

LOUIS BAZIN

LES TURCS  
DES MOTS, DES HOMMES



AKADÉMIAI KIADÓ, BUDAPEST

*ap* Editions ARGUMENTS











LES TURCS  
DES MOTS, DES HOMMES



BIBLIOTHECA ORIENTALIS HUNGARICA

XLI

sous la direction de

GYÖRGY HAZAI

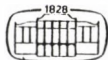


LES TURCS  
DES MOTS, DES HOMMES

LOUIS BAZIN  
*membre de l'Institut*

Etudes réunies par Michèle Nicolas et Gilles Veinstein

Préface de James Hamilton



AKADÉMIAI KIADÓ, BUDAPEST

*ap* éditions ARGUMENTS

ISBN 963 05 6812 8 - Akadémiai Kiadó  
HU ISSN 0067-8104

ISBN 2-909109-05 - éditions Arguments  
Dépôt légal - 1<sup>re</sup> édition : novembre 1994

© *op éditions ARGUMENTS*  
1, rue Gozlin - 75006 Paris

Imprimé par l'Akadémiai Kiadó és Nyomda Vállalat, Budapest, Hongrie - novembre 1994

## PRÉFACE

Louis BAZIN, linguiste et philologue, est depuis plusieurs dizaines d'années le maître incontesté des études turques en France. Dans ce domaine, dont l'ampleur et l'importance sont de plus en plus clairement perçus, il a formé de nombreux spécialistes français et étrangers et il n'a cessé d'élaborer une oeuvre considérable. Sa soixante-dixième année arrivée, l'idée est naturellement venue à ses disciples et amis, selon une tradition bien établie, de lui offrir un volume de mélanges, aussi digne que possible de ce que tous lui doivent\*. Mais, parallèlement, il est apparu hautement souhaitable, sinon indispensable à Michèle NICOLAS et à Gilles VEINSTEIN, de rassembler en un ouvrage quantité d'études de grande portée, disséminées et par là-même quelque peu enfouies, dans une grande variété de publications plus ou moins accessibles : revues diverses parues dans différents pays, ouvrages collectifs, et surtout *Mélanges* ou *Festschrift* de confrères français et étrangers, auxquels le Professeur BAZIN a régulièrement contribué avec toute sa générosité. Ainsi pourrait être prise une plus juste mesure de l'envergure de son apport et des principales orientations de ses recherches. Surtout, réunir en un seul livre ces *membra disjecta* ne manquerait pas de rendre un signalé service aux turcologues et plus généralement aux linguistes présents et futurs. Telles furent les considérations qui ont donné naissance au présent volume.

En effet, à part quelques petits textes de moindre importance, seules sont absentes de cet ouvrage deux oeuvres majeures du Professeur BAZIN : la première, écartée en raison de sa longueur comme de ses nombreux caractères chinois, est l'étude intitulée « Recherches sur les parlers T'o-pa », publiée en 1950 dans *T'oung Pao*, tome 39 (4-5), pp. 228-329 ; la seconde est sa thèse de doctorat d'État, de 1972, consacrée aux calendriers turcs anciens et médiévaux, qui est parue en 1991, dans une coédition de l'Akadémiai Kiadó de Budapest et du CNRS, sous la forme d'un livre de 571 pages, avec le titre : *Les systèmes chronologiques dans le monde turc ancien*.

\* *Mélanges offerts à Louis Bazin par ses disciples, collègues et amis*, J.-L. Bacqué-Grammont et R. Dor, eds, *Varia Turcica XIX*, Institut français d'études anatoliennes d'Istanbul, Paris, L'Harmattan, 1992, 358 pp.

Les divers travaux de Louis BAZIN réunis reflètent la variété des compétences scientifiques de leur auteur. En effet, la première qualité de ce dernier, celle qui frappe de prime abord, est sans doute l'ampleur, le large éventail de ses connaissances turcologiques, éventail qui se déploie d'« Un texte proto-turc du IV<sup>e</sup> siècle : le distique hiong-nou du "Tsin-chou" », objet de sa première oeuvre, jusqu'aux « Tendances nouvelles de la syntaxe de position dans la prose turque (de Turquie) contemporaine », mais qui embrasse aussi bien en passant toute une série de *res turcicae* qui nous mènent de la Mongolie à l'Asie Centrale, à Istanbul et à Ankara et qui nous font passer du VIII<sup>e</sup> siècle à l'âge d'Abdulhamid et à la période kémaliste.

Ce sont là les fruits de l'activité scientifique d'un professeur qui, depuis plus de quarante ans, a enseigné, en même temps que la philologie, la plupart des langues et dialectes turcs présents et passés, tout en dirigeant une grande variété de recherches dans les cantons les plus divers de la turcologie.

Mais les travaux de Louis BAZIN se distinguent également par la solide formation qu'il possède en linguistique générale, compétence plutôt rare chez les orientalistes spécialisés, bien qu'elle soit de première importance. Notre maître est ainsi parfaitement en mesure de traiter en linguiste averti maintes questions relevant, sur les plans statique ou évolutif, de la phonétique, de la morphologie, de la syntaxe, et du lexique des langues turques ou autres. De fait, si une part importante de ses travaux, regroupés notamment ici sous les rubriques « Structures linguistiques », « Études lexicales », « Des hommes et des titres », « Vocabulaire animalier », est consacrée à des aspects d'ordre proprement linguistique, dans la quasi totalité de ses écrits, la linguistique reste présente, sous une forme ou sous une autre, qu'elle joue le premier rôle ou se tienne à l'arrière-plan.

On peut considérer par ailleurs, que la plupart des composantes de ce recueil, au-delà de leur évidente diversité, se rattachent plus ou moins directement mais se rattachent à peu près toujours à trois grands centres d'intérêt qui apparaissent ainsi comme les axes majeurs de l'oeuvre : ce sont les « Inscriptions et autres documents des Turcs anciens », les « Systèmes chronologiques des Turcs anciens et médiévaux », et les « Rapports entre les langues turques et mongoles ». Cette réalité incite à relativiser la pertinence du découpage que les éditeurs ont été conduits à adopter en s'appuyant sur d'autres critères. Par exemple, si les travaux rangés dans la première section « Fragments et inscriptions », relèvent clairement du premier centre d'intérêt, s'y rattachent également, au moins partiellement, d'autres travaux, tels que « Kül Tegin ou Köl Tegin » et « Pour une nouvelle hypothèse sur l'origine des Khazars », bien qu'ils aient été rangés dans les sections IV, et de même l'étude « L'homme et la notion d'histoire dans l'Asie centrale turque du VIII<sup>e</sup> siècle » qu'on a fait figurer dans la section VI où l'on retrouvera par ailleurs la plupart des travaux relevant du deuxième centre d'intérêt. De même encore, des articles illustrant le troisième thème, celui des rapports entre les langues turques et mongoles, sont partagés ici entre plusieurs sections : la section VII pour les



« Réflexions sur le 'problème turco-mongol' », la section II pour « Formules propitiatoires et genres oraux traditionnels : étude d'une famille de mots turco-mongole » ; la section V pour plusieurs études de noms d'animaux en turc et en mongol.

Il faut souligner que les trois grands axes de recherche que nous venons de dégager, sur lesquels le professeur BAZIN n'a cessé de revenir au cours de sa carrière, comptent en effet parmi les plus importants et les plus féconds de la turcologie, et offrent encore de nombreuses possibilités à la recherche. Entre temps, les apports du Professeur BAZIN auront permis à tous ceux qui souhaitent s'engager dans cette voie ardue mais prometteuse de progresser dans la bonne direction.

James HAMILTON

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that this is crucial for the company's financial health and for providing reliable information to stakeholders.

2. The second part of the document outlines the specific procedures for recording transactions. It details the steps from initial entry to final review, ensuring that all necessary information is captured and verified.

3. The third part of the document addresses the role of the accounting department in this process. It highlights the need for clear communication and collaboration between different departments to ensure the accuracy and completeness of the records.

4. The fourth part of the document discusses the importance of regular audits and reviews. It explains how these processes help to identify any discrepancies or errors in the records and ensure that the company's financial statements are accurate and reliable.

5. The fifth part of the document outlines the responsibilities of the accounting department in maintaining these records. It details the specific tasks and duties that must be performed to ensure the highest level of accuracy and compliance with applicable laws and regulations.

6. The sixth part of the document discusses the importance of keeping records up-to-date and current. It emphasizes that any changes or updates to the records must be made promptly to ensure that the information is always accurate and reflects the current state of the company's affairs.

7. The seventh part of the document outlines the consequences of failing to maintain accurate records. It explains that this can lead to financial misstatements, legal issues, and a loss of trust from stakeholders, which can have a significant negative impact on the company's reputation and financial performance.

8. The eighth part of the document discusses the importance of training and education for the accounting staff. It emphasizes that ongoing training and education are essential to ensure that the staff has the necessary skills and knowledge to perform their duties accurately and efficiently.

9. The ninth part of the document outlines the importance of maintaining a clear and organized system for storing and retrieving records. It details the steps for creating a robust system that allows for easy access to the information when needed, while also ensuring that the records are secure and protected from unauthorized access.

10. The tenth part of the document discusses the importance of regular communication and reporting to management and other stakeholders. It emphasizes that providing timely and accurate information is essential for informed decision-making and for maintaining transparency within the organization.

## SOMMAIRE

<b>PRÉFACE</b> par James Hamilton	<b>V</b>
<b>I - FRAGMENTS ET INSCRIPTIONS</b>	<b>1</b>
Un texte proto-turc du IV <sup>e</sup> siècle : le distique Hiong-Nou du « Tsin-Chou »	3
Turcs et Sogdiens : les enseignements de l'inscription de Bugut (Mongolie)	12
L'inscription d'Uyug-Tarliq (Iénisséï)	19
Eine Inschrift vom Oberen Jenissei als Quelle zur Geschichte Zentralasiens	24
Notes de toponymie turque ancienne	33
Un manuscrit chinois et turc runiforme de Touen-houang	37
Koča-Kan, textes altaïens	51
<b>II - STRUCTURES LINGUISTIQUES</b>	<b>63</b>
Le problème des consonnes géminées en turc ancien (avant l'introduction des caractères arabes)	65
Y a-t-il en turc des alternances vocaliques ?	71
Note sur la fréquence des voyelles turques	76
Les classes du verbe turc	82
Le verbe turc : voix ? aspects ? modes ?	98
L'opposition constatation/non constatation en turc et en bulgare (en collaboration avec Jack Feuillet)	108
La particule interrogative « -mi » en turc	116
Tendances nouvelles de la syntaxe de position dans la prose turque (de Turquie) contemporaine	119

<b>III - ÉTUDES LEXICALES</b>	<b>127</b>
Formules propitiatoires et genres oraux traditionnels : étude d'une famille de mots turco-mongole	129
À propos de l'exclamation anatolienne « <i>abao!</i> »	142
Les noms turcs de l'or	150
Remarques sur l'expression « <i>ķiz ķoduz</i> » en turc ancien (en collaboration avec James Hamilton)	164
À propos du vocabulaire turc du jeu de cartes	167
<b>IV - DES HOMMES, DES TITRES</b>	<b>171</b>
Notes sur les mots « <i>Oguz</i> » et « <i>Türk</i> »	173
Le nom propre d'homme « <i>Qorqut</i> » : discussion étymologique	180
<i>Kül Tegin</i> ou <i>Köl Tegin</i> ?	187
Pour une nouvelle hypothèse sur l'origine des Khazars	193
À propos du nom des Petchénègues	204
Turc <i>irq</i> « race » : une contamination arabo-tatare	213
« <i>Ata</i> » dans la tradition turque des titulatures	218
Antiquité méconnue du titre d'« <i>ataman</i> » ?	224
L'Antiquité méconnue du titre turc « <i>čavuš</i> »	233
L'origine du nom Tibet (en collaboration avec James Hamilton)	244
<b>V - VOCABULAIRE ANIMALIER</b>	<b>263</b>
Noms de la « chèvre » en turc et en mongol	265
Les noms du « yak » chez les peuples turcs et mongols	271
Les noms turcs et mongols de l'« ours »	278
Note sur le turc <i>sugur</i> ( <i>sogur</i> ?) « marmotte »	284
Note sur * <i>ayğirt</i> , nom turco-mongol d'une variété de « canard »	287
Les noms turcs de l'« aigle »	292



**VI - DANS LE TEMPS ET DANS L'ESPACE.  
ASTROLOGIE ET MESURE DU TEMPS** **297**

Le concept d'« année d'âge » chez les peuples turcs anciens	299
L'homme et la notion d'histoire dans l'Asie centrale turque du VIII <sup>e</sup> siècle	313
Über die Sternkunde in alttürkischer Zeit	325
Les noms turcs et mongols de la constellation des « Pléiades »	335
Remarques sur les noms turcs des « douze animaux » du calendrier dans l'usage persan	338
Permanence du calendrier pré-islamique. Les <i>neptu</i> dans les <i>primbon</i> javanais (en collaboration avec Christine Clément)	344

**VII - MOMENTS DE LA VIE D'UNE LANGUE** **353**

Les interdits de vocabulaire et la comparaison turco-mongole	355
Réflexions sur le « problème turco-mongol »	362
Les dates de rédaction du « Divan » de Kāšġarī	384
Censure ottomane et lexicographie : le <i>Kamus-i fransevî</i> de Sâmi Bey	388
La réforme linguistique en Turquie	393
Mustafa Kemal Atatürk et la turcologie française	414

**POSTFACE** par Louis Bazin **422**

**RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES** **426**



I - FRAGMENTS ET INSCRIPTIONS





## UN TEXTE PROTO-TURC DU IV<sup>e</sup> SIÈCLE : LE DISTIQUE HIONG-NOU DU « TSIN-CHOU »

(Nous sommes entièrement redevable au Pr. Wolfram EBERHARD des matériaux chinois utilisés dans cet article : il a attiré notre attention sur le passage du « Tsin-chou » qui rapporte l'oracle étudié ci-dessous<sup>1</sup>; il s'est donné la peine de rétablir pour nous, d'après les travaux de M. B. KARLGREN<sup>2</sup> l'aspect phonétique ancien de la transcription chinoise, et nous a renseigné sur le contexte. Aussi tenons-nous à lui exprimer ici notre vive reconnaissance. Le premier paragraphe de cet article est une simple reproduction des indications qu'il nous a données, notre oeuvre propre ne commençant qu'avec le second paragraphe).

1. Les annales de la dynastie chinoise des Tsin « Tsin-chou », 晉書 ou selon la notation anglaise<sup>3</sup>, « Chin-shû » contiennent au chapitre 95, page 1331,c de l'édition K'ai-ming, dans la biographie du religieux bouddhiste Fo-t'u-teng, venu des Indes au Chan-si au début du IV<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, le texte d'un oracle qu'il rendit en langue hunnique au roi hiong-nou de la Chine du Nord-est, Shih Lo, l'année même où ce dernier allait fonder la dynastie des Tchao postérieurs (329).

A ce moment, un autre chef hiong-nou, Liu Yao, assiégeait la ville de Lo-yang. Shih Lo voulait se porter contre lui, mais son entourage l'en dissuadait. Le roi questionna alors le religieux, qui lui rendit cet oracle :

<sup>1</sup> Ce texte, transmis par : Chin-shu 95 (cf. paragr. I), est aussi mentionné par : Fa-yüan-chu-lin 61 = édition Taishô-Tripitaka, vol. 53, pp. 744 c et 745 c, comme citation de : Liang Kao-seng-chuan. Cf. EBERHARD : *Lokalkulturen im alten China*, vol. I, p. 198.

Les essais d'interprétation tentés, avant qu'on ne connût bien la prononciation du chinois de l'époque, par Abel Rémusat dans ses *Recherches sur les Langues tartares* et par Hiakent, sont aujourd'hui vieillis ; on en trouvera le contenu dans une compilation anonyme (Atsız, *Toplamalar*), publiée à Istanbul en 1935, sur les presses de : Arkadaş Basımevi.

<sup>2</sup> B. KARLGREN, *Grammata Serica*, Stockholm 1940.

<sup>3</sup> C'est d'ailleurs selon la notation anglaise que nous écrivons les noms de Fo-t'u-teng, Shih Lo, et Liu Yao.

• Ainsi dit la voix de la cloche :

秀	支	替	戾	岡	僕	谷	劬	禿	當
= siôg	îjĕg	t'iei	liəd	kāng	b'uok	kuk	g'ju	t'uk	,tāng'
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

D'après le contexte chinois, les deux premières syllabes désigneraient l'« armée », les syllabes 3-4-5 signifiant « sortir » ; les deux syllabes suivantes, *b'uok-kuk*, seraient le titre hunnique de Liu Yao, les syllabes 8-9-10 exprimant l'idée de « prendre ». Le sens général de l'oracle serait : « *Si l'armée sort, Liu Yao sera capturé* ».

Après que Fo-t'u-teng eut provoqué chez un enfant des visions qui confirmaient cette prophétie, Shih Lo se décida à envoyer son armée contre le « *b'uok-kuk* » Liu Yao, qui fut battu et fait prisonnier en cette même année 329. C'est alors que Shih Lo, de la tribu hiong-nou des *G'jät* 羯 (= *Kät*<sup>4</sup>), se proclama empereur de la Chine du Nord.

2. Voici les considérations qui nous ont guidé dans le déchiffrement :

a) Il serait imprudent de prendre pour définitives les coupes de mots qu'indique le commentaire. Comme nous l'a signalé M. EBERHARD, les fausses coupes sont fréquentes dans les groupes de mots étrangers rapportés par les transcriptions chinoises. On peut, nous semble-t-il, expliquer ce fait par la différence des structures linguistiques : le Chinois, habitué à juxtaposer des syllabes morphologiquement autonomes, n'a pas naturellement conscience de ce qu'est un mot polysyllabique pourvu de suffixes, et risque par conséquent de se tromper dans le groupement des syllabes étrangères.

b) Toutefois, la coupe proposée après la 5<sup>e</sup> syllabe doit être retenue : on ne peut, en effet, manquer d'être frappé par la rime des syllabes 5 et 10, *kang* et *,tang'* ; comme d'autre part il s'agit d'un oracle, donc vraisemblablement d'un texte poétique, et que cet oracle est censé avoir été dicté par la « voix de la cloche », il y a des chances pour qu'on doive distinguer dans ses dix syllabes deux vers de cinq syllabes, dont la rime « ...*kang* », « ...,*tang'* » évoque bien le son d'une cloche :

*siôg îjĕg t'iei liəd kang*  
*b'uok kuk g'ju t'uk ,tang'*

c) De même que les fausses coupes de mots, les inversions de sons ou métathèses ne sont nullement exclues des transcriptions chinoises : qui plus

<sup>4</sup> Cf. peut-être, avec suffixe *-mān* (cf. *Türk, Türk-mān*), le mot *Kātmān* qu'on trouve dans le nom géographique du Turkestan : *Kātmān tāpā*, mentionné par M. Zeki Velidi Togan, *Bugünkü Türkili (Türkistan) ve yakın Taribi*, Istanbul 1942-1947, vol. I, pp. 332-333 : « Ketmen tepe ». Cf. aussi avec suffixe *-li*, le nom de village turc d'Anatolie : *Kātmānli* (*Ketmenli*), commune de Kadiköy arrondissement d'Akçakoca, département de Bolu.



est, elles peuvent être rendues nécessaires par l'incapacité du phonétisme chinois à s'adapter exactement à celui des langues étrangères.

d) Plus généralement, cette incapacité force les Chinois à se contenter de transcriptions approximatives : les sons que nous avons ici ne peuvent être précisément ceux de la langue hunnique ; ils représentent seulement les syllabes chinoises les plus voisines des syllabes hiong-nou.

e) S'il est vrai, comme l'admettent aujourd'hui la plupart des historiens<sup>5</sup> et comme le laissent entendre les sources chinoises, qu'il y ait un rapport de filiation entre les Hiong-nou (connus en Europe sous le nom de Huns) et les Turcs (qui apparaissent dans l'histoire, sous ce nom, 突厥 au VI<sup>e</sup> siècle), la langue de ce distique hiong-nou du IV<sup>e</sup> siècle pourrait être un parler proto-turc. Notre tentative de déchiffrement devrait en ce cas s'appuyer sur les faits turcs les plus anciennement connus (inscriptions : VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles de l'ère chrétienne) et sur la comparaison des dialectes turcs.

3. Nous savons par le commentaire chinois que le premier mot transcrit désigne l'« armée ». Or, le mot turc le plus ancien présentant ce sens est : *sü* (inscriptions), qui offre justement une grande ressemblance avec la première syllabe chinoise, *siôg*. Plus précisément, l'accusatif ancien (en *-g/-γ*) de *sü*, à savoir : *sü-g*, correspondrait très bien aux sons chinois. S'il faut lire : *süg*, il s'ensuit que la syllabe N° 2 ne doit pas, morphologiquement, se rattacher à la première, en dépit de la coupe que préconise le commentaire. Le suffixe de l'accusatif est en effet, obligatoirement, un suffixe terminal.

4. Le premier mot du second vers, signalé comme étant un titre hunnique de chef militaire : *b'uok-kuk*, est relativement facile à reconstituer. La transcription chinoise permet quatre lectures : « *boquq* », « *buquq* », « *boquγ* » ou « *buquγ* ». Or, l'inscription de Bilgä Qaγan (côté sud, ligne 10) contient, joint au titre de *tutuq* « gouverneur militaire » et le précédant immédiatement, un mot écrit : *b, u, q, γ*, qu'on a lu arbitrairement « *buqay* » mais qui peut aussi bien être lu : « *buquγ* » ou « *boquγ* », et qui doit être identique au titre hunnique en question.

Pour déterminer le vocalisme exact de la première syllabe (« *u* » ou « *o* »), nous croyons pouvoir faire appel à la comparaison avec le titre osmanli ancien de : *boγ* « chef militaire, commandant d'une troupe », qui résulte, selon nous, de la contraction de : *boquγ*, par sonorisation, puis amuïssement de la gutturale médiane. De même qu'on a l'évolution : turc ancien *baqa* « grenouille » — osmanli *baγa*—*ba'a*—*bā* dans *qur-bā* « grenouille », *qaplum-bā* « tortue », de même on aurait eu : turc ancien *boquγ* « commandant » — osmanli *\*boquγ*—*\*bo'uγ*—*bōγ*—*boγ* id. ».

Une ressemblance fortuite avec le slave : *bog* « dieu » a donné lieu à une étymologie fantaisiste qui a trouvé écho chez les derniers lexicographes ottomans (cf. Sami BEY, *Qāmūs-i-türkī*, Istanbul 1317 = 1899, p. 315, a) et que Sir James W. REDHOUSE ne rapporte qu'avec réserve (*A Turkish and English Lexicon*, Istanbul 1921, p. 402, a). En réalité, il est invraisemblable que le nom

<sup>5</sup> Cf. GROUSSET (R.), *L'Empire des Steppes*, Paris 1941, p. 59 et p. 125.

slave de « dieu » soit passé en turc avec le sens de « chef militaire ». Il s'agit d'une simple rencontre. L'étymologie de l'osmanlı *boy* est turque, et ce mot remonte au *boquy* de l'inscription de Bilgä Qayan, comme au titre hiongnou qui nous intéresse. Le composé *baş-boy* « commandant en chef » est employé dans les textes ottomans des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles avec la valeur de *säraskär*<sup>6</sup> et comme mot proprement turc. Traité ensuite comme un mot unique, *baş-boya* subi la loi phonétique de l'osmanlı selon laquelle un « o » en syllabe non initiale se ferme en « u » (cf.: *Istanbul—İstanbul*), et a été prononcé : *başbuu*. D'où une vocalisation en « buu » du mot *boy* dans les dictionnaires actuels en caractères latins ; mais le vocalisme « o », indiqué par Sami BEY et Sir J. W. REDHOUSE, est le plus ancien et doit être conservé pour le vieil-osmanlı : *boy*.

Nous sommes amené, tant par le témoignage des inscriptions turques anciennes que par celui de l'osmanlı à lire : *boquy* « chef militaire, commandant » le titre hunnique (proto-turc) porté par Liu Yao.

5. D'après le contexte, la fin du second vers contiendrait l'idée de « prendre, capturer ». On sait que le verbe turc ancien et actuel signifiant « prendre, saisir » est : *tut-*, et l'on ne peut manquer d'être frappé par la ressemblance de ce radical verbal avec la 9<sup>e</sup> syllabe de la transcription, « *t'uk* ». Les deux dernières syllabes pourraient donc correspondre à une forme de ce verbe ; qui mieux est, si l'on admet la possibilité d'une métathèse entre « t » et « k » dans la notation chinoise : « *t'uk- ,tāng'* » pour *\*t'ut-kāng*, on peut retrouver exactement le radical *tut-*, et, résultat encore plus satisfaisant, on obtient une rime parfaite, en « *kang* », des deux vers ; il paraît s'agir, dans les deux cas, d'un suffixe : *-qaŋ*.

Nous sommes amené à lire : *t u t- q aŋ*, de *tut-* « saisir », les syllabes 9 et 10. L'identification du suffixe *-qaŋ* ne semble pas trop difficile, si l'on y voit, comme c'est probable, une forme proto-turque. Le suffixe de la conjugaison turque ancienne qui lui ressemble le plus est celui de la 2<sup>e</sup> personne du pluriel de l'impératif : *-aŋ* dans les « dialectes en N »<sup>7</sup>. Les autres dialectes ont généralement, pour cette forme, un suffixe *-iŋ* (inscriptions, osmanlı), dont le vocalisme « i » doit provenir de l'apophonie de « a ». Le suffixe *-aŋ* serait plus archaïque, et la seule altération qu'il présenterait par rapport au suffixe proto-turc *-qaŋ* de notre distique serait la chute de la gutturale, phénomène dont on a historiquement, en turc, de nombreux exemples : ainsi le datif possessif de 1<sup>e</sup> personne du singulier de *yaş* « âge », *yaş-im-qa* — *yaş-im-a* formes toutes deux attestées dans l'inscription de Bilgä Qayan<sup>8</sup>, etc.

On trouve d'ailleurs dans divers dialectes turcs un suffixe *-qay* ou *-qa* présentant généralement une valeur optative-subjonctive<sup>9</sup> et qui doit être apparenté au suffixe *-qaŋ* ; de même que le proto-turc *-qaŋ* perd sa gutturale et

<sup>6</sup> Voir : *Tanıklarıyle Tarama Sözlüğü*, Istanbul 1943-45, vol. I, article : « Başbuğ ».

<sup>7</sup> Cf. A. von GABAIN, *Altürkische Grammatik*, Leipzig 1941, p. 110 bas.

<sup>8</sup> Inscription de Bilgä Qayan (Orkhon, II), côté Est, lignes 15 et 24, 25, 26, etc.

<sup>9</sup> Cf. Jean DENY, *Grammaire de la Langue turque (Dialecte osmanlı)*, Paris 1921, p. 924 et suiv.



devient *-aŋ* dans les dialectes turcs dits « en N », de même *-qay* ou *-qa* perd sa gutturale et devient *-ay* ou *-a* en osmanli et en turc d'Anatolie dans l'optatif en *-ay* ou le subjonctif en *-a*<sup>10</sup>.

Toutes ces considérations nous invitent à attribuer au suffixe *-qay* la même valeur qu'à *-aŋ* : celle d'une 2<sup>e</sup> personne du pluriel de l'impératif<sup>11</sup>. Nous traduirons *tut-qay* par « prenez !, saisissez ! ». Le sens du second vers sera alors, littéralement : « saisissez le *boquy!* », « saisissez-vous du *boquy!* ».

6. En ce cas, le mot *boquy*, complément direct déterminé de *tutqay*, devrait être à l'accusatif. Dans l'idiome auquel nous avons affaire, si du moins nous admettons la lecture : *sü-g* (acc.) pour la première syllabe, la terminaison de l'accusatif paraît avoir été la même qu'en turc ancien : *-γ/-g*. Pour un mot se terminant par une consonne, comme *boquy*, on s'attend, d'après l'exemple du turc ancien, à une terminaison en *-iγ/-ig* (cf. inscr. : *sub-iγ, qatun-iγ*, acc. de *sub* « eau », *qatun* « impératrice » etc.) ; ici : *boquy-iγ*. La 8<sup>e</sup> syllabe, « *g'xu* », que le commentaire chinois rattache par erreur à *tutqay*, devrait donc correspondre à : *-iγ* ; ici encore, il est probable qu'il y a eu dans la transcription chinoise une métathèse : « *g'xu* » = *γi*, pour *iγ* (« *xu* » notant « *i* » intermédiaire entre « *i* » et « *u* »), avec interversion de la voyelle et de la consonne.

Groupant les syllabes 6, 7 et 8, nous les lirons : *boquyiy*, accusatif de *boquy* « commandant », complément de *tutqay* « saisissez ! ». Le second vers sera alors :

« *boquyiy tutqay !* ».

mot à mot : « saisissez le commandant ! ».

7. Le suffixe *-qay*, identifié au paragraphe 5, se retrouve à la fin du premier vers. On doit avoir là aussi la 2<sup>e</sup> personne du pluriel d'un impératif, dont l'accusatif *sü-g* est le complément direct déterminé. Il faudra donc comprendre le vers comme signifiant « faites sortir l'armée », et non pas « si l'armée sort » (la traduction chinoise est approximative : cf. second vers « le *boquy* sera capturé » pour « capturez le *boquy!* »). Or, le verbe turc ancien signifiant « faire sortir, envoyer », *id-*, ressemble de façon frappante à la 4<sup>e</sup> syllabe de la transcription « *liad* ». Nous sommes fondé à croire que cette syllabe chinoise note le proto-turc : *id-*, avec « *iə* » pour « *i* » et « *l-* » superflu ; le transcritteur ne pouvant exactement rendre « *id* » dans sa langue, aura eu recours à un signe de sonorité voisine (nous ne pouvons maintenir « *l-* » initial dans la lecture d'un mot proto-turc, les langues « altaïques » et en particulier le turc ancien ne présentant jamais de liquides initiales).

<sup>10</sup> Cf. Jean DENY, *o.c.*, paragr. 620, p. 396.

<sup>11</sup> Le suffixe *-qay* (ensuite : *-aŋ*) est sans doute formé du suffixe *-qa* (ensuite : *-a*), augmenté du suffixe possessif de 2<sup>e</sup> personne, *-y*.



Nous parvenons ainsi à la restitution partielle :

« *süg ... idqaṅ,*  
*boquyṅ tutqaṅ !* »,

mot à mot : « envoyez l'armée ...!, saisissez le commandant ! ».

8. Reste donc seulement à identifier les syllabes 2 et 3 : *ḫjög t'iei*. Du point de vue du sens, elles ne doivent pas apporter une idée bien nouvelle à la phrase, puisque le commentaire chinois, pour le premier vers (où nous avons déjà la signification de : « envoyez l'armée ! »), donne simplement la traduction : « si l'armée sort ». Phonétiquement, d'autre part, l'interprétation des deux signes est facile : « *ḫjög* » ne peut guère être lu autrement que « *täg* » (« *t* » pour « *t* » ; « *j* » = palatalisation, mouillure ; « *ě* » = « *ä* » ; « *g* » = « *g* ») ; quant à « *t'iei* » il représente certainement une syllabe à *t*-initial suivi d'une voyelle représentée par la triptongue « *iei* » (où l'élément « *i* » domine) et qui est vraisemblablement « *i* » ; soit : « *ti* ». D'où la lecture : *t ä g - t i*.

On connaît en turc ancien un radical verbal : *täg-*, qui signifie « toucher, atteindre », et aussi « attaquer », valeur qui conviendrait très bien ici. Le suffixe turc *-ti* ou *-di* exprime le plus souvent la 3<sup>e</sup> personne du parfait, ce qui ne doit pas être le cas dans notre texte (le verbe du premier vers est l'impératif *idqaṅ*, qui se suffit à lui-même et ne peut être joint à un parfait) ; il forme aussi des noms déverbatifs exprimant une action ou son résultat, cf. osmanli : *sıqın-* « se tracasser », *sıqın-tı* « tracas, souci » ; *türä-* « se produire », *türä-di* « self-made man, aventurier » ; *buyurul-* « être ordonné », *buyurul-di* « ordre, décret », etc. (relativement rare ; archaïque). C'est plutôt ce dernier emploi que nous aurions ici : *täg-* « attaquer », *täg-ti* « attaque » ; le dérivé nominal *tägti*, placé entre le complément direct *süg* et le verbe *idqaṅ*, aurait alors un rôle adverbial, ou attributif par rapport à *süg* (dans ces deux cas, son emploi absolu, sans désinence casuelle, est normal) : *süg tägti idqaṅ* « envoyez l'armée à l'attaque ! », mot à mot : « envoyez l'armée offensive » ou « offensivement ».

9. La reconstitution complète du distique serait donc :

« *süg tägti idqaṅ,*  
*boquyṅ tutqaṅ !* »,

« envoyez l'armée à l'attaque, capturez le commandant ! » (= le commandant ennemi, le *boquy* Liu Yao).

La traduction chinoise : « si l'armée sort, Liu Yao sera capturé » est approximative, mais non mauvaise ; elle ne fausse pas gravement le sens, et le rapport de condition qu'elle exprime entre la proposition du premier vers et celle du second est bien suggéré par l'oracle.

10. Il nous reste à expliquer les fausses coupes de mots pratiquées, dans chaque vers, par nos informateurs chinois : « *süg täg/ti idqaṅ* », et : « *boquy/ıṅ tutqaṅ* ». On ne peut manquer d'être frappé par la symétrie de

ces deux coupes syllabiques : 2 + 3 ; 2 + 3. Nous pensons que cette division régulière doit correspondre à un rythme : les Chinois auraient séparé les syllabes, non par unités morphologiques, mais par groupes rythmiques liés à l'accent, ce qui nous amène à supposer un accent fort sur les syllabes 2 et 7, après lesquelles les premier et second vers ont été respectivement coupés :

\* *süg tãgti idqan,*  
*boqúγγ tutqan !* \*.

La présence de l'accent sur le radical verbal *tãg-* dans le dérivé *tãg-ti* n'a rien que de normal et correspond à l'idée qu'on se fait actuellement de l'accentuation turque ancienne, où la tendance, estime-t-on, était généralement d'accentuer la racine, du moins la racine verbale. Mais la place de l'accent dans : *boqúγγ-ιγ*, accusatif qui paraît supposer un nominatif : *boqúγγ* accentué sur la seconde syllabe (sans doute suffixale<sup>12</sup>), met en question cette même théorie de l'accentuation primitive sur la racine. Pour notre part, nous pensons qu'il faut limiter cette hypothèse à un certain nombre de cas : il est des suffixes qui devaient porter l'accent, tel, par exemple, le suffixe *-γας*, du nom ethnique *tab-γας*, si l'on en croit la transcription byzantine *Ταυγαστ*, ou encore le suffixe à gutturale finale (diminutif ?) du nom propre *Δεγγιζιχ* = *Dãngiz-ik*, de *tãngiz* « lac, mer » (fils d'Attila V<sup>e</sup> siècle<sup>13</sup>). Il est donc parfaitement vraisemblable que *boqúγγ* ait été accentué sur la finale, au nominatif, et que son accent soit resté à la même place après adjonction du suffixe de l'accusatif : *boqúγγ-ιγ*.

11. Il est facile de déterminer l'accentuation des autres mots du distique : *sü-g*, monosyllabe, ne pose aucun problème ; d'ailleurs, l'accent qu'il portait devait être faible par rapport à celui de *tãgti* qui le suit, puisque le transcriviteur chinois a cru qu'il formait un seul mot avec *tãg* : les mots marquants du premier vers sont *tãgti* et l'impératif *id-qan* ; *sü-g*, complément de cet impératif, est quasiment proclitique ; quant aux deux impératifs : *id-qan* et *tut-qan*, ils devaient, comme les formes qui leur correspondent actuellement (cf. osmanli : *tút-uη* « prenez ! »), être accentués sur la racine verbale : *ídqan*, *tútqan* ; toutefois ils ne portaient sans doute pas l'accent principal du vers, lequel affectait, à en croire le commentaire chinois qui signale une coupe : 2 + 3, 2 + 3 (cf. paragr. précédent), la première syllabe de *tãgti* et la seconde de *boqúγγ*.

Si nous voulons reconstituer les divers accents du vers, nous fixerons un accent principal (noté : <sup>˘</sup>) sur la seconde syllabe, et un accent secondaire (noté : <sup>˙</sup>) sur la quatrième :

\* *süg tãgti ˙idqan,*  
*boqúγγ tútqan !* \*

<sup>12</sup> On connaît en turc ancien des suffixes *-uγ* et *quγ*, cf. A. von GABAIN, pp. 70 et 71, paragr. 109 et 114.

<sup>13</sup> Voir ces mots, à leur rang alphabétique, dans : Gyula MORAVCSIK, *Byzantino-turcica*, II (Budapest 1944) : *Sprachreste der Türkvölker in den byzantinischen Quellen*.



12. La langue de ce distique hiong-nou de l'an 329 de l'ère chrétienne est de toute évidence proto-turque, tant par son vocabulaire que par sa morphologie et sa syntaxe : elle est déjà toute différente du mongol ou du proto-mongol ce qui signifie qu'au IV<sup>e</sup> siècle la séparation du proto-turc et du proto-mongol était depuis longtemps chose faite.

Nous avons dans ce court fragment, non seulement le plus ancien texte proto-turc actuellement connu (antérieur de trois ou quatre siècles aux premières inscriptions turques), mais encore les plus anciens vers proto-turcs attestés jusqu'à ce jour. Ils nous révèlent un mode de versification bien connu en turc, et qui prévaut encore de nos jours dans la poésie populaire : vers syllabiques, rythmés et rimés, où la quantité des syllabes n'intervient pas (la succession des longues et des brèves n'est nullement la même dans le premier vers : - - - - -, que dans le second : ~ ~ - - -). Si nous notons par : *o* une syllabe quelconque, longue ou brève, par *Ó* celle qui porte l'accent principal, par *ò* celle qui porte l'accent secondaire, et par *Q* celle de la rime, nous avons pour notre distique le schéma suivant :

$$\begin{array}{c} o \acute{O} o \grave{o} Q \\ o \acute{O} o \grave{o} Q \end{array}$$

Ces deux vers, brefs et directs, énergiquement rythmés, terminés chacun par un impératif, avec une rime en « *qay* » imitant bien le son de la cloche qui est censée donner la réponse divine, conviennent à merveille pour exprimer un oracle contenant une exhortation et un encouragement à l'action, à l'attaque.

On voit d'après cet exemple, malheureusement fort limité, combien sont riches d'enseignements, concernant la proto-histoire de la culture et de la langue turques, les vestiges hiong-nou soigneusement conservés par la tradition historique chinoise. Certes, leur interprétation est délicate et souvent risquée, mais les derniers progrès de la science, notamment l'idée plus précise de l'ancienne prononciation chinoise que l'on commence à concevoir depuis peu, jointe à l'accroissement des connaissances relatives au turc ancien et à la grammaire comparée des parlers turcs, permettent d'envisager avec plus d'optimisme que par le passé le sort des recherches qui y seront consacrées. Pour que des résultats tangibles puissent être atteints dans ce domaine, une étroite collaboration entre sinologues et turcologues est d'ailleurs indispensable.

La nouveauté relative de ce genre d'études nous rend particulièrement sensible le besoin d'un contrôle ; aussi serions-nous extrêmement reconnaissants aux personnes qui voudraient bien nous faire connaître leurs critiques.

Ankara, le 5 mai 1948.

## REMARQUE :

M. EBERHARD nous signale diverses transcriptions chinoises dont l'aspect phonétique est très proche de 僕谷 = *boquγ* :

a) Il existe une tribu des *Töles* nommée 僕固 *b'uok-kuo'*, ou 僕骨 *b'uok-kuət*, qui a joué un rôle important dans l'histoire chinoise. Cf. notamment : Hsin T'ang-shu 217 = p. 4142 da, et : E. CHAVANNES, *Documents sur les Toukiue (Turcs) occidentaux*, Petersburg 1903, p. 50 ; également : Bulletin Acad. Sinica VII, 560. Sur le chef de cette tribu, P'u-ku Huai-en, cf. T'an-pin-lu = T'P'KCh 176, vol. 14, P. 8b ; K'un-hsüeh-chi-wen 14, p. 12 b ; et : O. Franke, *Geschichte des chinesischen Reiches*, Berlin-Leipzig 1930-1937, vol. II, p. 458.

Il pourrait s'agir d'une « tribu du cerf », *buqu*, cf. kirghiz : *буғу* « cerf » et nom de tribu ; Histoire secrète : *buqu*, mongol écrit : *буғу* « cerf » et nom propre d'homme.

b) Le nom propre 同羅僕谷, *d'ung-lā-b'uok-kuət* (Sha-to du Xe s., cf. Chiu-wu-tai-shih 25 = p. 4230a) paraît devoir être lu : *Toγra Buqu* du nom de tribu—également *töles* cf. Bulletin Acad. Sinica VII, 560, et VII, 549—*Toγra*, et de *Buqu* « cerf ? » nom propre. Les *Toγra* vivaient au nord des Telengüt (Hsin T'ang-shu 217 = p. 4142 d a). Dans les textes Saka, ils sont nommés : *ttaumgara* (cf. Bull. School Or. Stud., IX, 559).

Toutefois, il se pourrait que *buqu* fût un titre, qui serait alors une forme avec chute de—γ de *boquγ*(?), cf. Fuat Köprülü dans *Belleten*, No. 26, p. 232, notamment « Kadir Buku Han », au XII<sup>e</sup> siècle.

c) Il existe un fleuve : 僕固振, *b'uok-kuo'-t'sjën* = *Buquçin* (?), que Minorsky (*Hudud-al-Alam*, p. 286) pense identifier avec l'Irtiç Noir ; il est aussi question de ce fleuve dans CHAVANNES, o.c., l.c. S'agirait-il du « fleuve des cerfs » *buqu-çin* ? Il est difficile de l'affirmer.

Toujours à propos de *boquγ*, M. EBERHARD se demande s'il ne faut pas rapprocher de ce titre le titre mongol : *bökä, bökö* « athlète, héros » ; la différence de classe vocalique n'est pas un obstacle infranchissable : cf. turc *qarγa* « corbeau » en face de mongol : *käriγä*, même sens (*\*qariγa* / *\*käriγä*). Il se pourrait donc bien que cette hypothèse fût à retenir.



## TURCS ET SOGDIENS : LES ENSEIGNEMENTS DE L'INSCRIPTION DE BUGUT (MONGOLIE)

En 1972, Sergej G. KLJAŠTORNYJ et Vladimir A. LIVŠIC ont publié, dans les *Acta Orientalia (Hungarica)*, 26-1, 69-102, sous le titre « The Sogdian Inscription of Bugut Revised », le dernier état de leurs recherches sur un texte épigraphique découvert près de Bugut, en République Populaire de Mongolie, dès 1956, par l'archéologue mongol C. Doržurên. Ils ont donné, avec une étude historique, des photographies, une translittération, et une traduction de la partie sogdienne de ce document d'un intérêt exceptionnel.

Le site funéraire où a été trouvée l'inscription, dans la vallée du Xanui-gol, affluent de droite de la Selenga, en Mongolie Centrale (Province d'Arxangai), est distant de 170 km environ du site célèbre des inscriptions impériales turques de l'Orkhon (VIII<sup>e</sup> s.), au Nord-Ouest de ce dernier.

Érigée sur le dos d'une tortue de pierre, surmontée d'un bas-relief figurant assez grossièrement une louve allaitant un être humain, la stèle funéraire de Bugut est gravée, sur trois de ses faces, d'une inscription en sogdien, et, sur la quatrième, d'une inscription en sanskrit (caractères *brāhmī*), fort dégradée et qui n'a pas encore été publiée.

Ainsi que le montrent très clairement les deux savants de Leningrad, le texte sogdien, où le nom des *Türk* apparaît sous la forme *tr'wkt*, est l'építaphe d'un prince turc, *m'yn tykyn*, qui, dans une Année du Lièvre (*yrwšk*) correspondant à 571 de l'ère chrétienne, avait accédé à la dignité de Qayan (*γ'γ'n*). Il mentionne les Qayan successifs de la Première Dynastie des *Türk* orientaux, à commencer par le fondateur de l'Empire, *Bumïn-qayan* (*βwmyñ γ'γ'n*), mort en 552 peu après son triomphe sur les Jouan-jouan de Mongolie. Un épisode significatif y est rappelé : lors d'une crise, sous le règne de *t'sp'r' γ'γ'n* (572-581), l'esprit de *Bumïn-qayan* fut évoqué, et il ordonna de fonder un nouveau grand monastère bouddhique (*snk'*). D'après le contexte historique, assez bien connu par les annales chinoises, où l'on retrouve les mêmes noms de souverains, sauf précisément celui de *m'yn*, le héros de l'építaphe, l'inscription, érigée sous le règne d'un Empereur de Chine non identifié, *kwt(s)'tt*, est d'une date très proche de 581.

Nous n'avons pas ici l'intention de reprendre le commentaire historique fort bien documenté de KLJAŠTORNYJ et LIVŠIC, auquel nous renvoyons (*op.*

*cit.*). Il met en lumière la correspondance des données de l'inscription avec celles des sources chinoises.

Notre propos est seulement de tirer, aussi largement que possible, les conséquences d'une découverte qui doit, selon nous, entraîner une révision des conceptions prévalant jusqu'à présent quant à l'histoire culturelle des *Türk* de la Première Dynastie.

∴

Avant de connaître l'inscription de Bugut, qui est de très loin le texte le plus ancien émanant des *Türk* (trente ans seulement après la fondation de leur Premier Empire), on ne disposait, comme sources indigènes de leur histoire, que des inscriptions en turc ancien de Mongolie, dont les plus célèbres sont celles de l'Orkhon, et qui datent du VIII<sup>e</sup> siècle.

Écrites au moyen d'un alphabet-syllabaire original, à destination épigraphique, systématiquement adapté à la phonologie du turc, celles-ci, contemporaines d'une Seconde Dynastie, celle d'*El-teriš*, fondée à partir de 682 après une révolte nationale contre le protectorat chinois, expriment, aussi bien dans le domaine religieux que dans le domaine politique, un nationalisme intransigeant.

Cette idéologie est clairement formulée par l'Empereur *Bilgä Qayan* (716-734), auteur principal des inscriptions de l'Orkhon I et II. Dans ces textes bien connus, le Peuple Turc (*türk bodun*) est considéré comme, de droit, maître du monde, et tenant sa puissance du Grand Dieu, *tägrï*, le Ciel, qui est le Ciel des Turcs (*türk tägrisi*), et qui délègue sur la terre un Souverain universel, le *Qayan* des Turcs, à qui tous les hommes doivent obéir. Pour ne pas troubler l'ordre cosmique qui doit assurer sa domination et son bien-être, le Peuple Turc est invité à rester indéfectiblement attaché à ses traditions ancestrales et au seul mode de vie digne de lui, le nomadisme pastoral et guerrier. Il doit éviter, comme un danger mortel, les doctrines étrangères et les séductions de la vie sédentaire. C'est pourquoi il doit se méfier particulièrement des Chinois, et ne traiter avec eux que pour de fructueux échanges commerciaux, dont il gardera le contrôle en tenant fermement la route des caravanes. Une énergique semonce est adressée à l'aristocratie turque des Beys (*bäglär*), présentée comme responsable de la sujétion des Turcs à la Chine pendant le demi-siècle (630-682) qui a précédé la révolte populaire victorieuse dirigée par *El-teriš*, père de *Bilgä Qayan* et fondateur de la Seconde Dynastie (682-743).

Ce nationalisme politique et religieux, qui récuse, évidemment, le bouddhisme, et qui s'accompagne, en toute logique, d'un nationalisme linguistique, avec l'emploi, dans les inscriptions officielles, de la seule langue turque, notée dans une écriture spécialement faite pour elle, était plus ou moins consciemment projeté, par les historiens des Turcs anciens, sur la période initiale de l'Empire fondé, en 552, par *Bumïn-qayan* et son frère *Istämi*, dont *Bilgä Qayan* exalte la mémoire en termes épiques. La découverte de l'inscription de Bugut, qui révèle, vers 580, chez les *Türk* de la Première Dynastie, l'usage du sogdien comme langue officielle et l'adhésion



au bouddhisme de la famille impériale, montre l'anachronisme de cette projection. Elle permet de nuancer considérablement l'idée par trop simple que l'on se faisait, en général, de la politique religieuse et culturelle des dirigeants du Premier Empire turc.

A l'époque où les *Türk* fondent leur Premier Empire, les Sogdiens, commerçants et caravaniers de la « route de la soie », jouaient, depuis déjà un demi-millénaire, un rôle très important en Asie Centrale comme intermédiaires entre la Chine et l'Occident. Des colonies marchandes de Sogdiens étaient installées dans toutes les localités et oasis servant d'étapes entre la région de Samarkand et la Chine, notamment à travers les territoires contrôlés par les *Türk*. Ces Sogdiens étaient lettrés, et en partie bouddhistes. Leur niveau culturel était relativement élevé. Il n'est donc pas étonnant qu'ils aient eu, sur les *Türk* au milieu desquels ils vivaient, une influence intellectuelle et religieuse, comparable à celle qu'auront plus tard les Ouïgours sur les premiers Mongols.

L'inscription de Bugut est un témoignage éclatant de cette influence. Mais d'autres indices contribuent à la révéler, aussi bien chez les *Türk* orientaux de Mongolie que chez les *Türk* occidentaux du Turkestan.

La notice sur les *Türk* (« *Tou-kiue* ») insérée dans les annales chinoises de la Dynastie des *Tcheou* du Nord (*Tcheou-chou*, 50, 1 a-3 a), qui concerne essentiellement les *Türk* de Mongolie entre 557 et 581, affirme que « l'écriture des *Tou-kiue* ressemble à celle des Barbares *Hou* » (cf. Liu MAU-TSAI. *Die Chinesischen Nachrichten zur Geschichte der Ost-Türken*. Wiesbaden, Otto Harrassowitz, 1958, I, p. 10). Or, à cette date, le terme de *Hou*, dans la littérature chinoise, désigne les peuples « occidentaux » de la Sogdiane et de l'Iran. Il est donc probable que cette remarque signale, en fait, l'usage de l'écriture sogdienne chez les *Türk* (on sait que l'alphabet dit « ouïgour », dont l'emploi se généralisera, au IX<sup>e</sup> siècle, pour noter le turc ancien dans une écriture cursive, n'est qu'une adaptation immédiate, au turc, de l'alphabet sogdien). Qu'il s'agisse d'une écriture empruntée paraît confirmé par une autre observation chinoise, qui ne contredit la précédente qu'en apparence : dans la notice sur les *Türk* (orientaux) insérée dans les annales de la Dynastie des *Souei* (581-617), il est dit (*Souei-chou*, 84, 1 a & sq.) qu'« ils ne possèdent pas d'écriture, si bien qu'ils expriment leurs conventions par des entailles faites dans une pièce de bois » (Liu MAU-TSAI, *op. cit.*, I, p. 41).

Il nous semble qu'on peut déduire, de ces trop brèves informations, que les *Türk* orientaux de Mongolie, dans la seconde moitié du VI<sup>e</sup> siècle, ne possédaient pas encore d'écriture propre, mais qu'il y avait parmi eux un petit nombre de lettrés utilisant l'écriture sogdienne. Reste à savoir si leur langue écrite était le sogdien (comme dans l'inscription de Bugut, le plus ancien texte connu émanant des *Türk*), ou si, dès cette époque, ils commençaient à se servir de l'alphabet sogdien pour noter le turc. Cette dernière hypothèse est fort plausible. Elle ferait remonter au Premier Empire *Türk* la genèse de la graphie cursive turque-ouïgoure. Mais il est en même temps probable que, dans les premières décennies de cet Empire, la langue officielle et diplomatique des souverains était le sogdien.



En ce qui concerne, en tout cas, les *Türk* occidentaux de la même époque, qui occupaient les confins des domaines iranien et byzantin, et exerçaient leur suzeraineté sur la Sogdiane, cette probabilité est proche de la certitude. Le premier souverain des *Türk* occidentaux, *Istämi*, frère de *Bumïn*, avait, peu après 565, pour ambassadeurs en Iran sassanide un groupe de Sogdiens, sous la direction d'un nommé *Maniaç*. Ce même personnage était ensuite, en 568, à la tête de l'ambassade qu'*Istämi* envoya à Byzance, et il remit au Basileus Justin II, de la part de son maître, une lettre en « caractères scythiques » (*γράμματα σκυθικά*), que l'Empereur byzantin se fit traduire par des interprètes (cf. Édouard CHAVANNES, *Documents sur les Tou-kiue (Turcs) Occidentaux*, édition anastatique, Adrien-Maisonneuve, Paris, sans date, d'un original de 1903, p. 234 & 235). Il est à peu près sûr que cet « écrit scythique » apporté par une ambassade composée de Sogdiens, et qui trouvait des interprètes à Byzance, où le turc, que l'on sache, n'était pas connu à cette date, était rédigé en sogdien, langue du commerce international de l'Asie Centrale depuis plusieurs siècles.

Il est tout naturel qu'en cette seconde moitié du VI<sup>e</sup> siècle, où le turc n'avait pas encore été fixé comme langue écrite de façon décisive, les premiers souverains des *Türk*, tant orientaux qu'occidentaux, aient eu recours à des scribes sogdiens, écrivant en leur langue, pour constituer leur chancellerie naissante.

∴

Les Sogdiens, qui jouaient, comme négociants, un rôle économique important dans l'Empire des *Türk*, y ont eu certainement une influence intellectuelle qu'on ne saurait sous-estimer. Ils ont également eu une part considérable dans l'expansion, parmi les Turcs, de deux grandes religions internationales, le bouddhisme, et, plus tard, à partir de la seconde moitié du IX<sup>e</sup> siècle, le manichéisme.

Le succès des missionnaires sogdiens qui, en 763, convertirent le souverain des Ouïgours de Mongolie au manichéisme ne doit pas faire oublier l'action antérieure d'autres Sogdiens, bouddhistes ceux-là, auprès des *Türk* du Premier Empire. Cette action était conjuguée avec celle qu'exerçait, en faveur de la propagation du bouddhisme en Asie Centrale, la diplomatie des Empereurs chinois appartenant aux diverses Dynasties de ce temps. Sauf en de brèves périodes de répression, le bouddhisme fut, en Chine, tout le temps que durèrent les Empires turc, puis ouïgour, la religion dominante de la Cour impériale. Les annales chinoises abondent en passages relatifs aux efforts faits pour répandre parmi les Turcs les doctrines sino-bouddhiques. Les documents sont beaucoup plus rares en ce qui concerne l'effort missionnaire des Sogdiens bouddhistes, mais le fait que l'inscription de Bugut, d'inspiration bouddhique, est écrite en sogdien est un indice significatif de leur influence.

Le type d'écriture sogdienne utilisé dans cette inscription est celui des manuscrits sogdiens bouddhiques (différent de celui des textes sogdiens chrétiens, ou manichéens). C'est lui qui, aux siècles suivants, sera adapté sys-

tématiquement à la notation du turc, pour donner l'alphabet turc-ouïgour, alphabet « national » des divers peuples turcs jusqu'à ce que l'expansion de l'Islam impose à la plupart d'entre eux l'écriture arabe. On peut donc considérer que le développement de l'écriture cursive, chez les Turcs, est lié initialement au bouddhisme sogdien.

Fascinés par l'idéologie toute différente qui anime les grandes inscriptions impériales des *Türk* de Mongolie au VIII<sup>e</sup> siècle, les turcologues, même les mieux informés, ont tendu à contester ou à minimiser l'influence du bouddhisme dans le Premier Empire des *Türk*. Cette tendance apparaît nettement, par exemple, dans l'article, d'ailleurs fort bien documenté, qu'Annemarie von GABAIN a consacré à l'expansion du bouddhisme parmi les Turcs, sous le titre (« Buddhistische Türkenmission » dans *Asiatica* : Festschrift Friedrich Weller, Leipzig, Otto Harrassowitz, 1954, 161-173). Elle considère comme superficielles, et, somme toute, opportunistes, les manifestations de piété bouddhique des premiers souverains des *Türk*.

Et pourtant, cette piété semble bien affirmée par plusieurs témoignages des sources chinoises. Certes, rien n'y est consigné quant aux rapports que le fondateur de l'Empire turc, *Bumïn*, entretenait avec le bouddhisme (dont l'inscription de Bugut l'affirme partisan *post mortem* !). Mais dès le règne de son fils Mou-han, le *mwyn* de l'inscription, qui s'étend de 553 à 572 et suit donc de très près la fondation de l'Empire, le souverain chinois de la Dynastie des Tcheou du Nord fait édifier, dans sa capitale de Tch'ang-an, entre 556 et 572, un temple bouddhique à l'usage des *Türk*, dont l'épigraphe, conservée dans sa rédaction chinoise, fait l'éloge du *Qayan* (Liu MAU-TSAI, *op. cit.* I, p. 38 & 39) : un tel acte officiel suppose la reconnaissance du bouddhisme par Mou-han, et une certaine pratique de cette religion par les *Türk* présents à Tch'ang-an.

Le successeur de Mou-han, T'a-po, le *t'sp'r* (*Taspar*) de l'inscription de Bugut, est présenté par les sources chinoises comme un bouddhiste fervent. Durant la période d'interdiction du bouddhisme, à partir de 574, par un Empereur chinois des Tcheou du Nord, c'est auprès de lui que se réfugient des moines bouddhistes, parmi lesquels un Indien, Jinagupta, qui, sous sa bienveillante protection, étudie et traduit des sūtras sanskrits (Liu MAU-TSAI, *op. cit.*, I, p. 36 & 37). Jinagupta, qui est peut-être l'auteur de la partie sanskrite de l'inscription de Bugut, « répandit le Salut par l'Enseignement bouddhique auprès du souverain et du peuple des *Türk* » (id., p. 38). Vers 576, un Empereur chinois de la Dynastie des Ts'i du Nord fait traduire en turc le *Nirvāna-sūtra* pour l'envoyer au *Qayan* (id., p. 34). Venu du pays des Ts'i du Nord, le moine Houei-lin endoctrine *Taspar*, qui fait construire un cloître bouddhique, importe des sūtras, s'adonne au végétarisme, à l'ascèse, à la circumambulation autour d'une pagode et d'une statue du Bouddha (id., p. 43).

*Taspar* (T'a-po) mourut en 581. L'inscription de Bugut est sans doute postérieure de peu à son décès, puisque son successeur y est désigné sous le nom de *nw'r γγ'n* (*Niwar Qayan*), et pas encore sous le titre de *İšbara Qayan* qu'il devait prendre peu après son accession au pouvoir. Les annales chinoises ne nous renseignent pas sur les rapports que ce nouveau souverain



des *Türk* entretenait avec le bouddhisme, mais ils ne devaient pas être mauvais, puisque l'inscription de Bugut, érigée au début de son règne, et qui présente un caractère officiel, est d'inspiration bouddhique. Un autre indice de ces bonnes relations est le fait que le moine Jinagupta continua de résider chez les *Türk* jusqu'en 584, ne les quittant que pour se rendre dans la Chine des Souei, qui venaient de fonder une nouvelle Dynastie favorable au bouddhisme (Liu MAO-TSAI, *op.cit.*, I, p.37).

Sans vouloir pour autant prétendre que le bouddhisme était alors profondément implanté parmi les masses des tribus nomades soumises aux Empereurs des *Türk*, il nous paraît raisonnable de considérer que cette religion avait des adeptes parmi les dirigeants turcs dès les débuts de leur Empire, et que les *Qayan* du VI<sup>e</sup> siècle lui étaient favorables en général.

∴

L'hostilité déclarée aux doctrines étrangères (donc au bouddhisme et au taoïsme) qu'exprimera, un siècle et demi plus tard, dans les inscriptions de l'Orkhon I et II (gravées en 732 et 735), l'Empereur turc de la Seconde Dynastie *Bilgä Qayan* n'était pas chez lui un sentiment natif. Les Annales des T'ang rapportent, en effet, que, dans les débuts de son règne, commencé en 716, il avait envisagé de construire une ville fortifiée et de faire édifier des temples bouddhiques et taoïstes, mais que son conseiller *Tonyuquq* l'en avait dissuadé, au nom des traditions nomades et d'un nationalisme guerrier (Liu MAU-TSAI, *op. cit.*, p. 172 & 173).

Ce nationalisme, qui s'était développé en réaction contre le protectorat chinois des années 630 à 682, avait assuré le succès de la « guerre d'indépendance » victorieusement menée par *El-teriš*, père de *Bilgä Qayan* et fondateur de la Seconde Dynastie des *Türk*. Il s'est accompagné d'un nationalisme linguistique, qui a imposé l'usage du turc dans les inscriptions et suscité l'invention d'un alphabet-syllabaire épigraphique « national », tout différent de l'alphabet sogdien, et qu'on a coutume d'appeler « runiforme ».

Depuis la publication de l'inscription de Bugut, nous ne partageons plus la croyance, générale chez les turcologues, d'une antériorité, pour la notation du turc, de cette écriture « runiforme » sur la cursive (sogdienne) dite « écriture ouïgoure ».

Nous avons déjà été amené à constater qu'aucune des inscriptions turques « runiformes » positivement datées n'était antérieure au règne de *Bilgä Qayan* (716-734), l'antiquité prétendue des inscriptions du Haut-Iénisséï n'étant qu'illusion : leur facture relativement « primitive » ne s'explique pas par une date ancienne, mais par le retard culturel de leurs auteurs ; les résultats des fouilles archéologiques menées dans les sépultures sur lesquelles elles sont gravées contredisent l'hypothèse d'une chronologie haute.

Il serait d'ailleurs curieux que le système graphique employé le premier pour noter la langue turque fût un système aussi clairement conçu pour l'épigraphie : cela forcerait à supposer que les Turcs ont gravé des épitaphes avant de posséder une écriture d'usage courant.

Puisque l'inscription de Bugut révèle l'usage officiel de l'écriture sogdienne (et de la langue sogdienne) dans les premiers temps de l'Empire des *Türk*, et que la cursive turque de très loin la plus courante est, aux siècles suivants, une simple transposition de l'écriture sogdienne, il y a tout lieu de croire que celle-ci a été la première employée, au VI<sup>e</sup> siècle pour noter le turc : ainsi, la traduction turque du *Nirvāna-sūtra* envoyée au Qaγan vers 576 et faite par un Chinois qui « maîtrisait les langages des Barbares des quatre points cardinaux » (Liu MAU-TSAI, *op. cit.*, p. 34), parmi lesquels le sogdien était une importante langue commerciale, fut très vraisemblablement écrite en caractères sogdiens.

∴

Nous pensons donc que le rôle des Sogdiens a été déterminant dans l'expansion de l'écriture parmi les Turcs dès les débuts de leur Premier Empire, fondé au milieu du VI<sup>e</sup> siècle, et qui s'étendait de la Sogdiane à la Mongolie. Nous avons précédemment signalé l'indication du *Tcheou-chou* (Annales de 557 à 581), la plus ancienne concernant l'écriture des *Türk*, affirmant qu'elle ressemble à celle des Sogdiens. Le rôle éducatif des Sogdiens parmi les *Türk* est d'autre part souligné, à une date située entre 607 et 615, par un haut dignitaire chinois qui dit à son Empereur : « Les Turcs sont, par eux-mêmes, simples et sans complication, et on peut semer la discorde entre eux ; malheureusement, il y a, vivant parmi eux, beaucoup de *Hou* (= Sogdiens), qui sont malins et roués, et qui les instruisent et guident ! » (Liu MAU-TSAI, *op. cit.*, p. 87).

Certes, l'influence culturelle de la Chine voisine était aussi importante, chez les *Türk* du Premier Empire, que celle des Sogdiens, mais le système graphique chinois n'était que très difficilement adaptable à la notation du turc. Au contraire, l'alphabet sogdien, dans sa simplicité phonétique, s'est immédiatement prêté à cette notation. Il a fourni aux Turcs, dès le début de leur Empire, une écriture cursive commode malgré quelques ambiguïtés, dont la forme classique fixée par les scribes turcs-ouïgours servira de modèle, au XIII<sup>e</sup> siècle, pour l'alphabet mongol, lui-même prototype de l'alphabet mandchou.

On connaissait déjà l'importance littéraire et religieuse de la langue sogdienne elle-même chez les Ouïgours manichéens, notamment par la grande inscription trilingue (sogdienne, turque, et chinoise) de Qara-balyasun, en Mongolie, des environs de 820. L'inscription de Bugut nous révèle maintenant la situation privilégiée du sogdien, comme langue écrite, dans l'entourage des premiers Qaγan des *Türk*, vers 580, cette fois dans un contexte bouddhique.

Il y a certainement encore beaucoup à attendre de recherches historiques et philologiques turco-sogdiennes, qui, malgré de brillants résultats déjà acquis, sont restées jusqu'à présent fragmentaires.



## L'INSCRIPTION D'UYUĞ-TARLIQ (IÉNISSÉÏ)

Les inscriptions turques archaïques du bassin de l'Iénisséï ont généralement une réputation d'obscurité. Cela provient surtout, nous semble-t-il, du caractère trop hâtif des travaux de leur principal éditeur, RADLOFF, qui, tout en étant un grand connaisseur des dialectes turcs vivants, manquait d'informations étendues sur l'histoire ancienne des langues turques. Les acquisitions importantes faites par la philologie turque au cours des dernières décennies, et notamment la découverte de sources aussi importantes que, par exemple, le « *Dīvān* » de Kāšgarī, ont permis de dresser un tableau relativement précis des principaux idiomes turcs du haut Moyen Age. Les travaux des linguistes, d'autre part, ont abouti à une vision plus correcte de la structure et de l'évolution des langues turques. Il semble possible, désormais, de reprendre avec plus de chances de succès l'étude minutieuse des inscriptions dites « de l'Iénisséï », qui comptent parmi les plus antiques monuments turcs. Nous avons, dans une conférence faite durant l'hiver 1951 au Centre d'Études Turques de Paris, proposé une interprétation nouvelle de l'Inscription d'*Uyug-Arxan*. Nous avons tenté ensuite, dans une communication au Congrès des Orientalistes à Istanbul en 1951, d'élucider quelques importants problèmes posés par l'inscription dite d'*Uyug-Tarliq* ; dans la discussion qui a suivi, M. K. GRÖNBECH, tout en acceptant certaines de nos hypothèses, a apporté, par ses remarques judicieuses, une amélioration importante à notre interprétation syntaxique. Tenant compte de ses observations, c'est donc avec son aide, dont nous lui sommes reconnaissant, que nous présentons cette étude.

Pour la description du site, du monument, et pour l'indication des travaux publiés à son sujet, nous renvoyons à l'ouvrage de M. Hüseyin Namık ORKUN, « *Eski Türk Yazıtları* », t. III, Istanbul 1940, pp. 31 et 32, où l'on trouvera également des reproductions photographiques. Le texte, tel qu'il apparaît clairement, et tel que l'ont relevé les turcologues précédents, se présente comme suit :

*1<sup>e</sup> ligne* : siz : el : ma : qunčuy : ma//uğln (:): ma : budn (:): ma : siz : ma : ltmš : yšm : da

*2<sup>e</sup> ligne* : tm : eltuğn : tutuq : bn / / tñri : elm : ka : elčisi : rtm : lti : bğ : budn : qa : bg : rtm.

(Remarquer la fin de la 1<sup>e</sup> ligne, rapportée en dessous et en boustrophédon ; la fin de la 2<sup>e</sup> ligne est incurvée vers le haut ; une croix sépare les deux lignes et coupe chacune d'elles à l'endroit indiqué par le signe // ; par (:), nous indiquons un signe de séparation qui a dû exister, mais est effacé par le temps).

Pour la lecture matérielle du texte, et sans préjuger de la ponctuation à introduire, nous adopterons la leçon suivante, qui ne diffère de celle de RADLOFF que par de légères nuances de vocalisme :

1<sup>e</sup> ligne : siz el-imä qunčuy-ima // oğlan-ima bodin-ima siz-imä altmış yašim-da

2<sup>e</sup> ligne : atim el-toğan tutuq bän // täñri elim-kä elčisi ärtim alti bağ bodin-qa bağ ärtim.

(Nous lisons *qunčuy* et non « *qončuy* » parce que l'étymologie chinoise *kung-chu* « princesse » est en faveur d'un vocalisme « u » de la 1<sup>e</sup> syllabe ; nous préférons *bodin* « peuple » à « *budun* » parce que le rapport de ce mot avec *bod* « tribu » nous paraît certain, et que le mongol *moji* « province » semble remonter à un prototype \**bodi(n)* ; toutefois, il n'est pas sûr qu'on n'ait pas ici une forme avec harmonie labiale : *bodun* ; nous avons opté pour la forme la plus archaïque, sans certitude pour la seconde voyelle, mais avec conviction pour la première : « o »).

Noter la séparation, par le signe « : » qui d'ordinaire distingue deux mots ou groupes de mots, des suffixes complexes *-ima*, *-imä*, ainsi que des datifs *-kä*, *-qa* et du locatif *-da*, qui tous paraissent considérés comme des parties du discours autonomes ; il y aurait là un indice en faveur de la théorie selon laquelle les suffixes turcs de la déclinaison sont d'anciens mots autonomes post-posés.

L'explication de l'inscription proposée par RADLOFF et conservée par M. H. N. ORKUN repose sur l'interprétation des suffixes complexes *-imä* / *-ima* comme datifs de la forme possessive de la 1<sup>e</sup> pers. sg., et sur l'interpolation, à la fin de la 1<sup>e</sup> ligne, après *yašim-da*, d'un mot « *adriltim* » « je me suis séparé (par la mort) », qu'on trouve en effet dans des épitaphes du même groupe. Les deux hypothèses sont liées, ces prétendus datifs devant servir de complément à « *adriltim* », ou plus exactement la forme verbale finie « *adriltim* » ayant été imaginée pour servir de « regens » aux prétendus datifs en question.

Or, il n'y a pas trace sur la pierre de cet « *adriltim* », ni d'une lacune pouvant lui correspondre. L'interpolation est donc à rejeter, et, par voie de conséquence, l'hypothèse selon laquelle les formes en *-imä* / *-ima* seraient des datifs. Un autre argument, purement philologique va contre cette hypothèse : on a certainement à la 2<sup>e</sup> ligne un datif possessif de la première personne du singulier, qui est en *-im-kä*, avec gutturale conservée, et non pas en *-im-ä*. Il serait difficile d'admettre que, dans le même texte bref, et à une ligne d'intervalle, on pût trouver ainsi deux formes divergentes du même mot représentant deux stades phonétiques nettement différents. Le datif *el-im-kä*



interdit pratiquement de considérer *el-im-ä* de la première ligne comme un datif.

L'observation que nous faisons ici revient à mettre en cause l'existence, dans les textes épigraphiques turcs anciens, des prétendus datifs en *-ä / -a*, qu'admet généralement une tradition dont Mlle. von GABAIN se fait l'écho au paragraphe 180 (p. 87) de son excellent ouvrage « *Alttürkische Grammatik* » (Leipzig 1941, 2<sup>e</sup> éd. 1950). Parmi les sept exemples donnés en cet endroit, deux (*biriyä* « nach Süden » et *quriya* « nach Westen ») sont à disjoindre, car ils relèvent de la postposition *iyä* (d'où : *iya* par assimilation vocalique) étudiée au paragraphe 277 (p. 136) du même ouvrage (= *bir(i) iyä*, *qur(i) iya*) ; quatre autres s'expliquent clairement (comme le suggère l'auteur en ce qui concerne « auslautendes q ») par l'assimilation de la gutturale initiale du suffixe à l'élément guttural final du radical suffixé : « *adaqa* » = *adaq-qa* ; « *suwsamaqa* » = *suwsamaq-qa* ; « *ögä* » = *ög-gä*, de \**ög-kä* ; « *biḡa* » = *biḡ-gä*, de \**biḡ-qa* ; ces formes n'ont rien d'étonnant dans des systèmes graphiques (« runiforme » ou diverses notations « uygur ») qui ne rendent pas compte des consonnes longues (ou « doubles ») ; l'unique exemple restant du paragraphe précité, *ač-a* (Türkische Turfan-Texte, II, A 37) appartient à une époque nettement postérieure au turc épigraphique ancien et s'explique phonétiquement par la chute de la gutturale initiale du suffixe *-qa* après la consonne complexe « č », ce qui constitue un cas particulier, différent de celui que nous considérons. Mlle. von GABAIN évoque en outre le cas des formes possessives (« an Possessiv-Suffixe »), qu'elle étudie en détail au paragraphe 193 (pp. 97-99) ; dans le passage consacré au datif (p. 98), si l'on met à part les formes de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> personne en *-ḡä / -ḡa* = *-ḡ-gä / -ḡ-ga* et *-n-gä / -ḡ-gä*, qui ont leur origine dans un suffixe à gutturale initiale, il ne subsiste, comme formes sans gutturale, que des formes de 1<sup>e</sup> personne en *-m-a* dont il est permis de contester le caractère de datif.

En effet, si l'on fait l'inventaire de ces formes en *-m-a* dans les textes épigraphiques anciens, on est d'abord frappé par le fait qu'elles ne se rencontrent que dans un nombre restreint de cas précis. Par exemple, dans les Inscriptions de l'Orkhon I et II, le double suffixe en question n'apparaît que dans l'expression *yaš-im-a* « dans ma (Ne.) année », avec un sens de *locatif de temps* bien différent de celui du datif. Il y a là, selon nous, non pas un datif, mais un cas adverbial en *-a / -ä*, originellement différent du datif en *-qa / -kä*, et dont on retrouve la trace dans des adverbes comme *uz-ä* « en haut » (cf. coman *üz-i* « son haut »). D'autre part, dans les inscriptions funéraires du groupe de celle qui nous occupe, les formes en *-m-a* apparaissent avec des mots désignant un nombre restreint d'êtres qui faisaient partie de l'entourage du défunt, mots qu'on retrouve ailleurs, dans les mêmes textes, avec le seul suffixe *-m* et en fonction *vocative*. De plus, dans les textes considérés, l'interprétation des formes en *-m-a* par le datif n'est pas nécessaire au sens, et fait même souvent difficulté, tandis qu'on obtiendrait une signification satisfaisante en leur donnant une fonction *vocative*. C'est précisément le cas ici, dans l'Inscription d'Uyug-Tarliq. Or, on connaît très bien en turc, et même en turc ancien (cf. A. von GABAIN, o.c., paragraphe 343, p. 154), comme en

mongol, une interjection *a / ä* dont le propre est de pouvoir être post-posée à un nom au cas absolu pour former une expression *vocative*. C'est selon nous cette interjection que nous avons, après des noms pourvus du suffixe possessif *-m* et au cas absolu, dans les mots en *-m-a / -m-ä* des Inscriptions funéraires de l'Iénisséï, tels qu'ici : *siz elim ä ! qunčuyım a ! oğlanım a ! bodinım a ! sizim ä !* « ô vous mes gens ! ô ma dame ! ô mes enfants ! ô mon peuple ! ô vous, les miens ! » Il s'agit donc d'un cas tout à fait différent, et de celui du datif, et de celui du cas adverbial en *-a / -ä* (dont l'intonation n'est évidemment pas la même que celle de l'exclamation *a! / ä!*, ce qui exclut toute confusion dans le langage parlé).

Ces expressions vocatives une fois reconnues et isolées, il nous reste à interpréter ce qui suit (« *altmiş.....bäg ärtim* »). Pour ce faire, nous avons d'abord supposé, le cas se rencontrant ailleurs, que la disposition même du texte, notamment sa répartition en lignes et sa coupure (signalée plus haut //) par une croix gravée dans la pierre, devait tenir compte de poses dans la prononciation (de même que la coupure de la première ligne, après « *qunčuyım a !* » correspond à un arrêt de la voix) ; si l'on observe en outre qu'il y a certainement des poses après les formes verbales finies « *ärtim* », on peut ponctuer comme suit (en notant les poses par des virgules) :

*altmiş yaşında, atım el toğan tutuq bän, täpri elimkä elçisi ärtim, altı bağ bodınqa bağ ärtim.*

Nous avons d'abord pensé, sur la base de cette division du texte en groupes de mots séparés par des poses, à traduire isolément ces groupes : « *altmiş yaşında* (sous-entendu : *bän*) » = « j'avais 60 ans » « *atım el toğan tutuq bän* » = « j'étais nommé El-Togan Tutuq » ; « *täpri elimkä elçisi ärtim* » = « pour ma nation céleste, j'étais son porte-parole » (avec *elim-kä*, datif d'intérêt, cf. A. von GABAIN, o.c., paragraphe 411 p. 172 : *biya başı*), c'est-à-dire « j'étais le porte-parole de ma nation céleste » ; « *altı bağ bodınqa bağ ärtim* » = « j'étais *bäg* de (proprement « pour » avec le même datif d'intérêt) six peuples fédérés » (*ba-ğ*, adj. deverb. de *ba-*, « *lier* », cf. A. von GABAIN, o.c. paragraphe 137, p. 76).

Mais M. K. GRÖNBECH (et c'est là son apport essentiel à notre travail, apport que nous tenons à souligner, en l'en remerciant) nous a fait observer qu'on obtenait un sens encore plus satisfaisant et une construction entièrement homogène en interprétant, non plus analytiquement, mais synthétiquement, ces divers groupes de mots, sur le modèle de tournures en tout point conformes à la structure du turc, et encore bien vivantes, telles que, par exemple, en osmanlı : « *otuz yaşında, adı Mehmet bir adam* » = « un homme de 30 ans, nommé Mehmet ». Ici, les groupes « *altmiş yaşında* » et « *atım el toğan tutuq* », peuvent en effet (et c'est la conception la plus logique) être considérés comme des épithètes complexes du mot *bän*. La pose que nous supposions après *bän* n'est plus alors une pose de fin de proposition, mais la pose, normale en turc, qui, dans toute phrase complexe, sépare le groupe du sujet (ici : « *altmiş...bän* » du groupe du prédicat. Le sens est alors : « Moi qui avais soixante ans et me nommais El-Togan Tutuq, j'étais ... etc. ».



Le nom du défunt, et l'emploi de divers mots, dans ce texte, appellent quelques commentaires.

Le titre de « *tutuq* », « gouverneur militaire » (du chinois, cf. A. von GABAIN, o.c., Glossaire, p. 345 a) est bien connu. Quant au mot composé « *el-toğan* », nous pensons que c'est un nom d'oiseau de proie ; le premier terme se retrouve dans Kāšgarī : *el-quš* « sorte d'épervier », où *el* est interprété (peut-être à tort) au sens de « méchant » ; nous croyons devoir rapprocher du mongol classique *eliye*, ordos *elē* « milan » (Mostaert) ; le second terme n'est autre que *toğan*, osm. *doğan* « faucon (et divers oiseaux voisins) » ; nous serions tenté de donner à « *el-toğan* », en raison du sens précis du mongol *elē*, la valeur de « milan ». L'emploi, comme noms propres d'hommes, de noms d'oiseaux est courant en turc.

Le mot *el* contenu dans les formes *elim ä!* et *elim-kä* de notre texte est tout autre : c'est le mot qui, en turc ancien, désigne à la fois l'état de paix entre tribus, l'unité politique formée par des tribus pacifiées sous un même chef, et plus généralement le pays et même « les gens », en traduisant le premier « *elim* » par « mes gens », nous avons préféré le sens vague, qui nous paraissait mieux convenir comme expression générale précédant l'énumération précise « *qunčuyim ... etc.* » ; mais c'est sous toute réserve que nous proposons ce choix : on pourrait aussi admettre, non sans vraisemblance, que le sens politique, qui apparaît dans le second « *elim (-kä)* » et dans le dérivé *el-či* « porte-parole d'un *el*, ambassadeur », est aussi celui du premier terme (« mon pays ! » ou « ma nation », « mon royaume », etc.). Rien ne permet à ce sujet une opinion définitive.

En traduisant « *qunčuy* » (chinois « princesse ») par « dame », nous pensons que ce terme, qui prend place généralement, dans ces épitaphes, parmi les noms de membres de la famille (cf. ici *oğlanım*), n'est qu'un titre honorifique donné à l'épouse des gens de haute condition ; selon nous, il s'agit ici de l'épouse du mort.

Tout en rappelant l'incertitude du sens de « *elim* » dans la première ligne, nous proposerions d'établir et de traduire comme suit le texte de l'Inscription d'Uyuğ-Tarlıq (en notant par « - » les séparations de suffixes explicitement indiquées sur la pierre) :

*siz el-im ä! qunčuy-im a! oğlan-im a! bodin-im a! siz-im ä! altmış yaşim-da, atim el toğan tutuq bän, täñri elim-kä elčisi ärtim, alti bağ bodin-qa bäg ärtim.*

« Ô vous mes gens (ma nation ?) ! ô ma dame ! ô mes enfants ! ô mon peuple ! ô vous, les miens ! moi qui, âgé de soixante ans, me nommais le Gouverneur El-Toğan (Milan ?), j'étais le porte-parole de ma nation céleste, j'étais *bäg* de six peuples fédérés. »

## EINE INSCRIFT VOM OBEREN JENISSEI ALS QUELLE ZUR GESCHICHTE ZENTRALASIENS

Unter den zahlreichen Grabinschriften in alttürkischer Sprache aus dem Gebiet des Oberen Jenissei ist eine der interessantesten die Inschrift *Altin-Köl II*. Sie wurde auf dem rechten Ufer des Flusses *Abakan*, nicht weit von der gleichnamigen Stadt, entdeckt und befindet sich heute im Museum von *Minusinsk*. Sie wurde von RADLOFF, Hüseyin Namik ORKUN und MALOV untersucht und trägt in der 1952 von MALOV herausgebrachten Edition der Inschriften vom Jenissei die Nummer 29.

Der Fundort dieses Epitaphs ist ein alter Begräbnisplatz in der Nähe eines Sees mit dem Namen *Altin Köl*, das bedeutet „Goldener See“. Dieser See weist an sich nichts Bemerkenswertes auf und liegt auch nicht in einem Gebiet, in dem Gold gefunden wurde. Sein Name „Goldener See“ muß also eine symbolische Bedeutung haben, die - unserer Meinung nach - mit dem kulturellen Einfluß Chinas zu erklären ist, der in früher Zeit bei den türkischsprechenden Ostvölkern verhältnismäßig stark war. In der Tat ist in der chinesischen Kosmologie der Name für Gold „Kin“ zugleich die allgemeine Bezeichnung für Metall, und das Metall ist unter den fünf Elementen der chinesischen Überlieferung eng mit dem Tod verbunden : Werkzeuge und Waffen aus Metall vernichten das Leben, indem sie die Pflanzen abschneiden und Tiere und Menschen töten.

Der „Goldene See“ ist also symbolisch gesehen ein „See der Toten“, weil er aus unbekanntem religiösen Gründen zum Bestattungsort ausersehen worden war. Wir werden noch sehen, daß der Text der Inschrift eine bemerkenswerte Bestätigung für den Symbolwert des Goldes, genauer gesagt des Metalls im Bezug auf den Tod enthält.

Die Inschrift *Altin Köl II* umfaßt acht Zeilen, von denen vier unsere besondere Aufmerksamkeit beanspruchen sollen. Die Lesungen, die bis jetzt veröffentlicht wurden - auch die letzte von MALOV - erscheinen uns nicht befriedigend. Sie beruhen alle auf der ersten Interpretation von RADLOFF, die etwas voreilig war. Vergleichen wir die Wiedergabe der Inschrift, wie sie 1889 durch die Finnische Gesellschaft für Archäologie unter dem Titel „Inschriften vom Jenissei“ veröffentlicht wurde mit den photographischen Tafeln des Atlanten von RADLOFF und mit den Lesungen der darauf folgenden Herausgeber, so kommen wir zu einer neuen Lesung, die sich in der Deutung



mehrerer Buchstaben unterscheidet und uns weit mehr befriedigt. Diese bis jetzt unveröffentlichte Lesung soll nun hier vorgeschlagen werden.

Wir lesen hier die vier historisch wichtigsten Zeilen wie folgt : sie entsprechen den Zeilen 5 und 8 der Edition MALOV, doch glauben wir, daß sie in Wirklichkeit der Anfang des Epitaph sind. Sie enthalten eine sehr kurze Biographie, die mit der Erinnerung an die Geburt des verstorbenen Helden beginnt :

- 1) *On ay eltti, ögüm. Oglin togdim, ärin ulgattim.*
- 2) *Elimda tört tögündim. Ärdämim ücün, İnanču Alp Sangun (boltim)*
- 3) *Är ärdäm ücün Töpüt kanka yalabač bardim, Käl(mä)tim.*
- 4) *Är ärdäm bolsar, andag ärmış. Essiz män ! Altun kırka kertim.*

Wir schlagen die folgende Übersetzung vor :

- 1 - „Zehn Monate hat sie mich getragen, meine Mutter. Ich bin als Junge geboren, ich bin herangewachsen zum Mann.
- 2 - Ich habe die vier Ecken meines Landes durchstreift.  
Durch meine Tapferkeit (bin ich geworden) *İnanču Alp...*
- 3 - Kraft mannhafter Tapferkeit bin ich als Botschafter zum Khan von Tibet gereist. Ich bin nicht zurückgekehrt.
- 4 - Wenn man mannhaft Tapferkeit besitzt, kann es so geschehen. Für mich ein Unglück ; in die Steppe des Goldes bin ich eingetreten.“

Die Wörter *İnanču Alp* bedeuten „Mann des Vertrauens“, beziehungsweise „Held“ und geben aller Wahrscheinlichkeit nach die Titel des Verstorbenen wieder. Ihnen folgte ein dritter Titel, der wegen des schlechten Zustandes, in dem sich der Stein befindet, nicht mit Sicherheit gelesen werden kann. Es war vielleicht das Wort *sangun* „General“. Um eine sinn-gemäße Lesung der Buchstaben zu erzielen, betrifft unsere Abweichung von der Lesung MALOVs im Wesentlichen zwei Buchstaben, die sich beide am Ende der Zeile befinden und so gut wie ausgelöscht sind :

Am Ende der dritten Zeile zwischen *käl...* und ... *tim* liest MALOV „r“ und erhält so ein Wort *käl(ü)rtim* mit zu ergänzender Schreibung des „ü“. Dies bedeutet „Ich habe gebracht“ - ergibt jedoch keinen befriedigenden Sinn, da es keine Ergänzung hat ; ein weiterer Einwand gegen MALOVs Lesung liegt in der Tatsache, daß überall sonst in den alttürkischen Inschriften das „ü“ dieses Verbuns *kälür* ausgeschrieben ist. Die auf dem Stein verbliebenen Spuren erlauben ebenso die Lesung „m“ anstelle des „r“. Wir bevorzugen diese Lesung, die die Form *kälmätim* ergibt und somit den völlig befriedigenden Sinn „ich bin nicht zurückgekehrt“. Genau diese Bedeutung des negierten Verbuns *kälmä-* ist in einem analogen historischen Kontext (der das Verschwinden eines in ein fernes Land gesandten Botschafters betrifft) in einer anderen Inschrift vom Oberen Jenissei (*Uybat I*, letzte Zeile) gut belegt. Dort haben es die Herausgeber richtig verstanden :

*yalabač barıpan, kälmädingiz, bägimiz !*

„Als Botschafter weggegangen, seid Ihr nicht zurückgekommen, mein Beg !“

Am Ende der vierten Zeile, zwischen *k...* und ...*rka*, wird von MALOV ein Buchstabe, von dem nichts als ein vertikaler Strich geblieben ist, als „p“ in-

terpretiert. MALOV liest *kaparka*, Dativ eines Wortes *kapar*, das in den Inschriften nicht belegt ist, und dem er unter Bezugnahme auf das Verbum *kap-* „sich einer Sache bemächtigen“ die Bedeutung „(Kriegs)beute“ zuweist. Weil sich jedoch hieraus - wörtlich betrachtet - befriedigender Sinn ergibt, macht er aus *Altun Kapar* ein hypothetisches Toponym. Es erscheint uns einfacher, den fraglichen Buchstaben als ein „i“ zu lesen, welches ebenfalls den sichtbar gebliebenen vertikalen Strich enthält. Wir lesen also *kirka*, Dativ von *kir*, ein Wort, das in der Bedeutung „unbebautes Land, Steppe“ wohl bekannt ist. Unter Bezugnahme auf die Totensymbolik, die das Wort *altun* „Gold, Metall“ aufweist - dieses Symbol findet sich in den Inschriften des Oberen Jenissei, in dem „goldenen Köcher“ *altun keš* umgürtet von den Toten, wieder - glauben wir, daß es sich hier um die „Steppe des Goldes“ im Sinne von „Steppe der Toten“ handelt, dem Aufenthaltsort der Verstorbenen in einem imaginären Jenseits nach einer bei den Nomaden heimischen Geographie.

Die erste Zeile gibt eine verhältnismäßig primitive Zusammenfassung des Lebens des Helden in seiner Jugend wieder. Man wird vor allem auf den Satz „sie hat mich getragen zehn Monate, meine Mutter!“ aufmerksam. Die in Frage stehenden Monate - *ay* „Mond“ - sind Mondmonate und eine Schwangerschaft von der Dauer von ungefähr neun Sonnenmonaten erstreckt sich normalerweise über eine Zeitspanne von zehn Mondphasen.

Dieser Satz findet sich wortgetreu in der benachbarten Inschrift *Altin Köl I* wieder. Es handelt sich also um eine stereotype Ausdrucksweise, die zu einer gewissen Zeit in der Bestattungsliteratur mehr oder weniger in Mode gewesen ist.

Will man den Grund für das Vorkommen dieser Ausdrucksweise in den Grabinschriften verstehen, so sollte man sich die Tatsache vor Augen halten, daß die alttürkisch sprechenden Völker des Oberen Jenissei in ihren Grabinschriften keinerlei Kalenderchronologie benutzten, sondern häufig an Stelle eines Todesdatums das Alter angaben, in dem der Held gestorben war. Das ist der Fall in unserer Inschrift. Dort wird nach unserer Lesung in der Zeile sechs (Zeile vier der Ausgabe MALOVS) dieses Alter wie folgt angegeben :

*säkkiz kırk yašima* „in meinem achtunddreißigsten Jahr“.

Einige der Verfasser von Grabinschriften des Oberen Jenissei haben die etwas einfältige Idee besessen, an der Stelle, an der wir das Geburtsdatum des Verstorbenen angeben, zum Ausgleich das anzuzeigen, was man das „Geburtsalter“ nennen könnte, das heißt die Zahl der Monate, die seine Mutter ihn getragen hatte.

Weil diese Zahl aus den oben dargelegten Gründen immer mit zehn berechnet wurde mußte diese Angabe auf die Dauer monoton und ungenau erscheinen. Das führte dann auch sehr bald zum Verschwinden dieses einfältigen Brauches.

Was den Gehalt der zweiten Zeile anbetrifft, so könnte man daran zweifeln, ob für *elimdä tört tägzindim* die Übersetzung „ich bin viermal in meinem Lande gereist“, die man auf den ersten Blick in Erwägung ziehen könnte, gerechtfertigt ist. Jedoch das Zeugnis verschiedener lebender



Türksprachen, besonders des Türkeitürkischen, wo *dört dönme* „nach jeder Richtung durchstreifen“ bedeutet, läßt uns zu der im übrigen auch befriedigenderen Interpretation „ich habe mein Land in den vier Richtungen durchstreift“ neigen, das heißt : nach Osten, nach Süden, nach Westen und nach Norden - um bei der in den alttürkischen Texten üblichen Aufzählungsordnung der Himmelsrichtungen zu bleiben. Man muß hier *tört* (oder *dört*) „vier“ - wie es in dem türkeitürkischen Ausdruck gut belegt ist - als ein Adverb des Ortes und nicht der Zeit verstehen. Der Text zeigt hier den Helden als einen großen Reisenden, der sein Land nach jeder Richtung hin durchstreift hat - zweifellos als Beauftragter in verschiedenen Missionen. Auf diese Weise war er gut darauf vorbereitet, auf Botschaft ins ferne Tibet geschickt zu werden. Die gleich darauffolgende Nennung seines Titels *İnancu* „Mann des Vertrauens“, abgeleitet von türk. *inan-* „glauben, Vertrauen haben“, will gewiß besagen, daß diese Reisen nicht reines Vergnügen bedeuteten, sondern in Zusammenhang mit politischen oder militärischen Aufgaben standen.

Den interessantesten historischen Gehalt unserer Grabinschrift enthält gewiß die dritte Zeile „Kraft mannhafter Tapferkeit bin ich als Botschafter zum Khan von Tibet gereist. Ich bin nicht zurückgekehrt“.

Was uns betrifft, so haben wir sehr erstaunt festgestellt, daß keiner der Herausgeber der Inschrift dieser Aussage, die im übrigen mit Ausnahme des letzten Wortes *kälmätim* sehr gut verstanden worden ist, eine besondere Bedeutung beigemessen hat. Alle haben den eigentlichen Satz richtig übersetzt, und zwar als Bezeichnung einer Gesandtschaft der Türkvölker aus dem Gebiet des Abakan zum Khan von Tibet (*töpüt kan*). Aber keiner hat sich bemüht, die unserer Meinung nach sehr wichtige historische Bedeutung dieses sehr klaren Teiles des epigraphischen Dokumentes zu erhellen. Die Herausgeber der Inschriften des Oberen Jenissei haben, da sie vor allem mit der philologischen Interpretation beschäftigt waren, es im allgemeinen vernachlässigt, die historische Interpretation zu vertiefen. In dieser Beziehung ist die Studie über die Grabschrift vom Oberen Jenissei, deren Edition sogar in rein linguistischer Hinsicht noch ziemlich mittelmäßig und mit vielen Fehlern behaftet ist, sehr oberflächlich behandelt worden.

Mit Ausnahme der Inschriften vom Orkhon und der Tonyukuk-Inschrift, deren historischer Inhalt in zahlreichen Arbeiten - zuerst in denen von THOMSEN - gut erläutert wurde, ist die alttürkische Epigraphik im Hinblick auf historische Untersuchungen doch sehr ungenügend erforscht.

In diesem Zusammenhang ist die Gleichgültigkeit der traditionellen Turkologie gegenüber dem Problem, das uns hier beschäftigt, besonders überraschend. Eine Gesandtschaft der türkischsprechenden Völker des Abakan-Gebirges zum König von Tibet ist keine alltägliche Begebenheit, und eben dies müßte die Neugierde eines Wissenschaftlers erwecken.

Dennoch begnügen sich die Herausgeber damit, daß sie die betreffende Passage praktisch ohne Kommentar übersetzen, als ob es sich um eine ganz selbstverständliche Sache handle.

Was uns betrifft, so wollen wir versuchen herauszufinden, unter welchen Umständen und zu welcher Zeit ein so bemerkenswertes und so außergewöhnliches Ereignis stattgefunden haben könnte.

Zunächst müßten wir feststellen, welcher politischen Einheit dieser verstorbene Botschafter, dem man am Abakan eine Stele mit Grabinschrift errichtet hat, angehört hat, dessen Grab, weil ja der Held „nicht zurückkehrte“, lediglich ein Zenotaph sein konnte. (Man hat im übrigen auch unter der Stele keine Bestattung gefunden.)

In einem Punkte stimmen alle Zeugnisse, sowohl die chinesischen als auch die alttürkischen, überein : das Gebiet des Oberen Jenissei nördlich des Ostteils des Sayan-Gebirges, heute etwa das autonome Gebiet der Chakassen in Sowjetisch-Südsibirien, war zur Zeit der alttürkischen Inschriften der Herrschaftsbereich der alten Kirgisen, der *Kirkiz* der Orkhon-Inschriften.

Diese *Kirkiz* sprachen Türkisch, gehörten aber einer Stammeskonföderation an, die sich völlig unterschied von den eigentlichen *Türk*, mit denen sie in ständiger Feindschaft lebten. Ihr anthropologischer Typus, der von den Chinesen mit Erstaunen beschrieben wurde, war überwiegend „nordisch“ : weiße Hautfarbe blondes oder rotes Haar, blaue oder grüne Augen. Ihre physische Erscheinung war also im Durchschnitt anders als die der eigentlichen *Türk*, besonders jener aus der Mongolei. Letztere scheinen für die Chinesen einen weniger auffallenden Anblick geboten zu haben, da sie mehr mit mongoloiden Elementen gemischt waren, wobei sie aber auch einen starken Anteil eines dem iranischen Typus nahestehenden Elementes zeigten.

Die heutigen Kirgisen haben, nach ihrer Wanderung nach Südwesten in das gegenwärtige Gebiet der Kirgisischen SSR einen völlig anderen stark mongolisierten physischen Typus. Dies erklärt sich zur Genüge durch ihr langes Zusammenleben mit verschiedenen mongolischen Völkerschaften seit dem dreizehnten Jahrhundert, besonders mit den *Kalmük*. Der Raub mongolischer Frauen, der in der kirgisischen Überlieferung seit ihrem Abzug aus dem Gebiet des Oberen Jenissei gut belegt ist, hat gewiß bei dieser auffallenden Veränderung ihres anthropologischen Typus eine große Rolle gespielt. Wie dem auch sei, es ist aufgrund der chinesischen Quellen, die mindestens bis ins sechste Jahrhundert christlicher Zeitrechnung zurückgehen, sicher, daß die *Kirkiz*, oder die Altkirgisen des Oberen Jenissei, türksprachig waren, seit dem Zeitpunkt, wo sie unter diesem Namen als eine völkische Einheit bekannt wurden.

Wollte man die Kirgisen aus der türkischen Gesellschaft ausschließen mit dem Einwand, daß ihr durchschnittlicher physischer Typus „nordisch“ gewesen sei, so würde man einen fundamentalen Wertungsfehler für den Begriffsinhalt des Terminus „türkisch“ begehen. Dieser bezeichnet nämlich generell eine ganz bestimmte Sprache und Kultur, ohne in historischer Zeit jemals irgendeiner anthropologischen Einheit entsprochen zu haben. Es ist die Natur des Hirten- und Kriegernomadentums, sei es indoeuropäisch oder türkisch, daß es auf dem Gebiet der ehelichen Verbindungen (durch Heirat oder Konkubinat) völlig eklektisch ist. Die Steppennomaden nehmen in den



Expansionsperioden ihre Frauen dort, wo sie sie finden, ohne sich im geringsten um deren ethnische Zugehörigkeit zu kümmern. Ihre Stammestraktionen sind fast immer exogam. Sie zeigen sogar eine gewisse Vorliebe für fremde Frauen, wer diese auch immer waren. Diese Neigung besteht auch bei den Osmanen fort, und ist bei den heutigen Türken noch längst nicht erloschen.

Unter diesen Umständen entbehrt es jedes wissenschaftlichen Sinnes, von einer „türkischen Rasse“ zu sprechen, und, im Zusammenhang mit der vorgefassten Meinung, die man dazu hat, die alten Kirgisen ausschließen zu wollen, weil sie blond oder rot waren. Man wundert sich, wie gewisse, sonst ernsthafte heutige Wissenschaftler, eine derart jeden Sinnes entbehrende Anschauung vertreten können.

Aber kehren wir zu unseren alten Kirgisen des Oberen Jenissei zurück und bemühen wir uns herauszufinden, in welcher Art von Verbindung sie zu den Tibetern gestanden haben können, denn dies ist ja die Kernfrage, die sich aufgrund einer völlig eindeutigen Angabe der Inschrift stellt.

Was die Datierung der in der alttürkischen Sprache des Oberen Jenissei verfassten Inschriften betrifft, (deren Sprache bis auf wenige Einzelheiten mit der der *Türk* in der Mongolei übereinstimmt und wodurch bewiesen ist, daß es sich um eine gemeinsame Literatursprache und nicht um eine Dialektsprache handelt), so treffen sich die Überlegungen der Philologen, und die Untersuchungen der Archäologen, die versucht haben, die in den Gräbern gefundenen Gegenstände zeitlich zu bestimmen, in der gleichen Schlußfolgerung: die Gegenstände stammen aus der Zeit zwischen dem VII. Jahrhundert und dem Ende des X. Jh.; die überlieferte Sprache kann zwischen dem ausgehenden VIII. Jahrhundert oder dem VII. Jh. und der Mitte des X. Jh. angesetzt werden.

Wir müssen also innerhalb dieser chronologischen Abgrenzung eine Epoche finden, in der die Kirgisen die Gelegenheit oder den Wunsch haben konnten, Beziehungen zu den Tibetern anzuknüpfen.

Nun, die historischen chinesischen Quellen unterrichten uns mit ziemlicher Genauigkeit über die Epoche zwischen dem Ende des VII. Jh. und der Mitte des X. Jh., wo die Tibeter eine wichtige Rolle in der Welt der türkisch-sprechenden Völker spielen konnten. Die Tibeter waren innerhalb der Grenzen des heutigen Tibet eingeschlossen geblieben und hatten sie erst um das Jahr 760 christlicher Zeitrechnung in einer bedeutenden Expansion nach Norden und Nordosten überschritten, wobei sie sich die großen Unruhen in den chinesischen Militärkolonien, die bis zu dieser Zeit die Nordgrenzen Tibets überwacht hatten, zunutze machten.

Man weiß auch, daß sich um 840-850 der Machtbereich der Tibeter etwa über die Süd-Ost-Hälfte des heutigen *Sin-kiang* und über die gesamte Provinz *Kan-su* erstreckte.

Obwohl sie damals immer noch rund zwölfhundert Kilometer vom Lande der Kirgisen am Oberen Jenissei entfernt waren, hatten sie sich doch im Vergleich zu ihrem alten Wohngebiet im Hochland von Tibet, das vom Abakan-Gebiet circa 2000 Kilometer entfernt ist, ihnen beträchtlich genähert.

Man weiß schließlich aus den chinesischen historischen Chroniken, daß die Macht der Tibeter in den Gebieten nördlich und nordöstlich von Tibet etwa zwischen 850 und dem Beginn des X. Jahrh. unter den vereinten Angriffen der *Uygur*, der *Tangut* und der Chinesen zusammenbrach, und daß sie sich dann in das eigentliche Tibet zurückgezogen haben.

Die Tibeter mögen in der Folgezeit noch einige Streifzüge nach den nördlich von ihrem Lande gelegenen chinesisch-türkischen Oasen unternommen haben. Sie waren aber ohne Zweifel nach ihrer Vertreibung aus Scha-tschou (Tun-huang) im Jahre 848 durch eine Revolte chinesischer Patrioten sicherlich nicht mehr in der Lage, im Ostteil von Zentralasien politisch oder militärisch die Rolle zu spielen, welche die Kirgisen des Oberen Jenissei irgendwie veranlaßt haben könnte, mit ihnen durch die Entsendung eines Botschafters diplomatische Beziehungen aufzunehmen.

Der Zeitabschnitt also, in dem die Tibeter für die Kirgisen von Interesse waren, und sie sich nicht zu weit von deren Land entfernt befanden, läßt sich daher auf die Zeit von etwa 760 bis zur Mitte des neunten Jahrhunderts abgrenzen.

Aber von 760 bis 840 waren die Kirgisen von den tibetischen Besitzungen im Süden durch das Reich der Uiguren in der Mongolei, das 744 auf den Resten des osttürkischen Reiches errichtet worden war, gehemmt. Während dieses Zeitraumes waren die Uiguren mit China verbündet und kontrollierten die Verbindungen zwischen dem Oberen Jenissei und dem von den Tibetern besetzten Gebiet. Es scheint also, daß die Kirgisen damals auf die Hochtäler des Jenissei beschränkt waren und hier wohl oder übel ihre Volkskräfte in einem relativen Zustand des Friedens zusammenhielten. Diese Kräfte, allzulange zusammengedrängt, kamen im Jahre 840 zu einem plötzlichen Ausbruch in Richtung auf die Mongolei, wo die seit 763 zum Manichäismus bekehrten uigurischen Häuptlinge eine Zivilisation des Friedens entwickelt hatten, die zwar ein wesentlicher Faktor des kulturellen Fortschritts unter der türkischsprechenden Bevölkerung war, aber ein wenig wirksames Mittel darstellte, um eine militärische Vormacht zu behaupten.

Im Jahre 840 fielen die Kirgisen plötzlich in den Norden der Mongolei ein und verjagten die Uiguren, besetzten ihre Hauptstadt am Orchon-Fluß, an der Stelle wo sich später die von den Mongolen Kara-Balgasun genannte Stadt befand.

Die Uiguren wanderten nach Süden aus, stießen dann mit den Tibetern in dem Gebiet, das sie noch jetzt behaupten, im Süd-Osten von Sin-kiang zusammen und im Norden setzten sie den Kampf gegen die Kirgisen fort.

Das ist genau genommen die Zeit um 840, als die Kirgisen des Oberen Jenissei und die Tibeter gemeinsam Feinde der Uiguren waren und ein Interesse hatten, sich im Hinblick auf eine militärische Aktion gegen die Uiguren miteinander abzustimmen, die, wie ihre späteren Erfolge im Tarimbecken beweisen, immerhin eine beachtliche Macht darstellten. Wir denken daher, daß für die Entsendung einer kirgisischen Gesandtschaft aus dem Abakan-Gebiet, dem Hauptzentrum der Stammesföderation der Kirgisen, gerichtet an den König der Tibeter, der damals noch für einige Jahre der



Gebiet über den Südwesten des Tarimbeckens war, mit größter Wahrscheinlichkeit die Zeit etwa zwischen 840 und dem plötzlichen Verfall der tibetischen Macht um 850 in Frage kommt.

Die Tatsache, daß in der Inschrift gesagt wird, daß der kirgisische Botschafter „nicht zurückgekommen sei“, würde uns dazu führen, anzunehmen, daß seine Mission wegen der Verdrängung der Tibeter nicht zu einem guten Erfolg geführt werden konnte und also in die Zeit bald nach 848 gesetzt werden muß, den Zeitpunkt der ersten großen Niederlagen der tibetischen Besatzungstruppen im Gebiet von Tun-huang und in Kan-su. Ohne, daß man bei der Bestimmung des Zeitpunkts dieser kirgisischen Gesandtschaft zum König von Tibet zu genau ist, kann man sie vernünftigerweise in die Mitte des 9. Jahrhunderts der christlichen Zeitrechnung setzen, das erlaubt es, die Inschrift von Altin-Köl II um 850 zu datieren. Das ist aber für die Chronologie der Inschriften des Oberen Jenissei ein wertvoller Anhaltspunkt. Wir denken also, daß die Inschrift, die wir kommentiert haben, ein wichtiges Dokument für die Geschichte der Beziehungen zwischen den Kirgisen des Oberen Jenissei und den Tibetern in der Mitte des 9. Jahrhunderts darstellt. Wir besitzen im übrigen keinen bekannten Text, der Tatsachen dieser Art erwähnt. Das erklärt sich daraus, daß die Chinesen, die für diese Zeit unsere besten Informanten für alles, was die türkischsprechenden Völker und die Tibeter betrifft, sind, zu diesem Zeitpunkt mit einem Mal von Kirgisen und Tibetern abgeschnitten waren, die durch ständige Kriege der einen oder der anderen gegen die Uiguren sich in einer außerordentlich unruhigen Situation befanden.

Unser Text ist also ein einzigartiges Zeugnis für die Geschichte Zentralasiens um 850 und er muß in gleichem Maße selbst die für politische Ereignisse gleichgültigsten Linguisten interessieren, da er es gestattet mit einer weitgehenden Genauigkeit eine der Inschriften des Oberen Jenissei zu datieren, über deren Chronologie die Turkologen bisher die Antwort schuldig blieben.

Wir beenden diese Untersuchung der Inschrift von *Altin-Köl II* mit einer kurzen etymologischen Bemerkung, die den türkischen Namen von Tibet, *Töpüt*, betrifft, der, in unserem Text in dem Ausdruck *töpüt kan* „Khan von Tibet“ erscheint.

In dem sogdischen Teil der uigurischen Inschrift von Kara-Balgasun (dem wesentlichen Teil, weil der türkische Text, mit Ausnahme weniger Zeilen verstümmelt oder bis zur Unleserlichkeit zerstört ist), und die um 810 datiert werden muß, wird Tibet *Töbät* genannt. Unser Text schreibt, wie die Orchon-Inschriften I und II, *Töpüt* mit einem *ü* in der Plene-Schreibung der zweiten Silbe. Das System der Schreibung des Alttürkischen, das zwischen *ö* von *ü* nicht unterscheidet, gestattet auch eine Lesung *Tüpüt*, aber das mongolische *Töbö* (das ein mit der sogdischen Bezeichnung identisch älteres *Töbät* ersetzt) spricht für ein *ö* und nicht für ein *ü* in der ersten Silbe.

Die traditionelle Lesung *Tüpüt* bei den Turkologen berücksichtigt nicht die türkisch-mongolischen Gegebenheiten, sondern allein die arabisch-persische Vokalisierung *Tubbet* mit *u* in der ersten Silbe (türkische

Entsprechung : *ü*, in der Klasse der vorderen Vokale), die sich auch ganz einfach mit dem Nichtvorhandensein des *ö* sowohl im Arabischen als auch im Persischen erklärt. Im Übrigen ist die arabische und persische Vokalisierung nicht feststehend, denn es gibt im Arabisch-persischen die Sekundärformen *Tibbet* und *Tibet*, auf diese letzte Form geht unsere Bezeichnung von Tibet zurück. Die Reduplikation des *b* in den arabischen Formen dient der arabischen Aussprache als Ersatz für den ihr fehlenden harten (stimmlosen) Konsonanten *p*. Alle diese arabisch-persischen Formen können sehr wohl auf ein ursprüngliches *Töpät* wie auch auf ein angenommenes (erschlossenes) *Tüpät* zurückgehen.

Nun ist aber die Vokalisation *ö* in der ersten Silbe des alttürkischen Wortes durch das aus dem XIII. Jh. überlieferte, mongolische *Töböť* sichergestellt. Es handelt sich um die Angleichung von *Töpät* an das Mongolische zur vollen Vokalharmonie bei Ersetzung des *p*, das in der klassischen mongolischen Aussprache nicht vorhanden ist, durch *b*.

Es bleiben also ausgesondert zwei konkurrierende türkische Formen, *Töpät* und *Töpüt*. Diese Duplizität der Form ist in sich ein etymologischer Fingerzeig, denn das türkische Wort, welches „Berggipfel“ bedeutet, (osmanisch *tepe*) hat im Alttürkischen zwei parallele Formen *töpä* und *töpü*. Wir sind der Ansicht, daß es sich bei dem Endkonsonanten *-t* um das alte türkisch-mongolische *Plural -t* handelt, das im Alttürkischen sogar postvokalisch belegt ist (zum Beispiel in *urungut*, Plural von *urungu* „Krieger“). Ebenso sind *Töpät* (erschlossen durch das sogdische *Töbät* und das mongolische *Töböť*) und *Töpüt*, welches in den Inschriften vom Oberen Jenissei und denen aus der Mongolei belegt ist, unserer Meinung nach zwei parallele türkische Formen, die „Berggipfel (pl.)“ bedeuten und damit Tibet ganz richtig als das Land der hohen Berge im wahrsten Sinne des Wortes bezeichnen.

Unser Name für Tibet geht also über arabisch-persische Vermittlung auf die alte türkische Bezeichnung „Land der Berggipfel“ zurück. Es gibt im übrigen dafür keine tibetische Etymologie.



## NOTES DE TOPONYMIE TURQUE ANCIENNE

Parmi les inscriptions turques anciennes de Mongolie, celles dues au Kagan uygur *Täpripä bolmiş El-etmiş Bilgä Kagan*, qui régna de 748 à 759, se signalent par l'abondance des données géographiques qu'elles contiennent. Nous proposerons ici, à la faveur de deux textes connexes qui nous paraissent particulièrement clairs, d'identifier trois dénominations géographiques qui y forment une série cohérente.

La 8<sup>e</sup> ligne de l'Inscription uygur de Šine-usu éditée par G. J. RAMSTEDT (*Zwei uigurische Runeninschriften in der Nord-Mongolei*, Helsinki 1913, p. 21) et la 7<sup>e</sup> ligne de la face Est (« 22<sup>e</sup> » selon les éditeurs, mais 7<sup>e</sup> selon Talat TEKIN et nous-même) de l'Inscription dite « de Tariat » (M. ŠINWXÜÜ, *Tariatın Orxon bičgiyn Šine Dursgal*, Ulaan-Baatar 1975, p. 31), ou « du Terxin (gol) » (S. G. KLJAŠTORNYJ, *Terxinskaja Nadpis'*, in *Sovetskaja Turkologija*, n° 3, 1980, p. 91) contiennent un même passage, que la comparaison des deux monuments permet de restituer comme suit :

*kara kum ašmiş, kögärdä, komür tagda, yar ögüzdä üč tuglig türük bodunka, anta, yettinč ay tört yegirmikä, (? tägdim).*

« Alors, le 14 de la 7<sup>e</sup> Lune, contre trois Bannières de la Confédération Türük qui avaient franchi le *Kara-kum* et venaient du *Kögär*, du *Kömür-tag*, et du *Yar-ögüz* . . . »

Bien que la fin du passage soit lacunaire, le contexte, corroboré par l'historiographie chinoise, permet de comprendre clairement que, le 14 de la 7<sup>e</sup> Lune d'une année qui, dans la suite chronologique du récit, précède immédiatement l'Année du Mouton (743), et qui est donc celle du Cheval (742), soit le 18 août 742, les troupes du futur Kagan uygur ont livré bataille à trois contingents *türük* venus respectivement des 3 lieux mentionnés après avoir franchi (du Nord au Sud) le « Sable Noir », *Kara-kum* = chinois *Hei-sha*, désert de sable situé au Nord des monts *Yin-shan* et de la grande boucle du *Huang-ho*, ainsi que l'a établi K. CZEGLÉDY (*Čoğay-quzi, Qara-qum, Kök-öng*, in *Acta Orientalia Hungarica* XV, 1—3, 1962, p. 57).

Il nous faut donc chercher la localisation de *Kögär*, *Kömür-tag*, et *Yarögüz* au Sud du *Hei-Sha* (Gobi du Sud-Est) où étaient alors *Türük* et *Uygur*. Pour cela, un examen étymologique s'impose tout d'abord.

Le mot *kögär* nous paraît devoir être rapproché d'un autre nom géographique bien connu, *kögmän* (*Tannu ola*). Ce dernier est presque certaine-



ment un dérivé augmentatif en *män* (cf. *kara-man* « tout noir ») de *kök* « bleu, vert ». Nous serions donc amené à supposer une formation en *kög-är*. Toutefois, la suffixation fait difficulté. En effet, un suffixe *-är* après *kök* n'est connu que dans une forme verbale : *kög-är-* « bleuir, verdier » (en parlant de la végétation). Mais on peut supposer que *kögär* provient d'une réduction syllabique de l'aoriste (participe) *kögürür*, comme *bar* « existant », provient de *bar-ir*, ou encore qu'il s'agit d'un participe aoriste en *-r* d'un verbe dénominatif (non attesté !) en *ä*, formé, par exemple, comme *küç-ä-* « s'efforcer », de *küç* « force ». Dans l'un ou l'autre cas, le sens paraît bien être « bleuisant, verdissant ».

Or, dans la zone probable de localisation des trois toponymes qui nous intéressent, il existe un lieu qualifié de « bleu/vert » dans la toponymie chinoise : c'est la « Grande Montagne Bleue », *Ta-ch'ing-shan* (chinois *ch'ing* « bleu/vert » = turc *kök* « id. »), située dans la partie orientale des chaînes montagneuses qui bordent, au Nord, la vallée du *Huang-ho*. Bien que les deux massifs montagneux soient souvent confondus dans la cartographie occidentale, le *Ta-ch'ing-shan* est, globalement, au Sud-Est du *Yin-shan* (= *çogay-kuzi*, cf. CZEGLÉDY, o. c., pp. 57-59), comme le montrent les cartes chinoises actuelles, l'ensemble *Yin-shan* + *Ta-ch'ing-shan* occupant, approximativement, un espace limité, au Nord, par le 42<sup>e</sup> degré de latitude, au Sud par le 41<sup>e</sup> degré ; à l'Est, par le 109<sup>e</sup> degré de longitude, et à l'Ouest par le 111<sup>e</sup> degré.

Les versants Sud du *Ta-ch'ing-shan* ont une végétation naturelle herbeuse (« verdoyante »), et sont actuellement mis en culture. Raison de plus pour que nous proposons l'équivalence : *Kögär* « Verdoyant » = *Ta-ch'ing-shan*.

Le syntagme *kömür tag* est immédiatement traduisible en « Montagne de charbon ». Encore convient-il de préciser quel sens donner, ici, à *kömür*. On sait que ce mot désigne le « charbon de bois », comme il ressort, vraisemblablement, de son étymologie (dérivé de *köm*, osmanlı *göm-* « enterrer » : le procédé primitif de carbonisation du bois consiste en une combustion partielle sous terre battue). Mais il peut aussi désigner la « houille » (surtout en combinaison avec *taş* « pierre » : *taş kömür* « charbon de pierre »).

Cette « Montagne de Charbon » peut être une montagne boisée où l'on peut fabriquer du charbon de bois. Mais ce type de montagne (appelée en turc ancien *yış*, et non *tag*) est absent de la zone considérée. S'agirait-il donc de « houille » ? Cette hypothèse peut tout d'abord paraître étrange à nos esprits d'Européens, pour qui la houille est une acquisition technologique bien postérieure au VIII<sup>e</sup> siècle, époque des Inscriptions de Tariat et de Sine-usu. On connaît, vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, l'étonnement que suscita le témoignage de Marco Polo (éd. Louis Hambis, *La Description du Monde*, Paris 1955, p. 147) :

« Il est vrai que par toute la province du Catai, il y a une manière de pierres noires qui s'extraitent des montagnes, et qui brûlent en faisant flammes comme bûches : elles se consomment tout entières comme le charbon de bois... »

Marco Polo poursuit son récit en indiquant que l'usage de la houille est courant dans toute la Chine.

Remarquons par ailleurs que les montagnes qui bordent au Nord la grande boucle du *Huang-ho* renferment d'importants gisements de charbon, qui affleurent à la surface du sol. C'est actuellement une zone d'extraction de houille importante.

De plus, il est souvent question, dans l'historiographie chinoise, parmi les lieux fréquentés par des tribus turques (*Türük* ou *Uygur*), d'une « Montagne Noire », *Hei-shan* (cf. Liu Mau Tsai, *Die chinesischen Nachrichten zur Geschichte der Ost-Türken*, Wiesbaden 1958 ; II, p. 776), qu'on peut localiser à l'Ouest de la Bannière des *Urat*, sur la rive Nord du *Huang-ho* (id., p. 615, note 963). Étant donné que, dans leurs énumérations de lieux, les Turcs anciens et les *Uygur* suivent normalement un ordre d'Est en Ouest (conformément au cours du Soleil !), la situation de cette « Montagne Noire », au Nord du Fleuve Jaune et à l'Ouest du *Ta-ch'ing-shan (Kögär)*, convient parfaitement pour une identification avec notre *Kömür-tag* « Montagne de Charbon », cité immédiatement après *Kögär*. La relative proximité des deux endroits est aussi en accord avec le fait que les Bannières (*tug*) des *Türük* qui s'y trouvaient respectivement cantonnées se sont rejointes dans la bataille contre les *Uygur*.

Nous proposons donc de voir dans le *Kömür-tag* une montagne carbonifère correspondant à la « Montagne Noire », *Hei-shan*, de l'historiographie chinoise.

Si nous suivons la logique de notre démonstration, nous devons chercher maintenant le *Yar-ögüz*, 3<sup>e</sup> mentionné, à l'Ouest du *Hei-shan* et non loin de lui, toujours, dans la zone Nord de la boucle du *Huang-ho*.

Le mot *ögüz* est bien connu. Il désigne un cours d'eau important, grande rivière ou fleuve, notamment le *Huang-ho* : *Yašil ögüz*, dans les Inscriptions de l'Orkhon (I, Est, 17 et II, Est, 15).

Quant à *yar*, c'est un mot qui désigne une « faille » du sol, notamment une faille où un cours d'eau a son lit. Ce terme est encore très vivant dans presque tout le domaine turc (*yar, jar*). Il paraît bien être à rapprocher, étymologiquement, de la racine verbale *yar-* « fendre ». On aurait alors un cas—peu fréquent mais nullement isolé—de racine pouvant fonctionner à la fois comme nom et comme verbe. La voyelle est longue à l'origine (*türkmen yār*), ce qui incite à un rapprochement avec le mongol *ja'ara-* « se disjoindre ».

Il s'agit donc de la « Rivière de la Faille », d'un cours d'eau important coulant dans une faille, et qui, si nos suppositions sont fondées, doit se trouver au Nord du *Huang-ho*, vers l'Ouest de la partie septentrionale de sa grande boucle, à proximité relative de l'ancien *Hei-shan*.

Or, un tel cours d'eau est bien connu des géographes : le « bras Nord » du Fleuve Jaune, au pied du *Lang-shan* (« Montagne des Loups »), emprunte, au Sud-Ouest de la zone dudit *Hei-shan*, une faille géologique caractéristique, parfaitement visible avec son bord septentrional escarpé. Entre ce bras et le



cours principal du *Huang-ho* prend place une zone inondable, sillonnée de canaux naturels, propice à la végétation herbeuse, si recherchée des nomades pasteurs (elle est aujourd'hui mise en culture).

Nous proposons donc de voir dans le *Yar-ögüz* des deux Inscriptions uygur le « bras Nord » du *Huang-ho*, et plus précisément, en raison du contexte (proximité du *Kömür-tag* = ancien *Hei-shan*, lui-même relativement voisin du *Kögär* = *Ta-ch'ing-shan*), sa partie septentrionale, approximativement au Nord du 41<sup>e</sup> parallèle, entre le 107<sup>e</sup> méridien et le 108<sup>e</sup> ou un peu plus à l'Est.

L'interprétation historico-géographique que nous donnerions du passage précité des Inscriptions de Tariat et de Sine-usu serait la suivante :

Au cours de l'été 742, période de troubles dynastiques graves chez les *Türük* (« T'u-küe Orientaux »), trois Bannières (*tug*) de *Türük*, après avoir, du Nord au Sud, franchi le Gobi Sud-oriental (*Kara-kum*), s'étaient installées respectivement dans trois endroits, voisins entre eux, situés au Nord de la boucle du Fleuve Jaune et offrant des pâturages à leurs chevaux, à savoir, d'Est en Ouest le « Verdoyant », *Kögär* (*Ta-ch'ing-shan*), la « Montagne de Charbon » *Kömür-tag* (ancien *Hei-shan*), et les bords du « Fleuve de la Faille », *Yar-ögüz* (bras Nord du *Huang-ho*). Elles firent ensuite mouvement pour se rejoindre et livrer bataille aux *Uygur*, en un lieu non précisé au Nord du Fleuve Jaune.

On sait, par les Inscriptions uygur et par l'historiographie chinoise, que les *Uygur* furent vainqueurs dans cet important combat, le 18 août 742 (14 de la 7<sup>e</sup> Lune d'une Année du Cheval = 1<sup>e</sup> année *T'ien-pao*). Avec leurs alliés du moment, les *Basmil* et les *Karluk*, ils poursuivirent les *Türük*, dont le Kagan éphémère fut tué au jour *ting-ch'eu* de la 8<sup>e</sup> Lune de la même année, 8 septembre 742. Son successeur fut *Ozmiş Kagan*, avant-dernier Kagan des *Türük* (742—744), qui devait être tué à son tour, tout comme, un an plus tard, son frère cadet et successeur. Les *Uygur*, qui, entre-temps, avaient subjugué les *Basmil* et les *Karluk*, exercèrent alors l'hégémonie, à partir de 745, dans l'ensemble des territoires qui constituent aujourd'hui la Mongolie.



## UN MANUSCRIT CHINOIS ET TURC RUNIFORME DE TOUEN-HOUANG\*

*British Museum Or. 8212 (78) et (79)*

Étude introductive de James HAMILTON

Le manuscrit Or. 8212 (78), ancienne cote Ch. 0014, du British Museum fut trouvé par Aurel STEIN en 1907 dans la grotte aux manuscrits de Touen-houang. Il était composé de six fragments selon Aurel STEIN, qui ajoute, cependant, que les fragments *b* et *c* se joignent pour ne faire qu'un, de même que les fragments *e* et *f* (cf. Aurel STEIN, *Serindia*, p. 924). On voit d'après le fragment *a*, le plus grand et le plus complet des fragments, qu'il s'agissait d'un rouleau d'environ 30 cm de large<sup>1</sup>. Le fragment *a* comporte un joint du papier, tandis qu'un deuxième joint est partagé entre les fragments *e* et *f*, qui devaient néanmoins, dans l'axe du joint, se trouver plus ou moins éloignés l'un de l'autre. Il y a, en outre, un autre petit fragment, le Ch. 0053, devenu Or. 8212 (79), qui semble faire partie du même manuscrit, bien que STEIN ne l'indique pas comme tel (cf. *Serindia*, p. 925). On remarque, enfin, que sur la face du rouleau écrite en turc, le papier a été préalablement réglé à raison de 2,5 cm entre les lignes en laissant des marges d'environ 2 cm.

Le manuscrit fut édité sous la désignation de Manuscrit III dans l'étude que Vilhelm THOMSEN consacra dans le *Journal of the Royal Asiatic Society* de 1912, aux pages 181 à 227, aux manuscrits turcs en caractères runiformes rapportés par Aurel STEIN de Miran et de Touen-houang<sup>2</sup>. Il faut noter que THOMSEN, dans son édition, appelle « *b* » le fragment *d* de STEIN, et « *c-d* » le *b-c* de STEIN, tandis qu'il s'abstient de toute allusion aux fragments *e* et *f* comme, bien entendu, au fragment Ch. 0053 devenu Or. 8212 (79). Quant à

\* En collaboration avec J. HAMILTON.

<sup>1</sup> On sait que le format standard des feuilles de papier utilisées pour les documents officiels sous les T'ang et sous les Cinq Dynasties (VII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles) était d'un pied chinois sur un pied et demi, c.-à-d. 30 cm de large sur 45 de long. Cf. FUJIEDA Akira, "The Tunhuang Manuscripts", Part 1, *Zinbun*, n° 9 (1966), p. 28 ; et *Catalogue des Manuscrits Chinois de Touen-houang (Fonds Pelliot chinois)*, I, p. XV.

<sup>2</sup> Cf. Vilhelm THOMSEN, « Dr. M. A. Stein's Manuscripts in Turkish 'Runic' Script from Miran and Tun-huang », *JRAS*, 1912, pp. 215-217.

l'autre face du manuscrit, qui ne porte que du chinois, personne n'y a prêté jusqu'à présent une attention particulière : STEIN indique seulement « caractères chinois de date postérieure » (*Serindia*, p. 924), alors que THOMSEN, qui a fait son étude du texte turc à partir de photographies, a probablement tout ignoré de l'autre face du manuscrit. Or, cette autre face présente en fait un intérêt non négligeable.

On remarquera, tout d'abord, qu'à partir du joint du grand fragment *a* débute, sur le côté chinois, deux textes de lettres différentes qui sont collées tête-bêche et dont les lignes d'écriture courent, par conséquent, en sens opposés. Sur le côté turc, en revanche, les lignes se suivent par-dessus le joint sans en tenir compte. Or, c'est là une preuve évidente que le texte turc a été écrit après la réunion des deux feuilles correspondant aux deux lettres chinoises ; et il paraît, de surcroît, évident que ces deux lettres chinoises, bien distinctes mais réunies tête-bêche en un rouleau par le joint, sont des documents premiers, écrits antérieurement au texte turc. D'ailleurs, vu le soin de l'écriture des lettres en question, dont des bribes subsistent sur d'autres fragments aussi, et vu la stricte ordonnance de cette écriture dans la forme épistolaire, qui veut notamment qu'on remonte à la ligne devant un caractère se rapportant à un supérieur, il ne peut guère s'agir que d'originales ou, à défaut, de belles copies d'archives, qu'en tout état de cause on n'aurait sûrement pas écrites au dos d'un manuscrit turc<sup>3</sup>. C'est donc le texte turc runiforme qui aurait été écrit au dos des lettres officielles chinoises, jointes tête-bêche en un rouleau, lequel avait peut-être, au bout d'un certain temps, été vendu comme papier d'occasion. Dans un troisième temps, le papier a servi à des exercices d'écriture et au griffonnage de notes diverses en chinois. Sans doute sont-ce ces griffonnages interlinéaires qui ont fait dire à Aurel STEIN que les caractères chinois du manuscrit étaient « of later date ».

Examinons à présent les textes des lettres officielles se trouvant sur le fragment *a*, à commencer par la plus complète. En voici ma traduction :

« Votre sujet, Tch'ong-t'ao 崇縉, déclare qu'au neuvième jour de la lune actuelle il a humblement reçu l'ordre écrit de la main impériale 手詔 le quinzième jour de la onzième lune. Votre sujet avait précédemment annoncé (à Votre Majesté) que le commissaire illégal au commandement de la préfecture de Ts'in 偽秦州節度使, Wang Tch'eng-hieou 王承休 avait abandonné sa place forte pour s'enfuir. [Votre Majesté] a spécialement accordé ses éloges. J'ai été l'humble objet de la faveur auguste (*houang* 皇?) ; le décret pourpre a daigné venir ici au loin. Alors, j'ai mesuré (? *tsai-tch'ouai* 載揣) ... ».

En tout premier lieu, il est à remarquer que Wang Tch'eng-hieou, le commissaire illégal au commandement de la préfecture de Ts'in, est un personnage connu par divers textes historiques de l'époque des T'ang postérieurs, et l'on sait, notamment par l'*Ancienne Histoire des Cinq Dynasties*, chapitres XXXIII et LI, que ce fut le jour *ki-tch'ou* de la dixième lune de la troisième

<sup>3</sup> Il était alors d'usage dans les bureaux de l'administration chinoise de joindre, souvent tête-bêche, en un rouleau les différentes pièces officielles à conserver. Cf. notamment FUJIEDA A., *op. cit.*, p. 29.



année *t'ong-kouang*, soit le 18 novembre 925, qu'il abandonna sa place forte et s'enfuit. Quant à l'auteur de la lettre, Tch'ong-t'ao, il s'agit naturellement du grand général Kouo Tch'ong-t'ao 郭崇韜 que l'empereur Tchouang-tsong des T'ang postérieurs avait, peu de temps auparavant, envoyé à la conquête du pays de Chou 蜀, qui coïncidait avec l'actuel Sseu-tch'ouan plus une partie adjacente du Kan-sou, dont justement la préfecture de Ts'in, à environ 350 km à l'ouest de Tch'ang-ngan sur le cours supérieur du Wei-ho. Kouo Tch'ong-t'ao avait donc écrit à l'empereur après la fuite de Wang Tch'eng-hieou du 18 novembre 925, et l'empereur y avait répondu le quinzième jour de la onzième lune, soit le 3 décembre 925. Kouo Tch'ong-t'ao dit avoir reçu la lettre de l'empereur « le neuvième jour de la lune actuelle », ce qui doit vouloir dire le neuvième jour de la douzième lune, qui était le 27 décembre 925. Sans doute a-t-il répondu à l'empereur presque aussitôt après, mais en tout état de cause sa lettre fut écrite avant le 21 février 926, date à laquelle il fut assassiné sur l'ordre de son correspondant impérial, qui le soupçonnait de vouloir s'installer à son compte dans les territoires nouvellement conquis. Voilà ce qui permet de fixer avec une parfaite certitude le *terminus a quo* du texte turc en caractères runiformes écrit au dos de cette lettre : le manuscrit turc runiforme est forcément postérieur à l'année 925. A cette date, il faudrait, selon toute vraisemblance, ajouter quelques années de plus pour laisser au document chinois le temps de perdre sa valeur d'actualité en Chine propre, et de trouver, peut-être en tant que papier d'occasion, le chemin du lointain Touen-houang. Pour ce qui est du *terminus ad quem*, on peut dire, puisqu'il provient de la grotte aux manuscrits de Touen-houang, qu'il est antérieur à la fin du X<sup>e</sup> siècle. Ainsi nous tenons un exemple de manuscrit en turc runiforme datable du milieu ou de la dernière moitié du X<sup>e</sup> siècle. C'est bien la preuve que cette écriture s'employait encore en plein X<sup>e</sup> siècle, au lieu de s'éteindre au IX<sup>e</sup> siècle comme le laissent entendre THOMSEN et d'autres. Dans ces conditions, ne conviendrait-il pas d'examiner de plus près, en vue d'éventuelles révisions vers le bas, les raisons qui ont fait généralement attribuer au VIII<sup>e</sup> ou au IX<sup>e</sup> siècle les autres manuscrits en turc runiforme ?

Maintenant, toujours sur le fragment *a*, si l'on regarde par-delà le joint, on aperçoit, écrits en sens inverse par rapport au premier texte et en bas de ligne, trois caractères chinois, qui sont *je* 日 (seule la moitié gauche inférieure subsiste) *kao* 高 *p'in* 品, c'est-à-dire « ... jour, (le fonctionnaire eunuque de) degré élevé... ». Il semble s'agir d'une partie inférieure de la première ligne d'une deuxième lettre officielle. Or, à bien scruter le fragment *d* (appelé *b* chez THOMSEN), on arrive à distinguer sur le bord déchiré de droite du morceau de papier la partie de gauche de la ligne de caractères chinois que voici : *tch'en* [?]-*houei yen kin yue*... 臣 讞言 今 月 // // //, c'est-à-dire : « Votre sujet [?]-houei déclare que... de la lune actuelle ». Tout donne à croire qu'il s'agit du début de la même ligne que celle dont on vient de voir la partie inférieure sur le fragment *a* : il manquerait deux caractères entre *yue*, « lune » du fragment *d* et *je*, « jour », du fragment *a*, qui auraient indiqué le quantième jour de la lune actuelle, et peut-être après *kao-p'in* « fonctionnaire eunuque de 'degré élevé' », le nom dudit fonctionnaire. Ainsi, la première

ligne se lit en passant du fragment *d* au fragment *a* : 臣<sup>1</sup> 徽言今月 [ ? ] [ ? ]  
日高品 [ ? ] [ ? ] \* Votre sujet [?]-houei déclare que le [ ? ]-ième jour de la lune  
actuelle le (fonctionnaire eunuque de) degré élevé [un tel ?] », et puis,  
remontant à la deuxième ligne sur le fragment *d*, le texte poursuit :  
至奉宣齊到 \* arriva et présenta le message impérial. En venant nous  
apporter... ». Plus loin, après une lacune<sup>4</sup>, on peut reconnaître sur les  
fragments *e* et *f* d'autres bribes de ce qui paraît être la même lettre :

//// 化及 /// 雨露 /// 焦枯路 /// 春 /// 污 ////

A présent, cependant, que nous venons de constater que le texte chinois s'enchaîne presque sans interruption entre les fragments *a* et *d*, retournons les feuilles pour examiner les conséquences que cette donnée nouvelle entraîne pour l'ordonnance du texte turc. THOMSEN (*op. cit.*, p. 216) a cru, en effet, à une lacune entre le fragment *a* et le fragment *d* (qu'il appelle *b*), mais il ressort de notre étude du texte chinois au recto du manuscrit qu'une telle lacune n'existe pas. Voici donc comment je propose de restituer le texte turc depuis la ligne 12 du fragment *a* jusqu'à la ligne du fragment *d* que THOMSEN appelle 3, mais que j'appelle 16 puisque le fragment *d* doit s'enchaîner directement sur le fragment *a* :

- |      |                                     |              |
|------|-------------------------------------|--------------|
| (12) |                                     | Yñilmasr :   |
|      |                                     | yanılmasar : |
| (13) | bılga : BUL /// azmasr : yi         |              |
|      | bilgä : bol [maz :] azmasar : yi-   |              |
| (14) | r ĉ i : BULmaz : /// lma ///        |              |
|      | r ĉ i : bolmaz : [yanı] lma[z : b-] |              |
| (15) | itkač i : YUQ : a //////////////    |              |
|      | itkači : yoq : alzmaz : yirči :]    |              |
| (16) | YUQ ::                              |              |
|      | yoq ::                              |              |

La traduction en est : « Si on ne se trompait pas, le sage n'existerait pas ; si on ne s'égarait pas, le guide n'existerait pas. Il n'y a pas de scribe qui ne se trompe pas ; il n'y a pas de guide qui ne s'égare pas. »

Avant de terminer ces remarques, je voudrais aborder un autre point d'interprétation de l'édition de THOMSEN qui a son importance pour l'histoire de la langue turque. Il s'agit du texte d'un proverbe commençant à la ligne 4 du fragment *a* que voici :

- |     |                                     |                  |
|-----|-------------------------------------|------------------|
| (4) |                                     | miñ : kiš i : yü |
| (5) | zin : bılgin ĉ a : bür : kiš i : aT |                  |
| (6) | ĩ(n) : bĩ (:)lgU ::                 |                  |

<sup>4</sup> Compte tenu du fait que les feuilles de papier utilisées devaient mesurer 45 cm de long (cf. la note 1 plus haut), on peut calculer l'étendue de la lacune en déduisant de 45 cm la largeur du fragment *a* depuis son joint jusqu'à la première colonne de caractères chinois (6,5 cm) et la largeur du fragment *d* (10,5 cm), plus 2 cm jusqu'au joint du fragment *e*, soit 19 cm au total, ce qui laisse 26 cm (45 - 19 = 26).



THOMSEN (*op. cit.*, pp. 216 et 217) a lu *miñ kişi yüzin bil (i) ginčä bir kişi atı bil(i)g o*, pour traduire « One man's name (i.e. one individual) with the faces of a thousand men on the strength of his wisdom, – that is wisdom », c'est-à-dire « Le nom d'un homme (i.e. un individu) avec les visages de mille hommes par la force de sa sagesse – c'est cela la sagesse ». Il ajoute en note que *bilgo* devrait, selon l'orthographe normale, se lire *bil(i)g o*, mais serait peut-être pour *bilg(ä) o*, « c'est cela le sage » ; et que *o* est une forme tardive pour *ol*. Sur la foi de cet exemple, *o* figure dans la *Alttürkische Grammatik* de A. von GABAIN, § 191, comme une variante en vieux turc, certes inhabituelle, du pronom postposé *ol*. Or, je suis persuadé que THOMSEN, bien qu'il ait lu correctement toutes les lettres du texte runiforme, s'est trompé dans sa façon de les interpréter ; et la première indication en serait le singulier embarrassé de sa traduction. Voici l'interprétation que je propose de donner au texte en question, sans rien changer, d'ailleurs, aux lectures de THOMSEN : *miñ kişi yüzin bilginä, bir kişi atı(n) bilgü*, ce qui voudrait dire « Plutôt que de connaître mille personnes par leurs visages, mieux vaut connaître une seule par son nom »<sup>5</sup>. Pour ce qui est de la traduction « plutôt que » que je donne du gérondif en *-ginčä, bilginčä*, la *Alttürkische Grammatik*, § 436, lui attribue le sens déjà voisin de « avant que », tandis que Kāşğarī offre plusieurs exemples de ce gérondif au sens de « plutôt que, au lieu de, etc. », dont notamment (*Divān*, I, p. 337 de l'édition Atalay) *kül ürgünčä köz ürsä yeg*, « plutôt que de souffler sur la cendre, il vaut mieux souffler sur la braise ». Quant à ma lecture de « bi(:)lgU » comme *bilgü* au lieu de *bil(i)g o*, la première remarque qui s'impose est que dans ce texte l'emploi d'une lettre pour la lettre correspondante de l'autre classe, qu'elle soit de la classe antérieure ou postérieure, est très fréquent. Pour le cas particulier de l'emploi de la voyelle postérieure « U » après une consonne de la classe antérieure je crois pouvoir relever dans notre texte encore deux exemples : « agU » à la dernière ligne du fragment *e* et « nUk » à la dernière ligne du fragment *d*. D'ailleurs, s'il fallait lire *bil(i)g o*, on s'attendrait à trouver les deux points « : » de séparation, très réguliers dans ce texte, entre les deux mots. Pour ce qui est des deux points très pâles qu'on aperçoit insérés entre « bi- » et « lgU », ils représentent vraisemblablement quelque faute d'écriture à moitié effacée. Je lis donc *bilgü*, qui est le « nécessaire impersonnel » ou « supin » en *-gü* (cf. J. DENY, *Grammaire*, p. 926) du verbe *bil-*, « savoir, connaître », signifiant « il faut connaître, mieux vaut connaître ». On peut comparer cette phrase du *Qutadγu Bilig* (édition R. R. Arat, ligne 306) : *bügü sözlämiş söz eşitgü ögü*, « il faut écouter et méditer la parole prononcée par un sage ».

Reste à expliquer le « n » effacé de *atın*. C'est bien à *atın* qu'on s'attendrait en effet pour faire pendant à *yüzin*, et la phrase a certainement été rédigée une première fois ainsi. Pourquoi aurait-on voulu ensuite effacer cet

<sup>5</sup> On peut traduire également « Plutôt que de connaître les visages de mille personnes, mieux vaut connaître le nom d'une seule », si on estime que *yüzin* et *atın* représentent l'accusatif plutôt que l'instrumental.

« n » ? Il est à supposer que dans un deuxième temps on aurait entendu la phrase autrement : on aurait pris *ati* pour le sujet et *bilgü* pour son attribut. Les formations verbales en *-gü/-yu* s'emploient effectivement très souvent comme attribut ou adjectif indiquant ce qui est « à faire ». POPPE (*Grammar of Written Mongolian*, pp. 112-113) appelle la forme mongole analogue un *nomen futuri*, c'est-à-dire un « participe futur ». On a donc pu comprendre *bir kiši ati bilgü* comme « le nom d'une seule personne est à connaître » ou « doit être connu », « avant que de connaître les visages de mille personnes ».

J'arrête ici mes remarques sur le manuscrit Or. 8212 (78), et renvoie pour le reste à l'étude de mon ami le professeur Louis BAZIN.

J.H.

#### Étude de Louis BAZIN

La découverte sinologique faite par James R. HAMILTON sur ce manuscrit est d'un vif intérêt pour les turcologues, car elle permet de dater avec une bonne approximation (seconde moitié du X<sup>e</sup> siècle) un texte qui se révèle ainsi comme le plus ancien recueil actuellement connu de proverbes turcs.

S'il est vrai qu'on rencontre çà et là dans les inscriptions runiformes de Mongolie, au VIII<sup>e</sup> siècle, quelques sentences d'allure proverbiale, on ne trouve, en langue turque, un ensemble cohérent de proverbes, au sens précis du terme, d'une antiquité comparable que dans le *Divân* de Kāšgarī, rédigé à partir de 1070 environ, donc postérieur d'une centaine d'années au manuscrit Or. 8212 (78), ancien Ch. 0014, du British Museum.

Aussi croyons-nous opportun d'examiner attentivement ce document vénérable, afin de compléter l'étude très cursive qu'en avait faite Vilhelm THOMSEN il y a plus de soixante ans (*JRAS*, 1912, pp. 215-217). Ce savant n'avait donné une interprétation, d'ailleurs peu stricte, que des 14 lignes bien lisibles du fragment le plus important (« a »). Pour les 5 lignes du fragment qu'il nomme « b » (appelé « d » par Aurel STEIN) et les 5 autres lignes des fragments contigus qu'il nomme « c, d » (« b » et « c » chez STEIN), il s'était contenté d'une lecture des caractères runiformes, sans traduction. Il avait, de plus, entièrement négligé les fragments, certes en piteux état, « e » et « f » de la recension de STEIN. Enfin, nul ne s'était aperçu avant James R. HAMILTON, qui nous l'a appris, que le manuscrit Or. 8212 (79) du British Museum était, en fait, un fragment minime (mais bien lisible) de Or. 8212 (78), comme il ressort de l'identité du papier, de la réglure, et du ductus, ainsi que de la conformité du contenu.

Nous disposons donc en tout de 7 fragments du texte. Nous appellerons « g » le dernier cité, et les autres « a » à « f » en suivant *la recension originelle de Stein*, conservée jusqu'à présent par le catalogue du British Museum.

J. R. HAMILTON a démontré, ci-dessus, sans doute possible, que les fragments « a » et « d » devaient être raccordés, la première ligne de « d » faisant immédiatement suite à la 13<sup>e</sup> de « a », les 3 caractères subsistant de la 14<sup>e</sup> ligne de « a » complétant, après une lacune de 4 signes, cette première ligne de « d ». Nous souscrivons entièrement à la reconstitution qu'il propose, jusqu'au mot *yoq* de la 16<sup>e</sup> ligne de cet ensemble « a+d », et nous pro-



poserons de compléter cette reconstitution, grâce à ce qui subsiste, dans « *d* », de la première moitié de 5 lignes, jusqu'au milieu de la ligne 18 de « *a+d* ».

Les fragments contigus « *b+c* » sont écrits, comme J. R. HAMILTON nous l'a fait savoir, au dos d'une lettre en chinois autre que celle dont le verso porte l'ensemble turc « *a+d* », l'objet étudié ayant été un rouleau formé par collage bout à bout de plusieurs lettres en chinois, rouleau qui a servi ultérieurement de support au texte turc.

Le fragment « *g* » = 8212 (79) porte d'un côté les vestiges d'un texte turc dont nous montrerons ci-après qu'il prend place logiquement juste avant le texte turc de « *a+d* » ; de l'autre côté, qui correspond à la partie chinoise du manuscrit, il ne porte pas trace d'écriture : ce blanc, nous a dit HAMILTON, représente normalement le bas d'une lettre en chinois. Comme, d'autre part, les destructions subies par « *b+c* » sont très semblables à celles subies par « *g* » (la partie droite des lignes en turc ayant disparu, la partie gauche subsistant jusqu'aux marges de gauche incluses, lesquelles ont la même réglure), il est vraisemblable que « *b+c* » et « *g* » étaient primitivement assez voisins et écrits au dos du même document chinois. Or, puisque « *g* » a quelques chances d'être écrit au dos d'une fin de lettre chinoise (partie en blanc), et qu'il paraît précéder de peu « *a+d* », on est conduit à supposer que, dans l'état ancien du rouleau composite, les parties « *b+c* » venaient avant « *g* », lequel précédait de peu « *a+d* ».

Quant aux fragments « *e* » et « *f* », ils sont, comme nous le signale HAMILTON, écrits au dos d'une partie de la même lettre en chinois que celle dont le verso supporte la fin de « *a* » (à partir de la ligne 12, immédiatement après le joint de collage), puis la totalité de « *d* ». Comme le joint correspond au début du document chinois en question, « *e* » et « *f* » doivent prendre place après « *d* », dont ils sont séparés par une lacune. De plus, « *e* » et « *f* » portent tous deux, en haut, la trace d'un joint de collage, qui doit être le même, la réglure de « *f* » paraissant d'ailleurs continuer celle de « *e* » après une interruption due à une destruction du papier. Comme « *e* », avec sa marge à droite bien conservée, représente le début des lignes en turc (1 caractère restant d'une première ligne, au-dessus du joint, et les 4 lignes suivantes ayant conservé, respectivement, leurs 5, 3, 4 et 3 caractères initiaux), les vestiges de 4 lignes observés dans le fragment « *f* » doivent correspondre à la suite, après une lacune, des 4 dernières lignes de « *e* », elles aussi écrites immédiatement en dessous du joint.

C'est pourquoi nous étudierons les textes des 7 fragments dans l'ordre suivant, qui nous paraît avoir été celui de leur succession dans le rouleau :

- 1° « *b+c* » ;
- 2° après lacune, « *g* » ;
- 3° après brève lacune, « *a+d* » ;
- 4° après lacune, « *e* et *f* » .

∴

L'ensemble « *b+c* » conserve, en fin de lignes, les caractères suivants (les signes postérieurs étant translittérés par des majuscules, les antérieurs par des minuscules, et les mixtes par des italiques) :

- 1) ..... (S) L N : T U T
- 2) ..... (g) ü : T U T *m z* ::
- 3) ..... *i* R : S U B *η* *i* R *i* : B
- 4) ..... g l r : R G *a* : B U L U
- 5) ..... L *i* G U : r s r : L D *a*
- 6) ..... k *i* (ou *a*) . . . .

Nous pensons pouvoir reconstituer avec sûreté le premier proverbe cité ici (lignes 1 et 2), car il figure sous une forme presque identique (à un mot près) dans le *Dīvān* de Kāšgarī (tome III, p. 412 de l'édition Besim Atalay) :

*alın arslan tutar, küçin siçyan tutmas* « Par la ruse, on attrape (même) un lion ; par la force, on n'attrape pas (même) un rat ».

Si l'on observe attentivement la frange supérieure droite du fragment « *b* », on y peut distinguer les traces ténues du bas des trois lettres « L *i* N » du mot *alın*, instrumental de *al* « ruse ». Elles devaient être suivies de « R », début de *arslan*, dont la finale « L N » est parfaitement conservée, la pointe inférieure du « S » précédant subsistant aussi.

Le premier caractère entier, « ü », de la ligne 2, avant « T U T *m z* » = *tutmaz* bien lisible, est précédé d'un mince vestige de trait arrondi, convexe vers la gauche, qui, dans le type d'écriture employé, ne peut guère correspondre qu'à « g ». On a ainsi une syllabe ..*gü*, qui, selon nous, avant *tutmaz*, correspond à un nom du « rat ». Or, on connaît, en turc ancien, à côté de *siçyan*, un autre nom du « rat », bien attesté en ouïgour, traditionnellement lu « *küskü* », mais que le système graphique de l'ouïgour qui ne distingue pas « k » et « g » dans la classe antérieure, permet tout aussi bien de lire : *küsgü*. C'est ce mot que devait porter notre texte, que nous restituons comme suit :

- 1) ..... (: :) L *i* N (: R) S L N : T U T
- 2) (*a* R : k *ü* *ç* *i* n : k *ü* s) g *ü* : T U T *m z* ::

Nous lisons :

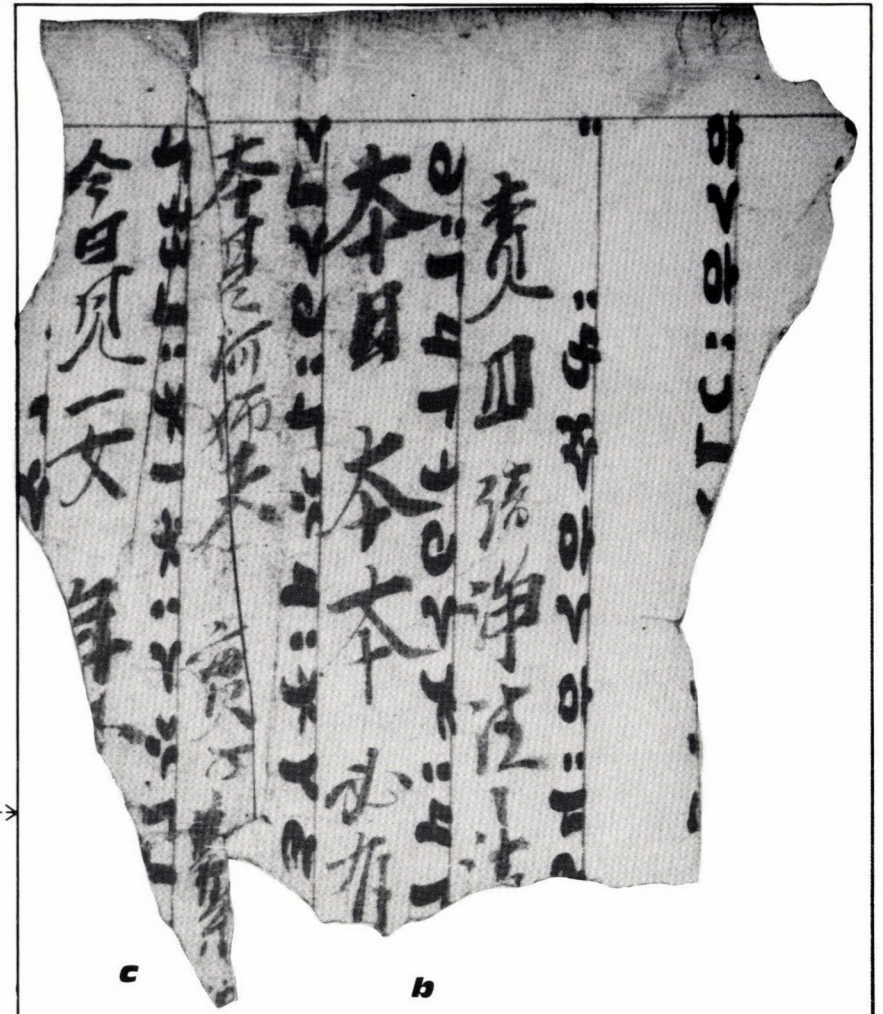
*alın arslan tutar. küçin küsgü tutmaz.* « Par la ruse, on attrape un lion ; par la force, on n'attrape pas un rat ».

Nous n'avons malheureusement pas eu, pour les autres lignes du fragment « *b+c* », la bonne fortune de découvrir, dans le très riche fonds turc des proverbes, des sentences correspondant en partie aux mots identifiables ici. Nous lisons seulement des bribes de propositions :

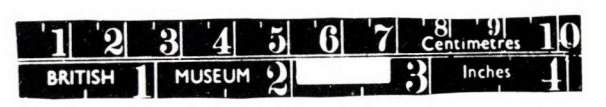
- 3) ..... *ir*, *sub aḡiri b-* (ou *ab-*)
- 4) ..... *glār arya bulu-* (ou *bolu-*)
- 5) ..... *liyu ärsär, alda-*
- 6) ..... *kī* (ou *kä*) . . . .

La ligne 3 présente, après, sans doute, un aoriste en *-ir* terminant une proposition, le début d'une seconde proposition : *sub aḡiri* « le canard roux aquatique... ». Nous avons ici, après *sub* « eau », un nom de « canard rouge-

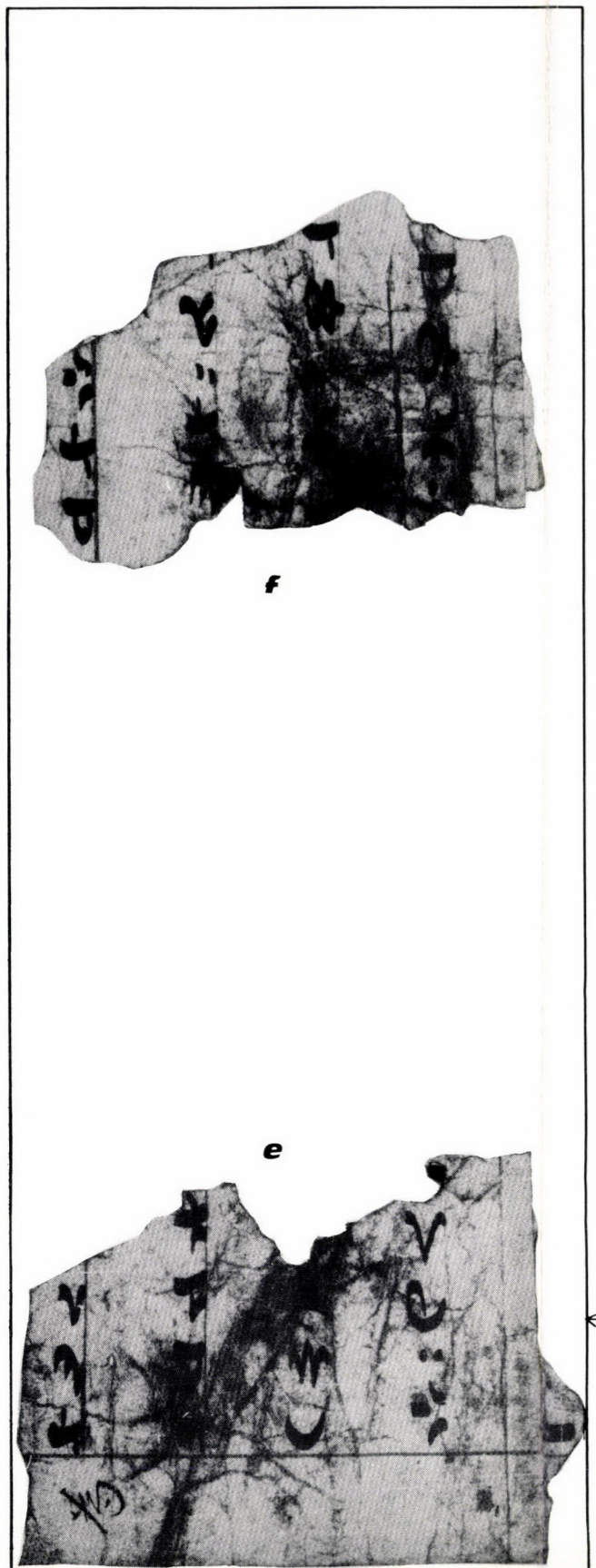
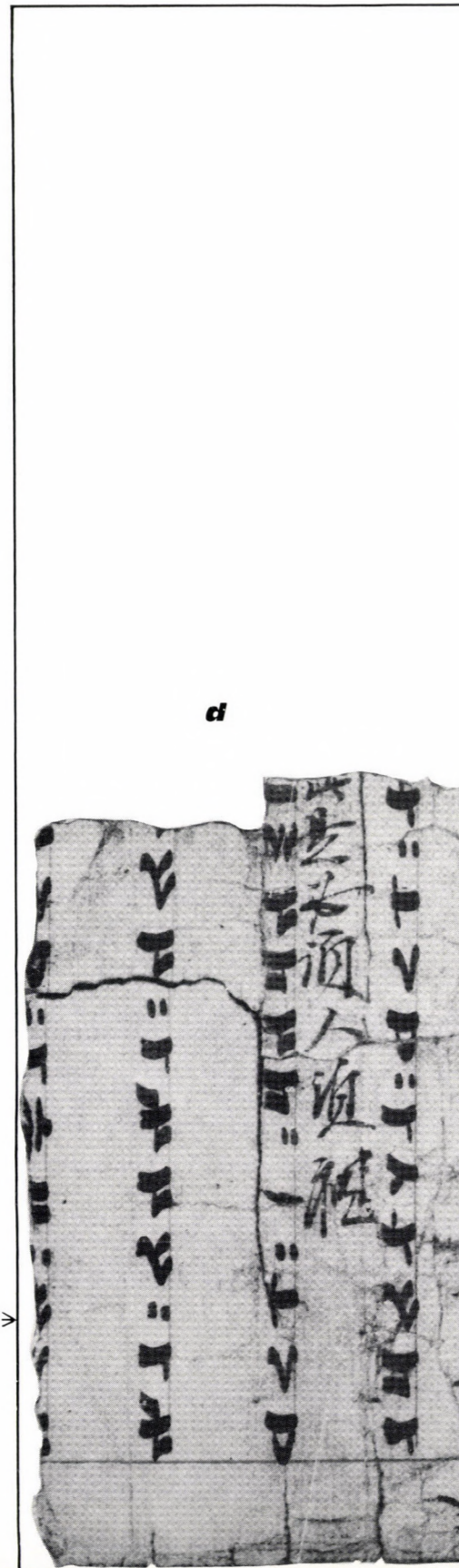




Or. 8212 (78), verso



Or. 8212 (79) = g

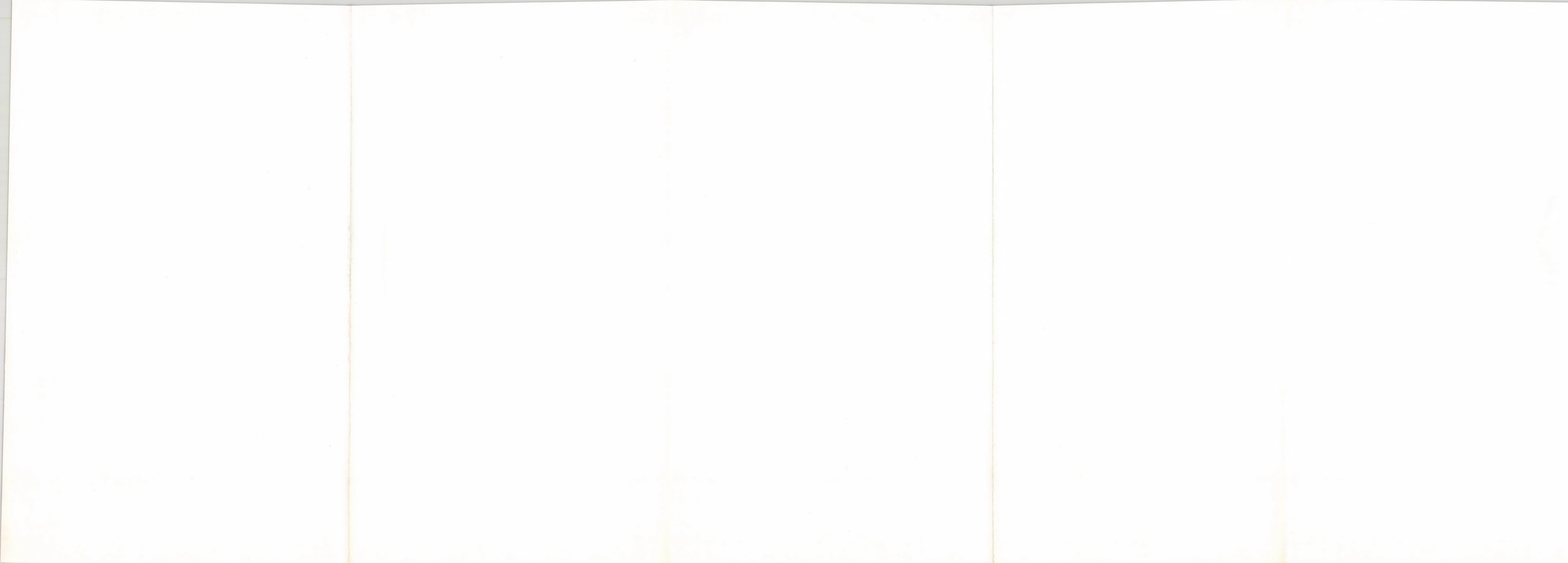


LACUNE DE LONGUEUR INCONNUE

LACUNE DE LONGUEUR INCONNUE

LACUNE DE 26 cm.

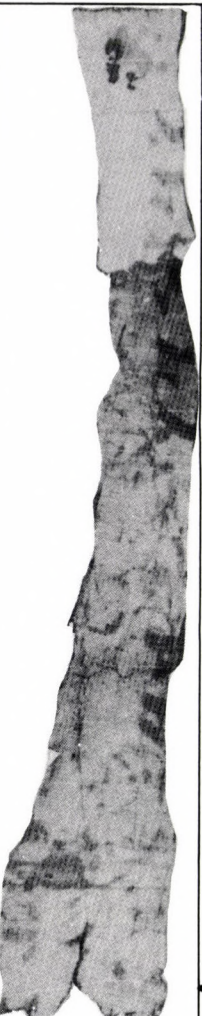




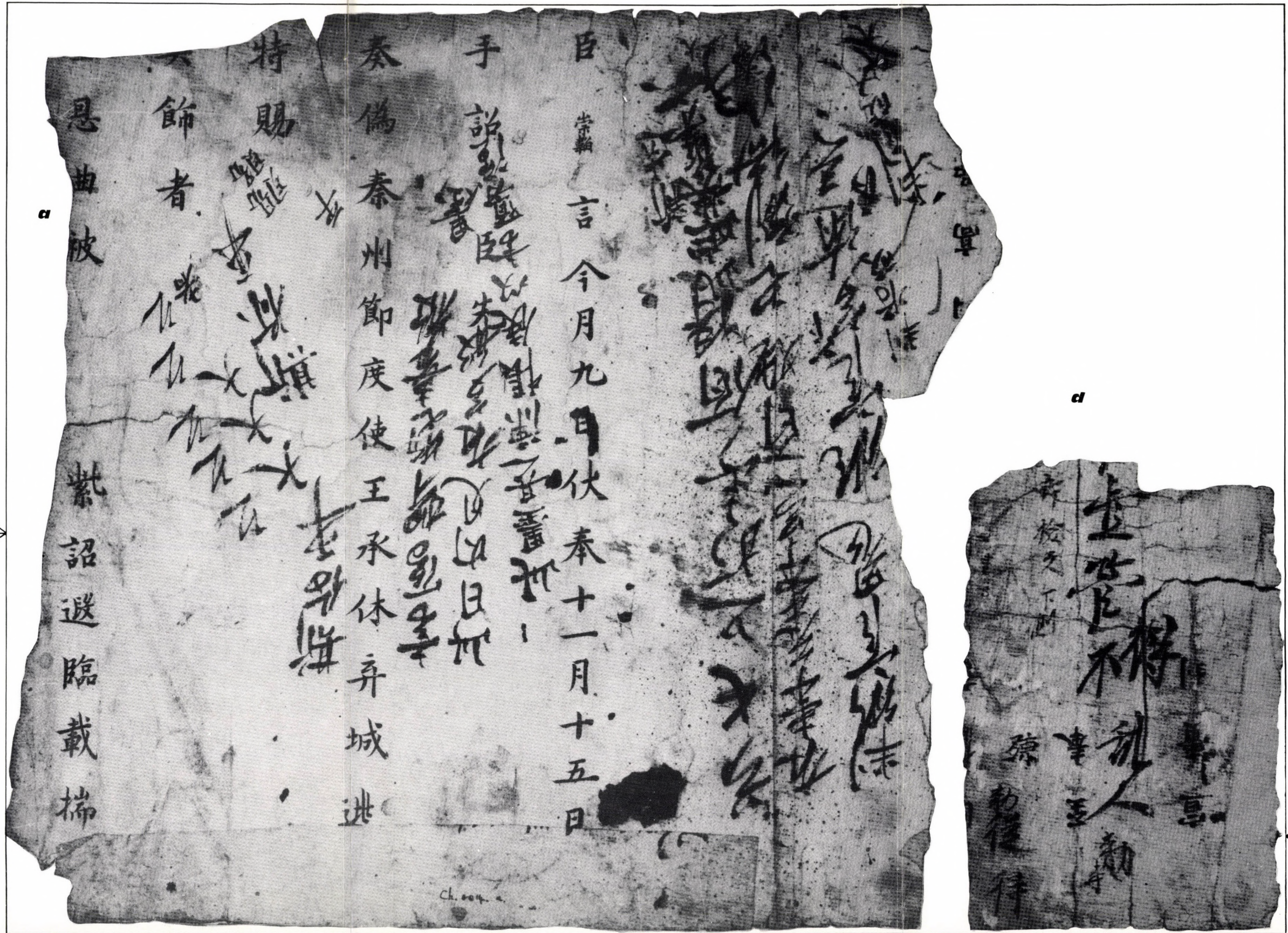




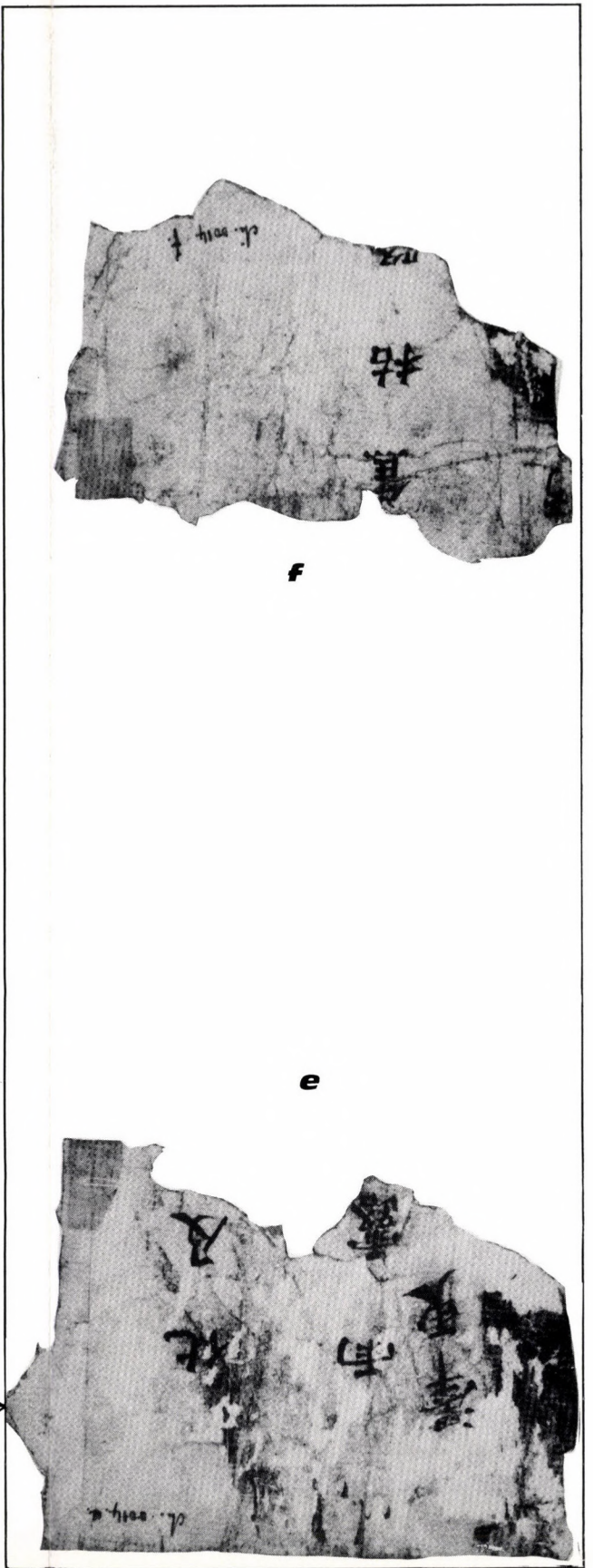
LACUNE



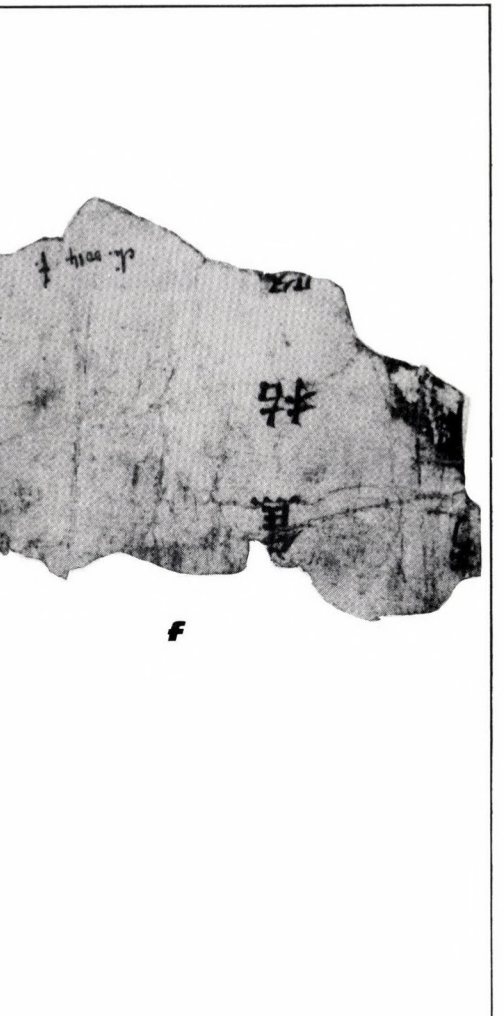
LACUNE



LACUNE DE 26 cm.

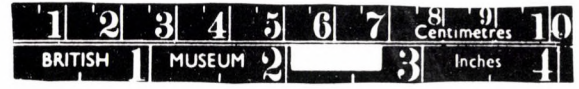


LACUNE



Or. 8212 (78), recto

Or. 8212 (79)









âtre » (*anas casarca* ou espèces voisines) bien connu par le mongol *aŋgir* « id. », mais qui apparaît plus souvent en turc sous des formes en *-t* : *aŋit*, *aŋyut*, etc., et que nous avons étudié dans un précédent article (*Studia Turcica*, Akadémiai Kiadó, Budapest 1971, pp. 55-59).

La ligne 4 commence par le pluriel en *-lär* d'un nom à *-g* antérieur final, apparemment sujet de l'expression *arya bulu(r)*, ou *arya bolu(r)*. Le mot *arya*, attesté en tchaghataï, en kirghiz, et dans divers parlers sibériens, paraît avoir pour signification centrale « moyen de se tirer d'affaire ». Nous entrevoyons donc une traduction du genre de : « les... trouvent un moyen » (*arya bulur*).

La ligne 5, avant *ärsär* « s'il est... », suivi de *alda-*, radical d'un verbe connu, signifiant « tromper par une ruse » (dérivé de *al* « ruse », attesté à la ligne 1), présente la suffixation en *-liyu* d'un mot disparu ; il semble qu'on ait affaire au comitatif en *-liyu* signalé comme rare par A. von GABAIN (*Alttürkische Grammatik*, p. 176). Le sens serait : « si... est avec... », suivi de l'idée de « tromperie ».

La ligne 6 est trop mutilée pour fournir un sens quelconque.

On a l'impression que les proverbes cités dans cette première partie « *b+c* » tournent autour des idées de « ruse », de « stratagème » (*al*, *arya*, *alda-*). On parviendrait peut-être à les restituer, comme nous l'avons fait pour le premier, par comparaison avec des proverbes turcs connus.

∴

Il y a certainement une lacune assez importante entre cette partie et la suivante, constituée par le mince fragment « *g* » = Or. 8212 (79). Celui-ci n'a gardé, d'une première ligne, que 3 signes : « U UQ : », suivis d'un 4<sup>e</sup> réduit à une ligne verticale (« *s* » ou « *i* » ?) ; on a donc là une finale en *-uq*, ou un monosyllabe en *-oq* (*oq*, ou *yoq* ???), et il paraît impossible d'avancer ici une interprétation. Mais la seconde ligne porte clairement les caractères suivants :

.....a::ütüglüg:ül

Le *-ä* ou *-a* final de la proposition précédente n'est pas interprétable, mais on lit aisément, au début de la proposition suivante, le mot *ötüglüg* « celui qui a une requête », « plaideur », dérivé de *ötüg* « requête », et la fréquence de l'allitération dans les proverbes turcs anciens nous amène à préférer, pour le mot suivant, une lecture *öl-*, radical du verbe signifiant « mourir ». Comme, d'autre part, le proverbe qui figure au début du fragment « *a* » (qui nous paraît faire suite à « *g* » après une brève lacune) renferme, nous le verrons, l'opposition « ... *ölmöz*, ... *ölür* » = « ... ne meurt pas, ... meurt », nous inclinons à voir dans le texte de « *g* » un proverbe présentant la même opposition, le rédacteur groupant volontiers (cf. plus loin) des sentences de contenus analogues. C'est pourquoi, tenant compte de la fréquence des parallélismes dans le style des proverbes turcs, nous inclinerions à une restitution du genre de :

*ötüglüg öl(ür, ötügi ölmöz)* « celui qui a une requête meurt, sa requête ne meurt pas » (« le plaideur peut mourir, son procès s'éternise »).

∴

Nous abordons maintenant l'ensemble important et très cohérent constitué par les fragments « *a+d* ».

La 1<sup>re</sup> ligne de « *a* » commence très clairement par les caractères :

*z i n i η* : ü l m a z (ce dernier mutilé, mais identifiable par ce qui reste de sa partie inférieure).

Elle présente ensuite une lacune de l'étendue d'une dizaine de signes, puis se termine par 2 lettres dont la première, en grande partie détruite, ne conserve plus que le bas d'un trait vertical, mais dont la seconde est clairement « *r* » antérieur. La ligne suivante commence par la double ponctuation « : : » , qui signale la fin d'un proverbe.

Le début de cette 1<sup>re</sup> ligne porte les mots bien lisibles *iniη ölmöz* « ton jeune frère ne meurt pas », précédés d'un *z* (sans ponctuation intermédiaire) qui doit être la fin d'une épithète de *ini*. Nous pensons qu'il s'agit du mot *öz* « propre », dans l'expression *öz-iniη* « ton propre frère cadet », seul mot bref en *-z* nous paraissant convenir au sens (un mot plus long eût été normalement, dans ce texte, suivi de la ponctuation « : » qui sépare les termes sentis comme distincts). Compte tenu, toujours, de la tendance constante à l'allitération dans les proverbes turcs anciens, nous pencherions pour la reconstitution suivante :

*(öz) iniη ölmöz, (özgäsi öl)ür* « Ton propre frère cadet ne meurt pas, ce sont les autres qui meurent » (c'est-à-dire qu'on n'imagine pas la mort de ses proches, mais bien celle d'étrangers). L'avant-dernière lettre, d'après ce qu'il en reste, peut fort bien être le *ü* de *ölür*. (Cf. Remarque, p. 50).

La suite du texte de « *a+d* » est claire et nous la lirons et traduirons comme suit, pour les lignes 2 à 16 (jusqu'à ... *yoq.*), en adoptant, pour compléter les lignes 13 à 16, les restitutions, à notre avis très sûres, qu'a proposées plus haut James R. Hamilton :

*tanuqluy sab, tamyalıy bitig.* « Une parole devant témoin, c'est (comme) un écrit avec un cachet ».

*eşidmiştä, körü körmiş yeg.* « Plutôt que d'avoir entendu (dire), mieux est d'avoir vu de ses yeux ».

*miη kişi yüzün bilginčä, bir kişi atın bilgü.* « Au lieu de connaître de vue mille personnes, il faut en connaître une par son nom ».

*azmazun tip, yerči yarattı ; yañılmazun tip, bilgäg urtı.* « Afin de ne pas s'égarer, on a créé le guide, afin de ne pas se tromper, on a institué le conseiller ».

*azmaz yerči, yañılmaz bilgä, unıtmaz ötügči, yañılmaz bitkäči.* « Un guide qui ne s'égarer pas, un conseiller qui ne se trompe pas, un avocat qui n'oublie pas, un scribe qui ne se trompe pas » (sous-entendu : « sont les quatre hommes les plus précieux »).



*bilgälig yañılmaz, yerçilig azmaz.* « Qui a un conseiller ne se trompe pas, qui a un guide ne s'égare pas ».

*yañılmasar, bilgä bol(maz,) azmasar yerçi bolmaz.* « Si l'on ne se trompait pas, il n'y aurait pas de conseillers ; si l'on ne s'égairait pas, il n'y aurait pas de guides » (car nul n'en aurait besoin).

*(yañi)lma(z b)itkücü yoq, a(zmaz yerçi yoq.* « Il n'est scribe qui ne se trompe, il n'est guide qui ne s'égare ».

La suite immédiate du texte (3 dernières lignes du fragment « *d* » = lignes 16 à 18 de l'ensemble « *a + d* ») comporte des lacunes s'étendant sur toute la seconde moitié des lignes en question. Mais leur début est bien lisible, même celui de la dernière ligne (18), rongée vers le bas, en laissant toutefois apparaître toute la partie supérieure des signes, qui permet de les identifier. On a les caractères suivants (les trois premiers sont ceux de *yoq*, fin du premier proverbe mentionné ci-dessus) :

16) Y U UQ : : t ü t ü n ċ s . . . . .

17) n i : k ü n i : ü k (ü) . . . . .

18) n U k : R T i : Y U (UQ) . . . . .

Nous allons nous efforcer de compléter ce texte détérioré.

Observons d'abord, le dernier mot lisible de la ligne 18 étant, comme le premier de la ligne 16, le prédicat nominal de non-existence : *yoq* « il n'y a pas... », qu'il doit s'agir d'une série de proverbes sur le thème : « Il n'y a pas... » Or, le second mot de la ligne 16, qui, après une double ponctuation « :: », commence un nouveau proverbe, est facile à interpréter : *tütünčs(üz)* « sans fumée », avec un dérivé *tütünč* (= \**tüt-ün-üş*) de *tüt*- « fumer » qui est un doublet du plus répandu *tütün* « fumée ». Nous sommes aussitôt sur la voie d'un proverbe reprenant, sous une forme légèrement différente, la première partie du double proverbe turc ancien cité cent ans plus tard par Kâşgarî (*Divân*, I, 400 et III, 16 de l'édition Atalay), à deux reprises :

*ot tütünsüz bolmas, yigit yazuqsuz bolmas.* « Il n'y a pas de feu sans fumée, il n'y a pas de brave sans défaut ».

Comme, dans notre manuscrit, *tütünčsüz* est nécessairement en tête de phrase, et que le style général du passage est aux prédicats en ... *yoq*, nous reconstituons sans peine, et presque à coup sûr :

*tütünčs(üz ot yoq.)* « Il n'y a pas de feu sans fumée ».

En dépit d'une certaine symétrie avec notre proverbe « Il n'y a pas de fumée sans feu », l'idée est très différente, comme l'indique la seconde partie de la sentence rapportée par Kâşgarî : on veut exprimer par là que la perfection n'est pas de ce monde.

La ligne suivante (17) commençant par: *-ni küni*, il y a tout lieu de croire qu'on est en présence de l'expression bien connue *tüni küni* « nuit et jour ». On doit donc avoir eu, à la fin de la ligne 16, les deux caractères « t ü ». La lacune finale de cette ligne étant, d'après son étendue, d'environ 12 caractères (longueur un peu supérieure à celle de la partie conservée, qui en a 11), nous pensons pouvoir reconstituer entièrement, comme suit, la fin de la ligne 16 :

16) Y U UQ : : t ü t ü n ċ s (ü z : U T : Y U UQ : t ü)

17) n i : k ü n i : ü k (ü) . . . . .

Cette reconstitution de la syllabe « *tü-* » est d'ailleurs confortée par la présence de la même syllabe au début du proverbe *tütünčs(üz ot yoq)*. Nous sommes très vraisemblablement, une fois de plus, en présence d'une sentence double avec allitération : « *tütünčsüz ot yoq, tüni küni ükü... (ou ökü...) yoq* ». De même que dans la citation de Kāšgarī, le proverbe « Pas de feu sans fumée » doit être suivi d'une formule stylistiquement parallèle, qu'il sert à illustrer, toujours dans cette perspective que « la perfection n'est pas de ce monde ». Cette idée vient, en outre, tout naturellement après celle, analogue, qu'expriment les sentences qui précèdent immédiatement ce passage : « Il n'est scribe qui ne se trompe, il n'est guide qui ne s'égare ».

Il nous reste, pour reconstituer entièrement la double formule, à compléter le mot qui commence par « *ük(ü)*... » ou « *ök(ü)*... ». Le second « *(ü)* » est presque entièrement détruit, mais il en reste la pointe supérieure droite. Il y a relativement peu de mots en *ükü*... ou *ökü*... en turc ancien, et, d'après le contexte, le choix nous paraît s'imposer : il doit s'agir du mot *ökünč* « regret, repentir », qui est précisément (sous la forme très voisine, de même sens, *ökünüč*) au centre d'un proverbe kirghiz (JUDAKHIN, *Kirgizsko-Russkij Slovar'*, Moscou 1965, p. 590 b) dont le style allitérant reste fidèle à la tradition turque ancienne :

*ötkön iškä ökünüč joq* « Pas de regrets pour une affaire révolue ».

Nous proposerons donc, avec une quasi-certitude, la reconstitution suivante de notre texte, en une double sentence allitérée et rimée assez analogue à celle rapportée par Kāšgarī :

*tütünčs(üz ot yoq, tü)ni küni ökü(nč yoq)*. « Pas de feu sans fumée, pas de regrets nuit et jour » (Il faut se résigner à l'imperfection de ce monde : des regrets éternels sont vains).

L'état de reconstitution des caractères, pour les deux dernières lignes de l'ensemble « *a + d* », serait donc le suivant :

17) n i : k ü n i : ü k (ü nč : Y U UQ : : ////)

18) n U k : R T i : Y U UQ (: //////////////)

Les destructions de la partie finale des lignes portant ici, comme on l'a vu, sur 12 caractères environ, ce sont donc, en principe, 4 caractères qui, après la double ponctuation « :: » qui doit terminer la proposition précédente, seraient à reconstituer avant : *....nük artı yoq*.

Observons que notre scribe confond à l'occasion les caractères appartenant aux classes antérieure et postérieure, comme l'a déjà noté HAMILTON à propos de *bilgü* (écrit « *bilgu* ») : ici, *-nük*, avec n et k antérieurs, est écrit avec U postérieur au lieu de ü antérieur.

La fin de la proposition, *artı yoq*, signifie « ... n'a pas de dos » (*art* « dos, arrière, envers »). Quel peut donc être le sujet, *....nük*, de cette proposition nominale ? Les noms turcs anciens en *...nük* ne sont pas si nombreux. Le seul qui nous paraisse convenir au sens est *közünük*



« ouverture servant de fenêtre », pour lequel il faudrait, précisément, rétablir à la fin de la ligne 17, comme prévu, 4 caractères : « k ü z ü ».

Le mot *közünük* est attesté dans *Irq bitig* (page 27 du manuscrit), comme une partie de la tente, et des formes voisines sont connues en turc actuel de Sibérie : altaï *köznök*, qizil *közönök*, teleut *közünök* « fenêtre ». Le kirghiz *közönök* « boutonnière » présente une évolution sémantique apparemment tardive. Le sens fondamental du terme est « ouverture par laquelle on voit » (cf. *köz* « œil », *kör-* « voir »), et il paraît surtout désigner, à date ancienne, la « fenêtre » de la tente, simple ouverture pratiquée dans le feutre qui la constitue généralement. Une telle ouverture « n'a pas de dos », « n'a pas d'envers », puisqu'on voit au travers aussi bien d'un côté que de l'autre. Nous proposons donc de restituer : (*közü*)*nük arti yoq*. « Une fenêtre n'a pas d'envers ».

Cette brève sentence ne devait pas être isolée : ici, comme dans ce qui précède immédiatement, devait figurer un double proverbe. Nous manquons d'éléments pour en deviner la seconde partie. Compte tenu, cependant, du caractère systématiquement allitérant des sentences turques anciennes, nous serions tenté d'imaginer, en tête de la seconde sentence, un mot de même radical que *közünük*, bien connu en turc ancien : *közüngü* « miroir », objet qui, lui, par contraste, « a un dos, un envers ». Nous penserions à une formule telle que : « *közünük arti yoq, közüngü arti bar* ». « Une fenêtre n'a pas d'envers, mais un miroir en a un. » Il s'agirait d'exprimer une opposition entre choses ambiguës, réversibles, et choses non réversibles, sans ambiguïté. (On peut aussi songer à une seconde sentence parallèle à la première et exprimant, elle aussi, un caractère ambigu).

∴

Les derniers fragments du texte, « e » et « f », sont extrêmement dégradés, et l'on ne sait pas quelle est l'étendue de la lacune qui les sépare au milieu de chaque ligne. Dans ces conditions, on ne peut identifier que quelques mots, sans découvrir la signification d'ensemble.

Tout en haut de « e » ne subsiste, d'une ligne, au-dessus du joint de collage (qu'on pourrait appeler « ligne 1 » de ce groupe « e et f »), qu'un trait vertical épais, avec, peut-être, un mince trait horizontal à sa partie inférieure gauche : il s'agirait alors de « L » postérieur. Les 4 lignes suivantes (2 à 5) de « e » correspondent presque certainement, on l'a vu, au début des 4 lignes dont « f » conserve une partie. Voici les caractères qui subsistent :

- 1) L (?) - - - - -
- 2) G : B U L - - - : R T Y - - -
- 3) N n ě (R?) - - - (i ou l ?) R : b i - - -
- 4) a Y ü r - - - g a : k - - -
- 5) a g U - - - - Y a G - - - -

On reconnaît, ligne 2, les verbes *bul-* « trouver » ou *bol-* « devenir », et une forme *artay...* qui peut être le début du gérondif *artayu* de *arta-* « se gêter ». La ligne 4 commence par un groupe de signes où le scribe mélange caractères antérieurs et postérieurs et où l'on peut lire, soit *ayur* « dit », aoriste

de *ay-* « dire », soit la finale ...*ayur* (ou ...*äyür* ?) de l'aoriste d'un verbe terminé par *a* (ou *ä* ?). La ligne 5, toujours avec confusion entre caractères des deux classes, paraît commencer par une terminaison en *-ägü*, puis comporter, plus loin, un mot en *yay*..

Nous renonçons à toute hypothèse de reconstitution : seule la découverte d'un texte plus ou moins parallèle permettrait de tirer parti de ce passage très dégradé.

∴

En dépit de ses destructions, ce manuscrit runiforme de Touen-houang (British Museum, Or. 8212 ; 78 et 79) nous renseigne de façon fort intéressante sur la littérature orale proverbiale des Turcs anciens dans la seconde moitié du X<sup>e</sup> siècle. Nous y trouvons bien les caractéristiques formelles (allitérations, constructions parallèles, recherche rythmique, éventuellement rimes) qui apparaissent au XI<sup>e</sup> siècle dans les proverbes cités par Kāšgarī et qui subsistent encore largement de nos jours dans les traditions de divers peuples turcophones, notamment des Kirghiz. Nous y découvrons également la forme la plus ancienne de sentences dont plusieurs ont longtemps survécu, plus ou moins modifiées.

On pourrait pousser plus loin cette étude en lui donnant une double dimension, historique et comparative : il faudrait, d'une part, rassembler systématiquement les proverbes contenus dans les textes, à commencer par les plus anciens, et procéder, d'autre part, à la collecte et à la comparaison des sentences proverbiales, extrêmement nombreuses, qui font jusqu'à nos jours partie des traditions populaires dans le vaste domaine des langues turques. Une telle entreprise demanderait beaucoup d'efforts, mais serait certainement des plus fructueuses.

REMARQUE : J. HAMILTON propose de lire *öziniñ*, en un seul mot, génitif possessif de *öz* « personnalité » et de comprendre *öziniñ ölmäz* « ce qui est de la personnalité ne meurt pas » ; le concept antithétique pourrait alors être *ät* « chair » (cf. turc bouddhique *ät-öz* « chair et personne », totalité de l'individu incarné), et le proverbe : *Öziniñ ölmäz, ätiniñ ölür* « ce qui est de la personnalité ne meurt pas, ce qui est de la chair meurt ». Cette hypothèse est peut-être préférable.



## KOČA - KAN, TEXTES ALTAÏENS

### *Présentation*

Nous avons unifié les transcriptions de ces textes selon le principe *phonologique*, ce qui nous a amené à simplifier certaines notations, en renonçant à des distinctions seulement phonétiques, telles que celles entre *ä* et *e* ou entre *k* et *q*. Les notations dont nous disposions ne présentaient d'ailleurs pas une sûreté suffisante pour permettre une description phonétique.

Nous nous sommes efforcé de limiter le plus possible le nombre des corrections à introduire dans les recensions existantes, ne retenant que celles qui paraissent s'imposer. Les passages par nous corrigés sont soulignés dans les textes turcs, même si la correction ne porte que sur un phonème.

Les amendements apportés aux textes et les interprétations qui s'éloignent de celles de nos devanciers sont commentés dans les pages qui suivent nos traductions.

#### TEXTE I

(Kumandî)

#### *Traduction*

- |  |   |
|--|---|
| 1. Karči kayıñ kăstirbäs Kayir Solta-kăniñ<br>älbir-salbır Bay-Kočo, | Moi, le Riche <u>Koča</u> dépenaillé de l'Im-<br>placable Sultan-Khan qui ne permet pas<br>de couper le Bouleau Cruciforme, |
| 2. Ak ayastañ tüštım,  | Je suis tombé du ciel clair et blanc,   |
| 3. Ak čibäkči polip šiyl-tüštım.                                     | Devenu soie blanche et m'allongeant en<br>descendant.   |
| 4. Altın-Ürgä silgadım,  | J'ai fait respectueusement le tour de la<br>Tente d'Or,   |
| 5. Bay-Kayıñni silgadım,   | J'ai fait respectueusement le tour du<br>Riche Bouleau,   |
| 6. Oydok čärgä tüš-käldim.   | Je suis venu descendre sur la Terre<br>vallonnée.   |
| 7. Odis ddi oynodıp  | J'ai fait jouer trente garçons,   |
| 8. Oyiniñ kalbän Koča-bin.   | Sans leur laisser mon jouet, moi, <u>Koča</u> .   |
| 9. Kiriñ kisti kistadıp  | J'ai étreint quarante filles,   |
| 10. Kiçirim kalbän Koča-bin.   | Sans leur laisser mon chatouilleur, moi,<br><u>Koča</u> .   |
| 11. Tögön dözä, poni körlär !  | Si l'on dit : « Mensonge ! », voyez ceci !<br>(Il montre un phallus de bois)  |

- |                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| 12. Kol sını sädäylik-bın,           | J'ai un phallus de la taille du bras,                 |
| 13. Aygır kara taşaktig-bın,         | Des bourses noires d'étafon,                          |
| 14. Ala şaŋmıl tayaktig-bın.         | Une canne d'honneur bicolore.                         |
| 15. Küzänärgä kälđim,                | Je suis venu chez les <u>Küzän</u> ,                  |
| 16. Küzän kızı çača-kälđim.          | Venu percer les filles <u>küzän</u> .                 |
| 17. Abalara kirä-kälđim,             | Je suis entré chez les <u>Aba</u> ,                   |
| 18. Abalar kızı çača-kälđim.         | Venu percer les filles <u>aba</u> .                   |
| 19. Kōraktig sınarga şiktım,         | Je suis monté sur l'aulne à chalumeaux,               |
| 20. Kōraktı kaldratkan Koča-bın.     | J'ai fait retentir les chalumeaux, moi, <u>Koča</u> . |
| 21. Şarıktig čärni                   | Là où étaient des boules,                             |
| 22. Şaldratkan Koča-bın.             | Je les ai fait résonner, moi, <u>Koča</u> .           |
| 23. Şakpınaktig čärni                | Là où étaient des acacias,                            |
| 24. Şapıştırgan Koča-bın.            | Je les ai fait s'entrechoquer, moi, <u>Koča</u> .     |
| 25. Aspaştig čärni                   | Là où étaient des trembles,                           |
| 26. Alıştırgan Koča-bın.             | Je les ai fait s'entremêler, moi, <u>Koča</u> .       |
| 27. Otkā askan kazanım               | Mon chaudron pendu sur le feu                         |
| 28. Ala taştap kaynadı.              | A bouilli en débordant d'écume.                       |
| 29. Čättärniñ pulā                   | La vulve des jeunes                                   |
| 30. İrdim-İlä kaynadı.               | A bouillonné de mon sperme.                           |
| 31. Čättärniñ, sikkän sayın tatanık. | Celle des jeunes est toujours douce à baiser.         |
| 32. Kārānarıñ pulagı                 | La vulve des vieilles,                                |
| 33. Kadıg kaptıñ aksı oş.            | C'est l'orifice d'un dur sac de cuir.                 |
| 34. Čok aynı čoktılap ättim,         | Explorant les campements dépeuplés,                   |
| 35. As aynı aralap ättim,            | je les ai reconstitués ;                              |
| 36. Älbir-salbır Bay-Koča-bın.       | Parcourant les campements clairsemés,                 |
|                                      | je les ai reconstitués,                               |
|                                      | Moi, le Riche <u>Koča</u> dépenaillé.                 |

## TEXTE II

(Şor en pays kumandı)

## Traduction

- |   |  |
|---|--|
| 1. Oldärän, koştärän ! (= Yildırayın, kiştırayın !) | Je vais exciter, je vais chatouiller !           |
| 2. Koča, Koča kälđi.                                | <u>Koča</u> , <u>Koča</u> est venu.              |
| 3. Korıga-bärdär, koştärän ! (= kiştırayın !)       | Gare à vous ! Je vais chatouiller !              |
| 4. Kara yıştaŋ tüşärdä                              | Descendu de la Forêt Noire,                      |
| 5. Karçılā-polup şöyildim.                          | Je suis venu à votre rencontre, en m'allongeant. |
| 6. Ak ayastaŋ tüşärdä                               | Descendu du ciel clair et blanc,                 |
| 7. Karçıla-polup şöyildim.                          | Je suis venu à votre rencontre, en m'allongeant. |
| U-ü, Koča !   | Ohô, <u>Koča</u> !                               |
| 8. Čarba čarba kayıŋnaŋ                             | C'est d'un bouleau bien débité                   |
| 9. Čarap Atkän sädäyim                              | Qu'il est fabriqué, mon phallus !                |
| 10. Karbo-la karbo kayıŋnaŋ                         | Avec du bouleau et de la bonne colle de poisson, |
| 11. Kokşop ätkän sädäyim.                           | Il est bien assemblé, mon phallus !              |



12. Ä-ä, oldärän, koštärän !  
(= yldirayın, kištirayın !)

Hé hé ! je vais exciter, je vais  
chatouiller !

TEXTE III

*Traduction*

(Teleut, recueilli par Kumandı)

1. Paktig kanın Bay-Koča,
2. Kämčik pažini Käčä-kälgämdä
3. Käräš kistarını čača-kälgäm.
4. Abakan pažini käčä-kälgämdä
5. Abalar kızı čača-kälgäm.

Moi, le Riche Koča du Khan  
Bienheureux,  
Franchissant le Haut-Kämčik,  
Je suis venu percer les filles des Käräš;  
Franchissant le Haut-Abakan,  
Je suis venu percer les filles des Aba.

TEXTE IV

*Traduction*

(Kumandı)

- |   |   |
|---|---|
| <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Yldirayın, kištirayın ! ----- !</li> <li>2. Aba-xanım Pay-Koča,</li> <li>3. Ax ayastın düšärdä</li> <li>4. Ak čibäk polip šülgän,</li> <li>5. Küg ayastın düšärdä</li> <li>6. Küķ čibäk polip šülgän.</li> <li>7. Yldirayın, kištirayın !</li> <li>8. Abalardı yirtirda</li> <li>9. Artısbın say tığän.</li> <li>10. Yldirayın, kištirayın ! Hã-u Koča !</li> <li>11. <u>Tögün</u> tizän, bonu kür !</li> <li>12. Čirbitaktın tözünä</li> <li>13. Čilbırak tay Pay-Koča,</li> <li>14. Yldirayın, kištirayın ! Hã-u Koča !</li> <li>15. Šakpınaktın tözünä</li> <li>16. Šalıš-itärgän Pay-Koča,</li> <li>17. Šaldın xora potoktı</li> <li>18. Šaldır-atkan Koča-bın,</li> <li>19. Čilbırak tay Pay-Koča,</li> <li>20. Karän kižin kandix dáp.</li> </ol> | <p>Je vais exciter, je vais chatouiller ! (<u>bis</u>,<br/><u>ter</u>, etc.)</p> <p>Moi, Khan Ancien, Riche <u>Koča</u>,<br/>Tombant du ciel clair et blanc,<br/>Devenu soie blanche, je me suis<br/>allongé ;<br/>Tombant du ciel clair et bleu,<br/>Devenu soie bleue, je me suis allongé.<br/>Je vais exciter, je vais chatouiller ! Ohô,<br/><u>Koča</u> !<br/>Pourfendant les <u>Aba</u>,<br/>Je les ai tous enfilés, sans exception.<br/>Je vais exciter, je vais chatouiller !<br/>Si tu dis : « Mensonge ! », vois ceci !<br/>(Il agite un phallus en bois)<br/>Au pied de la bourdaine,<br/>Moi, Riche <u>Koča</u>, poulain aux crins<br/>lisses,<br/>Je vais exciter, je vais chatouiller ! Ohô,<br/><u>Koča</u> !<br/>Au pied de l'acacia,<br/>J'ai poussé mon attaque, moi, Riche<br/><u>Koča</u>.<br/>La vulve brunâtre de la vieille,<br/>Je l'ai attaquée et y ai tiré mon coup,<br/>moi, <u>Koča</u>,<br/>Riche <u>Koča</u>, poulain aux crins lisses,<br/>Disant : « Celle de la vieille, c'est du<br/><u>kandik</u>*! »</p> |
|---|---|

- |  |  |
|--|--|
| 21. <u>Tögün</u> dazän, ponu kör !       | Si tu dis : « Mensonge ! », vois ceci !<br>(Il agite le phallus)                   |
| 22. <u>Tögüzü</u> tüktü moxosim          | Mon pénis tout couvert de poils,   |
| 23. Kara-xan attin moyñi oškoš,          | Il est comme le col d'un cheval pur-sang.  |
| 24. Karän kurtuyagtın kändix döp kalxan. | Il persiste à dire : « Celle de la vieille bonne femme, c'est du <u>kandik</u> ! » |
| 25. Urlü urlu kaindan,                   | C'est d'un bouleau plein de loupes,  |
| 26. Čarma čarma kaindan                  | D'un bouleau bien débité,  |
| 27. Čarap itkän sädäim.                  | Qu'il est fabriqué, mon phallus !  |

\*kandik : Erythrone (*Erythronium dens canis*), liliacée dont le bulbe comestible est très apprécié des populations de l'Altaï et du Haut-Iéniisséi.

### TEXTE V

### *Traduction*

(Kumandï ?)

- |   |   |
|---|---|
| 1. Tamır-tomır kamčilig                 | Toi, Tamir-tomur qui as un fouet,   |
| 2. Tabıska kizi, čičalig,               | Fille <u>tabıska</u> , parée de perles,                                       |
| 3. Kök taylık-la ak taylik,             | Avec ton poulain bleu et ton poulain blanc,                                   |
| 4. Agatal baži topčilig,                | Un bouton sur ta coiffure blanchissante,                                      |
| 5. Ak taylık-la kök taylig,             | Avec ton poulain blanc et ton poulain bleu,                                   |
| 6. Kögödil paži topčilig !              | Un bouton sur ta coiffure bleuissante !                                       |
| 7. Pär bärzän, čibäsım,                 | Si tu me donnes du foie, je ne le mangerai pas ;                              |
| 8. Parlap kälzän, barbasım;             | Si tu viens accompagnée, je n'irai pas.                                       |
| 9. Ukpä bärzän, čibäsım,                | Si tu me donnes du mou, je ne le mangerai pas,                                |
| 10. Ubälig kälzän-ta barbasım;          | Et si tu viens en foule, je n'irai pas.                                       |
| 11. Kazı bärzän čibäsım,                | Si tu me donnes de la graisse de péritoine, je ne la mangerai pas,            |
| 12. Kadarlap-ta kälzän, barbasım.       | Et si tu viens une autre fois, je n'irai pas.                                 |
| 13. Čaga bažı sürlüg ----- , päri bol ! | Toi, ----, dont le collet et la coiffure sont majestueux, viens près de moi ! |

### TEXTE VI

### *Traduction*

(Kumandï ?)

- |                              |                                  |
|------------------------------|----------------------------------|
| 1. Odıs paštig Ot-änä !      | Mère Feu aux trente têtes,       |
| 2. Kızıł tiliñ kilbirap,     | Qui parle de sa langue rouge,    |
| 3. Čažıl tiliñ čalbirap ..., | Qui tremble de sa langue verte ! |
| 4. Šok, šok !                | <u>Šok, šok</u> ! (onomatopée)   |



## Commentaires

D'une manière générale, force est de constater que les éditeurs de ces textes manquaient de matériel philologique sur le dialecte kumandj et sur les parlers voisins, n'ayant guère pour les éclairer que le *Versuch...* de RADLOFF, oeuvre géniale de pionnier, mais nécessairement fragmentaire. D'autre part, leurs informateurs se contentaient d'à-peu-près dans leurs explications, et même, parfois, ne comprenaient pas eux-mêmes un texte de tradition orale qu'ils déformaient ou qu'ils avaient reçu déjà altéré.

La publication, dans ces dernières années, de bons et parfois d'excellents dictionnaires des langues du groupe « central » (altaïen, tuva, xakas) et du kirghiz qui, sur le Haut-Iénisseï, fut jadis leur voisin immédiat, nous permet aujourd'hui d'affiner le sens des traductions proposées, et nous engage par moments à corriger la recension du texte — ou la tradition évidemment altérée de l'informateur.

TEXTE I

1. — karčj a bien, en altaïen, le sens de « croix », « cruciforme », et n'est pas à confondre avec karšj, de kariš- « se mêler » ; je crois, sans en être absolument certain, qu'il s'agit ici du Bouleau Croix, ou Bouleau Cruciforme, arbre cosmique dont les branches forment des croix avec le tronc et fournissent ainsi des échelons au chamane pour son ascension céleste.
  - kayir « dur, sévère, implacable » (il s'agit apparemment de Bay Ulgän).
  - solta semble bien être une forme à -n final amuï (passée par le mongol) de soltan « sultan ».
2. — avas « ciel clair, sans nuages », cf. osm. avaz « id. » .
  - šiyil- correspond au turc commun čakil- « s'étirer », ici « s'allonger », au sens obscène ; dans un autre dialecte (texte IV), le même verbe apparaît sous la forme šüil-, et, dans un autre encore, sous la forme šöyil- (texte II), ce qui laisse supposer une évolution : \* čägil- \* čäwil- \* šöil- šüil- ou šöyil- selon le parler local ; la labialisation des voyelles par le passage à -w- d'un ancien -g- intervocalique ne manque pas d'exemples en turc, notamment en kipčak.
4. — ürgä = mongol örgä « tente d'apparat » (et non « palais » à notre sens) ; cette Tente d'Or est celle du Soleil.
5. — bay « riche » signifie en même temps « doué de pouvoirs surnaturels » (bénéfiques ou maléfiques) ; cf. Bay-köl « le Baïkal » (köl « lac »), altaïen bay sös « mot taboué » (sös = turc commun söz « parole »), osmanlı bay-kuš « chouette » (kuš « oiseau »).
  - silga- ; en gardant le sens de « faire le tour », je me rallie à ce qui est plutôt une explication qu'une traduction ; en effet, ce verbe me paraît correspondre à sila- (kirghiz siyla-) d'autres dialectes, dont le sens propre est « honorer » ; mais la circumambulation est, précisément, l'un des principaux rites de révérence dans le monde turc ; Koča a fait le

- tour de la Tente du Soleil et du Bouleau Cosmique pour leur rendre hommage avant de descendre sur terre.
7. — « odīs soldī », traduit « trente garçons », est de toute évidence une erreur de l'éditeur, ou plutôt de l'auditeur, pour odīs dīdī, car « garçon », dans ces parlars, est ol (turc commun ogul « fils, garçon »), acc. -dī.
  8. — oyin = turc commun oyun « jeu » et (ici) « jouet » (le pénis !).
  9. — kīsta- « presser » (ici, « -- contre soi » = « étreindre ») est un verbe actif, et kīs « fille(s) » est bien à l'accusatif ; donc il faut traduire « j'ai pressé » et non « j'ai été pressé », ce qui n'est pas le genre de Kočā !
  10. — « kičiyim » (qui pourrait signifier « mon petit ») est une erreur (mauvaise audition ?) pour kičir-im « mon chatouilleur », comme le comprend bien Satlaev ; cf. tuva kijir « démanger » (forme aoriste du dictionnaire, correspondant au participe aoriste kič-ir du texte « chatouillant, chatouilleur ») ; cf., pour le sens, Texte IV, 1,7,14 ; cf. aussi kirghiz kičira- « chatouilleur » ; ce « chatouilleur » est, bien entendu, le pénis.
  11. — tögön « mensonge » = altaïen tögün « mensonge » (idem en kirghiz) ; ce terme est absent dans plusieurs dialectes de la région (il ne figure pas dans les dictionnaires du xakas et du tuva) ; il n'est pas compris par l'informateur du Texte IV, qui le déforme aux vers 11 et 21 (« tixin », puis « tuyuxun », qui ne veulent rien dire dans le contexte).
  12. — sīn « taille, stature » (altaïen, tuva, xakas).  
— sādāy « pénis » = \*sādāg, du mongol šēdek (cf. ordos) « id. », de še-(sige-) « uriner ».
  14. — šanmīl : hapax, dont la forme la plus voisine connue paraît bien être le tuva šanṅal (\*šanmal) « récompense », dérivé de šan « id. », emprunt au mongol (cf. ordos), lui-même venu du chinois ; il s'agirait d'une « canne d'honneur », donnée à Kočā en récompense de ses hauts faits génésiques.
  16. — čač- pose un difficile problème ; la forme est connue comme variante dialectale de sač- « semer », mais le complément d'objet direct (ici « les filles/küzān ») de ce verbe désigne toujours, normalement, ce qui est semé ou éparpillé, et non ce qui est ensemencé ; il y a donc une difficulté syntaxique majeure à traduire « ensemencer les filles küzān » ; d'autre part, le passage analogue du Texte IV (8 & 9) évoque clairement une action offensive, avec l'idée de « piquer, percer » (tigān, cf. turc commun tik- « piquer ») ; or, à côté du turc commun sač- « semer » existe un verbe sanč- « percer » (par exemple, avec la lance), qui a perdu sa nasale dans divers dialectes de la zone considérée (cf., selon RADLOFF, soyon čaš- « transpercer »), se confondant ainsi avec le précédent ; d'où notre préférence pour une interprétation par « percer » (« déflorer »), du moins pour le sens originel du passage, peut-être altéré (čač- pour \*čanč- = sanč-) par l'informateur, qui confondrait les deux verbes.
  19. — kōrak désigne les branches creuses, et les chalumeaux confectionnés avec elles.



- šinar, sans doute à rapprocher de činar « platane, qui désigne dans la région divers arbres, ainsi l'« aulne » en kirghiz ».
- 20. — kaldrat- est le factitif en -t- du verbe bien attesté en kirghiz sous la forme kaldira- « retentir » ; cf. ci-après, 22.
- 21. — šarik : emprunt au russe šarik « petite boule », lui-même diminutif de šar « sphère, boule », emprunté par l'altaïen, le xakas, le tuva (ces deux derniers ont également šarik).
- 22. — šaldrat-, parallèle à kaldrat- et de même formation, évoque aussi la production d'un bruit (\*čaldira-t-) : « faire résonner ».
- 28. — ala tašta- : expression qui joint au verbe tašta- « déborder » (cf. osmanli taš- « id. ») le nom de couleur ala « bicolore » (notamment « noir et blanc »), qui évoque ici les colorations diverses du liquide bouillonnant et écumant.
- 29. — čât (rétablir une voyelle longue !) est identique au sagay čât = yigit « jeune homme » noté par RADLOFF ; mais, en altaïen, yît (= yigit) a le sens de « jeune » en général, donc aussi de « jeune fille », « jeune femme » — comme ici.
  - pulā : contraction de pulagī (attesté au vers 32), forme possessive de pulak ; ce mot, qui signifie normalement « source » (turc commun bulak) paraît bien être, pour « vulve », un nom de remplacement, dans le cadre des interdictions de vocabulaire (« vulve » se dit am en turc commun) ; on observe de même que le nom turc commun du « pénis », sik, est, dans ces textes, remplacé par un emprunt au mongol, sädäy (ci-dessus, 12).
- 30. — ärdimälä est énigmatique ; parmi les hypothèses possibles, la plus vraisemblable nous paraît être la suivante : altération (par le récitant, ou par l'auditeur ?) de \*irdim-ilä, avec la postposition comitative-instrumentale ilä (de bilä) « avec », et \*irdim, évolution phonétique normale de \*irnim = altaïen irin-im « mon humeur, mon pus », cf. turc commun irin « pus » ; irin « humeur », pour « sperme », serait un mot de remplacement (cf. ci-dessus : pulak & sädäy).
- 31. — sik-, verbe turc commun, « coïter » .
  - sayin : adverbe, « chaque fois, toujours ».
  - tatanik : dérivé de tat « (bon) goût, saveur douceur ».
- 32. — karān qui, ici, signifie « vieille », est la contraction du participe en -gan de kari- « vieillir ».
- 33. — oš : particule démonstrative.
- 34. — čok = turc commun yok « inexistant, manquant » .
  - ayni = \*ayil-ni, accusatif de ayil « campement » (du mongol ayil = turc agil).
  - čoktūla- est certainement une dérivation du verbe qui correspond à l'altaïen yokla-/yokto-, noté par RADLOFF ; mais la traduction « en touchant » est fautive et provient d'une mauvaise interprétation des gloses de RADLOFF (*Versuch...*, III, I, 407 : « mit Händen und Füßen tasten, tappen, sich umschaun, aufsuchen, untersuchen, inspizieren ») ; le sens de « tâter » est ici très secondaire, le verbe turc commun

- yok-la, dérivé de yok « manquant », signifiant fondamentalement « rechercher ce qui manque, inspecter pour voir ce qui manque ».
- ät- « faire » a ici le sens fort de « refaire, reconstituer » (en repeuplant).
35. — arala- : en xakas « mêler » et « se mêler » ; en kirghiz « parcourir » ; ce dernier sens, transitif (ayni : accusatif) convient mieux ici ; dérivé du turc ara « parmi ».

### TEXTE II

1. — oldäran koštärän, qui, de l'aveu même de l'informateur, ne signifient rien, sont l'altération de la formule rituelle : yıldırayın, kiştirayın !, bien conservée dans le Texte IV (voir plus loin, Texte IV, 1) ; nous rétablissons ici le sens de la formule originelle.
2. — korıga-bärdär ne signifie pas « n'avez pas peur ! », mais le contraire (au sens de « gare à vous ! ») ; c'est l'impératif (sans négation), 2<sup>e</sup> pers. pl. (-lär/-där), de la forme composée hâtive (gérondif en -a + verbe bär-) de korik- « craindre ».
3. — koštärän, voir ci-dessus, 1.
4. — kara yoş : erreur du Şor pour kara yiş « la Forêt Noire » ; yiş « forêt de montagne (à conifères) » ; ici, le Koča, dans sa descente sur terre, est passé par les sommets boisés des monts.
5. — karčila-, vraisemblablement déformation de karşıla- « venir à la rencontre », peut-être provoquée par la confusion avec karçi « croix », qui figure dans ces rituels (Texte I, 1).  
— şöyil- : voir plus haut, texte I, 2.
8. — čarba = turc commun yarma « fendu », « chose fendue », notamment « pièce de bois fendue » (« bûche » en osmanlı, d'après RADLOFF).
9. — čara- = turc commun yara- « créer, fabriquer ».
10. — karbo : sans doute déformation de karba, attesté en koybal, « colle de poisson » (RADLOFF).
11. — kokşop ; douteux ; nous supposons que cette forme remonte au turc commun kaguşup, gérondif en -p de kaguş- « se réunir » : « étant réuni », au sens d'« étant assemblé, ajusté » ; le contexte incline, en effet à penser que le phallus cérémoniel est fabriqué de pièces de bois (čarba) ajustées et collées avec de la colle de poisson (karba).

### TEXTE III

1. — paktig est le correspondant phonétique précis du kirghiz baktü = \*baxt-lig « bienheureux », dérivé du persan baxt (kirghiz bak) « bonheur ».
3. — čač- : voir Texte I, 16.

### TEXTE IV

1. — yıldırayın, kiştirayın ! : impératif-incitatif de la 1<sup>e</sup> pers. du singulier des verbes yıldır- et kiştir- ; le second a bien été compris (« chatouiller »)



par Malov et Zelenin ; mais la traduction du second par « enfile » ou « enfonce » est erronée ; on ne trouve, dans les langues turques de la région, aucun équivalent de yıldır- ayant ce sens ; par contre, l'altaïen yıldır- (et le kirghiz correspondant, ıldır-) signifient « remuer, mettre en mouvement (qqn ou qqch.) » : le contexte nous fait donc traduire par « exciter » ; pour kiš-tür-, factitif de kiš- (ancien \*kīč-), cf. d'après RADLOFF, sagay et tuba k ičün-, réfléchi en -n-, « ressentir des démangeaisons », osmanlı gijik « chatouillement », etc.

2. — abaxaniim : aba « ancien, parent aîné » (« oncle » ou « père » en xakas) ; xan « khan » ; le suffixe de 1<sup>e</sup> pers. sg. -m n'a pas ici une valeur possessive, mais une valeur de relation avec la 1<sup>e</sup> pers. : « moi, khan ancien » ; c'est une expression que Koča emploie pour se définir et se valoriser ; un tel emploi du suffixe -m est attesté en turc (et généralement méconnu des traducteurs, ce qui est le cas ici), y compris en osmanlı, où les poètes populaires y recourent pour se nommer en « signant » ainsi leurs oeuvres : PİR Sultan-im, galdim ūša « Moi, PİR Sultan, j'ai atteint l'exaltation » ; il se trouve que, dans cet exemple emprunté à un poète anatolien du XVI<sup>e</sup> siècle, PİR Sultan « Vieillard-Souverain » correspond assez bien à aba xan pour le sens...
4. — šüilgän : cf. Texte I, 2.
5. — « küz-... » est manifestement une erreur de transcription pour küg, de kük (turc commun kök « bleu »), avec sonorisation et spirantisation de k devenu intervocalique par contact avec le mot suivant, ayas ; le « g » spirant a sans doute été mal entendu.
8. — yirt- : verbe très bien attesté en turc, au sens de « déchirer, mettre en morceaux » et « pourfendre ».
9. — artışbın : gérondif négatif en -bın (ancien -mäyin) du verbe artış- bien attesté en sagay (RADLOFF) « laisser un reste », dérivé de art- « être de reste » (altaïen) ; le sens est donc : « sans en laisser », « sans exception » ; il est renforcé par say « chacun, tous » (idem en xakas).  
— tīgän ; il faut rétablir ici un ī long, car, avec i bref, tīgän « disant », n'aurait aucun sens ici ; c'est la forme de participe-prédicatif en -gän d'un verbe tī-, qui, normalement, correspond à celui, identique, noté par RADLOFF en altaïen, teleut, kirghiz, etc. (*Versuch...*, III, 2, 1343) et traduit « berühren, anrühren », ou « treffen, erreichen » ; mais le sens de « toucher, atteindre » est bien faible ici ; dans un passage analogue de deux autres textes (I, 16 et III, 3), nous avons conclu au sens initial de « percer » pour ča(n)č-, vraisemblablement altéré en čač- par confusion avec un verbe de forme voisine ; nous sommes donc enclin à interpréter ici tīgän comme une altération d'un ancien \*tik-gän de tik- « percer » ; cela d'autant plus, que la tradition orale de ce texte est nettement fautive sur plus d'un point (cf. II. tixin, et 21-22.).
11. — tixin (cf. kirghiz tigin- « se boucher ») n'a rien à faire ici et est évidemment l'altération de tögün ; voir plus haut, I, 11.
13. — čilbirak, et non pas čilbir + ak « blanc », est le correspondant exact du teleut yilbirak « glatt, schlüpfrig » relevé par RADLOFF (*Versuch...*, III, I,

- 492) ; il est à rapprocher du tuva čilbigir « lisse (en parlant du poil) » et du xakas čilbiran « lisse, uni » ; épithète de tay « poulain (mâle) dans sa 2<sup>e</sup> année » (turc commun, idem) ; Koča se compare à un jeune cheval (mâle) au poil lisse : il est fougueux et glisse aisément là où il veut pénétrer ; il s'identifie ici à son pénis ; cf. 22-23.
- tay : le français « poulain » ne rend pas exactement le sens de ce terme, qui désigne, non pas le très jeune cheval (en turc commun : kulun), mais un jeune étalon, du début de sa 2<sup>e</sup> année à la fin de sa 3<sup>e</sup> (cf. xakas : tay « žerebënok ot dvux do trëx let »).
16. — šališ-itärgän : verbe composé (avec, pour le premier composant, chute de la voyelle suffixale du gérondif, comme au vers 18 et comme en I, 3) de šališ- = turc commun çal-iš-, contributif de çal- « frapper à grands coups, se démener au combat », et de itär- « pousser en avant » ; cette attaque vigoureuse que pousse Koča est évidemment d'ordre sexuel ; cf. 18.
17. — šal = kirghiz çal, nom de couleur, « gris, grisonnant », désigne une personne âgée, mais encore valide et active.
- xora : d'après les informateurs, adjectif de couleur, évoquant une teinte sombre, paraît provenir du terme double, à alternance vocalique expressive, kara-kura, ou kara-kora, formé à partir de kara (xara) « noir ».
  - potok « vulve » est à rapprocher dušor et du sagay poduk « id. », cité par RADLOFF comme variante de polak/polok, eux-mêmes en rapport avec pulak « id. » du texte I, 29 & 32 ; il semble qu'il y ait, dans cette série expressive, une contamination entre bulak « source » et les formations en b-t-k/p-t-k/b-d-k/p-d-k, très productives dans les diverses langues turques pour désigner de petites choses ou de jeunes animaux (cf. dialectes d'Anatolie : potak/potuk « chameleon », « ourson », « marcassin », « chiot », « chaton » et « membrane de la pistache fraîche », « petit canal d'irrigation » ; pitik « bille » et « porcelet », etc.).
18. — šaldır-atkan : même type de composition qu'au vers 16 ; šal-dır- est ici un factitif, mais de sens très voisin du contributif šal-iš- du vers 16 ; quant à at- « lancer », il a aussi le sens de « tirer (une flèche ou un coup de fusil) », avec le même développement argotique que dans le français « tirer un coup » ; construit transitivement (comme ici), il signifie littéralement « atteindre d'une flèche ».
20. — karän kižin : le premier terme, karän (avec une voyelle longue notée à bon escient), représente la contraction du participe karı-gan de karı- « vieillir » ; pour le second terme, nous proposons, dans ce passage altéré (comme toute la fin du texte) à tel point que les informateurs n'en savaient plus l'exacte signification, et que les traducteurs ont erré en conséquence, de corriger « kižen », qui ne représente aucune forme connue du dialecte, en kižin, génitif contracté de kiži « homme ou femme, personne » (= \*kižinin) ; le sens est : « (la vulve, sous-entendue) de la personne vieillie » ; cf. 24.
- kandix dāp : mot à mot « en disant : kandix », c'est-à-dire : « la considérant (cette vulve) comme du kandix » ; le kandik/kandik (= \*kan-lik



« où il y a du sang ») est le nom d'une liliacée rougeâtre, Erythronium dens canis, dont le bulbe comestible, très apprécié des populations de cette région de la Sibérie, joue un grand rôle dans le folklore, notamment dans le calendrier populaire, où kandik ay « lune du kandik » désigne le mois de son apparition ou de sa récolte ; la comparaison est valorisante (« c'est du nanan ! ») ; elle suggère aussi une analogie entre la vulve et le bulbe succulent qui, de plus, est vivant et « a du sang » ; l'appréciation est toute différente de celle du texte I, 32-33.

21. — « tuyuxun », incompréhensible pour les informateurs eux-mêmes (cf. tuyux « clos, fermé »), est évidemment l'altération de tögün « mensonge » ; voir précédemment, I, 11, et ci-dessus IV, 11.
22. — « tuyuzu », qui n'évoque aucun sens et n'est pas compris du récitant, est presque certainement l'altération de tögüzü « entièrement », gérondif adverbial du verbe tögüs- « achever », noté par RADLOFF en teleut, altaïen et šor (*Versuch ...*, III, I, 1246 : « beendigen »).
  - moxosom « mon pénis » est un hapax ; il faut peut-être corriger en moxosim ; en ce cas, moxos pourrait être un emprunt, avec évolution argotique du sens, au mongol mogos « serpents », qui n'aurait pas été compris comme un pluriel (très nombreux exemples, en turc, de pluriels étrangers adoptés comme singuliers).
23. — karaxan at « cheval karaxan » ; Kara-xan « le Khan Noir », est le titre de plusieurs souverains turcs ou mongols d'Asie Centrale, et notamment de ceux de la dynastie dite « karakhanide », qui fonda un puissant État turc islamisé, comprenant, au XI<sup>e</sup> siècle, la région de Kašgar et la Transoxiane ; les chevaux arabes étant importés en Transoxiane depuis la conquête islamique, il s'agirait peut-être ici, à l'origine, du « cheval karakhanide », c'est-à-dire du pur-sang arabe, très apprécié.
24. — « karan » doit, comme au vers 20, être lu karān = kari-gan « qui a vieilli » ; le passage est parallèle à celui du vers 20, et la construction doit être interprétée de même.
  - dāp kalxan : la composition avec kal-xan « en restant » donne le sens de « continuer à dire (= à considérer) ».
25. — urlu urlu kain : ur, bien connu en turc, signifie « grosseur, loupe » (ici, « loupe d'arbre ») ; kain = kayin « bouleau ».
26. — čarma = čarba du Texte II, 8.
27. — čarip, qui signifierait « en fendant » (turc commun yar-), est ici une erreur pour čarap, bien attesté dans le Texte II, 9.
  - sādäim = sädäyim du Texte II, 9 (= sädäg-im).

TEXTE V

1. — tamir-tomur : expression double faite sur tamir « veine, nerf, tendon » ; il paraît s'agir d'un « fouet en nerf-de-boeuf ».
4. — agatal : nom de couleur dérivé de ak « blanc », avec une suffixation très analogue à celle, au vers 6, de kögödil, dérivé de kök « bleu », dans un passage exactement parallèle ; si les suffixes sont à l'origine identiques, comme il est vraisemblable, il faudrait lire \*ag-at-il et \*kög-öt-il, dérivés nominaux en -il des verbes \*ag-at- « blanchir » et \*kög-öt- « bleuir ».
7. — pār = turc commun bagir « foie ».
9. — ükpä = turc commun öpkä « poumon ».
8. — par, dans parlap, est le russe pára « paire ».
10. — übä « masse, foule » : cf. osmanlı öbäk « tas, monceau ».
13. — sürlüg : dérivé turc de mongol sür « prestance, majesté ».

TEXTE VI

1. — änä « mère » : le feu du foyer est féminin ; il est yin dans la tradition sino-ouïgoure (où le feu de la foudre et de l'incendie est masculin et yang).
2. — kilbira- « être effilé » (de kil « crin ») ; cf. RADLOFF, *Versuch* ..., II, 1, 785 : tuba kilbik, sagay kilbis « dünn », teleit kilbirak « scharf ».
3. — čalbira- « frémir, trembloter » ; cf. RADLOFF, *Versuch* ..., III, 2, 1891 : šor čalbra- « flotter au vent (comme la crinière d'un cheval) » ; kirghiz jalbira- « ondoyer, trembler ».
4. — « šok » est une onomatopée, qui accompagne les prières et les libations rituelles (RADLOFF, *Versuch* ..., III, 2, 2004-2005 ; cf. kirghiz čok-čok ät- « réclamer »).



## II - STRUCTURES LINGUISTIQUES





## LE PROBLÈME DES CONSONNES GÉMINÉES EN TURC ANCIEN

(avant l'introduction des caractères arabes)

Le problème des consonnes géminées en turc ancien (qui est à la fois phonétique et graphique) n'a jusqu'à présent été soulevé de façon explicite qu'à propos d'un cas précis, très frappant, qui se présente dans les Inscriptions de l'Orkhon, celui du verbe *id-* « envoyer, lâcher » aux formes du parfait en *-t*. Voici ce qu'en dit Mlle. Annemarie von GABAIN aux pages 55 et 56 de son *Altürkische Grammatik* : « Wechsel *td/tt/dt/t/d* : Verbstämme, die auf *t* oder *d* auslauten, bilden das Perf. unregelmäßig ; es kommt *id-ti* 'er hat gesandt' vor neben *it-di*, *iti* und *idi*. Diese Erscheinung ist schon in den Inschriften belegt ».

L'interprétation des formes *idti* et *iddi* est aisée : la première est parfaitement régulière (3<sup>e</sup> personne du sg. du parf. *-ti* s'ajoutant au radical *id-*) ; la seconde présente simplement une métathèse de sonorité (*dt/td*). Quant aux formes notées « *iti* » et « *idi* », pour lesquelles Mlle. von GABAIN parle de « parfait irrégulier », elles représenteraient en effet, si l'on devait les lire, comme on l'a fait jusqu'ici, avec une consonne simple *t* ou *d*, des formes de parfait profondément aberrantes, partant d'un radical *id-* par ailleurs très bien attesté (chez Kāšgari notamment).

Mais cette anomalie choquante disparaît dès que l'on remarque (et ce sera l'objet de notre communication) que l'alphabet « runiforme » des Inscriptions turques anciennes n'a pas (comme, par exemple, l'alphabet arabe avec le *šadda*) le moyen de noter les consonnes géminées et les représente graphiquement comme des consonnes simples.

Si, en effet, au lieu de « *iti* » et « *idi* », on lit respectivement *itti* et *iddi*, toute irrégularité proprement morphologique disparaît, et l'on a simplement affaire à un phénomène phonétique bien connu : l'assimilation de sonorité des consonnes *d* et *t* en contact, la forme originelle normale *idti* donnant d'une part *itti* par assimilation régressive, d'autre part *iddi* par assimilation progressive.

∴

Nous pouvons étendre ce raisonnement à un cas très semblable qui se présente dans les Inscriptions paléo-turques : celui du parfait en *-t-* du verbe bien connu *dod-* « placer, laisser ». Ce parfait apparaît à la 3<sup>e</sup> personne du sg. sous une forme qu'on a lue « *qoti* » à la ligne 12 de la face Sud de l'Inscription II de l'Orkhon, et par deux fois à la 1<sup>e</sup> pers. du sg. sous une forme qu'on a lue « *qotim* » dans l'Inscription de Šine-Uzu (ligne 2 de la face Est et ligne 6 de la face Sud). On pourrait, certes, supposer un parfait en *-t-* formé sur un radical *qo-* identique à celui du turc de Turquie (*qomaq*), à côté de *qoymaq* qui remonte à *qod-*. Mais cette hypothèse est à rejeter, car le verbe en question n'apparaît nulle part ailleurs avec un radical *qo-* dans les Inscriptions paléo-turques, où il est, au contraire, largement attesté sous la forme *qod-*.

L'explication véritable de ces formes du parfait nous est donnée par la forme *qotti*, avec *šadda* notant une consonne géminée, qui figure dans le *Divân* de Kāšgarī. Il faut également lire une consonne géminée, donc : *qotti* et *qotim* dans les Inscriptions, avec assimilation régressive survenue dans les formes originelles *\*qodti* et *\*qodtim*. Ici encore, il faut renoncer à toute anomalie morphologique, pour ne retenir qu'un fait de phonétique très courant.

∴

Un troisième verbe à radical terminé par *d*, le verbe *tod-* « se rassasier » (= osm. *doymaq*), subit, dans les Inscriptions paléo-turques, une modification phonétique, par assimilation à la consonne initiale du suffixe, qui a été jusqu'à présent méconnue.

On rencontre en effet, à la ligne 8 de la face Sud de l'Inscription de l'Orkhon I et à la ligne 6 de la face Nord de l'Inscription de l'Orkhon II, un mot signifiant « satiété » qu'on a lu jusqu'ici « *tosiq* », et qui figure selon cette lecture dans le Glossaire de l'*Altürkische Grammatik* de Mlle. von GABAIN.

Or, il s'agit clairement d'un nom déverbatif en *-siq*, formé comme *bat-siq* « le couchant, l'Ouest » et *tog-suq* « le levant, l'Est ». Comme il n'existe pas, en turc ancien, de verbe *\*to-* signifiant « se rassasier », mais un verbe *tod-*, bien attesté dans la forme suppositive *tod-sar* dans le même passage des deux Inscriptions de l'Orkhon, il faut, une fois de plus, lire la consonne comme géminée et adopter la leçon *tossiq*. On a là une assimilation régressive du *d* final du radical au *s* initial du suffixe, *\*tod-siq* devenant *tossiq*. Si l'on n'a pas, dans les mêmes passages, une telle assimilation pour la forme suppositive *todsar*, c'est parce qu'il s'agit alors d'une forme de la conjugaison du verbe lui-même, où le radical est protégé contre l'altération phonétique par le sentiment étymologique.

∴

Les constatations faites ci-dessus quant à la notation déficiente des consonnes géminées dans les Inscriptions paléo-turques nous amènent à modifier l'interprétation traditionnelle de diverses formes attestées dans ces textes.



Pour commencer, la notation, comme pour un *t* simple, du *tt* géminé, constatée dans *ittī*, *qottī*, et *qottim*, nous incite à lire avec une géminée la forme jusqu'ici notée « *yaraturtim* » de la ligne 12 de la face Sud de l'Inscription I de l'Orkhon. En effet, le sens est « j'ai fait édifier, j'ai fait créer », et il s'agit certainement d'un factitif du verbe *yarat-* « édifier, créer ». Or, les verbes polysyllabiques terminés par une consonne, comme *yarat-*, ne font pas leur factitif en *-ur-*, mais en *-tur-*, et l'osmanli *yarattur-* (turc moderne : *yarattir-*) atteste bien la géminée. Il faut donc lire : *yaratturtim* « j'ai fait créer ».

D'autre part, à la ligne 8 de la face Nord de l'Inscription I de l'Orkhon, dans un passage où il est question d'un camp d'hivernage des *Türk* septentrionaux (*Kök Türk*), puis d'une sortie faite, au printemps, contre les Oğuz, on a lu jusqu'à présent : « *kül tegin bæg bařlayu qitimiz* », « nous fimes une attaque sous le commandement de Kül Tegin ». Il n'est pas dans notre propos de discuter ici la leçon traditionnelle « *Kül Tegin* », qui doit, selon nous, être remplacée par *Köl Tegin*, avec pour premier élément le même mot que dans le titre de *Köl İrkin*, bien expliqué par Kāřgarī comme comprenant le mot *köl* « lac, mer intérieure », symbole de sagesse et de puissance (cf. *Čingis Xan* et *Dalai Lama*). Nous nous en prendrons plutôt à la lecture « *qitimiz* », qui n'a rien de satisfaisant. On a voulu, par analogie au prétendu « *iti* », de *id-ti*, l'expliquer comme un parfait en *-t-* d'un verbe « *qid-* » qui signifierait « attaquer » et serait à rapprocher de l'osmanli *qıymaq* « hacher » et « massacrer ». Or, un tel verbe n'est pas attesté dans les Inscriptions paléoturques. De plus, le sens de « hacher, massacrer » est différent de celui d'« attaquer » et ne convient en rien au contexte, où nous voyons que les Oğuz, bien loin d'être massacrés, reviennent en force et mettent en difficulté le campement des *Kök Türk*, que *Köl Tegin* défend à grand peine.

Une autre objection, plus forte encore, est que la consonne initiale de ce prétendu « *qitimiz* » n'est pas notée par le signe qui, normalement, dans ce texte, sert à écrire le groupe *qi* initial des noms et verbes, mais par celui qui, d'ordinaire, note *q* précédé ou suivi de *a*. Un *i/i* en graphie pleine figurant après la gutturale, une lecture *qa* n'est pas possible ici, mais une lecture *aq* doit être envisagée. Or, si nous combinons cette lecture *aq*, la plus attendue en pareil cas, avec une lecture géminée de *t*, nous avons une leçon en tout point satisfaisante : *aqittimiz* « nous fimes faire une incursion », 1<sup>e</sup> pers. du pl. du parfait en *-t-* du verbe *aqit-*, factitif bien connu de *aq-* « couler, se répandre » et « faire une incursion » (ce dernier sens bien expliqué par Kāřgarī et conservé dans le nom déverbatif osmanli *aqın* « incursion, razzia »).

Nous lirons donc le passage en question :

*Köl Tegin bæg bařlayu aqittimiz* « nous fimes faire une incursion, avec *Köl Tegin* en tête, comme Chef ».

∴

Une autre conséquence de nos observations sur la graphie défective des consonnes géminées dans les Inscriptions turques anciennes concerne le prétendu datif en « -a » qu'on observerait après des mots terminés par une occlusive gutturale sourde.

On sait que le datif normal turc ancien est en *-qa*. L'hypothèse d'un datif en *-a* après gutturale sourde repose essentiellement sur quelques graphies des Inscriptions : « *balīqa* » datif de *balīq* « ville », à la ligne 9 de l'Inscription de l'Ongin ; « *batsīqa* », datif de *batsīq* « couchant, Ouest », à la ligne 4 de l'Inscription de Suji ; « *toḡsuqa* », datif de *toḡsuq* « levant, Est », à la ligne 2 de la face Sud de l'Inscription I de l'Orkhon. Plutôt que de supposer dans ces mots une anomalie morphologique que rien ne confirme solidement par ailleurs, mieux vaut lire les consonnes gutturales comme des géminées, ce qui nous donne les datifs réguliers en *-qa* : *balīqqa*, *batsīqqa*, *toḡsuqqa*.

C'est encore une gutturale géminée qu'il faut lire, à notre avis, à la ligne 25 de la face Est de l'Inscription II de l'Orkhon, où il est question d'un Chef dont on a lu le titre : « *basmīl īduqut* ». Les commentateurs ont d'ailleurs bien vu que le second mot représentait le titre, connu par les sources chinoises, d'*īduq qut* « Bonheur Sacré », composé de *īduq*, nom déverbatif de *īd-* « laisser » et « laisser libre ; consacrer (à une divinité) », et de *qut*. Il ne fait ici aucun doute qu'il faut lire avec une géminée : *basmīl īduq-qut* « L'Īduq-Qut des Basmīl ».

Notons enfin, dans le chapitre des gutturales, que le verbe qui signifie « édicter un ordre souverain », et qu'on a lu « *yarliqa-* » dans les Inscriptions, alors qu'il est bien attesté en uygur sous la forme *yarliḡqa-*, verbe dénominal en *-qa-* dérivé de *yarliḡ* « proclamation, ordre souverain », doit être lu avec une géminée : *yarliqqa-*. Il s'agit ici, dans cette forme qui remonte à *yarliḡ-qa*, d'une assimilation régressive du *ḡ* à l'occlusive gutturale sourde du suffixe *-qa*.

∴

Deux autres cas très clairs de consonnes géminées notées comme simples (en l'occurrence, *ll*) sont à signaler dans les Inscriptions de l'Orkhon. Il s'agit d'une part du nom de peuple qu'on a lu « *čöllig il* » (I Sud ligne 4 et II Sud ligne 5), qu'il faut lire *čöllig el* « le Peuple du Désert » (adjectif dénominal en *-lig* dérivé de *čöl* « désert »), et d'autre part du nom du Prince qui fut le scripteur de ces textes, le prétendu « *yolig tegin* » (I Sud-Est, et II Sud-Ouest), qu'il faut, comme le suggère dans son Glossaire Mlle. von GABAIN, lire, avec géminée, *yollig tegin* « le Prince qui est dans la bonne voie » (adjectif dénominal en *-lig* dérivé de *yol* « voie, bonne voie, bonne chance »).

∴

Nous n'avons certainement pas épuisé, dans ce rapide tour d'horizon, tous les cas où il faut rétablir des consonnes géminées, notées comme des simples, dans les Inscriptions turques anciennes. Un examen systématique,



sous cet angle, de tous les textes épigraphiques ne pourra manquer d'amener de nouvelles découvertes, qui parfois modifieront utilement l'interprétation.

Si, de la littérature épigraphique paléo-turque, nous passons, pour l'étude de ce problème, à la littérature uygur des manuscrits, nous trouvons, proportionnellement, un bien moins grand nombre de cas où il faut rétablir comme géminées des consonnes notées comme des simples. En effet, les scribes uygur répugnent moins que les scripteurs des Inscriptions « runiformes » à redoubler une lettre dans leur écriture. De plus, la tradition uygur a développé l'analyse grammaticale des suffixes, qui sont notés avec beaucoup de soin, parfois séparés du radical, et presque toujours ressentis comme des éléments ayant leur existence propre.

On trouvera cependant quelques datifs en *-qa* après gutturale finale notés sans gémination, spécialement après le nom déverbatif d'action en *-maq* (datif « *-maqa* » = *-maqqa*). De même, le verbe *yarliġqa-*, avec l'assimilation en *yarliġqa-* sera souvent noté comme « *yarliġa-* », avec une gutturale unique. Le nom du « souverain », maître d'un groupe de tribus ou d'un pays, *el* (noté « *il* »), qui doit être, étymologiquement, un dérivé en *-liġ*, donc : *el-liġ*, est toujours noté « *ilig* », avec un seul *l*. Enfin, les noms de nombre, comme *yetti* « 7 », où Kāšġarī note des géminées, sont toujours écrits avec des consonnes non redoublées, et souvent en graphie abrégée, comme « *yti* ».

Les textes en écriture brahmī, qui notent jusqu'à l'excès les moindres nuances des réalisations phonétiques, non seulement ne manquent pas de noter les géminations de consonnes, mais même écrivent parfois à deux reprises, dans leur système d'écriture syllabique assez confus, des consonnes que l'étymologie et la comparaison linguistique signalent comme simples, par exemple le *t* de *artuq* « excédent » (osm. *artuq*, turc moderne *artiq*), déverbatif en *-uq* de *art-* « s'accroître, venir en excédent » : « *arttoq* » dans un texte en brahmī.

De toute façon, il ne faudra pas oublier, en déchiffrant des textes turcs anciens, épigraphiques ou manuscrits, la possibilité de notations défectives de certaines consonnes géminées.

En ce qui concerne spécialement les textes épigraphiques, nous pourrions résumer comme suit les divers cas que nous avons constatés :

T + T } D + T }	TT noté « T »	Q + Q } G + Q }	QQ noté « Q »
D + S } SS noté « S »	L + L } LL noté « L »		

Ce tableau, soulignons-le, n'est que provisoire, et devra sans doute être complété.

∴

Si nous abandonnons notre point de vue paléographique pour un point de vue proprement linguistique, nous pourrions avancer quelques observations générales concernant les consonnes géminées en turc ancien.

Tout d'abord, nous remarquerons que, dans tous les cas précités, la gémignée représente phonologiquement deux phonèmes distincts, dont l'un est le phonème terminal d'un radical nominal ou verbal, et l'autre le phonème initial d'un suffixe.

Un examen attentif des racines nominales et verbales du turc ancien, d'une part, et, d'autre part, des suffixes, nous amène à conclure qu'il n'y a pas, normalement, de consonnes gémignées en turc ancien, ni dans la racine, ni dans le suffixe pris isolément. Tout au plus peut-on supposer l'existence, marquée d'une valeur affective, de quelques gémignées secondaires, « expressives », dans les noms de nombre par exemple.

Autrement dit, dans le langage turc ancien normal (non « affectif »), l'opposition phonologique « simple/gémignée » n'existe pas, pour les consonnes, dans la formation des éléments sémantiques et morphologiques pris un à un. C'est là une bonne raison pour que les créateurs de l'écriture turque ancienne n'aient pas songé à faire place dans leur système graphique, à une notation de consonnes gémignées (à la différence, par exemple, des grammairiens arabes, qui ont une langue où la gémiation consonantique joue, en tant que telle, un rôle sémantique).

La succession immédiate, en turc ancien, de deux phonèmes consonantiques identiques n'est qu'un accident combinatoire, qui n'a pas à être affecté d'un signe spécial dans une notation phonologique.

Dans les textes turcs anciens, la connaissance, aujourd'hui très étendue, des radicaux, d'une part, des suffixes d'autre part, nous permet assez facilement de rétablir ces deux phonèmes successifs là même où, par simplification graphique, un seul est écrit. Un peu d'attention y suffit, et c'est précisément cette attention que nous avons voulu éveiller par cette communication qui ne prétend pas épuiser le sujet, mais seulement poser le problème.



## Y A-T-IL EN TURC DES ALTERNANCES VOCALIQUES ?

Si l'on compare la grammaire des langues turques avec celle des langues indo-européennes, ou, mieux encore avec celle des langues sémitiques, on ne peut manquer d'être frappé par le caractère presque toujours immuable des voyelles radicales turques. D'autre part, les variations, par assimilation phonétique à la dernière voyelle radicale, des voyelles des suffixes turcs représentent un phénomène linguistique particulier (harmonie vocalique), dont la nature « automatique » et strictement prédéterminée ne saurait être assimilée à celle des alternances vocaliques qu'on observe dans les langues indo-européennes et sémitiques : d'une part, elles n'en ont pas la liberté, et, surtout, elles n'en ont pas les fonctions grammaticales ; par exemple, les variations (-*lik* / -*liq* / -*lük* / -*luq*), en turc moderne, du suffixe -*lik* ne s'accompagnent d'aucune différenciation de valeur grammaticale, tandis que le propre des alternances vocaliques fonctionnelles est de correspondre à des transformations de sens. On en conclut donc généralement qu'il n'y a pas, en turc, d'alternances vocaliques proprement dites.

Et pourtant, l'invariabilité des voyelles radicales n'est pas absolue dans les diverses langues turques. Par exemple, en turc de Turquie, on observe des oppositions de vocalisme radical entre des mots qui sont visiblement de même racine : *ben* « moi », datif *bana* « à moi » ; *sen* « toi », datif *sana* « à toi » ; *ana* « mère », *anne* « maman » ; *tarak* « grand rateau », *tirmik* « petit rateau » ; *patırdı* « fracas », *pitırdı* « bruit léger » ; *parıl-da-* « briller », *pırıl-da-* « luire faiblement » ; *yar-* « fendre », *yirt* « fendre, déchirer » ; *ye !* « mange ! », *yiye* « en mangeant » ; *de !* « dis ! », *diye* « en disant » ; *ulan*, interpellation grossière masculine, *ülen*, forme atténuée de la même ; *bit-* « achever », *bütün* « complètement » ; *biç-* « couper », *biçak* « couteau », *biçki* « scie », *buçuk* « et demi » (de : « coupé ») ; etc.

Les variations du vocalisme radical deviennent beaucoup plus nombreuses si l'on compare entre eux des mots turcs dialectaux, même des régions voisines ; ainsi, on a, en Anatolie : *badak* « petit (de taille) » et « petit (de buffle) », *baduk* « petit (de buffle) », *boduk* « petit (de buffle ou de chameau) », *bödek* « petit (de buffle) », *bedek* « id. », *bidik* « petit (de taille) », « petit (de chameau, de chien) », *bidik* « petit (de chameau) », qui sont, évidemment, tous apparentés, mais qui, à la manière de mots arabes d'une même racine, n'ont en commun, tous, que leurs trois consonnes, *b d k*.

On multiplierait aisément les exemples en recourant à la comparaison de mots turcs pris dans des langues différentes (et non plus dans de simples dia-

lectes d'une même langue turque). Ainsi, le nom de l'« étoile » est *yulduz* en özbek, *yoldiz* en tatar de Kazan, *yıldız* en turc de Turquie. Mais, dans ces cas, il s'agit d'évolutions phonétiques divergentes, propres à chaque langue, à partir d'un prototype commun (turc ancien : *yultuz*, pour tous les mots précités), et non pas d'alternance dans une langue donnée. Un cas plus difficile est celui où, selon les langues attestées, un mot turc existe dans les deux classes vocaliques, antérieure et postérieure, comme, en turc ancien, *biḡ* et *biḡ* « mille », *asan* et *äsän* « en bonne santé, paisible ». Il n'est pas toujours aisé d'interpréter des faits de ce genre, surtout quand ils apparaissent dès les plus anciens monuments de la langue. Il semble toutefois qu'il y ait, selon les cas, deux explications possibles : ou bien il s'agit d'un mot turc de prototype unique, qui, dans un parler, a changé de classe vocalique pour des raisons phonétiques (ainsi, la voyelle *i* est souvent instable, et tend à passer à *i*, d'où passage de *biḡ*, forme plus archaïque, à *biḡ*) ; ou bien il s'agit d'un emprunt à une langue étrangère, fait simultanément, sous des formes phonétiquement différentes, par plusieurs parlers turcs (ainsi, *asan* et *äsän* sont sans doute des emprunts à l'iranien *āsān* « aisé, tranquille ») ; il y a des mots pour lesquels on peut hésiter entre les deux explications, comme *tāḡri* « ciel, dieu » du turc ancien, à côté du turc d'Anatolie *taḡri*, du tchouvache *tură*, et du yakoute *tanara* : passage du groupe *āḡ* à *aḡ* par influence de la nasale gutturale, comme dans *baḡa* « à moi » (de *bän*), ou emprunt sous deux formes différentes, « antérieure » et « postérieure » quant au vocalisme ? Quoi qu'il en soit, dans l'un ou l'autre cas, il ne s'agit pas d'alternances vocaliques véritables, puisque les deux formes concurrentes ne coexistent pas, avec des valeurs différentes dans un parler donné, à une date donnée.

Le critère de l'alternance vocalique proprement dite est en effet son caractère fonctionnel : il y a, par exemple, des alternances vocaliques authentiques en allemand, entre (*wir*) *sehen* « nous voyons » et (*wir*) *sahen* « nous vîmes », parce que la valeur des deux formes, qui ne diffèrent que par l'opposition *e* / *a*, n'est pas grammaticalement la même, que leur sens est différent.

Il nous faut donc rechercher, pour juger s'il existe, oui ou non, des alternances vocaliques dans les langues turques, les cas où, dans un parler donné, à une date donnée, l'opposition des voyelles, et elle seule, correspond à une différenciation sémantique (grammaticale ou lexicale).

En partant de ce principe, nous sommes amené à éliminer ceux des exemples précédemment cités où l'opposition des voyelles n'est pas seule à provoquer une différenciation sémantique, mais où cette différenciation est assurée, fondamentalement, par des suffixes différents : *ben* et *bana* du turc de Turquie ne s'opposent pas seulement par leur vocalisme, mais *ban-a* a un suffixe de datif que n'a pas *ben* ; de même pour *sen* et *sana* ; *tar-a-k* et *tirmik* s'opposent par leurs suffixes autant que par leur vocalisme ; *yi-ye* et *di-ye* sont des gérondifs, avec le suffixe *-ye* qui n'apparaît pas dans la forme impérative non suffixée *ye !*, *de !* ; *bit-* et *büt-ün* s'opposent aussi par l'existence, dans le second, du suffixe de gérondif *-ün*, et l'osmanli ancien connaît une forme *bitün* où l'opposition vocalique avec *bit-* disparaît, cependant que le



turc ancien *a*, pour ces mots, les formes *büt-* et *bütün-*, dont le vocalisme radical est le même ; *biç-*, *biç-ak*, *biç-ki* et *buç-uk* s'opposent par leurs suffixations (zéro, *-ak*, *-ki*, *-uk*) et remontent historiquement à des formes *bič-*, *bičaq*, *bičqi*, *bičuq*, de vocalisme radical identique. Ce sont, dans les cas ci-dessus, des évolutions phonétiques secondaires, dues à l'adjonction de suffixes différents, qui ont provoqué les différences de vocalisme radical : il n'y a donc pas là d'alternances vocaliques, fonctionnelles, authentiques.

Nous avons déjà éliminé, aussi, les cas d'évolutions phonétiques divergentes, selon les dialectes, à partir d'un prototype commun (*yultuz* et ses divers représentants modernes, *biḡ* et la forme qui en provient, *biḡ*, en turc ancien), et les emprunts étrangers faits sous des formes diverses (type : *asan*, *äsän* ; centaines d'exemples dans les emprunts à l'arabe et au persan attestés dans les langues turques modernes).

Il nous reste seulement un nombre limité de cas qui correspondent bien à notre critère, et les plus clairs sont ceux du turc moderne de Turquie : *patırdı* « fracas », *pitırdı* « bruit léger » ; *parıl-da-* « briller », *pirıl-da-* « luire faiblement » ; *ulan*, interpellation grossière, en face de *ülen*, son atténuation. On remarque que, dans tous ces cas, le second terme est un atténuatif du premier : l'opposition des voyelles radicales, qui est le seul élément de différenciation phonétique de ces mots, correspond donc à une différenciation de sens cohérente, à une fonction sémantique ; ces mots présentent donc des cas d'alternance vocalique authentique.

Le turc de Turquie, dont nous possédons de vastes dictionnaires, et où les mots de type « expressif » ont déjà été largement étudiés, notamment par notre Maître, M. Jean DENY, qui, dans son enseignement, a toujours beaucoup insisté sur leur importance, nous fournit un assez grand nombre d'alternances vocaliques dans les mots « expressifs », du genre onomatopée, mot descriptif, ou « Lallwort ».

L'opposition *a* / *ı* avec valeur atténuée de la forme en *ı*, en syllabe initiale, est bien attestée :

*par* « vif éclat lumineux », et *pir* « faible éclat lumineux », et leurs dérivés *parıl*, *pirıl*, *par-la-*, *pir-la-*, *parıl-da-*, *pirıl-da-* ;

*pat* « fracas », et *pit* « bruit sourd », et leurs dérivés *patır*, *pitır*, *pat-la-*, *patır-da-*, *pitır-da-* (+*pit-la-* inusité !) ;

*tak* et *tık*, onomatopées (cf. français *tac* et *tic*), avec leurs dérivés *takır*, *tıkır*, *takır-da-*, *tıkır-da-* ;

*faşır* *faşır* et *fişır* *fişır*, onomatopées de bruits (fort écoulement d'eau pour la première, faible écoulement pour la seconde) ;

*har*, *hir*, onomatopées de bruits, et leurs dérivés *harıl*, *hirıl*, *harıl-da-*, *hirıl-da-* ;

*şap*, *şıp*, onomatopées de bruits, et leurs dérivés *şapır*, *şıpır*, *şapır-da-*, *şıpır-da-* ;

*tangır* *tangır* « grincement bruyant », *tingır* *tingır* « grincement » ;

*şangır* et *şingır*, onomatopées de la vaisselle cassée, la seconde indiquant un bruit plus léger, et dérivés *şangır-da-*, *şingır-da-* ; etc.

On observe aussi, dans un nombre plus restreint de cas, la formation de groupes de deux mots « expressifs à écho », le premier avec vocalisme *a*, le second avec vocalisme *u* de la syllabe initiale :

*takır tukur* « fracas d'objets remués bruyamment » ; cf. ci-dessus *takır* et *tıkır* ;

*kakır kutur* « mouvement bruyant » ;

*har hur* « tumulte et confusion » ; cf. ci-dessus *har* et *hır* ;

*şapır şupur* « baisers bruyants » ou « bruits de bouche en mangeant » ; cf. ci-dessus *şap* et *şıp*, *şapır* et *şıpır* ;

*tangır tungur* « grand fracas de roulement » ; cf. ci-dessus *tangır* et *tingır* ;

*şangır şungur* « grand bruit d'objets brisés » ; cf. ci-dessus *şangır* et *şingır* ; etc.

La valeur de ces couples onomatopéiques « à écho » est de renforcement de l'expression du bruit ; on remarque que presque tous ont des correspondants avec *ı* de la syllabe initiale, ce qui revient à constater l'existence en turc de Turquie, dans ces sortes de mots, d'une alternance *a / ı / u*, avec valeur simple du vocalisme *a*, valeur atténuée du vocalisme *ı*, et valeur renforcée du couple en *a* puis *u*. C'est là un véritable système d'alternances vocaliques « expressives », qui n'est pas laissé au hasard, et qui fait partie de la structure de la langue dans le domaine de l'« expressivité ».

On peut se demander si ces alternances vocaliques, si bien constatées, se limitent strictement aux onomatopées, ou si elles ne peuvent pas, dans une certaine mesure, s'étendre, toujours par « expressivité », à d'autres types de mots, assimilés, en quelque sorte, à des onomatopées, mais qui n'en sont pas à l'origine.

Un exemple ancien d'alternance *a / ı* avec valeur atténuative de *ı* est fournie par le couple ouïgour :

*yar-t-* « fendre », *yır-t-* « déchirer » (cf. turc de Turquie *yar-* et *yirt-*, cités précédemment).

On en trouve peut-être un second en ouïgour, avec : *yalın* « flamme » et *yilin* « chaleur », dérivés, respectivement, de la racine *yal-* « flamber » et d'une racine <sup>+</sup>*yil-* « chauffer » qu'on retrouve dans *yil-ıy* « chaud » ; par sa signification rattachée à l'idée de feu, ce groupe *yal- / +yil-* se prête à l'expressivité, et il faut peut-être voir une 3<sup>e</sup> forme apparentée, avec, cette fois, alternance *a / u*, dans le turc ancien *yultuz* « étoile » ; on rapprochera aussi, de ce *yultuz*, le turc moderne de Turquie *yıldız*, qui en vient, et *yaldız* « clinquant, dorure » (idée de brillant, d'éclat lumineux), *yaldıra-* « briller d'un vif éclat », *yıldıra-* « luire », *yıldırım* « éclair (d'orage) ».

On a, en tout cas, un « groupe à écho » en *a* puis *u* clairement attesté au XI<sup>e</sup> siècle chez Kāşğarī :

*yaş yuş* « toute sorte de verdure », groupe constitué en partant de *yaş* (*yäş* « verdure », qui n'est pas en soi un mot expressif).

Le turc moderne de Turquie connaît des groupes de même structure, tels que *yamrı, yumru* « tout bosselé », fait, lui, à partir du mot à vocalisme *u*, *yumru* « enflure », ou que l'expression dialectale (Anatolie) *yamık yumuk*



« tout tordu » faite à partir de *yamık* « tordu » ; il est vrai que les mots *yumru et yamık*, par le sens de « difformité » qu'ils éveillent, peuvent être considérés comme « expressifs » ; mais ils n'ont pas la structure des onomatopées.

Un autre jeu d'alternance vocalique à fonction précise attesté, sporadiquement, en turc de Turquie, est celui qui consiste à faire passer une voyelle du mot, ou toutes, de la classe « postérieure » à la classe « antérieure », avec une valeur hypocoristique, spécialement dans les appellations familières et dans les noms de parenté :

*ana* « mère », *anne* « maman » (avec, en plus, redoublement de *n*) ;

*kardaş et kardeş* « frère », « soeur » ;

*ulan* (voir au second paragraphe de cet article) et son atténuatif *ülen* (de *oğlan* « garçon »).

Enfin, c'est la combinaison d'alternances *a/ı, a/u*, de dissimilations de *u...u* en *o...u*, et de passages hypocoristiques dans la classe vocalique « antérieure » qui permet d'expliquer un cas aussi complexe que celui du mot signifiant « petit » et « petit (d'animal) » (sens intrinsèquement hypocoristique, donc « expressif ») et qu'on rencontre en Anatolie sous les formes : *badak, baduk, boduk, bödek, bedek, bidik, bidık*.

Presque tous les faits exposés ici ont déjà été signalés par les turcologues (M. Jean DENY, en particulier), et nous ne prétendons nullement les découvrir. Notre intention est seulement de les situer dans le système de la langue, et de montrer que leur existence doit apporter une atténuation à l'affirmation courante selon laquelle il n'y a pas d'alternances vocaliques en turc.

Nous pensons, certes, que l'alternance vocalique ne fait pas partie du système normal des langues turques, et que c'est précisément en raison de son caractère insolite qu'elle apparaît comme un instrument d'« expressivité », dans les mots qui ont un caractère « expressif » de par leur nature même et qui appartiennent aux catégories voisines suivantes : onomatopées, mots descriptifs (lumière, chaleur ; difformités), mots du type « Lallwort » (noms de parenté), hypocoristiques.

Toutefois, en raison de cette fonction « expressive », il peut arriver, rarement, que l'alternance vocalique intervienne dans la formation de groupes d'amplifications (comme *yaş yuş*) à partir de mots qui ne sont pas « expressifs » par eux-mêmes, ou dans la formation de doublets « atténuatifs » (comme *yirt-* en face de *yart-*) à partir de radicaux qui n'ont pas une forme de type « expressif », mais dont le sens (ici, « fendre, déchirer », mouvement et bruit) se prête bien au développement de l'expressivité. Par ce biais, l'alternance vocalique peut, finalement, jouer un rôle (très limité) dans le développement du vocabulaire turc, même de type « normal » (cf. *yirt-* et, sans doute aussi, *yultuz* ; peut-être faudrait-il ajouter *tirmik* ; on devrait trouver encore un petit nombre d'exemples).

Il y a donc bien, en turc, des jeux d'alternances vocaliques, mais strictement réservés, en fin de compte, à ce domaine de l'« expressivité » qui, dans toutes les langues, est aussi celui de l'exceptionnel.

## NOTE SUR LA FRÉQUENCE DES VOYELLES TURQUES

Les phonéticiens et les linguistes ont toujours été frappés par l'admirable symétrie du système vocalique turc, dont les 8 voyelles fondamentales se définissent et s'ordonnent parfaitement en combinant de toutes les façons possibles les 3 corrélations de palatalité, d'aperture, et de labialité.

Ce modeste essai, que nous offrons respectueusement au grand turcologue hongrois Gyula NÉMETH à l'occasion de son 70<sup>e</sup> anniversaire, est limité à quelques sondages statistiques destinés à évaluer les fréquences d'apparition respectives de ces 8 voyelles dans la prose écrite la plus courante de la Turquie contemporaine.

Les textes analysés de ce point de vue ont été choisis à dessein parmi ceux qui se rapprochent le plus de la prose orale « distinguée » des intellectuels turcs d'éducation moderne. Nous avons voulu, en effet, faire porter cette enquête préliminaire sur la langue littéraire, écrite et parlée, du type le plus habituel dans la Turquie nouvelle.

Voici quels sont les documents étudiés :

Texte I : les 2.000 premières syllabes du recueil *En güzel Türk fıkraları* (Istanbul, 1949), comprenant la Préface de M. Yaşar NABI et les 5 premières histoires, mises en forme par M. Muzaffer Reşit.

Texte II : les 1.300 premières syllabes de la nouvelle *Kuş Yemi* de Reşat Nuri GÜNTEKİN, reproduite dans l'ouvrage scolaire « *Güzel Türkçemiz, Sınıf II* » (Istanbul, 1954), pages 63-65.

Texte III : les 500 premières syllabes de la nouvelle *Falaka* d'Ömer Seyfettin, reproduite par M. Cevdet Kudret SOLOK dans *Türk Edebiyatı Hikâye ve Roman Antolojisi* (Istanbul, 1946), pages 206-208.

Texte IV : les 500 premières syllabes de l'article *Samimilik üzerine* de Nurullah ATAÇ, pages 75 et 76 de son recueil de critique littéraire *Günlerin getirdiği* (Ankara, 1946).

Une première notation, qui vaut pour tous ces textes, sera celle de l'*extrême stabilité de la proportion des voyelles par rapport aux consonnes* : on trouve, avec une belle régularité, une moyenne constante de 3 voyelles pour 4 consonnes (exactement : 43% de voyelles et 57% de consonnes).

Nous donnerons ensuite dans toute leur sécheresse (avant de passer à leur commentaire) les chiffres obtenus pour chacun des 4 textes en ce qui



concerne : a) la *première voyelle* du mot, qui joue en turc un rôle privilégié ;  
 b) la *masse totale des voyelles* qui apparaissent en toutes positions.

On trouvera en outre un recensement plus détaillé, pour le seul *Texte II*, concernant successivement *les voyelles des syllabes de divers rangs*.

A) PREMIÈRE VOYELLE DU MOT :

	Texte I	Texte II	Texte III	Texte IV	Moyennes
A	31 %	32 %	31 %	30 %	31 %
I	5 %	4 %	4 %	2 %	4 %
O	9 %	8 %	10 %	11 %	9 %
U	6 %	8 %	5 %	5 %	6 %
E	23 %	20 %	21 %	18 %	21 %
İ	17 %	15 %	20 %	23 %	19 %
Ö	4 %	5 %	4 %	8 %	5 %
Ü	5 %	8 %	5 %	3 %	5 %

B) MASSE TOTALE DES VOYELLES :

	Texte I	Texte II	Texte III	Texte IV	Moyennes
A	27 %	29 %	28 %	23 %	27 %
I	10 %	10 %	12 %	11 %	11 %
O	7 %	6 %	6 %	7 %	6 %
U	7 %	8 %	8 %	9 %	8 %
E	22 %	19 %	20 %	20 %	20 %
İ	21 %	19 %	20 %	23 %	21 %
Ö	2 %	2 %	2 %	4 %	2 %
Ü	4 %	7 %	4 %	3 %	5 %

La définition du *mot* faisant difficulté, du fait de l'existence de *mots composés* et de *particules enclitiques* plus ou moins soudées au mot qui précède, nous avons cru bon de nous en remettre pour cela, en faisant abstraction de toute interprétation personnelle, aux données objectives de la typographie, comptant comme mots uniques ceux imprimés d'un seul tenant. Nous avons d'autre part renoncé délibérément à faire des statistiques spéciales (de peu d'intérêt pour la langue moderne, et qui embrouilleraient tout) pour les voyelles longues arabes et persanes (â, î, û) qu'on trouve, çà et là, dans des mots d'emprunt et que les jeunes générations, depuis la rupture des traditions scolaires arabo-persanes, tendent de plus en plus à abrégier dans la prononciation. La proportion en est d'ailleurs fort limitée dans les textes que nous avons choisis.

C) VOYELLES DES SYLLABES DE DIVERS RANGS  
(pour le Texte II seulement)

	1e Syll.	2e Syll.	3e Syll.	4e Syll.	5e Syll.
A	32 %	25 %	14 %	5 %	0 %
I	4 %	12 %	6 %	3 %	1 %
O	8 %	0 %	4 %	2 %	0 %
U	8 %	9 %	4 %	2 %	1 %
E	20 %	13 %	9 %	5 %	1 %
İ	15 %	18 %	11 %	4 %	1 %
Ö	5 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Ü	8 %	9 %	2 %	0 %	0 %
Zéro	0 %	14 %	50 %	79 %	96 %

Outre les rubriques consacrées à chacune des 8 voyelles turques, nous faisons figurer dans ce tableau une 9<sup>e</sup> rubrique, celle du *vocalisme zéro* (absence de voyelle, donc de syllabe) ; quand nous disons par exemple que le vocalisme de la 2<sup>e</sup> syllabe est « zéro » dans 14% des cas, cela veut dire que 14% des mots n'ont pas de 2<sup>e</sup> syllabe — donc sont monosyllabes —, etc.

Au-delà de la 5<sup>e</sup> syllabe, les pourcentages des diverses voyelles tombent à près de zéro, tandis que celui du « vocalisme zéro » est très voisin de 100% : autrement dit, il y a très peu de mots de plus de 5 syllabes dans la prose courante (sur 500 mots, environ 2 mots de 6 syllabes, 2 mots de 7 syllabes, 1 mot de 8 syllabes, ceux de plus de 8 syllabes étant très peu fréquents).

Ajoutons à ces 3 tableaux une notation statistique de nature à corriger l'idée qu'on se fait généralement du turc comme d'une langue « aggluti-



nante » aux mots très longs : dans l'ensemble des textes étudiés, *la moyenne du nombre de syllabes par mot n'est que de 2,6*.

Ces chiffres ne représentant qu'un sondage, nous ne saurions encore en tirer des conclusions par trop détaillées. Aussi nous bornerons-nous ici à mettre l'accent sur les faits les plus saillants et les moins contestables, notamment sur ceux qui se sont vérifiés dans tous les cas étudiés.

Ce qui frappe tout d'abord, c'est la profonde inégalité que l'on constate dans l'emploi des diverses voyelles turques *en première syllabe*, c'est-à-dire dans l'élément radical du mot.

En cette position, *le vocalisme A est nettement privilégié*, puisqu'il représente à lui seul plus de 30% des cas (alors que, si les 8 voyelles apparaissaient en proportions égales, la part de chacune serait de 12,5%). Cela tient sans doute à ce que la voyelle *A* est, de toutes, celle dont la prononciation demande le moindre effort. Sa correspondante dans la classe antérieure, *E*, jouit elle aussi d'une grande faveur en première syllabe : plus de 20%. *A elles deux, les voyelles A et E totalisent plus de la moitié des cas*. Toujours en première syllabe, *İ* apparaît presque aussi souvent que *E* (plus souvent même dans le texte IV) : 19% des cas en moyenne ; si bien que *les 3 voyelles A, E, et İ représentent au total environ 70 % des voyelles de première syllabe*, les 5 autres se partageant tant bien que mal les 30% restants, avec, toujours, des inégalités (*O* 9%, mais *I* postérieur, très défavorisé, 4% seulement).

Une autre remarque, grosse de conséquences pour le jeu de l'harmonie vocalique labiale dans les suffixes, est à faire en ce qui concerne la première syllabe : il y apparaît en moyenne 75% de *voyelles non labiales*, contre *seulement* 25% de *voyelles labiales* ; cf. les totaux pour *A, E, I, İ*, d'une part, et pour *O, Ö, U, Ü* d'autre part. On constate donc que l'arrondissement labial est, en turc, un phénomène « minoritaire », qui se produit tout juste une fois sur quatre, bien qu'il y ait autant de timbres différents pour les voyelles arrondies que pour les non-arrondies.

Mais *là où réapparaît un équilibre presque parfait, c'est entre voyelles antérieures et postérieures* : les 4 antérieures, *E, I, Ö, Ü* totalisent environ 50% des cas ; les 4 postérieures, de même.

Entre voyelles *ouvertes* et *fermées*, la répartition, sans être aussi inégale qu'entre labiales et non-labiales, défavorise cependant les voyelles fermées, qui ne se présentent que dans un peu plus du tiers des cas.

En somme, *en première syllabe*, là où précisément on pourrait attendre une répartition plus ou moins égale entre les 8 voyelles turques, les 3 *corrélations* de *palatalité*, d'*aperture*, et de *labialité*, qui définissent ces 8 voyelles, se manifestent, du point de vue *statistique*, de 3 *façons très différentes* : la corrélation de *palatalité* oppose *par moitiés* la masse des voyelles antérieures et postérieures ; celle d'*aperture* oppose *une fermée à deux ouvertes*, celle de *labialité* oppose *une labiale à trois non-labiales*.

Ces oppositions ne se combinent d'ailleurs pas de façons symétriques ; à cet égard, le cas le plus frappant est celui de *I* postérieur, qui est la plus défavorisée des voyelles en première syllabe, alors que *İ* antérieur est l'une des plus en faveur : 4% de *I* contre 19% de *İ* soit environ *un I postérieur pour*

*cinq I antérieures*. Cette inégalité s'explique peut-être par la difficulté particulière de réalisation du son « *i* postérieur », qui tend à passer à « *i* antérieur » dans beaucoup de parlers.

En *syllabe non-initiale*, c'est-à-dire le plus souvent dans les éléments suffixaux du mot, des changements importants se produisent. Tout d'abord, on y assiste à la *disparition de Ö*, qui n'apparaît dans aucun suffixe turc. Son correspondant postérieur, *O*, disparaîtrait de même s'il n'y avait le *pseudo-suffixe -yor* qui sert à exprimer l'aspect verbal de l'*actuel*, fréquemment utilisé dans la langue, seul ou en composition. En réalité, ce pseudo-suffixe représente la forme réduite de l'aoriste *yorur* de l'ancien verbe *yori-* « marcher » (moderne : *yürü-*), et la voyelle *O* qu'on y trouve est *une ancienne voyelle de première syllabe*. On sait que, *primitivement, O était, comme Ö, exclu des syllabes non-initiales*. Ces deux voyelles ne se rencontrent en turc actuel, hors de la première syllabe du mot, que dans le pseudo-suffixe *-yor*, dans quelques emprunts étrangers (*radyo, banliyö*), et dans quelques diminutifs expressifs d'origine non-turque (*Haso, dimin. de Hasan, etc.*).

Du point de vue strictement phonologique, les suffixes turcs n'ont que *deux vocalismes* (1 ouvert, 1 fermé) ; le premier, *A*, est réalisé « a » ou « e » selon la classe vocalique de la syllabe précédente ; le second, *I*, est réalisé « i » ou « ı », « ü » ou « u » selon que la voyelle qui précède est antérieure ou postérieure, labiale ou non-labiale (double assimilation de palatalité et de labialité).

On remarque que l'un des deux vocalismes suffixaux turcs (a/e) n'a pas de réalisations labiales (même après une syllabe de vocalisme labial) ; qui plus est, l'emploi d'un suffixe de vocalisme a/e exclut en principe toute possibilité de réalisations labiales dans la suite du mot. Les voyelles labiales, déjà très défavorisées en première syllabe, seront donc encore moins fréquentes dans les syllabes suffixales, et cette rareté ira, en moyenne, en s'accroissant au fur et à mesure de l'allongement du mot. On doit donc s'attendre à ce que les labiales soient encore moins fréquentes au total que dans les seules premières syllabes. C'est bien ce qu'on constate pour les labiales antérieures *Ö* et *Ü*, qui ne représentent en tout que 7% (2+5) de la masse des voyelles considérée dans son ensemble, alors qu'elles totalisaient 10% (5+5) en première syllabe. Mais pour les labiales postérieures, *O* et *U*, cette raréfaction est beaucoup moins sensible : 14% (6+8) de la masse totale des voyelles, contre 15% (9+6) des voyelles de syllabe initiale. Cette différence s'explique par l'apparition du pseudo-suffixe *-yor* précité, souvent suivi lui-même de suffixes de vocalisme fermé (donc réalisés avec des labiales postérieures *U*).

Le pseudo-suffixe *-yor* entraîne aussi, dans la masse totale des voyelles antérieures et postérieures, un léger déséquilibre en faveur des postérieures, qui constituent en moyenne 52% de l'ensemble (donc, antérieures : 48%), au lieu de 50% en première syllabe.

Des perturbations sont aussi apportées par la présence de mots d'emprunts, surtout arabes, persans, et français, dont le vocalisme ne suit pas, en principe, les lois phonologiques turques.



On notera que la voyelle *I* postérieur, rare en première syllabe (4% seulement), réapparaît assez fréquemment dans les syllabes suivantes, essentiellement comme réalisation postérieure non labiale du vocalisme suffixal fermé.

Citons enfin les chiffres moyens obtenus en ce qui concerne seulement les syllabes non-initiales :

*A* : 25 % ; *I* : 15 % ; *O* : 4 % ; *U* : 9 % ;

*E* : 20 % ; *İ* : 22 % ; *Ö* : 0 % ; *Ü* : 5 %.

Ici, la voyelle *O* n'est représentée que dans le pseudo-suffixe *-yor*, si la voyelle *U* se trouve beaucoup plus fréquente que sa correspondante antérieure, *Ü*, cela tient en grande partie à l'intervention de ce pseudo-suffixe. Quant à la supériorité de fréquence de *İ* sur sa correspondante postérieure *I*, elle tient pour une part à la prédominance de *İ* sur *I* dans les mots d'emprunt, notamment arabo-persans. De même, la supériorité de *A* sur *E* provient notamment de la plus grande fréquence du vocalisme *A* dans les mots d'origine arabo-persane.

Des statistiques faites d'après tel ou tel parler paysan, pauvre en mots d'emprunt, ou qui modifie le vocalisme des mots étrangers pour le rendre conforme aux normes turques, donneraient des résultats plus homogènes, croyons-nous.

Il serait téméraire de donner une portée trop générale aux premiers résultats statistiques, très fragmentaires et fondés sur de modestes sondages, que nous venons de présenter. Ils ne prendront leur pleine valeur, et ne pourront servir de point de départ à des analyses plus poussées, que s'ils se trouvent confirmés ou précisés par des enquêtes ultérieures, que nous comptons entreprendre sur un nombre bien plus grand de syllabes et sur des textes plus variés.

Si toutefois nous nous sommes risqué à les publier ici, c'est parce qu'ils nous ont, tels quels, paru très curieux ; c'est aussi parce que, frappé par l'intérêt que présente l'application à la phonétique turque de la méthode statistique, nous avons voulu attirer sur ce point l'attention des turcologues.

## LES CLASSES DU VERBE TURC

La description qui va suivre concerne la langue écrite de la Turquie actuelle. Elle vaut aussi, dans les limites du sujet traité, pour la langue parlée des Turcs de Turquie lettrés et cultivés. La transcription utilisée est celle de l'alphabet turc officiel contemporain (de type latin), qu'on trouvera décrit, par exemple, aux pages 18 à 20 de l'ouvrage de Jean DENY : *Principes de grammaire turque* (Paris, 1955). Les suffixes seront présentés selon les conventions définies dans cet ouvrage, où l'on trouvera (pages 142 à 146) l'indication des diverses réalisations des phonèmes suffixaux vocaliques et occlusifs.

Le présent article tire son origine d'un exposé que nous avons fait le 22 janvier 1966 à la Société de Linguistique de Paris. La discussion qui l'avait suivi nous avait beaucoup appris et nous avait fait, notamment, renoncer à certains termes inadéquats ici, tel celui d'« aspect ». Elle nous avait aussi montré la difficulté d'arriver à un accord, entre linguistes, sur l'organisation structurale des faits décrits. Il nous paraît donc opportun de nous en tenir, pour l'instant, à un inventaire certes raisonné, mais aussi objectif que possible, qui puisse servir de base à des discussions théoriques ultérieures. Ce souci d'objectivité descriptive nous a amené à adopter une terminologie spécifique, non traditionnelle, qui doit beaucoup aux conseils de M. Émile BENVENISTE. Nous lui sommes notamment redevable des termes de *progressif*, d'*intentif*, de *déontique*, de l'emploi des mots « constatation/non-constatation », et de l'expression « classes du verbe », prudente entre toutes.

∴

En turc, le radical verbal (qui peut être, soit simple, soit dérivé, par suffixation, d'un autre radical verbal ou nominal) se définit à la fois par un critère fonctionnel (emploi comme impératif de 2<sup>e</sup> personne du singulier) et par un ensemble de critères formels concomitants (aptitude exclusive à recevoir tel ou tel suffixe).

Ainsi, *gel-*, *anla-*, *anlat-*, *anlattır-*, *yavaşla-* apparaissent comme des radicaux verbaux, parce qu'on a, d'une part, les impératifs : *gel !* « viens ! », *anla !* « comprends ! », *anlat !* « explique ! », *anlattır !* « fais expliquer ! », *yavaşla !* « ralentis ! », et, d'autre part, avec le suffixe *-me*, les noms d'action : *gelme* « venue », *anlama* « compréhension », *anlatma* « explication »,



*anlattırma* « demande d'explication », *yavaşlama* « ralentissement » ; avec le suffixe *-mek*, les infinitifs : *gelmek* « venir », *anlamak* « comprendre », *anlatmak* « expliquer », *anlattırmak* « faire expliquer », *yavaşlamak* « ralentir » ; avec le suffixe *-sin*, les impératifs de 3<sup>e</sup> personne du singulier : *gelsin !* « qu'il vienne ! », *anlasın !* « qu'il comprenne ! », *anlatsın !* « qu'il explique ! », *anlattırsın !* « qu'il fasse expliquer ! », *yavaşlasın !* « qu'il ralentisse ! » ; etc.

Au contraire, le mot *yavaş !*, qui, dans l'emploi exclamatif « lentement ! », a un sens très voisin d'un impératif (mais non spécifique de la 2<sup>e</sup> personne du singulier), ne peut pas être un radical verbal, parce que des formes comme « \*yavaşma », « \*yavaşmak », « \*yavaşsın » n'existent pas dans la langue.

A partir du radical verbal (simple ou dérivé), on obtient, par adjonction de suffixes, dix classes différentes de formes personnelles exclusivement prédicatives non composées, c'est-à-dire sans addition d'aucune des 3 formes enclitiques du verbe « être » : *-(y)di*, *-(y)miş*, *-(y)se*.

Une de ces dix classes, celle de l'*impératif*, s'oppose aux neuf autres en ce que les suffixes exprimant la personne y sont directement ajoutés au radical verbal, sans aucun suffixe intermédiaire : *gel !* « viens ! », (suffixe zéro pour la 2<sup>e</sup> personne du singulier), *gel-sin !* « qu'il vienne ! », *gel-in !* « venez ! ».

Dans les neuf classes restantes, les suffixes exprimant la personne (suffixe zéro pour la 3<sup>e</sup> du singulier) n'apparaissent qu'après un des neuf suffixes thématiques suivants : *-or (-z)* ; *-(i)yor* ; *-mekte* ; *-di* ; *-miş* ; *-(y)ecek* ; *-(y)e* ; *-meli* ; *-se*.

On peut, pour l'ensemble des 10 classes non composées et exclusivement prédicatives du verbe turc, proposer le schéma suivant :

RADICAL VERBAL + SUFFIXE THÉMATIQUE  
+ SUFFIXE DE PERSONNE

On observera que le suffixe thématique zéro caractérise l'impératif, et que le suffixe de personne zéro caractérise, dans la classe de l'impératif, la 2<sup>e</sup> personne du singulier, et, dans les 9 autres classes, la 3<sup>e</sup> personne du singulier.

I

1° *Impératif* : suffixe thématique zéro.

Il exprime un ordre (une prohibition avec les radicaux verbaux négatifs, terminés par le suffixe *-me-*). C'est un ordre direct pour les 2<sup>es</sup> personnes du singulier et du pluriel : *ver !* « donne ! », *ver-in !* « donnez ! », *ver-iniz !* « veuillez donner » (forme de politesse) ; *verme !* « ne donne pas ! », *verme-yin !* « ne donnez pas ! », *verme-yiniz !* « veuillez ne pas donner ! ». Pour les 3<sup>es</sup> personnes, c'est un ordre indirect : *gel-sin !* « qu'il vienne ! », *gel-sinler !* « qu'ils viennent ! », *gelme-sin !* « qu'il ne vienne pas ! », *gelme-sinler !*

« qu'ils ne viennent pas ! » ; cet ordre indirect prend souvent la valeur d'un souhait, et les 3<sup>es</sup> personnes de l'impératif remplissent alors des fonctions très analogues à celles des 3<sup>es</sup> personnes de l'optatif, qu'elles tendent de plus en plus à remplacer : *Allah gösterme-sin !* « qu'à Dieu ne plaise ! » (littéralement : « que Dieu ne fasse pas voir ! »), *afiyet ol-sun !* « bon appétit ! » (littéralement : « que l'appétit soit ! »), *sakin düşme-sin !* « attention qu'il ne tombe pas ! », *yağmur yağ-sın !* « pourvu qu'il pleuve ! » (littéralement : « que la pluie pleuve ! »). A la 1<sup>re</sup> personne du pluriel, l'impératif prend la valeur d'une incitation à une action que le sujet parlant entend lui-même accomplir : *gid-elim !* « partons ! », *bak-alım !* « regardons ! », *iç-elim !* « buvons ! » ; mais cette forme sert également à exprimer un souhait et remplace alors l'optatif (qui n'a plus, dans la langue actuelle, de 1<sup>re</sup> personne du pluriel) : *bir gün kavuş-alım !* « puissions-nous un jour nous retrouver ! ». Il n'y a pas de 1<sup>re</sup> personne du singulier de l'impératif : le sujet qui veut se donner un ordre à lui-même s'interpelle à la 2<sup>e</sup> personne du singulier.

On voit que la classe de l'impératif n'a de contours bien définis qu'à la 2<sup>e</sup> personne. Ailleurs, elle tend à la fusion avec celle de l'optatif. Toutefois, ses caractéristiques morphologiques restent bien originales : suffixe thématique zéro, et, de plus, suffixes de personnes différents de ceux des autres classes.

2° *Aoriste* : suffixe thématique -*ır* (-*z* après -*me-* négatif).

Il exprime l'action dans sa généralité, sans actualisation ni limitation de durée. Il est de rigueur pour exprimer l'action habituelle. Il est essentiellement intemporel. Exemples : *Fil, pek iyi gör-ür* « L'éléphant a une très bonne vue » (« voit très bien ») ; *Allah, her şey bil-ir* « Dieu sait tout » ; *Mustafa, sigara kullanma-z* « Moustafa ne fume pas de cigarettes » ; *Tren, saat üçte kalk-ar* « Le train part à 3 heures » (tous les jours) ; *Adresini bil-ir-im* « Je connais son adresse » (fait permanent).

L'aoriste, par lui-même, n'exprime le temps en aucune manière ; mais le contexte, la présence dans l'énoncé de précisions de temps, ou l'addition de l'imparfait enclitique du verbe « être », -(*y*)*di* (seule forme clairement temporalisée du verbe turc) peuvent lui apporter des définitions temporelles. Exemples : *O zaman, Ankara'da otur-ur-du* « En ce temps-là, il demeurerait à Ankara » ; *Kiracı çok erken işine gid-er, akşam üstü gel-ir, evde gürültü yapma-z, kimseyi rahatsız etme-z-di* « Le locataire partait très tôt à son travail, revenait le soir, ne faisait pas de bruit dans la maison et ne dérangeait personne » (seul l'enclitique -*di* final permet de situer dans le passé ces faits d'habitude). Le dernier exemple, sans -*di* final (*Kiracı ... etme-z*) serait à traduire en français par un présent d'habitude : « Le locataire part ... et ne dérange personne. » Si même cet énoncé, sans -*di* final, est précédé d'un contexte signifiant : « Je vous conseille de trouver un locataire paisible, travaillant loin de notre quartier », les faits d'habitude exprimés par les aoristes se situeront dans le futur ; et l'on devra traduire : « Le locataire partira ... et ne dérangera personne. »



En raison même de sa valeur intemporelle, l'aoriste peut également exprimer l'éventualité. Il peut alors s'agir d'une éventualité très générale : *Böyle, seyler ol-ur* « De telles choses peuvent se produire », ou bien d'une éventualité que le contexte situe dans des limites temporelles plus ou moins précises : *Bir tren varsa, gel-ir-im* « S'il y a un train, je viendrai » ; *Bir tren varsa, yarın gel-ir-im* « ..., je viendrai demain » ; *Bir tren varsa, yarın üçte gel-ir-im* « ..., je viendrai demain à 3 heures ». L'aoriste apparaît donc toutes les fois qu'une action future est envisagée comme possible, ou vraisemblable, ou très vraisemblable, mais non pas comme certaine : *Koşma ! Düş-er-sin !* « Ne cours pas ! Tu vas tomber ! » ; *Bu fırtına devam etme-z* « Cette tempête ne durera pas » ; *Yünümüzü satıp, çok para kazan-ır-ız* « En vendant notre laine, nous gagnerons beaucoup d'argent » ; *Salı günü görüş-ür-üz* « Nous nous verrons mardi » (à moins d'un empêchement imprévu).

### 3° *Progressif de constatation* : suffixe thématique *-(i)yor*.

Il exprime l'action dans son développement constaté, avec une nuance d'actualisation descriptive. (Dans la langue littéraire, la constatation peut être fictive, l'emploi de cette classe du verbe ayant alors pour effet de rendre le récit plus vivant).

Historiquement, le suffixe *-(i)yor* provient de l'addition, à un gérondif en *-(y)i/- (y)ü/- (y)e*, de l'aoriste *yorı-r* de l'ancien verbe *yorı* « marcher, aller » (turc actuel *yürü-* « marcher ») : au vieil-osmanlı *dög-e yorı-r* « il va, battant » correspond le turc actuel *döv-üyor* « il est en train de battre » (et on le voit le faire). Il s'agit donc, à l'origine, d'un verbe périphrastique, où l'élément *yorı-r* fonctionne comme auxiliaire (son résidu phonétique *yor* se comporte d'ailleurs, encore aujourd'hui, comme un mot indépendant et non comme un suffixe, puisqu'il ne suit pas les lois de l'harmonie vocalique » et conserve sans variation son vocalisme « o »).

Le progressif de constatation est particulièrement apte à exprimer une action présente dont on perçoit le déroulement dans la réalité (ou dans la fiction littéraire) : *Bakın ! Gel-iyor !* « Voyez : il arrive ! » ; *Bu sabahtan beri yağmur yağ-ıyor* « Il pleut depuis ce matin » ; *Sualime cevap vermenizi istiyor-um* « Je veux que vous répondiez à ma question » ; *Çocuklar bahçede oynu-yor-lar* « Les enfants sont en train de jouer dans le jardin » ; *Dediklerimi anlamı-yor* « Il ne comprend pas ce que je lui dis » (en ce moment) ; *Saat dokuzu geç-iyor* « Il est maintenant plus de 9 heures » (littéralement : « L'heure est en train de dépasser 9 ») ; *Ne dur-uyor-sun ?* « Pourquoi restes-tu planté là ? ».

Mais, dans un contexte passé, ou, ce qui est très fréquent, lorsqu'en fin de phrase vient s'ajouter l'imparfait enclitique du verbe « être », *-(y)di*, l'action décrite par le progressif en *-(i)yor* se trouve située dans le passé. La combinaison de suffixes *-(i)yor-du* exprime une sorte d'imparfait descriptif (qui s'oppose à l'imparfait aoristique, ou d'habitude, en *-or-di*). Exemples : *O zaman, birinci cihan harbi başlı-yor* « A ce moment-là, la première guerre mondiale commence » ; *Pencereden baktım : bahçede, çocuklar oynu-yor, koşuş-uyor,*

*çiçeklere bas-iyor-lar-dı* « Je regardai par la fenêtre : dans le jardin, les enfants jouaient, couraient, et marchaient sur les fleurs » (on peut d'ailleurs concevoir ce dernier exemple sans *-dı* final, avec la même signification, mais en un style plus actualisé) ; *Mustafa, bir sigara iç-iyor-du* « Moustafa était en train de fumer une cigarette ».

Il peut même arriver que le progressif en *-(i)yor* soit employé pour exprimer une action imminente, dont on considère le déroulement comme déjà commencé : *Şimdi gel-iyor* « Il arrive dans un instant » ; *Yarın gid-iyor* « Il part demain ».

#### 4° *Progressif de non-constatation* : suffixe thématique *-mekte*.

Cette classe du verbe turc est d'apparition récente. Elle s'est développée en milieu intellectuel, et spécialement dans la presse. Elle exprime le déroulement de faits qu'on n'a pas constatés par soi-même, mais que l'on connaît par des informations.

Étymologiquement, *-mekte* est le locatif de l'infinitif en *-mek* ; à la 3<sup>e</sup> personne, on ajoute généralement à *-mekte* la forme enclitique *-dir* du verbe « être », qui est caractéristique de la langue écrite : *söyle-mekte-dir* « il est dans le dire » = « il est en train de dire ».

L'apparition de cette classe nouvelle paraît répondre au besoin d'étendre au progressif une distinction, précieuse pour l'objectivité de l'information, qui existait déjà (dès les premiers textes turcs connus) entre les deux classes du *parfait* : celle entre faits constatés par le locuteur (parfait de constatation en *-dı*), et faits appris d'autrui ou déduits par raisonnement (parfait de non-constatation en *-miş*).

Exemples : *Öğrenildiğine göre, müzakereler gizli olarak devam et-mekte-dir* « Selon ce qu'on a appris, les pourparlers se poursuivent en secret » ; *Kıbrıs Rum gazeteleri toplanti hakkında gayet geniş haberler ver-mekte, ve fakat yorumlamaktan kaçın-makta-dırlar* « Les journaux grecs de Chypre donnent de très larges informations sur la réunion, mais s'abstiennent de tout commentaire ».

Avec l'addition de l'imparfait du verbe « être », *-(y)di*, le progressif de non-constatation en *-mekte* se situe dans le passé : *Dün akşam, toplanti devam et-mekte-ydi* « Hier soir, la réunion se poursuivait ».

Comme le progressif en *-(i)yor*, celui en *-mekte* peut parfois exprimer une action imminente, dont on considère le déroulement comme déjà commencé (mais, cette fois, avec une nuance prudente de non-constatation) : *Gel-mekte-dir* « Il est en train d'arriver » = « Il arrive dans un instant (du moins, je le suppose) ».

#### 5° *Parfait de constatation* : suffixe thématique *-dı*.

Il exprime le résultat acquis d'un procès constaté. Ce résultat acquis peut d'ailleurs être situé, dans le présent, ou dans le passé. Exemples de situations présentes : *Hatırla-dı-m* « Je m'en souviens » (de *hatırla-* « se remé-



morer ») ; *Anla-dı-m* « Je comprends bien » (de *anla-* « saisir dans sa compréhension ») ; *Tut-tu !* « Il le tient ! » (de *tut-* « attraper »). Exemples de situations passées : *Bomba patla-dı* « La bombe éclata » ; *O sene, Paris'e git-ti-m* « Cette année-là, j'allai à Paris » ; *Evimiz kiralan-dı* « Notre maison fut louée ». Mais la localisation du résultat dans le présent, ou dans le passé, ne dépend nullement de la forme verbale considérée, mais uniquement du contexte. Nous pouvons imaginer, pour tous les parfaits de constatation ci-dessus, des localisations temporelles inverses : *O zaman, hatırla-dı-m* « Alors, je me suis souvenu » ; *Birden, anla-dı-m* « Soudain, j'ai compris » ; *Elimi tut-tu* « Elle m'a pris la main » ; et : *Lâstik patla-dı* « Le pneu est crevé » ; *İşte, köyden git-ti-m* « Me voici parti du village » ; *Şimdi, evimiz kiralan-dı* « Maintenant, notre maison est louée ».

Le parfait de constatation ne comporte pas par lui-même de définition temporelle, mais, comme il exprime la constatation d'un fait acquis, il ne peut être projeté dans le futur (à la différence, on le verra, du parfait de non-constatation, qui, suivi de l'intentif du verbe *ol-* « devenir », peut exprimer un fait qui sera acquis à un moment donné, mais qui ne peut évidemment, être constaté, puisqu'il appartient au futur : *Cuma günü, makalemi yaz-mış olacağım* « Vendredi, j'aurai écrit mon article »).

Remarquons d'autre part que le parfait de constatation est la forme qui s'impose pour l'expression de faits passés et terminés qu'on a pu constater. C'est ce qui l'a fait considérer, à tort, comme un « passé » par les grammairiens ottomans.

La constatation exprimée par le parfait en *-dı* vise généralement un fait réel, mais, dans le récit littéraire, elle peut être fictive : *Hun'lar, kanlarının son damlasına kadar çarpış-tı-lar* « Les Huns se sont battus jusqu'à la dernière goutte de leur sang ». L'emploi des formes en *-dı* (comme celui des formes de constatation en *-(i)yor* pour le progressif) n'est alors qu'un procédé littéraire pour rendre le récit plus « vécu ».

D'une manière analogue, les historiens et les théologiens se servent du parfait en *-dı* pour exprimer les faits historiques bien établis et des dogmes révélés : *Timur, Ankara önüne gelir gelmez, kaleyi kuşat-tı* « Tamerlan, dès qu'il est arrivé devant Ankara, a encerclé la citadelle » ; *Yaratılma-dı, yarat-tı. Doğma-dı, doğurma-dı* « Il n'a pas été créé, il a créé. Il n'est pas né, il n'a pas engendré » (en parlant d'*Allah*). Il s'agit ici d'une extension d'emploi destinée à présenter les faits comme aussi certains que si l'auteur les avait lui-même observés. L'évocation de faits historiques précis et vérifiés est assimilée à une constatation. De même, la conviction en la véracité de dogmes religieux.

#### 6° *Parfait de non-constatation* : suffixe thématique *-miş*

Il exprime le résultat acquis d'un procès non constaté. Ce résultat peut être situé dans le présent, dans le passé, ou dans le futur, selon le contexte. Exemples de situations présentes : *Bu masa tutul-muş* « Cette table est retenue » (vous dira le garçon du restaurant, s'il n'a pas lui-même constaté la dé-

marche du client qui l'a retenue, auquel cas il dirait : *tutul-du*, au parfait de constatation) ; *Şimdi dersler bit-miş* « Maintenant, les cours sont terminés » (dira, par exemple, le père de l'étudiant en vacances, lequel dirait, lui : *bit-ti*) ; *Ankara'da yerleş-miş* « Il est installé à Ankara » (mais celui qui parle ne l'a pas vu là). Exemples de situations passées : *Zavallı adam, ümitsizliğe kapıl-miş* « Le pauvre homme fut saisi du désespoir » (récit des mésaventures anciennes d'un personnage qui les a racontées au locuteur) ; *Mustafa, bir müddet Adana'da otur-muş* « Moustafa a habité un certain temps à Adana » (on le sait par des tiers) ; *O zaman, kadın çok kork-muş* « Alors, la femme eut très peur » (fait divers de la veille, rapporté par un journaliste non témoin).

La situation du parfait de non-constatation dans le futur est obtenue par l'adjonction, à la forme en *-miş* de l'intentif *olacak* du verbe *ol-* « devenir » : *Bir ay sonra, dersler bit-miş olacak* « Dans un mois, les cours seront finis » ; *Gelecek sene, Ankara'da yerleş-miş olacak* « L'année prochaine, il sera installé à Ankara ».

Le parfait de non-constatation s'impose pour exprimer des faits passés et terminés dont on n'a pas été le témoin. C'est pourquoi les grammairiens ottomans le considéraient comme un « passé », ce qui est méconnaître sa véritable nature.

La langue populaire est généralement plus stricte que la langue littéraire dans son choix entre parfaits de constatation et de non-constatation : elle réserve les formes en *-di* pour les faits acquis observés directement par le locuteur, employant toujours, en principe, les formes en *-miş* pour tous les autres. Par exemple, alors que les écrivains utilisent le parfait de constatation en *-di* pour rendre plus vivant un récit d'imagination, le narrateur de contes populaires recourt exclusivement au parfait de non-constatation en *-miş* pour évoquer des aventures révolues de caractère fictif.

7° *Intentif* : suffixe thématique *-(y)ecek*.

Cette classe exprime l'intention. Telle est, du moins, sa valeur fondamentale. A la première personne, l'intention est directement exprimée. Aux autres personnes, elle est prêtée au sujet du verbe par le locuteur. Par une sorte de projection de l'intention humaine dans tous les êtres et les choses, l'intentif est employé pour évoquer tous les faits qui « ont l'intention » de se produire, c'est-à-dire tous ceux dont on considère l'accomplissement futur comme inéluctable, comme certain. Sous ce rapport, l'intentif s'oppose à l'aoriste (employé pour des faits éventuels, possibles, vraisemblables, mais non certains).

Par sa nature, l'intentif est, évidemment, apte à évoquer des faits à venir, considérés comme certains. C'est pourquoi les grammairiens ottomans l'ont appelé « futur ». Mais, par lui-même, il ne comporte pas de localisation temporelle : celle-ci lui vient de la situation et du contexte ; l'intention peut apparaître comme présente, ou future, ou même comme passée.



Exemples d'intention proprement dite : *Yarın Ankara'ya gid-eceğ-im* « J'ai l'intention d'aller demain à Ankara » (ce voyage est bien décidé : « J'irai demain à Ankara ») ; *Size yardım ed-ecek* « Il a l'intention (ferme) de vous aider », « Il vous aidera (sûrement) » ; *Babanızla çalış-acak-sınız* « Vous avez l'intention de travailler avec votre père », « Vous travaillerez (certainement) avec votre père ». Dans ces exemples, l'intention est présente. Mais, dans d'autres contextes, elle peut être future : *Bunu öğrenince, bize gel-ecek* « Quand il apprendra cela, il aura l'intention de venir nous voir », « ..., il viendra (sûrement) nous voir ». Avec adjonction, en fin de phrase, de l'imparfait *-(y)di* du verbe « être », l'intention est rejetée dans le passé : *Adana'da yerleş-ecek, orada bir ev al-acak-tı* « Il avait l'intention de s'installer à Adana et d'y acheter une maison » (mais il n'a pu réaliser ce projet).

Exemples d'emplois où les faits ne sont pas l'objet d'une intention proprement dite, mais d'une sorte de « décision » relevant de la nature des êtres et des choses, ou de la société : *Bu armutlar pişmi-yecek* « Ces poires ne mûriront pas » ; *Duvar yıkıl-acak* « Le mur va s'effondrer » ; *Sergi yarın açıl-acak* « L'exposition s'ouvrira demain » ; *Bunu anlamı-yacak* « Il ne comprendra pas cela » (sa psychologie ne le lui permet pas) ; *Bu ata binerse, düş-ecek* « S'il monte sur ce cheval, il tombera ». Dans ce dernier exemple, le sujet n'a évidemment aucune intention, mais c'est la nature du cheval qui « décide » de sa chute. On voit donc que l'intentif n'exprime pas forcément l'intention du sujet, mais une tendance décisive des faits à se produire. De même que l'intention, cette tendance n'est pas localisée temporellement par la forme en *-(y)ecek*, mais peut l'être par le contexte ; dans les exemples précédents, la tendance peut être considérée comme présente (ainsi : « Le mur tend actuellement à s'effondrer »), mais d'autres contextes en feront une tendance passée : *Gördü ki, duvar yıkıl-acak* « Il vit que le mur allait s'effondrer », ou une tendance future : *Burda bir delik açsanız, duvar yıkıl-acak* « Si vous faites un trou ici, le mur s'effondrera ».

Dans le domaine de la prévision, on peut souvent hésiter quant au caractère de tendance décisive (*intentif*) ou de simple éventualité (*aoriste*) des faits considérés. D'où de fréquentes hésitations d'emploi entre l'intentif et l'aoriste ; ainsi, l'on pourra dire indifféremment : *Dikkat ! kay-acak-sınız !* ou : *Dikkat ! kay-ar-sınız !* « Attention ! Vous allez glisser ! » ; toutefois, dans la première expression, le danger est conçu comme plus pressant.

### 8° *Optatif* : suffixe thématique *-(y)e*.

Cette classe exprime en principe le souhait. Cette valeur est restée bien précise dans un certain nombre de formules traditionnelles de vœu, de bénédiction, ou de malédiction : *Size kurban ol-a-yım !* « Puissé-je me sacrifier pour vous ! » ; *Büyük büyük ol-a-sın !* « Puisses-tu devenir très grand ! » (souhait adressé à un jeune enfant qui vous donne à la main un objet) ; *Allah ver-e !* « Dieu vous accorde (ce que vous désirez) ! » ; *Geber-e-sin !* « Puisses-tu crever ! ».

Du souhait, on passe aisément à une nuance d'incitation, si bien que l'optatif, qui n'est plus une classe très vivante du verbe turc, tend à fusionner avec l'*impératif*, ainsi qu'il a été dit précédemment. La différence entre ces deux classes est cependant encore bien marquée à la 2<sup>e</sup> personne, où l'optatif est réservé pour les souhaits proprement dits : *Gel!* « Viens ! », mais : *Gel-e-sin!* « Puisses-tu venir ! ». Elle disparaît aux 1<sup>res</sup> personnes dans la morphologie même, puisque seule est employée, à la 1<sup>re</sup> du singulier, la forme *-(y)e-yim* de l'optatif, et seule, à la 1<sup>re</sup> du pluriel, la forme *-(y)elim* de l'impératif, l'ancienne forme optative *-(y)e-yiz* étant tombée en désuétude complète ; les valeurs de ces 1<sup>res</sup> personnes sont, à volonté, optatives ou incitatives : *İnşallah oraya gid-elim!* « Si Dieu le veut, puissions-nous aller là-bas ! » ; et : *Gid-elim!* « Allons-nous en ! ». Aux 3<sup>es</sup> personnes, l'impératif est seul vraiment vivant, l'optatif ne subsistant que dans des formules figées, où l'impératif tend d'ailleurs même à s'imposer : *Allah ver-sin!* au lieu de : *Allah ver-e!* précité ; ici encore, la valeur peut être aussi bien optative qu'incitative ou impérative : *İnşallah gel-sin!* « Si Dieu le veut, puisse-t-il venir ! » ; *Şimdi gel-sin!* « Qu'il vienne immédiatement ! ».

Le terme de « subjonctif » a été employé pour désigner cet optatif (ainsi que l'expression « optatif-subjonctif »). Il correspond dans une certaine mesure à une réalité du vieil-osmanlı et de l'osmanlı « classique » (jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle), en ce sens que la forme en *-(y)e* s'y trouve employée (mais jamais sans conjonction) dans certaines constructions de subordination : *zannetmen ki gele* « je ne crois pas qu'il vienne ». Mais de tels emplois sont aujourd'hui entièrement abandonnés, et il faut, pour la langue actuelle, renoncer à voir, où que ce soit, un « subjonctif ».

Pas plus que les autres classes non composées du verbe turc, l'optatif n'exprime par lui-même aucune définition temporelle, seuls le contexte ou la situation permettant de situer dans le temps l'action souhaitée : *Ah!*, *seni gör-e-yim!* « Ah ! je voudrais bien te voir ! » (maintenant) ; *Torunlarını gör-e-sin!* « Puisses-tu voir (plus tard) tes petits-enfants (à naître) ! ». L'optatif rejeté dans le passé (généralement par addition de l'imparfait *-(y)-di* du verbe « être ») exprime un souhait rétrospectif, donc presque toujours un regret : *Keşke haber gönder-e-ydi-k!* « Ah, si nous avions envoyé des nouvelles ! ».

### 9° Déontique : suffixe thématique *-meli*.

Il exprime l'obligation, de quelque nature qu'elle soit : nécessité physique ou logique, exigence technique, contrainte sociale, devoir moral ou de bienséance, maxime normative, etc. On peut le traduire assez précisément par le français « il faut... ».

Il apparaît normalement à toutes les personnes ; la forme de 3<sup>e</sup> personne proprement dite, présente très fréquemment un sens impersonnel : *O, cevap ver-meli* « Il faut qu'il réponde » ; *Cevap ver-meli* « Il faut répondre » (quelle que soit la personne qui doit répondre).



Exemples : *Öl-meli* « Il faut mourir » (on ne peut y échapper) ; *Bunu anla-malı-sın* « Il faut que tu comprennes cela » (après une démonstration) ; *Orağı bilemek için, bileği taşıyı ıslat-malı-yız* « Pour aiguiser la faucille, il nous faut mouiller la pierre à aiguiser » ; *O aptal herife itaat et-meli-yim !* « Il faut que j'obéisse à cet imbécile ! » (j'y suis contraint par ma situation sociale) ; *Yoksulları incitme-meli* « Il ne faut pas opprimer les pauvres » ; *Yemek yerken, ağzını şapırdatma-malı* « En mangeant, il ne faut pas faire de bruit avec sa bouche ».

En tant qu'il exprime, notamment, la nécessité logique, le déontique est couramment employé pour énoncer un fait qu'on doit déduire logiquement de la situation ou du contexte : *O adam, Fransız ol-malı* « Cet homme doit être Français » (on le déduit de son langage et de son apparence). Notons que l'*intentif* est aussi employé avec une valeur très semblable, mais qui sous-entend une tendance interne : *O adam, Fransız ol-acak* « Cet homme doit être Français » (il en manifeste les tendances).

Le déontique ne présente par lui-même aucun caractère de temporalisation. Selon la situation, la même expression : *Bunu yap-malı* signifiera : « Il faut (en général) faire cela », ou : « Il faut (maintenant) faire cela » ou : « Il faudra (à l'avenir) faire cela ». Le rejet de l'obligation dans le passé est habituellement précisé par l'adjonction de l'imparfait *-(y)di* du verbe « être » ; *Bunu yap-malı-ydı-nız* « Vous auriez dû (alors) faire cela ».

10° *Hypothétique* : suffixe thématique *-se*.

Il exprime une hypothèse. On le traduit par le français « si... ». Nul besoin n'est d'y adjoindre une conjonction quelconque, et, si la langue livresque ajoute parfois à la proposition hypothétique la particule *eğer* (conjonction empruntée au persan), c'est là un procédé superfétatoire, tout au plus une insistance stylistique, que la langue populaire ne connaît guère.

L'hypothétique est d'un emploi très fréquent, à toutes les personnes. L'hypothèse qu'il exprime est généralement en corrélation avec une apodose (qui, elle, est nécessairement exprimée dans une autre classe du verbe). Toutefois, l'apodose peut être sous-entendue ou laissée à l'initiative de l'interlocuteur. En ce cas, le sens de la proposition sera : « Supposons que... ». Mais la situation, le contexte, l'intonation engagent la plupart du temps à imaginer une certaine apodose, concernant, soit les conséquences probables de l'hypothèse, soit l'attitude affective du locuteur à son égard ; cette dernière possibilité (l'implication d'un sentiment de satisfaction ou d'insatisfaction, d'approbation ou de réprobation, d'espoir ou de regret de la part du locuteur) conduit l'hypothétique à exprimer des nuances parfois voisines de celles de l'*optatif* ; ce n'est toutefois là qu'un fait secondaire, contingent, qui ne doit pas masquer une différence radicale de nature entre les classes de l'hypothétique et de l'*optatif*. Il est vrai qu'au lieu de : *Ah ! gel-e-sin !* (archaïsant) « Ah ! puisses-tu venir ! », on dit habituellement : *Ah ! gel-se-n !* « Ah !, si tu venais ! » pour exprimer un souhait. Mais *gel-se-n*, ici, n'a valeur de souhait que secondairement, et parce que le ton amical du locuteur ou

l'amabilité de la missive permettent de déduire que l'hypothèse de cette venue est envisagée avec faveur. Mais le même énoncé : *Ah ! gel-se-n !*, prononcé avec hargne, sur un ton de menace, n'aura aucune valeur optative, et signifiera : « Ah, si tu viens !... (tu auras affaire à moi !) ».

Il y a une profonde unité dans les emplois divers de l'hypothétique : il garde toujours sa valeur fondamentale de supposition. Même la forme de demande cordiale : *Gel-se-n e !* (2<sup>e</sup> personne du singulier de l'hypothétique, et exclamation *e !*) « Si tu venais ! », qu'on peut employer dans les mêmes situations que l'impératif : *Gel !* « Viens ! », reste dans le domaine de l'hypothèse : « Si tu venais (ce serait bien) ! ».

Au risque de nous répéter, nous constaterons que l'hypothétique n'implique par lui-même aucune temporalisation, celle-ci ne pouvant venir que de la situation ou du contexte : *Bunu bil-se* peut signifier « S'il sait cela (en ce moment) », ou « S'il vient à savoir cela », ou « S'il avait su cela » (pour une hypothèse portant sur le passé, la langue littéraire ajoute de préférence l'imparfait *-(y)di* du verbe « être » : *Bunu bil-se-ydi* « S'il avait su cela »).

Exemples d'emplois de l'hypothétique : *Uyu-sa, onu uyandırmayınız !* « S'il dort, ne le réveillez pas ! » ; *Yarın gel-se, size haber veririm* « S'il vient demain, je vous avertirai » ; *Bunu bil-se, öyle yapmıyacaktı* « S'il avait su cela, il n'eût pas agi ainsi » ; *Ne yap-sa ?* « Que supposez-vous qu'il fera ? », « Que peut-il bien faire ? » (remarquer cet emploi interrogatif de l'hypothèse) ; *Ama yağmur yağ-sa ?* « Mais s'il pleut, (que ferons-nous) ? » (réponse à une proposition de pique-nique) ; *Zengin ol-sa-m !* « Si j'étais riche ! » ; *Keşke dün gel-se-ydi-niz !* « Ah, si vous étiez venus hier ! » ; *O tepeye çık-sa-k, bütün civarı görürüz* « Si nous montons sur cette colline, nous verrons tous les environs » ; *Bir gör-se-m, anlıyacağım* « Si je vois une fois, je comprendrai » ; *Gül-se-n, git !* « Si tu ris, va-t-en ! » ; *Gör-se-niz ! ne güzel manzara !* « Si vous voyiez ! quel beau paysage ! » ; *Bana kal-sa, siz yanıyorsunuz* « Si vous voulez mon avis, vous vous trompez » (littéralement : « Si cela me reste... » = « S'il me revient d'en juger... »).

∴

L'usage de quelques classes du verbe peut subir des variations selon l'âge, le milieu social, ou le degré de culture des individus. Les générations montantes abandonnent l'optatif, que conservent assez largement les gens les plus âgés. Le narrateur lettré, dans un récit imaginé, emploiera, pour faire plus « vivant », le parfait de constatation en *-di*, alors que le conteur populaire, en ce cas, n'utilise que celui de non-constatation en *-miş*.

Les plus grandes divergences entre l'usage des lettrés et celui du peuple paraissent se manifester dans l'emploi de ce que nous avons appelé, en nous référant à la langue écrite actuelle, le *progressif de non-constatation* en *-mekte*. L'usage populaire, pour cette forme, reste fidèle à l'étymologie du suffixe thématique, qui est le locatif de l'infinitif en *-mek* : il lui donne un sens de *situation*, et non pas un sens progressif, et ne l'affecte d'aucune valeur de non-constatation. Ainsi, dans un conte populaire noté par M. Pertev



BORATAV (*Zaman zaman içinde*, Istanbul 1958 ; page 125), on a le passage suivant : *Bir de bakıyor ki bir havuz, yanında büyük bir karyola, içinde bir kadınla tuğ gibi bir delikanlı yat-makta* « Soudain, il voit qu'il y a là un bassin, et, auprès, un grand lit, et que dedans sont couchés une femme et un jeune homme élancé » ; il s'agit bien là d'une constatation, et *yat-makta* évoque la situation couchée des deux personnages, sans nuance progressive. Par voie de conséquence, la langue populaire n'opposant pas, comme celle du journalisme et de la littérature, un progressif de non-constatation à un progressif de constatation, le progressif en *-(i)yor* y est aussi bien employé pour évoquer le développement de faits non constatés (ainsi, dans des récits par ouï-dire), que celui de faits constatés. L'opposition « *Progressif de constatation / Progressif de non-constatation* » du turc écrit actuel a donc remplacé ce qui est dans la langue populaire, une opposition « *Progressif / Situatif* », d'ailleurs conforme à l'étymologie respective de *-(i)yor* et de *-mekte*. Ces divergences d'emploi ne sont pas sans créer un certain trouble, et, la langue populaire prenant de plus en plus droit de cité dans la littérature turque, on ne peut encore affirmer lequel prévaudra des emplois de la classe verbale en *mekte*.

## II

Les neuf dernières classes du verbe turc (c'est-à-dire toutes *sauf l'impératif*) peuvent se combiner avec des formes enclitiques du verbe « être » qui fonctionnent comme auxiliaires. Ces formes enclitiques ont pour radical un *i-* qui provient de l'usure phonétique de l'ancien verbe *er-* « être » (auxiliaire grammatical issu selon toute vraisemblance d'un emploi enclitique du verbe *er-* « parvenir », encore vivant). Cet *i-* radical, dans les formes composées contractes, s'amuit après consonne et se diphtongue en *-y-* après voyelle. Le verbe « être » auxiliaire n'a que 3 classes, formées avec 3 des suffixes thématiques étudiés précédemment, mais pourvus de *valeurs différentes*. Nous appellerons ces 3 classes « *classes auxiliaires* » du verbe turc, par opposition aux 10 *classes principales* qui ont été décrites. Passons-les rapidement en revue :

### 1° *Imparfait* : *i-di / -(y)-di*.

Formé avec le suffixe thématique *-di* du parfait de constatation, il n'en a nullement la valeur, puisqu'il a, d'une part, une signification *imperfective*, et d'autre part (cas unique dans le système du verbe turc) une signification *temporalisée* de *passé*. Joint à des prédicats nominaux, il se traduit exactement par l'imparfait français : *Hasta-y-di-m* « J'étais malade » ; *Çocuk-tu* « Il était enfant » ; *O-y-du* « C'était lui ».

Cet imparfait du verbe « être » peut s'adjoindre, comme enclitique postposé, à toutes les classes du verbe turc, sauf l'impératif, ayant alors pour effet de les *temporaliser* en leur donnant une signification *passée* : *Gel-ir-di* « Il venait (habituellement) » ; *Gel-iyor-du* « Il venait (en cet instant) », *Gel mekte-*

*ydi* « Il venait (a-t-on appris) » ; *Gel-di-ydi* « Il était venu » (fait constaté) ; *Gel-miş-ti* « Il était venu » (fait non-constaté) ; *Gel-ecek-ti* « Il avait l'intention de venir », « Il serait venu » ; *Gel-e-ydi !* « Plût au ciel qu'il fût venu ! » ; *Gel-meli-ydi* « Il fallait qu'il vînt » ; *Gel-se-ydi* « S'il était venu ».

### 2° *Dubitatif* : *i-miş /-(y)-miş*.

Formé avec le suffixe thématique *-miş* du parfait de non-constatation, il a une signification toute différente : il exprime ouvertement *un doute* quant à l'authenticité de l'énoncé. Le degré de doute est variable selon la situation, le contexte, l'intonation : réserve prudente devant une information non contrôlée mais vraisemblable, incertitude foncière, incrédulité, protestation implicite contre certaines affirmations. D'autre part, *la valeur temporelle du dubitatif est ambiguë* : il peut, tout aussi bien, n'ajouter aucune définition temporelle à l'énoncé, ou, au contraire, le situer dans le *passé* (il fonctionne alors comme l'imparfait *-y-di*, mais avec nuance dubitative).

Le dubitatif peut s'adjoindre, comme enclitique postposé, à toutes les classes du verbe turc, *sauf l'impératif* (exception générale) *et le parfait de constatation* (incompatible avec le doute). Exemples : *Esrar iç-er-miş* « On dit qu'il fume l'opium » ou « Il fumait l'opium, dit-on » ; *Yanıl-iyor-muş-um* « Il paraît que je suis en train de faire erreur » ou « J'aurais été dans l'erreur » ; *Çarpışmalar devam et-mekte-ymiş* « Les combats, dit-on, continuent » ou « On disait que les combats continuaient » ; *Mütenekkiren İstanbul'a gel-miş-miş* « Il serait arrivé incognito à Istanbul » ou « Il était, disait-on, venu à Istanbul incognito » ; *Bakan, istifa ed-ecek-miş* « Le ministre aurait l'intention de démissionner » ou « Le ministre aurait eu l'intention de démissionner » ; *Ah, gel-e-ymiş !* « Ah, si, peut-être, il était venu !... » (Le dubitatif de l'optatif est très rare et nettement archaisant ; il a toujours une valeur passée : regret incertain) ; *Oraya git-meli-ymiş-sin* « Il paraît que tu dois aller là-bas » ou « On prétendait que tu aurais dû aller là-bas » ; *Bunu gör-se-ymiş, kız-ar-miş* « Si, paraît-il, il voyait cela, il se fâcherait » ou « Si, paraît-il, il avait vu cela, il se serait fâché » (l'apodose d'une hypothèse dubitative est généralement elle-même dubitative).

### 3° *Suppositif* : *i-se /-(y)-se*.

Formé avec le suffixe thématique *-se* de l'hypothétique, il exprime comme lui la supposition ; c'est la seule des 3 classes auxiliaires du verbe turc dont la valeur corresponde bien à celle de la classe principale formée par le même suffixe.

Ce suppositif du verbe « être » peut s'adjoindre, comme enclitique postposé, à toutes les classes du verbe turc, *sauf l'impératif* (exception générale), *l'optatif* (le souhait n'étant pas, en turc, objet d'hypothèse) *et l'hypothétique* (avec lequel il ferait pléonasme). Le suppositif transforme en hypothèse le sens de l'énoncé. Exemples : *Bunu yap-ar-sa* « S'il fait cela (habituellement, ou éventuellement) » ; *Uyu-yor-sa* « S'il dort (en ce moment) » ; *Bakanlar*



*kurulu toplan-makta-ysa* « Si le conseil des ministres est en réunion » ; *Gel-di-yse-m* « Si je suis venu » ; *Yalan söyile-miş-se-niz* « Si vous avez menti » ; *Kal-acak-sa-k* « Si nous avons l'intention de rester » ; *Git-meli-yse-n* « S'il te faut partir ».

∴

Il y a donc, dans le verbe turc, 10 formes simples correspondant aux 10 classes principales, et 24 formes composées (9 avec l'imparfait, 8 avec le dubitatif, 7 avec le suppositif), soit en tout 34 formes différentes, ce qui permet une grande variété de nuances. Or, sur ces 34 formes, il n'en est que 9 (les formes composées avec l'imparfait) qui soient clairement temporalisées (dans le passé), cela à titre secondaire, par addition d'un suffixe enclitique, et tout en gardant la valeur particulière (en elle-même intemporelle) de la classe principale dont elles sont issues.

Le système du verbe turc est donc, pour l'essentiel, construit à partir de modalités non temporelles. Aussi est-il fort inexact de parler, comme le font encore trop de grammairiens (et comme le fait une tradition turque héritée des Ottomans), de « temps » du verbe turc. Remarquons d'ailleurs que la langue turque n'est pas, pour autant, inapte à exprimer la temporalité : elle l'exprime aussi bien que toute langue au système verbal plus temporalisé, mais au moyen d'autres procédés (adverbes de temps nombreux et nuancés, corrélations avec la situation et le contexte).

Il est assez difficile de proposer une organisation structurale des classes du verbe turc, qui paraissent, à première vue, former un ensemble assez hétérogène. Aussi bien, le propos de cet article est-il de fournir une documentation raisonnée qui puisse susciter et alimenter des discussions théoriques. Nous nous contenterons donc de faire un certain nombre de remarques provisoires, sans prétendre ériger un système entièrement cohérent et pleinement satisfaisant.

Tout d'abord, nous pensons qu'il faut considérer à part, d'un côté le système des classes principales, et de l'autre celui des classes auxiliaires. Les secondes, en effet, n'apparaissent, dans le verbe turc, que comme des modifications secondaires des premières ; elles ont un statut linguistique différent, qui se manifeste dans leur caractère enclitique (alors que les classes principales sont toutes accentuées).

Parmi les dix classes principales, on pourrait être tenté d'opposer l'*impératif* aux neuf autres : morphologiquement, il s'en distingue par l'absence de suffixe thématique ; de plus, il est le seul à ne pouvoir se combiner avec les classes auxiliaires ; enfin, son rôle d'intervention active auprès d'autrui lui donne une marque propre. Mais il faut se garder de déduire d'oppositions morphologiques des oppositions fonctionnelles : ainsi, les deux parfaits (de constatation et de non-constatation), qui ont de profondes affinités de fonction, n'ont pas le même type de conjugaison personnelle, tandis que le parfait de constatation et l'hypothétique, fonctionnellement si différents, ont exactement la même conjugaison personnelle (suffixes « possessifs » pour

l'essentiel), qui les oppose morphologiquement à l'ensemble des autres classes non impératives (lesquelles ont toutes les mêmes suffixes de conjugaison personnelle, remontant, pour l'essentiel, à des pronoms personnels postposés comme enclitiques). D'autre part, la tendance croissante du turc vivant à fondre les classes de l'impératif et de l'optatif dénote entre elles une affinité qu'il ne faut pas négliger.

L'*impératif* et l'*optatif*, en effet, ont en commun d'exprimer la volonté du locuteur : volonté active dans l'impératif, qui donne un ordre, et en principe non active dans l'optatif, qui se contente d'exprimer un souhait ; il n'y a, au fond, entre les valeurs de l'impératif et de l'optatif, qu'une différence de degré, d'ailleurs en voie d'atténuation rapide.

Le *déontique*, de son côté, n'est pas sans affinité avec l'impératif et l'optatif : il exprime, lui aussi, une sorte de volonté, qui n'est plus celle du locuteur, mais une exigence d'ordre général, impersonnelle ou collective.

Quant à l'*intentif*, il a quelque rapport avec les précédents, en ce qu'il exprime également une volonté, mais celle du sujet du verbe, et atténuée en intention, voire en tendance. D'un autre côté, il se rapproche à certains égards, en ce qu'il constate une tendance, de l'*aoriste* dans sa nuance d'éventuel : l'intentif, dans de nombreux énoncés, ne s'oppose, pratiquement, à l'aoriste que par une différence de degré dans la probabilité de réalisation de l'action.

En face du groupe des quatre classes exprimant de quelque façon une volonté (impératif et optatif ; déontique ; intentif - ce dernier pouvant faire transition), les six autres apparaissent comme dénuées de toute marque volontaire et portant un caractère d'objectivité.

Parmi elles, l'*hypothétique*, par sa fonction logique originale, qui est d'envisager des hypothèses, a certainement une place à part : il s'oppose aux cinq autres, qui exposent des faits.

Dans ces cinq dernières classes, tout invite à grouper d'un côté les *deux parfaits*, d'un autre les *deux progressifs* : dans ces deux groupes, la différenciation interne se fonde sur la même opposition, celle de la *constatation* à la *non-constatation*. En face des deux parfaits et des deux progressifs resterait, finalement, l'*aoriste*. On peut se demander si l'on est en présence, entre l'aoriste, les progressifs et les parfaits, d'une opposition triangulaire, ou si l'aoriste s'oppose à l'ensemble des progressifs et des parfaits. Nous inclinons pour cette dernière solution : par son caractère illimité, l'aoriste s'oppose à la fois aux deux autres couples (où l'action a des limites). On aurait ensuite, dans les 4 classes d'action limitée, l'opposition entre non achevé (progressifs) et achevé (parfaits), puis, poursuivant la différenciation, celle entre constaté et non constaté.

Bien qu'elles ne comprennent que 3 termes, les classes auxiliaires ne se laissent pas facilement organiser : la structure d'un système qui comprend un *imparfait*, un *dubitatif*, et un *suppositif* n'apparaît pas clairement à première vue. On introduirait sans doute plus de cohérence dans cet ensemble en posant un 4<sup>e</sup> terme, qui serait l'auxiliaire • *zéro* • (des formes non composées du verbe). Dans 7 sur 10 des classes principales (*aoriste*, 2 *progressifs*,



*parfait de non-constatation, intentif, optatif, déontique*), cet « auxiliaire zéro » fait apparaître des terminaisons personnelles qui sont identiques à celles de la conjugaison prédicative du *nom* (phrases nominales avec copule enclitique post-posée). Ces terminaisons, dans les phrases nominales, jouent le rôle d'une sorte de *présent du verbe « être »* : *Türk'üm* « Je suis Turc », *Türk'sün* « Tu es Turc », etc. (cf. *gör-ür-üm* « je vois », *gör-ür-sün* « tu vois », etc.). Il faut donc sans doute considérer comme système, non pas seulement les 3 classes auxiliaires, mais les 4 classes du verbe « être » enclitique : *présent, imparfait, dubitatif, suppositif*. Dès lors, on a, d'une part, deux classes exprimant la *réalité temporalisée* (avec l'opposition temporelle *présent/imparfait*), et d'autre part deux classes non temporalisées exprimant *deux degrés d'irréalité* : le *doute (dubitatif)* et l'*hypothèse (suppositif)*.

Quelle que soit l'organisation structurale retenue, le système général du verbe (10 classes) apparaîtra toujours comme profondément différent de celui du verbe « être » enclitique (4 classes).

Nous espérons que les faits exposés susciteront la curiosité de nos confrères linguistes et provoqueront des discussions qui pourront aider à l'éclaircissement de problèmes qui, jusqu'à présent, n'ont pas été explicitement posés.

## LE VERBE TURC : VOIX ? ASPECTS ? MODES ?\*

Le titre de cet exposé est ponctué d'interrogations : il est, en effet, bien difficile de dire si les structures et la morphologie du verbe turc relèvent des termes traditionnels de « voix », « aspect », « mode », qui ont généralement servi à la description des langues indo-européennes et d'une partie des langues sémitiques.

Nous décrirons ici le système verbal du turc de Turquie. C'est d'ailleurs un système très semblable à celui des autres langues du groupe turc, réparties dans l'Eurasie de la Yakoutie à la Volga et du Turkestan chinois aux Balkans.

Le turc n'a qu'un procédé morphologique : la suffixation. Les suffixes s'y ajoutent, parfois en grand nombre, selon des règles de succession strictes, à des radicaux phonologiquement invariables (sans alternances autres que combinatoires). C'est le type achevé de ce qu'on a appelé naguère une langue « agglutinante ».

Notre description se voulant synchronique, nous renoncerons ici au terme de « racine » (celle-ci ne pouvant, parfois, être dégagée que par une étude comparative diachronique), pour retenir celui de « radical ».

Nous appellerons « radical verbal élémentaire » ce qui reste quand on a extrait d'un mot, aussi long soit-il, tous les suffixes répertoriés en synchronie, ce résidu fonctionnant comme verbe. Le radical verbal élémentaire a, sans addition d'aucun suffixe, valeur d'impératif, 2<sup>e</sup> pers. sg., ce qui permet de le reconnaître comme tel. On n'en peut extraire aucun suffixe sans le faire cesser d'être un verbe.

Ce radical verbal élémentaire peut être un verbe primaire, synchroniquement non dérivé. En ce cas, il est le plus souvent monosyllabique : *al!* « prends ! », *yap!* « fais ! », *ver!* « donne ! », formes non analysables dans l'état actuel de la langue.

Mais le radical verbal élémentaire, tel que nous l'entendons, peut être aussi un verbe dénomiatif (dérivé d'un nom à l'aide d'un suffixe) : *göz-le!* « observe ! », de *göz* « oeil ».

On peut aussi définir négativement le radical verbal élémentaire en disant qu'il n'est ni une forme conjuguée du verbe (autre qu'une 2<sup>e</sup> pers. sg. de l'impératif), ni un radical de verbe déverbatif.

\* article paru initialement sous le titre "Le système verbal du turc de Turquie"



Au radical verbal élémentaire s'ajoutent éventuellement, selon un ordre rigoureusement fixé, un ou plusieurs suffixes de *dérivation* (formant des verbes déverbatifs, de sens nouveau), qui précèdent nécessairement les suffixes de conjugaison. Il en existe 5 sortes (6 en comptant le « suffixe zéro »), cumulables sauf rares exceptions.

Les suffixes de conjugaison comprennent, dans l'ordre d'addition : a) des suffixes dits « de *classe* verbale » — dont nous donnerons plus loin une définition —, au nombre de 9 (10 en comptant le « suffixe zéro »), non cumulables (un seul par forme conjuguée) ; b) les suffixes de *personne*, au nombre de 6 (3 pers. sg. + 3 pers. pl.), non cumulables, le « suffixe zéro » exprimant, sauf à l'impératif, une 3<sup>e</sup> pers. sg. .

On voit que, même si l'on exclut les formes à dérivations multiples, on aboutit pour un verbe turc à  $6 \times 10 \times 6 = 360$  formes conjuguées théoriquement possibles. Ce nombre atteint plusieurs milliers si l'on prend en compte les dérivations multiples (plusieurs dizaines de combinaisons possibles). Encore ne parlons-nous pas des verbes composés (par exemple, des 3 formes différentes d'auxiliaire « être » devenues des suffixes adaptables à tous les verbes). Il ne vient, d'ailleurs, à l'idée d'aucun grammairien turc de donner des tableaux complets de toutes les formes conjuguées possibles de tel ou tel verbe, ce qui serait parfaitement oiseux : il suffit, pour s'exprimer, de savoir combiner, dans l'ordre canonique, des suffixes dont le nombre total, en comptant les variantes, atteint à peine la quarantaine. Sauf rares exceptions, ces suffixes sont univoques et sont les mêmes pour tous les verbes (leurs seules variations phoniques étant combinatoires et automatiques), ce qui permet de dire qu'il n'y a, en turc, « qu'une seule conjugaison » — comme il n'y a, d'ailleurs, « qu'une seule déclinaison ».

∴

Nous passerons en revue les *suffixes de dérivation* en suivant l'ordre de succession qui préside obligatoirement à leur éventuel cumul.

Le premier est celui du *réfléchi* en -*N*-. Il signifie que le sujet est intéressé par l'action qu'il accomplit, soit pour lui-même, soit sur lui-même : *al-* « prendre », *al-in* « prendre qq.ch. pour soi », ou « se prendre à qq.ch. » ; *gez-* « parcourir », *gez-in-* « parcourir pour soi », « se promener » ; *avla-* « chasser » (vb. dénom. de *av* « chasse »), *avla-n-* « chasser pour son plaisir, aller à la chasse pour se distraire ».

Le second suffixe de dérivation est celui du *contributif* en -*S*-. Il indique qu'outre le sujet, d'autres personnes ou d'autres éléments participent au procès. Il s'emploie quand plusieurs personnes agissent ensemble, ou réciproquement : *koş-* « courir », *koş-uş-* « courir ensemble » ou « faire la course » ; *döv-* « battre », *döv-üş-* « battre ensemble » ou « échanger des coups », seul le contexte permettant de choisir l'interprétation.

Ce suffixe -*S*-, actuellement, n'est plus cumulable avec le précédent -*N*- ; nous lui donnons le 2<sup>e</sup> rang pour une raison historique : il venait anciennement après -*N*- quand il pouvait encore, cas rare cependant, se cumuler avec

lui. Cette interdiction de cumul entre réfléchi et contributif est la seule constatée pour les suffixes de verbes déverbatifs.

Le troisième suffixe de dérivation est celui du *factitif*, dont la forme est *-T-* après voyelle, L, ou R, et *-DIR-* dans les autres cas (avec variante combinatoire *-TIR-*). Il signifie que le sujet « fait faire » ou « laisse faire » (cf. allemand *lassen* ! ) : *al-* « prendre », *al-dir-* « faire prendre » ou « laisser prendre » ; *çal-* « dérober, voler », *çal-dir-* « faire voler » ou « laisser dérober », « se faire voler qq.ch. ». Ici encore, seul le contexte permet de décider du sens. Le factitif est autocumulable (d'où factitif second ou troisième) : *anla-* « comprendre », *anla-t-* « faire comprendre, expliquer », *anlat-tir-* « faire expliquer », *anlattir-t-* « dire de faire expliquer ». Le cumul du factitif avec le réfléchi ou le contributif est courant : *gez-in-dir-* « faire se promener » ; *koş-uş-tur-* « faire courir ensemble ».

Le quatrième suffixe de dérivation est celui du *passif* en *-L-*. Il peut signifier, comme le passif de nombreuses langues, que le sujet subit un acte exercé par un autre actant, mais il s'emploie aussi, fait original, même avec des verbes intransitifs, pour exprimer *l'impersonnel* : *ver-* « donner », *ver-il-* « être donné », *ver-il-(di)* « il a été donné », « on a donné » ; *gir-* « entrer », *gir-il-(di)* « on est entré ». Ce suffixe ne peut s'employer, actuellement, après un radical verbal terminé par voyelle ou L ; il est alors remplacé, pour les mêmes valeurs, par le suffixe *-N-* du réfléchi : *ara-* « chercher », *ara-n-* « être cherché » (ou « se chercher »), *ara-n-(di)* « on a cherché ». Si l'on veut éviter toute ambiguïté, on ajoute alors au suffixe *-N-* le suffixe *-L-* de passif : *ara-n-il-* « être cherché, recherché ». Ce suffixe *-L-* se cumule couramment avec les précédents : *gez-in-il-(di)* « on s'est promené », *koş-uş-ul-(du)* « on a couru ensemble », *döv-üş-ül-(dü)* « on s'est battu » ; *al-dir-il-(di)* « on l'a fait prendre », *anla-t-il-(di)* « il a été expliqué », *anla-t-tir-il-(di)* « on l'a fait expliquer », *anla-t-tir-t-il-(di)* « on a dit de le faire expliquer », *koş-uş-tur-ul-(du)* « on l'a fait courir (avec d'autres) » ; etc.

Jusqu'à présent, les valeurs sémantiques des suffixes turcs de verbes déverbatifs que nous avons passés en revue correspondent à peu près à ce qu'on appelle ordinairement des « voix » du verbe. Il n'en sera pas de même du sixième et dernier de la série : le suffixe *-ME-* de *néгатif*, dont la variante (non cumulable avec lui) renforcée *-(y)'ÉME-* exprime *l'impossible*. Exemples avec *-ME-* : *áap-ma-* « ne pas faire », *vér-me-* « ne pas donner », *anlá-ma-* « ne pas comprendre », *anla-t-tir-ıl-ma-(di)* « on ne l'a pas fait expliquer » ; etc. Exemples avec *-(y)'ÉME-* : *yap-áma-* « ne pas pouvoir faire », *anlá-yama-* « ne pas pouvoir comprendre », *anla-t-tir-il-áma-(di)* « on n'a pas pu le faire expliquer » ; etc.

La syllabe *ME* / *MA* est toujours *enclitique*, avec apparition d'un accent tonique sur la syllabe précédente : *yáp-ma-(di)* « il n'a pas fait », *ál-ma!* « ne prends pas ! », *ver-éme-(di)* « il n'a pas pu donner ».

A la seule exception près de son caractère enclitique, le suffixe de négatif (ou d'impossible) fonctionne, d'un point de vue strictement formel, comme un suffixe de *dérivation* (verbe déverbatif). Sa présence dans la série ne permet pas de considérer comme suffixes de « voix » l'ensemble des suffixes



dont il vient d'être question. Encore moins peuvent-ils être considérés comme suffixes de « *mode* » ou d'« *aspect* ». D'une manière générale, la terminologie développée par les linguistes à partir, essentiellement, des domaines indo-européen et sémitique n'est pas, telle quelle, applicable aux langues du groupe turc. Les turcologues, quant à eux, se bornent ici à parler, sans rien préjuger de leur caractère par rapport aux définitions de la « *voix* », de *verbes déverbatifs*.

Les lexicographes (turcs ou étrangers) considèrent implicitement ces dérivations comme relevant du lexique, plutôt que de la grammaire (ce qui n'est pas notre avis), et réservent des entrées indépendantes à bon nombre de verbes déverbatifs, surtout — ce qui se comprend — quand ils ont pris des sens plus ou moins inattendus (*al-* « prendre », *al-ış-* « s'habituer » ; *çek-* « tirer », *çek-in-* « s'intimider » ; etc.).

∴

Pour passer du radical verbal (élémentaire, ou dérivé à l'aide des suffixes précédemment étudiés) à la conjugaison personnelle il faut *sauf pour l'impératif* introduire obligatoirement, entre ce radical et les suffixes de personne (toujours finaux en turc), des suffixes intermédiaires, qui sont actuellement au nombre de 9. Nous les appelons, sur le conseil du regretté Émile BENVENISTE, « suffixes de *classe verbale* ». Ce terme purement conventionnel et volontairement neutre ne préjuge ni des valeurs de « *temps* », ni de celles de « *mode* », ni de celles d'« *aspect* » que peuvent prendre, *en contexte*, les formes munies de ces suffixes, dont aucun n'est exclusivement temporel, modal, ou aspectuel.

Seul l'impératif se conjugue par addition directe au radical verbal de suffixes de personne (qui lui sont propres). On peut considérer qu'il a un « suffixe de classe zéro » (ce qui porte alors à 10 le nombre des suffixes de classe). Avec « suffixe zéro » de personne, c'est une 2<sup>e</sup> sg.: *ver!* « donne ! ». Exemples d'autres personnes : *ver-sin!* « qu'il donne ! » ; *ver-elim!* « donnons ! » ; *ver-in!* « donnez ! ».

Avec les 9 suffixes de classe autres que « zéro », le « suffixe zéro de personne » exprime la 3<sup>e</sup> sg. ; c'est sous cette forme que nous citerons les exemples (traduits conventionnellement : « il ... », ce qui vaut pour « elle ... » également, le turc ignorant totalement le genre grammatical, l'opposition masculin/ féminin ne s'y exprimant que par le vocabulaire ou le contexte).

Les 9 suffixes de classe ci-après mentionnés n'étant pas cumulables entre eux, à la différence des suffixes de dérivation, aucune préséance ne peut être observée et l'ordre proposé est purement arbitraire :

1) Suffixe d'*aoriste* : -*R* (-*Z* après négatif). Il faut ici prendre « aoriste » dans son sens étymologique de « non borné ». C'est l'action ou l'état dans toute sa généralité, sans limite temporelle : *ye-* « manger », *ye-r* « il mange, mangeait, mangera (en général) », *tavsan ot yer* « le lièvre mange de l'herbe », *tavşan et yemez* « un lièvre ne mange pas de viande ». Dans un contexte passé, cette forme correspond à un imparfait d'habitude. Mais, dans

un autre contexte, elle peut aussi bien exprimer un futur vague ou illimité : *bir gün, anla-r* « un jour, il comprendra ».

2) Suffixe de *progressif* : *-(i)YOR*. Il exprime le procès dans son déroulement concret, et a notamment un caractère descriptif. Son étymologie remonte à l'aoriste *yorı-r* d'un ancien verbe *yorı-* « marcher, aller (à pied) » : *ver-iyor* « il va donnant », « il donne ». Il a souvent la valeur d'un présent d'actualité ou descriptif, mais le contexte peut (avec, notamment, addition d'un auxiliaire enclitique (*i*)*di*) le combiner avec l'expression du passé, en une sorte d'imparfait descriptif : *gel-iyor-du* « voilà qu'il venait », « il venait ». Il peut aussi exprimer un futur proche : *yarın Ankara'ya gid-iyor-um* « demain, je vais à Ankara ».

3) Suffixe de *duratif* : *-MEKTE*. Il correspond assez bien au français « être en train de... », et exprime une action qui dure (ou durait, en contexte passé) : *gel-mekte-dir* « il est en train de venir » (mais, si on le voit effectivement arriver, on dit, avec le progressif descriptif : *gel-iyor* « il arrive »). Ce suffixe, de développement récent, n'est autre que le locatif de l'infinitif *-mek* : « il est dans le venir ».

4) Suffixe de *parfait de constatation* : *-DI* (*-TI* après sourde). Comme le suivant (parfait de non-constatation), il exprime le résultat achevé d'un procès. Il peut donc signifier un passé révolu, mais tout aussi bien le résultat présent d'un procès antérieur : *on yıl önce öl-dü* « il est mort il y a dix ans », mais : *bu masa tut-ul-du* « cette table est retenue » ; *o zaman anladı* « alors, il comprit », mais : *şimdi anla-di* « maintenant, il comprend ». En principe (et cette nuance est bien mieux gardée dans les milieux populaires que chez les intellectuels), cette forme en *-di* s'emploie si le locuteur a lui-même constaté le résultat du procès (a fortiori, elle s'emploie obligatoirement s'il a été témoin du procès).

5) Suffixe de *parfait de non-constatation* : *-MIŞ*. Comme le précédent, il exprime le résultat achevé d'un procès, mais seulement quand le locuteur n'a pas été témoin de ce procès et parle par oui-dire ou par déduction : *on yıl önce öl-müş* « il est mort il y a dix ans (m'a-t-on dit) » ; *bu masa tut-ul-muş* « cette table est retenue » (dira le garçon qui n'a pas reçu l'appel de réservation, mais voit l'écriteau TUTULMUŞ = RETENU). Les jeunes générations de lettrés tendent à négliger l'opposition traditionnelle, bien conservée dans le peuple, entre formes en *-di* et en *-miş*, et ce au profit des formes en *-di*, qui, avec leur valeur initiale de constatation, sont jugées par les écrivains « plus vivantes ».

On pourrait reprendre presque sans exception, pour illustrer l'opposition *-di* / *-miş* en turc, les équivalents turcs des phrases bulgares données en exemple à ce colloque par Monsieur BOULLE dans son exposé si intéressant sur l'opposition « testimonial » / « non testimonial » en bulgare : les deux langues ont sur ce point un fonctionnement tout à fait semblable.

6) Suffixe de *l'intentif* : *-(y)ECEK*. Il exprime l'intention du sujet : *ver-ecek* « il a l'intention de donner ». (Le terme d'intentif nous a été suggéré par Émile BENVENISTE). Cette intention peut être présente, ou future, mais elle peut aussi, selon le contexte (notamment avec l'auxiliaire (*i*)*di*) être passée :



*gel-ecek-(ti)* « il avait l'intention de venir », d'où « il serait venu » (si telle condition avait été remplie), ce qui permet aux formes en *-ecek* de correspondre à notre conditionnel. L'intention peut être celle d'animaux : *köpek ısır-acak* « le chien a l'intention de mordre ». Elle peut aussi, par une sorte d'anthropomorphisme, être prêtée aux choses : *ev yıkıl-acak* « la maison a l'intention de s'écrouler ». Dans la pratique, l'équivalent français est le plus souvent un futur : « il donnera », « le chien mordra », « la maison s'écroulera » (divers auteurs appellent la forme en *-ecek* « futur intentionnel »), mais la valeur temporelle est secondaire (contextuelle) par rapport à celle d'intention. Un futur non intentionnel ne peut être exprimé par *-ecek*, mais par l'aoriste en *-r* : *koşarsa, düş-er* « s'il court, il tombera » ; il y a une nuance de sens très sensible entre : *dikkat ! köpek ısır-acak !* « attention, le chien va vous mordre ! » (il s'apprête à le faire), et : *dikkat ! köpek ısır-ır* « attention, le chien mord ! » (il a propension à mordre, il va peut-être mordre).

7) Suffixe d'*optatif* : *-(y)E*. Il exprime le souhait. C'est une forme en voie de désaffection, qui n'est utilisée fréquemment qu'à la 1<sup>re</sup> pers. sg. : *bunu gör-e-(yim)!* « puissé-je le voir », « je voudrais bien le voir ! » ; notamment avec l'interrogatif *mi*, comme forme de politesse pour demander une permission : *gir-e-yim-mi ?* « puis-je entrer ? ». Elle subsiste dans des formules toutes faites de souhait : *Allah ver-e!* « Dieu vous donne ! », ou de malédiction : *geber-e-(sin)!* « puisses-tu crever ! ».

8) Suffixe de *déontique* : *-MELI*. Il exprime l'obligation (nécessité ou obligation morale) et peut se traduire par « il faut... » : *Mehmet gel-meli* « il faut que Mehmet vienne ». A la 3<sup>e</sup> pers. sg., la valeur est souvent impersonnelle : *gör-meli* « il faut voir » ; *tükür-me-meli* « il ne faut pas cracher » (valeur prohibitive après le négatif *-me-*).

9) Suffixe d'*hypothétique* : *-SE*. Il exprime la supposition et se traduit en français par « si ... » : *gel-se* « s'il vient ». Cette forme est d'un emploi extrêmement fréquent. Elle n'exige nullement l'addition d'une conjonction (celle d'*eğer* « si », emprunté au persan, est surtout littéraire et ne sert qu'à renforcer la valeur d'hypothèse). Exclamativement, elle a la valeur d'un souhait (cf. français) : *ah ! gel-se!* « ah ! s'il venait ! ».

∴

Ces 9 suffixes « de classe » (et le « suffixe zéro » pour l'impératif) servent à conjuguer les verbes aux formes *non composées* ; ils sont alors suivis des divers suffixes de *personne* (3 séries différentes : une pour l'impératif, une autre pour le parfait de constatation et l'hypothétique, une troisième pour les autres formes — qui n'est autre que l'équivalent d'un présent du verbe « être ») : *gir-elim!* « entrons ! » ; *gir-di-k* « nous sommes entrés » ; *gir-iyor-um* « j'entre » (cf. *doktor-um* « je suis médecin »).

Une extension de la conjugaison par le verbe « être » (*i-* défectif) a abouti, historiquement, à l'apparition de formes *composées*, respectivement avec : l'ancien parfait en *-di, idi*, devenu un *imparfait* « il était » ; l'ancien parfait en *-miş, imiş*, devenu un *dubitatif* « il est - ou était -, paraît-il, mais ce

n'est pas sûr » ; et l'hypothétique *ise* « s'il est », qui garde sa valeur de forme en *-se*, mais que nous appelons par convention *suppositif*, pour le distinguer morphologiquement du suffixe *-se* d'hypothétique.

Ces 3 formes d'auxiliaires, *idi*, *imiş*, *ise*, employées *enclitiquement* (comme les suffixes de « présent du vb. être », cf. *gir-iyor-um*), sont devenues respectivement des *suffixes enclitiques* *-(y)DI*, *-(y)MIŞ*, *-(y)SE* (avec *y* après voyelle seulement), qu'il ne faut pas confondre — et qui, accidentellement, ne se confondent pas — avec les *suffixes de classe accentués* *-DI*, *-MIŞ*, *-SE*.

Le suffixe *-(y)DI* rejette dans le passé la valeur générale de la classe (il est compatible avec les 9 suffixes de classe) : *gel-ir-di* « il venait (habituellement) », *gel-miş-ti* « il était venu », *gel-ecek-ti* « il avait l'intention de venir, il serait venu », *gel-meli-ydi* « il fallait venir », *gel-se-ydi* « s'il était venu » ; etc. Il y a ici une véritable *temporalisation morphologique* (vers le *passé*) du verbe turc actuel, ce qui est une innovation (la temporalisation, pour les autres formes, n'étant, comme en turc ancien, que *contextuelle*).

Le suffixe *-(y)MIŞ* ajoute à la valeur générale de la classe une nuance très marquée de doute, avec rejet, *ou non*, dans le passé : *ver-i-miş* « il paraît qu'il donne » ou « qu'il donnait » (mais c'est rien moins que sûr !). Il est incompatible avec le parfait de constatation en *-di* et rare avec l'optatif (*gel-e-ymiş!* « si par hasard il venait »), mais courant avec les 7 autres classes du verbe.

Le suffixe *-(y)SE* transforme en hypothèse la signification de base de la classe : *gel-ir-se* « s'il vient - ou venait - d'habitude », « s'il vient éventuellement » ; *gel-ecek-se* « s'il a - ou avait - l'intention de venir », « s'il doit venir, s'il vient » ; *git-meli-yse* « s'il faut - ou fallait - partir » ; etc. Il n'est incompatible qu'avec l'hypothétique en *-se* et l'optatif en *-(y)e*, mais très courant avec les autres classes. On préfère même, en général, pour l'expression d'une hypothèse, les formes composées en *-(y)SE*, plus explicites, aux formes non composées en *-SE* : « s'il vient demain » se dira plus volontiers : *yarın gel-ir-se* que : *yarın gel-se* (qui prévalait anciennement).

Les suffixes de composition *-(y)DI*, *-(y)MIŞ*, *-(y)SE* ne sont pas cumulables entre eux. Il y a donc en tout, pour le verbe turc, 10 formes non composées, et  $9 + 8 + 7 = 24$  formes composées, soit en tout 34 formes de conjugaison personnelle, susceptibles de porter chacune, en finale, les divers suffixes des 6 personnes. La « conjugaison » turque, compte tenu des formes dérivées précédemment étudiées, est donc d'une complexité remarquable, mais cette complexité ne réside que dans la variété combinatoire d'un nombre restreint de suffixes simples et univoques. Elle assure toutefois une grande richesse de nuances (considérablement augmentée par la contextualisation), qui correspondent, dans la traduction française (nécessairement approximative) à des différences de temps, de voix, de mode, et d'aspect.

∴



Nous en revenons, pour finir, à nos interrogations initiales : y a-t-il, en turc, des *voix* ? des *aspects* ? des *modes* ?

La réponse dépend essentiellement de la définition qu'on donnera de ces termes. Le turc a bien, si l'on veut, une « voix passive » avec le verbe déverbatif en *-L* (mais celui-ci existe aussi pour les intransitifs, avec valeur impersonnelle : est-ce alors une « voix » ?). Il a bien, si l'on veut, des « aspects » avec les classes de l'aoriste et des deux parfaits, ou un « mode » avec l'optatif. Il a, de toute façon, les moyens morphologiques (et à fortiori contextuels) de rendre des valeurs équivalentes aux « voix », « aspects », et « modes » d'autres langues. Mais, d'un point de vue formel, on doit bien constater que son système ne s'est pas constitué en fonction de ces catégories. Si l'on peut, à l'extrême rigueur, en donnant à « voix » un sens très laxiste, considérer que les verbes déverbatifs turcs expriment des « voix » (réfléchie, coopérative, passive, factitive), on doit mettre à part le verbe déverbatif négatif ou impossible, qui n'a rien à faire avec la « voix », et dont cependant les suffixes fonctionnent, formellement, comme les autres suffixes de verbes déverbatifs (sous réserve du caractère enclitique des suffixes verbaux de négatif/impossible). Mais les suffixes « de classe », qui constituent une catégorie formelle cohérente, expriment aussi bien des « aspects » que des « modes », et encore d'autres nuances (constatation/non-constatation, obligation, hypothèse, etc.).

Pour notre part, nous estimons que le verbe turc ne doit pas être décrit en fonction de catégories (temps, voix, aspect, mode) qui ont été dégagées dans d'autres langues de typologie très différente. Le verbe turc ne fonctionne certainement pas comme celui des langues indo-européennes ou sémitiques, et nous en donnerons un ultime exemple :

Outre les formes « conjuguées » précédemment décrites, le turc dérive sur le radical verbal (simple ou déjà dérivé) des noms verbaux (noms déverbatifs) qui, comme les *masdar* arabes, gardent les possibilités qu'a le verbe de recevoir des compléments ; ils peuvent recevoir un sujet (au génitif) et des marques (possessives) de personne, en même temps que des marques nominales de pluriel ou de cas, puis s'agréger des formes du verbe « être », éventuellement combinées avec des particules (interrogative, négative, ou comparative), de façon à former un « mot-phrase » où éléments verbaux et nominaux sont étroitement imbriqués, comme : *Türkleştiremediklerimizden misiniz ?* « Etes-vous de ceux que nous n'avons pu turquifier ? » (*Türk*, nom, « Turc » ; devient verbe avec suffixe de verbe dénominatif *-le-* ; coopératif en *-ş-* : *türkle-ş-* « se turquifier », suivi du factitif en *-dir/-tir* : *türkle-ş-tir-* « faire se turquifier », « turquifier qqn. », suivi de l'impossible en *-eme-* : *türkleştireme-* « ne pas pouvoir turquifier » ; puis *-dik*, suff. de nom verbal « ce, celui, celle qui ne peut être turquifié(e) » + pl. *-ler* « ceux qu'on ne peut turquifier », + suff possessif de 1<sup>re</sup> pers. pl. *-imiz* « nos » : « nos non turquifiables » = « ceux que nous n'avons pu turquifier » = *-den*, ablatif partitif : « parmi ceux... etc. » ; enfin, *mi* enclitique interrogatif, suivi du suff. de 2<sup>e</sup> pers. pl. de l'équivalent du présent du verbe « être » : « êtes-vous de ceux... etc.? »).

Telle est la complexité et l'originalité du verbe turc.

## DISCUSSION

Gabriel GUILLAUME : - Est-ce qu'il existe en turc des mots d'une syllabe non catégoriels ? Autrement dit, un mot d'une syllabe est-il indifféremment nom ou verbe, voire autre chose ?

RÉPONSE : (N. B. : L. Bazin ajoute, ici, *entre parenthèses*, aux propos qu'il a effectivement tenus, des compléments de réponse).

- Il y a très peu de verbes monosyllabiques (conjugués, sauf à l'impératif) en turc actuel (mais un nombre important de radicaux verbaux primaires monosyllabiques). Il y a quelques racines monophonématiques en turc ancien, mais très peu en turc moderne : *o* démonstratif, *i-* radical d'un verbe « être » défectif. (D'autre part,) une racine turque (monosyllabique ou non) peut être soit verbale, soit nominale, soit autre chose (*al-* « prendre », *al* « écarlate » ; *ay* « lune », *ay* interjection ; *de-* « dire », *de* particule enclitique « aussi » ; etc.; mais sauf rares exceptions, comme *göç-* « nomadiser, déménager » et *göç* « migration, déménagement », le même monosyllabe, s'il existe à la fois comme racine verbale et racine nominale, représente alors deux racines différentes, sans rapport sémantique, comme, ci-dessus, *al-* / *al*, ou comme *gül-* « rire », *gül* « rose » - du persan -, ou *kaç-* « fuir », *kaç?* « combien ? », ou encore *bit-* « finir, s'achever », *bit* « pou », etc.). La racine monosyllabique turque ne tolère, avant la voyelle, qu'une seule consonne. Le turc n'admet pas d'accumulation de consonnes initiales : ainsi, il emprunte le français « structure » sous la forme *sütürüktür*. On peut, après la voyelle radicale, avoir, dans la racine, une consonne, ou deux consonnes compatibles (cette compatibilité étant très limitée - ainsi, deux occlusives successives ne peuvent apparaître dans une racine). Il faut bien noter qu'en turc la voyelle est constitutive de la racine (8 voyelles, toutes pertinentes en première syllabe), à la différence de ce qu'on constate dans les langues sémitiques ; cf. les oppositions : *kal!* « reste ! », *kıl* « crin », *kol* « bras », *kul* « esclave », *kel* « teigneux », *kıl* « argile », (turc ancien *köl-* « attacher », d'où : *köl-e* « esclave » (sans rapport étymologique avec *kul*), *kül* « cendre ». Il n'y a pas d'alternances vocaliques dans la racine, en turc.

∴

Jean PERROT : - Ce qui me gêne dans ce classement par classes, dans cette identification des différentes classes d'éléments...

INCISE de L.B. : - qui est purement formelle...

Jean PERROT : - Elle est purement formelle, certes ; mais ce qui me gêne, c'est le fait qu'on range dans une même classe des éléments qui sont cumulables. La caractéristique même d'une classe, c'est justement de grouper des éléments non cumulables.

RÉPONSE : - Ce que j'appelle classe, c'est-à-dire ce qui suit les suffixes de dérivation, est constitué de suffixes non cumulables. Les suffixes de dérivation sont cumulables entre eux, mais j'ai insisté sur le fait que ceux que je nomme « de classe » s'excluent réciproquement.



Jean PERROT - Mais, par exemple, la négation est rangée dans la même classe que d'autres éléments avec lesquels elle est compatible.

RÉPONSE : - La négation, je ne la range pas dans les « classes », mais dans les suffixes de dérivation. Les classes sont celles des neuf suffixes (dix si l'on compte le « suffixe zéro » d'impératif) qui s'excluent les uns les autres.

Jean PERROT : - Autre manière de formuler la question : quelle est l'unité de ces suffixes de dérivation ? Ils ne constituent pas une classe au sens strict que l'on entend quand on fait de l'analyse linguistique ?

RÉPONSE : - Non, c'est un fourre-tout sémantique. Seulement, il a sa place et il a son ordre. C'est un fourre-tout où cependant les choses sont rangées dans un ordre immuable, obligatoire. On ne peut pas intervertir cet ordre, et cela depuis les textes les plus anciens. (La catégorie des suffixes de dérivation - verbes déverbatifs - tire son unité formelle du fait qu'elle groupe tous les suffixes qui, terminaux, donnent un impératif 2<sup>e</sup> pers. sg. : *gez-in!* « promène-toi ! », *koş-uş!* « fais la course ! », *anla-t!* « explique ! », *yap-tır* « fais faire ! », *döv-ül!* « sois frappé ! », et aussi : *yap-ma!* « ne fais pas ! » ; de même, tous ces suffixes, suivis de *-mak/-mek*, donnent un infinitif : *gez-in-mek* « se promener », *koş-uş-mak* « faire la course », etc., *yap-ma-mak* « ne pas faire » ; ils peuvent tous, sans exception, être immédiatement suivis, pour la constitution de la « conjugaison », des 9 suffixes « de classe » que nous avons décrits. Il s'agit bien d'une *catégorie de dérivation* parfaitement définie formellement, celle des verbes déverbatifs, mais, comme le remarque à bon droit Jean PERROT — et comme nous le considérons nous-même — il ne s'agit pas d'une *classe* linguistique au sens strict, puisque formée d'éléments cumulables — et pas seulement commutables. D'autre part, Jean PERROT a raison de signaler le caractère hétérogène, parmi ces suffixes de dérivation, de la négation en regard des autres : réfléchi, coopératif, factitif, et passif. Cette spécificité de la négation verbale turque est d'ailleurs marquée formellement par le caractère enclitique du suffixe, qu'il est seul à avoir dans la catégorie — et non la classe ! — des suffixes de verbes déverbatifs. Répétons que nous n'employons le mot *classe* qu'à propos des 9 suffixes non cumulables — et commutables — qui précèdent les suffixes de personne dans les formes prédicatives du verbe turc).

∴

Georges BERNARD : - Si le négatif et l'impossible ne sont pas cumulables, est-ce qu'il est donc impossible de dire : « Je ne peux pas ne pas crier » ?

RÉPONSE : - Dans ce cas-là, il faut employer une périphrase : « Je ne suis pas en situation de... ». C'est par le lexique qu'on s'en tire. Ou alors, on recourt à la négation nominale (*değil*) « Je ne suis pas un homme qui... », le reste étant traité en participe (« homme pouvant ne pas crier » — car il y a un verbe *bil-* « pouvoir »). On peut dire encore « je ne peux être non criant ». Il y a beaucoup de procédés possibles, mais aucun n'est purement verbal : il faut l'intervention d'éléments nominaux, mais qui peuvent être des noms déverbatifs, comme les participes.

## L'OPPOSITION CONSTATATION / NON-CONSTATATION EN TURC ET EN BULGARE

*en collaboration avec Jack FEUILLET*

Dans le cadre de la balkanistique, on ne mentionne que très rapidement l'existence d'une opposition à l'intérieur du système verbal qui consiste à employer des formes différentes selon que le locuteur a été témoin ou non des événements qu'il relate. K. SANDFELD n'y consacre qu'un petit paragraphe : « Selon M. Weigand, il y a influence du turc dans les cas où, en albanais et en bulgare, on emploie l'aoriste au lieu du parfait pour marquer une action dont le sujet parlant a été témoin oculaire, par exemple alb. *erdhi* « il est venu (et je l'ai vu moi-même) », mais *ka ardhurë* « il est venu (à ce que j'apprends) » (v. WEIGAND, *Alb Gram.*, p. 126)<sup>1</sup>. Quant à H. W. SCHALLER, il exclut explicitement le phénomène des balkanismes : « Als Beispiel einer einzelnen Beeinflussung führt er (Birbaum) für das Bulgarische und Mazedonische den aus dem Türkischen übernommenen Narrativ an, der aber nicht als Balkanismus zu betrachten ist, da er nur in diesen beiden südslavischen Sprachen zu finden ist. »<sup>2</sup>. On constate entre ces deux points de vue une divergence notable en ce qui concerne l'inclusion de l'albanais, mais en même temps une convergence en ce qui concerne l'existence même du phénomène en turc et en bulgare-macédonien et son rejet de l'étude des balkanismes.

Il n'est pas question dans cet exposé d'aborder le problème de la genèse des formes narratives en bulgare. La théorie la plus communément admise est qu'elles sont dues à l'influence turque, mais il est possible aussi que le turc n'ait servi que de catalyseur. Il est sans doute plus intéressant dans un premier stade d'esquisser une comparaison typologique du phénomène dans les deux langues et, en particulier, de mettre en évidence un certain nombre de concordances frappantes.

<sup>1</sup> SANDFELD (Kr.), *Linguistique balkanique*, Paris, Klincksieck, 1930, p. 160.

<sup>2</sup> SCHALLER (Helmut Wilhelm), *Die Balkansprachen*, Heidelberg, Carl Winter - Universitätsverlag, 1975, p. 104.



## I. HISTORIQUE DE L'OPPOSITION

Les plus anciens textes turcs attestés et sûrement datés remontent aux environs de l'an 700 de l'ère chrétienne. On y observe déjà clairement l'opposition entre deux formes verbales de parfait : l'une en *-/TI/* (réalisé : *-ti/-ti/-di/-di*), réservée à l'expression de faits achevés dont le narrateur a lui-même observé l'accomplissement, l'autre en *-/MIŠ/* (réalisé : *-miš/-miš*) exprimant l'état achevé de faits dont le narrateur n'a pas été le témoin direct.

Un exemple frappant de cette opposition est celui des célèbres Inscriptions I et II de l'Orkhon (Mongolie), respectivement de 732 et 735, dont les textes en majorité parallèles, rédigés par l'Empereur turc oriental Bilgä Kagan, retracent l'histoire de son Empire : la première partie des deux faces Est de ces monuments, qui passe en revue les faits compris entre la création du monde et la mort d'Elteriš Kagan, père de Bilgä, ne comprend que des parfaits en *-/MIŠ/* ; et brusquement, dans le même passage des deux textes (Est 16 pour l'Inscription I, Est 14 pour l'Inscription II), apparaît le premier parfait en *-/TI/* dans une phrase qui signifie : « Quand mon père l'Empereur s'est envolé, je suis resté (s.-e. orphelin) dans ma 8<sup>e</sup> année » (*Kanım kagan uçdukda, özüm säkiz yaşda kaltım*). Le récit des événements qui suivent, et dont Bilgä Kagan a été le témoin direct, est entièrement formulé par des parfaits en *-/TI/*, jusqu'à la fin de la rédaction commune aux deux textes. Dans les suites, légèrement différentes, des deux récits, tous les faits qui se sont produits dans la mouvance directe de Bilgä Kagan sont rapportés par des formes en *-/TI/*, les formes en *-/MIŠ/* n'apparaissent que pour relater ce qui s'est passé dans les lointaines provinces occidentales de l'Empire, où Bilgä Kagan n'était pas présent.

Des observations du même ordre peuvent aisément être faites dans l'ensemble des inscriptions turques anciennes du VII<sup>e</sup> au IX<sup>e</sup> siècle, qu'elles soient situées en Mongolie ou en Sibérie méridionale (dans le bassin supérieur du Iénisséï) : tous les parfaits relevant d'un témoignage direct de l'auteur sont en *-/TI/*, mais tous ceux qui rapportent des faits connus par ouï-dire sont en *-/MIŠ/*. L'opposition est particulièrement claire dans les passages rapportés au style direct : le locuteur emploie les formes en *-/TI/* pour exprimer ce qu'il a lui-même observé ; sinon, il emploie celles en *-/MIŠ/*. Ainsi, les espions venus rendre compte décrivent en *-/TI/* les concentrations de troupes observées par eux, mais en *-/MIŠ/* les dispositions secrètes de l'ennemi dévoilées par leurs informateurs.

L'abondante littérature ouïgoure du Turkestan oriental, du IX<sup>e</sup> siècle au XIII<sup>e</sup>, poursuit fidèlement la tradition d'opposer aux formes en *-/TI/* de témoignage des formes en *-/MIŠ/* de ouï-dire, tant qu'il s'agit de textes spontanés, ou de style direct rapporté. Mais des dérogations fréquentes, toujours en faveur des formes en *-/TI/*, apparaissent dans les textes traduits, et surtout dans ceux de caractère religieux (manichéen, bouddhique, ou chrétien) : tout se passe comme si les vérités religieuses ne pouvaient être exprimées par le croyant que sous la forme du témoignage, et non sous celle de l'ouï-dire. Tel

sera aussi le cas dans la littérature turque islamique, aux siècles suivants, et jusqu'à nos jours.

Au cours des développements médiévaux et modernes des langues turques, l'opposition entre les deux types de parfaits, avec les mêmes valeurs, sera conservée dans une grande partie du domaine linguistique, notamment dans les deux grandes langues littéraires traditionnelles, l'osmanlı et le çagatay. Mais elle ne se maintiendra clairement que dans certains parlars actuels, dont ceux de Turquie, l'emploi de *-/MIŞ/* dans des formes verbales finies disparaissant dans beaucoup d'autres, alors que les formes en *-/TI/* subsistent partout.

Ce sont évidemment, les emplois relevant des parlars turcs anatoliens et balkaniques, ainsi que ceux de la langue écrite turque-ottomane, qui intéressent la linguistique comparative de l'Europe du Sud-Est. Or, ces emplois sont de ceux qui conservent le plus fidèlement, jusqu'en des temps tout récents, l'opposition entre parfaits en *-/TI/* (*-di/-di* en *osmanlı*) et parfaits en *-/MIŞ/* (*miş/-miş* en *osmanlı*).

L'opposition de sens entre les formes en *-/TI/* et en *-/MIŞ/* va de pair avec une différence fondamentale dans leurs origines :

Le suffixe *-/TI/* s'analyse, étymologiquement, comme un nom d'action en *-/T/* suivi d'un suffixe possessif (*-/I/* pour la 3<sup>e</sup> personne, *-/I../* suivi de différentes consonnes ou d'une syllabe pour les autres personnes) ; ainsi :

Radical ancien *keč-* « passer » ; *keč-T*, réalisé *keçit* « passage » ; *keč-T-I*, réalisé *keçti* « il est passé » (étymologiquement, « son passage », employé prädicativement) ; de même, *keč-t-im* « je suis passé » (« mon passage »), etc. ; cf. turc actuel *geçit* « passage », *geçti* « il est passé », *geçtim* « je suis passé ».

La conjugaison ancienne des formes en *-/TI/* fait appel exclusivement aux diverses personnes des suffixes *possessifs* du nom. La conjugaison actuelle a seulement innové en ce qui concerne la première personne du pluriel, mais elle est encore, pour les autres personnes, de type clairement « possessif » : la série *geldim, geldin, geldi, geldiniz* « je suis venu, tu es venu, il est venu, vous êtes venus » reste rigoureusement parallèle, quant aux suffixes finaux, à la série *evim, evin, evi, eviniz* « ma, ta, sa, votre maison ».

Le suffixe *-/MIŞ/*, lui, est un suffixe de participe parfait (encore usité comme tel), et il s'est intégré dans une conjugaison par intégration des suffixes *prädicatifs* qui correspondent, en turc, à une sorte de « présent du verbe être » ; ainsi :

Turc ancien *keč-miş* « passé », *kečmiş-sin* « tu es passé », avec le même suffixe que dans *Türk-sin* « tu es Turc » ; turc actuel *geçmiş geçmişsin, Türksün*, mêmes sens respectifs. La série actuelle *uyumuşum, uyumuşsun, uyumuş(tur), uyumuşuz, uyumuşsunuz, uyumuş(tur) (lar)* « j'ai, tu as, etc., ils ont dormi » est rigoureusement parallèle, quant aux suffixes prädicatifs finaux, à la série *yorgunum, yorgunsun, yorgun(dur), yorgunuz, yorgunsunuz, yorgun(dur) (lar)* « je suis, tu es, etc., ils sont fatigué(s) ».

La situation est quelque peu différente en bulgaro-macédonien, car l'opposition entre formes testimoniales et formes non testimoniales n'est pas



primitive : en particulier, elle est absolument inconnue du vieux-bulgare et de toutes les autres langues slaves modernes. On a cherché dans des textes anciens - là où la langue n'a pas subi l'influence turque - l'ébauche de l'opposition ; c'est ainsi que K. POPOV<sup>3</sup> a cru trouver dans les *Chartes bulgaro-valaques* (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle) des emplois particuliers du parfait qui correspondraient à des valeurs non testimoniales, mais sa thèse a été détruite de manière très convaincante par Maria DEJANOVA<sup>4</sup>. Ce qui est sûr, c'est que l'emploi des formes testimoniales prend un essor considérable au XVII<sup>e</sup> et surtout au XVIII<sup>e</sup> siècle (Paisi de HILENDAR les utilise systématiquement et correctement dans son *Histoire des Slaves bulgares*) alors que les exemples d'emploi avant cette période sont isolés et non systématiques.

Il y a d'autres différences importantes avec le turc : si le système des temps non testimoniaux du bulgare est incontestablement dérivé du parfait slave, c'est-à-dire du participe parfait en *-l-* accompagné de l'auxiliaire « être », il n'a pas éliminé l'ancien parfait qui conserve et ses formes et ses valeurs. Il y a en fait dédoublement du système verbal : l'un continue le vieux-bulgare (présent, futur, imparfait, aoriste, parfait, plus-que-parfait, etc.), l'autre est nouveau et regroupe tous les temps du non témoin (« temps seconds » comme les appelle BEAULIEUX) : imparfait second, futur I et II seconds, parfait second, plus-que-parfait second, qui présentent tous un *-l-* et qui sont ou non accompagnés de l'auxiliaire « être ». Autrement dit, on ne peut pas, comme en turc, opposer un parfait testimonial à un parfait non testimonial, mais un système à neuf temps à un système à cinq temps. La dichotomie en bulgare embrasse le système verbal tout entier.

## II. VALEURS FONDAMENTALES

Les textes pré-ottomans ou ottomans anciens d'Anatolie présentent régulièrement l'opposition *-DI/-MİŞ*, tout comme l'osmanli classique.

Cette opposition a été parfaitement bien ressentie par les grammairiens ottomans qui, usant d'une terminologie arabe, ont appelé *şehâdet* « témoignage » les formes en *-DI* et *rivâyet* « oui-dire » celles en *-MİŞ*. Dans les dernières décennies de l'Empire ottoman, les qualificatifs les plus généralement retenus pour ces deux parfaits étaient respectivement (toujours de l'arabe), *şuhûdi* « de témoignage, testimonial » et *nakli* « de transmission, traditionnel », ce qui revient au même. Les grammairiens turcs contemporains ont élaboré des terminologies turques de sens équivalents, opposant, par exemple, le qualificatif *görülen* « vu, constaté » pour le parfait en *-DI*, au qualificatif *isitilen* « entendu, qu'on a entendu dire » pour celui en *-MİŞ*. Les turcologues étrangers utilisent des terminologies diverses, mais font toujours la distinction entre les deux séries de formes. Nous appelons, quant à nous,

<sup>3</sup> POPOV (K.), *Novi dani za proishoda na preizkaznite glagolni formi v bălgarskija ezik* in *Ezik i literatura*, Sofia, 1967, kn. 6, pp. 15-30.

<sup>4</sup> DEJANOVA (M.), « *Za hronologijata na preizkazniste formi v bălgarskija ezik* » in *Bălgarski ezik*, Sofia, 1969, kn. 1, pp. 18-26.

« parfait de constatation » les formes en *-DI*, et « parfait de non-constatation » celles en *-MIS*.

En revanche, la distinction stricte entre les deux systèmes de temps du bulgare n'est qu'une acquisition récente : la majorité des grammairiens bulgares du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle n'avaient pas conscience de l'existence de cette dichotomie fondamentale. A l'heure actuelle, l'unanimité s'est faite pour opposer le *izjavitelno naklonenie* « mode indicatif » au *preizskasno naklonenie* « mode narratif », encore que le statut catégoriel des systèmes (temps ou mode ?) soit encore discuté. Chez les bulgaristes étrangers, la distinction est maintenant bien assurée aussi, même si la terminologie varie : BEAULIEUX, dans sa *Grammaire du bulgare*, parle de « temps de l'indicatif » et de « temps seconds ». Les grammairiens allemands opposent généralement *Indikativ* et *Narrativ*. On peut trouver aussi pour les formes en *-I* les termes de « mode non testimonial » ou de « mode présomptif ».

En turc, le parfait en *-DI* est régulièrement employé pour évoquer les faits achevés dont le locuteur ou l'auteur a personnellement observé le déroulement. Il est exclu d'employer le parfait en *-MIS* en pareil cas. Il faut préciser qu'il s'agit bien du déroulement des faits dont on parle ou écrit, et non pas de leur résultat. Constaté l'achèvement d'un processus sans avoir été témoin de ce processus lui-même n'autorise pas, en principe, à l'évoquer par une forme en *-DI* : c'est ainsi qu'on exprime normalement par les formes en *-MIS* la brusque constatation d'un fait passé, soit au moment de son achèvement, soit d'après son résultat observé (même si on est l'auteur, inconscient ou distrait, de l'acte achevé). Le langage populaire est, dans l'ensemble, très fidèle à cette distinction, et emploie spontanément les formes en *-MIS*, non seulement pour rapporter des faits appris par ouï-dire, mais encore pour évoquer des faits reconstruits par déduction à partir de constatations (en particulier si ces constatations sont soudaines, voire étonnantes).

Le parallélisme avec le bulgare est frappant. Si, pour simplifier la description, on assimile la forme turque en *-DI* à l'aoriste bulgare et celle en *-MIS* au parfait, on s'aperçoit que les constatations faites au sujet du turc s'appliquent entièrement au bulgare : le locuteur emploie l'aoriste pour évoquer des événements dont il a été témoin ou qu'il a vécus consciemment, mais il utilise le parfait pour les procès qu'il n'a pas vus ou vécus personnellement ou pour les événements dont il constate le résultat sans avoir suivi le processus ou pour les faits qu'il a accomplis lui-même, mais sans en avoir eu conscience sur le moment. De la même manière, on utilisera en bulgare le parfait pour évoquer des faits que l'on a reconstruits par raisonnement ou pour réfléchir sur des événements — historiques par exemple — que l'on ne peut pas avoir connus.

Voici des exemples parallèles de ces divers emplois « canoniques ». On rappellera que le suffixe *-DI* admet huit réalisations, avec consonne initiale *d* ou *t* et voyelle *i*, *ı*, *ü*, *u*, et le suffixe *-MIS* quatre avec ces quatre dernières voyelles.



1) Suffixe *-DI*, aoriste bulgare :

- *Dün sinemaya gittim*, bg. *Včera otidoh na kino* « Hier, je suis allé au cinéma ».
- *Ali bize geldi*, bg. *Ali dojde u nas v kăšti* « Ali est venu chez nous » (quand j'y étais : je l'ai vu).
- *Mendilinizi dısurdünüz*, bg. *Ispusnahte kărpičkata si* « Vous avez laissé tomber votre mouchoir » (je l'ai vu tomber).
- *Bir lâstik patladı*, bg. *Edna guma se spuka* « Un pneu a éclaté » (je l'ai entendu).
- *Hepsini yedik*, bg. *Vsičko izjadohme* « Nous avons tout mangé ».
- *Beni tanımadı*, bg. *Toj ne me pozna* « Il ne m'a pas reconnu ».
- *Bu sabah kar yağdı*, bg. *Valja snjag tazi sutrin* « Il a neigé ce matin ».

2) Suffixe *-MİŞ*, parfait bulgare :

- *Papa Meksika'ya gitmiş*, bg. *Papata e otišal v Meksiko* « Le pape est allé au Mexique » (le locuteur n'a pas assisté à l'événement).
- *Ali hastalanmış*, bg. *Ali e zaboljal* « Ali est tombé malade » (ai-je appris).
- *Beni çekiştirmişsiniz*, bg. *Zle ste govorili za mene* « Vous avez dit du mal de moi » (en mon absence).
- *Katyuvvari balonu patlamış*, bg. *Stratosfernijat balon se e spukal* « Le ballon stratosphérique a éclaté ».
- *Zannedersem, bir az uyumuşum*, bg. *Mislja, če šam spal malko* « Je crois que j'ai un peu dormi ».
- *Mendilimi düşürmüşüm*, bg. *Izpusnal sâm kărpičkata si* « Tiens! j'ai laissé tomber mon mouchoir ».

L'opposition entre les deux séries de formes turques d'une part et l'opposition entre les deux temps bulgares d'autre part est très nette : dans les quatre premiers exemples du second type, on voit nettement que le locuteur n'a pas assisté personnellement aux événements évoqués, alors qu'il est partie prenante dans tous les exemples du premier type. S'y ajoute le caractère conscient de l'acte : toute supposition sur la réalité de l'action ou toute constatation d'un procès achevé dont on n'a pas suivi le déroulement entraîne l'emploi de la forme *-DI* en turc et du parfait bulgare.

### III. VALEURS PARTICULIÈRES

A côté de ces valeurs fondamentales et de ces emplois « canoniques », on en observe toutefois d'autres qui dérogent à la règle générale. En turc, ces exceptions se font toujours au détriment des formes en *-MİŞ*, remplacées par des formes en *-DI* dans des cas où le locuteur ou l'écrivain n'ont pu être des témoins matériels des faits évoqués. Le parallélisme avec le bulgare est remarquable, car ce dernier remplace le parfait — ou les temps seconds d'une manière générale — par l'aoriste exactement dans les mêmes conditions.

On peut classer ces exceptions en trois catégories :

1) Affirmation d'articles de foi :

- turc *Allah âlemi yarattı* « Dieu a créé le monde », bg. (traduction de la Bible de 1925) *V načalo Bog sätvori nebeto i zemjata* « Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre ». En bulgare, l'emploi du parfait *e sätvoril* indiquerait, sinon un doute du locuteur, du moins une position « neutre » vis-à-vis de l'assertion, c'est-à-dire en fin de compte un refus de la considérer comme une vérité indubitable.

2) Affirmation de faits historiques parfaitement déterminés :

- turc *Sultan Mehmet Istanbul'u fethetti*, bg. *Sultan Mehmed zavladja Carigrad* « Le sultan Mehmed conquiert Istanbul ». En bulgare, l'histoire est écrite soit avec les temps seconds (imparfait, parfait, plus-que-parfait) soit avec le présent historique, mais il est parfaitement admissible d'utiliser l'aoriste pour des événements que l'on estime connus de tous.

Actuellement, toutes les informations de presse considérées par le journaliste comme indubitables sont transmises, s'il s'agit de faits révolus, avec des formes en *-DI* :

*Üç kişinin ölümüne yol açan kaza, aşırı hız nedeniyle meydana geldi* « L'accident, qui a causé la mort de trois personnes s'est produit à cause d'un excès de vitesse ». En bulgare, la traduction normale appelle un parfait qui indiquera que le journaliste transmet une information sans avoir vécu l'événement : *Zlopolukata pri uličnoto dviženie, kojata pričini smärtta na trima duši, e stanala poradi prekalena bärzina*. Mais il est possible d'employer — bien que le phénomène soit beaucoup plus rare — l'aoriste *stana* qui indiquera — exactement comme en turc — que l'information est considérée comme absolument sûre par le journaliste ; d'ailleurs, aucun auditeur bulgare ne s'y trompera : il retiendra le caractère indubitable de l'assertion et sentira, dans ce contexte, que le journaliste ne pouvait pas avoir assisté personnellement à l'événement.

3) Procédé littéraire de style « vivant » :

*Kuş kayboldu, üç başlı bir köpek oldu. Herkül' ün elini ısırdı* « L'oiseau disparut et devint un chien à trois têtes. Il mordit la main d'Hercule » (extrait d'un conte mythologique, rédigé par un intellectuel). L'intention est ici de donner plus de vie au récit, en le formulant « comme si l'on y était ».

Le même procédé littéraire se retrouve en bulgare. Voici par exemple un extrait de *Les ailes de l'homme* (1955), conte destiné aux enfants, de G. KARASLAVOV : *Edin den slānceto peče tolkova silno, če vsičko živo v gorata se izpokri i zamlākna. Listata se otpusnaha ot strašnata žega, trevite kljumnaha kato pokoseni. Zalezät beše tämen, mračen [...]* « Un jour, le soleil brûla si fort que tout ce qui était vivant dans la forêt se cacha et se tut. Les feuilles se flétrirent sous l'effet de la terrible canicule, les herbes se couchèrent comme si elles avaient été fauchées. Le coucher du soleil était sombre, noir [...] ».

En revanche, les contes populaires sont presque toujours racontés avec des formes en *-MIS* pour évoquer des faits imaginaires, les formes en *-DI*



n'apparaissant que dans les paroles que sont censés prononcer les personnages relatant des faits dont ils ont été les témoins :

*Ihtiyarın karşınına, bir dudağı yerde, bir dudağı gökte bir arap dikilmiş, oduncuya :*

- *Benim adım Of, beni çağırдын, ne istiyorsun ? demiş.*

- *Ihtiyar da : - Ben seni çağırmadım, yorulduğum da bir 'of' dedim.*

« Devant le vieillard se dressa un nègre dont une lèvre atteignait le ciel, et l'autre la terre ; il dit au bûcheron :

- Mon nom est Ouf ; tu m'as appelé ; que veux-tu ?

Le vieillard [répondit] : - Je ne t'ai pas appelé ; j'étais fatigué, et j'ai dit 'ouf' ». (Extrait d'un conte enregistré au magnétophone).

A nouveau, le parallélisme est frappant avec le bulgare : les contes populaires sont *toujours* écrits avec les temps seconds, les temps « premiers » (présent, imparfait, aoriste, etc.) n'apparaissant que dans les dialogues :

*Edin vâlk bil ostarjal i si promenil Dlakata, vmesto pàrvata, vâlčeska, toj bil obljakâl druga, kojata mnogo biela na kučeska [...] Taka promenel, vâlkât se približil do edna târla i otišel pri ovčarja. Ovčarjat, kato go vidjal, popital go otkâde e i kakvo târsi.*

- *Az bjah njakoga vâlk - otgovoril krotko vâlkât (. . .), - bjah krâvopiec na ovčete i praveh [imparf.] mogo pakosti na ovčarite, no tova ne beše moja krivica.* (extrait de « Un loup reste un loup » in *Bâlgarsko narodno poetično tvorčestvo*, Sofia, 1973). « Un loup, devenu vieux, avait changé sa peau, au lieu de la première, celle de loup, il en avait revêtu une autre qui ressemblait beaucoup à celle d'un chien [...] Ainsi transformé, le loup s'approcha d'un enclos et alla près du berger. Quand le berger l'eut vu, il lui demanda d'où il venait et ce qu'il cherchait.

- J'étais jadis un loup - répondit doucement le loup [...], je buvais le sang des moutons et causais beaucoup de torts aux bergers, mais ce n'était pas ma faute ».

En turc, la différence tend à s'accuser de plus en plus entre le langage populaire, qui préserve l'opposition *-DI// -MIŞ* et la langue écrite (parfois même parlée) des intellectuels, qui tend à abandonner les formes en *-MIŞ* au profit de celles en *-DI*. Le bulgare — qui ne subit absolument plus l'influence du turc depuis 1878 — tend lui aussi de plus en plus à introduire des formes de constatation dans des domaines où les formes de non-constatation étaient exclusivement employées, ce qui suscite souvent les réactions des puristes : il y a un développement parallèle, mais indépendant, qui apparaît particulièrement remarquable d'un point de vue typologique.

Il serait regrettable de ne pas tenir compte, dans le cadre de la linguistique balkanique, de phénomènes qui ne sont communs qu'à deux ou trois langues, même si l'une d'entre elles est considérée comme marginale. En multipliant les études de problèmes semblables, on obtiendrait une vue d'ensemble des langues balkaniques qui approfondirait notre connaissance de leurs relations mutuelles et enrichirait la typologie générale des langues.

## LA PARTICULE INTERROGATIVE « -MI » EN TURC

Le turc possède quelques pronoms ou adjectifs interrogatifs. Il peut aussi, par l'intonation, donner valeur interrogative à l'énoncé. Mais surtout, il se sert d'un marqueur, unique et univoque, qui transforme sans ambiguïté en interrogation tout ou partie d'un énoncé qui, sans lui, serait assertif.

C'est la particule enclitique *-mi*, qui, comme les suffixes, participe à l'harmonie vocalique (d'où 4 réalisations : *-mi* / *-mı* / *-mü* / *-mu*), et qui prend place immédiatement après l'élément du discours sur lequel porte l'interrogation. A la différence de la négation, qui s'exprime de deux façons différentes selon qu'elle porte sur un élément nominal ou verbal, elle affecte indifféremment l'un ou l'autre, et peut même affecter une interjection. C'est donc un marqueur d'interrogation universel. La dernière voyelle qui le précède dans l'énoncé est elle-même marquée, par un ton ascendant fort.

Dans les exemples élémentaires qui suivent, nous présenterons successivement des propositions assertives nominales, puis verbales, et leurs modifications interrogatives par *-mi* :

*Ahmed, akıllı* « Ahmed est intelligent » / *Ahmed, akıllı mı ?* « Ahmed est-il intelligent ? » / *Ahmed mi, akıllı ?* « Est-ce Ahmed, qui est intelligent ? »

*Motor, sağlam değil.* « Le moteur n'est pas solide » / *Motor, sağlam değil mi ?* « Le moteur n'est-il pas solide ? » / *Motor mu, sağlam değil ?* « Est-ce le moteur, qui n'est pas solide ? ».

*Mehmed'in annesi, Türk değil.* « La mère de Mehmed n'est pas turque » / *Mehmed'in annesi, Türk değil mi ?* « La mère de Mehmed n'est-elle pas turque ? » / *Mehmed'in annesi mi, Türk değil ?* « Est-ce la mère de Mehmed, qui n'est pas turque ? » / *Mehmed'in mi annesi, Türk değil ?* « Est-ce Mehmed, dont la mère n'est pas turque ? ».

*Babamız, üzüm aldı.* « Notre père a acheté du raisin » / *Babamız, üzüm aldı mı ?* « Notre père a-t-il acheté du raisin ? » / *Babamız mi, üzüm aldı ?* « Est-ce notre père, qui a acheté du raisin ? » / *Babamız, üzüm mü aldı ?* « Est-ce du raisin, que notre père a acheté ? ».

*Anladınız.* « Vous avez compris » / *Anladınız mı ?* « Avez-vous compris ? » / *Anlamadınız.* « Vous n'avez pas compris » / *Anlamadınız mı ?* « N'avez-vous pas compris ? ».

*E!* « Eh » (interjection d'hésitation) / *E mi ?* « Eh quoi ? ».

Dans une proposition plus complexe, telle que :



*Ali'nin büyük kızı, geçen ay, Akara'dan Paris'e uçakla gitti.* « La fille aînée d'Ali, le mois dernier, est allée d'Ankara à Paris par avion », la particule interrogative peut, soit prendre place en dernière position (... *gitti mi ?* « ... est-elle allée...? »), soit s'insérer après *Ali'nin* « Est-ce Ali, dont la fille...? », *kızı* (« Est-ce la fille aînée d'Ali, qui...? »), *ay* (« Est-ce le mois dernier, que. ...? »), *Ankara'dan* (« Est-ce d'Ankara, que. . ? »), *Paris'e* (« Est-ce à Paris, que. . ? »), *uçakla* (« Est-ce par avion, que. ? »). Mais elle ne peut s'insérer entre les épithètes *büyük* « aînée » et *geçen* « passé, dernier » : on observe ici l'une des rares interdictions d'emploi de *mi*, due au fait que le syntagme épithétique est, en turc, indissociable (sous peine d'altération du sens : ainsi, *büyük mi kızı* signifierait « est-elle grande, sa fille ? »). De même, *-mi* ne peut s'insérer entre un nom et une postposition, ce type de syntagme, qui aboutit parfois à contraction (ici, *uçakla* pour *uçak ile* « par avion »), étant, lui aussi, indissociable en turc.

En revanche, *-mi* s'insère obligatoirement, dans l'énoncé, avant les formes enclitiques prédicatives qui correspondent à notre verbe « être » et qui viennent, notamment, dans la production de formes verbales composées :

*İyidir.* « Il est bon ». / *İyi midir ?* « Est-il bon ? ». *Gelirdiniz.* « Vous veniez ». / *Gelir miydiniz?* « Veniez-vous ? ».

Ces enclitiques prédicatifs sont traités comme des suffixes de *-mi* (avec harmonie vocalique). C'est là le seul cas où *-mi* peut être, au moins en apparence, suffixé.

On notera enfin un emploi secondaire de cette particule, qui, insérée entre deux qualificatifs identiques, en renforce la valeur, avec une nuance exclamative :

*Güzel mi güzel!* « Pour être beau, c'est beau ! » (Littéralement : « Est-ce beau ? C'est beau ! »).

∴

La particule *-mi* apparaît dès les plus anciens textes turcs connus (Inscriptions de Mongolie, VIII<sup>e</sup> s.) et est attestée, avec la même valeur interrogative, dans presque toutes les langues du groupe turc (exception : le dialecte azéri de la région de Tabriz, qui exprime l'interrogation par la seule intonation montante de la dernière syllabe). Toutefois, la particule apparaît, selon les langues et dialectes de l'ensemble turc, sous des formes diverses : *-mu/-mü* en turc ancien, ouïgour, kara-khanide, osmanlı classique, tchaghataï ; *-mi/-mı/-mü/-mu* en turc de Turquie, turkmène, azéri du Caucase ; *-bu* ou *-mu* (vocalisme fixe !) dans quelques dialectes du koumouk ; *-bi/-bı/-bü/-bu/-pi/-pı /pü/-pu* en kirghiz ; *-ba/-be/-pa/-pe* dans divers parlars sibériens ; etc. La particule est toujours enclitique, et précédée d'une syllabe à ton montant.

Le marqueur interrogatif *-i* (vocalisme fixe !) du tchouvache pourrait provenir de *-mi*, nulle autre explication n'ayant été proposée.

La comparaison des formes attestées de la particule est en faveur d'un prototype <sup>+</sup>*bu*. Aucun correspondant n'apparaît dans les langues mongoles ou toungouzes. Si l'on accepte l'hypothèse « altaïque », il s'agirait d'une innovation propre au groupe turc. Or, *bu* est, dans ce groupe, un démonstratif actualisant.

Nous proposons, quant à nous, d'expliquer l'étymologie de la particule interrogative turque par l'usage postposé et enclitique du démonstratif *bu* comme renforcement actualisant d'une interrogation déjà marquée par l'intonation montante de la dernière syllabe de l'énoncé. On peut en effet constater, dès les textes turcs les plus anciens, l'emploi des pronoms démonstratifs et personnels post-posés en renforcement d'un énoncé assertif, et la comparaison des langues turques vivantes permet d'affirmer qu'ils étaient, en ce cas, enclitiques (ils sont, très clairement, à l'origine des suffixes personnels enclitiques prédicatifs). Si donc le démonstratif *bu* a été employé de façon semblable après un énoncé déjà marqué comme interrogatif par l'intonation montante forte, il a pu, dans un stade ultérieur, être interprété comme marque caractéristique de l'interrogation et donner ainsi naissance à une particule enclitique (*bu* du kirghiz, *mu* du turc ancien et de l'osmanli, etc.) dont l'emploi comme marqueur interrogatif a été généralisé.

Telle est, du moins, l'hypothèse que nous soumettons aux réflexions des linguistes.



## TENDANCES NOUVELLES DE LA SYNTAXE DE POSITION DANS LA PROSE TURQUE (DE TURQUIE) CONTEMPORAINE

Depuis plus de douze siècles qu'existent des textes écrits en langue turque, on constate presque toujours qu'une loi unique, simple dans son principe mais aux multiples conséquences, en domine la syntaxe de position, à savoir que le déterminant se place avant le déterminé. Ainsi, le sujet avant le prédicat : *Çocuk güllüyor. / Babası avcı.* L'épithète avant le nom auquel elle se rapporte : *güzel hava / altın saat.* Le complément du nom avant le nom complété : *inek südü / köylünün evi.* Le complément d'objet direct avant le verbe auquel il se rapporte : *et yedi. / taşı atacak.* Les compléments d'attribution ou circonstanciels (au datif, au locatif, à l'ablatif), les adverbes et locutions adverbiales, avant le mot ou le groupe de mots dont ils complètent le sens : *Kıza bir gül verdin. / Size güç bir iş. / Ormanlarda dolaştık. / Dereden geçtim. / Türkiye'den bir gazete aldım. / Fevkalâde büyük bir balık tuttu. / Onu iyice dövdü.* / etc. Cette loi ne règle pas seulement la place d'un mot isolé, mais aussi d'un groupe de mots par rapport aux autres : *Nasrettin Hoca'nın eşeği, tam yolun ortasında durmuştu.*

Dans la plupart des langues turques écrites, et en particulier en turc de Turquie, les prosateurs appliquaient traditionnellement cette grande loi syntaxique de position, sans chercher à l'assouplir, ce qui avait pour conséquence une extrême rigidité de la construction et une grande monotonie du style. Les poètes, au contraire, étaient amenés à bousculer fréquemment l'ordre normal des mots. Quant à la langue parlée, où intervenaient des éléments affectifs perturbateurs, et où les ressources de la pose, de l'intonation et du geste permettaient de recourir à d'autres moyens que la position relative des mots pour exprimer les rapports de signification, elle n'avait jamais cessé de présenter un ordre des mots fort libre dans l'ensemble.

∴

Vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'introduction en Turquie de la ponctuation (qui permettait, bien qu'imparfaitement, de rendre certaines des poses et des intonations de la langue parlée) eut pour conséquence immédiate, chez un

petit nombre d'écrivains novateurs, l'apparition, dans les dialogues rapportés ou imaginés, d'un style vraiment parlé, avec une certaine souplesse dans l'ordre des mots. Mais, exception faite des propos rapportés au style direct, la prose turque écrite continuait uniformément d'appliquer les grandes règles traditionnelles concernant l'ordre des mots, en exprimant toujours le déterminant avant le déterminé et le sujet avant le prédicat, dans une construction rigide et souvent pesante.

Cette stagnation stylistique de la prose dans une syntaxe de position monotone survécut même à la révolution kémaliste et à la grande réforme de l'alphabet et de la langue qui s'ensuivit. Hardis dans leur renouvellement du vocabulaire, pris systématiquement à la langue parlée et populaire, les réformateurs du « Türk Dil Kurumu », jusqu'aux alentours de 1940, restaient conservateurs dans leur syntaxe et la prose de la Turquie républicaine différait de celle de l'Empire ottoman par son contenu et par son lexique, mais non par sa structure syntaxique. L'écart devenait énorme entre cette prose au style cristallisé et la jeune poésie turque, rénovée par une pléiade audacieuse où brillait le génie de Nazım Hikmet et d'Orhan Veli.

Ce que Nazım et Orhan faisaient pour le style poétique, un homme, presque seul au début, et qui n'était pas de la plus jeune génération, allait l'entreprendre pour la prose courante, avec une fougue et une obstination qui firent d'abord une sorte de scandale. Nurullah Ataç, né en 1898, avait reçu la culture traditionnelle des jeunes Osmanlı et y avait joint une connaissance profonde et fort étendue des littératures occidentales, en particulier de la littérature française. Professeur de lycée, moderniste convaincu, il avait pris fait et cause pour la réforme linguistique soutenue par Atatürk, bien décidé à ne pas la borner au vocabulaire, mais à l'étendre (ce qui était plus important encore pour un renouveau de la pensée littéraire) à la syntaxe elle-même, plus précisément à la syntaxe de position. Il sentait bien que la prose turque étouffait dans le corset rigide qu'elle avait hérité des prosateurs ottomans. Observateur avisé du langage parlé, il résolut d'en faire le modèle d'une prose littéraire nouvelle, qu'il inaugura dans des articles de critique, et dans des essais traitant surtout de problèmes linguistiques concrets. C'est seulement à partir de 1946 que certains de ses écrits furent réunis en un modeste volume. Cinq autres recueils parurent jusqu'à sa mort, survenue en 1957, et trois encore comme ouvrages posthumes.

∴

Le rôle de Nurullah Ataç dans le développement d'une nouvelle syntaxe de position parmi les prosateurs de Turquie apparaît clairement, par exemple, à l'examen d'une anthologie de la prose turque contemporaine, intitulée *Dil devriminden bu yana Düzyazı Örnekleri*, qu'a publiée le Türk Dil Kurumu, à Ankara, en 1964.

Ce recueil de plus de 300 pages réunit, après une Préface du Professeur Gündüz Akıncı, des extraits de 57 auteurs, nés de 1883 à 1936, présentés par ordre d'âge, ce qui est pour nous très instructif.



La Préface, et les 4 premiers extraits (respectivement de Memduh Şevket Esendal, Reşat Nuri Güntekin, Ruşen Eşref Ünaydın, et Falih Rifkî Ataç) sont entièrement conformes à la syntaxe traditionnelle, à la seule exception d'une courte phrase parlée d'Esendal : « *Ver şu evraki !* ». Les auteurs de ces textes sont nés entre 1883 et 1894. Tous sont donc les aînés de Nurullah Ataç.

Puis vient le texte de Nurullah (né, rappelons-le, en 1898), éclatant de non-conformisme syntaxique.

Parmi les 8 auteurs qui le suivent, et qui sont nés entre 1901 et 1908, donc plus jeunes que lui de 3 à 10 ans, il y a déjà un partage frappant des styles : 4 restent fidèles à la syntaxe de position la plus classique ; 1 ne l'enfreint, timidement, que dans une phrase ; 3, enfin, la bousculent délibérément, à la manière d'Ataç : ce sont Selâhettin Batu, Sait Faik, et İlhan Tarsus.

A partir de Sabahattin Eyüboğlu, né en 1908, et jusqu'à Onat Kutlar, né en 1936, 42 sur les 44 auteurs cités suivent, à des degrés divers, la syntaxe de position nouvelle conforme au style de Nurullah Ataç. En particulier, tous les auteurs, sans exception, nés à partir de 1930.

Naturellement, on trouverait bien, parmi les écrivains et journalistes contemporains, des gens qui restent presque toujours fidèles à la syntaxe traditionnelle, mais force est de dire qu'ils ne figurent pas parmi les plus grands prosateurs actuels, parmi ceux, du moins, qui ont le plus de succès et d'influence.

On peut donc estimer que la révolution de la syntaxe de position, par imitation de la langue parlée, dans la prose turque actuelle de Turquie, est un phénomène irréversible.

∴

Une étude complète, poussée jusqu'aux plus subtiles combinaisons, de cette syntaxe nouvelle de la prose écrite turque dépasserait largement le cadre de notre communication. Nous nous bornerons donc à signaler certains faits, parmi les plus frappants, et à donner quelques exemples, tirés d'abord de Nurullah Ataç, puis d'écrivains plus jeunes.

1°) Intersion du prédicat et du sujet (ou du groupe du prédicat et du groupe du sujet) :

a) Dans des phrases nominales :

Ataç : *Doğru mu bu ? / Doğru bütün bunlar. / Var bir muzikisi. / Kolay iş yüksek yerlere ulaşmak, sayılabilmek.*

Autres auteurs : très rare (vb. « être » enclitique exprimé).

b) Dans des phrases semi-nominales, avec vb. « être » enclitique :

Ataç : *Ya! önemli bir kişiyim ben. / Kurnazdır onlar. / Doğrudur da dedikleri, demek istedikleri. / Çoktur, sayılmıyacak kadar çoktur bizim Avrupa'dan almamız gereken şeyler. /*

Autres auteurs : *Bu çeşit uzun sabırlara yabancısıdır içi.* (Selâhettin Batu) / *Barış temizliğindedir çizmeleri.* (Ceyhun Atuf Kansu) / *Nedir o gramer ?* (Naim Tiralı) / *Pek de kolay değildir bu iş.* (Memet Fuat) /

c) Dans des phrases verbales :

Ataç : *Şaştılar çevremdekiler. / Öyle buyurdu gönlüm. / Ne yaptım ben ? /*

Autres auteurs : *Bir kaynağa benzer dil.* (Selâhattin Batu) / *İndi fakir.* (Ilhan Tarsus) / *Halleşmiş hepsi.* (Sabahattin Eyüboğlu) / *Bize kalır burası* (Oktay Rifat) / *Dönmüşü Mahmut Bey.* (Mehmet Seyda) / *Olmamış böyle bir şey.* (Memet Fuat) / *Katlanabilirdi insan.* (Erhan Bener) / *Sanıyordu Orhan.* (Muzaffer Buyrukçu) / *Yelkenliyi tanıyor birden Andronikos.* (Bilge Karasu) / *İstemiyordum ben.* (Tarık Dursun) / *Saban Ağ'a'ya gitti Aysel'in babası.* (Mahmut Makal) / *Bazan da durulaşveriyordu sesi.* (Tahsin Yücel) / *Ama hiç bağırmadı Sarman.* (Erdoğan Tokmakçioğlu) /

Dans les phrases verbales ou avec le verbe « être », le prédicat est signalé comme tel par un élément morphologique : le verbe ; aucune confusion n'est donc possible. Il n'en va pas de même dans les phrases nominales : en turc parlé, le prédicat nominal (comme, d'ailleurs, le prédicat verbal) est signalé par une intonation montante ; mais la langue écrite ne peut noter cette intonation ; c'est pourquoi l'emploi de l'interversion prédicat / sujet y est limité, et somme toute rare.

2°) Interversion de l'épithète (ou groupe épithétique) et du nom (ou groupe nominal) auquel elle se rapporte :

Ce type d'inversion est très rare. Il est pratiquement impossible avec l'épithète simple (adjectif, ou participe seul), car l'inversion des termes transformerait automatiquement la construction épithétique en une phrase nominale (Ex. *hava güzel / güzel hava*). Il n'est possible qu'avec une épithète développée en quasi-proposition (participe), venant, comme entre parenthèses, ou comme une sorte d'apposition, pour compléter après-coup le sens d'un terme de la phrase. Dans le recueil qui nous a servi de « corpus » pour la présente étude, nous n'en avons trouvé que 2 exemples clairs : (Erhan Bener ; p. 228) : *Şu kadın, odasını on liraya kiraliyan, ... /* (Erdal Öz ; p. 292) : *Annemin yerinde bu kez kocaman bir boşluktan uzanıp yatan.*

3°) Interversion du complément du nom et du nom (ou groupe nominal) auquel il se rapporte :

Cette inversion n'est possible que si le complément du nom est signalé comme tel par un élément morphologique, à savoir le suffixe du génitif (complément déterminé), le nom ou groupe nominal complété se signalant d'autre part par l'adjonction du suffixe dit « possessif » de 3<sup>e</sup> personne. Autrement, le rapport syntaxique n'apparaîtrait pas. En fait, cette intervention, relativement rare, n'apparaît que dans des phrases verbales (ou à verbe « être » enclitique), le génitif étant rejeté après le prédicat verbal :

Ataç : *Öyle derin bir anlamı yoktur benim yazdıklarımın. / Niceleri geldi bana genç şairlerin. / İnce yanını sevmez uğurluğın. /*

Autres auteurs : *Başka yolu yoktur yangınları durdurmanın.* (Bilge Karasu) / *En iyisi buydu yapılacakların.* (Tarık Dursun) / *Ardına takılmışım bu adamın.* (Orhan Duru) / *Yarisını gizliyordu yüzünün.* (Tahsin Yücel). / *Tertemiz traş takımları vardır dedemin. ...Eli davul gibi şişti âbimin.* (Erdoğan Tokmakçioğlu) /



4°) Intersion du complément d'objet direct et du verbe transitif auquel il se rapporte :

Cette inversion n'est courante que si le Complément d'Objet est signalé comme tel par un élément morphologique, à savoir le suffixe de l'Accusatif (complément déterminé). Sans quoi le rapport syntaxique apparaît mal. L'intersion de ce type est très fréquente : l'accusatif est rejeté après le prédicat verbal.

Ataç : *Neden almıyayım payımı ? / Söyledim beğendiğimi. / Başka kişiler de anladı o şiirlerin değerini. / Artık ömürleri boyunca çekiştirirler beni. / Açıkça söyledi istediğini. / Ovdü durdu beni. / Üzdüm kendimi. /*

Autres auteurs : *Keşfedemem onları.* (Selâhattin Batu) / *Anayurt saymıyorlar bu memleketi.* (Sabahattin Eyüboğlu) / *Kurtardık herifi.* (Samim Kocagöz) / *Alacağım Marika'yi.* (Orhan Hançerlioğlu) / *Kırmıştı bastonunu* (Hikmet Dizdaroğlu) / *Görmek istemem seni.* (Orhan Asena) / *Titretiyor çenelerini.* (Erhan Bener) / *Görmemiş bunları* (Mahmut Makal) / *Kim alır bu pis fırçayı ?* (Tahsin Yücel) / *Ya da ben anlamıyorum. Ondan sonrasını.* (Demir Özlü : noter la ponctuation !)

Il est rare que ce rejet, après le verbe-prédicat, du ct. d'objet direct lieu, dans la prose écrite, pour les compléments au cas absolu (indéterminés) : en effet, alors, ni la morphologie, ni l'ordre des mots n'indiquent le rapport syntaxique ; seul le sens l'impose : Ex.: *Ben de duyarım bir ses.* (Sait Faik).

5°) Rejet après le Prédicat de Compléments indirects ou circonstanciels divers : noms aux cas « concrets » (Datif, Locatif, Ablatif), noms suivis de post-positions, adverbes et expressions adverbiales.

Ce type d'inversion est, de tous, le plus fréquent. Le suffixe de cas, ou la postposition, ou le caractère adverbial bien connu de l'expression suffisent (en fonction du sens général de la phrase) à indiquer le rapport syntaxique. Les exemples sont très nombreux :

a) avec le Datif :

Ataç : *Inanmışlar büyük olduğuna. / Kızlar bana. / Gelelim önemimin gerçek yanına. / Niceleri geldi bana. / Bakmıyor onlara. / Giriştim dil işine. /*

Autres auteurs : *Yetişir ona.* (Selâhattin Batu). / *Su taşırlar odalara.* (İlhan Tarsus) / *Altı ay önce gelmişti İstanbul'a.* (Orhan Kemal) / *Çekilirsiniz bir köşeye.* (Hikmet Dizdaroğlu) / *Bir ilgi duyuyordu bana.* (Sabahattin Kudret Aksal) / *İniyor yeniden çakılığa.* (Bilge Karasu) / *Gider mezarlığa.* (Mahmut Makal) / *Beni hep bindirir taksiye.* (Erdoğan Tokmakçıoğlu) / *Gelmişti aklıma.* (Erdal Öz) /

b) avec le Locatif :

Ataç : *Bir yaşamaya yolu bulamayacaklar benim yazılarımda. / Eleştirmeci yok bu ülkede. / Saylavlar bile bulunuyor aralarında. / Beni bir övdü bir yazısında.*

Autres auteurs : *Var bu dünyada.* (Selâhattin Batu) / *Dayak yemek bile vardır işin içinde.* (Hikmet Dizdaroğlu) / *Kimler var bu resimde ?* (Ceyhun Atuf Kansu) / *Erkek görünmüyordu aralarında.* (Necati Cumalı) / *Beliriyor*

*suyun üstünde.* (Bilge Karasu) / *Ayrıldı geçenlerde.* (Mahmut Makal) / *Duramadım orda.* (Adnan Özyalçiner) / *Yeni bir şey sayılmazdı aslında.* (Erdal Öz)

c) avec l'ablatif :

Ataç : *Hepsi de yular benden.* / *Yazı istedi benden.* / *Ataç kalkmaz ortadan.*

Autres auteurs : *Hattâ tasvirleri, anlatışları biraz da hor görür içinden.* (Selâhattin Batu) / *En güzel söz de şu, o söylevden.* (Ceyhun Atuf Kansu ; phrase nominale !) / *Görebiliyorum buradan.* (Nezihe Meriç) / *Doğruldu yerinden.* (Erhan Bener) / *Geçiyor karşıdan.* (Bilge Karasu) / *Öldün mü yorgunluktan ?* (Turgut Özakman) / *Gelecektim denizden.* (Tahsin Yücel) / *Cilet bıçağını ben alırım bakkaldan.* (Erdoğan Tokmakçioğlu) / *Onlardan önce ayrıldım oradan.* (Erdal Öz).

d) avec un nom (ou pronom) suivi d'une postposition :

Ataç : *Neler yazdırttı benim için !* / *Ben onların yazdıklarına... ilgi gösterdim,... şiiri severim de onun için.* / *Bilmiyor ne yaptığını da onun için.* / *Bunu kendimi göstermek için yaptığımı sandılar, Delphoi tapınağı yakan, Zemzem kuyusuna işiyen adam gibi...* / *Görüşüm kendisiyle.*

Autres auteurs : *Sigara bile almıştım, vakit geçirmek için.* (Oktay Akbal) / *Dolaşıp duruyordum deli gibi.* (Tahsin Yücel) / *Görülmüş şey değildi bu benim için.* (Erdal Öz).

e) avec un adverbe ou une expression adverbiale :

Ataç : *...neli şiirler mi yazılıyor şimdi ?* / *Tuttuğum yolda giderler, işte o kadar.*

Autres auteurs : *Denemeci de öyledir, tıpkı* (Selâhattin Batu) / *Paganmışız bir zaman.* (Sabahattin Eyüboğlu) / *Kitaplarım vardır sadece.* (Salâh Birsal) / *Anlamazdık bile.* (Sabahattin Kudret Aksal) / *Yürüdü çabuk çabuk.* (Erhan Bener) / *Duruyor ansızın.* (Bilge Karasu) / *Kal bir zaman.* (Tahsin Yücel) / *İzinliydim o gün.* (Erdal Öz) / *Gidecek mi bir gün ?* (Demir Özlü).

(Nous laissons de côté certaines interjections ou expressions interjectives, qui sont traditionnellement post-posées à la proposition : ...ya ! ...ki ! etc.)

6°) Rejet après la proposition principale d'une subordonnée, ou d'une quasi-subordonnée (avec Gérondif ou expression gérondive) :

Ataç : *Kudurmadım yazısını okuyunca.*

Autres auteurs : *İçimizden bir kişiydi ama başka bir kişiydi, halkın vicdanı olduğundan ötürü.* (Ahmet Muhip Dranas) / *Elini alından çenesine doğru yavaş yavaş indirdi sıvazlıyarak.* (Erhan Bener) /

La classification sommaire que nous proposons pour ces interventions n'a rien de définitif et devra être repensée à la lumière d'exemples nouveaux. Ajoutons que les divers types signalés peuvent se combiner entre eux. Ainsi, dans cette phrase de Sabahattin Eyüboğlu :

*Gurbette biliyorlar kendilerini yaşadıkları yerde.*



Si l'on veut, pour fixer les limites de cette révolution syntaxique de la prose turque écrite contemporaine, dresser la liste des cas où l'interversion des termes n'est pas possible, on s'apercevra vite qu'elle est très brève, et ne comprend guère que les cas suivants :

1°) Épithète simple + Nom (Ex.: *güzel hava*).

2°) Complément du Nom indéterminé, au cas absolu + Nom complété (Ex.: *kibrî kutusu*).

3°) Nom + Postposition (Ex. *sihhat için*).

En dehors de ces 3 cas, l'interversion se trouve fréquemment empêchée par diverses circonstances fortuites du contexte qui rendraient la phrase inintelligible ou ambiguë.

∴

Nous nous sommes limité, dans ce qui précède, à la description grammaticale de ces procédés d'interversion, mais il faudrait aussi en étudier les fonctions stylistiques. Disons brièvement qu'ils sont toujours destinés à mettre en valeur un des éléments de la phrase, qui n'est pas nécessairement l'élément déplacé. Ils introduisent aussi une variété dans le style, notamment quand ils se combinent avec la syntaxe traditionnelle, l'auteur jouant alors sur deux registres.

Les meilleurs prosateurs actuels sont, précisément, ceux qui sont maîtres des deux syntaxes et savent les utiliser l'une et l'autre à bon escient, en fonction du sujet et de l'atmosphère à créer.

Si, pour conclure, nous nous interrogeons sur l'avenir de la nouvelle syntaxe, qu'on pourrait appeler « syntaxe libre », de la prose turque de Turquie, nous pouvons avec une quasi-certitude lui prédire un développement continu : en sa faveur jouent, en effet, les influences, ici concordantes, de la langue parlée populaire et des grandes langues européennes de culture, pratiquées par les intellectuels turcs. La physionomie générale de la langue turque écrite pourrait, à la longue, s'en trouver profondément transformée.





### III - ÉTUDES LEXICALES





## FORMULES PROPITIATOIRES ET GENRES ORAUX TRADITIONNELS : ÉTUDE D'UNE FAMILLE DE MOTS TURCO-MONGOLE

L'épopée (*destân*), le récit (*hikâye*) et le conte (*masal*), qui ont de longues et riches traditions dans la littérature populaire et dans le folklore de la Turquie, où ils apparaissent bien comme des genres nationaux, y ont toutefois des noms d'origine non turque (persane pour le premier, arabe pour les deux autres), empruntés au vocabulaire de la culture islamique.

Nous avons été amené à rechercher à quels mots turcs plus anciens avaient pu se substituer ces désignations. Notre première enquête a rapidement abouti à mettre en évidence à côté de mots de formation secondaire et d'extension limitée (comme ceux du type *ertä-ki* « chose du temps jadis », pour « conte », du Turkmenistan à la Kirghizie), un nom très largement représenté dans le domaine turc et dont l'antiquité est, à nos yeux, prouvée par l'existence d'un correspondant phonétique et sémantique exact dans tout le domaine linguistique mongol, des premiers textes aux parlars actuels :

### A) LANGUES TURQUES :

turkmène : *yomak* (2 voyelles brèves) « anecdote, récit piquant, intéressant » ;

karaim de Troki (Radloff) : *yomax* « conte, récit, légende, fable » ;

tatar de Baraba (Radloff) : *yomak* « conte » ;

küärik (Radloff) : *yomak* « conte » ;

tatar de Tobol (Radloff) : *yumak* « conte » ;

tatar de Kazan : *yuma* et *yumakay* (emploi adjectif) « flatteur, adulateur » ;

bachkir : *yomak* « énigme » ;

koumouk : *yomak* « conte » ;

karatchaï-balkar : *jomak* « légende », et doublet expressif en karatchaï, avec renforcement de *m* et *mb* : *jombak* « énigme, devinette » ;

kirghiz : *jomok* « récit, légende, récit épique, épopée » ; c'est, notamment, le nom donné aux grandes épopées en vers du cycle de *Manas*, qui jouent un rôle considérable dans les traditions de la société kirghiz.

Toutes ces formes, sauf celles du tatar de Kazan, qui sont pourvues d'une suffixation différente sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir, se ramènent

nent à un prototype commun *yomak* (avec 2 voyelles brèves), conservé tel quel dans plusieurs parlers, ayant subi dans d'autres l'évolution, normale pour eux, de *y*- initial vers *ʃ*, ou de *o* en première syllabe vers *u*.

B) LANGUES MONGOLES :

Histoire Secrète : *domoxči* (201) « bavarde », qui suppose, la fonction du suffixe *-či* étant bien connue, un emploi de *domox* au sens péjoratif de « bavardage » ;

mongol classique : *domok* « légende, récit, poème légendaire ou épique, chronique » ;

khalkha : *domog* « légende » ;

bouriate : *domog* « légende, poème légendaire » ;

ordos : *domok* « raillerie, moquerie ».

Toutes ces formes se ramènent à un prototype commun *domok*.

∴

Avant d'entreprendre la comparaison des prototypes turc *yomak* et mongol *domok*, nous jugeons utile de donner des précisions sur la signification minimale que présente à nos yeux cette comparaison (comme celles qui suivront, entre des mots turcs et mongols).

Nous nous garderons ici d'entrer dans la difficile discussion des rapports préhistoriques entre langues turques et mongoles, et de prendre parti sur le point de savoir s'il y a, ou non, entre elles une communauté génétique. Nous voulons seulement affirmer que, là où il existe, comme dans les cas étudiés ici, en même temps qu'une indubitable homogénéité des significations, des correspondances phonétiques complètes, corroborées par des séries de comparaisons solides, entre un prototype turc commun et un prototype mongol commun, dans des conditions phonétiques telles, qu'elles excluent l'hypothèse d'un emprunt du turc au mongol ou du mongol au turc à date historique, nous sommes en présence d'un mot commun relativement antique, que nous appellerons par convention « turco-mongol », dont on est en droit de faire remonter l'apparition à une date antérieure aux plus anciens textes connus des deux groupes linguistiques, qui sont, en l'occurrence, les textes turcs épigraphiques du VII<sup>e</sup> siècle (Inscriptions du Haut-Iénisséï et de Mongolie). Nous ne chercherons pas ici à décider si ces mots du fonds commun préhistorique turco-mongol appartiennent à une langue qui serait l'ancêtre à la fois du turc et du mongol, ou à un substrat commun, ou, encore, proviennent d'échanges de vocabulaire entre langues pré-turques et pré-mongoles. Nous prétendons simplement que de tels mots peuvent être, dans le passé linguistique de la Haute-Asie, crédités d'une antiquité remontant au moins, dans l'état présent de nos connaissances, au VI<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, ce qui leur confère une importance particulière pour l'histoire linguistique et culturelle des peuples turcs et mongols.

L'homogénéité sémantique entre les prototypes turc *yomak* et mongol *domok* ressort suffisamment de l'exposé précédent, pour qu'il soit inutile d'y



insister : les sens connexes de « récit, conte, légende, épopée » sont clairement attestés dans l'un et l'autre domaine, où diverses évolutions de signification, par spécialisation (« devinette », « raillerie »), ou par dépréciation (« flatterie », « bavardage »), ne font aucune difficulté.

Quant à la comparaison phonétique, elle ne pose non plus aucun problème : turc *yomak* et mongol *domok* peuvent aisément être ramenés à un prototype commun \*DOMAK.

La correspondance, dans une série de mots, entre *d-* initial mongol et *y-* initial turc est bien connue :

mongol *dai-sun*, *dai-n*, turc *yagi* « ennemi » ;  
 mongol *del*, bouriate *delehej* = \**dele-sün*, turc *yele* « crinière du cheval » ;  
 mongol *delej*, turc *yelin* « pis, trayon » ;  
 mongol *da'aki* « laine battue », turc *yapagi* « laine brute » ; etc.

D'autre part, tous les mongolistes sont d'accord pour constater que *a* ancien de la seconde syllabe passe à *o* en mongol après une première syllabe à voyelle *o*.

Nous croyons donc pouvoir reconstituer, pour une date antérieure à l'an 600 de l'ère chrétienne, un mot \*DOMAK, commun aux groupes linguistiques pré-turc et pré-mongol, avec le sens général de « récit ». Il nous reste à rechercher, afin d'en préciser, notamment, la valeur sémantique originelle, si ce mot fait partie d'un ensemble étymologique ; en d'autres termes, s'il existe dans les domaines turc et mongol des mots appartenant à la même racine - qu'il conviendra alors d'identifier, ce qui permettra, du même coup, d'isoler les suffixes entrant dans la formation des divers mots de la série.

∴

Or, à côté des prototypes turc *yomak* et mongol *domok*, on trouve, respectivement, des mots turcs de prototype *yom* et des mots mongols de prototype *dom*, dont les significations paraissent bien permettre un rapprochement étymologique avec \*DOMAK :

#### A) LANGUES TURQUES :

Kitâb-ı Dede Korkut (Anatolie orientale, manuscrits du XVI<sup>e</sup> siècle) : *yom* « bénédiction, formule de souhaits de bonheur ».

Anatolie contemporaine (cf. T.D.K., *Söz Derleme Dergisi*, III, Istanbul 1947, page 1537 b) : *yom* « récit, chanson » (Sungurlu, province de Çorum), « anecdote spirituelle » (Kınık, région de Fethiye-Muğla), « croyance, soupçon » (Mersin, Adana, Kozan, etc.), « légende » (Çırpılar, région de Bergama-Çanakkale), « tradition » (Bayramiç, Çanakkale), « mancie, bonne aventure » (Mersin), « chance » (Kangal, province de Sivas).

osmanlı : *yom* « présage, bon ou mauvais augure » ; repris en turc moderne par le *Türkçe Sözlük* du Türk Dil Kurumu, 4<sup>e</sup> édition, Ankara 1966, page 789 b, avec les sens de « chance, bonne chance, bonne nouvelle » ; lu à tort « *yum* » par W. REDHOUSE (*A Turkish and English Lexicon*,

Constantinople 1921, page 2220 a), qui le rapproche, à tort également, selon nous, de la racine arabe *y m n* « côté droit, bon augure, bénédiction » : l'arabe *yumn* donnerait normalement, en osmanlı, *yumun*, et non pas *yom* (dont la voyelle *o* est bien attestée dans la prononciation vivante, et confirmée par l'expression allitérante *yom yormak* « interpréter un présage », que REDHOUSE lui-même a relevée) ; de plus, le sens, constaté parfois, de « mauvais augure », ne s'expliquerait guère dans cette hypothèse « arabisante ». En vérité, nous avons là un des assez nombreux exemples de la tendance des lettrés ottomans (informateurs de REDHOUSE) à rechercher des étymologies arabes ou persanes pour des mots turcs apparemment isolés dans la langue.

B) LANGUES MONGOLES :

mongol classique : *dom* « cérémonie conjuratoire » ;

khalkha : *dom* « pratique magique, pratique de guérisseur, magie, sorcellerie » et *domč* (*dom-či*) « sorcier, guérisseur » ;

ordos : *dom* « cérémonie religieuse (lamaïque) pour conjurer le mauvais sort, éloigner les maladies, les malheurs » et *domno-* (*dom-la-*) « faire la cérémonie du *dom* ; faire la leçon à quelqu'un, le frapper pour le corriger ; remettre en place ou redresser un organe ; conjurer, par une cérémonie magico-religieuse, la maladie d'un enfant ou les difficultés d'une femme en couches ».

De cette série doit être rapproché le dahour *domege* « remède magique ».

∴

Les significations attestées du turc *yom* et du mongol *dom* sont relativement divergentes, mais le sens mongol général de « cérémonie conjuratoire » est assez proche du sens turc observé à la date la plus ancienne (dans l'état actuel de nos connaissances), c'est-à-dire dans le *Kitâb-ı Dede Korkut*, récit épique traditionnel des Oghouz d'Anatolie orientale et d'Azerbaïdjan, dont les manuscrits sont du XVI<sup>e</sup> siècle, mais dont l'élaboration est antérieure de deux cents ans.

Chacun des douze épisodes de ce récit se termine par une suite plus ou moins longue de formules de bénédiction et de conjuration du mauvais sort, prononcées par le récitant à l'adresse du Khan, supposé présent parmi les auditeurs. Dans huit cas sur douze, ces formules sont annoncées par l'expression : *yom veräyin xanum !* « Je vais donner le *yom*, mon Khan ! » = « je vais prononcer les bénédictions et conjurations ».

Les formules constituant le *yom* sont plus ou moins stéréotypées et se répètent, en tout ou en partie, de la fin d'un épisode à l'autre. En voici un spécimen caractéristique :

*Yom veräyin xanum ! Yerlü qara tağların yıqılmasun ! Kölgülüçä qaba ağajın käsilmäsün ! Qamın aqan görklü suyın qurımasun ! Qanatların uçları qırılmasun ! Çapar-ikän ağ boz atın büdrimäsün ! Çalışanda qara polat öz qılıın gädilmäsün ! Dürtişür-ikän ala göndärün ufanmasun ! Ağ pürçäklü anañ yeri bähış olsun ! Ağ saqallu babañ yeri uçmaq olsun !*



*Haqq yanduran ırağun ana-tursun ! Qādir Tāğri sāni nāmārdā muhtāy āylāmāsün, xanum häy !*

• Je vais donner la bénédiction, mon Khan ! Que les sombres montagnes de ton territoire ne s'effondrent pas ! Que ton gros arbre bien ombreux ne soit pas abattu ! Que ta jolie rivière qui coule toujours ne se dessèche pas ! Que les extrémités de tes ailes ne se brisent pas ! Qu'à l'assaut, ton cheval gris clair ne trébuché pas ! Que, dans la mêlée, ton bon sabre d'acier noir ne s'ébrèche pas ! Qu'au corps à corps, le manche bariolé de ta lance ne se mette pas en morceaux ! Que le séjour de ta mère aux mèches blanches soit celui des bienheureux ! Que le séjour de ton père à la barbe blanche soit le paradis ! Que ton flambeau, allumé par Dieu, continue de brûler ! Que le ciel tout-puissant ne te mette pas à la merci des lâches, ô mon Khan ! » (Fin au premier épisode : cf. Muharrem ERGIN, *Dede Korkut Kitabı*, I, Ankara 1958, pages 94-95).

On observera que, parmi les onze souhaits formulés, huit sont négatifs (terminées par *-māsün*, *-masun*, 3<sup>e</sup> pers. de l'impératif négatif), et ont, par conséquent, un caractère plutôt conjuratoire que proprement bénédicatif. Parmi ces 8 formules conjuratoires du *yom*, les sept premières n'ont aucun contenu spécifiquement islamique : deux sont destinées à prévenir les fléaux naturels les plus redoutés, le tremblement de terre (effondrement des montagnes) et la sécheresse (arrêt des cours d'eau) ; trois, à prémunir le Khan contre des accidents fréquents au combat (faux pas de cheval, ébrèchement du sabre, rupture de la lance) ; deux, enfin, à éviter l'extinction de sa lignée (symbolisée par un gros arbre) et l'arrêt de son essor guerrier et politique (comparé au vol d'un oiseau). La huitième formule conjuratoire, qui a pour objet d'épargner au Khan le déshonneur d'une situation de dépendance envers des hommes bas, n'a d'islamique que l'épithète arabe de *qādir* appliquée à Dieu. Encore faut-il remarquer que Dieu est encore appelé *Tāğri*, du vieux nom turco-mongol « païen » du Ciel-Dieu.

Les trois souhaits positifs (terminées par *-sün*, *-sun*, 3<sup>e</sup> pers. de l'impératif) ont seuls un caractère vraiment religieux : deux sont pour le « repos de l'âme » des père et mère du Khan, et un pour que Dieu le maintienne en vie. Ce sont là, formellement, des bénédictions, et non des conjurations. Toutefois, il n'est sans doute pas abusif d'y déceler une intention sous-jacente de conjurer deux périls : la damnation et la mort.

Quoi qu'il en soit, la note dominante du *yom* précité est nettement conjuratoire ; il en est de même dans les onze autres, plus ou moins semblables, formés en grande partie des mêmes souhaits en termes identiques, qui terminent rituellement chacun des épisodes du *Kitāb-ı Dede Korkut*.

Les commentateurs de ce recueil de récits épiques oghouz élaborés principalement au XIV<sup>e</sup> siècle dans un milieu de nomades guerriers fraîchement islamisés sont d'accord pour y reconnaître de très nombreuses survivances de traditions turques pré-islamiques. Nous estimons, quant à nous, que, pour l'essentiel, les douze *yom* qui y apparaissent font partie de ces survivances : ce sont, avant tout, des formules conjuratoires d'inspiration « chamanique ». Certes, elles sont augmentées de divers souhaits religieux conformes à la foi

islamique, mais ce n'est là qu'un apport tardif. On est d'ailleurs frappé par l'absence, dans ces *yom*, des formules bénédicatives proprement coraniques qu'utilisent habituellement les Musulmans (tout au plus peut-on déceler, de-ci de-là, de vagues paraphrases en turc). Rien que cette observation suffit à condamner l'étymologie — par ailleurs difficilement défendable, on l'a vu — du turc *yom* par l'arabe *yumn*.

Au contraire, l'étude complète des formules explicitement dénommées *yom* dans le *Kitâb-ı Dede Korkut* nous paraît justifier avec force un rapprochement de ce mot avec le mongol *dom* « cérémonie conjuratoire ». Une objection qu'on y pourrait faire est que le terme mongol désigne, d'après les lexicographes, la cérémonie ou la pratique magique conjuratoire dans son ensemble, et non spécifiquement la formule orale qui en est un des constituants habituels. Mais il n'est nullement aventureux de supposer qu'à partir du sens initial de « conjuration orale », le mot mongol, par extension, ait pris celui de « pratique conjuratoire (en général) » : le français lui-même nous donne un exemple clair d'une telle évolution sémantique (dont il serait aisé de trouver le parallèle dans d'autres langues) ; en effet, quand on parle de « conjurer le mauvais sort », on entend par là le recours à toute pratique apotropaïque, avec ou sans prononciation d'une formule, alors que l'étymologie latine du verbe (*con-iūrāre*) se réfère expressément à la prononciation en commun d'une formule religieuse.

D'ailleurs, le mot *dom*, en mongol, ne paraît se rattacher à aucune racine usitée dans la langue, et le seul rapprochement que nous y puissions faire, dans l'état actuel de nos connaissances, est celui avec *domok* : rapprochement d'autant plus vraisemblable, qu'il est corroboré par celui, en turc, de *yom* et de *yomak*, mots qui sont attestés avec des significations fort voisines (cf., en Anatolie, *yom* « récit, chanson » et « anecdote spirituelle », et, en tatar de Baraba, en koumouk, *yomak* « conte », en turkmène *yomak* « anecdote, récit piquant intéressant »).

∴

Nous parvenons donc à reconstituer deux prototypes apparentés de noms « turco-mongols » (selon l'acception définie précédemment) = \*DOM « formule orale (à valeur conjuratoire) » et \*DOMAK « récit, conte, légende, épopée ».

Nous devons maintenant tenter d'en donner une interprétation morphologique.

La plus immédiate consisterait à poser \*DOM comme racine nominale, et à voir dans \*DOMAK son dérivé en -AK, suffixe de nom dénommatif. Or, un tel suffixe est inusité en mongol ; et, en turc, où il est attesté à date ancienne (et provient peut-être du suffixe diminutif iranien *-ak*), il a une valeur diminutive : *yul* « cours d'eau », *yul-ak* « petit ruisseau » (cf. A. von GABAIN, *Alttürkische Grammatik*, Leipzig 1950 ; p. 62). Cette valeur ne convient pas ici, puisque \*DOMAK désigne, au contraire, un acte oral plus étendu que \*DOM.

Dans ces conditions, on est amené à supposer que les deux mots sont des dérivés d'une même racine. En ce cas, la racine turque et mongole compor-



tant obligatoirement une voyelle, la seule coupe de suffixes possible est : \*DO-M et \*DO-MAK.

Il nous faut donc rechercher, en turc et en mongol, des suffixes *-m* et *-mak* pouvant être ajoutés l'un et l'autre à une même racine et présentant un sens convenable. Or, de tels suffixes sont bien connus des turcologues et des mongolistes :

#### A) TURC :

1° *-m* existe comme suffixe de nom dénomiatif dans des titres féminins (où il provient de *-m* possessif de la 1<sup>re</sup> pers. sg.), valeur qui ne convient pas ici ;

d'autre part, *-m* est très usité comme suffixe de nom déverbatif, pour indiquer le contenu ou le résultat de l'action : *tali-* « piller », *tali-m* « pillage » ; *istä-* « rechercher », *istä-m* « désir » ; cf. A. von GABAIN, *o. c.*, respectivement p. 61 et p. 72.

2° *-māk / -mak* est fréquent, à date ancienne, comme suffixe de nom déverbatif, indiquant principalement la nature générale de l'action, avec souvent une valeur d'abstraction : *uk-* « comprendre », *uk-mak* « compréhension » ; *öl-* « mourir » ; *öl-māk* « mort » ; ce même suffixe a donné, plus tard, l'infinitif du verbe dans plusieurs langues turques, dont le turc de Turquie ; cf. A. von GABAIN, *o. c.*, p. 73.

(Plus rarement, ce suffixe dérive d'un verbe un nom à sens concret : *ye-māk* « mets, repas », de *ye-* « manger »).

#### B) MONGOL :

1° *-m* est largement usité comme suffixe de nom déverbatif, avec la même valeur qu'en turc : *bari-* « saisir », *bari-m* « action de saisir, prise » ; *alku-* « marcher au pas », *alku-m* « pas, marche » ; cf. Louis HAMBIS, *Grammaire de la langue mongole*, Paris 1946, p. 9.

2° *-māk / mak* est bien attesté, à la fois comme suffixe de nom dénomiatif et de nom déverbatif, avec une valeur, tantôt généralisante, tantôt concrète ; exemple dénomiatif : *ači* « bienfait », *ači-mak* « utilité » ; exemples déverbatifs (emploi plus fréquent) : *ä'ädä-* « commencer à fermenter », *ä'ädä-māk* « pâte fermentée » ; *ači* « charger, entasser », *ači-mak* « bagages » ; cf. L. HAMBIS, *o. c.*, p. 6 et p. 12.

Il résulte de ce qui précède qu'aussi bien en turc qu'en mongol, une racine qui se présente à la fois avec des suffixes *-m* et *-mak* pour former des noms d'actions est, normalement, une racine verbale. Il est donc extrêmement vraisemblable, qu'il faille, pour les mots qui nous intéressent, poser une racine verbale : \*DO-, avec le sens général de « prononcer une formule propitiatoire ».

Cette hypothèse est renforcée par la présence, en tatar de Kazan, d'une suffixation *-ma*, avec valeur adjectivale, dans *yu-ma* et *yu-ma-kay* (= \**yo-ma* et \**yo-ma-kay*) « flatteur, adulateur » (le suffixe *-kay*, en tatar de Kazan, est un

diminutif nominal ; cf. Kaare THOMSEN, *Das Kasantatarische und die westsibirischen Dialekten*, dans *Philologiae Turcicae Fundamenta*, I, Mayence 1959 ; p. 414 : *ata-kay* « petit père » de *ata* « père »).

On sait, en effet, qu'en turc, le suffixe *-mä /-ma* forme des noms déverbatifs, à fonction substantive et plus souvent adjective à date ancienne ; cf. A. von GABAIN, *o.c.*, p. 78 : *oy-ma* « joueur », de *oy-* « jouer » ; *bar-ma* « passé », de *bar-* « partir ». Pour la racine \*DO- (turc : *yo-*) supposée, on aurait donc la même série complète de suffixations nominales déverbatives = *-m, -mä /-ma, -mäk /-mak*, que pour la racine *ye-* « manger » : *ye-m* « nourriture (des animaux) », *ye-mä* « action de manger », *ye-mäk* « mets, repas ».

∴

Ayant été ainsi amené à poser une racine « turco-mongole » verbale, \*DO- « prononcer une formule propitiatoire », représentée en mongol par *do-* et en turc par *yo-*, il nous reste à examiner s'il n'existe pas, dans les langues considérées, d'autres dérivés de cette racine que ceux en \*DO-M et \*DO-MAK.

Du côté mongol, nous n'avons, peut-être par défaut d'information, relevé que les mots *dom, domok*, et leurs dérivés secondaires. Mais du côté turc, il semble que la racine ait été plus productive, et qu'on puisse lui rattacher au moins deux autres mots, qui ont une grande importance dans le domaine des traditions et des croyances magico-religieuses.

Le premier est un verbe qui, précisément, en osmanlı, forme avec *yom* une expression allitérante (et sans doute à figure étymologique) : *yom yor-* « interpréter un présage » (et spécialement un rêve).

Ce verbe *yor-* « donner une interprétation divinatoire » est répandu, avec souvent le sens plus général d'« interpréter, commenter », accompagné de divers dérivés, dans la plupart des langues turques :

turc ancien (ouïgour), Kašgari, tchaghataï, osmanlı, azéri, turkmène : *yor-* « interpréter » ; en osmanlı, ce verbe avait spécialement le sens d'« interpréter favorablement » (RADLOFF) ; le turkmène garantit la présence d'un *o* bref comme dans *yomak* ;

Kāšgari (kara-khanide, XI<sup>e</sup>s.) présente l'intéressant dérivé *yorik*, avec le sens d'« éloquent », qui montre bien la valeur fondamentale du verbe : prononciation de phrases pleines de sens (notamment, de sens divinatoire) ;

ouïgour, avec passage dans la classe vocalique antérieure à la suite d'une palatalisation par *y-* initial : *yör-* « interpréter (les présages) », « commenter (les textes religieux) » ;

ouïgour, avec élargissement en *-a-* de la racine (cf., par exemple, turkmène : *sōra-* « interroger », en face d'osmanlı : *sor-* « id. ») : *yora-* « interpréter » ; même élargissement en bachkir, avec, en outre, fermeture, normale en cette langue, de *o* en *u* : *yura-* (infinitif : *yurau*) « interpréter », « deviner », et « prédire » ; employé, notamment, dans l'expression : *yomak yura-* « deviner une énigme » ; on remarquera que le mot *yomak*, en bachkir, n'a pas subi l'évolution, régulière, de *o* radical en *u* ; l'explication de cette anomalie est sans doute à rechercher dans une influence inter-dialectale : les Bachkirs ont



été longtemps et sont encore partiellement en contact avec des Tatars de Sibérie, dont certains, comme ceux de Baraba, ont conservé la forme *yomak* (RADLOFF) sans fermeture de *o* ;

un élargissement semblable de la racine, mais avec voyelle fermée (-i-, -u, selon les lois d'harmonie vocalique ; cf. osmanlı : *kaz-* « creuser » et *kaz-i-* « graver », etc.) est attesté dans le nogay : *yori-* « deviner » et « interpréter », et, avec passage, normal en cette langue, de *y-* à *ǰ-*, dans le kirghiz : *ǰoru-* « interpréter (un présage, un rêve) » ;

avec un suffixe de nom déverbatif *-a* (cf. A. von GABAIN, *o. c.*, p. 70 : *ög-* « louer », *ög-ä* « gloire », etc.), on rencontre, dans divers parlers kiptchak, un nom de l'« interprétation (du rêve ou du présage) », sur lequel on refait, par suffixation de verbe dénominal en *-la-* (cf. A. von GABAIN, *o. c.*, p. 67), un verbe signifiant « interpréter » ; coman, karaïm de Troki : *yora* « interprétation, commentaire » : coman : *yora-la-* « interpréter (les songes) ».

On pourrait aisément étendre la liste des divers dérivés turcs du verbe *yor-*, dont on voit que le sens fondamental est celui de « prononcer une interprétation divinatoire » (et, plus spécialement, favorable). Cette acception permet, à notre avis, un rapprochement avec la racine verbale *\*yo-* « prononcer une formule propitiatoire ». Quant à la formation de *yor-* à partir de *\*yo-*, elle nous paraît mettre en oeuvre le suffixe de verbe déverbatif *-r-* (cf. A. von GABAIN, *o. c.*, p. 82), dont la valeur factitive est bien connue des turcologues ; si *\*yo-* exprime l'idée de « parler (en prononçant une formule) », *yo-r-* doit exprimer, originellement, l'idée de « faire parler (le rêve ou le présage) ».

∴

L'autre mot, de même racine *\*yo-*, dont nous croyons déceler l'existence en turc (ancien), est le nom, bien attesté dans les inscriptions de l'Orkhon, en ouïgour et en kara-khanide (VIII<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s.), de la cérémonie funéraire traditionnelle des Turcs anciens : *yog* (avec les dérivés : *yog-la-* « faire les funérailles de qqn. », *yog-či* « participant à la cérémonie funéraire »).

Par chance, nous avons, grâce à l'historien byzantin du VI<sup>e</sup> siècle MENANDROS (*Excerpta de legationibus*, 207), une notation archaïque, en caractères grecs, sous une forme hellénisée avec suffixe grec de neutre pluriel en *-ia*, du nom de la cérémonie funéraire des Turcs : *δόγια*. Cette notation, qui a déjà été bien étudiée par les turcologues (cf. indications bibliographiques dans : Gyula MORAVCSIK, *Byzantinoturcica*, II, Berlin 1958 ; p. 119), offre le très grand intérêt de nous donner un témoignage historique clair de l'existence, en turc jusqu'au VI<sup>e</sup> siècle, d'un *d-* initial, qui, peu après (dans les inscriptions du Haut-Iénisséï et de Mongolie, VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> s.), est passé à *y-*.

Un autre exemple, encore plus remarquable, du même phénomène, et qui a attiré l'attention de nombreux philologues et linguistes (cf. MORAVCSIK, *o. c.*, p. 116), est celui du fleuve Oural, en turc *Yayık*, dont le nom figure déjà chez PTOLÉMÉE (II<sup>e</sup> siècle) sous la forme, hellénisée avec suffixation sigmatique : *Δάϊξ*, puis chez les auteurs byzantins du VI<sup>e</sup> (MENANDROS, *o. c.*, 453), sous la

forme sans suffixe :  $\Delta\acute{\alpha}i\chi$  (avec  $\chi$  notant l'articulation vélaire de l'occlusive finale), enfin, au milieu du X<sup>e</sup>, chez Constantin PORPHYROGÉNÈTE (*De administrando imperio*, 166), sous la notation : Γειήχ, qui compte tenu de la phonétique du grec de l'époque, représente un turc : *Yäyik*, avec palatalisation de *a* en *ä* par *y*- initial, et articulation vélaire de la finale. Outre le passage de *d*- (attesté du II<sup>e</sup>s. au VI<sup>e</sup>) à *y*- (noté au X<sup>e</sup> s.), ces attestations mettent en évidence un phénomène, à notre avis, très important pour expliquer l'évolution phonétique des langues turques, à savoir le transfert de l'accent tonique de l'initiale (II<sup>e</sup>s.) à la finale (à partir du VI<sup>e</sup> s., ici).

Outre le fait que, comme on l'a vu, d'assez nombreux mots turcs à *y*- initial correspondent à des mots mongols à *d*- initial, l'absence, en turc ancien, sauf dans des emprunts étrangers évidents, de tout mot à *d*- initial (alors que *d*- est largement attesté à l'intérieur des mots) montre que *d*- ancien ne s'est pas maintenu, et les deux exemples de notations byzantines précitées viennent opportunément montrer qu'il est passé à *y*- après le VI<sup>e</sup> siècle. De plus, l'observation du traitement phonétique de *d*- intérieur en turc permet de comprendre dans quelles conditions s'est produite cette évolution. En effet, si les textes épigraphiques du VIII<sup>e</sup> s. et les textes ouïgours postérieurs ne notent pas différemment, à l'intérieur des mots, un *d* radical ancien et un *d* suffixal alternant avec *t*, donc provenant de la sonorisation combinatoire de cette occlusive, en revanche, les textes kara-khanides du XI<sup>e</sup> (Kāšgārī, Kutadgu-Bilig) notés en caractères arabes ont là deux graphies différentes : *d* suffixal occlusif provenant de la sonorisation de *t* est toujours écrit au moyen de la consonne arabe  $\text{د}$ , occlusive, tandis que *d* radical ancien n'alternant pas avec *t* est régulièrement noté au moyen de l'interdentale :  $\text{ذ}$ , spirante sonore. On constate d'autre part qu'après le XI<sup>e</sup> siècle cette spirante interdentale sonore devient *y* dans presque toutes les langues turques (seules exceptions : quelques parlers de l'Altai et du Haut-Iénisséï, et yakoute).

C'est donc, très vraisemblablement, par l'intermédiaire d'une spirante interdentale que l'ancien *d*- initial du turc est passé à *y*- : il a suivi la même évolution que l'ancien *-d*- intérieur dans la plupart des dialectes, mais de façon plus hâtive, puisque le passage à *y*- initial est consommé au VIII<sup>e</sup> siècle.

Il est fort probable qu'au VI<sup>e</sup> siècle, peu avant le passage à *y*-, l'ancien *d*- initial turc était déjà spirantisé. Comme on sait d'autre part qu'à cette époque, en grec byzantin,  $\delta$  avait déjà la prononciation spirante qu'on lui connaît en grec moderne, on peut raisonnablement supposer que la notation  $\delta\acute{o}\gamma\alpha$  de MENANDROS représente, non pas \*DOG avec initiale occlusive mais : \*ΔOG avec initiale spirante (nous noterons ici cette spirante par le *delta* grec).

Nous pourrions donc figurer comme suit l'évolution phonétique de la racine verbale « turco-mongole » \*DO- :

MONGOL : *do*- conservé ;

TURC : *do*- > \**do*- (VI<sup>e</sup> s.) > *yo*- (VIII<sup>e</sup> s. et suiv.).

Quant au mot turc *yo-g* (\**do-g*) « cérémonie funéraire », il peut aisément être interprété comme un nom déverbatif en *-g* (cf. A. von GABAIN, *o. c.*,



p. 70 : *ay-* « dire », *ay-g* « mot » ; *ö-* « penser », *ö-g* « pensée » etc.), formé à l'aide d'un suffixe qui exprime principalement le résultat de l'action : *yo-g* « prononciation de formules propitiatoires (lors des funérailles) ».

De même qu'en mongol le sens de *do-m*, étymologiquement : « formule orale à valeur conjuratoire », s'est étendu à l'ensemble de la cérémonie conjuratoire, et spécialisé pour désigner les pratiques d'exorcisme et de guérison magico-religieuse, de même, en turc, le mot *yo-g* (*\*do-g*), à partir de son sens étymologique de « prononciation de formules propitiatoires », se sera spécialisé pour désigner les rites oraux (propitiatoires et apotropaïques) des funérailles, et son acception se sera étendue à l'ensemble du cérémonial funéraire. On sait, tant par des descriptions anciennes que par les constatations des ethnologues, que les traditions funéraires turques comportent d'importants rites oraux : lamentations, clameurs, et prononciation de l'éloge funèbre (*agit*) ; c'est le texte, plus ou moins élaboré, de cet éloge funèbre, qui forme la matière des nombreuses épitaphes turques archaïques conservées dans les monuments du Haut-Iénisséï et de Mongolie (VII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s.). Ces rites oraux ont pour but, d'une part la satisfaction du défunt dans l'autre monde, d'autre part (et en même temps) la protection des vivants contre son retour sous forme d'esprit frustré, donc malveillant et malfaisant. Ils sont un élément essentiel des funérailles, commun à toutes les traditions turques (alors que les modalités d'ensevelissement, elles, varient beaucoup), et il n'est pas étonnant qu'ils aient donné leur nom à la cérémonie funèbre dans son ensemble.

∴

En conclusion de toutes les observations qui précèdent, nous sommes amené à présenter l'hypothèse suivante :

Il existe, avant le VI<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, en Haute-Asie, une racine verbale *\*DO-* qui signifie « prononcer une formule », et, plus spécifiquement « prononcer une formule apotropaïque ». Elle est représentée en mongol sous la forme *do-*, et en turc sous la forme *\*do-* > *yo-* (la voyelle *o*, partout, est brève).

Cette racine verbale est employée pour désigner diverses sortes de rites oraux, avec une prédilection pour ceux destinés à écarter un danger, une maladie, et à obtenir un sort favorable. Elle n'est pas usitée pour évoquer la prononciation de formules de « magie noire », à des fins maléfiques.

Elle n'est pas attestée à l'état de verbe simple, mais dans le verbe dérivé (factitif) turc : *yo-r-*, et dans les dérivés nominaux suivants : mongol *do-m*, turc *yo-m* ; mongol *do-mok*, turc *yo-mak* (et *\*yo-ma*) ; turc *\*do-g* > *yo-g*. Seuls les dérivés nominaux en *-m* et en *-mak* (*-mok*) sont communs au turc et au mongol, et peuvent, en ce sens, être appelés « turco-mongols » ; leur ancienneté est antérieure au VI<sup>e</sup> siècle, ainsi que celle du turc *\*do-g* (*yo-g*), prouvée par un témoignage byzantin ; en effet, le *d-* initial, conservé dans les attestations mongoles de la racine, a disparu en turc, remplacé par *y-*, après cette date.

Le factitif turc *yo-r-* (qui doit être tout aussi ancien) signifie étymologiquement : « faire prononcer une formule », et est employé au sens de « faire parler (un rêve, un présage) », c'est-à-dire : « tirer (d'un rêve, d'un présage) une conclusion orale, prononcée comme déclaration divinatoire ». Par extension, il signifie, ultérieurement : « interpréter, commenter », ou « deviner ».

Le dérivé nominal turc *\*do-g (yo-g)* signifie initialement : « prononciation de formules (apotropaïques) », puis a désigné les « rites oraux funéraires », et, enfin, la « cérémonie funèbre » entière.

Le dérivé « turco-mongol » *\*DO-M*, également nominal, désigne une « formule prononcée » ; en mongol, sous la forme *do-m*, il devait évoquer essentiellement la « formule apotropaïque », et est attesté historiquement, par extension, comme nom de la « cérémonie magique ou magico-religieuse apotropaïque » (d'exorcisme ou, ce qui revient au même, de guérison par expulsion de l'« esprit du mal ») ; en turc, sous la forme *yo-m*, il a pris des sens assez divers : « formule de bénédiction » (*yom ver-* « bénir ») ; mais aussi « formule divinatoire » et, par extension, « présage » (*yom yor-* « interpréter un présage »), avec prédominance « bénéfique » ; et encore (comme *\*DO-MAK*, ci-après) « récit formulé », avec les sens secondaires de « chanson » et d'« anecdote ».

Le dérivé nominal turc *\*DO-MA*, à valeur adjectivale, signifie « (celui) qui prononce une formule (favorable) », d'où le tatar de Kazan *yuma* et son diminutif *yumakay* « flatteur, adulateur ».

Enfin, le dérivé « turco-mongol » *\*DO-MAK* désigne une « formule prononcée (d'assez grande extension) » ; d'où le mongol : *domok* « récit, chronique, légende, poème légendaire ou épique », avec les sens secondaires, péjoratifs, de « bavardage » et « moquerie » ; et le turc : *yomak* (diverses variantes phonétiques) « récit, anecdote, conte, fable, légende, épopée », secondairement « énigme » (bachkir : *yomak yura-* « deviner une énigme » ; avec renforcement expressif de l'occlusive labiale nasalisée, karatchaï-balkar : *jombak* « énigme, devinette »).

∴

Au cours des dernières années, de vigoureuses et légitimes protestations se sont élevées contre la façon hâtive dont divers auteurs, partant du postulat d'une communauté génétique entre langues turques et mongoles, avaient multiplié les rapprochements lexicaux de mots turcs et de mots mongols. Trop souvent, en effet, on a voulu comparer un mot turc avec un mot mongol qui n'en était que l'emprunt, plus ou moins altéré phonétiquement en raison d'exigences phoniques propres au mongol. Bien des fois, aussi, on a comparé entre eux un mot turc et un mot mongol qui étaient l'un et l'autre empruntés à une langue tierce. Les conclusions prématurées ou abusives qu'on a pu tirer de pareils rapprochements ont jeté un certain discrédit sur l'ensemble des comparaisons lexicales turco-mongoles.

Nous restons, quant à nous, persuadé de la valeur et de la fécondité de ces comparaisons, à condition qu'on les poursuive avec prudence, dans des



perspectives philologiques et historiques aussi clairement définies que possible, sans pétition de principe et en se gardant soigneusement de leur faire dire plus qu'elles ne signifient.

Même la comparaison d'un mot turc avec la forme sous laquelle le mongol l'a emprunté, à une date plus ou moins ancienne, peut fournir d'intéressantes indications, soit sur l'histoire phonétique ou morphologique du mot, soit, par confrontation des significations attestées dans les domaines turc et mongol, sur son histoire sémantique, voire sur son étymologie.

A plus forte raison, la comparaison, comme dans le cas qui nous occupe ici, d'une série lexicale turque et d'une série lexicale mongole clairement connexes, dans un contexte phonétique et philologique tel, que se trouve exclue l'hypothèse d'un emprunt, dans un sens ou dans l'autre, ou encore à une langue tierce, à date historique, permet de remonter, sinon à la préhistoire, du moins à la proto-histoire phonétique, morphologique, étymologique et sémantique d'une série de mots, dans l'un et l'autre groupes linguistiques. Ce procédé, qui ne saurait être mis en oeuvre sans une enquête philologique préalable, et qui exige des justifications phonétiques et linguistiques précises, est le seul moyen dont nous disposions pour remonter au-delà des premiers textes conservés (VII<sup>e</sup>s. pour le turc, XIII<sup>e</sup>s. pour le mongol) dans l'exploration du plus ancien secteur de vocabulaire commun aux langues turques et mongoles et que nous avons appelé, par convention, « turco-mongol ».

L'intérêt de cette exploration n'est pas exclusivement linguistique. Les résultats obtenus peuvent, aussi, éclairer l'histoire et la proto-histoire de certains faits sociaux ou culturels.

Par exemple, en ce qui concerne la famille de mots turcs et mongols dont nous venons d'esquisser l'étude, il n'est pas indifférent de savoir que le nom « turco-mongol » *domok* / *yomak*, qui désigne à la fois le « conte », l'« énigme », la « légende » et l'« épopée », est dérivé d'un verbe dont le sens principal évoque la prononciation d'une formule propitiatoire ou apotropaique. Ainsi peut-on mieux définir la fonction originelle de ces divers « genres », reliés entre eux, de la littérature orale : loin d'être le résultat d'une activité ludique ou « littéraire » gratuite, tendant à la distraction, ils paraissent bien constituer, primitivement, des actes sociaux de caractère rituel, à contenu magico-religieux, destinés à préserver la communauté de divers dangers et à incliner favorablement son destin.

Ce sera la tâche des ethnologues et des folkloristes, que de préciser cette fonction, par l'analyse et la comparaison des documents recueillis et de leur contexte sociologique. La tentative d'« archéologie linguistique » à laquelle nous venons de nous livrer leur apportera peut-être quelques éclaircissements ou confirmations. Tel est, du moins, notre souhait.

## À PROPOS DE L'EXCLAMATION ANATOLIENNE « ABAO ! »

On entend couramment, dans presque toutes les régions d'Anatolie, une exclamation sonore et emphatique, exprimant un mélange de surprise et de crainte, plus fréquemment usitée dans le langage des femmes, et qui présente d'assez nombreuses variations de forme : *aba* ! (Sivas), *abah* ! (Bünyan), *abao* ! (entendu par l'auteur dans la région de Ceyhan), *abav* ! (Dörtyol, Kilis, Maraş, Ereğli près Konya), *abov* ! (Kırşehir), *abo* ! (Maraş, Bilan, Bademler), *abu* ! (Ankara, Akhisar, Karaman, Isparta, Içel, Muğla, Tavşanlı, Bornova, İstanköy, etc.), *abuh* ! (Hisarköy, Bahçeliköy, Muğla, etc.), *abı* ! (Ereğli près Zonguldak), *abiv* ! (Bolvadin), *abay* ! (Simav), *abey* ! (Zonguldak) ; et même, avec un curieux allongement en *-r-* : *abaru* ! (Bor, Niğde), *abarı* ! (Kalecik, Ürgüp, Nevşehir), *abarıh* ! (Gülveren près Kayseri). Pour tous ces mots, voir : T.D.K., *Söz Derleme Dergisi*. Nous avons écarté de la série l'interjection *abe* ! (Akhisar), parce qu'elle a un tout autre sens (interpellation impatiente) et provient vraisemblablement des deux interjections bien connues *a* ! et *be* ! (= *bre* !, etc. ; cf. Jean DENY, *Grammaire de la Langue Turque* § 1039).

Les éditeurs du *Söz Derleme Dergisi* ont, comme il était naturel, rapproché les interjections précitées d'une autre série, de sens identique et de formes parallèles : *anā* ! (Mut, Ortaköy, Alaşehir, Çal, İzmir, Sinop, Kızılcahamam), *anah* ! (Sivrihisar, Niğde, Ankara, İskilip, Konya), *anao* ! (noté par le Pr. Pertev BORATAV), *anāv* ! (Gaziantep, Konya, Gelendost), *anı* ! (Balıkesir, Bursa, Geyve, Kızılcahöyük, Ahmetler, Tavşanlı), *ani* ! (Kızılcahöyük, Bursa, Taraklı près Geyve), *anay* ! (Gürcüköy près Kızılcahamam, Keşanuz, Çankırı, Çandarlı) ; et, avec un remarquable élargissement en *-ş-* ; *anaş* ! (Maraş, Gaziantep).

∴

La morphologie de ces exclamations est, à première vue, assez claire : le premier groupe est formé sur une base *aba*, le second sur une base *ana*. L'emphase exclamative peut provoquer un allongement de la voyelle finale (*anā*) ou le développement d'une aspiration finale (*abah*, *anah*), qui peut même se renforcer jusqu'à une prononciation chuintante (*anaş*). La combinaison avec l'interjection *o* ! donne les formes *abao* et *anao*, dans lesquelles



la diphtongue *ao* évolue vers *av* (*abav*, et, avec allongement emphatique, *anāv*), puis *ov* (*abov*), et enfin *o* (long ?) : *abo*, lire sans doute *abō* ? Une autre combinaison, avec l'interjection *ay/ey*, donne les formes *abay*, *anay*, et *abey*, par contraction. La transformation du *a* final en *ı/i* (*abi*, *ani*, *ani*), ou en *u* (*abu*), et avec aspirée finale emphatique, *abuh*), fait partie des jeux d'alternances vocaliques « expressives » qu'on retrouve dans d'autres mots (exclamatifs, hypocoristiques, onomatopéiques, ou descriptifs), à moins qu'elle ne provienne d'évolutions phonétiques des formes combinées avec *o/* : l'évolution de *-ao* en *-av*, puis *-ov*, peut se poursuivre en *-uv*, puis *-u* (*abu*), et enfin *-ı* (*abi*, *ani*) ou même *-i* dans les parlers où *ı* tend vers *i* (*ani*) ; en faveur de cette dernière hypothèse serait la curieuse forme *abiv* de Bolvadin : elle remonterait à *-uv*, délabialisé ensuite en *v*, puis prononcé *-iv* dans une région où, comme le nom même de Bolvadin l'indique, *i* n'est réalisé que dans la classe antérieure (dialectes sans *ı* vélaire).

Les seules formes étranges sont *abaru*, *abarı*, et *abarıh* ; nous croyons toutefois pouvoir les expliquer (cf. contractions de *aba* avec *o/* et *ay/ı*) par une combinaison de *aba* avec l'interjection d'étonnement *arū* ! que le *Söz Derleme Dergisi* mentionne à Niğde, dans une région qui est précisément celle des formes en question : de *aba* + *aru* (avec ou sans allongement emphatique de la finale), on passe normalement à *abaru*, puis à *abarı* (et enfin à *abarıh* avec aspiration finale d'emphase, comme dans *abah*, *anah*).

L'analyse de ces nombreuses formes d'exclamations exprimant la surprise et la crainte aboutit donc à un résultat simple : les quinze premières citées remontent à une interjection *aba* ! ; les huit suivantes, à une interjection *ana* ! ; il y a parallélisme entre les formations des deux types, avec toutefois quelques développements divergents (*abaru* ; *anaş* et une richesse de formes beaucoup plus grande dans la série « *aba* » que dans la série « *ana* ».

∴

Quant à l'origine des deux interjections de base *aba* ! et *ana* !, elle semble, de prime abord, presque évidente : il est clair que *ana* ! est la forme exclamative du « Lallwort » *ana* « maman » ; en français même et dans bien d'autres langues, l'emploi exclamatif du « Lallwort » désignant la « mère » est très fréquent, surtout dans le langage féminin, pour exprimer la peur subite ; à cet égard, « maman ! » = *ana* !, « ah ! maman ! » = *anao* !, etc. comme, d'autre part, un « Lallwort » *aba* existe en turc, notamment en Anatolie, pour désigner la « mère » (région de Kayseri : Kelgin, Develi, Kızılviran, Hamurcu, Gergeme, Karahisar ; région de Konya : Kadınhanı, Kurthasanlı, Sille ; région de Niğde : Gölcük près Misli, Nevşehir, Niğde ; autres régions d'Anatolie : Bayburt, Kemalîye, Sivas, Cemele près Kırşehir, Belenkeşli près Mersin), ou, par extension, la « grand'mère » (Develi), la « soeur aînée » (Kırşehir, Burdur, Antalya, Tire près İzmir, Balıkesir, Zonguldak, Dadağı près Kayseri, Simav, Denizli, Mut, İçel, Bolvadin, Akköy près Söğüt-bilecik, Senirkent, Isparta, Konya, Boyabat près Sinop, Van, Ergene, Bâlâ, Ankara, Trabzon, Tirebolu, Gaziantep), la « tante paternelle » (Nevşehir), on est amené tout

naturellement à considérer *aba* ! comme l'emploi exclamatif de ce « Lallwort », avec la même signification originelle (« maman ! ») que pour *ana* !. Une telle explication est du moins en accord avec la conscience linguistique turque actuelle : c'est elle qui vient le plus naturellement à l'esprit des Turcs d'aujourd'hui. Elle correspond donc à une réalité linguistique contemporaine, et elle a, comme telle, une indéniable valeur scientifique.

∴

Et pourtant, le problème posé par les deux groupes d'interjections (type *aba* ! et type *ana* !) n'est pas, historiquement, aussi simple.

Une première observation ne peut manquer d'être, pour le linguiste, une source d'inquiétude : alors que le « Lallwort » *ana* est incomparablement plus répandu, dans l'usage anatolien (comme dans l'usage littéraire), que le « Lallwort » *aba* pour désigner la « maman », comment se fait-il qu'au contraire ce sont les interjections du type *aba* ! qui l'emportent nettement, en expansion et en variété de développements, sur celles du type *ana* ! ? Nous avons en effet noté 15 formes des premières contre 8 seulement des secondes. Il est dès lors permis de se demander si les exclamations du type *ana* ! n'ont pas été refaites *a posteriori*, en prenant pour modèles celles du type *aba* !

En ce cas, un nouveau doute surgit : l'interprétation de *aba* ! comme signifiant « maman ! » n'est-elle pas, elle aussi, un phénomène *a posteriori*, un phénomène d'étymologie populaire ?

∴

Or, une autre observation, fort intéressante, nous ouvre des perspectives tout à fait nouvelles. Nous l'empruntons à un dialecte turc de l'extrême-nord, détaché à une date très ancienne de l'ensemble des parlers turcs, et qui a conservé un grand nombre d'archaïsmes très remarquables : le yakoute. Dans ce dialecte, en effet, il existe un mot *aba* qui signifie « poison » ou « amertume », et qui d'autre part est couramment employé comme interjection de douleur ou de colère, avec le sens de « malheur ! », spécialement en combinaison avec les suffixes pronominaux « possessifs » : *aba - bin* ! « malheur de moi ! », etc.

Phonétiquement, *aba* du yakoute correspond parfaitement à *aba* du turc de Turquie. En effet, *a* initial et *a* final se correspondent identiquement dans les deux langues : yak. *at* = *at* « cheval » ; yak. *atah* = *ayah* « pied » ; yak. *hara* = *kara* « noir » ; yak. *ala* = *ala* « tacheté » ; etc. ; de même, *-b-* intérieur du Turc de Turquie a pour correspondant normal *-b-* intérieur du yakoute : yak. *habar-* « se mettre en grande colère » = *kabar-* « enfler » ; etc.

Plus précisément, deux formes identiques *aba* en yakoute et en turc de Turquie présupposent une forme avec première voyelle longue et occlusive labiale intervocalique sourde en turc commun : \**āpa*. En effet, en yakoute, les voyelles longues de la première syllabe s'abrègent dans les mots polysylla-



biques (alors qu'elles restent longues dans les monosyllabes) : yak. *börö* = turkmène *bōri* « loup » (le turkmène a conservé les longues anciennes même dans les polysyllabes) ; mais yak. *ās* = turkmène *āç* « affamé ». D'autre part, le -*p*- intervocalique du turc commun se sonorise normalement en -*b*- en yakoute (même dans des mots où le turc de Turquie conserve -*p*-) : yak. *tobuk* « rotondité » = *topuk* « cheville » (turc commun \**topuk*). En turc de Turquie, les voyelles longues anciennes s'abrègent, mais en sonorisant l'occlusive sourde qui les suivait primitivement : \**ōpa* « groupe de tentes » devient *oba* (turkmène *ōba*) ; \**ātag* « île » devient *ada* (turkmène *ada*) ; etc. Dans ces conditions, un archétype \**āpa* doit donc bien donner *aba*, et en yakoute, et en turc de Turquie (un archétype avec -*b*- est exclu, -*b*- intervocalique ancien aboutissant à -*v*- et non pas à -*b*- en turc de Turquie ; on est donc amené à supposer un ancien -*p*- , et, du même coup, une voyelle longue le précédant immédiatement - sinon, il fût resté sourd, comme dans *topuk*). Si donc on suppose que l'interjection *aba* du yakoute est la même que l'interjection *aba* du turc de Turquie, on est amené à reconstituer la forme primitive commune \**āpa*.

∴

En ce qui concerne la valeur sémantique primitive de l'interjection, le fait que le yakoute n'emploie *aba* (en dehors de la valeur exclamative de « malheur ! ») qu'au sens de « poison » ou d'« amertume », et qu'il ignore totalement le « Lallwort » du type *aba* pour désigner la « mère » ou un membre féminin de la famille (n'ayant, comme mot de ce type, que la forme à suffixe -*ga* : *abaga*, au sens d'« ancien de la tribu » ou d'« oncle ou grand-oncle paternel »), nous oblige à renoncer à l'explication de l'exclamation *aba* ! par un emploi interjectif du nom de la « mère ». Donc, tout ce que nous avons dit précédemment, quant à la signification « maman ! » de l'interjection *aba* et de ses dérivés en turc d'Anatolie, garde peut-être sa valeur dans le contexte linguistique contemporain (l'étymologie populaire ayant fini par imposer cette interprétation à la conscience linguistique turque d'aujourd'hui), mais a peu de chances de correspondre à une interprétation historique correcte.

L'hypothèse (fort vraisemblable) d'une identité d'origine entre l'exclamation de surprise et de crainte *aba* ! en turc d'Anatolie et l'exclamation de douleur et de colère *aba* ! « malheur ! » en yakoute nous amène donc, non seulement à reconstituer la forme primitive de ce mot en \**āpa*, mais encore à y voir un emploi exclamatif d'un mot \**āpa* signifiant « amertume » et « poison », dont seul, à notre connaissance, le yakoute *aba* a conservé la valeur première.

On serait donc passé, pour \**āpa*, dès le turc commun, du sens de « poison » ou « amertume », au sens de « douleur ! », « malheur ! » dans l'emploi exclamatif. Une telle évolution sémantique n'a rien qui puisse surprendre : on pourrait multiplier les exemples de substantifs de signification désagréable employés comme exclamations de colère, de douleur, de crainte, ou de sur-

prise, et qui finissent, dans diverses langues, par perdre leur valeur d'origine et par n'être plus que de simples interjections. Cette usure sémantique se serait produite en turc d'Anatolie, mais non en yakoute (où le mot garde assez sa fonction substantive, même dans l'emploi exclamatif, pour être normalement affecté de suffixes possessifs : cf. *aba-bin* ! « malheur de moi ! », littéralement « mon poison ! », cité plus haut).

∴

L'archétype supposé \**āpa* « amertume, poison », et, exclamativement, « malheur ! » (notamment, avec suffixes « possessifs » : « malheur de moi ! », « malheur de toi ! », etc.) n'est peut-être pas du domaine de la pure spéculation comparative. Nous croyons même qu'un tel mot est attesté dans un texte turc archaïque, où malheureusement il a été jusqu'à présent méconnu, ayant été rattaché par les turcologues (dont le sentiment n'a fait ici que suivre, pour les mêmes raisons, l'étymologie populaire contemporaine des Turcs de Turquie) au « Lallwort » de type *apa* ou *aba* qui signifie « mère » ou « soeur aînée » en divers points du monde turc.

Nous voulons parler de l'Inscription de Barlık (N° II), qui appartient au groupe des Inscriptions paléo-turques de l'Énisséï, et dont on trouvera la reproduction au tome III, p. 62, des *Eski Türk Yazıtları* de Hüseyin Namık ORKUN (T. D. K., İstanbul 1940). Ce texte, bien conservé, se lit sans difficulté de la façon suivante (nous préférons lire *koj* au lieu de *kuj* en raison du vocalisme *o* du mot turc bien connu *koj* « petit golfe », qui doit être le même à l'origine - sens de « repli de terrain » - ; de même, nous lisons *kuñcu* et non *koncu* parce que l'expression chinoise d'où provient ce terme a un vocalisme *u* dans le premier monosyllabe : *kung*) :

- (1) *köni tirig : üç y<sup>a</sup>ş<sup>t</sup>mda : k<sup>a</sup>nşız : bold<sup>m</sup>*
- (2) *külüg : tutuk : iç<sup>m</sup> : kişi : küldü*
- (3) *buñusuz : ärdä : bän ; ärd<sup>(m)</sup>*
- (4) *kojdaki : kuñcu<sup>y</sup>mğa : ädr<sup>l</sup>ld<sup>m</sup> ap<sup>a</sup>ma.*

Exception faite du dernier mot, *ap<sup>a</sup>ma*, l'interprétation ne fait pas de difficulté :

(1) « (Moi), Köni Tirig, dans ma troisième année je suis devenu orphelin de père.

(2) Külüg Tutuk, mon frère aîné, a fait (de moi) un homme.

(3) J'étais sans souci parmi les hommes mâles.

(4) J'ai quitté ma Dame, qui réside dans un endroit écarté,...

La rédaction générale de cette inscription funéraire est d'un type courant dans ce groupe de textes : le défunt est censé dire les faits marquants de sa vie (orphelin de père dans sa troisième année, il a été élevé par son frère aîné), exprime la joie qu'il avait à vivre (ligne 3), puis déplore son décès en évoquant le ou les êtres chers qu'il a quittés.

Le mot *kuñcu* désignant clairement la Dame (l'épouse), et l'expression *kuñcu<sup>y</sup>mğa* (pss., 1<sup>e</sup> pers., et datif d'intérêt) *ädr<sup>l</sup>ld<sup>m</sup>* signifiant sans aucun doute « j'ai quitté ma Dame », les commentateurs ont été amenés à interpré-



ter le mot final *a<sup>p</sup>a<sup>m</sup>a* comme un autre datif d'intérêt d'une forme possessive de la 1<sup>e</sup> pers., fait sur le mot *apa*, connu dans divers dialectes turcs avec le sens de « soeur aînée ».

Outre qu'on ne voit pas bien la raison d'une telle mention (tout à fait inhabituelle) de la « soeur aînée » à la fin de l'épithaphe, et que rien n'explique en ce cas l'inversion de construction (*a<sup>p</sup>a<sup>m</sup>a* étant après *a<sup>d</sup>r<sup>l</sup>d<sup>l</sup>'m*), un argument de simple morphologie infirme cette thèse : à la même ligne, le datif possessif de la 1<sup>e</sup> pers., dans *ku<sup>n</sup>ç<sup>u</sup>y<sup>l</sup>m<sup>g</sup>a*, est clairement en *-m<sup>g</sup>a*, et non en *-m-a* ; on objectera que les Inscriptions de l'Orkhon ont des formes *yaş-ım-a* ; mais nous pensons qu'il s'agit là d'un locatif de temps en *-a* différent du datif en *-g<sup>a</sup>* (nous avons discuté la question des prétendus datifs archaïques en *-a / -ä* à propos de l'Inscription d'Uyug-Tarlık : cf. *Acta Orientalia* XXII, 1955). A supposer même qu'il y ait eu, dès l'époque des Inscriptions de l'Iénisséï, apparition de datifs en *-a* à côté de ceux en *-ka* ou *-g<sup>a</sup>*, il serait invraisemblable de rencontrer, dans la même ligne du même texte, deux formes de datif (en *-g<sup>a</sup>*, puis en *-a*, après le « possessif » en *-m*, qui représenteraient à tout le moins deux stades phonétiques nettement différents.

∴

En réalité, nous avons la conviction de nous trouver, avec *a<sup>p</sup>a<sup>m</sup>a*, devant le même *-a* / exclamatif final (trop souvent pris pour un datif dans les textes paléo-turcs) que celui dont nous avons signalé l'existence dans d'autres Inscriptions de l'Iénisséï, notamment dans celle d'Uyug-Tarlık (cf. article précité) : *elim a ! ku<sup>n</sup>çuyım a ! oğlanım a !...* etc. « ô mes gens ! ô ma Dame ! ô mes enfants ! ... ».

Précisément, le caractère exclamatif de *a<sup>p</sup>a<sup>m</sup>a* / rendrait compte, sans difficulté, de la postposition du mot après *a<sup>d</sup>r<sup>l</sup>d<sup>l</sup>'m* : il s'agirait d'une expression interjective finale postposée, comme la phrase turque en emploi couramment.

Allant jusqu'au bout de notre raisonnement, nous croyons même pouvoir identifier l'élément *a<sup>p</sup>a<sup>m</sup>* de « *a<sup>p</sup>a<sup>m</sup>a* ! » : il ne serait autre que la forme « possessive » de 1<sup>e</sup> pers. sg. en *-m* du mot \**āpa* « amertume, poison » et « malheur ! », dont nous avons été amené à postuler l'existence en turc commun ; il correspondrait très exactement (à la seule différence du suffixe « possessif » de 1<sup>e</sup> sg., qui est *-bin* en yakoute, au lieu de *-m* dans les autres langues turques) au yakoute *aba-bin* ! « malheur de moi ! », formule exclamative très usitée.

Dès lors, la dernière ligne de l'Inscription de Barlık (N° II) prend une signification limpide : « Ma Dame, qui réside dans un endroit écarté, je l'ai quittée, ah ! malheur de moi ! ». La présence d'une exclamation de douleur à la fin d'un texte funéraire n'a rien qui puisse surprendre.

Nous aurions donc, dans l'Inscription de Barlık (N° II), une véritable attestation du mot \**apa* « malheur ! », (de « poison ! »). L'absence de signe pour les deux voyelles « *a* » dans la graphie paléo-turque ne permet pas d'af-

firmer qu'on doive lire *apa*, avec longue initiale, plutôt que *apa*, avec brève. Dans le même texte, le mot *yaş* « année d'âge », qui a anciennement une longue (turkmène *yāş*) est écrit sans signe « *a* ». Donc, ou bien notre texte pratique la graphie défensive de « *a* » même s'il est long, ou bien il appartient à un dialecte où l'abrègement des longues (commun à presque tous les dialectes turcs vivants, à l'exception du turkmène et, partiellement, du yakoute) s'est déjà produit à une date ancienne. Étant donné le degré d'antiquité du texte et la présence de vestiges de voyelles longues (*āt* « nom », avec graphie pleine de « *a* », distinct de *at* « cheval », avec graphie défensive) dans des textes paléo-turcs d'époque apparemment plus tardive (Inscription de l'Orkhon), nous inclinons à supposer, en dépit de la graphie (mais cf. *yāş*), que le « *a* » initial du mot pouvait encore être long dans l'Inscription de Barlık (N° II). Nous adopterons donc, sous réserves, la lecture : *āpa*.

∴

Quoi qu'il en soit, la présence dans cette inscription funéraire paléoturque, d'un mot *āpa* (ou *apa*), employé comme exclamation de douleur, renforce singulièrement l'hypothèse d'une parenté entre le turc d'Anatolie *aba* ! (et ses dérivés) et le yakoute *aba* ! ; elle rend très vraisemblable l'existence d'un archétype \**āpa* « amertume, poison » et « malheur ! », qui se serait conservé très fidèlement en yakoute (à part l'abrègement de la voyelle initiale, normal dans un polysyllabe yakoute, et la sonorisation de *-p-* intervocalique, conforme à la phonétique du dialecte), mais qui, en turc de Turquie, outre l'abrègement de *a* initial suivi de la sonorisation de *-p-* (phénomènes eux aussi très normaux), se serait sémantiquement dégradé en prenant la valeur d'une simple exclamation de crainte et de surprise, bientôt rattachée, par étymologie populaire, au « Lallwort » *aba* « mère » ou « soeur aînée » (création secondaire du langage enfantin, non attestée en yakoute). Cette même étymologie populaire aurait ensuite provoqué la création d'exclamations parallèles faites sur l'autre « Lallwort » *ana* « mère », beaucoup plus répandu en Turquie.

Telles sont du moins les hypothèses que nous soumettons à la réflexion critique des turcologues.

∴

On voit qu'un examen, au premier abord anodin, d'une série d'exclamations populaires du turc de Turquie, par l'enchaînement des problèmes nombreux qu'il soulève, finit par rendre nécessaire une vaste exploration dans l'espace et dans le temps. Il est curieux de constater que les lumières plus vives sur cette question de dialectologie anatolienne contemporaine nous sont venues, d'une part, des lointains Yakoutes de l'extrême nord-est asiatique, et, d'autre part, d'un texte plus que millénaire retrouvé près des sources de l'Énisséï. Une fois de plus, nous constatons que la turcologie forme un



tout indissociable dans son étonnante complexité. C'est ce qui fait d'elle une science difficile — et dangereuse —, mais combien passionnante !

Un autre enseignement de cette investigation trop rapide (et incomplète) sur un point de détail du vocabulaire exclamatif de l'Anatolie turque, c'est la richesse presque inépuisable et l'intérêt scientifique profond de la langue turque de Turquie et de ses dialectes. Si du moins on accepte notre hypothèse concernant \**āpa*, n'est-il pas remarquable de trouver les seuls vestiges clairs de ce mot archaïque (l'antique Inscription de Barlık II mise à part) dans deux dialectes turcs périphériques, les plus éloignés qui soient entre eux, les plus distants aussi de la zone d'expansion primitive des parlers turcs ? Dans d'autres sphères de la linguistique, notamment dans l'étude comparative des langues indo-européennes, on a été amené à constater la tendance générale des dialectes périphériques à la conservation de traits archaïques. Ce phénomène n'est pas étranger au domaine de la linguistique turque. Il ne doit pas être ignoré des turcologues. S'il est vrai que, parmi les dialectes turcs périphériques où se conservent en grand nombre de précieux archaïsmes, on doit compter ceux de l'extrême nord-est (yakoute) et de l'extrême nord-ouest (tchouvache), on ne doit pas pour autant négliger d'étudier ceux de l'extrême sud-ouest, qui sont ceux de la Turquie : l'osmanli ancien ou classique, le turc littéraire moderne, les parlers vivants d'Anatolie et de Roumélie. Nous avons la chance de les connaître depuis le XIII<sup>e</sup> siècle (et très bien depuis le XIV<sup>e</sup>), et de disposer, les concernant, d'une énorme documentation, qui s'accroît sans cesse (en particulier dans le domaine de la dialectologie anatolienne). Nous pouvons, nous devons les prendre très largement en considération si nous voulons fonder sur des bases solides l'étude comparative des langues turques.

Notre Maître, le grand turcologue Jean DENY, à qui nous dédions respectueusement ces lignes en hommage affectueux et reconnaissant, a eu, entre autres grands mérites, celui de montrer au monde savant l'importance fondamentale, pour la turcologie (et aussi bien pour la turcologie ancienne), des parlers et des écrits de la Turquie d'autrefois et de la Turquie d'aujourd'hui. Nous serons heureux si notre modeste et bien imparfaite contribution apporte quelque argument supplémentaire à une thèse qui lui est justement chère, et qu'il a déjà magistralement illustrée.

## LES NOMS TURCS DE L'OR

La plus ancienne mention connue d'une dénomination turque de l'« or » date du VI<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne et est de source byzantine. Elle remonte à la première période du grand Empire turc d'Asie Centrale. Dans son ouvrage (en grec) « *Excerpta de Legationibus* » l'historien MÉNANDRE (Menander Protector), contemporain des événements, donne un rapport détaillé, dont la documentation doit remonter directement aux envoyés eux-mêmes, de deux ambassades de Byzance auprès de khans turcs occidentaux : celle de Zémarque auprès d'Istämi en 568, et celle de Valentin auprès de Tardu(š) en 576.

Zémarque, nous dit Ménandre, rencontra le khan dans une région montagneuse à l'Est de la Sogdiane, où son campement était établi en un lieu nommé **Ektag** (Ἐκτάγ), expression qui signifiait « Mont d'Or » (χρυσούν ὄρος). Quant à Valentin, il rejoignit Tardu(š), fils et successeur d'Istämi, vraisemblablement dans la même contrée, qu'on s'accorde généralement à situer dans la chaîne des T'ien-chan, en son campement du Mont **Ektel** (Ἐκτέλ), mot qui signifiait « d'or » : δύναται δὲ το Ἐκτέλ χρυσούν<sup>1</sup>.

En dépit de la clarté du texte de MÉNANDRE et de la bonne qualité de sa transmission manuscrite, les discussions sur les interprétations linguistiques turques à donner des mots **Ektag** et **Ektel** n'ont abouti jusqu'à présent à rien de sûr. Elles se sont, à notre avis, égarées dès le début en raison d'une correction arbitraire introduite dans le texte et qui n'a plus été contestée : le seul nom de l'« or » attesté dans la littérature turque ancienne étant **altun**, on en a conclu hâtivement à une erreur phonétique des témoins byzantins, et comme, d'autre part, la toponymie turque est riche en « Monts Blancs », **Aq-tag** on a hardiment corrigé en « **Aktag** » la leçon **Ektag**, puis supposé que **Ektel** était à son tour une corruption de « **Aktag** » ! Le « Mont d'Or » serait donc en réalité un « Mont Blanc », **Aq-tag**.

Cependant, le texte de Ménandre est, par deux fois, formel quant au sens de « Mont d'Or », et un autre historien byzantin de la même époque, Théophylacte, cité par MORAVCSIK, explique longuement que le khan turc le plus puissant a pour domaine réservé un « Mont d'Or » ainsi nommé pour sa richesse en fruits et sa parfaite convenance aux troupeaux. D'autre part, la toponymie turque est tout aussi bien pourvue de « Monts d'Or » que de

<sup>1</sup> Pour toutes références au texte et aux commentaires qu'il a suscités, cf. Gyula MORAVCSIK, *Byzantinoturcica*, II, (Berlin, 1958), p. 122.



« Monts Blancs » à commencer par l'Altaï (**Altun-yiǰ** dans les textes anciens).

La correction de la leçon **Ektag** en « **Aktag** » est très suspecte du point de vue phonétique, *alpha* grec rendant excellemment (et très régulièrement dans les transcriptions) le « a » turc, qui n'a aucune raison d'être noté par *epsilon*. Elle n'a aucun support paléographique, les majuscules *E* et *A* ne pouvant se confondre. Elle aboutit à une impasse sémantique, un mont que toutes les informations concordent à caractériser comme étant « d'or », en précisant que tel est le sens littéral de son nom, n'ayant aucune raison d'être appelé en turc « Mont Blanc ».

Aussi jugeons-nous qu'une saine méthode exige tout d'abord le respect du texte, fort cohérent et bien transmis, de MÉNANDRE. Nous devons admettre que les envoyés de Byzance ont entendu nommer **Ektag**, en 568, un « Mont d'Or » où campait Istâmi, et **Ektel**, en 576, une montagne « d'Or », résidence de Tardu(š), avec, dans les deux cas, un accent tonique sur la finale. Laissant ici de côté le difficile problème de la localisation géographique, qui n'est pas forcément identique, de ces deux toponymes, nous examinerons quelle en peut être l'interprétation linguistique.

Tous les commentateurs reconnaissent, à bon droit, dans la seconde syllabe de la leçon **Ektag**, le mot turc **tag** « mont, montagne ». Bornons-nous à ajouter que ce mot avait, à date ancienne, une voyelle longue : **tâg** (cf. turkmène : **dâg**). Quant à la première syllabe, où *epsilon* (*e* ouvert) du grec byzantin doit correspondre à *ä* (*e* ouvert) du turc ancien, elle paraît bien représenter un mot indépendant, **\*äk**, qui serait un nom de l'« or », inconnu par ailleurs.

Ce mot **\*äk** serait donc un radical nominal turc monosyllabique (de structure parfaitement normale), préposé, comme complément de matière au cas absolu, au mot **tâg**, de la même façon que **altun** « or » dans les nombreux toponymes **Altun Tag** « Mont d'Or ».

La leçon **Ektel** « d'or », dont les deux *epsilon* seraient également la notation de *ä* du turc ancien, correspondrait alors à un mot turc **\*äktäl**, qui serait un dérivé de **\*äk** « or ». Une dérivation de ce type est parfaitement vraisemblable en turc ancien, où elle peut s'expliquer par la combinaison des deux suffixes **-tä-** et **-l**, l'un et l'autre bien attestés.

Le suffixe **tä-/ta-** forme, à partir de radicaux nominaux, des verbes exprimant une action dont la chose désignée par le nom radical est l'instrument : **ün** « voix », **ün-tä** « appeler »<sup>2</sup>. On aurait ainsi un verbe **\*äk-tä-** « aurifier » ou « dorer ».

Le suffixe **-l** forme, à partir de verbes, des noms, à valeur souvent qualificative, exprimant le résultat de l'action signifiée par le verbe : **tükä** « s'achever », **tükä-l** « achevé, complet »<sup>3</sup>. On aurait alors, du verbe précédemment supposé, un dérivé **\*äktä-l** « aurifié » ou « doré ».

<sup>2</sup> Cf. A. von GABAIN, *Alttürkische Grammatik*, Leipzig 1950, p. 69.

<sup>3</sup> Cf. A. von GABAIN, *o.c.*, p. 72.

Il nous faut ici observer que l'adjectif neutre χρυσῶν du grec byzantin, donné comme traduction de **Ektel**, signifie aussi bien « doré, couleur d'or » que « en or », de même que le grec moderne χρυσό qui lui correspond.

Notons enfin que, pour ce qui est de l'accent tonique, le groupe « déterminant + déterminé » de deux monosyllabes, **\*äktäg** « mont d'or », de même que le dérivé **\*äktäl** « doré », auraient normalement l'un et l'autre un accent sur la syllabe finale, ce qui est précisément le cas des deux leçons grecques considérées.

Rien ne s'oppose donc, du point de vue linguistique, à tenir pour parfaitement correctes les informations transmises par MÉNANDRE. Il en faudrait donc conclure à l'existence, en turc ancien du VI<sup>e</sup> siècle, d'un nom de l'« or », **\*äk**, qui serait sorti de l'usage aux siècles suivants.

∴

Le plus ancien texte turc daté où apparaisse un nom de l'« or » est l'inscription funéraire de Tonyoukoug, en Mongolie centrale, érigée vers 726 de l'ère chrétienne. Aucun des textes turcs archaïques (inscriptions de Mongolie et du Haut-Iénisséï) faisant mention de l'« or » ne peut, sur des bases archéologiques ou épigraphiques sérieuses, être attribué à une époque sensiblement antérieure. Dès ces premières mentions, du VIII<sup>e</sup> siècle, et jusqu'au XVIII<sup>e</sup>, que ce soit dans l'épigraphie ou dans les manuscrits ouïgours, ou dans les langues écrites des Turcs islamisés (kara-khanide, pré-ottoman, ottoman, tchaghataï, etc.), avec une constance parfaite, le nom turc de l'« or » apparaît sous la même forme : **altun**.

Aujourd'hui encore, toutes les langues turques vivantes, à de rares exceptions près (yakoute, azéri, turkmène), désignent l'« or » par diverses variantes phonétiques du même mot, la forme la plus fréquente étant : **altın**.

C'est précisément cette fixité remarquable qui a détourné les commentateurs de Ménandre d'imaginer qu'il pouvait avoir existé un nom turc différent et plus ancien de l'« or » (**\*äk** en l'occurrence), en dépit du clair témoignage des Byzantins du VI<sup>e</sup> siècle.

Mais il s'est écoulé un siècle et demi entre le rapport de Valentin et la rédaction de l'épithaphe de Tonyoukoug, et cette période a été marquée par une importante évolution culturelle des Turcs, accélérée, notamment, par le protectorat chinois qu'ils subirent de 630 à 680. C'est seulement vers la fin de cette période qu'apparaît bien fixée, et notée par l'écriture, une langue turque « officielle » et « littéraire », qui devait être une *koiné*, fondée sur le dialecte des **Türk** orientaux (**Kök-Türk**), et dont l'influence sur le développement ultérieur des langues du groupe turc a été considérable. La langue de Tonyoukoug, **Türk** oriental, qui fut un temps fonctionnaire de l'Empire chinois, avant de devenir l'un des principaux artisans de la « guerre d'indépendance » turque (après 680), en est un parfait spécimen.

A la 48<sup>e</sup> ligne de son épithaphe, dont il est le rédacteur, Tonyoukoug parle de l'« or jaune », **sarīg altun**, ramené dans leur butin par les Turcs à l'issue d'une expédition en Sogdiane (en 701). Mais quatre lignes plus haut (ligne



44), décrivant l'itinéraire de cette expédition, dont il était un des dirigeants, il précise que les troupes turques ont dépassé une montagne qu'il nomme **Äk Tag**. Nous retrouvons là le toponyme **Ektag** noté par Zémarque en 568 et rapporté par Ménandre, sans que toutefois il puisse s'agir du même mont (celui cité par Tonyoukouk se trouvant en Sogdiane, au Nord d'une zone Boukhara-Samarkand). Le regretté René GIRAUD, dans son édition de Tonyoukouk<sup>4</sup>, ne s'y est pas trompé, et c'est à bon droit, selon nous, qu'il a noté dans son glossaire<sup>5</sup> :

« **äk** : nom archaïque de l'or, conservé seulement dans le nom géographique **äktag** 'la Montagne d'Or' ».

Malheureusement, cette judicieuse interprétation de René GIRAUD est restée sans écho, et les travaux parus depuis lors ne semblent pas en avoir profité.

Précisons que la lecture **Äk Tag** ici, n'est pas douteuse : les caractères sont parfaitement visibles sur la bonne photographie qu'a publiée en 1958, à Helsinki, M. Pentti AALTO<sup>6</sup>. Ce savant lit d'ailleurs lui-même : **\*äk tag**<sup>7</sup>, mais, dans sa discussion du passage<sup>8</sup>, tout en rappelant le texte de Ménandre, il se laisse dérouter par l'identification erronée de l'**Ektag** à l'Altaï (autre Mont d'Or, en turc ancien : **Altun yiš** « la forêt d'Or », avec **yiš** « forêt de haute altitude », et non pas **tag** « mont »), dont Édouard CHAVANNES avait, dès 1900, montré l'impossibilité dans ses « *Documents sur les Tou-kiue occidentaux* »<sup>9</sup>, et il se rallie, sans trop d'enthousiasme semble-t-il, à une traduction « Grenz-Berg » due à RAMSTEDT, que n'appuie aucun texte ancien, ni aucune attestation moderne d'un mot **\*ak** signifiant « frontière ». Il existe bien en osmanlı un mot **äk** « jointure, pièce jointe », mais il n'a rien à voir ici.

La persistance d'excellents savants à refuser de tirer toutes les conséquences du témoignage de Ménandre (corroboré par la présence d'un **Äk Tag** en Sogdiane jusqu'à 701 au moins) s'explique par leur répugnance, bien compréhensible, à admettre qu'il ait pu exister en turc, même archaïque, un autre nom de l'« or » que celui, si bien connu, si répandu, si stable, de **altun**, qui, de plus, a un correspondant précis, de même sens, dans toutes les langues mongoles : **altan**, avec ses variantes phonétiques.

Cette façon de voir découle d'un présupposé non exprimé, mais sous-jacent dans la pensée de la plupart des turcologues, à savoir que, d'un « turc commun » archaïque, antérieur à tous les vestiges connus de la langue turque et, en tout cas, à tous les textes turcs conservés, auraient dérivé, par différenciations successives combinées avec diverses influences extérieures, tous les idiomes turcs écrits ou parlés, dont l'histoire peut garder les traces et les monuments, ou que l'on peut étudier dans leur vie contemporaine. Cette conception unitaire et centraliste du « turc commun » reste calquée sur les

<sup>4</sup> « *L'inscription de Baïn-Tsokto* », Paris 1961, p. 108.

<sup>5</sup> *O. c.*, p. 139.

<sup>6</sup> « *Materialen zu den alttürkischen Inschriften der Mongolei* », p. 23.

<sup>7</sup> *O. c.*, p. 45.

<sup>8</sup> *O. c.*, p. 57-59.

<sup>9</sup> Réed. Adrien-Maisonneuve, Paris, s. d., pp. 235-237.

modèles idéaux de l'« indo-européen commun » ou du « sémitique commun », qu'ont d'ailleurs abandonnés indo-européanistes et sémitisants actuels, ou sur des modèles plus réels et plus récents, tel celui du latin par rapport aux langues romanes.

C'est là, selon nous, pure illusion. Pour qu'une langue vraiment unitaire (comme le latin de l'Empire romain) s'impose sur un vaste domaine géographique, il faut qu'il y ait là un minimum d'unité politique. Or, avant la formation du grand Empire turc d'Asie Centrale, des confins de la Chine à la Sogdiane, à partir de 550, les populations « turcophones », essentiellement nomades et répandues sur de vastes surfaces, étaient divisées en nombreux groupes tribaux qui guerroyaient entre eux et que paraissent n'avoir jamais réunis, du moins à date historique, d'institutions politiques communes. Il ne pouvait pas y avoir alors, dans ces conditions, une unité linguistique très poussée, et les divergences dialectales devaient être nombreuses, surtout dans le domaine du vocabulaire.

On sait, d'autre part, que les traditions socio-religieuses des peuples dits « altaïques » (turcs, mongols et toungouses) multiplient les interdictions de vocabulaire, ce qui entraîne en permanence un renouvellement appréciable du lexique.

Il n'y a donc pas de raison de poser en postulat l'unicité primitive du nom de l'« or », sous la forme **altun**, dans le groupe linguistique turc. Si cette unicité est ensuite constatée, du VIII<sup>e</sup> siècle au XVIII<sup>e</sup>, dans les traditions écrites, c'est parce qu'entre-temps s'était constituée, sur la base du dialecte des **Kök-Türk**, Turcs orientaux de Mongolie devenus les chefs d'un vaste Empire, une langue écrite commune, celle des Inscriptions « runiformes », très solidement fixée dès les environs de l'an 700, de la Mongolie au Turkestan.

Il convient aussi de tenir compte de la répartition géographique des premières apparitions de noms turcs de l'« or ». Le « Mont d'Or », *Ἐκτάγ*, où Zémarque rencontra Istämi en 568, et la « (Montagne) Dorée », *Ἐκτέλ*, visitée par Valentin en 576, que leur différence de dénomination paraît bien désigner comme deux lieux différents, se situaient presque certainement, d'après les itinéraires de ces ambassadeurs byzantins, dans le massif des T'ien-chan, à l'Est de la Sogdiane. Le « Mont d'Or », **Äk Tag**, cité par Tonyoukouk dans l'itinéraire de l'expédition turque vers l'Occident en 701, était, d'après le contexte, au Nord de la région Boukhara-Samarkand. Ces toponymes formés avec le mot **äk** comme nom de l'« or » appartiennent tous trois au domaine géographique des Turcs occidentaux, dont on sait fort bien, depuis, notamment, les travaux de CHAVANNES (*o.c.*), qu'ils formaient une entité politique nettement distincte de celle des Turcs orientaux de Mongolie (**Kök Türk**), qui ne les dominèrent en fait qu'en des périodes espacées.

Quant au mot **altun** « or », il n'apparaît d'abord, à partir du début du VIII<sup>e</sup> siècle, que dans des textes épigraphiques turcs orientaux : dans les inscriptions des **Kök Türk** de Mongolie (où il entre aussi dans le toponyme **Altun Yiš** « Forêt d'Or », qui désigne les Monts Altaï) et dans celles des populations du Haut-Iénisséï (anciens Kirghiz, entre autres), qui, entre des



périodes d'indépendance, ont été, à plusieurs reprises, subjuguées par les **Kök Türk**, leurs voisins immédiats au Sud et au Sud-Est, dont elles ont adopté la langue épigraphique.

De toutes les observations précédentes, nous pensons devoir tirer les conclusions suivantes :

1°) Il existe au VI<sup>e</sup> siècle, chez les Turcs occidentaux, un nom **äk** de l'« or », qui entre dans des toponymes **Äk Täg** « Mont d'Or », dont l'un subsistait en Sogdiane en 701, et sur lequel est formé un dérivé **äk-tä-l** « doré », lui-même employé, en 576, dans un toponyme signifiant « (Montagne) Dorée ».

2°) Les Turcs orientaux, dont la langue n'est vraiment connue avec certitude qu'à partir du début du VIII<sup>e</sup> siècle, n'emploient pas alors le mot **äk** pour désigner l'« or », qu'ils nomment **altun** ; ils appellent les Monts Altaï **Altun Yiš** « la Forêt d'Or ».

3°) Cette différence lexicale, qu'il faut bien constater, correspond, d'une part, à un écart chronologique (VI<sup>e</sup> s. / VIII<sup>e</sup> s.) ; d'autre part, à une opposition géographique (Ouest/Est). Elle peut donc être interprétée de deux façons. Ou bien c'est l'évolution chronologique qui est en cause, un nom archaïque de l'« or », **äk**, ayant été remplacé par un nouveau terme, **altun**. Ou bien il s'agit d'une opposition dialectale, les Turcs occidentaux appelant l'« or » **äk** et les Turcs orientaux l'appelant **altun**. On peut aussi combiner ces deux interprétations, en supposant qu'un terme archaïque **äk** a, entre le VI<sup>e</sup> siècle et le VIII<sup>e</sup>, été remplacé par **altun** tout d'abord chez les Turcs orientaux. Dans tous les cas, on doit constater que le mot **altun**, à partir du VIII<sup>e</sup> siècle, s'impose à l'ensemble des langues turques écrites, et que **äk** disparaît.

∴

Nous tenterons maintenant d'éclairer le problème par une exploration étymologique.

Le monosyllabe **äk**, racine nominale, résiste à toute analyse. De plus, nous ne connaissons, hors le **äktäl** « doré » rapporté par l'ambassade de Valentin, aucun de ses dérivés ayant subsisté dans une langue turque attestée. Il apparaît comme un nom spécifique de l'« or » ne se prêtant à aucune interprétation étymologique ou sémantique.

Le dissyllabe **altun** offre plus de prise à nos recherches. D'abord, nous remarquons que, dans les inscriptions turques « runiformes », où figurent ses plus anciennes attestations, et dont le système graphique comporte un signe spécial pour la succession des consonnes « **LT** » dans un même mot, il n'est presque jamais écrit avec ce signe : dans 18 cas sur 19 par nous relevés, **altun** et son dérivé **altunliġ** « doré » sont notés avec « **L** » et « **T** » isolés, comme le seraient deux mots différents « **al** » + « **tun** ».

Or, on connaît très bien, en turc, un mot **al** signifiant « vermeil » ; il a, anciennement, une voyelle longue, conservée dans le turkmène : **äl**. Ce qualifi-

catif de couleur conviendrait très bien à l'or, dont on verra plus loin qu'il est appelé « rouge » par quelques peuples turcs actuels (Yakoutes, Azéris, Turkmènes). S'il est ici en cause, il faudrait admettre que le **a** initial de **altun** était primitivement long. Précisément, on a deux indices en ce sens : d'une part, une graphie ouïgoure ancienne en caractères brāhmī note un **ā** long dans ce mot<sup>10</sup> ; d'autre part, un glossaire turc (kiptchak)-arabe du XIV<sup>e</sup> siècle, où les quantités vocaliques du turc sont soigneusement notées, écrit le nom turc de l'« or » avec deux longues : **āltūn**, le **ā** long initial étant écrit avec deux *alif* successifs, ce qui ne laisse aucun doute sur l'intention du scribeur<sup>11</sup>.

Quant à « **tun** », on ne connaît pas de mot turc identique de sens satisfaisant, mais on peut en toute vraisemblance le rapprocher d'un nom turc de métal, celui du « bronze », connu sous deux formes. La première **tūč**, est attestée au XI<sup>e</sup> siècle dans l'oeuvre lexicographique de Kāšgarī<sup>12</sup>, puis en kiptchak-coman, et dans les temps modernes, en d'autres parlers kiptchak (Karaïm, Kazan) ; elle a aussi existé en osmanli. Kāšgarī la note avec un *wāw*, ce qui signifie **ū** long : **tūč**. La seconde, **tunč**, est ottomane et encore bien vivante en turc de Turquie.

Ces deux formes, **tūč** et **tunč**, d'un nom turc du « bronze » doivent se ramener à un prototype **\*tūnč**, qui nous paraît être un dérivé en **-č**<sup>13</sup> de la base nominale **\*tūn** qui constituerait, selon notre hypothèse, le second élément du mot **āl-tūn**. Pour le caractère long de la voyelle **u**, à date ancienne, dans ce mot, on a deux témoignages : celui de Kāšgarī, qui l'écrit 9 fois (sur 19) avec un *wāw* (= **ū**), et celui de la forme kiptchak du XIV<sup>e</sup> siècle précitée, **āltūn**, où la seconde voyelle est restée longue, tout en subissant une délabialisation (après **ā**, voyelle non labialisée) normale dans l'évolution du kiptchak.

Il est donc vraisemblable que le mot **altun** « or » soit à interpréter étymologiquement comme **āl tūn** « le métal vermeil » (la forme yakoute de ce mot, **altan**, désigne le « cuivre », autre « métal vermeil »). Une telle expression a tout à fait l'apparence d'une périphrase servant à remplacer un mot frappé d'interdiction (qui pouvait être **āk**). C'est par une périphrase analogue que les Yakoutes désignent l'« or » : **kihīl kōmūs** (< **qizil kōmūš**) « l'argent rouge ».

S'il en est bien ainsi, l'hypothèse à retenir serait la suivante : le nom spécifique de l'« or » en turc archaïque, **āk**, encore vivant au VI<sup>e</sup> siècle chez les Turcs occidentaux et subsistant chez eux dans des toponymes jusqu'au début du VIII<sup>e</sup> siècle, aurait été, pour des raisons socio-religieuses qui nous échappent, frappé d'interdit, avant le début du VIII<sup>e</sup> siècle, chez les Turcs orientaux, qui l'auraient remplacé par la périphrase **āl tūn** « métal vermeil ». Cette périphrase, d'abord sentie comme telle (graphie en deux mots), aurait fini par être considérée comme un mot unique, **āltūn**, ensuite abrégé en **altun** conformément à la tendance générale des langues turques à l'abréviation des

<sup>10</sup> Cf. A. von GABAIN, o. c., p. 293 b.

<sup>11</sup> « *Ettuhfet-üz-Zekiyye...* », éd. Besim ATALAY, Istanbul 1945 ; p. 139 b.

<sup>12</sup> « *Divanü Lûgat-it-Türk* », éd. Besim ATALAY, Ankara 1939-1945 ; II, p. 353 ; III, p. 120.

<sup>13</sup> Cf. A. von GABAIN, o. c., p. 59.



longues. Ce mot **ältün** (puis **altun**) se serait ensuite imposé, à partir du VIII<sup>e</sup> siècle, à l'ensemble des langues turques écrites, en raison de la prédominance politique des Turcs orientaux, dont le dialecte servait de base au turc épigraphique.

∴

Quand, après 744, les Ouïgours (turcophones) supplantent les Turcs orientaux (**Kök Türk**), ils n'en continuent pas moins la tradition épigraphique et linguistique solidement installée par leurs prédécesseurs. Et c'est encore la langue « littéraire » des **Kök Türk**, à peine modifiée par une lente évolution, qu'ils écriront ensuite en cursive sogdienne dans leurs établissements sédentaires, notamment à Touen-houang et dans la dépression de Tourfan, où ils produiront une abondante littérature, faite surtout de traductions.

Dans les manuscrits ouïgours cursifs, **altun**, seul nom de l'« or », est écrit comme un mot unique : l'étymologie que nous lui supposons ne serait donc plus sentie. Le système graphique ne permet pas de préciser la quantité des voyelles.

Quand, à partir du XI<sup>e</sup> siècle, se développent des langues littéraires turques islamisées, notées en caractères arabes, c'est toujours la forme **altun** que l'on voit apparaître dans leur graphie : en kara-khanide, en tchaghataï, et, à l'extrême Occident du domaine turc, en turc d'Anatolie et en osmanli.

Toutefois, l'immense majorité des parlers turcs évoluait vers une harmonie vocalique de labialité et de non-labialité, qui provoquait, dans la syllabe suivant un **a** (non labialisé), la délabialisation de **u** en **ï**. D'où la forme **ältin**, qui est aujourd'hui largement dominante dans l'aire linguistique turque.

On a vu précédemment qu'elle apparaissait déjà, mais avec maintien des voyelles longues, dans un glossaire kiptchak-arabe du XIV<sup>e</sup> siècle : **ältin**, (tandis que le kiptchak des Comans christianisés d'Europe, dans les dernières années du XIII<sup>e</sup> siècle, conservait la forme **altun**). Aujourd'hui, **ältin** est le nom de l'« or » en turc de Turquie et des Balkans, et en gagaouz ; en karay (langue des Caraïtes turcophones d'Europe Orientale et de Crimée), en tatar de Kazan et de Sibérie, en baškir et en mišär, en nogay, koumouk, et karačay-balkar ; en kirghiz, kazakh et kara-kalpak ; en ouzbek (prononciation urbaine et littéraire : **ältin**) ; dans les parlers turcs de l'Altaï ; en khakas (« tatar d'Abakan ») et dans les parlers turcs du Haut-Iénisséï (avec toutefois, en touva, une sonorisation de **t** : **aldin**) ; chez les Ouïgours Jaunes du Kan-sou.

La seule langue parlée où le **u** soit conservé est le turc du Sin-kiang, ou néo-ouïgour : **altun**.

Le yakoute présente une assimilation vocalique complète : **altan**, mais le mot y a un autre sens : « cuivre » (cf. plus haut).

Parmi les peuples voisins des Turcs et faisant partie de l'ensemble ethno-linguistique et culturel dit « altaïque », ce nom turc de l'« or » s'est largement imposé : toutes les formes mongoles du nom de l'« or » remontent à **altan**, déjà attesté au XIII<sup>e</sup> siècle dans l'« *Histoire Secrète des Mongols* » ; c'est, avec

une assimilation vocalique comparable à celle observée en yakoute, un emprunt au turc **altun**. Du côté des peuples toungouses, on sait que les Jürčät, envahisseurs de la Chine du Nord au XII<sup>e</sup> siècle, y fondèrent, vers 1122, une « Dynastie d'Or » nommée **Kin** (« or ») en chinois, et **Altun** en jürčät<sup>14</sup>, mot qui doit être emprunté au turc **altun**, avec palatalisation de l'occlusive dentale. Quant aux Mandchous, conquérants de la Chine au XVII<sup>e</sup> siècle, ils avaient pour nom de l'« or » **aisin**, qui remonte phonétiquement, non pas à **altun**, mais à une forme turque plus évoluée, donc plus tardive, **altin**. Plusieurs parlars toungouses contemporains ont un mot **altan** « or » emprunté sans doute au mongol, et certains un **altan** « cuivre » emprunté au yakoute.

D'autres peuples, non « altaïques », en contact avec des Turcs leur ont emprunté **altin** comme nom de l'« or » : Vogouls finno-ougriens de l'Oural, ou Samoyèdes des Monts Sayan.

Le turc osmanlı **altun** (ou **altin**) a été épisodiquement employé par des populations européennes soumises à l'Empire ottoman, mais surtout au sens de « pièce d'or (ottomane) ».

∴

Un problème particulier est posé par le nom de l'« or » chez les Tchouvaches et chez leurs ancêtres présumés, les Bolgar (« Bulgares » non slavisés) de la Volga.

On rencontre, dans un anthroponyme figurant sur une inscription tombale islamique bolgar de la Volga, un mot (en caractères arabes) qu'on peut lire : **altin** ou **iltin**, et qui paraît bien être le nom turc de l'« or » (XIII<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup> siècle)<sup>15</sup>. La fermeture de **a** en **ī** à l'initiale est un phénomène fréquent en bolgar-tchouvache.

Actuellement, le nom tchouvache de l'« or » est **iltän** ou **iltän**. Si cette dernière variante était seule attestée, on aurait, à partir de **altun**, une évolution phonétique normale :

turc ancien **ältün** > **altun** > bolgar **altin** ou **iltin** > tchouvache **iltän**.

Mais la forme à dentale géminée, **ilttän** est, à première vue, déconcertante : faudrait-il remonter à un prototype **\*alttun** ? Cela bouleverserait l'histoire connue du mot et rendrait difficile l'étymologie que nous lui supposons.

Pour notre part, nous croyons que la gémination « **tt** » dans la forme tchouvache est secondaire : le tchouvache présente en effet beaucoup de géminations de consonnes, surtout avant voyelle réduite (c'est le cas ici : **ä**), qui sont des innovations phonétiques, et non pas continuation d'un état ancien, comme l'a justement observé J. BENZING<sup>16</sup>.

En définitive, les formes bolgar et tchouvache du nom de l'« or » nous paraissent remonter l'une et l'autre à la même forme **altun** (issue de **äl tün**

<sup>14</sup> Cf. Paul PELLLOT, 1922, *T'oung pao*, Leiden, (mai-juillet), p. 223.

<sup>15</sup> Cf. Johannes BENZING, 1959, « *Philologiae Turcicae Fundamenta* », I, Mainz, 694.

<sup>16</sup> O. c., pp. 708-709.



« métal vermeil », selon notre hypothèse) que celle des inscriptions **kök türk** du VIII<sup>e</sup> siècle et de la littérature ouïgoure. Comme l'a bien démontré J. BENZING<sup>17</sup>, les données linguistiques bolgar-tchouvache ne permettent pas de préciser la quantité originelle des voyelles. Les formes précitées peuvent aussi bien remonter à **ältün** qu'à **altun**, ou même **altın**. On ne peut donc en tirer aucune conclusion quant à l'histoire du nom de l'« or » en bolgar-tchouvache à date ancienne, sinon qu'il est en concordance (génétiquement ou par emprunt ?) avec le vocabulaire turc oriental des **Kök Türk**.

∴

Il nous reste à étudier les cas, rares et isolés, de parlers turcs (vivants) qui ignorent, pour désigner l'« or », le mot **altun**, **altın** ou ses variantes phonétiques.

Ils sont au nombre de trois, dont deux contigus : le yakoute du Grand Nord sibérien, d'une part ; l'azéri et le turkmène non littéraire, d'autre part.

Le cas du yakoute a déjà été évoqué : **altan** (issu de **altun**) y désigne un « métal vermeil » qui n'est pas l'or, mais le cuivre. Pour désigner l'« or », le yakoute utilise une périphrase qui signifie « l'argent rouge » : **kisil kömüs** (forme écrite, plus récente : **kihil kömüs**). Le premier mot correspond à l'adjectif turc **qızıl** « rouge », attesté dès les premiers textes **kök türk** (début du VIII<sup>e</sup> s.). Le second, au nom turc de l'« argent », **kümüş**, qui apparaît aussi, à la même date, dans les mêmes monuments épigraphiques. Cette expression s'oppose à **ürün kömüs** « argent blanc », qui est l'argent proprement dit, et à **xara kömüs** « argent noir », qui est l'argent niellé (à dessins noirs).

Il y a là une répartition du vocabulaire unique en son genre dans les langues du groupe turc. Certes, l'originalité profonde du yakoute, isolé dans le Grand Nord sibérien, est bien connue, mais on a maintenant établi avec précision son étroite appartenance génétique au groupe septentrional (Altaï-Iénisséi) des parlers turcs, dont il ne s'est séparé qu'assez tardivement, après le XIV<sup>e</sup> siècle, sous la pression des Mongols ; on sait même qu'il n'est, historiquement, qu'un rameau septentrional des parlers turcs trouva du Haut-Iénisséi. C'est donc dans ce cadre historique qu'on doit d'abord s'efforcer d'interpréter ce vocabulaire si particulier.

Exception faite du yakoute, le groupe septentrional turc appelle l'« or » **altın** (touva : **aldın**) et le « cuivre » **yes** > **çes** (touva : **çes** ; khakas : **çis**), mots qui remontent respectivement, en toute régularité, au turc ancien **altun** et **yez**. (Signalons que le yakoute utilise aussi, dans quelques expressions, le mot **jes** pour « cuivre », mais c'est là un emprunt au mongol **jes**, lui-même venu du turc ancien **yez** ; une simple évolution phonétique de **yez** aurait donné, en yakoute, « **ses** », et non **jes**). D'autre part, les populations turcophones de ce secteur septentrional sont celles qui ont gardé le plus longtemps, jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle au moins, avec les vieilles conceptions religieuses du chamanisme, des traditions sociales très archaïques. Parmi ces

<sup>17</sup> O. c., pp. 704-705.

traditions figure, en particulier, un système complexe (encore conservé partiellement dans l'Altaï) d'interdictions de vocabulaire, les mots interdits étant remplacés par des termes allusifs ou des périphrases.

C'est peut-être ainsi qu'on peut expliquer les faits de vocabulaire yakoute qui nous intéressent ici. Le caractère périphrastique de **kisil kömüs (kihil kömüs)** « argent rouge », pour désigner l'« or », est évident. Ce serait une expression de remplacement, consécutive à une interdiction de prononcer le nom spécifique de l'« or ». Ce nom spécifique ne devait d'ailleurs pas être **altun**, puisque ce mot est resté prononcé, sous la forme **altan**, comme nom du « cuivre ». C'était peut-être **äk**, ce même mot qu'ont abandonné, au moins à partir du VIII<sup>e</sup> siècle, tous les peuples turcophones. Quant au nom yakoute du « cuivre », **altan** < **altun**, nous avons déjà supposé qu'il provenait, lui aussi, d'une périphrase de remplacement : **äl tün** « métal vermeil ». Cette périphrase peut aussi bien décrire le « cuivre » que l'« or ». Il faudrait alors admettre que le nom spécifique ancien du « cuivre » (**yez** ?) a subi les effets d'un interdit et a été remplacé par **äl tün** « métal vermeil » avant même la date (vers le VIII<sup>e</sup> s.) où cette même expression s'est généralisée parmi les peuples turcophones pour remplacer le nom **äk** de l'« or ». Comme ils l'employaient déjà pour le « cuivre », les ancêtres des Yakoutes auraient ensuite dû créer leur propre périphrase de remplacement du nom de l'« or », à savoir : **\*qizil kümüş** « argent rouge ».

∴

Le dernier en date des remplacements, par une autre expression, d'un nom turc de l'« or », a été effectué, en pleine période historique, par deux parlers turcs occidentaux contigus, issus (comme l'osmanlı) du groupe turc-oghouz, l'azéri et le turkmène.

La description minutieuse, au XI<sup>e</sup> siècle, par Kāšgarī (*o.c.*), des dialectes turcs de son temps mentionne, pour le turc-oghouz, beaucoup de particularités de vocabulaire, dont certaines, comme le remplacement du nom turc commun du « loup », **bōri**, par le mot **qūrt**, qui signifie « vermine », « ver », apparaissent clairement comme le résultat d'interdits socio-religieux. Mais cet auteur ne note rien de particulier pour la désignation de l'« or » chez les Oghouz, ce qui, étant donné le soin avec lequel il signale tous les faits importants, revient à dire qu'ils l'appelaient **altun**, comme tous les autres peuples turcophones dont Kāšgarī décrit les parlers. On a confirmation de ce fait dans le maintien du mot **altun** « or » (> **altın**) en turc d'Anatolie et en osmanlı, rameau extrême-occidental des langues oghouz.

Entre le XI<sup>e</sup> siècle et le XIX<sup>e</sup>, on n'a pas d'informations précises sur le vocabulaire des tribus turkmènes, mais, pour l'azéri, on dispose, avec l'épopée populaire du « *Kitâb-i Dede Korkut* »<sup>18</sup>, d'un bon témoignage sur l'état de la langue au XV<sup>e</sup>/XVI<sup>e</sup> siècle. L'« or » y est toujours nommé **altun** : 60

<sup>18</sup> Cf. éd. Muharrem ERGIN, 2 vol., Ankara 1958 et 1963.



fois, dont deux fois avec l'épithète de **qizil** « rouge » (**qizil altun**), y compris dans les passages poétiques les moins suspects d'« osmanisation ».

Et pourtant, aujourd'hui, les parlers azéris (du Caucase et d'Iran), comme la langue écrite azérie, ignorent totalement le mot **altun** ou **altin** et nomment l'« or » du même mot qui signifie « rouge » : **gizil** (< **qizil**).

Il en est exactement de même dans les parlers turkmènes de l'U.R.S.S., où « or » se dit : **gizil**. La langue littéraire turkmène, sous l'influence du tchaghatay (qui fut longtemps la langue écrite des Turkmènes), emploie bien parfois le mot **altin**, surtout au sens de « pièce d'or », mais c'est là un usage livresque.

L'expression **qizil altun** « or rouge », attestée dans l'épopée de Dede Korkut, a certes servi de transition au remplacement de **altun** par **qizil** > **gizil**, mais la surprenante disparition de **altun** (**altin**) pose un problème difficile. S'agirait-il du résultat d'une interdiction de vocabulaire, comme celle qui, dans les mêmes langues (et en turc anatolien et osmanlı), a frappé **böri** « loup », au profit de **qurt** ? Mais ces interdictions sont généralement anciennes, antérieures à l'islamisation, et se retrouvent alors en osmanlı, ce qui n'est pas le cas en ce qui concerne **altun**. (La seule région de Turquie où « or » se dit **qizil**, **gizil**, est celle de Kars, nettement azérisante). D'un autre côté, la constance du procédé de vocabulaire qui consiste à caractériser l'or comme métal « rouge » (ou « vermeil ») et le parallélisme avec le yakoute **kisil kömüs** incitent à voir ici une résurgence d'une tendance ancienne.

D'ailleurs, il n'y a jamais eu, semble-t-il, une homogénéité parfaite entre les parlers des diverses tribus oghouz : déjà, au XI<sup>e</sup> siècle, on trouve chez Kāšgarī des indications parfois contradictoires sur certains faits de langage « oghouz » ; de nos jours, certains groupes turkmènes ont encore conservé le vieux nom du « loup », **böri**, tandis que d'autres, les plus nombreux, ont, eux, étendu l'interdit à son substitut, **qurt**, qu'ils ont remplacé par un mot de même orientation sémantique, **möäk** (= osmanlı **böjäk** « insecte »). Ce dernier exemple montre qu'il peut apparaître des interdictions de vocabulaire nouvelles, relativement récentes, mêmes chez des peuples turc islamisés, qui n'échappent que partiellement aux antiques traditions du chamanisme. On pourrait invoquer, dans le même sens, les interdits, apparemment peu anciens, qui ont frappé, dans beaucoup de dialectes turcs anatoliens, des noms turcs-ottomans d'animaux, comme **qurd** « loup », remplacé par **janavar** (« bête féroce », du persan), ou **ayı** « ours », remplacé par **büyük oğlan** « grand garçon ».

En définitive, il se pourrait que, pour des raisons que nous ignorons, le nom **altun** de l'« or » ait été, à une date peut-être assez tardive, frappé d'interdiction chez une partie des tribus oghouz et remplacé par l'évocation de la couleur de ce métal, **qizil**. Cet usage se serait ensuite étendu, au cours des siècles, parmi l'ensemble des Azéris et des Turkmènes.

C'est sans doute là le dernier avatar connu des noms turcs de l'« or », d'ailleurs bien dans la ligne de tous les précédents.

En appendice à cette étude des noms turcs de l'« or », nous évoquerons un problème connexe, celui du nom des Monts Altaï.

L'explication donnée par W. RADLOFF<sup>19</sup>, selon laquelle le mot **Altay** viendrait de **al tayga** « la taïga élevée » des parlers turcs altaïens, a toutes les caractéristiques d'une étymologie populaire. Le mot **al** « élevé (?) » n'apparaît dans ces parlers, au dire même de RADLOFF<sup>20</sup>, que dans des contes, pour désigner des êtres terribles : **al pörü** « der grimmige Wolf », **al tayga** « das mächtige Felsgebirge », et **al yiš** « der schreckliche Bergwald ». Nous y verrions plutôt un vestige du mot turc **āl** « vermeil, écarlate », dont nous avons déjà parlé, et qui, dans les traditions populaires turques, apparaît, entre autres, dans le nom d'êtres démoniaques, dont les plus célèbres sont les **Albasti** (ou **Al** tout court), démons de la fièvre puerpérale ; le turkmène emploie même **āl**, au sens de « djinn ». C'est sans doute en raison de ces emplois terrifiants que **āl**, comme nom de couleur, a été frappé d'interdit dans les parlers de l'Altaï (où il est absent), ainsi que dans tout le groupe turc septentrional (touva, khakass, yakoute) et en kirghiz. Quant au mot **tayga**, on ne voit pas comment, phonétiquement, il aurait pu perdre sa dernière syllabe. C'est d'ailleurs un mot mongol (khalkha et bouriate), emprunté par les Turcs de l'Altaï et du Haut-Iénisséï, selon toute vraisemblance après la grande expansion mongole du XIII<sup>e</sup> siècle.

Or, le texte mongol étendu le plus ancien qu'on connaisse, l'« *Histoire Secrète des Mongols* »<sup>21</sup>, et dont la rédaction date des environs de 1368, est aussi le premier qui mentionne (par sept fois) les Monts Altaï sous le nom qu'ils ont gardé aujourd'hui : **Altaï** (= **Altay**).

Auparavant, on ne connaît de désignation indigène de ce massif montagneux que par les inscriptions turques anciennes du VIII<sup>e</sup> siècle, qui le nomment **Altun yiš** « la Forêt d'Or ». On a vu que le turc **altun** « or » était passé en mongol sous la forme **altan** (antérieurement aux premiers textes mongols connus, sans doute entre le VIII<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle). On eût donc pu s'attendre à voir ce nom géographique traduit en « **Altan** » par les Mongols.

Mais, en mongol ancien, la grande majorité des mots en **-tan** sont des pluriels, dont le singulier est en **-tai** (suffixe qui exprime une possession : **morin** « cheval », **moritai** « cavalier », pluriel **moritan** « cavaliers »). Dans ces conditions, le supposé « **Altan** », devenu nom propre géographique, et non plus désignation de l'« or », a pu être senti comme un pluriel (« les Monts **Altan** »), sur lequel a été refait, par analogie, un singulier en **-tai** : **Altaï** « l'Altaï ».

Telle est l'explication que nous estimons la plus vraisemblable, et qui fait du mot **Altaï** une création mongole, sans doute peu antérieure au XIII<sup>e</sup> siècle. Par la suite, la suprématie des Mongols dans ces régions aurait imposé, même aux turcophones, ce nouveau nom de l'ancienne « Forêt d'Or », le seul

<sup>19</sup> « *Versuch eines Wörterbuches der Türk-Dialecte* », St. Petersburg 1893, Vol. I, p. 402.

<sup>20</sup> *O.c.*, p. 349.

<sup>21</sup> Cf. éd. Paul PELLISOT, Paris, 1949.



que connaissent aujourd'hui les populations locales, qui s'appellent elles-mêmes **Altay kiži** « gens de l'Altaï ».

(De leur côté, les Chinois, au moins depuis le VI<sup>e</sup> siècle et les débuts de l'Empire turc ancien, n'ont jamais cessé d'appeler l'Altaï, en chinois, le « Mont d'Or », **Kin-chan**).

C'est par les Mongols, après la grande expansion gengiskhanide, que le nom de l'Altaï s'est répandu vers l'Occident.

∴

Nous nous sommes borné ici à une exploration étymologique des dénominations de l'« or » chez les peuples turcophones, en proposant quelques hypothèses que nous souhaiterions voir discutées.

Il conviendrait de compléter les recherches par un examen sémantique des valeurs et symboles de l'« or » chez ces mêmes peuples. Mais c'est là, en raison des multiples influences qu'ils ont subies au cours des siècles, un sujet extrêmement complexe et dont les dimensions dépasseraient le cadre de cette modeste contribution que nous offrons en très cordial hommage à André HAUDRICOURT.

## REMARQUES SUR L'EXPRESSION « *ḲİZ ḲODUZ* » EN TURC ANCIEN

*en collaboration avec James HAMILTON*

L'article de M. Osman F. SERTKAYA intitulé « *A Note on the Adjectival Compound *Ḳız Ḳoduz on the Tonyukuk Monument* » (*Turcica*, XI, 1979, pp. 180-186) pose plusieurs questions d'un intérêt certain pour la philologie turque ancienne et fournit l'occasion d'une discussion sur quelques points.*

Un des mérites incontestables de cet article est d'avoir attiré l'attention sur l'existence, en turc ancien, d'une alternance T/D. Une recherche systématique permettrait d'en citer d'assez nombreux exemples. L'un d'eux va directement dans le sens de la thèse de M. SERTKAYA, puisqu'il concerne le nom du « yak », évoqué par cet auteur : à côté des formes kara-khanides *ḳotuz* (*Kāšgarī* et *Kutadḡu bilig*) et des nombreuses formes ultérieures avec T, on trouve à la ligne 3 du folio 12 du manuscrit ouïgour du *Maitrisimit* (cf. Şinasi Tekin, *Uyurca Metinler II, Maytrisimit*, Ankara 1976, p. 58) une graphie QWDWZ qui représente *ḳoduz* « yak » dans un contexte qui ne permet aucun doute sur l'identification du nom de ce bovin : « *ud ingek boḡalar ḳoduz öḳüzler...* ».

M. Sertkaya est donc fondé à envisager la possibilité d'une forme *ḳoduz* (à côté de *ḳotuz*) comme nom du « yak » en turc ancien. Observons toutefois que les formes avec T sont, de loin, prédominantes dans les attestations du mot. On pourra se reporter, à ce propos, aux articles de Paul PELLIOU (« *Les formes avec et sans q-/k- initial en turc et en mongol* », *T'oung Pao* XXXVII, pp. 83-85) et de Gerhard DOERFER (« *Türkische und Mongolische Elemente im Neupersischen* », III, n° 1501, pp. 485 & sq.), et, pour les divers noms du « yak », à celui de Louis BAZIN (« *Les noms du 'yak' chez les peuples turcs et mongols* », *Festchrift Altheim*, II, Berlin, 1970). Pour la période ancienne, la forme avec T est bien attestée : cf. celle citée par M. SERTKAYA (référence, note 55), et la graphie QWTWZ, en écriture runiforme, dans un manuscrit de MIRAN édité par V. Thomsen (« *Dr. M. A. Stein's Manuscripts in Turkish Runic' Script from Miran and Tun-huang* », *JRAS*, 1912, p. 186).

Dans *Le Conte Bouddhique du Bon et du Mauvais Prince* (ed. J. R. HAMILTON, Paris, 1971, cf. p. 122), on a *közäd-* « veiller sur, garder », mais *közät-* dans d'autres textes ouïgours.



Un exemple ancien de cette alternance peut être relevé dans *Manichaica I* (p. 28, ligne 26 de l'édition von Le Coq) : *ƷadaƷ* « dur », en face des autres formes ouïgoures *ƷataƷ* et *ƷatiƷ*.

Le *Diwān* de Kāšġarī note avec T plusieurs mots qui apparaissent avec D en ouïgour : *Ʒutat-* (*Ʒutad-*) « être heureux », *Ʒot-* (*Ʒod-*) « poser », *batraƷ* (*badraƷ*, *badruƷ*) « drapeau », etc. ; il cite la forme oguz *üd*, à côté de *üt* « trou ».

Il y aurait lieu d'étudier, cas par cas, ces alternances T/D, qui, tantôt, proviennent de l'assourdissement d'un D étymologique (*Ʒutat-*, *Ʒot-*), tantôt résultent de la sonorisation d'un plus ancien T en position intervocalique (*Ʒoduz* « yak », *ƷadaƷ* « dur »).

L'histoire des langues turques fournit de très nombreux exemples de ces deux phénomènes, et surtout du second. D'une manière générale, on observe, dans ces langues, des alternances « sourde/sonore » pour toutes les consonnes occlusives, et pour S/Z.

En ce qui concerne l'alternance T/D, un critère généralement décisif (mais qui souffre quelques exceptions) pour juger si l'on a affaire à un ancien T sonorisé, ou à un ancien D assourdi, consiste à observer l'évolution de la consonne dans les langues turques, les plus nombreuses, où D étymologique est devenu Y : ainsi, le turc de Turquie *Ʒoy-* « poser » indique un ancien *Ʒod-* (face au *Ʒot-* épisodique de Kāšġarī, tandis que, par exemple, la forme *Ʒati* « dur » de ce même turc indique un ancien *ƷatiƷ* (face au *ƷadaƷ* de *Manichaica I*). L'application de ce critère au nom du « yak » est en faveur d'un ancien T (cf. osmanli *Ʒotaz*, *Ʒotas*, *xotoz*).

L'exemple de passage de D à T que M. SERTKAYA, sur la foi de Sir Gerard CLAUSON, croit pouvoir relever (note 50) dans le nom de la ville de Khotan nous paraît devoir être rejeté, et cela pour plusieurs raisons. En effet, l'hypothèse qui consiste à identifier un supposé « Ʒordanta » avec un nom Kortana qui apparaît dans un lexique de sanskrit bouddhique est phonétiquement difficile, et, d'autre part, le nom turc ancien de Khotan, bien attesté (Cf. Paul PELLIOT, *Notes on Marco Polo*, I, pp. 408-425), est *Odon*, et non « Ʒordanta » ; enfin, une explication parfaitement convaincante, fondée sur la lecture *Ʒuridinta* « du côté de l'Ouest », a été donnée du mot en question par G. HAZAI (« *Sur un passage de l'Inscription de Tonyuquq* », *Turcica*, II, Paris, 1970, pp. 25-31).

Mais le nom turc ancien de Khotan, *Odon*, avec D, fournit à son tour un exemple d'alternance T/D, face au nom de cette ville attesté chez Kāšġarī et chez les géographes musulmans, *Xotan* !

M. SERTKAYA a donc raison de considérer comme possible une alternance T/D dans le nom du « yak », et son hypothèse à ce sujet est même prouvée par l'existence, qui lui a échappé, d'une forme QWDWZ = *Ʒoduz* « yak », dans *Maitrisimit*, 12, 3.

Si la thèse de M. SERTKAYA au sujet de *Ʒiz Ʒoduz* est parfaitement soutenable du seul point de vue phonétique, elle se heurte, cependant, à des objections grammaticales et historiques qui nous font préférer délibérément

l'interprétation traditionnelle par « jeunes filles (*Ķiz*) et femmes sans mari (*Ķoduz*) ».

Point n'est besoin de rappeler que les deux mots en question figurent, avec ces derniers sens, dans le *Diwān* de Kāšgarī. Mais surtout, le passage (Est, 3) de l'Inscription de Šine-Ušu, *Ķizin Ķoduzin* « his daughters and widows », que cite M. SERTKAYA, apparaît bien, avec son double accusatif possessif en *-in*, comme comprenant deux substantifs, et non pas un adjectif + un substantif. Qui plus est, le doublet *Ķiz Ķoduz* (à l'accusatif possessif) apparaît là dans un contexte tout à fait analogue à celui de l'Inscription de TonyuĶuĶ : *yilĶisin barimin, Ķizin Ķoduzin kälürtim* « j'ai ramené (comme butin) leurs chevaux, leurs biens, leurs filles et femmes sans mari ». Il s'agit, dans les deux cas, d'une tradition qui consiste à mentionner, comme prises de guerre, le bétail, les biens meubles, et les femmes susceptibles d'être prises comme concubines, qu'elles soient vierges (*Ķiz*) ou en état de viduité (*Ķoduz*, de *Ķod-* « laisser » : femmes laissées pour compte, par veuvage ou par abandon).

Le doublet (2 substantifs) *Ķiz Ķoduz* de l'Inscription de Šine-Ušu nous paraît commander une interprétation identique pour l'Inscription de TonyuĶuĶ. Le fait, certes indéniable, que les autres composants du passage sont formés d'un adjectif + un substantif n'impose absolument pas comme une obligation de considérer *Ķiz* comme adjectif.

D'autre part, l'emploi de *Ķiz* comme adjectif pour préciser le sexe féminin est réservé aux êtres humains, et n'est pas attesté, en turc ancien, pour les animaux : il y a, pour « femelle », un mot *tīši/tiši* (turc de Turquie *dişi*), très bien attesté, notamment chez Kāšgarī. Quant à supposer, que *Ķiz* soit ici employé au sens de « précieux », c'est une hypothèse peu défendable : Kāšgarī donne le mot au sens de « cher, coûteux » (*bu at Ķiz aldīm* « j'ai payé cher ce cheval », p. 326 du tome I de l'édition Besim Atalay) ; or, à supposer qu'il s'agisse de « yaks », ils n'auraient pas coûté cher à TonyuĶuĶ et à ses soldats, puisqu'ils les ont pris comme butin...

Enfin, le contexte historique rend hautement invraisemblable cette prise de « yaks femelles » ou de « yaks précieux » : il s'agit clairement du butin fait en Transoxiane, région où il n'y a pas de yaks. Nous tenons donc pour assuré que l'expression *Ķiz Ķoduz* de TonyuĶuĶ, tout comme celle de Šine-Ušu, signifie, dans un doublet (2 substantifs) de type fréquent en turc (avec une certaine assonance : initiale *Ķ-* et finale *-z*), « jeunes filles et femmes sans mari ».



## À PROPOS DU VOCABULAIRE TURC DU JEU DE CARTES

Jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, dictionnaires : *kumar kâğıdı* arabe *qimār* « jeu de hasard » (*qamara*) ; pas d'autre vocabulaire. Des raisons religieuses et sociales écartent ce jeu impie et vulgaire des préoccupations des lettrés ottomans.

A la fin du XIX<sup>e</sup> s., *Sami Bey Frascbery* donne déjà un vocabulaire bien constitué qui s'est conservé jusqu'à présent : *iskambil (kâğıdı)*; *kâğıt oynamak (kâğıt oyunu)* ; *kúpa* « cœur », *órya* « carreau », *ispáti* « trèfle », *máça* « pique » ; etc.

∴

ISKAMBÍL : nom du paquet de cartes et aussi d'un jeu particulier (Sami Bey). *Xlórós* (fin XIX<sup>e</sup> s.) jeu particulier = *skampíli*. Lexicographes néo-helléniques : *skampíli* (aussi : *kontsína*) est le jeu qu'on appelle en français la *brusquembille*, ou *brisquembille*. Jeu assez simple (proche du *mariage*, ou *brisque*), où les cartes dominantes sont l'as et le dix (qui y sont appelés *brusquembilles*).

Les lexicographes français sont unanimes à dire que le nom de la brusquembille (qui apparaît dans l'Encyclopédie en 1751) vient de celui qui a « lancé » ce jeu : *Deslauriers*, dit *Bruscambille*, comédien fameux de l'Hôtel de Bourgogne (trente premières années du XVII<sup>e</sup> s.).

Dans ces conditions, on peut conclure que c'est ce Deslauriers qui a fini par donner son nom au jeu de cartes chez les Turcs. L'évolution de la forme est limpide. Du français *brisquembille* (déformation de *brusquembille* encore vivante), le turc (qui doit disjoindre 2 consonnes initiales et n'a pas de *l* mouillé final) ne pouvait tirer que la forme *\*biriskambil* ; or, *bir* signifie « un » en turc et joue le rôle d'article indéfini ; l'étymologie populaire le sépare donc du mot, qui devient *iskambil*, repris en grec sous la forme *skampíli* en vertu d'un rapport étymologique constant : tous les emprunts turcs à des mots grecs ou latins en *sk-* passant à la forme *isk-*, cf. *scála* : *iskele*, *skeletón* : *iskelet*, le grec reconvertit en *sk-* l'initiale des mots turcs en *isk-*. Le jeu de brusquembille étant très populaire, son nom passe à celui des cartes à jouer en général : on dit *iskambil oyunu*, « jeu de brusquembille »

comme on dit, en français « jeu de piquet » pour désigner le jeu de 32 cartes, et « jeu de poker » pour désigner celui de 53 cartes. De là, *iskambil oynamak* « jouer à la brusquembille » prend le sens de « jouer aux cartes » (qu'on dit encore : *kâğid oynamak*), et *kumar kâğdı* « carte à jouer » cède le pas à *iskambil kâğdı* « carte de brusquembille » (d'autant plus facilement que *kumar* est surtout compris comme « dé »).

Le résultat est qu'actuellement on ne nomme pas le « jeu de cartes » en Turquie, autrement qu'*iskambil*, sans se douter le moins du monde qu'il y a là un souvenir du jeu, maintenant tombé en désuétude qu'avait popularisé l'illustre Deslauriers au début du règne de Louis XV.

(A notre avis, le turc *iskambil* n'est pas le seul vestige de la brusquembille : étant donné qu'on appelle brusquembilles ou brisquembilles l'as et le dix dans ce jeu, le nom de *brisque* donné précisément à l'as et au dix dans les jeux de bésigue et de mariage — ce dernier appelé aussi jeu de brisque — a toutes chances d'être une abréviation de *brisquembille* ; ce mot attesté dans le Dictionnaire de Trévoux en 1771 et réputé « d'origine inconnue » a eu, outre son sens technique précis, celui de « carte à jouer » en général, et a ensuite désigné, par comparaison populaire, le chevron des soldats rengagés, d'où notre mot *briscard* ; il est aussi passé en italien sous la forme diminutive *briscola* avec le sens de « brisque » (as et dix), puis surtout, d'« atout »).

Dernière observation : en grec moderne *skambili*, outre son sens précis de « jeu de brusquembille », signifie aussi « gifle » ; on peut se demander s'il n'y a pas là un autre souvenir de Deslauriers, qui, spécialisé dans la grosse farce, donnait et recevait généreusement des gifles.

∴

Si c'est vers la France du XVII<sup>e</sup> siècle que nous devons nous tourner pour expliquer l'origine d'*iskambil*, c'est vers la Grèce et l'Italie qu'il faut chercher celle de la série des noms turcs actuels des « couleurs » : *kûpa* « cœur », *órya* « carreau », *ispâti* « trèfle », *maça* « pique ». En effet 3 sur 4 sont pratiquement identiques en grec moderne, à en juger par les dictionnaires néo-helléniques de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : *koûpa* « cœur » (aussi : « coupe à boire ») ; *spathí* « trèfle » (aussi « épée », également sous une forme *spáthê* d'accentuation plus ancienne, qui est celle d'où procède l'accent tonique du turc *ispâti*, avec prothèse normale de *i* devant *sp*-initial et passage normal de *th* à *t*) ; *mátsa* « pique » (aussi : « masse d'armes », cf. le diminutif *matsoúka* « massue » ; *ts* des mots étrangers passe normalement à *ç* dans les emprunts turcs). Seul le nom grec moderne du « carreau » ne nous apprend rien, puisqu'il est emprunté au français : *karó*.

Il est évident que ces mots n'ont pas de rapport avec les dessins figurant des cœurs, des carreaux, des trèfles et des piques du jeu de cartes moderne tel qu'on le connaît en France. Mais un bref regard jeté sur l'histoire du jeu de cartes nous éclairera sur l'origine de ces termes. Avant que se constituât le jeu de type français que nous connaissons et qui s'est généralisé, on jouait surtout aux cartes, et on joue encore en Italie, avec les *tarots* italiens, où les



« couleurs » sont des coupes (*coppa*), des deniers (*denaro*), des bâtons ou masses d'armes (*mazza*), et des épées (*spada*) : c'est plus tard, et en France, que les coupes ont été remplacées par des cœurs, les deniers par des carreaux, les bâtons par des trèfles (à l'origine, 3 massues en faisceau : cf. anglais *club*), les épées par des piques (arme, puis dessin stylisé : cf. anglais *spade*).

On retrouve la « coupe » italienne, *coppa*, dans *koûpa* forme grecque du même mot, et *kúpa* turc. Le *denaro* italien paraît, à moins d'oubli des lexicographes néo-helléniques, remplacé maintenant par le français (*karó*), mais le turc d'Istanbul nous conserve, pour le « carreau » du jeu de cartes, le mot *dinéri*, qui est certainement une forme turquisée (avec harmonie vocalique) du grec moderne *dinári* (forme savante : *dênáron*, emprunt au latin *dênárius* « denier » = « dix as », de *dēnī* « dix par dix »), traduction grecque de l'italien *denaro*. L'italien *mazza* est repris identiquement par le grec *matsa* (même prononciation), dont le turc fait *maça*, et l'italien *spada* est transposé en grec sous la forme grecque du même nom, *spathí* (ou *spáthē*), ce dernier donnant le turc *ispáti*. Mais, alors qu'il y a concordance, pour la correspondance entre les nouvelles « couleurs » et celles des tarots italiens, entre l'usage gréco-turc et l'usage italo-français en ce qui concerne les rouges (cœur = coupe, denier = carreau) il y a un chassé-croisé, dans l'usage gréco-turc, en ce qui concerne les noires : les piques (anglais *spade* « épée ») correspondent aux bâtons ou masses d'armes, *matsa*, *maça*, tandis que les trèfles (anglais *club*) correspondent aux épées, *spathí*, *ispáti*. Cette anomalie, produit d'une confusion d'origine grecque, est le signe d'un développement indépendant de l'usage italo-français.

Des développements proprement turcs se produisent, en milieu populaire, où le « cœur » est parfois appelé *yürek* (« cœur » en turc), le « carreau » *dinyeri* (déformation de *dineri*, peut-être par étymologie populaire : *din-yeri* « lieu de la religion » !), le « trèfle » *sinek* « mouche », *karınca* « fourmi », *kaz ayağı* « patte d'oie », le « pique » *karamaça* (addition de *kara* « noir ») ou *şemsiye* « parapluie ».

Quant au turc *órya* « carreau » (à côté de *dinéri* « denier »), nous croyons y voir un emprunt à un pluriel neutre grec \**ória*, d'un singulier \**óri* (non attesté dans les dictionnaires, qui sont d'ailleurs peu complets), qui doit être la transposition grecque sous forme d'un neutre en *-i* du pluriel italien *óri* « ors, objets en or, monnaies en or », pluriel masculin, de *oro* « or », les « deniers » étant devenus des « pièces d'or ».

Le vocabulaire gréco-turc des « couleurs » du jeu de cartes moderne nous ramène donc toujours aux tarots italiens, mais avec l'interversion des masses d'armes (ou bâtons) et des épées.

Le vocabulaire désignant les valeurs des cartes est, en turc, d'origine nationale :

BEY « le Bey, le Seigneur », désigne l'as : ce terme paraît transposé du jeu turc des osselets où *bey* désigne la meilleure position de l'osselet.

PAPAS « le pope, le prêtre grec », désigne le roi, ainsi nommé parce que sa couronne, peu familière aux Ottomans, est prise pour la coiffure des popes, la barbe accentuant la ressemblance.

KIZ « la fille », désigne la dame, et OĞLAN « le garçon », le valet : dans l'imagination populaire, il s'agit de la fille et du fils du pope.

Les autres valeurs, de 2 à 10, sont désignées par les noms de nombres turcs, suivis du suffixe de dérivation *-li* « qui a ... » *iki-li* « (carte) qui a 2 (dessins) » = « le 2 », etc. : *üçlü, dörtlü, beşli, altılı, yedili, sekizli, dokuzlu, onlu*.

Les basses cartes, du 6 au 2 (celles qui ne font pas partie du jeu de 32 cartes) sont appelées parfois *konçina(lar)*, mot où nous retrouvons le grec *kontsína*, variante du jeu de brusquembille dont l'étymologie nous échappe. M. Canard & Mme Mélikoff : slave : cf. russe КОНЧИНА « mort, décès ».

KOZ « la noix », désigne l'atout, et a été emprunté dans ce sens par le grec moderne : *kózi*. C'est une transposition, dans le jeu de cartes, de la « noix » (*koz*) du jeu appelé *ceviz oyunu*, où on lance des noix pour faire tomber une pièce de monnaie en équilibre sur un clou.

Ainsi, le nom turc actuel du jeu de cartes vient du Français Deslauriers, alias Brusquembille, les noms des couleurs proviennent, avec quelques altérations, des tarots italiens, avec passage par l'usage néo-hellénique, et les noms des valeurs, comme celui de l'« atout », sont des créations turques originales, d'origine populaire.

Ce bref article reprend ici tel quel le contenu d'une communication faite à la Société Asiatique le 10 mars 1967 (cf. *J.A.*, 1967, 2, p. 270). De son côté, Edward TRYJARSKI a fait au Congrès des Orientalistes en 1973 une communication publiée plus tard : « Les termes relatifs aux jeux de cartes dans le monde turc », *Türk Kültürü Araştırmaları*, XV/1-2, Ankara, 1976, pp. 311-326. Les deux travaux, conçus indépendamment, ne se contredisent pas, mais se complètent.



#### IV - DES HOMMES, DES TITRES





## NOTES SUR LES MOTS « OĞUZ » ET « TÜRK »

## I. OĞUZ

Il n'entre pas dans notre propos de reprendre l'exposé de toutes les théories successives (nombreuses et bien connues) sur le nom célèbre des *Oğuz*. Celle qui eut longtemps le plus de faveur consistait à voir dans ce mot un dérivé en *-z*, de sens collectif (cf. *kırk* « 40 » et *Kırk-ız* « Kirghise », ou *iki* « 2 » et *iki-z* « jumeaux »), du nom de la « flèche », *ok* (qui possède aussi le sens métaphorique de « tribu ») ; cette interprétation soulève des objections sérieuses : d'une part, la gutturale finale de *ok* ne se sonorise pas, dans les parlers oğuz eux-mêmes, devant un suffixe commençant par une voyelle ; cf. le dérivé *ok-ı*, *okumak* « réciter (un message, en se servant d'une flèche entaillée où en est marqué symboliquement le contenu) », d'où « lire » ; d'autre part, quand le mot *ok*, en turc ancien, entre dans la composition d'un ethnique, il ne prend pas de suffixe : on a *On-ok* « les Dix-Flèches », construction qui s'opposerait de façon inexplicable à *Tokuz-oğuz* des mêmes textes (Orkhon I, II, etc.) « les Neuf-Oğuz », si *oğuz* signifiait « flèches ». Cette hypothèse mise en doute, aucune de celles proposées en remplacement n'était parfaitement convaincante.

Toutefois, un pas important vers une interprétation fondée du nom des Oğuz fut fait par M. Denis SINOR, quand il présenta au XXI<sup>e</sup> Congrès International des Orientalistes (Paris, 1928) une remarque iconographique de la plus haute portée ; il fit observer que, dans le manuscrit unique de la Légende d'Oğuz Kağan<sup>1</sup>, à la deuxième ligne, l'expression : « *anung angagusu uşbu durur* », « voici son image » (cf. note 3), est suivie d'un dessin qui représente clairement un bovidé mâle ; M. Denis SINOR rapprocha justement cette constatation d'une phrase de la ligne 12, toujours relative à Oğuz : « *adaki ud adaki deg* », « ses pieds (étaient) comme des pieds de bovidé » (*ud* est le nom d'espèce : « *siğir* », qui désigne aussi bien la vache que le boeuf ou le taureau) ; il en conclut que, dans la légende, Oğuz devait être issu d'un bovidé. Sur ce point, et en raison à la fois de la précision de l'image et de la concordance du texte, nous nous rallions entièrement à sa théorie.

Là où, seulement, nous ne pouvons trouver pleine satisfaction, c'est dans le rapprochement qu'il propose, en conséquence, des mots *Oğuz* et *öküz*.

<sup>1</sup> Cf. W. BANG ve G. R. RAHMETI, *Oğuz Kağan Destanı*, Istanbul 1936 (publ. de l'Université d'Istanbul), p. 10.

Outre de graves difficultés phonétiques (classes vocaliques différentes, et -ğ-, sonore, opposé à -k-, sourd), il y a une objection sémantique selon nous insurmontable : dès les textes anciens (uygur, Kāšgarī), *öküz* est essentiellement le « boeuf » (châtré) ; dans les parlers oğuz, comme en osmanlı, *öküz* « boeuf » (châtré) s'oppose à *buğa*, *boğa* « taureau », et, tandis que le nom du « taureau » est un symbole de virilité et de courage, celui du « boeuf » évoque la stupidité. Il est invraisemblable qu'un peuple de fiers guerriers ait pris le nom d'un animal châtré. Il faut donc dissocier *öküz* de *Oğuz*.

Et pourtant, selon nous, M. Denis SINOR n'était pas loin de la vérité. Il est un autre nom de « bovidé », différent de *öküz* « boeuf », et moins répandu dans les dialectes turcs, mais qui a pour l'étymologie qui nous occupe l'avantage de désigner l'animal mâle (entier), viril et combatif ; c'est le mot *oğuz* lui-même, attesté par : osmanlı classique (dictionnaire de Sami Bey) *oğuz* « tosun », « jeune taureau (de deux ans) »<sup>2</sup>, et yakut *oğus* « taureau » (de : \**oğuz*)<sup>3</sup>. Malgré sa ressemblance avec *öküz*, ce mot est originellement différent. En osmanlı, où les deux mots coexistaient, ils s'opposaient tant par la forme que par le sens. Dans une civilisation pastorale, où les noms du bétail sont soigneusement différenciés en fonction du sexe et de l'âge, il est impossible de confondre *öküz* « boeuf (châtré) », et *oğuz* « jeune taureau (entier) de deux ans » (*boğa* étant le taureau plus vieux).

La comparaison de deux dialectes aussi éloignés que le yakut et l'osmanlı ancien nous permet de poser l'existence primitive, en turc, d'un mot *oğuz* « jeune taureau (de deux ans) », désignant le jeune mâle reproducteur de l'espèce bovine, viril et combatif, qui peut parfaitement être l'éponyme d'un peuple guerrier. Il ne faut pas, selon nous, chercher ailleurs l'explication étymologique du nom des tribus *Oğuz* (l'existence du mot en osmanlı, dialecte d'origine essentiellement oğuz, prouvant son existence ancienne en oğuz même).

Les *Oğuz* étaient donc, d'après leur langue même, de « Jeunes Taureaux » et *Oğuz Kağan* (qui n'est pas nécessairement, du moins dans le texte de la légende tel qu'il nous est parvenu, un héros appartenant aux tribus oğuz – en tout cas, le dialecte de la Légende n'est pas de type oğuz, mais de type uygur) était un « Jeune Taureau ». L'être énigmatique qui apparaît à la deuxième ligne de la partie conservée du texte (dont le début est perdu), aussitôt avant le récit de la naissance d'*Oğuz Kağan*, et dont l'image est celle d'un bovidé, devait être le Taureau son père. (Il n'en est plus question dans la suite du récit, qui parle seulement de la mère, *Ay*, et de l'accouchement ; ces naissances miraculeuses dont un des auteurs est un animal sont bien connues dans les légendes centre-asiatiques ; il y a là des vestiges de totémisme). L'histoire des peuples turcs abonde en noms de personnes et en noms de peuples qui sont, à l'origine, des noms d'animaux. Citons *Bugra Xan* et *Tonga Xan* chez Kāšgarī, ou encore les noms de personnes mamelouks expliqués par Jean

<sup>2</sup> Semseddin Sami Bey, "*Kamus-i Türki*", Constantinople 1317 (de l'hégire), p. 210, col. 2.

<sup>3</sup> Déjà cité par D. SINOT, mais rapproché abusivement de *öküz*.



Sauvaget<sup>4</sup> : *Arik-Tay, Örüng-Boğa, Esen-Boğa, As, Ak-Boğa, Ak-Sonkur, Ak-Tay, Ak-Kuş, Altun-Boğa, Enük, Bars-Bay, Bars-Boğa, Bota, Balaban, Bey-Bars, Bey-Boğa, Temür-Boğa, Tengiz-Boğa, Sevinç-Boğa, Turgay, Turna, Taş-Boğa, Toğan, Tay-Bars, Tay-Boğa, Koçkar, Kara-Arslan, Kara-Boğa, Kara-Sonkur, Karsak, Kara-Tay, Kara-Laçın, Köpek, Laçın, Mengli-Boğa, Mengü-Bars* (on remarque la fréquence des noms propres masculins où entre *Boğa* « Taureau ») ; on pourrait multiplier les exemples ; parmi les noms de peuples ou de tribus, les noms d'animaux sont moins fréquents, mais quand même bien représentés ; par exemple, dans les noms de clans cités par M. Zeki Velidi Togan (*Türkili* (Türkistan) *Bugünkü Tarihi*) (I, Istbl. 1942-47 Index) : *Buğu, Böri, Kara-Böri, Sarı-Böri, Turgay* chez les Kirghiz, *Teke, Kancık, Tilki, Köpekler, Danalar* chez les Turkmènes, etc..

En ce qui concerne les tribus *Oğuz* d'une part, le héros légendaire *Oğuz Kağan* d'autre part, il semble qu'on soit en présence d'une tradition remontant à la croyance d'une *origine bovine* (en relation sans doute avec un ancien totem) ; cette même tradition se retrouve, d'après les sources chinoises anciennes, dans le groupe des tribus kirghiz (*Kırkız*), qui « ne sont pas issues du loup », mais dont l'ancêtre légendaire vivait dans une caverne avec une vache<sup>5</sup>. Il y aurait donc, parmi les peuples turcs anciens, deux traditions différentes selon les groupes de tribus, et qui refléteraient peut-être une lointaine dualité d'origine : les uns (*T'oukiue*, ou *Türk* proprement dits, dont l'ancêtre légendaire est allaité par une louve, vit avec elle dans une caverne, et fonde avec elle sa descendance) se croyaient issus de la race des loups, les autres (*Kırkız, Oğuz*) de la race bovine.

En osmanlı ancien et classique, le mot *oğuz*, tout en continuant à signifier « jeune taureau », a pris aussi quelques sens accessoires ; tout d'abord, en accord avec le symbole de virilité, de courage, que représente le taureau, il a signifié « valeureux » (Evlia Çelebi<sup>6</sup>, Sami Bey (voir p. 316, note I), « *iyi ve doğru adam* » (Türkçe Sözlük)<sup>7</sup> ; mais comme il était aussi le nom ethnique des *Oğuz* nomades, qui se différenciaient des Turcs des villes par un mode de vie plus primitif, il a pris parfois le sens de « rustaud » dans la bouche des citadins, cf. les gloses « *ahmak* » (Nuhbe-i Vehbi, voir p. 318, note I), « *köylü, ... kaba adam* » (Sami Bey, voir p. 316, note I), « rustaud, ... campagnard » (Kélékian)<sup>8</sup>. De telles dépréciations de sens sont fréquentes dans les noms de peuples (cf. le sens péjoratif pris parfois par le mot *türk* en osmanlı ancien et classique ; voir plus loin). Mais toutes ces significations sont accessoires, et

<sup>4</sup> *Journal Asiatique*, CCXXXVIII, 1950, fasc. I, pp. 31-58 ; nous adoptons pour ces noms, comme en général pour les mots turcs cités, la graphie turque moderne (de Turquie), à laquelle les spécialistes substitueront aisément, le cas échéant, les transcriptions scientifiques courantes.

<sup>5</sup> Cf. W. EBERHARD, «Çin'in Şimal Komşuları», Ankara 1942 (publ. du Tarih Kurumu), p. 67.

<sup>6</sup> T.D.K. (Türk Dil Kurumu), «Tanıklariyle Tarama Sözlüğü», I, Istanbul 1943 ; Istanbul 1945 et 1953 ; à consulter par ordre alphabétique.

<sup>7</sup> T.D.K. «Türkçe Sözlük», Istanbul 1944 ... (ordre alphabétique).

<sup>8</sup> Diran KELEKIAN, «Dictionnaire Turc-Français», Istanbul 1927.

le sens fondamental de *oğuz*, celui qui se retrouve en yakut et sans doute dans le nom des Oğuz, c'est bien celui de « jeune taureau », viril et valeureux.

## II. TÜRK

C'est une étymologie bien connue que celle du nom des Turcs, et notre intention n'est pas d'y revenir pour la contester. Citons simplement les quelques phrases par lesquelles M. Jean DENY résume excellemment la question<sup>9</sup> : « Quant au sens du mot, en tant que nom commun, il nous est donné par Kāšgārī (II<sup>e</sup> siècle) : *türk* signifie (adjectivement) 'arrivé au milieu de sa course (soleil), arrivé à maturité (fruit, homme)'. Comme substantif abstrait, il signifie 'puissance' (documents du Turkestan chinois). Les significations de 'pleine force, apogée, épanouissement ; se trouvant en pleine force, etc.' concilient toutes les acceptions données ci-dessus. Il peut donc s'agir d'une désignation laudative devenue ethnique, comme on en a des exemples par ailleurs. Signalons, en passant, l'existence, ancienne également, de la forme *türük* ».

Nous suivons encore sans réticence M. Jean DENY lorsqu'il propose (*L'Expansion* ... p. 200, note) de voir dans *türü-k* un dérivé du verbe *türü-* (*türe-*) « se produire, apparaître, venir au monde, naître ... ». Pour l'évolution phonétique : *türük* > *türk*, où M. Jean DENY voit à bon droit la conséquence d'une accentuation ancienne sur la première syllabe, on peut citer plusieurs exemples analogues : *börük* > *börk* « bonnet de feutre », *arık* > *ark* « canal », *örük* > *örk* « lien », *erik* > *erk* « puissant », etc.

C'est en partant de ces données solidement acquises que nous nous proposons de pousser plus loin encore, si possible, l'analyse du mot, et de discuter le problème délicat de la nature exacte, à l'origine, de la première voyelle du verbe *türü-*/*türe-*, qui existe aussi sous les formes (avec *ö*) : *törü-*/*töre-*.

La distinction entre *ö* et *ü* n'apparaît pas dans les systèmes graphiques les plus anciens employés pour la notation du turc : les transcriptions chinoises anciennes ne permettent pas de distinguer avec certitude ces deux timbres ; l'alphabet paléo-turc (« de l'Orkhon » ou « de l'Iénisséi »), les alphabets uygur et manichéen ont le même signe pour *ö* et pour *ü* ; de même l'alphabet arabe. Seul l'alphabet brâhmî (de certains textes turcs bouddhiques de Turfan, d'époque uygur) permet une distinction précise à date relativement ancienne ; or, il note, pour les mots de la famille de *türü-*/*türe-*/*törü-*/*töre-*, sans équivoque, des formes en *ö*<sup>10</sup> : *törü* « ordre établi », *tör-lüg* « qui a une façon d'être ». Du côté occidental, la plus ancienne notation claire, à cet égard, du verbe en question, est celle du Codex Cumanicus<sup>11</sup>, qui représente nettement *töre-* « être créé », *töre* « coutume » (mais *türlü* « ainsi créé »). Les parlars vivants présentent quelque hésitation, mais la comparaison, dans

<sup>9</sup> Jean DENY, "L'expansion des Turcs en Asie", dans la revue *En Terre d'Islam*. 3e trimestre 1939, p. 200.

<sup>10</sup> Cf. A. von GABAIN, "*Alttürkische Grammatik*", 2e éd. Leipzig 1950, p. 267.

<sup>11</sup> K. GRØNBECH, "*Komanisches Wörterbuch*", Copenhague 1942 (ordre alph.).



l'ensemble, est en faveur de *ö* pour le verbe (*töre-*, *törü-*, kirghiz *törö-*, ce dernier avec le sens actif « mettre au monde », « doğurmak »), mais de *ü* pour le mot *türlü* (cf. ci-dessus pour le coman ; osmanlı idem).

Le mongol, qui distingue entre *ö* et *ü*, et qui a le même verbe et des mots de même famille, est clairement en faveur de *ö* : Histoire Secrète *töre-*, *törü-*, *döre-*, « venir au monde, naître », *töre*, *döre* « norme », mongol classique *töre-*, *törü-* « id. » et « mettre au monde, accoucher, mettre bas », ordos *törö-*, avec ces derniers sens (cf. kirghiz)<sup>12</sup> ; il n'y a pas en mongol de correspondant au type *türlü*.

Comme les formes turques les plus anciennes et comme dans l'ensemble (à part l'osmanlı *türe-*, mais aussi *töre-*) la comparaison des dialectes turcs entre eux, la comparaison turco-mongole est nettement en faveur d'une vocalisation originelle en *ö* dans le verbe considéré : *töre-* ou *törü-*.

Si du moins on admet la parenté, en turc, de ce verbe avec *tör-lüg*, *tür-lüg*, *tür-lü* « qui a une façon d'être, une nature », d'un peu usité *tör*, *tür* « façon native, nature, coutume, façon dont on est venu au monde »<sup>13</sup>, le vocalisme *ü* très répandu de ce mot ferait difficulté ; mais il ne faut pas oublier que la forme à vocalisme clair la plus anciennement attestée, celle notée en écriture brâhmî : *törlüg*, est bien en faveur, elle aussi, d'un *ö* originel. Le traitement *törlüg* > *türlü(g)* serait relativement moderne, et on pourrait, abstraction faite du suffixe *-lüg* bien connu, poser le radical nominal ancien sous la forme : *tör* « nature, façon d'être de naissance », dont les verbes-doublets *tör-e-* et *tör-ü-* « naître » ou « faire naître » seraient simplement les dérivés en *-e-* et *-ü-*, formés au moyen de deux suffixes connus par ailleurs ; cf. *küç* « force », *küç-e-* « déployer sa force » ; *mün* « faute », *mün-e-* « blâmer », ou *boş* « vide », *boş-u-* « vider » en turc ancien (pour l'hésitation entre *-a/-e-* et *-u/-ü-* dans ces verbes dénominatifs, cf. le dernier mot cité avec l'osmanlı *boş-a-* « id. ») (von GABAIN, *Alt. Gram.* § 85, p. 66).

(Sans qu'on puisse être trop affirmatif à ce sujet, il est frappant qu'un terme en rapport de sens assez étroit avec ces mots qui contiennent l'idée de « naissance », de « gestation », le turc *töl* (osmanlı : *döl*) « foetus ; petit (d'homme ou d'animal) » / mongol *töl* « accroissement annuel du bétail, naissances, croît » et « génération (d'hommes) », se trouve lui aussi commencer par le même groupe *tö-*, qui serait peut-être la lointaine racine – verbale – de l'ensemble : *tö-l* et *tö-r* seraient en ce cas des noms déverbatifs de deux types courants en *-l* et en *-r* (von GABAIN § 417 et 128, pp. 72 et 74) ; cependant, pour séduisante qu'elle puisse être, cette hypothèse, que rien n'infirmes, n'est non plus confirmée par aucun fait évident : il faut se garder de conclure prématurément).

Pour nous en tenir à des faits assez bien appuyés par une série d'indices philologiques précis, et même si nous laissons de côté le problème posé par *törlüg*, *türlü*, il reste que la forme originelle du verbe signifiant « naître, se

<sup>12</sup> Pour le kirghiz, cf. YUDAHIN, «*Kırgız Sözlüğü*» (trad. T.D.K., par Abdullah Taymas), t. II, Istanbul 1948. Pour l'ordos, cf. Antoine MOSTAERT, «*Dictionnaire Ordos*», Pékin 1941, 1942, 1944 (ordre alph.).

<sup>13</sup> Voir RADLOFF, «*Versuch ...*» ; le mot existe en kazak et dans l'Altay.

développer » était vraisemblablement *töre-* et *törü-*, avec *ö* dans la première syllabe. Or, si l'étymologie couramment admise du nom des Turcs, parfaitement vraisemblable d'ailleurs, remontant au verbe *türü-*, doit être conservée, comme il nous semble, il faut, par-delà *türü-k*, dérivé normal en *k* (von GABAIN § 127, p. 74), « qui s'est développé » (d'où : « qui a atteint son plein développement »), supposer un plus ancien *törü-k*, qui en serait la forme primitive.

Le nom le plus ancien des Turcs ne serait-il pas, précisément, un tel mot *törük* ? La première notation qui en soit connue, celle des Chinois (*T'ou-kiue*, peut-être ancien pluriel en *-üt*), ne permet pas de distinguer entre « *ö* » et « *ü* ». Les inscriptions turques les plus anciennes, notamment celle de Tonyukuk, contiennent bien une forme dissyllabique (avec le signe syllabique « *ük* » pour la seconde syllabe, et non un simple *-k* final, lequel n'apparaît que dans les inscriptions, postérieures, de l'Orkhon)<sup>14</sup>, mais leur graphie est identique pour « *ö* » et « *ü* », si bien qu'on y peut lire à volonté *törük* ou *türük* (la forme *türk* est un peu plus tardive). Du côté occidental, les sources latino-byzantines, qui remontent à des prononciations du VI<sup>e</sup> siècle, paraissent en faveur de *ü* : *Turci*, *Τούρκοι*, tout comme la prononciation turque moderne : *türk*. Mais les Hongrois, qui sont en contact avec le monde turc depuis les temps les plus reculés de leur histoire, ont conservé une forme qui paraît bien remonter à un ancien *ö* : *Török* ; cette forme, qui conserve en outre les deux syllabes antiques, seraient peut-être la plus proche de la forme la plus archaïque selon l'étymologie, à savoir la forme *törü-k*.

En définitive, nous serions porté à croire que, dérivé du verbe *törü* « naître, se développer », dont l'ancienneté du vocalisme *ö* est presque certaine, le nom le plus ancien (pré-historique, peut-être) des Turcs aurait eu la forme *Törük*, dont le hongrois *Török* garderait le lointain vestige ; dès le début de l'époque historique (VI<sup>e</sup> siècle), en tout cas dès avant les premiers contacts avec les Byzantins, ce mot, par assimilation vocalique régressive (cf. *Yörük* > *Yürük*, évolution qui se produit sous nos yeux), serait devenu *Türük*, puis *Türk*, du moins en turc occidental, d'où à la fois les notations byzantine et latine précitées et la prononciation turque occidentale *türk* toujours en usage. En turc oriental ancien, le passage à la forme monosyllabique *türk* doit avoir eu lieu dès le VIII<sup>e</sup> siècle, comme l'indique la graphie hésitante (*türük* et *türk*) des inscriptions I et II de l'Orkhon. En ce qui concerne l'hésitation entre *o* et *u* dans la première syllabe, on peut donner de nombreux exemples ; citons, en osmanlı : *böyük* > *büyük*, *gözel* > *güzel*, *yörük* > *yürük*, *gögercin* > *güvercin*, et même l'emprunt *mösyö* > *müsyü*, etc. En général, la forme avec « *ö* » est plus ancienne que celle avec « *ü* ».

On a donc eu, vraisemblablement, l'évolution phonétique suivante : *TÖRÜK* > *TÜRÜK* > *TÜRK* ; les deux dernières formes au moins sont attestées ; les plus anciennes notations épigraphiques du mot peuvent même représenter la première, dont témoigne le hongrois *TÖRÖK*. Le vieux-russe

<sup>14</sup> M. GIRAUD, qui travaille sur cette inscr., nous a signalé le fait.



*Tork* (cf. J. DENY, *L'Expansion* ... p. 210, l. 6) représente peut-être une 4<sup>e</sup> forme : *TÖRK*, issue de *TÖRÜK*.

Sémantiquement, le développement paraît avoir été celui-ci : « qui s'est formé, développé » > « pleinement développé, fort » > « Turc » (ethnique d'origine laudative, comme sans doute le nom des Huns, cf. Codex Cumanicus : *kun* « forcia »)<sup>15</sup>.

Comme l'ethnique *Oğuz* et pour les mêmes raisons, l'ethnique *türk*, qui, au début, dans la bouche des citadins, désignait surtout les nomades (cf. *türkmen*), a été pris dans la langue des villes avec un sens dépréciatif de « rustaud »<sup>16</sup>. D'un autre côté, l'ancienne valeur laudative du terme est restée vivante, et NEDİM (Tarama Sözlüğü I, 705) désigne par *türk* un beau jeune homme (« harmonieusement développé »). Il y aurait beaucoup à dire sur l'emploi du terme comme ethnique au cours des âges. Signalons simplement que l'usage actuel tend à limiter le terme *Türk* à la désignation de la nation moderne organisée par le génie d'Atatürk, et qui constitue la République de Turquie. Les linguistes emploient aussi, avec extension, le terme de « turc » pour désigner le groupe des langues étroitement apparentées à l'idiome des anciens Türik ; certains préfèrent, par un artifice graphique, distinguer entre « turc », langue de la Turquie, et « türk », au sens général. Une certaine confusion règne dans ces emplois, mais le contexte permet toujours au lecteur de s'y retrouver. Notons pour terminer que, les Turcs, et spécialement les Turcs ottomans, ayant été, à partir de l'an mil, les protagonistes les plus zélés de l'islam, le terme *türk* en est venu à signifier « musulman » dans un certain nombre de langues, notamment en français jusqu'à une date récente. D'où, là aussi, des confusions, que dissipe progressivement l'affirmation de la Turquie comme État laïc, indépendant des autres pays musulmans.

Ces deux notes, sur les mots *Oğuz* et *Türk*, ne prétendent nullement à l'exhaustivité, ni à renouveler entièrement des sujets déjà abondamment traités. Elles ont pour but d'attirer l'attention des spécialistes sur deux faits généralement méconnus : l'existence bien attestée du mot *oğuz* au sens de « jeune taureau », et celle, vraisemblable, d'une forme dissyllabique avec « ö », *Törük*, dans la plus ancienne prononciation qu'on puisse reconstituer à l'aide de l'étymologie par le verbe *törü-*.

<sup>15</sup> Voir note II, p. CCCXIX.

<sup>16</sup> Cf. RADLOFF, «Versuch ...».

## LE NOM PROPRE D'HOMME « QORQUT » : DISCUSSION ÉTYMOLOGIQUE

Dans un article récent, très bien documenté et solidement construit, sur « Les noms de personnes impératifs chez les peuples turcs » (Acta Orient. Hung., XV, 1-3, 1962), L. RÁSONYI, démontrant de façon indubitable l'emploi fréquent d'impératifs comme noms de personnes turcs, est amené, fort logiquement, à inclure, dans la longue liste qu'il en donne, le nom d'homme *Qorqut/Qorqud*, et à l'interpréter par l'impératif de *qorqut* - « erschrecken » (article cité, p. 240), interprétation qui est d'ailleurs en accord avec le sentiment linguistique des Turcs d'aujourd'hui.

Telle était aussi mon opinion, jusqu'au moment où une rencontre fortuite est venue semer le doute dans mon esprit, en me montrant la possibilité d'une autre hypothèse, tout aussi plausible. A la page 637a (cf. aussi 638a) du Dictionnaire uzbek-russe de S. F. AKABIROV, Z. M. MAGRUFOV, et A. XODŽAXANOV (publ. de l'Académie des Sciences de la R.S.S. d'Uzbekistan, Moscou 1959), j'ai en effet rencontré l'expression : *qūr-qut* (= *qor-qut*) avec les sens de « biens accumulés, richesse, trésor ; réserves », et les tournures *ātadan qalğan qūr-qut* (= *atadan qalğan qor-qut*) « richesse laissée par le père », et : *qūr-qut būlmâq* (= *qor-qut bolmaq*) « s'accumuler (richesse, argent, réserves, etc.) ».

*Qorqut*, et spécialement le fameux sage des Oghouz, *Dādä Qorqut* ou *Qorqut Ata*, est-il un personnage ayant mission d'« effrayer », ou bien un « trésor » (de sagesse) ? Il nous a paru qu'il y avait là matière à une amusante discussion, que nous offrons en hommage respectueux et cordial à l'éminent turcologue polonais Ananiasz ZAJACZKOWSKI.

∴

Rappelons d'abord brièvement les faits historiques. L. RÁSONYI (l. c.) signale la plus ancienne attestation connue du nom propre *Qorqud*, en 1156 de l'ère chrétienne : il s'agit d'un émîr oghouz mentionné par Rāwandī et par al-Bondārī. Au début du XIV<sup>e</sup> siècle, Rašīd-ad-Dīn mentionne pour la première fois, à notre connaissance, le poète-conseiller légendaire des Oghouz, *Qorqut*, identique au héros du « Kitāb-i-Dādä Qorqut » connu en Turquie par deux manuscrits du XVI<sup>e</sup> siècle. En 1482 apparaît le nom du *šāh-zādä*



ottoman *Mähmäd Qorqud*, lui-même poète, mort en 1512, fils de Bāyezīd II ; *Qorqud* est aussi le nom d'un bey du sandjak de Fülele en 1538 (cf. L. RÁSONYI, l. c.). Resté bien vivant aux époques suivantes de l'Empire ottoman, ce nom est aujourd'hui, sous la graphie moderne *Korkut*, largement répandu en Turquie, où il paraît surtout évoquer le souvenir du légendaire *Dādä Qorquut*. Un exemple intéressant, en dehors du domaine oghouz, est cité par L. RÁSONYI : le nom d'homme kazakh *Qorquut-Bay*.

Le témoignage de Rašīd-ad-Dīn nous permet de savoir que la légende du poète-conseiller *Qorquut* était déjà parfaitement constituée, chez les Oghouz, dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Elle doit avoir une certaine antiquité, et il n'est pas impossible que l'émir oghouz *Qorqud*, en 1156, ait été ainsi nommé en souvenir du fameux « Père *Qorquut* », type du poète inspiré dans la tradition des Oghouz.

Si l'on doit rechercher une signification précise à ce nom de *Qorquut*, il paraît spécialement indiqué d'analyser le caractère dominant de ce personnage plus ou moins mythique, à la lumière des indications nombreuses données à son sujet dans le recueil de récits épiques oghouz, noté par écrit au XVI<sup>e</sup> siècle, « Kitāb-i- Dādä Qorquut ». Or, dès les premières lignes du recueil, le narrateur insiste sur la science infuse et l'inspiration quasiment prophétique de *Qorquut Ata* : « Cet homme était le sage parfait des Oghouz. Tout ce qu'il disait se réalisait. Il donnait toutes sortes de nouvelles du monde invisible. Le Dieu Très-Haut inspirait son cœur ». Conseiller plein de ressources, poète vaticinant, le « Père *Qorquut* » apparaît plutôt comme un « trésor » (de sagesse) que comme un personnage redoutable : il n'a jamais les traits d'un guerrier, et, s'il vient à bout des pires adversaires, c'est toujours par son intelligence et par sa force spirituelle, mais non pas en inspirant quelque terreur physique ; par exemple, dans ses démêlés avec *Qarčar-le-Fou* (épisode de *Bamsi Bāyräk*), il se tient surtout sur la défensive, n'hésitant pas à fuir dès que *Qarčar* le menace ; le « Père *Qorquut* » n'est d'ailleurs pas armé, que l'on sache ; il ne se défend que par l'appel à Dieu (qui, sur sa conjuration, retient en l'air le bras de son agresseur), ou par la ruse (en entraînant *Qarčar* dans un parc à moutons, plein de puces). D'un bout à l'autre du recueil, *Dādä (m) Qorquut* apparaît comme un sage plein d'astuce et de bonhomie, comme un poète éloquent qu'anime l'inspiration divine et qui prodigue les plus précieux conseils, et non pas comme une source d'effroi. Or, nous sommes dans un texte où est rappelée constamment la vieille tradition turque et oghouz qui consiste à donner un nom (*ad qo-*) en rapport avec la conduite et les caractéristiques, morales ou physiques, du sujet : ainsi, *Dälü Qarčar*, brute épaisse et sans cervelle, est appelé « celui qui se durcit », cf. Kāšgarī : *qarča-katılašmak*, et « le fou ». On comprendrait mal que *Dādä Qorquut*, qui a lui-même, bien souvent, pour fonction de donner aux jeunes garçons des noms en harmonie avec leur personnalité, portât un nom signifiant « effraie ! », sans rapport avec sa nature propre.

Au contraire, l'expression *qor-qut* « richesse, trésor », conservée en ouzbek, nous paraît avoir une signification étymologique qui s'accorde parfaitement avec la conception turque ancienne du poète inspiré.

Cette expression est formée de la juxtaposition (type classique : *äv-barq*, hendiadys) de deux noms évocateurs de prospérité et de bénédiction, *qor* et *qut*.

Le second, *qut*, entre, sous des formes diverses, dans des titres et des noms turcs anciens (*ïduq-qut*, *qutluğ*, *qut-bulmiš*, etc.), où il présente une signification religieuse et sociale bien précise : *qut* désigne la puissance bénéfique, d'origine divine, qui assure à son possesseur le succès dans ses entreprises (*Däda Qorqut*, précisément est doué de cette puissance). Ce mot est pan-turc, et il a, dès l'origine, une voyelle brève, attestée par le rapprochement du yakut et du turkmène (tous deux : *qut*, avec brève) et par la non-sonorisation de l'occlusive finale en osmanlı (*qut-i*, turc moderne : *kut-u*) ; en tchouvache, le *u* bref est représenté, ici, par la voyelle réduite « ä » : *xät* ; les autres dialectes conservent généralement la forme *qut* (on a toutefois : *xut* dans le groupe « khakas »). Le sens de « puissance bénéfique, bonheur » est très largement représenté, avec des nuances diverses (« prospérité, succès, bien-être, etc. »), mais certains dialectes turcs, précisément parmi ceux où les souvenirs de l'ancien « chamanisme » sont restés les plus vivaces, conservent au mot des acceptions religieuses archaïques, dont le rapide examen n'est pas sans éclairer notre problème.

Chez les Yakut, le mot *qut* désigne les éléments vitaux, les « esprits », les « âmes vitales » des hommes et des animaux (chacun étant, normalement, doué de plusieurs *qut* : 3, chez les humains, dans la croyance la plus répandue). On trouve pour *qut* une acception identique dans l'épopée kirghiz de *Manas* (notamment dans l'épisode d'*Är-Töštük*), où ces « âmes » sont représentées sous la forme de petits animaux volants, oiseaux ou insectes. La même signification d'« esprit vital » se retrouve dans le *xut* du groupe « khakas », et dans le *qut* des parlers turcs de l'Altaï (cf. RADLOFF, teleut : *qut* « das geistige Leben, die Lebenskraft, Seele, Geistesgegenwart », employé aussi bien pour l'« âme » humaine que pour « les âmes » du bétail).

La représentation du *qut* sous forme d'oiseaux ou d'insectes variés ne doit d'ailleurs pas nous induire en erreur quant à sa signification profonde : l'animal *-qut*, dans sa diversité, n'est que le support matériel d'une « substance spirituelle » unique, qui est aussi censée apparaître sous d'autres formes. Ainsi, PIEKARSKI, dans son Dictionnaire yakut, mentionne l'expression *kisi quta* (« *qut* d'être humain » = *kiši quti*) : « âme humaine que le chamane rapporte, sous forme d'une boule ronde, de toutes les directions de l'espace à l'exception de l'Orient ». Plus intéressante encore, dans son archaïsme, est la définition kirghiz du *qut* rapportée par YUDAXIN dans son Dictionnaire kirghiz : « fragment de matière gélatineuse, de couleur rouge foncé, qui tombe, à travers le trou à fumée de la tente, dans le foyer, et qui confère le bonheur à celui qui peut l'attraper » (il est ensuite précisé que seuls les gens de bien, les hommes purs, peuvent en profiter : dans la main des méchants, il se change en un morceau d'excrément).



Cette conception kirghiz du *qut* doit retenir notre attention, dans le problème étymologique qui nous préoccupe, par le rapport qu'elle établit entre le *qut*, le trou à fumée de la tente (*tündük*), et le foyer (*qolomto*), ainsi que par sa mention de la couleur « rouge-foncé » du *qut*.

L'interprétation de cette couleur nous paraît aisée, à la lumière de ce que nous savons, par quelques textes anciens et par les enquêtes des ethnographes modernes, sur les croyances turco-mongoles concernant l'« âme vitale ». On sait, en effet, qu'elle est généralement conçue comme résidant surtout dans le *sang*. A notre avis, le radical du nom mongol du « sang », *čisun*, où *-sun* est un suffixe bien connu, remonte à un ancien *\*ti(n)* (d'où : *či-*) qui est le correspondant exact du turc ancien *tin* « esprit vital, vie » (cf. uygur : *tin-lig* « être vivant »). La description kirghiz du *qut*, petite masse gélatineuse rouge-foncé, paraît bien évoquer un caillot de sang frais. Cette hypothèse se trouve renforcée, du côté mongol, par la description, certainement pleine d'intentions, que donne l'« Histoire Secrète des Mongols » (I, 59) de la naissance de Gengis-Khan : «... précisément alors Činggis-qahan naquit. Au moment de sa naissance, il naquit serrant dans sa main droite un caillot de sang qui ressemblait à un osselet » (trad. PELLISOT). Dans ce texte où les moindres détails ont le plus souvent une valeur symbolique et religieuse, il nous paraît presque sûr que cette circonstance de la naissance de Gengis-Khan (la seule qui soit mentionnée, avec la coïncidence historique de la capture du Tatar *Tämüjün-ügä*) est spécialement retenue pour démontrer la possession, dès sa naissance, par le futur Khan Universel, de ce pouvoir vital remarquable, de ce gage divin de réussite que les Turcs appellent *qut* et les Mongols *qutuq* (dérivé du précédent), et qui est notamment conçu, entre autres, sous la forme d'un caillot de sang frais, la « petite masse gélatineuse rouge-foncé », des Kirghiz.

Quant au rôle du trou à fumée de la tente, et du foyer, dans la transmission du *qut*, il est parfaitement conforme aux conceptions cosmiques et religieuses anciennes des Turco-Mongols. Il est bien connu que la ligne verticale idéale qui joint le centre du foyer, dans la tente, à celui du trou à fumée, est un des « axes cosmiques » privilégiés où s'opèrent les échanges entre le monde divin céleste et le monde humain terrestre. Par exemple, pour nous en tenir à l'« Histoire Secrète des Mongols » (I, 21), c'est notamment par « l'ouverture supérieure de la tente » (= le trou à fumée) qu'entrait l'« homme jaune brillant » céleste qui féconda à trois reprises la belle veuve *Alan-qo' a*, ancêtre de Gengis-Khan, qui mit ainsi au monde trois « fils du Ciel », dont *Bodončar*, dixième ascendant en lignée masculine du grand Empereur. D'autre part, la valeur religieuse du foyer, son caractère sacré, sont communs à la plupart des religions anciennes ou « archaïques », en liaison évidente avec le prestige sacré du feu, source de bien-être et de puissance décisive pour l'humanité « primitive ». Il n'est pas étonnant que le *qut*, substance vitale d'origine céleste, emprunte, pour venir à l'homme, la voie du trou à fumée, et tombe précisément à l'endroit sacré de la tente qu'est le foyer.

∴

Le foyer lui-même recèle une substance d'importance vitale pour l'homme, celle qui lui permet de re-crée le feu quand il est apparemment éteint, de le transporter, de le multiplier : cette semence du feu, autre source de puissance et d'énergie vitale, assurant la protection contre le froid — contre les fauves, aussi —, la cuisson des aliments, la métallurgie, etc., c'est la braise rougeoyante que conserve intacte la cendre chaude, c'est le fragment de charbon ardent, que divers peuples turcs appellent du nom de *qor*, autre élément de l'hendiadys *qor-qut* de l'uzbek.

Le dictionnaire uzbek-russe où nous avons relevé l'expression *qūr-qut* (= *qor-qut*), et où *qut* figure (p. 632 b) avec les sens de « bonheur » et d'« abondance », nous fournit, pour le mot *qūr* (= *qor*) (I : p. 637a) la définition suivante : « petits charbons ardents, légèrement recouverts de cendre ; braise ». C'est aussi le sens de *qor* en osmanlı : « charbon ardent » (SAMI BEY), de *kor* en turc actuel : « *her tarafi iyice yanıp içine kadar ateş haline gelmiş kömür veya odun parçası* » (T. D. K., « Türkçe Sözlük »), et de *gōr* (avec longue !) en turkmène : *ōtdan gālyan ovnuq kōz, ovnuq kōz gātişiqli küil*, « petite braise ardente qui reste après le feu, cendre mêlée de petites braises ardentes » (« *Türkmen tiliniñ Sözlügi* », Acad. des Sciences de la R.S.S. Turkmène, Aşxabad 1962, p. 180 b). La forme turkmène offre l'intérêt de signaler l'existence d'un *o* long dans ce mot, dont la forme ancienne doit donc être : *qōr*. La comparaison avec le yakut est, malheureusement, incertaine : il y a un mot yakut *quor / küör* dont la première forme représente bien *\*qōr*, mais il a le sens de « saleté, crasse », peut-être dérivé de celui de « cendre mêlée de charbons », « scories » ; une telle évolution sémantique est loin d'être sûre. De son côté, le tchouvache *kāvar* « charbon ardent : ardeur » présente une diphtongue qui peut venir aussi bien de *ō* que de *ō̄*, mais le *k-* initial (et non pas *x-*) est en faveur d'une origine pré-palatale du mot, soit : *\*kōr* (cf. osm. *kōz*, turkmène *kōz* « charbon ardent » !), plutôt que *\*qōr*. Compte tenu de l'alternance bien connue *r / z* d'une part, et, d'autre part, de la possibilité, pour un mot turc, d'exister, exceptionnellement, dans les deux classes vocaliques (cf. M. RÄSÄNEN, *Materialien zur Lautgeschichte der Türkischen Sprachen*, Helsinki 1949, pp. 57-59), ce que l'on constate d'ailleurs pour le yakut *quor / küör* (= *\*qōr / \*kōr*), on est amené à considérer comme vraisemblable une communauté d'origine (*\*qōr' / \*kōr'*, d'où 4 formes : *\*qōr, \*kōz, \*kōr, \*kōz*) entre les 4 séries suivantes de noms turcs désignant la « braise ardente » :

1°) *\*qōr* : turkmène *gōr*, osm. *qor*, kirghiz *qor*, uzbek *qūr* (cf. yakut *quor* ?) ;

2°) *\*qōz* : parlars de l'Altaï (altaï, teleut, lebed, šor, d'après RADLOFF) *qos* ;

3°) *\*kōr* : tchouvache *kāvar* ; (cf. yakut *küör* ?) ;

4°) *\*kōz* : turkmène *kōz*, osm. et azéri *kōz*, sağay, koybal (et « khakas » actuel) *kös*, tuva *xöz* ; Kāšgarī a aussi *kōz* (longue : avec *wāw* !).

Outre ces avatars phonétiques, le nom turc de la « braise ardente », sous sa forme *qōr, qor*, a subi d'intéressantes extensions sémantiques, en deux directions principales : d'une part, l'analogie entre la reproduction du feu par les braises restées sous la cendre, et la reproduction du yoghourt ou des lai-



tages fermentés divers par les fragments desséchés qui en restent, a amené *qōr* (chez Kāšgarī : longue, avec *wāw* ! et sa forme abrégée plus récente *gor* (en turkmène : abréviation par emprunt interdialectal ? ou par différenciation ultérieure des deux sens ?) à prendre le sens de « ferment du yoghourt ou des boissons lactées fermentées » ; d'autre part, le fait que les braises ardentes conservées sous la cendre du foyer permettent de reconstituer, voire de multiplier le feu, dont elles sont en quelque sorte la « réserve », a entraîné les sens métaphoriques suivants : « réserve (de fourrage ou d'argent), capital » (kirghiz *qor*), « capital (productif) » (turkmène *gor*, avec la même abréviation que dans l'emploi au sens de « ferment », cf. ci-dessus). C'est évidemment, à ce second développement sémantique que remonte le sens de « biens accumulés, richesse, trésor, réserves » de l'uzbek *qūr-qut* (= *qor-qut*), le mot *qut* pouvant lui-même, en uzbek, prendre, employé seul, le sens d'« abondance », comme d'ailleurs le tchouvache *xāt*.

∴

Les affinités religieuses entre le *qut*, force vitale divine (qui peut parvenir à l'homme en tombant, par le trou à fumée de la tente, sur le foyer), et la braise ardente, *qōr*, force vitale du feu, et peut-être aussi une certaine analogie de forme et de couleur entre le *qut*, petite masse rouge-foncé (sans doute, à l'origine, caillot de sang frais), et le petit morceau de braise rougeoyante nommé *qōr*, jointes à une similitude phonique assez poussée (occlusive gutturale, voyelle arrondie, consonne finale dentale), nous paraissent de nature à avoir provoqué à une date ancienne la formation du doublet *qōr-qut*, conservé par l'uzbek, et qui a de fortes chances d'être à l'origine du nom du fameux poète inspiré des Oghouz, *Qorqut Ata*, ou *Dādā(m) Qorqut*, « le Père *Qorqut* » ou « mon Père *Qorqut* », avec une signification sans doute plus ancienne, et plus religieuse, que celle de l'expression uzbek : « force vitale divine et vertu sacrée de la braise ardente » seraient les concepts associés pour évoquer le pouvoir religieux du poète prophétique, inspiré par le Ciel, à la verve ardente, riche en fructueux conseils.

Une objection phonétique à cette étymologie pourrait s'appuyer sur l'existence, en oghouz et en osmanlı, à côté d'attestations où la sourde est conservée (*Qorqut*), de formes sonorisées (*Qorqud* : dès 1156 !), alors que le mot *qut*, qui a une voyelle brève, ne sonorise jamais son *-t* en oghouz, ni en turkmène, ni en osmanlı. Cette objection tombe, si l'on remarque que tous les mots *polysyllabiques* terminés par *-t* présentent, en oghouz, une tendance à la sonorisation de *-t* en *-d* (notamment devant voyelle), que la voyelle précédant *-t* soit brève ou longue : ainsi, l'ancien *\*qānat* « aile » devient *qanad* en osmanlı, cf. turkmène, *gānat*, qui témoigne d'une voyelle longue en première syllabe, et d'une brève en seconde syllabe ; il y a d'ailleurs hésitation, en osmanlı, entre *qanad* et *qanat*, de même qu'entre *Qorqut* et *Qorqud*.

La sonorisation *Qorqud* nous signale toutefois (dès le XII<sup>e</sup> siècle) que le mot était senti comme un dissyllabe, et non comme la réunion de deux monosyllabes : cela paraît bien indiquer que, pour la majorité des Oghouz du

XII<sup>e</sup> siècle, et, plus tard, des Ottomans, l'étymologie *Qōr-qut*, avec *qut* comme second terme, n'était plus sentie, le doublet *qōr-qut* étant de bonne heure sorti de l'usage courant oghouz et ne se conservant que dans les parlars qui sont à l'origine de l'uzbek (où *qor-qut* se maintient avec un sens proche de son étymologie). Dans ces conditions, il est presque inévitable, en raison de l'existence, d'une part du verbe factitif *qorq-ut-* « effrayer », d'autre part d'assez nombreux noms de personnes tirés d'impératifs, qu'une étymologie populaire par *qorqut* ! « effraie ! » se soit développée, dès une date ancienne : en ce sens, l'interprétation proposée par L. RÁSONYI nous paraît authentique, à partir d'une certaine date ; l'attestation, qu'il signale (l. c.) du nom *Qorq-Baba*, visiblement fait de *qorq* !, impératif, et de *baba*, vocatif, est également en faveur de son hypothèse qui mérite d'être retenue.

En somme, nous nous trouvons en présence, pour le même nom d'homme *Qorqut/Qorqud*, de deux étymologies différentes, aussi recevables l'une que l'autre, mais valables pour deux périodes différentes du développement de la langue et de la mentalité : à une époque archaïque, où l'opposition « longue/brève » en syllabe radicale était encore vivante, et où les croyances « chamaniques » concernant le *qut*, substance vitale d'origine céleste, et la braise ardente, *qōr*, source du feu, étaient encore dominantes, le doublet *qōr-qut* (conservé par l'uzbek) a pu servir de nom propre à un poète-devin des Oghouz (historique ou légendaire), le *Qorqut Ata* ou *Dädä(m) Qorqut* des traditions ultérieures ; simultanément, l'impératif *qorqut* ! (avec voyelle radicale brève) « effraie ! » pouvait fournir un autre nom propre, pour un guerrier qu'on voulait redoutable ; plus tardivement (vers le XIII<sup>e</sup> siècle : cf. l'émir *Qorqud* en 1156), quand l'islamisation des Oghouz a fait reculer les croyances « chamaniques », le sens religieux du premier nom, *qōr-qut*, n'a plus été compris et le mot, conçu comme un dissyllabe (avec tendance à la sonorisation de l'occlusive finale), s'est confondu avec l'impératif *qorqut* ! à première voyelle brève (cf. turkmène *gōrq-* « craindre », yakut *xort-* « id. », avec *o* brefs), à la faveur de la disparition de l'opposition « brève/longue » dans la plupart des parlars oghouz (cf. osmanlı, turc d'Anatolie, et azéri : seul le turkmène conserve l'opposition) ; il n'a plus existé alors, dans la conscience linguistique, qu'un seul nom propre *Qorqut/Qorqud*, impératif du verbe factitif *qorq-ut-*, interprété à bon droit comme tel par L. RÁSONYI ; parallèlement, l'impératif du verbe simple, *qorq-*, a pu servir de sobriquet, par exemple dans le nom *Qorq-Baba*.

Les deux étymologies, celle notée par L. RÁSONYI et celle que nous avons exposée, peuvent donc coexister sans se contredire.



## KÜL TEGIN OU KÖL TEGIN?

Le nom du héros de l'Inscription I de l'Orkhon, frère du souverain des Turcs orientaux *Bilgä Kagan*, a été interprété phonétiquement pour la première fois, dans la littérature scientifique occidentale, par G. SCHLEGEL (*La stèle funéraire du Téghin Giogh*, JSFOu, 1892), qui, se fondant sur le premier caractère de la transcription chinoise de ce nom-titre turc, pensait d'abord y voir un équivalent du turc *gök (kök)* « bleu ».

Cette interprétation, à première vue séduisante, ne devait pas résister au déchiffrement de l'inscription turque, effectué simultanément par V. THOMSEN et W. RADLOFF, qui tous deux ont lu *Kül tegin*, quand il fut clairement établi que le dernier caractère du premier terme était bien un *l* de la classe antérieure.

Dans ses *Inscriptions de l'Orkhon déchiffrées* (MSFOu, 1896), V. THOMSEN consacre (p. 73) une note assez détaillée à l'interprétation du mot *kül*. Il se montre, à juste titre, très sceptique quant au rapprochement avec le nom du héros de l'épopée orale kirghize de *Sämätäy, Kül Čoro*, dont le premier terme est compris comme *kül* « fleur », emprunt au persan (cf. osm. *gül*) : c'est, en effet, un anachronisme que de supposer un tel emprunt chez les Turcs orientaux du VIII<sup>e</sup> siècle. Il préfère, avec RADLOFF, un rapprochement avec « *külig*, vaillant » (en réalité, *kü-lig* « glorieux »), sans toutefois proposer d'explication quant aux rapports morphologiques entre les mots *kül* et *külig*.

L'autorité conjointe de THOMSEN et de RADLOFF, pour une fois en parfait accord, impose à la tradition turcologique la lecture *Kül Tegin*, et c'est sous cette forme que le nom du frère cadet de *Bilgä Kagan* est popularisé dans la littérature internationale, notamment en Turquie, où il est utilisé comme anthroponyme masculin.

∴

Pourtant, du fond des âges, la voix d'un grand turcologue du XI<sup>e</sup> siècle s'élève contre cette lecture : c'est bien *Köl*, et non *Kül*, que Maḥmūd al-Kāšgarī, relève comme élément entrant dans la composition de titres turcs encore bien connus de son temps. Dans son *Diwān Luġat at-Turk*, édité pour la première fois en 1915-1917, à Istanbul, par Ahmed Rifat, indexé assez hâtivement par C. BROCKELMANN en 1928, puis publié en traduction turque

moderne, avec fac-similé et index par Besim Atalay (*Divanü Lûgat-it-Türk*, Türk Dil Kurumu, Ankara, 1939-1943 ; cité B.A. ci-après), Kāšgarī, en effet, rattache explicitement l'étymologie de ce mot au turc *köl* « lac ».

Une première fois, à propos du mot *irkin* « amas d'eau » (cf. osm. *irk-* « former un étang (eau) »), il signale le titre, en usage chez les *Karluk*, de *köl İrkin*, et explique qu'il évoque, chez un chef, un « amas d'intelligence comparable à un lac bien rempli » (B.A., I, p. 108 ; fac-similé p. 67).

Plus loin, à propos de *Bilgä* « sage, savant », il mentionne le titre, donné aux Khans des *Uygur*, de *Köl Bilgä Xän*, qu'il interprète comme évoquant une « intelligence (*'aql*) comparable à un lac (*'gadīr*) », reprenant ainsi de façon plus concise son explication de *Köl İrkin*, centrée sur les deux mêmes mots arabes (B.A., I, p. 428 ; fac-similé p. 215). Il ne s'agit donc pas, de sa part, d'une improvisation, mais d'un commentaire philologique réfléchi.

Ainsi, d'après Kāšgarī, dont le témoignage remonte à neuf siècles, l'élément *Köl*, dans la titulature de divers peuples turcophones de son temps, était ressenti comme identique au nom turc du « lac », *Köl* (cf. osm. *göl*, turkmène *köl*, yakut *küöl*, ces deux dernières formes confirmant la longueur de la voyelle, indiquée d'autre part au moyen d'une graphie pleine—avec *wāw*—dans les passages précités).

Sur le plan sémantique, il s'agit, selon notre premier informateur (lui-même Turc kara-khanide), d'une valeur symbolique : le « lac » (ou un « amas d'eau », *irkin*) symbolise le caractère inépuisable de l'intelligence (*'aql*) d'un dignitaire ou d'un souverain.

Il n'y a donc aucune ambiguïté dans l'opinion de Kāšgarī, quant à l'étymologie et à la signification du mot *Köl* dans les titres turcs *Köl İrkin* et *Köl Bilgä Xän*.

∴

Bien que Kāšgarī n'eût pas mentionné de titre où ce mot fût suivi de *tegin* (qu'on traduit généralement par « prince »), le rapprochement de ses explications avec le nom-titre du frère cadet de *Bilgä Kagan*, pour lequel la transcription *Kül Tegin* était uniformément acceptée par les turcologues depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, s'imposait.

En effet, le signe-voyelle de l'alphabet-syllabaire de l'Orkhon attesté dans le premier terme de ce nom-titre note indifféremment *ü* ou *ö* (brefs ou longs), et le mot *köl* « lac » s'écrit exactement de la même façon, dans les inscriptions turques anciennes (notamment Tonyukuk et Orkhon I & II), que le soi-disant *Kül* suivi de *Tegin*. Il n'y a donc, a priori, aucune raison de lire plutôt *Kül* que *Köl* ou *Köl* dans le titre en question.

Cependant, la littérature turcologique continue, sauf chez quelques auteurs, à appeler *Kül Tegin* le frère cadet de *Bilgä Kagan*, l'explication de Kāšgarī, ayant été rejetée sans appel par plusieurs savants, notamment, dès 1926, par W. BARTHOLD, et, plus récemment, par Sir Gerard CLAUSEN.

Dans l'une des douze conférences qu'il prononça à Istanbul en 1926 (traduction allemande de Th. MENZEL : *Zwölf Vorlesungen über die*



*Geschichte der Türken Mittelasiens*, en supplément à la revue *Die Welt des Islams*, 1932 & sq.; adaptation française par Mme. M. DONSKIS, *Histoire des Turcs d'Asie Centrale*, Paris, 1945), W. BARTHOLD critique comme suit (p. 72 du texte français) l'opinion de Kāšgarī :

« . . . l'auteur ne connaît plus la vieille signification du mot *kül* : il le rapproche de *köl*, 'lac' et, ainsi, a recours à une explication extrêmement superficielle du titre, qui aurait signifié d'après lui que l'intelligence du khan est aussi étendue que la mer. Dans l'œuvre de GARDĪZĪ le titre *Kül-Tegin* apparaît sous la forme *Kür-Tegin* : il est ainsi hors de doute que *Kül* et *Kür* ne sont qu'un seul et même mot, avec la permutation entre *l* et *r* que l'on observe si souvent. Or Maḥmūd al-Kāšgarī connaît ce mot *kür*, et il mentionne l'expression *kür är* dans le sens : 'un homme solide, persévérant et courageux', ce qui prouve que la vieille signification de *kür* ne lui a pas échappé ; mais il n'a pas reconnu le même mot sous sa seconde forme *kül* dans les titres *Kül-Bilgä* et *Kül-Irkin*. »

De son côté, Sir Gerard CLAUSEN, dans son opus magnum (*An Etymological Dictionary of Pre-Thirteenth-Century Turkish*, Oxford, 1972), refuse par deux fois de suivre Kāšgarī :

Sous la rubrique *irkin*, il écrit, à propos du titre qu'il lit *Kül Irkin* : « Kašgarī's etymology is unconvincing ; it is almost certain that the title 2 *kül*, q.v., is not identical with *kö* : *l* ;... » (o.c., p. 225).

Plus loin (o.c., p. 715), Sir Gerard exprime plus largement, en ces termes, son opinion :

« 2 *kül* either a P.N., or more probably a title, very common in the early period ; the vowel is uncertain but as the Chinese character used to transcribe it was *k'üe*, Middle Chinese (Pulleyblank) *k'iwät* (Giles 3,252) -*ü*- is perhaps likelier than -*ö*- ; Kašgarī's etymology is obviously preposterous. The relationship between this word and *Küli Çor*, the name of the persons commemorated in *Ix*, is obscure ; but the possibility that the word was originally *küli* with short *i*, cannot be excluded (see *Studies*, p. 88). »

Ce dernier renvoi concerne l'ouvrage de Sir Gerard CLAUSEN intitulé *Turkish and Mongolian Studies (R.A.S., London, 1962)*, où sont discutés les problèmes posés par les transcriptions chinoises de divers titres turcs anciens, et du nom même des *Türk* (pour lequel l'auteur propose une lecture *Türkü*, sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir).

∴

On remarquera que Sir Gerard CLAUSEN ne reprend même pas par allusion la théorie de W. BARTHOLD selon laquelle le premier terme du titre du frère de *Bilgä Kagan* serait une variante *Kül* de *kür* « solide, persévérant et courageux », expliquée par « la permutation entre *l* et *r* que l'on observe si souvent ».

Sans aller jusqu'à appliquer à cette théorie la qualification d'« obviously preposterous » que Sir Gerard décerne à l'étymologie donnée par Kāšgarī, on peut considérer qu'elle est elle-même « extrêmement superficielle », et c'est

sans doute la raison pour laquelle l'auteur du Dictionnaire étymologique la laisse dans l'oubli. En effet, s'il est vrai que, dans des polysyllabes, on peut constater, par suite de divers incidents phonétiques (assimilations ou dissimilations), des passages de *r* à *l* ou vice versa, il est non moins certain que, dans les monosyllabes, l'opposition entre *-r* et *-l* finaux est phonologiquement pertinente, et qu'on ne peut pas considérer comme « un seul et même mot » une forme en *-r* et une forme en *-l*. Pour ne prendre que quelques exemples, il y a opposition de sens manifeste entre *kür* « vigoureux » et *kül* « cendre », *bur-* « tordre » et *bul-* « trouver », *kār* « mélanger » et *kāl-* « rester », *tör* « place d'honneur » et *töl* « foetus », etc.

Le seul mérite de la théorie de BARTHOLD en la matière est de nous rappeler qu'il existe un mot turc *kür* « vigoureux » (cf. osm. *gür*) attesté dans un titre comme *Kür Tegin* ; cf. aussi *Kür-Xān*, *Gür-Xān*. Le mot *kür*, chez Kāšgarī (B.A., 1, pp. 324-325), est écrit avec le signe-voyelle arabe pour *u* bref et doit être lu avec *ü* bref (cf. turkmène *gür* « dru », avec brève). Kāšgarī n'a pu le confondre avec *köl* (*ö* long ! et *-l*, non pas *-r*), avec lequel il n'a en commun qu'un phonème sur 3, le *k*-initial...

Quant à Sir Gerard CLAUSON (à qui les turcologues doivent être profondément reconnaissants d'avoir donné le premier dictionnaire étymologique du turc ancien fondé sur un inventaire scientifique extrêmement vaste et sérieux), nous croyons qu'il a été mal inspiré en estimant absurde — sans autre argument que l'« évidence », toujours dangereuse — le commentaire de son lointain prédécesseur Maḥmūd de Kāšgarī.

Le seul fait précis qu'il invoque est que le caractère chinois employé pour transcrire le mot litigieux serait, d'après sa prononciation supposée de l'époque (« *k'iwāt* »), plutôt en faveur de *-ü-* (donc de *kül*) que de *-ö-*. Mais c'est là un critère si peu décisif, que Sir Gerard lui-même fait précéder cette remarque de ce jugement prudent : « the vowel is uncertain ». Comme la seule hésitation possible en l'occurrence, compte tenu de la graphie des Inscriptions de l'Orkhon, est entre *-ü-* et *-ö-*, cela revient à dire qu'une lecture « *köl* » n'est pas exclue.

Mais ce que refuse Sir Gerard CLAUSON, c'est l'explication par *köl* « lac », et cela au nom d'une rationalité d'ordre sémantique, qui lui fait considérer comme « obviously preposterous » l'idée de comparer à un lac la vaste intelligence d'un chef ou d'un souverain. Telle était déjà, nous semble-t-il, la raison profonde du rejet par W. Barthold de l'explication de Kāšgarī.

∴

Pourtant, les exemples ne manquent pas, dans diverses cultures asiatiques — et, notamment, dans le monde turco-mongol — où le nom d'une vaste étendue d'eau (lac, mer, océan) est employé pour évoquer l'immensité de la pensée ou de la puissance d'un homme.

Les Mongols ont eu recours au mot *dalai* « mer » pour désigner le chef suprême de l'Église Lamaïque : *Dalai Lama* ou *Dalai Bogdo*. L'étymologie la plus vraisemblable du nom de Gengis-Khan, *Čingis Qa'an*, est celle d'un em-



prunt au turc ouïgour du mot *tiqiz / teqiz* (cf. osm. *deqiz*) « mer ». C'est presque certainement un dérivé d'une forme pré-turque de ce dernier mot qui dans la langue des Huns, a servi de nom au fils d'Attila, *Dengizix*, mort en 469. Parmi les ancêtres légendaires des Khans mongols, selon des traditions recueillies par l'historiographie chinoise d'époque *Ming*, figurent deux Khans dont la titulature commence par *Dalai* (Louis HAMBIS, *Documents sur l'histoire des Mongols à l'époque des Ming*, Paris, 1969 ; pp. 161-162). D'après les mêmes sources, un prince mongol *xalxa* d'époque *Ming* portait le titre de *Dalai Taiji* (id., p. 236).

Le persan *daryā* « mer » et « fleuve » peut désigner, par comparaison, un homme au vaste savoir, et ce sens a été adopté en turc de Turquie : « *derya* ...2...Engin bilgisi olan kimse » (T.D.K., *Türkçe Sözlük*, Ankara, 1974, p. 217).

En arabe, la racine de *qāmūs* « mer, océan » donne le mot *qummas* « homme considérable, notable », qui est emprunté par le persan.

Nous ne faisons ici qu'évoquer les exemples qui nous viennent à l'esprit, mais nous croyons qu'une recherche systématique permettrait d'en augmenter largement le nombre.

Il serait, de même, intéressant de faire une enquête sur les emplois turcs du mot *kōl (gol)* « lac » évoquant la profondeur de la pensée, comme, par exemple dans l'expression turkmène : *pikir kōlüne çümmek* « plonger dans le lac de la pensée » = « se plonger dans une profonde réflexion » (*Türkmen Diliniñ Sözlügi*, Aşxabad, 1962, p. 396a).

Sur le plan de la sémantique, l'explication de *Kāšgarī* n'a donc rien d'absurde, et elle devait être immédiatement comprise par ses contemporains.

Nous estimons, quant à nous, hautement vraisemblables les conclusions suivantes :

1) Ni la graphie des Inscriptions turques anciennes, ni la transcription chinoise ne fournissent d'indications décisives quant au timbre (*ö* ou *ü*) de la voyelle du mot controversé.

2) Ni le rapprochement avec *kü-lig*, ni celui avec *kür* ne sont satisfaisants (bien que ces deux mots existent par ailleurs et que le second figure dans d'autres titres) ; on doit aussi rejeter l'interprétation — que nul n'a proposée — par *kül* « cendre », sémantiquement invraisemblable, ou celle par *kül* « fleur » (du persan), anachronique.

3) Le seul témoignage ancien et clair est celui de *Kāšgarī* qui, dans des titres encore bien connus de son temps, ne pouvait, phonétiquement, confondre *kül* avec *kōl* ; ce témoignage nous oblige à lire *Kōl Irkin* et *Kōl Bilgä Xān* les deux titres qu'il mentionne, ce qui nous amène, par analogie, à lire, dans les Inscriptions, *Kōl Tegin*.

4) Même si l'on n'accepte pas l'explication par « lac » de la valeur sémantique du terme, on doit admettre qu'elle a pu seulement être suggérée par une prononciation *kōl* (et non *kül*) chez les Turcs kara-khanides du XI<sup>e</sup> siècle.

5) Cette explication elle-même, si elle peut choquer des Occidentaux, n'a rien de déraisonnable dans le cadre des conceptions asiatiques, où une vaste étendue d'eau est souvent prise pour symbole d'une vaste intelligence, d'une

vaste science ou sagesse, d'un vaste pouvoir (temporel ou spirituel) : un *Tegin*-Lac (*Köl-Tegin*) n'est pas plus surprenant qu'un *Lama*-Mer (*Dalai-Lama*) ; il faut observer, d'ailleurs, que *köl* ou ses formes ultérieures désignent, en Asie Centrale, des étendues d'eau parfois très vastes, comme la mer d'Aral (osm. *Aral Gölü*) ou le Baïkal (*Bäy-Köl*).

6) Nous lirons donc, dans les Inscriptions de l'Orkhon, *Köl Tegin*, et admettrons, pour le premier terme, le symbole du « lac », comme réserve inépuisable de pouvoir intellectuel ou spirituel.

7) De même, nous lirons, avec la même interprétation, *Köl İrkin*, *Köl Bilgä Xän*, et, pour les transcriptions chinoises où figure le même caractère que dans le titre de *Köl Tegin* (cf., par exemple, Édouard CHAVANNES, *Documents sur les Tou-kiue (Turcs) occidentaux*, St. Pétersbourg, 1903, Index, pp. 339-340) : *Köl Kagan*, *Köl Čor*, *Köl Tarduš Šad*, etc.

∴

Il nous reste à expliquer le soi-disant *Küli Čor* de l'Inscription d'Ikhe-Khušotu (Sir Gerard CLAUSON et Edward TRYJARSKI, *The Inscription at Ikhe-Khushotu*, Rocznik Orientalistyczny XXXIV-1, pp. 7-33, Varsovie, 1971), dont la graphie est : « *k ü / ö l i / i ĉ u / o r* » (avec, pour *k*, la forme réservée pour les combinaisons *kü / kö* ou *ük / ök*).

Si nous tenons compte du fait que le système graphique des Inscriptions ne note pas les redoublements de consonnes, nous pouvons parfaitement lire ce titre *Köl-ič-čor*, variante, avec *ič* « intérieur », de *Köl Čor* : « *Köl Čor* de l'Intérieur », comme on a *İč Buyruk* (Orkhon II, Sud, 14) « Officier de l'Intérieur » — attaché directement à la Cour du Souverain. (Cf. Louis BAZIN, *Les calendriers turcs anciens et médiévaux*, Lille, 1974, pp. 199-203).

D'une manière générale, on ne tient pas assez compte, dans la lecture des Inscriptions turques anciennes, d'un certain nombre de règles graphiques qui y sont constamment suivies. L'une d'elles est que, dans un même mot, ou dans un « mot composé » (comme *ič-čor*), on ne note pas la gémiation de la consonne (cf. Louis BAZIN, *Le problème des consonnes gémées en turc ancien*, Rocznik Orientalistyczny XXXI-1, 1968). Une autre, non moins importante, et dont l'ignorance entraîne des erreurs, est que la voyelle en finale absolue est notée en graphie pleine (avec les signes-voyelles), et non pas au moyen d'un signe (comme *ük / ök / kü / kö* ou comme *uk / ok / ku / ko*, etc.) qui indique à la fois une consonne et son entourage vocalique (la précédant ou la suivant) ; ce qui exclut pour la graphie « *t ü / ö r ük / ök / kü / kö* », la lecture « *türkü* » : c'est *türük*, variante de *türk*, qui est ainsi noté.

Nous voici donc amené à rompre avec la tradition turcologique en récitant les lectures *Kül Tegin* et *Küli Čor*, mais à renouer avec elle en refusant la lecture *Türkü*...

Si nous nous permettons de telles audaces dans cet article offert en hommage à Mademoiselle Annemarie von GABAIN, c'est parce qu'elle-même, dans son immense apport à la science turcologique, n'a jamais cessé d'innover, avec une éternelle jeunesse de pensée.



## POUR UNE NOUVELLE HYPOTHÈSE SUR L'ORIGINE DES KHAZARS

Le problème de l'origine des Khazars a déjà fait couler beaucoup d'encre, et suscité de nombreux travaux, presque tous fort sérieux, quelques-uns hautement fantaisistes. Nous ne pouvons, dans ce bref article, évoquer les diverses hypothèses avancées. Nous nous contenterons de signaler que les sources européennes et proche-orientales contemporaines des Khazars (VI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles) sont mentionnées avec des renvois précis aux pages 334-336 du tome II des justement célèbres *Byzantinoturcica* de Gyula MORAVCSIK (Berlin, 1958). Elles remontent, du côté de Byzance, au règne de l'Empereur Heraclius, qui, en 626, après une entrevue à Tiflis avec leur Khan, obtint le concours des Khazars dans sa campagne contre la Perse sassanide. A cette époque, les Khazars étaient déjà solidement implantés au Nord du Caucase et dans les steppes du Terek. Leur arrivée dans ces régions paraît se situer dans le second quart du VI<sup>e</sup> siècle.

Il ne fait aucun doute que les Khazars parlaient une langue appartenant au groupe turc. Plus précisément, on sait par l'historien arabe *Balxī* qu'ils avaient le même langage que les *Bulgar*. Johannes BENZING montre, à la lumière des rares vestiges linguistiques laissés par les Khazars (*Philologiae Turcicae Fundamenta*, I, Mainz 1959 ; p. 691), que cette information est confirmée par le comparatisme.

Les Khazars appartiendraient donc, à l'intérieur du groupe turc, au sous-groupe hunno-bulgaro-čuvaš.

Or, une difficulté majeure surgit à ce propos : c'est que, dans ce sous-groupe, à la consonne *Z* des autres langues turques correspond régulièrement *R* et non *Z*. On ne s'explique donc pas la présence de *Z* dans le nom des *Xazar*, si, comme on le croit généralement, ce nom est un dérivé (participe aoriste en *R*) de la racine verbale *kaz-* « partir à l'aventure » qu'on retrouve dans le nom des Kazakh.

∴

Observons toutefois que quelques sources, certes rares, mais provenant de régions proches des territoires des Khazars, donnent de leur nom une

version sans **Z**, mais avec **S** : version syriaque *Xasar*, version slave *Kosar(-y)* ; cf. MORAVCSIK, o.c., p. 335. Ces formes sont d'autant plus remarquables, que les alphabets syriaque et slave possèdent l'un et l'autre la lettre **Z**, mais que les auteurs ont ici préféré une notation avec la sourde **S**.

Cette observation, jointe à celle d'une difficulté notoire d'expliquer le nom des Khazars par la racine *kaz-*, permet d'envisager une autre hypothèse, selon laquelle la forme originelle de ce nom serait \**Kasar* (forme qui rendrait compte à la fois du syriaque *Xasar* et du slave *Kosar*). Le **Z** énigmatique des formes attestées en grande majorité, qui représentent *Xazar* ou *Kazar* (*Qazar*), tant en grec qu'en russe (MORAVCSIK, o.c., l.c.), s'expliquerait alors par la sonorisation en **Z** d'un ancien **S** intervocalique, phénomène d'évolution phonétique constaté dans de nombreuses langues, et notamment, au sein du groupe turc, dans les parlars vivants de l'Altai et du Haut-Iénisséï, où, par exemple, le suffixe possessif de 3<sup>e</sup> personne après voyelle, *-si*, est devenu *-zi*.

Il conviendrait donc de rechercher, dans les sources turques anciennes, ou dans celles qui concernent les peuples turcs anciens, s'il n'existe pas un nom tribal « *Kasar* », qui serait à l'origine de celui des Khazars.

Parmi les écrits laissés par Paul PELLIOT à son décès (1945) et publiés par ses disciples, en particulier par Louis HAMBIS (lui aussi disparu), figure une série de notices sur « Quelques noms turcs d'hommes et de peuples finissant en *-ar* ». Elles ont été jointes à ses *Notes sur l'histoire de la Horde d'Or* (Paris, 1950), et l'on y trouve (pp. 207-224) une notice très étendue, avec des références fort nombreuses, sur le nom des Khazars. Sa première remarque est pour constater que l'attestation la plus ancienne de ce nom, dans un texte syriaque de l'an 555 apparaît sous une forme avec **S** : *Xasar* (« *Ḥasar* » dans la transcription de PELLIOT). Il rapproche cette forme de la transcription chinoise du VIII<sup>e</sup> siècle *K'o-sa* qui correspond à *Kasar* (« *Qasar* » dans sa transcription, o.c., p. 208, n. 1), et d'un « nom de lieu *Qasar*, de site indéterminé » dans l'Inscription de *Šine-usu* (ibid., n. 2).

PELLIOT rappelle également (ibid., n. 1) la mention d'un personnage nommé *Xasar tegin*, avec **S** et non **Z**, dans le texte uygur du *Mahrnāmag* édité par F. W. K. MULLER (*Ein Doppelblatt aus einem manichäischen Hymnenbuch*, Berlin 1913 ; p. 9), et qui doit avoir été rédigé dans le premier quart du IX<sup>e</sup> siècle.

∴

Nous avons, quant à nous, été amené à un réexamen du problème à l'occasion de l'étude comparative, menée dans notre séminaire de l'École Pratique des Hautes Études (1979-1981), des trois inscriptions actuellement connues du 2<sup>e</sup> Kagan uygur de Mongolie, *Tägridä bolmış El etmiş Bilgä Kagan*, mort en 759 : celles de *Šine-usu*, de *Tariat*, et du *Tes*.

La première, la plus étendue, est son épitaphe. Elle a été très soigneusement publiée, dès 1913, à Helsinki, par G. J. RAMSTEDT : *Zwei uigurische Runeninschriften in der Nord-Mongolei*, pp. 10-63, avec planches photographiques. A la 20<sup>e</sup> ligne (8<sup>e</sup> de la seconde face) de ce texte épigraphique



d'un intérêt capital, RAMSTEDT a d'abord lu (pp. 22-23) la série de caractères : Q S R Q U R D (?U) « *aqsıraq ordu* », qu'il traduit par « ... trefflichen hof... ». Mais, dans ses annotations ultérieures (p. 53, n. 8-43), il penche plutôt pour une lecture « N » du dernier caractère (les graphies « U » et « N » étant faciles à confondre, surtout dans un passage à demi effacé) soit : Q S R Q U R D N, qu'il interprète comme : *q<sup>a</sup>s<sup>a</sup>r qurd<sup>a</sup>n* (od. *qord<sup>a</sup>n*) « westlich von Kasar, welches dann ein Ortsname sein muß ». Et il conclut : « Vielleicht ist diese zweite Lesung wahrscheinlicher ». Nous sommes bien de cet avis, et nous lisons, quant à nous : ...*kasar kuridin, örgin anta etitdim*... « à l'Ouest du *Kasar*, là j'ai fait établir le Trône ». En effet, la lecture « *aksırak* », ingénieuse par elle-même, se heurte au fait qu'aucun suffixe *-sırak* n'est attesté en turc après des noms de couleur comme *ak* « blanc » (RAMSTEDT avait dû penser à une combinaison d'éléments suffixaux présents dans l'osmanli *sarım-si* ou *sarım-tırak* « jaunâtre » ; mais le premier est un ancien *-sig*, et, avec *-rak*, bien connu par ailleurs, on eût eu en turc ancien « *\*aksıgrak* », et non « *aksırak* »). De plus, *ak* pour « blanc » n'apparaît dans les textes turcs runiformes (où il est assez largement attesté) que pour désigner une robe de cheval, ou, substantivement, le « cheval blanc » lui-même. La couleur blanche, en dehors de ce contexte hippologique, est toujours désignée dans ces textes par le mot *ürüñ*, notamment dans son sens symbolique de « trefflich » (*ürüñ bæg* « der treffliche Herr ») que RAMSTEDT, dans sa première lecture, supposait ici.

L'interprétation de *Kasar* comme toponyme, acceptée par PELLIOU (l.c.), trouve, à notre avis, sa confirmation dans les deux autres inscriptions runiformes du même Kagan uygur récemment découvertes en Mongolie, celles de *Tariat* et du *Tes*, respectivement, selon nous, de 754 et 750/751.

Située près du lac Terkhin-Tsagan-Nür, non loin de la localité de *Tariat*, province d'Arkhangai, à environ 250 kilomètres à l'Ouest-Nord-Ouest du site épigraphique de l'Orkhon, la première a d'abord été publiée à Ulân-Bâtor en 1975 par M. ŠINEXÜÜ sous le titre *Tariatın Orxon biçgiyn šine dursgal* « Nouvelle inscription en écriture de l'Orkhon, de Tariat » (ci-après : TOBD). En 1980, dans le N° 3 de *Sovetskaja Tjurkologija*, S. G. KLJAŠTORNYJ en a donné une seconde édition, assez différente, sous le titre *Terxinskaja Nadpis'* (pp. 82-95), en précisant opportunément que ce travail est provisoire et ne constitue qu'une prépublication (*predvaritel'naja publikacija*). Notre confrère soviétique, en effet, n'a pu effectuer sur place les vérifications nécessaires et avance donc ses lectures sous toute réserve. Quant à notre confrère mongol, premier éditeur, il a accompli une tâche méritoire, mais son information turcologique est incomplète. A vrai dire, ces deux éditions, quoique fort intéressantes et utiles, sont l'une et l'autre imparfaites. En particulier, elles font commencer le texte, qui suit un plan chronologique, par la face Nord, alors qu'il commence en fait par la face Est et suit le cours du Soleil (Est-Sud-Ouest-Nord)

L'Inscription du *Tes* a été publiée en 1978 dans les *Studia Linguae et Litterarum Instituti Linguae et Litterarum Academiae Reipublicae Populi Mongolici* d'Ulân-Bâtor (*Xel zoxiol sudlal*), XIII, fascicule 15, pp. 17-24, par

S. XARŽAUBAI. Elle est située dans la vallée de l'*Avdarant* (*Avdrant*), près de la rive du *Tes* (tributaire du lac *Ubsa Nūr*), dans la brigade de *Xužirt*, bannière de *Cagān-ül*, province de *Xöbsögöl* (*Xövsgöl*), à environ 180 kilomètres au Nord-Ouest de la précédente. Assez abîmée, elle est loin d'avoir été bien déchiffrée dans cette édition (ci-après : TES).

En dépit de ces mauvaises conditions de publication, les Inscriptions de *Tariat* et du *Tes* sont utilisables, à condition de partir de ces matériaux bruts que constituent les relevés des caractères effectués par les archéologues mongols et publiés dans TOBD (plusieurs relevés différents, à comparer entre eux !) et dans TES (un seul relevé, consciencieux), et d'en faire l'étude critique en confrontant entre eux les passages parallèles, nombreux et importants, de ces deux Inscriptions, et en les comparant également avec les passages identiques ou analogues de l'Inscription bien documentée (avec des photographies) de *Šine-usu*.

C'est ce que nous tenterons de faire ici pour les parties des trois textes où apparaît le mot *Kasar*.

∴

Nous adopterons, pour la translittération des caractères, les conventions suivantes : majuscules pour les caractères réservés aux mots de classe vocalique postérieure (à voyelles A, Ī, O, U) ; minuscules pour ceux réservés aux mots de la classe antérieure (à voyelles Ä, E, I, Ö, Ü) ; *italiques* pour les caractères employés indifféremment dans les deux classes vocaliques.

L'Inscription du *Tes*, qui est la plus ancienne (selon nous : 750-751), n'est pas à lire dans l'ordre des faces et des lignes retenu par TES, qui aboutit à une traduction chronologiquement non pertinente. En réalité, elle commence bien par la « Face I » de TES, mais les lignes y sont à lire en sens inverse (6, 5, 4, 3, 2, 1, de TES). Elle se continue (toujours en sens inverse de celui de l'édition) par les « Faces IV, III, et II » de TES, dans l'ordre « 5, 4, 3, 2, 1 » des lignes de cette publication.

Elle contient deux fois le mot *Kasar*. Sa première mention figure sur la « Face IV, ligne 2 », en réalité Face II, ligne 4, après une longue lacune : ... b i r a l : Q D R : Q S R : *nt B R m s* :

Nous lisons : ... *äbirä, el kadir kasar-ınta barmiš*. La ligne précédente évoquant un raid de cavaliers ennemis (*atligin tökä barti*), nous comprenons : « (l'ennemi) les encerclant, les gens partirent de leur *Kasar* escarpé ». D'après le contexte immédiatement ultérieur (*ol bodunim* « ce mien peuple »), les gens (*el*) en question sont les sujets du Kagan uygur.

La seconde mention de *Kasar* apparaît « Face II, ligne 3 », en réalité Face IV, 3<sup>e</sup> ligne avant la fin :

... z g : Q S R Q (u) U R G : Q (u) *nt i* :

La comparaison avec la 1<sup>e</sup> ligne de la Face Ouest de l'Inscription de *Tariat* (... *täz bašinta* « au bord du Tes ») nous amène à supposer que le caractère effacé avant *z* est « t », et à lire : *täzig, kasar kurig konti* « il s'installa sur le Tes à l'Ouest du Kasar ».



Le contexte ultérieur (TES, suite de la même ligne) : *čit tikdi, örgin yaratdi, yayladı* « il planta une palissade, installa le Trône, passa l'été » se rapporte, d'après la chronologie de l'Inscription, que nous ne pouvons ici étudier en détail, et que nous avons établie par comparaison des trois monuments (*Tes, Tariat, Šine-usu*), à l'Année du Tigre (*bars yıl*) 750, et mentionne l'estivage du Kagan uygur cette année-là.

∴

L'Inscription de *Tariat* (754) ne contient qu'une fois le mot *Kasar*, à la fin de la ligne 2 de la Face Est, dans un passage qui, sans être identique à celui de *Tes* « IV, 2 » (pour nous : II, 4), fait écho aux mêmes événements :

... T L G N : t (ü) k a B R m s : Q D R Q S R : b d i b r s r : Y T z U G z (fin de la ligne, et lacune au début de la ligne suivante).

Nous lisons : ... *atligin tökä barmış. kadır kasar ebädi äbirsär, yatiz oguz* ... « ils répandirent leurs cavaliers ; s'ils encerclaient rapidement le *Kasar* escarpé, les Oguz sédentaires... » La proposition inachevée en raison de la lacune paraît bien signifier qu'un encerclement rapide du *Kasar* par la cavalerie ennemie aurait eu des conséquences désastreuses pour les *Oguz* sédentaires (sujets du Kagan uygur) qui habitaient là.

∴

Nous reviendrons maintenant à l'Inscription de *Šine-usu* (ligne 8 de la Face II précédemment évoquée), pour compléter notre lecture du passage où *Kasar* y est attesté :

... (t) z B S i : n t a : Q S R Q U R D N : ü r g n n t a : i t t m : č i T n t a :

T (u) Q i T D m : Y Y n t a : Y Y L D m : Y Q a : n t a : Y Q L D m : Y Q L D m : b l g ü m n : b i t g m n : n t a : Y R T T D m

Nous lisons : *töz başi-nta, kasar kuridin, örgin anta etitdim, čit anta tokitdim, yay anta yayladım, yaka anta yakaladım, belgümin bitigimin anta yaratitdim*. « Au bord du *Tes* (*Töz*), à l'Ouest du *Kasar*, là j'ai fait établir le Trône, là j'ai fait planter (à coups de masse : *toki-t-*) une palissade, là j'ai estivé, là j'ai fixé la frontière, là j'ai fait faire mon monument, mon inscription ».

Dans ce texte, où la chronologie est explicite et assez détaillée, le passage se réfère à l'Année du Tigre 750 (ligne précédente : *bars yılka*). C'est précisément l'année en laquelle, selon nous, a été dressée l'Inscription du *Tes*, et c'est d'elle qu'il s'agit dans le mot *bitigimin* !

Comme, par chance, cette Inscription a été retrouvée *in situ*, nous pouvons parfaitement identifier le lieu désigné par : *töz başinta, kasar kuridin*. Le monument est bien près de la rive du *Tes*, et sur son cours supérieur (ce qui correspond au sens précis de *başinta* « auprès de ... et à son début ». Du même coup, nous pouvons avoir une indication, au moins approximative, sur la localisation du *Kasar*, dit aussi *kadır kasar* « *Kasar* escarpé » (*kadır* « escarpé », et, au figuré « dur, cruel »).

∴

D'après les indications que l'édition mongole (TES, p. 117 et résumé p. 124) donne du site de l'Inscription — que les cartes dont nous disposons ne nous ont pas permis de repérer exactement —, il se trouve à un peu plus de 49° de latitude Nord et un peu plus de 98° de longitude Est, sur le cours supérieur du Tes (*Tesin Gol*), ancien *Täz*.

Le *Kasar* « escarpé », qui doit être une montagne, doit se situer à l'Est de ce lieu (défini comme « à l'Ouest du Kasar »). Or, il y a justement, à l'Ouest du cours supérieur du Tes, entourant au Nord, à l'Ouest et au Sud le lac *Sangin Dalai* un massif montagneux important, culminant entre 2 000 et 3 000 mètres, dont la partie méridionale, surplombe la vallée de l'*Ider*. C'est dans ce massif, sans prétendre à plus de précision, que nous inclinons à situer le « *Kasar* escarpé » de nos textes.

∴

Il est donc certain que, dans la pensée du 2<sup>e</sup> Kagan uygur, le « *Kasar* escarpé » était un lieu d'importance historique, partie intégrante du domaine uygur. Les Inscriptions du *Tes* et de *Tariat* mentionnent l'une et l'autre, dans des passages parallèles (pour des temps qui, compte tenu du plan, typiquement chronologique, des deux textes, se situent avant la fondation en 745 de l'Empire uygur de Mongolie par le père du second Kagan), des événements critiques au cours desquels des sujets des Uygur (qualifiés, dans l'Inscription du *Tes*, de *bodunim*, « mon peuple », et, dans celle de *Tariat*, de *yatiz oguz* « Oguz sédentaires » — or, les Uygur étaient l'un des clans dominants des Oguz, ou *tokuz oguz* « Neuf Clans », de *\*tokuz oguš*, comme le montre de façon convaincante James HAMILTON, dans son article *Toquz-Oguz & On-Uygur*, *Journal Asiatique* CCL, 1, Paris 1962, pp. 23-63), menacés d'encerclement, doivent fuir leur « *Kasar* escarpé ». Les Inscriptions du *Tes* et de *Sine-usu* mentionnent l'une et l'autre le *Kasar* comme le lieu à l'Ouest duquel le Kagan uygur a, dans l'Année du Tigre 750, fixé son campement d'été, y transportant « son Trône » (nous dirions « sa capitale »), sur le cours supérieur du *Täz* (*Tes*), et y érigeant l'Inscription qui nous est parvenue après plus de douze siècles. C'est là, nous dit le texte de *Sine-usu*, qu'il a « fixé la frontière ».

D'autre part, comme l'a établi James HAMILTON (o. c., p. 43), les sources historiques chinoises de l'époque des *T'ang* (618-907) mentionnent parmi les groupes tribaux constitutifs du clan uygur (dont la dénomination turque ancienne la plus courante, *On-Uygur* « les Dix Uygur » indique qu'ils étaient en principe au nombre de dix), celui des *Ko-sa*, *Ho-sa*, ou *K'o-sa* (cf. pour les caractères chinois, o. c., l. c.), transcriptions qui peuvent représenter *\*Kasar*, *\*Kazar*, ou *\*Xasar*, *\*Xazar*. HAMILTON qui rappelle aussi la forme avec *S* dans le nom du prince du *Mahrnāmag*, *Xasar tegin*, et qui identifie ce personnage avec le Kagan uygur de Mongolie appelé par les annalistes chinois *Ho-sa tegin* (dates de règne : 824-832), rapproche ces diverses formes du nom des Khazars du Caucase septentrional et des régions situées au Nord de la Mer Noire (ainsi qu'au Nord de la Caspienne, appelée « Mer des Kazar ».



par les géographes musulmans), et il suppose que les formes avec *S* proviennent d'un assourdissement de *Z*, puisqu'il se rallie à l'opinion assez générale qui rapproche le nom des Khazars de celui des Kazakh (dérivé d'un radical verbal *kaz-*).

Nous pensons (comme l'avait fait PELLIOU) qu'on est plutôt en présence d'une sonorisation en *Z* d'un ancien *S* intervocalique, comme nous l'avons dit précédemment. Cela pour plusieurs raisons : 1°) l'attestation syriaque, avec *S*, de *Xasar* comme nom des « Khazars » est la plus ancienne (555) ; 2°) dans des langues qui, comme le turc ancien, possèdent à la fois *S* et *Z*, l'assourdissement en *S* de *Z* intervocalique n'est pas une évolution normale (l'évolution contraire, sonorisation de *S* entre deux voyelles —sonores— étant très courante : cf. le français); 3°) un ancien *Z* eût normalement évolué vers *R* dans le groupe hunno-bulgaro-čuvaš auquel paraît bien appartenir le khazar d'Europe ; 4°) les formes uygur des VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles (dans une langue turque qui possède *Z* aussi bien que *S*) *Kasar*, nom de lieu, et *Xasar* (*tegin*), sont avec *S*, et non *Z*.

L'argument le plus solide de James HAMILTON (o.c., l.c.), est qu'« en turc ancien on ne connaît pas de verbe *qas-* », ce qui est exact. Mais on peut objecter que les textes turcs anciens (épigraphiques ou manuscrits) conservés, tout en étant nombreux et souvent étendus, ne nous transmettent certainement pas la totalité du vocabulaire turc ancien (à preuve les *hapax* que l'on découvre de temps à autre dans les textes anciens). De plus, les toponymes de groupes tribaux, qui sont ici en cause, conservent souvent des éléments archaïques de vocabulaire, disparus de la langue écrite standard.

Nous avons recherché, dans les textes et dans les parlars vivants, s'il n'existe pas de traces d'un ancien radical verbal *kas-*, et nous croyons les avoir trouvées tout d'abord en turc de Turquie : le *Türkçe Sözlük* publié par le *Türk Dil Kurumu*, 6<sup>e</sup> édition, Ankara 1974, p. 462 a, mentionne un verbe *kasmak* (différent de *kazmak* « creuser » 1. Eğretiden kısaltmak : *Gömlegin kollarını biraz kasmalı*. 2. *Baskısı altında tutmak*. / *Kasıp kavurmak* 1) baskı yaparak ya da kıyıcı davranışlarla bir topluluğu ezmek, zulmetmek ; 2) çok zarar vermek, mahvetmek : *Fırtına ekinleri kasıp kavurdu*).

Le premier sens, technique, est du domaine de la couture (il s'agit, par des points de couture, de rétrécir un vêtement « provisoirement » sans le couper). C'est là, selon toute vraisemblance, un sens second, dérivé de l'idée de « réduire, amoindrir », qu'on retrouve dans le second sens mentionné : « maintenir sous l'oppression ». Plus fort encore, et sans doute plus proche du sens originel, est celui, dans une expression toute faite, du gérondif *kasıp* en hendiadys avec *kavurmak* « griller » (couple allitéré !) : « écraser un groupe humain par oppression ou traitements cruels », et « ravager (les moissons) », en parlant de la tempête.

Nous voici orientés vers un sens « terroriste », qui, d'autre part, semble bien être à l'origine d'un mot conservé en uygur avec le sens de « terrible » : *kasınçığ*. Il est, soit employé seul, soit joint à *korkinçığ* « effrayant » pour qualifier, dans les attestations uygur connues (*Altun Yaruk*, *Säkiz Yükmäk*),

des démons et créatures infernales (cf. A.N. SSSR, *Drevnetjurkskij Slovar'*, Leningrad 1969, pp. 430 b et 459 a).

Si, comme il est maintenant vraisemblable, *Kasar* (évoluant vers *Xasar* par spirantisation de l'initiale, puis vers *Xazar* par sonorisation de *S* intervocalique), est bien à l'origine un dérivé en *-ar* (participe aoriste) d'un verbe *kas-*, il aurait pour sens initial quelque chose comme « ravageur, terrible » (cf. aussi turc *kasirku*, *kasirga* « tornade »).

Une telle valeur sémantique conviendrait aussi bien à un groupe tribal de farouches guerriers, qu'à une montagne escarpée, dangereuse, comme le *kadir kasar* (expression allitérée, où *kadir* « escarpé » et « cruel » renforce le sens originel de *kasar*).

Il est encore un autre mot *kasar* qui désigne une créature terrible, en l'occurrence un molosse. Paul PELLIOT (o.c., p. 208, n. 2) a signalé le fait : chez les Mongols (qui, presque sûrement, l'ont emprunté au turc), *kasar* (*qasar*, *xasar*) désigne « une espèce de chien assez féroce ». Le mot apparaît dès les premiers textes mongols, notamment dans l'*Histoire secrète des Mongols* rédigée vers 1240 (édition posthume de Paul PELLIOT, Paris 1949 ; ci-après : HS). *Kasar* (*Qasar*) désigne une race de chien féroce « qui mord son placenta » (HS, 78, p. 136), mais c'est aussi un nom d'homme, celui du propre frère de *Temüjin*, plus tard *Činggis Xan*. Sous une forme à consonne initiale sonorisée, *Gasar* est encore de nos jours un nom de chien chez les Mongols Ordos, qui appellent aussi *Gasar* le frère de Gengis-Khan (Antoine MOSTAERT, *Dictionnaire ordos*, I, Pékin 1941, p. 296 b).

∴

Au terme de ce tour d'horizon, nous pensons être parvenu aux conclusions suivantes :

1°) Les inscriptions uygur de Mongolie mentionnent, quatre fois, sous la forme *Kasar*, au milieu du VIII<sup>e</sup> siècle, un lieu situé à l'Est du cours supérieur du *Tes* et qui fait partie des territoires uygur. Ce nom étant, dans la moitié des attestations, précédé de l'adjectif *kadir* « escarpé », il doit s'agir d'un massif montagneux (cf. *Kadirkan yiš* « les monts boisés de *Kadirkan* » — sans doute les monts *Kingan*, à l'Est de la Mongolie — dans les Inscriptions de l'Orkhon). Ce sont vraisemblablement les montagnes situées au Sud et au Sud-Ouest du lac *Sangīn Dalai*, avec la partie la plus orientale des Monts *Bolnai*.

2°) *Kasar* est aussi, dans les sources chinoises de même époque, sous les *T'ang*, le nom d'un des groupes tribaux constitutifs du clan *uygur*, qui domine alors le « Neuf Clans » (chinois : *Kieou-sing*) des *Tokuz-Oguz*. Les mêmes sources transcrivent, par ailleurs, le nom des Khazars d'Europe orientale avec des caractères qui représentent, tantôt *Kasar*, tantôt *Xazar* (HAMILTON o.c p. 43). Les sources proche-orientales et byzantines mentionnent les Khazars sous des formes qui représentent généralement *Xazar*, mais parfois, en slave, *Kazar* et *Kasar*, la plus ancienne, syriaque (en 555) notant *Xasar*.



3°) Ce même *Xasar* (suivi de *tegin* « prince ») est le nom d'un prince uygur de Mongolie, qui régna ensuite sur les Uygur de 824 à 832.

4°) *kasar* (*xasar*, *ġasar*), selon toute vraisemblance emprunté au turc, est chez les Mongols, du début du XIII<sup>e</sup> siècle (au moins) jusqu'à nos jours, le nom d'un chien féroce.

5°) *Kasar* (*Xasar*, *Ġasar*) est simultanément un nom d'homme mongol, et notamment, dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, celui d'un frère de Gengis-Khan. Comme il s'agit, dans le contexte de l'*Histoire secrète des Mongols* (o.c., l.c.), d'un nom donné à l'enfant (souvent un nom d'animal dans les traditions mongoles), et que, d'autre part, dans le passage auquel nous nous référons, la mère de Gengis-Khan (alors nommé *Temüġin*) et de *Kasar*, évoque clairement le « chien kasar » (*kasar nokai*) « qui mord son placenta » (trait horrible de cruauté, le placenta étant considéré comme l'incarnation de la divinité tutélaire de l'enfant en gestation : *Umay*, la Déesse Mère des Turcs anciens = *umay* « placenta »), pour stigmatiser la cruauté de *Kasar*, qui, avec la complicité de *Temüġin*, vient de tenter de tuer, par vengeance, deux de leurs frères (o. c., p. 135), il ne fait aucun doute que le nom donné à *Kasar* vient de celui du chien féroce.

Cet ensemble de faits pose une série de problèmes d'interprétation dont la solution n'est nullement évidente. Ils se concentrent sur le point de savoir quels sont les rapports historiques et sémantiques entre les monts *Kasar*, le groupe tribal (uygur) *Kasar/Xazar*, les Khazars d'Europe, le prince uygur *Xasar tegin*, et le chien féroce *kasar* (donné comme anthroponyme masculin chez les Mongols).

La difficulté de l'interprétation réside dans le fait que le sens probable de la racine verbale *kas-* « opprimer, ravager », dont *kasar* est le participe aoriste turc normal, peut aussi bien s'appliquer, originellement, à une montagne meurtrière, dangereuse (le *kadīr Kasar* : en turc ancien, *kadīr* signifie à la fois « escarpé » – montagne –, « cruel, implacable » – personne –, « dur, terrible » – hiver –, à des guerriers « ravageurs » et s'en faisant gloire (d'où leur nom tribal), ou à un chien féroce. Pour ce qui est des anthroponymes, l'explication, quoique différente selon les deux cas attestés, nous semble relativement aisée : le prince (puis souverain) des Uygur de Mongolie (après la conversion de leurs dirigeants au manichéisme vers 763/764), *Xasar tegin*, avait vraisemblablement pour apanage princier le groupe tribal des *Kasar/Xasar (Uygur)*, d'où son nom-titre de « Prince des *Xasar* » (sans référence au chien féroce, qui serait fort déplacée dans l'hymne manichéen où il figure) ; en revanche la tradition mongole des premiers temps gengis-khanides (HS) rattache clairement le nom du frère de Gengis-Khan à celui du chien (n'oublions pas, dans HS, pp. 123-124, l'évocation de l'ancêtre-chien, incarnation du Dieu-Ciel, qui féconda la jolie veuve *Alan-ko'a*, aïeule lointaine des gengis-khanides).

Reste le problème de l'antériorité relative des applications du nom *kasar* à une montagne, à une tribu, et à un type ou une race de chien.

Nous pensons, en accord avec l'argumentation de Paul PELLISOT (premier ouvrage cité, p. 208 n. 2), qui donne des exemples, qu'on peut aisément multi-

plier, d'appellations de races ou types de chiens d'après des ethnonymes, que le « chien *kasar* » est, originellement, celui des *Kasar* groupe tribal. Que sa férocité soit en harmonie avec le sens étymologique (« Ravageurs ») du nom de ses maîtres est dans l'ordre des choses, ces farouches guerriers élevant, comme il se doit, des chiens redoutables. Il est d'ailleurs intéressant de remarquer la persistance lointaine (et oubliée au cours des âges) du sens étymologique de *kasar* dans la légende kalmuk des deux chiens *Kasar* et *Basar* signalée par PELLIOT (l. c.). Le couple *Kasar-Basar* (« Ravageur-Écraseur », le second du turc *bas-* « fouler aux pieds, écraser, opprimer ») n'est pas réuni par hasard, et si les deux noms se font phonétiquement écho, ils ont aussi des résonances sémantiques analogues.

La question décisive est celle, désormais, qui peut être ainsi posée : est-ce la montagne qui a donné son nom à la tribu, ou l'inverse ? En d'autres termes, le *kadîr Kasar* est-il « la montagne escarpée des *Kasar* », ou bien les *Kasar* sont-ils « les gens de la Montagne *Kasar* » ?

Cela revient à se demander si *kasar* « ravageur » convient mieux, originellement, à des guerriers farouches, ou à une montagne dangereuse ?

Nous optons, quant à nous, pour la première réponse. S'il est vrai que *kadîr* « escarpé » et « dur, implacable, cruel » convient bien comme épithète d'une montagne, en revanche *kasar* « ravageur, oppresseur » n'y convient guère, mais s'adapte parfaitement à la qualification, comme nom tribal, de guerriers qui, dans la bonne tradition turque ancienne, se font gloire de leur caractère farouche et dominateur, de leur force implacable et terrible ; cf., parmi les noms des autres groupes constitutifs du clan *uygur* : *Uturkar* (*Uturgur*) « les Vainqueurs » (étroitement liés, dans leur rameau émigré en Europe, aux *Kuturgur* « les Enragés », de *kutur-*, osmanli *kudurmak* « être enragé »), HAMILTON, o.c., p. 42. D'autre part, la dénomination d'un massif montagneux d'après le nom des populations habitant la région où il se trouve n'est pas sans exemple (ainsi, en Turquie, *Karaman dağı* ou *Bulgar / Bolkar dağları* ; au Kazakhstan, *Dzungar Ala-tav* ; etc.) et nous pensons que c'est le cas pour les monts *Kasar*. Par ailleurs, les toponymes de toute sorte provenant d'ethnonymes sont légion dans le monde entier.

Nous pensons donc qu'un groupe tribal constitutif du clan *Uygur* et qui s'est donné le nom (volontairement effrayant) de *Kas-ar* (participe aoriste) « les Ravageurs » s'est établi, antérieurement à nos textes du milieu du VIII<sup>e</sup> siècle, dans la région située à l'Est du cours supérieur du *Tes* (*Tâz*) et que les montagnes de cette région ont été dénommées d'après leur ethnonyme, qui s'est aussi appliqué, sans doute plus tardivement (en tout cas avant la fin du XII<sup>e</sup> siècle) à une race de chiens féroces.

Nous pensons, de plus, qu'une fraction de ce groupe tribal, migrant vers l'Europe orientale a donné son nom (*Kasar*, *Xasar*, *Kazar*, *Xazar*) aux Khazars historiques, apparus au Nord du Caucase avant l'an 555 où un texte syriaque les mentionne sous le nom de *Xasar*.

L'origine des Khazars serait donc liée à celle des *Uygur*, qui sont eux-mêmes mentionnés par les sources chinoises de la fin du VI<sup>e</sup> siècle parmi les tribus des *T'ie-lo*, anciennement *Ting-ling* (III<sup>e</sup> siècle avant l'ère chrétienne !)



également dénommés, vers l'an 500, *Kao-kiu* « Hauts Chars », dont le nom a été restitué en \*tägräg (cf. turc ancien *tägräg* « cerceau » - ici « cercle de grande roue ») par James HAMILTON (o.c., pp. 25-27), et qui nomadisaient dans les temps anciens au Nord des Hiong-nou, entre le lac Baïkal et la mer d'Aral. Rien d'étonnant, donc, à ce qu'une fraction de ce peuple, poussant plus à l'Ouest, ait atteint avant 555 les steppes au Nord du Caucase.

Si l'on considère d'autre part, que, comme le montre HAMILTON (o.c., l.c.), à cette même confédération des « Hauts Chars » appartenait la tribu des *Houen* (= *Xun*, nom des Huns d'Europe), on comprend que la langue des Khazars ait été très proche de celle des *Bulgar*, qui proviennent eux-mêmes d'un regroupement de restes des tribus hunniques d'Attila.

L'origine des Khazars paraît donc bien liée à celle des Huns et de leurs descendants *Bulgar* (puis *Čuvaš*). Ils font partie de la grande vague de migration vers l'Ouest, au-delà des steppes de l'Aral, dont les Huns (*Xun*, *Hun*) ont constitué l'avant-garde dans la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne.

Ils appartiennent ainsi à ce groupe de tribus turcophones que cette migration a coupé, dès le IV<sup>e</sup> siècle et peut-être avant, de la masse des autres peuples turcophones restés, à l'Est, en Asie. Cette séparation explique l'évolution particulière du groupe linguistique ainsi constitué (hunno-bulgaro-khazar), dont le *čuvaš* est le seul reste vivant.

## À PROPOS DU NOM DES PETCHÉNÈGUES

De la fin du IX<sup>e</sup> siècle au début du XII<sup>e</sup>, les Turcs dits « Petchénègues », venus d'outre-Volga, ont occupé les steppes méridionales de l'actuelle Ukraine, puis le nord-est des Balkans, et multiplié leurs incursions dans les mondes slave et byzantin. Aussi tiennent-ils une place importante dans les chroniques et récits de l'époque, qui nous ont transmis leur nom sous diverses variantes.

Notre propos n'est pas de revenir sur l'aspect événementiel de leur histoire, mais d'apporter des compléments d'ordre linguistique à l'étude de leur ethnonyme.

Nos transcriptions, pour des raisons pratiques, auront pour base l'alphabet turc-latin employé en Turquie (ainsi, « *c* » et « *ç* », respectivement, pour « *dj* » et « *tch* » du français) ; nous noterons par « *i*' » le « *i* postérieur » du turc, par « *sh*' » la chuintante sourde (français « *ch* »), par « *s*' » la sifflante palatalisée du tchouvache, et par « *x*' » la spirante (« *kh* ») prononcée comme « *x*' » cyrillique.

∴

La dénomination courante des « Petchénègues » est celle de la tradition russe (*Pečeneg-*), issue des chroniques slaves. Mais leur nom apparaît dans les sources sous d'autres formes. Les variantes grecques byzantines, slaves, et latines ont été réunies, avec références détaillées, par Gyula MORAVCSIK, qui donne la bibliographie du sujet<sup>1</sup>, ainsi qu'une bibliographie historique<sup>2</sup>. Elles ont été étudiées excellemment, et confrontées aux variantes hongroises et arabo-islamiques, par Zoltan GOMBOCZ et par d'autres savants<sup>3</sup>. Nous résumerons ci-après les résultats dès à présent acquis, principalement dus aux travaux de GOMBOCZ.

Une première série de formes apparaît dans la classe vocalique antérieure du turc (voyelles « *e* ») ; nous les citons sous leur forme reconstituée par les turcologues :

<sup>1</sup> MORAVCSIK (Gyula), *Byzantinoturcica*, 2 vols, Berlin, 1958, II, pp. 247-249.

<sup>2</sup> *Ibid.*, I, pp. 87-90.

<sup>3</sup> *Ibid.*, II, p. 249.



— *Beçenek* (donné par Kāšgarī, au XI<sup>e</sup> s., dans sa liste des tribus oghouzes; cf. ossète *Bedzänäg*) ; c'est la forme retenue comme originelle par la plupart des auteurs.

— *Peçeneg* (notations slaves).

— *Beçen* (hongrois *Besenyö*, latin *Bisseni*, *Bysseni*).

— *Beçe* (anthroponyme hongrois *Besce*, latin *Bessi*) ; si l'on admet que cet anthroponyme correspond à l'ethnonyme, l'attestation turque la plus ancienne — avant celle de Kāšgarī — du nom des « Petchénègues » figurerait dans le nom de *Beçe Apa İçreki*, militaire turc mentionné dans un manuscrit « runiforme » (vraisemblablement du X<sup>e</sup> s.) découvert dans les ruines de la citadelle de Miran, à 160 km environ au sud-ouest du Lob Nor, et édité par Vilhelm THOMSEN<sup>4</sup> ; *Bece* apparaît aussi dans quelques sources arabes, comme nom des Petchénègues.

— *Becene* (chez l'historien persan des Mongols, Rashîd-ad-Dîn, fin XIII<sup>e</sup> s.).

La toponymie turque de l'Anatolie, véritable conservatoire de noms tri-baux, présente, pour des villages ou lieux-dits, trois formes du nom des Petchénègues appartenant à cette série de vocalisme antérieur (« e ») :

— *Becenek*, une fois<sup>5</sup>.

— *Peçene*, deux fois<sup>6</sup>.

— *Peçenek*, six fois<sup>7</sup>.

Quant à la série de vocalisme postérieur (« a »), elle n'est attestée qu'une fois dans la toponymie anatolienne :

— *Bacanak*<sup>8</sup>.

Elle apparaît cependant en géorgien et en arménien :

— *Paç'anig* en géorgien<sup>9</sup>.

— *Pacinnak* en arménien<sup>10</sup>.

Or, les sources byzantines, y compris les plus anciennes (début du X<sup>e</sup> s.), présentent essentiellement des notations avec *alpha* (« *Patzinak-* », « *Patzênak-* »), et *iôta* ou *êta* en seconde syllabe, qui seraient en faveur d'une lecture :

— *Paçinak*, ou

— *Baçinak*<sup>11</sup>.

La plupart des savants, à la suite de GOMBOCZ, considèrent cependant que ces formes sont à lire : *Beçenek*, vocalisme confirmé par le hongrois et le slave, et qui apparaît sporadiquement dans quelques manuscrits byzantins (relativement tardifs). L'interprétation par « B- » du *pi* initial grec est parfait-

<sup>4</sup> THOMSEN (Vilhelm), "Stein's manuscripts in Turkish 'Runic' script from Miran and Tun-huang", *Journal of the Royal Asiatic Society* (Londres), janv. 1912, pp. 181-227.

<sup>5</sup> *Türkiye' de Meskûn Yerler Kılavuzu*, 2 vols, Ankara, Ministère de l'Intérieur, 1946 et 1947, I, p. 140.

<sup>6</sup> *Ibid.*, II, p. 905.

<sup>7</sup> *Ibid.*

<sup>8</sup> *Ibid.*, I, p. 110.

<sup>9</sup> MORAVCSIK (G.), *op. cit.*, II, p. 249.

<sup>10</sup> *Ibid.*

<sup>11</sup> *Ibid.*, pp. 247-249.

tement recevable et appuyée par de nombreux exemples : *bêta* étant alors prononcé « V », les Byzantins ont très souvent préféré *pi* pour noter un « B » étranger. D'ailleurs, la présence, dans un document byzantin de la fin du XI<sup>e</sup> s., d'une graphie « *Mpatzinak* »<sup>12</sup>, exige, là, une lecture « B- ». Les graphies slave, géorgienne, arménienne, et la majorité des formes des toponymes anatoliens sont toutefois en faveur de « P- ».

Quant à l'interprétation d'*alpha* grec comme notant un « e » turc (très ouvert : *ä*), elle n'est certes pas à rejeter d'emblée, car elle a en sa faveur des exemples très clairs (et aussi quelques graphies isolées de type « *Petzinak-* »). Mais elle est statistiquement minoritaire. Ainsi, sur 106 notations, y compris les variantes, du titre de *beg, bey (bäg)* relevées par MORAVCSIK<sup>13</sup>, 13 seulement sont avec *alpha*. Il est donc imprudent d'exclure définitivement les lectures *Baçinak* ou *Paçinak*, qu'autorise aussi bien la graphie byzantine, la plus largement attestée et la plus ancienne.

Il n'est nullement dans notre intention de récuser la forme *Beçenek*, retenue comme essentielle par GOMBOCZ et ses successeurs, et clairement attestée par le toponyme anatolien *Becenek* (avec sa variante à initiale assourdie, *Peçenek*, comme en slave). Nous pensons même qu'elle était la plus répandue.

Mais nous sommes en droit de nous demander si ce nom tribal n'a pas eu également une forme à vocalisme postérieur, qui rendrait plus aisément compte des notations en « a » du géorgien, de l'arménien, et du grec byzantin. Il ne manque pas d'exemples, en turc, de l'existence d'un même mot dans les deux classes vocaliques (bien que ce soit l'exception). Et la coexistence en Anatolie des toponymes *Bacanak, Becenek, Becene* et *Peçenek* nous incite à voir ici l'un de ces cas d'exception qui ne sont pas si rares.

Nous allons poursuivre cette hypothèse en recourant à la comparaison des formes diverses attestées, dans l'ensemble des langues turques, par des mots pouvant avoir un rapport étymologique avec le(s) nom(s) des Petchénègues.

∴

Le toponyme turc *Bacanak* et la graphie byzantine « *Patzinak-* » ou « *Patzênak-* » font respectivement penser aux deux formes également attestées en turc ottoman d'un nom d'alliance désignant « le mari de la soeur de l'épouse » :

— *bacanak*<sup>14</sup> et

— *bacinak*<sup>15</sup>, cette dernière forme est nettement en faveur de la lecture *Baçinak* pour les graphies grecques précitées : on peut ainsi rendre compte de *iôta* ou *êta* (alors prononcé « i », comme en grec moderne) dans la

<sup>12</sup> *Ibid.*, pp. 205, 249.

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 250.

<sup>14</sup> REDHOUSE (Sir James W.), *A Turkish and English lexicon*, Constantinople, 1921, p. 316.

<sup>15</sup> *Ibid.*



seconde syllabe, ce qui n'est pas le cas pour la lecture *Beçenek* ; observons d'ailleurs que l'hésitation entre *iôta* et *êta* est très fréquente dans les transcriptions byzantines de « *i* » postérieur turc.

L'emploi, comme noms tribaux, de termes de parenté ou d'alliance est bien connu dans les traditions turco-mongoles, ce qui appuierait l'hypothèse d'une étymologie du nom des Petchénègues par le terme d'alliance en question.

Or, nous allons voir que ce terme très précis est attesté, toujours avec le même sens (« mari de la soeur de l'épouse » = russe *svojak*, qui le traduit dans les dictionnaires), dans la quasi-totalité des langues turques vivantes (yakoute excepté), et cela sous des formes plus ou moins longues (prototypes *\*baçanak*/*\*baçinak*, *\*baçana*, et *\*baça*), auxquelles correspondent exactement, à la classe vocalique près, les trois variantes *Beçenek*, *Beçene*, et *Beçe* signalées dans le nom des Petchénègues.

Il est peu vraisemblable que cette triple correspondance (pour laquelle nous ne connaissons pas d'exemples parallèles) relève d'un pur hasard, ce qui nous encourage à poursuivre l'hypothèse étymologique évoquée.

∴

Les formes qui suivent figurent, d'une part, dans le grand recueil lexicologique de Wilhelm RADLOFF<sup>16</sup> ; d'autre part, dans les dictionnaires récents des diverses langues turques. La plupart de ces ouvrages sont en russe, et donnent « *svojak* » pour traduction des mots en question.

1. Prototype *\*baçanak*/*\*baçinak* :

— *bacanak* : osmanlı, gagaouz, karaïm méridional.

— *bacanag* : azerbaïdjanais.

— *bacinak* : osmanlı (le turc de Turquie actuel n'a plus que la forme *bacanak*).

Ces formes sont celles des langues du groupe oghouz (le turkmène, cf. ci-après, faisant exception), ou d'une langue kiptchake (karaïm) influencée par l'osmanlı.

2. Prototype *\*baçana* :

— *pus 'ana* : tchouvache.

Il s'agit, comme ci-dessus, d'une langue située dans la partie occidentale du domaine turc. La correspondance phonétique est exactement conforme à l'évolution régulière du tchouvache, avec « *u* » correspondant à « *a* » turc ancien en première syllabe, et « *s* » correspondant à un ancien « *ç* »<sup>17</sup>.

3. Prototype *\*baça* (*\*bâça*) :

— *bâca* : turkmène (seule forme à première voyelle longue).

— *baca* : ouïgour tardif, néo-ouïgour ; tatar de Kazan', bashkir, nogai, koumouk, karatchai-balkar ; kirghiz ; touvien.

<sup>16</sup> RADLOFF (Wilhelm), *Versuch eines Wörterbuches der Türk-Dialekte*, 4 tomes en 8 vols, Saint-Pétersbourg, 1893-1911.

<sup>17</sup> BENZING (Johannes), "Das Tschuwaschische", *Philologiae Turcicae Fundamenta*, Mainz, 1959, I, pp. 695-751 ; ici pp. 705, 713.

- *baja* : kazakh.
- *boca* : ouzbek (aussi en tadjik, par emprunt).
- *bacay* ! (forme d'appel) : tatar dialectal de Kazan'.
- *paca* : khakas, kyzyl.
- *padza* : tatar de Baraba.

C'est, de loin, le prototype le plus largement conservé dans les langues actuelles, de la Sibérie méridionale à la Volga et au Caucase. Il est, de plus, très bien attesté dans les langues mongoles, qui l'ont sans doute emprunté aux langues turques voisines :

- *baca* : mongol classique, ordos.
- *badza* : bouriate (appellatif : *badzâlin*).
- *badz* : khalkha (appellatif : *badzâlin*).

Le sens (« mari de la soeur de l'épouse ») est partout le même, sauf peut-être en turc altaïen, où l'on a :

— *baca*, traduit par le russe « *shurin* » = « frère de l'épouse », exception insolite (inadvertance ?).

∴

On observera, dans les formes vivantes, la sonorisation en « *c* » de l'ancien « *ç* » intervocalique, phénomène qui se produit surtout après voyelle longue, ce qui permet de supposer que le « *â* » du turkmène (parler qui conserve les anciennes longues radicales) remonte aux origines, et que le prototype est plutôt *\*bâça* que *\*baça*.

Par ailleurs, signalons que l'assourdissement en « *p*- » de l'ancien « *b*- » initial ne signifie pas, en dépit des apparences, qu'il y ait eu une variante *\*paça* du prototype, car les parlers où il se produit assourdissent régulièrement tous les anciens « *b*- » (tchouvache, khakas, kyzyl, et tatar de Baraba). Le turc ancien n'avait pas de « *p*- » initial (celui-ci étant tombé dans la préhistoire de la langue et ne pouvant être restitué que par le comparatisme entre turc, mongol, et toungouz). L'assourdissement constaté dans les transcriptions slave, géorgienne, et arménienne (*Peçeneg-Paç'anig*, et *Pacinnak*), et dans les toponymes anatoliens (*Peçenek*, *Peçene*) est donc un phénomène, certes réel, mais historiquement secondaire.

La présence, en finale, de la sonore « *-g* » en slave, en géorgien, et en azerbaïdjanais, en face de la sourde « *-k* » en grec, en arménien, et en turc anatolien, pourrait être considérée, elle aussi, comme secondaire (elle l'est certainement en azerbaïdjanais, où tous les anciens « *-k* » sont sonorisés). Mais l'anatolien *Peçene*, attesté deux fois sur neuf, dans une langue où la chute des anciens « *-g* » finaux est de règle, est plutôt en faveur d'une hésitation relativement ancienne entre sourde et sonore finales. Cette chute est l'une des caractéristiques des parlers oghouzes. Or, Kâşğarî et Rashîd-ad-Dîn, ainsi que la plupart des auteurs musulmans, rangent les Petchénègues parmi les Oghouzes. Cette assertion semble contredite par les hostilités presque incessantes, historiquement constatées, entre Petchénègues et Oghouzes, mais il



s'agit là, sans doute, d'une situation conflictuelle née de la sécession des Petchénègues, qui ont bel et bien, pour un temps, fait partie de la confédération oghouze. Les formes à sonore finale, puis, après chute de cette sonore, à voyelle finale (*Becene, Peçene*), peuvent avoir été des formes dialectales (oghouzes) du nom des Petchénègues. Les syllabes finales *-nek*, *-neg*, et *-ne* correspondraient alors à trois phases successives d'évolution au sein de parlers oghouzes, la forme en *-nek* étant la plus ancienne.

Quant au tchouvache *pūs'ana* « mari de la soeur de l'épouse », il peut très bien être, dans la classe vocalique postérieure, le résultat d'une évolution symétrique, à partir d'une forme en *-nak*, avec un intermédiaire *-nag* aboutissant finalement à *-na* : en effet, alors qu'en tchouvache un « *-k* » final resté sourd ne disparaît pas (et devient « *-k* » ou « *-x* »), un « *-g* » final tombe régulièrement<sup>18</sup>.

∴

De tout ce qui précède, nous pensons pouvoir dégager, sur le plan linguistique, une hypothèse d'ensemble qui nous paraît la plus vraisemblable, et que nous formulerons comme suit :

— Le nom tribal des Petchénègues est celui, très largement attesté dans les langues turques (et passé en mongol) du « mari de la soeur de l'épouse ».

— Celui-ci, dans son sens de terme d'alliance, n'apparaît dans les langues vivantes que dans la classe vocalique postérieure (avec « *a* »), et cela sous deux formes : une forme courte, de prototype *\*bâça*, et une forme augmentée d'un élément suffixal, *\*bâça-nak* (la première étant, de loin, la mieux représentée dans les parlers et historiquement antérieure à la seconde).

— Le même terme d'alliance apparaît, *comme nom tribal*, dans les deux classes vocaliques (avec « *a* » et « *e* »). Les formes de classe antérieure (« *e* ») sont largement majoritaires dans les attestations en provenance de régions qui se situent, en gros, dans la partie septentrionale de la zone d'expansion des Petchénègues (sources hongroises — et latines —, slaves, centro-asiatiques — Kāšgārī, puis, plus tard, Rashîd-ad-Dîn d'après des traditions turco-mongoles de provenance oghouze-turkmène), ainsi qu'au sud-ouest de cette zone, en Anatolie. Mais les formes de classe postérieure (« *a* ») dominent dans une zone intermédiaire (sources byzantines, majoritaires, à graphie « *alpha* », géorgiennes et arméniennes). Cette répartition géographique comporte néanmoins des exceptions (quelques sources byzantines à graphie « *epsilon* », et, *a contrario*, toponyme *Bacanak*, isolé, en Anatolie). L'ossète *Bedzänäg*, dans une zone intermédiaire, refléterait plutôt une forme « antérieure », mais n'est pas décisif.

— Si l'on admet, ce qui est fort vraisemblable, que l'anthroponyme *Beçe Apa Içreki* du manuscrit de MIRAN (région du Lob Nor, sans doute Xe s., donc de provenance ouïgoure) a bien pour premier terme la forme antérieure de *baça* (terme d'alliance, ou ethnonyme ?), ceci en l'absence de toute autre interprétation étymologique plausible, et si l'on rapproche cette

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 712.

donnée des ethnonymes *Beçenek* de Kāšgarī et *Bece* des sources arabes les plus anciennes (d'origine turque-orientale, au voisinage occidental des Ouïgours), on peut admettre que la forme *beçe*, bien que disparue dans les parlers vivants, existait en turc ancien, notamment en ouïgour.

— Il est donc fort probable que le nom turc ancien du « mari de la soeur de l'épouse » pouvait appartenir, selon les dialectes, à l'une ou l'autre des deux classes vocaliques turques, et cela avec ou sans l'élément suffixal *-nak/-nek*. Compte tenu de la longueur de la première voyelle en turkmène (parler qui conserve encore de nos jours les longues anciennes), le mot (et par conséquent le nom des Petchénègues) présenterait quatre variantes anciennes : *\*bâça*, *\*bâça-nak*, *\*bêçe*, *\*bêçe-nek*. Les assourdissements de « *b-* » en « *p-* », les sonorisations de « *ç* » en « *c* » et de « *-k* » en « *g* » (cette dernière pouvant aboutir à la chute de cette consonne finale), et l'abrègement (normal en turc, sauf en turkmène) de la première syllabe, constatés dans diverses attestations, seraient des phénomènes secondaires, d'ailleurs très courants dans l'évolution phonétique des langues turques. Remarquons que les mots turcs exprimant des relations familiales sont fréquemment attestés dans les deux classes vocaliques : turc dialectal d'Anatolie *aba/ebe* « soeur aînée » ou « grand-mère » ; osmanlı *ana*/turkmène *ene* « mère », etc. On constate même, en turc de Turquie, l'existence, contraire à la norme, de deux voyelles de classes vocaliques opposées dans un même nom de parenté : *anne* « mère », *kardesh* « frère » ou « soeur ».

∴

Nous n'avons pas encore rendu compte de la forme à seconde voyelle « *i* » (et non plus « *a* ») du turc ottoman *bacınak* et du grec byzantin *Patzinak-*, *Patzênak-* = *Baçınak*.

Bien que n'ayant pas relevé la variante *bacınak*, Jean DENY<sup>19</sup> rattache expressément l'étymologie de *bacınak* au turc de Turquie *bacı* (« soeur aînée »). James REDHOUSE<sup>20</sup> qui est du même avis, considère même la forme *bacınak* comme provenant (ainsi que la forme pseudo-savante *bâ-cenâh*, authentique cuistrerie) de ce qu'il appelle « an ignorant attempt to analyse the word ». C'est qu'à l'époque où ils écrivaient, il y a plus de soixante ans, ces deux grands maîtres de la philologie ottomane ne pouvaient disposer du vaste ensemble lexicographique qui nous apprend aujourd'hui, non seulement l'existence de *baca*, mais son omniprésence en turc vivant, hors du domaine osmano-azéri.

Même s'il est vrai que *bacı* « soeur aînée » a pris aussi, en Turquie et en Azerbaïdjan, le sens plus général de « soeur (d'un certain âge) », et même de « femme (en général) », ce qui amène à interpréter *bacınak* en *bacı-nak*, comme un terme d'alliance par des femmes-soeurs, il s'agit là d'une étymologie populaire, l'examen comparatif des langues turques montrant clairement que la forme originelle d'où dérive *bacınak* est bien *baca*, et non *bacı*.

<sup>19</sup> DENY (Jean), *Grammaire de la langue turque (Dialecte osmanli)*, Paris, 1921, p. 582.

<sup>20</sup> REDHOUSE (J. W.), *op. cit.*, p. 316.



Mais il faut observer que cette étymologie populaire est déjà ancienne, puisqu'elle transparaît dans la notation byzantine, qui représente *baçınak*.

∴

Il faut d'ailleurs observer qu'il existe, à l'intérieur de l'ensemble linguistique turc, un certain rapport, pouvant aller jusqu'à la confusion, entre *baca* et *baci* :

— *baca*, en tchaghataï, apparaît avec les sens de « soeur aînée », à côté de *baci* « id. ».

— *baca*, en yakoute, est, lui, un terme d'alliance matrimoniale, qui exprime, pour des femmes, et non pour des hommes, une relation symétrique à celle que ce même mot exprime dans les autres langues turques ; il signifie, en effet, « épouse du frère cadet du mari, ou du neveu du mari, ou du cousin germain cadet du mari ».

Une opposition claire entre *baci* « soeur aînée » et *baca* ou son dérivé en *-nak* (turkmène *bâca*, osmanlı *bacanak*, azéri *bacanag*) « mari de la soeur de l'épouse », n'apparaît, entre mots de la classe postérieure, que dans le groupe des parlers oghouzes :

— *baci* « soeur aînée » : osmanlı, azéri, turkmène (remarquer que ce dernier présente un « a » bref, en contraste avec « â » long de *bâca*).

(Le tatar de Crimée osmanisé a, pour le même sens, deux formes concurrentes, *baci* et *bac* avec chute de la voyelle finale).

Dans les parlers turcs de Sibérie, l'opposition de sens correspondant à celle entre *baci* et *baca* dans le groupe oghouz est réalisée, non pas par une opposition « a » / « i » au sein de la classe postérieure, mais, plus radicalement, par une opposition complète de classe vocalique ; de plus, le sens de « soeur aînée » s'accompagne de sens connexes ; on a, en effet, en contraste avec *paca* ou *padza* (cf. plus haut), des formes de classe antérieure :

— *pece* « soeur aînée ; soeur du père ; soeur aînée de l'épouse » : shor.

— *péce* « id. ... » : sagaï.

— *pedze* « id. ... » : kuerik.

— *pice* « soeur » (en principe, aînée, mais aussi en général) : khakas standard (avec *kiçik pice* « petite soeur » = cadette), touvien (avec *ulug pice* « grande soeur » = aînée).

On remarquera que ces formes, qui remontent à *\*beçe*, proviennent du même prototype que les formes de classe antérieure précitées du nom des Petchénègues (*Beçe*, *Beçenek*, *Becene*, *Peçeneg*, etc.), qui, elles, se rapportent à un *\*baça* / *\*beçe* « mari de la soeur de l'épouse ». Force est donc de penser qu'il y a eu, dès une date ancienne, entre ce *\*baça* / *\*beçe* et *\*baçi* / *\*beçe* « soeur aînée », confusion possible. L'interprétation historique de ces faits embrouillés est difficile à faire, car ce dernier terme n'est attesté qu'assez récemment (à partir de textes ottomans du XVI<sup>e</sup> s., jusqu'aux parlers contemporains) ; le turc ancien a, pour « soeur aînée », *eke* (attesté dès le VIII<sup>e</sup> s., Inscription I de l'Orkhon), qu'on peut rapprocher du mongol *egeçi* « id. », attesté dès le XIII<sup>e</sup> s., donc dès les premiers textes mongols connus.

Quant à *\*baça/\*beçe* et à ses dérivés en *-nak/-nek*, on n'en a, à date relativement ancienne, que des attestations indirectes, dans les divers noms des Petchénègues et dans l'anthroponyme ouïgour *Beçe* (Xe s.) : il faut sans doute en rapprocher le nom d'un Tatar christianisé mort en 1294, dont la transcription byzantine<sup>21</sup>, *Patza*, représente *\*Baça* ou *\*Paça*.

∴

On peut toutefois résumer comme suit les résultats les plus vraisemblables d'une étude comparative des sources philologiques et linguistiques :

— Il existe en turc ancien un terme d'alliance désignant le « mari de la soeur de l'épouse », qui se présente dans les deux classes vocaliques, *\*baça/\*beçe* (avec première voyelle longue, si celle du turkmène *bâca* n'est pas secondaire) ; ce terme peut recevoir, sans changement de sens, une suffixation *-nak/-nek* : il est à l'origine des divers noms des Petchénègues, dont les premières mentions (byzantines) remontent au IX<sup>e</sup> siècle, et dont les variantes correspondent à divers traitements phonétiques connus par ailleurs en turc.

— Il apparaît en turc, dès avant le IX<sup>e</sup> siècle, en concurrence avec *eke* (attesté au VIII<sup>e</sup>, et sans doute plus ancien, si l'on considère qu'il a un correspondant mongol — suffixé — dans *egeçi*) un nom de la « soeur aînée », également présent dans les deux classes vocaliques, *\*baçi/\*beçe*. Celui-ci, en raison d'une similitude phonétique allant jusqu'à l'homophonie complète en classe antérieure, se trouve lié, voire confondu, dans la conscience linguistique des turcophones, avec le terme d'alliance précité ; d'où, éventuellement, une réfection, par étymologie populaire, de *\*baçanak* en *\*bacinak*, reflétée dès le IX<sup>e</sup> siècle par la transcription byzantine *Patzinak-*, *Patzênak-* du nom des Petchénègues, et, plus tard, dans la variante ottomane *bacinak* de *bacanak*.

Nous ne prétendons pas ici avoir épuisé les nombreux problèmes posés par les noms des Petchénègues (et par la nature de la suffixation *-nak/-nek*, toujours controversée), mais nous avons essayé d'y apporter un peu de clarté, dans cet article que nous offrons, pour son jubilé, à Alexandre BENNIGSEN, en témoignage de vieille et fidèle amitié.

<sup>21</sup> MORAVCSIK (G.), *op. cit.*, p. 247.



## TURC İRQ « RACE » : UNE CONTAMINATION ARABO-TATARE

Dans sa thèse de 3<sup>e</sup> cycle dactylographiée (PARIS III, janvier 1979), *Yusuf Akçura (1876-1935) — Contribution à l'étude du mouvement national en Turquie*, pp. 57-58, François GEORGEON signale que le théoricien tatar du panturquisme et d'« une nationalité politique fondée sur la race » emploie, dans son essai sur « les trois systèmes politiques » (1904), pour exprimer le concept de « race », le mot *irq*, « terme d'origine arabe qui a signifié d'abord la racine, puis a tendu à la notion de souche ou de race avec référence à la pureté du sang ». GEORGEON remarque en outre : « Le sens de 'race' pour le mot *irq* semble nouveau à cette époque ; les dictionnaires ottomans ne signalent pas cette acception », et il observe qu'auparavant les nationalistes turcs ottomans employaient, pour célébrer la grandeur de la « race » turque, le terme arabe *jins* « genre, etc. ». Il explique cette différence de terminologie par une différence de conception : « . . . les Turcs ne sont pas seulement un genre de l'Islam, mais un ensemble ethnique (*irq*) qui porte en lui-même sa propre définition, le *türklük*. »

∴

Dans son magistral dictionnaire du turc ottoman, *A Turkish and English Lexicon*, publié à Istanbul en 1921, mais achevé, comme le montre la Préface, en 1890, Sir James W. REDHOUSE, le plus complet des lexicographes de son époque, ne donne, pour les emplois ottomans de l'arabe *irq*, que les sens suivants : « 1. A root ; rottlet, radicle, a fibre. 2. A source, origin, basis. 3. A bloodvessel, vein, artery. 4. A natural disposition, temperament. 5. A sprinkle of one fluid in another. » Il ignore totalement le sens de « race », comme d'ailleurs l'ignorent les lexicographes ottomans qui l'ont précédé et dont il a utilisé les travaux avec le plus grand soin. Mais dix ans plus tard, dans son fameux *Qâmûs-i Türkî* achevé en 1900 et publié à Istanbul en 1901, SÂMÎ BEY, le « Littre ottoman », mentionne pour la première fois, sous *irq*, le sens (très vite abandonné) d'« espèce (animale) » et celui, toujours vivant, de « race (humaine) », avec pour exemples « la race blanche » et « la race jaune ».

Par la suite, et jusqu'à présent, le mot *ırq* (prononcé *irk*), toujours signalé comme « arabe » par les lexicographes, est employé comme équivalent du français « race » ou de l'allemand « Rasse », et c'est sur lui que sont dérivés les néologismes signifiant « raciste » (*ırkçı*) et « racisme » (*ırkçılık*), les sens arabo-ottomans signalés par REDHOUSE tombant bientôt en désuétude, si bien qu'ils ne figurent plus aujourd'hui dans les dictionnaires courants.

C'est là, très clairement, un emprunt conceptuel à l'Occident, apparu dans les dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle en même temps que pénétraient, parmi les nationalistes turcs et surtout parmi les panturquistes, les théories racistes européennes (explicites ou implicites). Rappelons que le racisme est étranger à la tradition islamique ottomane, et que le tribalisme du substrat turc pré-islamique se fonde sur la descendance patrilinéaire, mais ignore le racisme proprement dit, les unions avec des femmes non turques étant en général non seulement acceptées, mais même recherchées comme élément de prestige (trait culturel qui subsiste largement chez les Turcs de Turquie et d'ailleurs). D'autre part, les mythes d'ethnogénèse des Turcs, repris par certains nationalistes, évoquent des croisements entre humains et loups (légendes de la louve-ancêtre ou du « loup gris », *Boz-kurt*).

L'évolution « raciste » du sens de *ırq* est, en fait, une altération de la signification que lui donnaient les premiers panturquistes (la plupart, comme AKÇURA, Tatars de Kazan). Comme le montre GEORGEON, la conception d'AKÇURA est plutôt celle d'« ethnie », l'accent étant mis sur une communauté linguistique, historique, et socio-culturelle, non sur une prétendue identité biologique. Il n'y a pas chez lui de racisme : sa lettre de décembre 1906 à Ahmed FERİD (GEORGEON, o.c., Annexe IV) évoque son amour, avec projets d'avenir, pour une « Nihâl » qui, d'après le contexte, est évidemment Russe (Musulman très peu fanatique, il lui offre une image du Christ comme cadeau de Noël !).

Il faut d'ailleurs observer que l'idéologie traditionnelle des sociétés turco-mongoles dans le domaine généalogique se fonde sur des croyances fort différentes de celles qui, en Occident, ont contribué à l'élaboration du concept de « race » humaine. Dans la tradition turco-mongole, la filiation n'est pas rapportée au « sang » (principe d'animation, non de génération), mais, d'une part, à l'« os » comme apport paternel, et, d'autre part, à la « chair » comme apport maternel. Et l'appartenance familiale — d'où tribale — est liée exclusivement à l'« os » (cf. mongol *yasun* « os ; famille patrilinéaire ; clan »).

Le concept occidental de « race » humaine est aussi étranger au substrat culturel pré-islamique des populations turques qu'à leur idéologie islamisée. Il est d'importation récente (fin du XIX<sup>e</sup> siècle) et n'a pas, de ce fait, d'expression linguistique vernaculaire. Les diverses langues du groupe turc ont adopté, pour l'exprimer, non sans hésitations, des termes différents : le russe *rasa* (lui-même emprunt occidental), chez les turcophones de l'URSS, a fini par supplanter l'arabe *jins* « genre » ou *nasl* (d'où turc *nesil*) « descendance, filiation », et même *ırq*, pourtant « lancé » par les Tatars de Kazan (dont Yusuf AKÇURA), et qui, abandonné de nos jours en tatar soviétique, n'a été re-



tenu, au sens de « race », qu'en ouïgour (*irq*), ainsi qu'en turc de Turquie (*irq*).

∴

Nous nous sommes demandé pourquoi ce nom arabe de la « racine » a été choisi pour signifier d'abord « ethnies » dans un premier temps, puis bientôt « race », et nous pensons, en définitive, que la raison de ce choix est à chercher du côté de la langue maternelle d'AKÇURA, le tatar de Kazan.

Il existe en effet, en tatar, un mot *irug* que les lexicographes s'accordent à définir comme un équivalent sémantique du russe *rod* « lignée, génération, famille, clan ». Ce mot provient du turc ancien *urug* « semence », d'où « lignée », bien conservé dans diverses langues turques (turkmène *urûg* « descendance », kirghiz *urû* « clan », ouzbek *urug* et néo-ouïgour *uruq* « semence » et « lignée, clan »), et qui, historiquement, a servi à désigner le « clan » (grande famille patrilinéaire), sous la forme *uruq*, dans les deux grandes langues écrites du monde turc, l'osmanli et le tchaghataï, ainsi qu'en mongol classique (par emprunt au turc).

Il est fort vraisemblable que la ressemblance phonique entre l'arabe *ırq* (pluriel *ırûq*), prononcé *irq/urûq* par les turcophones (qui ne peuvent réaliser le *'ayn*), et la série : tatar de Kazan *irug*, tchaghataï *uruq* (forme littéraire utilisée par les Tatars dans la langue écrite), etc., a déterminé, par contamination, vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'emploi du nom arabe de la « racine » au sens nouveau d'« ethnies » (cf. turc *uruq* « clan, lignée »), puis, peu de temps après, par un nouveau glissement de sens, « race (humaine) », lors de la pénétration de ce concept occidental parmi les intellectuels panturquistes, dont les chefs de file étaient des Tatars.

∴

Chez les Ottomans, le mot turc *uruq* n'est couramment employé que du XIV<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, et cela dans l'acception précise de « lignée, descendance patrilinéaire » (cf. Turk Dil Kurumu, *Tarama Sözlüğü*, VI, Ankara 1972, pp. 3976-3977). Il ne réapparaît, au XIX<sup>e</sup> siècle, que très épisodiquement, notamment en lexicographie comme un des équivalents turcs de l'arabe *qabile* « tribu », ce qui, pour le turc-ottoman, est un sens nouveau, provenant sans doute de l'usage turc-tchaghataï.

En tchaghataï, en tatar de Kazan, et plus généralement dans les régions turcophones ayant fait durablement partie de l'Empire mongol et des Khanats, comme celui de la Horde d'Or, qui en sont issus, *uruq* (*irug*, etc.) est resté bien vivant, avec pour acception principale celle qu'il avait prise en mongol : « ensemble des descendants d'un ancêtre mâle commun », ce qui autorise son emploi, non seulement pour désigner une famille patrilinéaire, un clan, une tribu, mais encore pour évoquer un ensemble humain, aussi vaste soit-il, censé avoir un même ancêtre.

Or, une légende très répandue parmi les Turcs islamisés, bien attestée dès le XI<sup>e</sup> siècle, « complète » la généalogie biblique des descendants de Noé (*Genèse*, IX et sq.) en attribuant à Japhet un fils nommé Türk, ancêtre présumé de toutes les populations se considérant comme « turques » au sens le plus large (on disait naguère « turco-tatares »). Cette croyance, aussi répandue parmi les turcophones de l'Empire russe que parmi les Ottomans, ouvre la voie à l'emploi du terme *uruq/irug* pour désigner l'ensemble de ces populations, selon une optique panturquiste, dans les langues qui, comme le tatar et le tchaghataï, ont conservé ce terme au sens de « descendants d'un même ancêtre ».

Mais comme, chez les intellectuels ottomans du XIX<sup>e</sup> siècle, *uruq* n'était plus qu'un terme vieilli et limité au sens de « tribu », les Tatars de l'Empire russe qui, comme AKÇURA, s'adressaient à eux pour les convertir à la doctrine panturquiste ne pouvaient sans inconvénients l'employer, dans leurs écrits en osmanlı, pour désigner la « grande ethnie panturque ». C'est pourquoi, pensons-nous, ils ont eu recours, à cette époque où les néologismes ottomans étaient systématiquement formés à partir de l'arabe, au mot arabe dont la prononciation turque *irq*, (pl. *urûq*) se rapprochait le plus du « turco-tatar » *irug/uruq*, tout en s'en distinguant graphiquement (par le 'ayn initial), et dont le sens de « racine » permettait, avec un contexte approprié, un glissement vers celui d'« origine (ethnique) », puis d'« ethnie ».

Quant au second glissement vers le sens de « race (humaine) », définie par un ensemble de traits somatiques (et non pas, ce qui est tout différent, par la descendance commune d'un unique et lointain ancêtre mâle, sans référence à la moindre cohésion somatique), il s'est produit vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle sous l'influence des théories racistes européennes.

Encore faut-il remarquer qu'en raison, semble-t-il, de sa contamination originelle avec *uruq* « descendance (humaine) patrilinéaire », l'arabe *irq*, dans ses emplois turcs (osmanlı *irq*, turc moderne *ırk*, uzbek et néo-ouïgour *irq*), ne signifie jamais « race » en général, mais seulement « race humaine ». Il ne viendrait à aucun turcophone l'idée de l'employer pour désigner une « race » de chiens ou de poules, voire une variété végétale. On utilise alors, sous ses diverses formes adaptées à la phonétique turque, l'arabe *jins* (« genre » : grec *génos* !), qui signifie également « sorte », et même « sexe ».

Autrement dit, il n'y a pas en turc d'expression vernaculaire pour le concept général de « race », pour cette simple raison qu'il est étranger à la tradition turque proprement dite. S'il est vrai que celle-ci attache généralement une importance particulière, dans le domaine social, à la généalogie patrilinéaire, il est non moins patent qu'elle ne pose en principe aucune condition préalable de type généalogique aux unions matrimoniales de droit ou de fait (mis à part les interdits portant sur ce que nous pourrions appeler approximativement l'« inceste »). Elle ne comporte, en tout cas, aucune prescription se rapportant à l'anthropologie somatique de la compagne.

Il ne faut pas s'étonner, dans ces conditions, de constater que l'emploi de *irq* au sens de « race », innovation due à un groupe restreint d'intellectuels, n'est pratiquement pas attesté dans le langage populaire. Ainsi, en Turquie,



*irk* n'est guère utilisé que dans des milieux instruits, tout comme son dérivé *irkçi* « raciste », dont la connotation est généralement péjorative.

Le peuple, pour désigner les quelques « racistes » turcs qui, durant une courte période heureusement révolue, avaient fondé sur les mensurations crâniennes une théorie délirante de la « race turque » (« Turc = brachycéphale, donc brachycéphale = Turc », la plupart des Bretons bretonnants étant donc, selon cette théorie, des Turcs qui s'ignorent...), a formé, sur le composé *kafa tasi* « crâne », l'ironique dérivé *kafatasçi*, qu'on pourrait traduire par « crâviste ».

## « ATA » DANS LA TRADITION TURQUE DES TITULATURES

En ce centième anniversaire de la naissance d'ATATÜRK, à la mémoire de qui nous dédions, en respectueux hommage, ce modeste article, il nous a paru intéressant de rechercher, dans la longue histoire des Turcs, les traditions de titulature où se manifeste l'emploi du mot ATA.

Ce mot signifie « père » (et, par extension, « ancêtre ») dans la quasi-totalité des langues turques vivantes, soit sous sa forme originelle *ata*, soit sous des formes légèrement évoluées (par exemple, *ada* dans les dialectes de l'Altai et du Haut-Iénisséï). C'est le nom habituel du « père » dans le turc des Kara-khanides, au XI<sup>e</sup> siècle, ainsi qu'en coman et en çagatay, et il est bien attesté dans ce sens en Turquie dès la période préottomane.

Dans les inscriptions turques anciennes de Mongolie et du Haut-Iénisséï (à partir du VIII<sup>e</sup> siècle), le nom habituel du « père » est *kang*, et il en est de même en uygur classique. Cependant, un dérivé de *ata*, au sens affectueux de « cher père », *ataç*, est attesté plusieurs fois dans l'une des plus anciennes inscriptions funéraires turques, celle de l'Ongin (Mongolie), vers 720. Il y figure sous la forme possessive *ataçım* « mon cher père », qui a été lue par erreur « *taçam* » dans les premières éditions (cf. Sir Gerard CLAUSON, *An Etymological Dictionary of Pre-Thirteenth-Century Turkish*, Oxford, 1972 ; p. 43).

D'autre part, James HAMILTON a fait observer (dans son livre sur *Les Ouighours à l'époque des Cinq Dynasties d'après les documents chinois*, Paris, 1955 ; p. 147) que le recueil historique chinois *Tseu tche t'ong kien* note, sous l'année 790, que les Uygur appellent le « père » *ata*. Or, les circonstances dans lesquelles ce mot, cité « en turc » dans le texte chinois (qui l'explique), a été employé sont des plus intéressantes. James HAMILTON nous en a fait savoir l'essentiel dans une communication orale :

Le grand chef militaire et homme d'État qui devait, cinq ans plus tard, fonder une nouvelle dynastie et régner de 795 à 808 sur les Uygur de



Mongolie, avec le titre de *Tengride ülüg bulmuş alp kutlug ulug bilge kagan*, revient à la capitale uygur de l'Orkhon en 790, au retour d'une campagne dans l'Ouest. En son absence, une révolution de palais a mis sur le trône un jeune garçon. Celui-ci, accompagné des notables, se rend au-devant du prestigieux général, se prosterne devant lui et se met à sa disposition, en l'appelant *Ata* « père ». Le général prend alors la tête du gouvernement.

Cet épisode historique, conservé par chance dans les annales chinoises, nous montre clairement que le terme *ata*, outre son sens littéral de « père », possède une valeur d'appellation respectueuse qui justifie son emploi dans la titulature.

∴

Étymologiquement, *ata* est, comme *ana* « mère », *ini* « frère cadet », etc., un appellatif de parenté du type « Lallwort ». Commun à l'ensemble des langues turques, il ne se retrouve pas dans les langues altaïques plus orientales, mongoles et toungouses. En revanche, il est attesté, avec le même sens ou un sens très voisin, sous des formes presque identiques (avec gémination de la consonne, ou addition de suffixes), dans les langues indo-européennes : hittite *attaš*, grec *atta*, gotique *atta*, vieux-slave *ot-ici*, albanais *at* « père », latin *atta* « grand-père » et *at-* dans *at-avus* « ancêtre à la 4<sup>e</sup> génération », cf. français « atavique », irlandais *aite* « père nourricier ».

On peut aussi retrouver la trace de *ata* « père » (et terme de respect) dans une langue pré-turque, celle des Huns d'Europe et cela précisément, dans le titre d'un grand personnage : vers l'an 433, l'historien byzantin Priskos mentionne, parmi les plus notables des Huns, un certain *Atakam* (Gyula MORAVCSIK, *Byzantinoturcica* II, Berlin, 1958 ; p. 76). Les turcologues sont d'accord pour reconnaître dans ce nom un titre composé de *kam* « chamane », bien attesté en turc ancien, précédé de *ata* « père ». C'est là, à notre connaissance, la plus ancienne attestation connue du mot *ata* dans une langue pré-turque.

On sait qu'à la même époque, de 433 à 453, régna sur les Huns le célèbre *Attila*. De l'avis des philologues les plus compétents (cf. MORAVCSIK, o.c., pp.79-80), le nom de ce souverain, dont l'Empire comprenait notamment des Gots, n'est autre que le diminutif en *-ila* (cf. *Wulf-ila* « Petit-Loup », Got de Mésie, traducteur de la Bible) du gotique *atta* « père », forme diminutive conservée avec une évolution phonétique normale en moyen haut-allemand dans le nom du héros des *Nibelungen* : *Etzel=Attila*. Que le souverain des Huns, maître de plusieurs peuples germaniques, ait été connu en Europe sous le nom gotique d'*Attila*, « Petit-Père », n'a rien d'étonnant. Mais le choix, pour le nommer, d'un dérivé du gotique *atta* « père » s'explique vraisemblablement par le fait que le pré-turc *ata*, de même sens, était déjà traditionnellement employé comme terme de respect, comme le prouve, vers 433, le titre d'*Ata-kam* donné à un notable des Huns. Peut-être portait-il, dans la langue pré-turque des Huns, un nom dérivé de *ata*, plus ou moins semblable à *ataç*

« petit père, cher père », qu'atteste au VIII<sup>e</sup> siècle, dans un contexte également respectueux, l'inscription turque ancienne de l'Ongin.

Il y a tout lieu de penser que l'emploi de *ata* « père » comme appellation respectueuse et comme terme honorifique dans la titulature est une très ancienne tradition chez les peuples pré-turcs, puis turcs. Elle remonte au moins, en tout cas, aux premières décennies du V<sup>e</sup> siècle, comme le prouve *Ata-kam*.

Nous évoquerons maintenant, dans un ordre, en principe, chronologique, les attestations bien établies de l'emploi du mot *ata* dans les titulatures de diverses régions du monde turc. L'énumération qui suivra ne prétend pas être exhaustive, mais elle permet d'affirmer la continuité d'une tradition.

En 759, le souverain (*Kagan*) des Tribus Noires des *Türgeš* (qui, à cette époque, nomadisaient au Sud et au Sud-Est du Lac Balkaş) est connu, dans les sources chinoises, sous le nom-titre d'*Ata-Boyla* (Édouard CHAVANNES *Documents sur les Tou-kiue—Turcs—Occidentaux*, St. Pétersbourg, 1903 ; p. 317, rubrique *A-to p'ei-lo*). La seconde partie du titre, *Boyla*, est bien connue chez les Turcs anciens. Elle fait, notamment, partie de la titulature de *Tonyukuk* (*Bilge Tonyukuk Boyla Baga Tarkan*, célèbre chef de guerre et beau-père, dans le premier quart du VIII<sup>e</sup> siècle, de l'Empereur turc *Bilge Kagan*), et se retrouve à partir du IX<sup>e</sup> siècle chez les Proto-Bulgares (cf. MORAVCSIK, o.c., pp. 93-94).

En 981, le Kagan des Uygur de Khoço (région de Turfan) confie provisoirement le pouvoir à son oncle maternel, qui porte le titre d'*Ata-öge* (HAMILTON, o.c., p. 147), titre qui se retrouve dans une inscription bouddhique sur pieu de Khoço (o.c., l.c.), au milieu d'une liste de dignitaires. La seconde partie du titre, *öge* (de *ö-* « penser », donc « penseur ») est largement attestée chez les Turcs anciens et les Uygur, avec le sens approximatif d'« homme d'état ».

Dans les années 1070, le grand lexicographe turc kara-khanide Mahmûd de Kaşgar nous apprend que, chez les Karluk (région du Lac Balkaş et de l'Ili), *Ata-sagun* est un titre de dignitaire, et que ce même titre est donné aux médecins turcs (par « Turk », Mahmûd désigne essentiellement son propre groupe ethnique, celui des Kara-khanides, dont Kaşgar est le centre principal). La seconde partie du titre, *sagun*, est une forme dénasalisée du titre turc d'origine chinoise *sengün / sangun*, qui signifie étymologiquement « général », mais a évolué, entre le VIII<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle, vers un sens purement honorifique. Pour les références, cf., notamment : Besim ATALAY, *Divanü Lûgat-it-türk Tercümesi*, T.D.K., vol. I, Ankara, 1939 ; p. 403 ; et : HAMILTON, o.c., p. 155 (Nos. 38 et 39).

Dans les débuts du XII<sup>e</sup> siècle, Anne COMNÈNE, fille de l'Empereur byzantin Alexis I<sup>er</sup> et historienne de son règne (1069-1118), est apparemment la première, en Europe, à faire mention, sous une forme hellénisée (« *Atapakas* »), du célèbre titre turc d'*Ata-beg* (MORAVCSIK, o.c., p. 77), dont la seconde partie est évidemment *Beg* : « seigneur-Père » et qui est d'abord une appellation honorifique du « grand-père » (cf., en Turquie, *Bey-Baba*), puis un titre conféré, à l'époque des Seldjoukides, au précepteur d'un prince



(notamment du prince héritier présomptif). On sait que ces « précepteurs » fondèrent, après la décadence des Seldjoukides, dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, des dynasties militaires qui régnèrent de l'Azerbaïdjan à l'Irak et dans les contrées avoisinantes. Le titre d'*Ata-beg* (*Ata-bek*, *Ata-bey*, etc.) et celui, connexe, d'*Ata-bay* (2<sup>e</sup> terme : *bay* « riche, notable » qui se confond avec *bey* dans diverses langues turques) ont, par la suite, été portés par divers dignitaires et notables turcs.

On remarquera que, dans tous les titres composés relevés jusqu'ici du V<sup>e</sup> siècle au XII<sup>e</sup> (*Ata-kam*, *Ata-boyla*, *Ata-öge*, *Ata-sagun*, *Ata-beg*), le mot *Ata* vient en tête de la composition, comme dans le nom d'ATATÜRK : telle est la tendance dominante au cours d'une tradition plus que millénaire.

Il peut advenir cependant que, pour des raisons syntaxiques, *ata* prenne place en seconde position. C'est, notamment, le cas lorsqu'il reçoit comme épithète un mot de valeur adjective. Ainsi, l'on trouve, dans une notice byzantine du XIII<sup>e</sup> siècle, sous la forme hellénisée « *Alpatas* », le nom-titre, *Alp-ata*, d'un Tatar chrétien. Le premier terme est évidemment le turc *alp* « brave, héroïque », qui vient normalement en tête des noms composés, comme *Alp-arслан* « Lion-Héroïque ».

D'autre part, sans qu'il s'agisse en l'occurrence d'un titre précis correspondant à une fonction sociale déterminée, on trouve le mot *ata* postposé (de la même façon que *baba* « père »), comme terme de respect, au nom de personnages vénérables, souvent passés dans la légende, tel *Korkut-ata*, autre nom de *Dede-Korkut*, le célèbre barde de l'épopée oghouze.

∴

A côté des titres composés dont il vient d'être question, il existe dans le monde turc un titre historiquement important, dérivé de *ata* : *Ataman*, avec le suffixe augmentatif qu'on retrouve dans *Türk-men*, *Kara-man*, etc. Nous avons, tout récemment, consacré un article à l'étude de ce titre (*Antiquité méconnue du titre d'« Ataman »?*) dans un volume d'hommages à Omeljan PRITSAK, actuellement sous presse. Nous ne reviendrons donc pas sur les détails de la question, qui est complexe, nous nous contenterons de rappeler brièvement l'essentiel de nos conclusions :

Il semble qu'on soit en droit de lire, dans les lignes 13 à 15 de la face Sud de l'Inscription II de l'Orkhon où figure une liste de dignitaires, *Ataman* au lieu de *Taman* dans le titre d' (*Ataman Tarkan* : a- initial, en effet, n'est pas écrit dans le système graphique de l'Orkhon. *Ataman*, désignant un grand chef militaire, remonterait donc au moins au VIII<sup>e</sup> siècle, soit plus de 900 ans avant son apparition chez les Cosaques d'Ukraine, qui l'ont certainement emprunté au monde turc. De plus, les notations byzantines les plus anciennes (avant le XVI<sup>e</sup> siècle) du nom d'Osman Gazi, fondateur de la dynastie ottomane, représentent, sans exception, non pas le nom arabe correspondant à celui du Calife *Uthmân*, mais les formes *Atman* ou *Atuman*, qui paraissent bien être des évolutions phonétiques du titre turc *Ataman* (MORAVCSIK, o.c., pp. 214-216). D'où l'hypothèse, admise par plusieurs turco-

logues, selon laquelle le nom du Calife, prononcé par les Turcs *Otoman/Otman/Osman*, qui n'était pas auparavant répandu dans l'anthroponymie islamique, aurait été choisi en raison de sa ressemblance avec son titre turc d'*Ataman/Atuman/Atman*.

Depuis la rédaction de cet article, nous avons été amené à nous poser une nouvelle question, qui nous reporte aux premiers temps de l'Empire turc de Mongolie. Elle nous a été suggérée par la rencontre dans la chronique byzantine de Jean VI CANTACUZÈNE, du nom hellénisé, « *Maratoumanos* », d'un chef militaire ottoman mort en 1347 (MORAVCSIK, o.c., p. 182). Si la première partie de ce nom composé, *Mar*, peut être interprétée de façons diverses (pour *Amar/Omar*, l'un et l'autre attestés dans les transcriptions byzantines de noms turcs : o.c., pp. 216-217), en revanche, la seconde partie, « *Atoumanos* », semble représenter clairement le même mot *Atuman* (apophonie d'*Ataman*) que dans le nom — ou plutôt le titre — d'Osman Gazi noté par les Byzantins. Phonétiquement, le passage de *a* à *u* (*ataman/atuman*) au voisinage d'une consonne labiale (*b, p, m, v*) est bien constaté en turc ancien (*kapag/kapug* « porte » ; *tapag/tapug* « service, culte » ; *kamag/kamug* « tous » ; etc.), et dans les parlers suivants (*baba/buba* « père », en Anatolie) ; il semble que ce soit une constante dans l'évolution des langues turques. Dans ces conditions, on peut supposer à la forme *Atuman*, à côté de la forme *Ataman*, une certaine ancienneté.

Or, en ce cas, on détient peut-être l'explication d'un mystère qui a beaucoup intrigué les turcologues : le fondateur du premier Empire turc de Mongolie (en 552) est appelé *Bumin Kagan* dans toutes les inscriptions turques anciennes, mais les annales chinoises l'appellent toujours *Tou-men* (CHAVANNES, o.c., p. 372), ce qui correspond, non pas à *Bumin*, mais à *Tumin* ou *Tuman*. Comme une confusion phonétique entre *T-* et *B-* est exclue en chinois, force est de conclure qu'il s'agit de deux mots différents malgré leur ressemblance. On a bien tenté d'interpréter *Tuman* comme le nom turc du « brouillard » (cf. *duman*), mais on n'a pas d'exemple de l'emploi de ce mot dans l'anthroponymie turque, et l'on ne voit guère pourquoi un chef prestigieux prendrait le nom de « Brouillard ».

Aussi nous est-il venu l'idée de suggérer (sans prétendre à nulle certitude) que la transcription chinoise *Tou-men* représente une transcription, avec aphérèse, de (*A*)*tuman*, forme secondaire du titre d'*Ataman*. Bien que rare, l'aphérèse de *A-* initial dans les transcriptions chinoises anciennes de noms turcs n'est pas sans exemples. Ainsi, CHAVANNES (o.c., pp. 316-317 et 357) relève, pour le même chef de tribu des Turcs occidentaux (*On-ok* « Dix-Flèches »), au milieu du VII<sup>e</sup> siècle, les transcriptions *A-si-kie k'ïue se-kin* et *Si-kie k'ïue se-kin Tou-man* (dans lesquelles le soi-disant « *se* » est à lire *k'ï* : cf. HAMILTON, o.c., p. 98, n. 1). Les 5 (ou 4) premiers caractères représentent, compte tenu de leurs valeurs phonétiques constatées dans des transcriptions chinoises de même époque, (*A*)*skir Kïl Irkin*, avec pour premier terme le nom de tribu *Askir* (de *as-* « pendre » ?), rendu par ailleurs dans des transcriptions analogues. La rubrique qui suit immédiatement *Si-kie k'ïue...* dans l'Index de CHAVANNES (o.c., p. 357), *Si-kien* pour le nom de la ville



d'*Akhsikath*, Ferghana, est un autre exemple de transcription abrégée par omission de la première syllabe. Il n'est donc pas impossible que *T'ou-men* soit une transcription abrégée d'*Atuman*, variante d'*Ataman*, titre dérivé de *Ata*.

Si l'on accepte cette hypothèse, il est également permis de supposer que la transcription *Tou-man* (cf. ci-dessus) du dernier terme de la titulature de cet *Askir Köl İrkin* représente aussi, avec aphérèse de *A-* comme dans le premier terme, (*A*)*tuman*, variante d'*Ataman*.

Ainsi, de même qu'on a pu suivre, grâce à la notation byzantine d'*Ata-kam*, l'emploi du mot *Ata* dans les titulatures pré-turques et turques depuis le premier tiers du Ve siècle, de même pourrait-on remonter jusqu'au milieu du VIe siècle pour constater l'existence de son dérivé *Ataman* (d'où *Atuman* et *Atman*) comme titre porté, bien avant les chefs des Cosaques, par le fondateur du Premier Empire turc connu, *Bumin Kagan*.

Et ce titre aurait eu, chez les Turcs, une fortune exceptionnelle, s'il est vrai que, comme on peut le supposer, il était porté, avant qu'il n'adoptât, pour prendre place dans la tradition islamique, le nom du Calife *'Uthmân*, par Osman Gazi (*Atman*, *Atuman*), fondateur de l'Empire ottoman.

∴

Certes, nos réflexions sur l'antiquité probable du titre d'*Ata-man* sont encore du domaine de l'hypothèse, et sujettes à discussion. En revanche, il est clairement établi que l'emploi du nom du « père », *Ata* dans la titulature, tout spécialement comme premier terme d'un composé, est une tradition constante, qui dure depuis plus d'un millénaire et demi. Ce terme, qui se réfère à l'autorité du « père » dans une société patriarcale (de la même façon que *pater* et ses divers correspondants dans les sociétés indo-européennes), s'applique symboliquement à des personnalités masculines éminentes par leurs qualités spirituelles, intellectuelles, politiques, ou par leur valeur de chef militaire.

C'est donc en renouant avec une antique tradition, et en parfaite conformité avec son esprit, que le Gazi Mustafa Kemâl, personnage charismatique (*Ata-kam*), penseur politique (*Ata-öge*), précepteur de son peuple (*Ata-beg*), chef militaire national (*Ataman*), a reçu pour nom de famille (*soy adı*), en janvier 1935, sur proposition de la Grande Assemblée Nationale, celui d'ATATÜRK, sous lequel il est passé à la postérité.

La traduction « Père des Turcs » qui est couramment faite de ce nom (et qui correspondrait à « *Türkatası* » n'est pas exacte. Malheureusement, aucune traduction française élégante et parfaite n'est possible en l'occurrence. Un mot à mot serait « Turc-Père », mais il est peu évocateur. Seul un commentaire permet d'approcher la valeur authentique du composé, où TÜRK est syntaxiquement le terme substantif principal, dont ATA est en quelque sorte l'épithète à valeur qualificative : il s'agit du Turc (par excellence) qui a les qualités, l'autorité, mais aussi la bonté du « Père », et dont la brillante mission historique a fait le Père de la Nation turque moderne et républicaine.

## ANTIQUITÉ MÉCONNUE DU TITRE D'« ATAMAN » ?

Le titre d'*ataman*, porté par les chefs des Cosaques d'Ukraine à partir du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, a longtemps dérouté les étymologistes, qui y voyaient une corruption de *hetman*. On sait maintenant que, sans exclure, parmi les raisons de son adoption en Ukraine, son homophonie partielle avec *hetman*, on doit y voir un emprunt au turc : *ataman* est, en effet, un dérivé du mot turc *ata* « père, ancêtre, ancien », avec le suffixe *-män/-man* augmentatif, qu'on retrouve, par exemple, dans *Türkmän*, *Karaman*, *Kölämän* « Mamelouk » (de *kölä* « esclave »), etc. Le sens du mot *ataman* est « Ancien (par excellence) », et équivaut à celui de *starsij* « Aîné », titre porté précédemment par les chefs cosaques ukrainiens.

Nous ne reviendrons pas ici sur l'histoire étymologique d'*ataman*, pour laquelle on trouvera toutes références chez E.V. SERVORTJAN<sup>1</sup>. Notre propos est de rechercher d'éventuelles traces du titre d'*ataman* dans l'histoire ancienne de la titulature turque.

∴

Cette recherche nous a été suggérée par la lecture d'un passage de l'Inscription II de l'Orkhon (Sud, ligne 14), qui mentionne, parmi les dignitaires ayant participé à l'intronisation de *Bilgä Kagan*, un personnage dont le titre, écrit *TmNTRQN*, a été traditionnellement lu comme *Taman Tarkan*, mais peut aussi bien, dans un système graphique qui ne note pas le *a*-initial, être lu *Ataman Tarkan*<sup>2</sup>.

L'intronisation en question ayant eu lieu en 716, nous aurions là, si l'on retenait la lecture *Ataman* (que la graphie autorise autant que la lecture *Taman*), une attestation du titre turc d'*Ataman* remontant au début du VIII<sup>e</sup> siècle, soit plus de neuf siècles avant son apparition chez les Cosaques d'Ukraine.

<sup>1</sup> *Ėtimologičeskij slovar' tjurkskix jazykov*, t. 1, Moscou, 1974, p. 202.

<sup>2</sup> Cf. H. N. ORKUN, *Eski türk yazıtları*, t. 1, Istanbul, 1936, pp. 72-73.



Le contexte donne quelque vraisemblance à cette interprétation. Bien que le passage de l'inscription soit légèrement mutilé, le contenu des lignes 13 à 15 peut être reconstitué presque intégralement par comparaison interne : il s'agit, successivement, de quatre rédactions parallèles mentionnant respectivement les délégations de dignitaires représentant les 4 points cardinaux, avec, en tête, les titres du chef de délégation : *Köl Čor* pour les *Tarduš* de l'Ouest ; *Apa Tarkan* pour les *Töliš* de l'Est ; *(A)taman Tarkan Tonyukuk Boyla Baga Tarkan*, vraisemblablement pour les contrées du Sud (lacune dans le texte) ; *Ič Buyruk Säbig Köl Irkin* (et non *pas « Irkiz »*, erreur de lecture passée dans la tradition), presque certainement pour les contrées du Nord, si le précédent dirige les représentants du Sud (sinon, intervertir Nord et Sud).

Nous ne pouvons ici commenter en détail ces titulatures, mais nous croyons, en raison des traditions hiérarchiques des Turcs anciens, que chaque délégation mentionnée a un chef, et non plusieurs, et que, par conséquent, les titulatures des deux derniers, en dépit de leur longueur, désignent un seul et même personnage à la fois.

Le troisième est connu, d'après sa propre épitaphe (Inscription de Tonyoukuk, ligne 6)<sup>3</sup>, avec une titulature très semblable : *Bilgä Tonyukuk Boyla Baga Tarkan*, où le titre élevé de *Bilgä* « Sage » — porté par l'Empereur lui-même, *Bilgä Kagan* — a remplacé celui d'*(A)taman Tarkan*. On possède, tant par les sources chinoises que par son épitaphe turque, des informations détaillées sur ce Tonyoukuk, beau-père de *Bilgä Kagan*, et compagnon de la première heure du père de ce dernier, *El-teriš Kagan*, restaurateur, en 682, de l'indépendance des Turcs orientaux après une révolte contre le protectorat chinois. Sous le règne de *Kapgan Kagan* (691-716), Tonyoukuk exerçait des fonctions analogues à celles de généralissime, et c'est sans doute là le sens du titre d'*(A)taman Tarkan* qu'il porte en 716, lors de l'intronisation de *Bilgä Kagan* succédant à son oncle paternel *Kapgan Kagan*.

Ce titre, pour sa signification, serait à rapprocher de celui, bien attesté, d'*(A)pa Tarkan* (écrit *PaTRQN*, également sans *a*- initial), dont le premier terme, *apa*, apparaît en turc ancien dans l'expression double *ečü apa* « ancêtre(s) ». Il s'agirait, dans les deux cas, de chefs de guerre portant des titres signifiant « Ancien », à quelques nuances près (cf. *Staršij* = « Aîné » !).

On serait donc amené à supposer que les Turcs anciens du VIII<sup>e</sup> siècle utilisaient déjà le dérivé *ataman* de *ata* « père, ancêtre », au sens d'« Ancien », dans le titre militaire de haut rang *(A)taman Tarkan*—le titre de *Tarkan* étant par ailleurs bien connu dans leur titulature, où il désigne d'importants dignitaires.

Cette hypothèse, à première vue séduisante, se heurte à une difficulté majeure : c'est que les sources chinoises de l'époque, riches en transcriptions soignées de termes turcs, n'en renferment, à notre connaissance, aucune qui

<sup>3</sup> ORKUN, *Eski türk yazıtları*, t. 1, pp. 102-103.

soit du type *a-ta-man* (aisément réalisable en chinois), mais en présentent deux du type *ta-man*.

L'une d'elles, toutefois, est sans rapport avec le titre qui nous intéresse : elle concerne un *Kagan* des Turcs occidentaux, régnant au début du VII<sup>e</sup> siècle (vers 605), que l'historiographie chinoise nomme *Ta-man*<sup>4</sup>. Le premier caractère chinois de cette transcription représente régulièrement, à l'époque, non pas *ta*, mais *tar*, et intervient dans plusieurs notations de mots étrangers en *tar*. . . , dont le turc *tarkan*<sup>5</sup>. Il s'agit donc d'un *Tarman Kagan*, dont le nom n'a rien à voir avec (*a*)*taman*.

La seconde transcription concerne un *Tarkan* des Turcs orientaux envoyé vers 732, par *Bilgä Kagan* (le *Mo-ki-lien* des sources chinoises), auprès de l'Empereur de Chine, afin de négocier le mariage du *Kagan* avec une princesse chinoise : *T'a-man Tarkan*<sup>6</sup>. Le caractère *t'a* de cette transcription est employé à l'époque pour noter la première syllabe du nom de la rivière *Tamir* (*T'a-mi*<sup>7</sup>), et paraît donc bien correspondre au turc *ta*. Quant au caractère *man*, il n'y a aucune raison pour qu'il ne note pas le turc *man*. Force est donc, semble-t-il, de lire *Taman Tarkan* le nom-titre de cet ambassadeur turc.

D'ailleurs, le nom, relevé par les sources byzantines à partir du VII<sup>e</sup> ou du VIII<sup>e</sup> siècle, d'une localité du Bosphore cimmérien relevant de la toponymie turque, *Tamátarxa*, peut être considéré comme une hellénisation de *Taman Tarkan*<sup>8</sup>. Le toponyme est assimilé par les auteurs byzantins à un pluriel neutre (avec génitif en *-ôn*), ce qui explique l'absence du *-n* final, lequel est conservé dans la forme russe ancienne *T'mutorokan*<sup>9</sup>. L'absence du *-n* final de *Taman* pourrait être due à l'intention de préserver le caractère sourd du *t-* de *Taman*, la phonétique du grec tardif présentant une sonorisation de *t* après *n* : *nt* > *nd* > *d*. L'alternance *k* / *x* dans le titre *Tarkan* / *Tarxan* est ancienne en turc<sup>10</sup>.

Il y a donc de sérieuses raisons d'estimer que le titre de *Taman Tarkan* était en usage chez les Turcs anciens, ce qui constitue une objection très forte à l'hypothèse selon laquelle le groupe *TmNTRQN* de l'Inscription II de l'Orkhon serait à lire *Ataman Tarkan*.

Si l'on écarte tout rapport entre *taman* et *ataman*, on rencontre une nouvelle difficulté, *taman* (au contraire d'*ataman*) n'ayant pas d'étymologie claire : la seule racine turque ancienne à laquelle on puisse, à première vue, rattacher ce mot est *tam-* « couler goutte à goutte », dont un dérivé *Taman* paraît bien attesté, au XI<sup>e</sup> siècle, dans le nom d'un cours d'eau traversant la

<sup>4</sup> Cf. E. CHAVANNES, *Documents sur les Tou-kiue (Turcs) Occidentaux*, Saint-Petersbourg, 1903, pp. 3, 14, 15.

<sup>5</sup> Cf. J. HAMILTON, *Les Ouïghours à l'époque des Cinq Dynasties*, Paris, 1955, p. 168, N° 88.

<sup>6</sup> Cf. LIU (Mau-Tsai), *Die chinesischen Nachrichten zur Geschichte der Ost-Türken (T'u-küe)*, Wiesbaden, 1958, pp. 229, 660-661, 806a.

<sup>7</sup> Cf. LIU, *Die chinesischen Nachrichten*, pp. 500-501.

<sup>8</sup> Cf. GY. MORAVCSIK, *Byzantinoturcica*, t. 2, Berlin, 1958, p. 297.

<sup>9</sup> MORAVCSIK, *Byzantinoturcica*, t. 2, p. 297.

<sup>10</sup> Cf. A. Von GABAIN, *Altürkische Grammatik*, Leipzig, 1950, p. 338a.



ville de Kāšgar, noté par Kāšgarī<sup>11</sup>. On ne voit guère, sémantiquement, de lien possible entre cette racine et le titre en question.

Mais on peut aussi se demander, s'il n'y a pas un rapport étymologique fort semblable, *taman*, dans le titre *Taman Tarkan*, et un autre mot d'apparence fort semblable, *tamgan*, qui, précisément, apparaît dans un titre turc ancien largement attesté et de formation parallèle, *Tamgan Tarkan*. Tel est le point de vue retenu par Gy. MORAVCSIK<sup>12</sup>, qui adopte *Tam(g)an Tarxan* pour reconstitution du nom turc originel de *Tamátarxa*.

*Tamgan Tarkan* apparaît clairement dans deux inscriptions turques anciennes de Mongolie, vers 720 et 723 : à la ligne 4 de l'Inscription de l'Onġin<sup>13</sup>, dans le nom-titre *İšbara Tamgan Tarkan* que porte le frère cadet d'un *İšbara Tamgan Ćor*<sup>14</sup> ; puis à la première ligne de l'Inscription d'Ikhe-Askhete (b)<sup>15</sup> dans l'anthroponyme *Altun Tamgan Tarkan*, dont le premier terme est le nom de l'« or ».

Dans un manuscrit ouïgour du IX<sup>e</sup> siècle, un *Tamgan Tarxan* est cité parmi les hauts dignitaires manichéens d'une région qui correspond à celle de l'actuelle *Karašār*<sup>16</sup>, et l'éditeur<sup>17</sup> rapproche ce nom de celui de l'ambassadeur envoyé à Byzance vers 568 par les Turcs occidentaux, *Tagmà Tarxán*<sup>18</sup>.

Les sources byzantines mentionnent d'autre part sous le nom de *Tamgán* un Khazar christianisé (dans une inscription de 819<sup>19</sup>).

La plus ancienne de ces attestations étant le *Tagmà* byzantin du VI<sup>e</sup> siècle (où l'on constaterait la disparition de *-n* final comme dans *Tamátarxa*, mentionné plus haut), on peut se demander si la forme d'origine n'est pas *\*Tagman*, dont *Tamgan* serait issu par métathèse.

Cette hypothèse aurait le mérite de fournir une étymologie satisfaisante au nom turc *Tamgan* de la montagne qui correspond à l'actuel *Bogdo-ūla*, au nord de *Turfan*. Il s'agirait, avec le suffixe augmentatif *-man* (cf. plus haut), d'un dérivé de *tag* « montagne » : ce serait « la Montagne (par excellence) ». Le même suffixe est attesté en turc ancien dans un nom de montagne : *Kōgmän* « la Bleue (par excellence) », dérivé de *kōk* « bleu », qui désigne les actuels Monts *Sayan*, et qui apparaît à plusieurs reprises dans les Inscriptions de Tonyoukoug et de l'Orkhon I et II, notamment<sup>20</sup>.

<sup>11</sup> Cf. Türk Dil Kurumu, *Divanü Lûgat-it-Türk*, traduction Besim Atalay, t. I, Ankara, 1939, p. 402.

<sup>12</sup> *Byzantinoturcica*, t. 2, p. 297.

<sup>13</sup> ORKUN, *Eski türk yazıtları*, t. 1, pp. 128-129.

<sup>14</sup> ORKUN, *Eski türk yazıtları*, t. 1, pp. 128-129.

<sup>15</sup> ORKUN, *Eski türk yazıtları*, t. 2, Istanbul, 1939, p. 122.

<sup>16</sup> Cf. F.W.K. MULLER, "Ein Doppelblatt aus einem manichäischen Hymnenbuch (*Mahrnâmag*)", *Abhandlungen der Preussischen Akademie der Wissenschaften*, Berlin, 1913, p. 11, ligne 98.

<sup>17</sup> MÜLLER, "Ein Doppelblatt", p. 39.

<sup>18</sup> MORAVCSIK, *Byzantinoturcica*, t. 2, p. 296.

<sup>19</sup> MORAVCSIK, *Byzantinoturcica*, t. 2, p. 297.

<sup>20</sup> H. N. ORKUN, *Eski türk yazıtları*, t. 4, Istanbul, 1941, p. 158.

Si, toutefois, la métathèse s'était produite en sens inverse, *Tamgan* (qui correspond exactement à la transcription chinoise *T'an-han*, anciennement *\*t'âm-gân*, attestée dès 554) pourrait être expliqué, selon la suggestion de James HAMILTON<sup>21</sup>, par le turc *tam* « mur, muraille » + *xan* « seigneur, souverain », qui intervient effectivement dans la formation de plusieurs noms turcs de montagnes... à moins qu'il ne s'agisse d'un participe en *-gan* du verbe *tam-* « couler goutte à goutte, suinter », cette montagne de plus de 4.000 mètres alimentant des cours d'eau à la fonte des neiges...

La complexité des problèmes étymologiques ici posés est telle, qu'il serait présomptueux de prétendre leur trouver une solution décisive. Nous observerons toutefois que le *Tagmà* byzantin n'est pas nécessairement à rapprocher de *Tamgan* : il est possible qu'on ait là une forme ancienne, sans métathèse, du mot turc bien connu *tamga* « marque au fer rouge », puis « sceau » qui semble bien relever d'un emprunt ancien à l'iranien, cf. persan *dag* « marque au fer rouge » (> *\*dag-ma*, avec suffixe turc *-ma* ?). D'autre part, la forme *tamgan* est très régulièrement attestée, et la transcription chinoise, dès 554 au moins, en est le plus ancien témoignage<sup>22</sup>. Nous pensons donc qu'il faut laisser de côté *Tagmà* et retenir pour originelle la forme *Tamgan* (notre préférence allant à l'étymologie par *tam-* « suinter »), comme nom ancien du *Bogdo-ūla*. D'autre part, nous estimons très vraisemblable l'interprétation de J. HAMILTON<sup>23</sup> du titre de *Tamgan Tarkan* comme « *Tarkan* du Mont *Tamgan* », titulature qui a pu correspondre, du moins à l'origine, à quelque commandement dans cette région montagneuse (de même que *Tamgan Ćor*, plus haut cité), puis devenir purement honorifique.

Mais faut-il rattacher *Taman Tarkan* à *Tamgan Tarkan* ? Ce n'est pas théoriquement impossible, le turc, dès une époque ancienne, présentant des hésitations entre suffixes avec ou sans *g-* initial (cf. la rivière *Taman*, à côté du participe normal *tamgan* de *tam-*). Mais il nous paraît difficile d'admettre cette hésitation, dans un élément d'un titre important, au sein du corpus linguistiquement homogène que constituent les inscriptions turques de Mongolie du VIII<sup>e</sup> siècle.

Nous proposons donc, avec certes beaucoup de réserves, une explication du groupe *taman tarkan* à partir d'*ataman tarkan* (qui, comme nous l'avons signalé, est peut-être à lire dans l'Inscription II de l'Orkhon) : le titre d'*ataman* étant régulièrement suivi de celui de *tarkan*, il y aurait eu une assimilation allitérante (*ta-* initial dans les deux termes) d'*ataman tarkan* en *taman tarkan*, analogue, en quelque sorte, à l'assimilation par rime de *\*Tokuz Oguš* « les Neuf Clans » (chinois *kieou-sing*) en *Tokuz Oguz* que suppose, à bon droit selon nous, J. HAMILTON, ce qui nous amène à approu-

21 "Toquz-Oγuz et On-Uyγur", *Journal Asiatique*, t. 250, n° 1, Paris, 1962, p. 55.

22 Alors que le chinois avait parfaitement le moyen, à l'époque, de noter *tag-man* puisqu'il possédait encore des fins de syllabes en *-k* : cf. *t'o* ancien *\*t'ak* (von Gabain, *Alltürkische Grammatik*, p. 338b), et les tableaux de J. Hamilton (*Les Ouïghours*, pp. 165-170) qui donnent de nombreux exemples de notations chinoises de *-g* turc en fin de syllabe.

23 "Toquz-Oγuz", p. 55.



ver son rejet de l'étymologie par *oguz* « taureau » que nous avions avancée naguère<sup>24</sup>.

Quitte à courir un risque supplémentaire au terme de cette réflexion autour d'*ataman*, nous verserons au dossier (déjà source de perplexité !) une pièce inattendue.

Nous avons été frappé, à la lecture de Gy. MORAVCSIK<sup>25</sup>, par le fait auquel on n'a guère prêté d'attention, du moins dans la littérature scientifique des dernières décennies, que, pour toute la période antérieure à la prise de Constantinople par les Turcs, les sources byzantines, de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle au milieu du XV<sup>e</sup>, mentionnent exclusivement Osman (1288-1325) sous des noms qui correspondent à *Atman* ou *Atouman* : *Atmán* chez Georges Pachymère (1261-1310) à 7 reprises, chez Nicéphore Gregoras (1290/91-1360), et dans une notice chronologique de l'an 1327 ; puis *Atoumán* et deux formes hellénisées, *Atoumános* et *Atoumánês* dans une Chronique anonyme achevée en 1522. Les formes correspondant à *Osman/Otman* (arabe *'uθmān*) apparaissent après 1453, notamment chez Doukas, et ne s'imposent définitivement qu'au cours du XVI<sup>e</sup> siècle. Ce qui amène MORAVCSIK, suivant en cela quelques auteurs antérieurs<sup>26</sup>, à supposer, à côté du nom islamique d'Osman, un nom turc *Atman* ou *Ataman*.

Pour notre part, sans mettre nullement en doute l'authenticité du nom islamique d'*Osman/Otman*, nous pensons que le fondateur de la Dynastie ottomane a pu aussi être connu, dans l'usage populaire turc (reflété par les premiers auteurs byzantins qui ont écrit son histoire), sous le nom d'*At(u)man*, forme, avec apophonie du *a* central non accentué, du titre *Ataman*, dérivé en *-man* de *ata* « père ». La ressemblance des deux mots *At(u)man* et *Otman* aurait, évidemment, provoqué cette dualité d'appellation.

De toute façon, il ne peut s'agir que d'une étymologie populaire, et il est hors de doute que l'ancêtre éponyme des Ottomans s'appelait bien du nom islamique de *'uθmān* et n'a jamais porté le titre d'Ataman, mais celui de Bey.

Les cas d'étymologie populaire turque transformant des noms islamiques d'origine arabe ne sont pas rares. L'un des plus clairs est, au XIV<sup>e</sup> siècle, celui de l'émir d'Aydīn, dont le nom islamique devait être *'umar*, mais que la tradition turque écrite, reflétant certainement l'usage populaire, nomme *Umur Paša* (par référence au verbe turc *um-* « espérer »). La geste de cet émir, qui vécut de 1309 à 1348, a inspiré le poème en vers d'*Enverī* connu sous le nom de *Düstürnāme*, achevé en 1465, mais qui utilise des sources contemporaines du héros. Or, chez cet auteur savant qui n'ignore nullement les graphies arabes (y compris, bien sûr, celles à *'ayn* initial), le nom de l'émir apparaît toujours sous la forme « turque » *Umur* (sans *'ayn*), même si *Enverī*, par un souci d'étymologie savante, l'écrit « *umūr* », comme le pluriel arabe de *'amr* (« travaux »), qui n'a jamais été un anthroponyme en arabe<sup>27</sup>.

<sup>24</sup> HAMILTON, "Toquz-Oγuz," pp. 24-25.

<sup>25</sup> *Byzantinoturcica*, t. 2, pp. 214-215.

<sup>26</sup> *Byzantinoturcica*, t. 2, p. 215.

<sup>27</sup> Irène MELIKOFF-SAYAR, *Le Destān d'Umūr Pacha*, Paris, 1954, passim.

A l'interprétation de la forme *At(u)man* par une étymologie populaire à partir d'*ataman*, on peut opposer une hypothèse selon laquelle c'est le *'ayn* de l'arabe qui a été perçu comme *a* (fait largement constaté dans la francisation de mots arabes maghrébins, comme *aid* « fête », pour *'id*), hypothèse que renforcerait la forme de type *Amur* attestée dans les plus anciennes sources byzantines concernant des Turcs dont le nom islamique était *'umar*. Mais on n'expliquerait pas, alors, la vocalisation en *u* de la seconde syllabe, constante chez les auteurs byzantins de la fin du XIII<sup>e</sup> à celle du XIV<sup>e</sup> siècle (ainsi, chez Georges Pachymère, *Amourios*<sup>28</sup>). En outre, on ne voit pas comment le *'ayn* arabe, qui n'est jamais prononcé à l'initiale en turc anatolien (ni en turc ottoman), aurait pu modifier la perception de la voyelle qui le suit. La forme *Amur* nous paraît elle-même relever d'une turquisation par étymologie populaire (cf. turc ancien *amir* « vie paisible », *amir-* « chérir », *amrak* « cher », *amur-t-* « vivre en paix »). Les formes de type *Amar* (compromis entre *Amur* et *'umar*), puis *Omar*, dans des noms de Turcs, n'apparaissent dans les écrits byzantins qu'au XV<sup>e</sup> siècle<sup>29</sup>.

C'est la même étymologie populaire (sans doute ancienne, pré-ottomane) qui nous paraît avoir transformé en *Amurat* le nom islamique *Murād* porté, entre autres, par des Sultans ottomans : ici encore, les sources byzantines, qui souvent reflètent un usage populaire turc, nous donnent les formes *Amourāt* ou *Amourātēs*<sup>30</sup>. Il ne peut s'agir ici, en turc, de *a*-prothétique (comme la voyelle prothétique observée en turc populaire devant *r-* ou *l-*), car le *m-* initial ne provoque pas, dans cette langue, l'apparition d'une prothèse : *Muhammad*, par exemple, devient *Mehmet*, sans prothèse, et le cas d'*Amurat* est isolé.

Le contact direct des Turcs avec l'Islam, en Asie Centrale, remontant au VIII<sup>e</sup> siècle, et l'islamisation des Turcs ayant commencé à être importante au X<sup>e</sup>, on peut penser que des étymologies populaires turques transformant des noms arabes peuvent être antérieures de plusieurs siècles à la survivance, en Anatolie notamment, des formes qu'elles ont engendrées : tel serait le cas pour *Amur*, *Amurat* (la série *amir*, etc. du turc ancien n'est plus attestée en Anatolie), et peut-être pour *At(u)man*, avec apophonie de la voyelle médiane non accentuée d'un ancien *Ataman*.

∴

Il n'est certes pas de notre intention de considérer comme une certitude cette explication d'*At(u)man*, ni celle de *Taman Tarkan* par *Ataman Tarkan*, et nous ne prétendons pas opiniâtement qu'il faut lire *ataman tarkan* dans l'Inscription II de l'Orkhon, au VIII<sup>e</sup> siècle. Nous voulons seulement attirer l'attention sur la possibilité d'interpréter un certain nombre de faits convergents en faveur d'une antiquité du titre *Ataman*.

<sup>28</sup> Cf. MORAVCSIK, *Byzantinoturcica*, t. 2, p. 216.

<sup>29</sup> Cf. MORAVCSIK, *Byzantinoturcica*, t. 2, p. 217.

<sup>30</sup> MORAVCSIK, *Byzantinoturcica*, t. 2, pp. 194-197.



Si même on considère comme très faible cette possibilité, il est peu raisonnable de penser que ce titre turc a surgi brusquement en Ukraine au XVII<sup>e</sup> siècle.

Un examen attentif des textes turcs anciens et médiévaux permet de constater une certaine constance dans l'utilisation du mot *ata* « père, ancêtre, ancien », dans la titulature des divers peuples turcs. Il faut ici préciser que le terme turc ancien désignant le « père » était un mot *kaγ*, qui n'a pas survécu dans les langues vivantes. Cependant, *ata*, largement représenté dans les dialectes turcs actuels, existait déjà à date ancienne, surtout, semble-t-il, comme terme d'adresse. Il est même attesté antérieurement à tous les textes turcs connus, et précisément comme élément d'un titre, vers 433, chez l'historien byzantin Priskos, qui nomme *Ata Kam* (*Atakám*) un notable des Huns d'Europe<sup>31</sup>. Le second terme de ce titre est le turc ancien *ka m* « chamane ». Il s'agit donc d'un « Père-Chamane ».

La plus ancienne des inscriptions turques datées, celle de l'Ongin (720), en Mongolie, renferme 4 fois (et sans doute 5) le diminutif hypocoristique *atač* de *ata*, sous la forme possessivée *atačim* « mon cher papa »<sup>32</sup>, trop longtemps lue par erreur *tačam* : la graphie est *Tčm*, car, comme nous l'avons signalé à propos d'*apa* (et d'un possible *ataman*), *a*-initial ne s'écrit pas, en principe, dans les inscriptions turques anciennes « runiformes ». Le même mot *atačim* apparaît encore en Mongolie, à l'époque du premier Empire ouïgour (vers 755), dans l'Inscription IX de Khoïtou-Tamir<sup>33</sup>.

Les mots *ata* et *atač* sont ensuite attestés dans des manuscrits ouïgours, puis kara-khanides (au XI<sup>e</sup> siècle) ; *ata* subsiste dans une grande partie du domaine turcophone actuel ; *atač* n'est plus guère vivant, mais tend à être réanimé en turc de Turquie, notamment comme nom de famille.

Quant à l'emploi dans des titres du mot *ata*, déjà constaté au V<sup>e</sup> siècle, chez les Huns d'Europe, avec *Ata Kam*, on le retrouve chez les Ouïgours dans le titre *Ata Ögä*, qui a pour second terme *ö-gä* « sage, perspicace » (de *ö*- « comprendre »), attesté au moins deux fois : dans une inscription bouddhique sur pieu de Khočo (près Tourfan), que nous pensons dater de 899, et dans une transcription chinoise, en 981, du nom d'un prince de Khočo, oncle maternel ou (plutôt) beau-père du Kagan ouïgour<sup>34</sup>. Le fait qu'un beau-père de Kagan, chez les Ouïgours, portait un titre commençant par *Ata* « père » (ce qui convient parfaitement à la situation) serait en faveur de l'interprétation par *Ataman* du titre, déjà étudié, de *Tonyukuk*, beau-père de *Bilgä Kagan*.

On peut rapprocher le titre ouïgour *Ata Ögä* (X<sup>e</sup> siècle) de celui d'*Ata Sagun* donné aux « médecins » chez les Kara-khanides du XI<sup>e</sup><sup>35</sup>. Ce dernier

31 MORAVCSIK, *Byzantinoturcica*, t. 2, p. 76.

32 Cf. Gérard CLAUSON, "The Ongin Inscription", *Journal of the Royal Asiatic Society*, Londres, Octobre 1957, pp. 183, 189-191.

33 Cf. ORKUN, *Eski türk yazıtları*, t. 2, p. 112 : lu à tort *tačam*.

34 Cf. HAMILTON, *Les Ouïghours*, p. 147.

35 Cf. HAMILTON, *Les Ouïghours*, p. 98, note.

doit être un titre honorifique, réservé à des praticiens expérimentés, et sans doute âgés.

La même nuance d'« expérimenté », voire « vénérable », attachée à *ata* dans la titulature apparaît aussi dans le titre d'*Ata Bäg* (second terme : *bäg* « seigneur, bey »), initialement donné aux précepteurs des princes (sens conservé en osmanli), puis porté, de la fin du XI<sup>e</sup> siècle au début du XIII<sup>e</sup>, par divers souverains locaux du Proche-Orient islamique.

Et n'est-ce pas une valeur analogue, liée au concept de « père », qu'exprime le nom d'*Atatürk*, adopté par le fondateur de la République de Turquie ?

∴

Le titre d'*Ataman*, même s'il ne remonte pas, sous cette forme précise, jusqu'aux temps anciens où nous avons cru suivre sa trace, procède d'une longue tradition turque (et même pré-turque, avec les Huns) qui confère à l'appellation du « père », *ata*, une nuance d'autorité fondée sur l'expérience, et entraîne par conséquent, au long des siècles, l'emploi de ce terme dans la titulature.

Si donc il nous fallait donner à Omeljan PRITSAK, pour rendre hommage à son autorité scientifique et à sa vaste expérience de turcologue, un titre turc qui lui convînt, c'est sans doute à partir du mot *Ata* que nous chercherions à le composer.



## L'ANTIQUITÉ MÉCONNUE DU TITRE TURC « ČAVUŠ »

L'un des titres turcs les plus connus, et qui s'est répandu dans plusieurs langues balkaniques (ainsi qu'en arabe et en persan), est celui de *čavuš*, toujours bien vivant, qu'on peut traduire en français, selon les cas, par « huissier » ou par « sergent ». C'est ce dernier sens qu'il a encore aujourd'hui dans l'armée turque.

Notre propos n'est pas d'en étudier l'extension, ni les diverses valeurs historiques, ce qui nous conduirait à de longs développements, mais d'attirer l'attention sur des faits méconnus de l'épigraphie turque ancienne de Mongolie et de Sibérie, qui permettent de reculer de plus de trois siècles l'antiquité de son attestation comme titre militaire courant.

Jusqu'à présent, le texte le plus ancien où on l'ait signalé est le célèbre traité de langue turque (avec explications en arabe) de Mahmûd al-Kāšgarī, dont la rédaction première date de 1072 de l'ère chrétienne. Or, nous avons l'intention de montrer que le mot *čavuš* est déjà attesté, sous la forme archaïque *čabiš*, dans trois des plus anciens textes turcs connus, en Mongolie et en Sibérie, à partir de 725 environ de l'ère chrétienne.

Nous verrons aussi qu'à l'époque la plus reculée où nous puissions l'atteindre, ce titre, qui s'est, comme tant d'autres, dévalué au cours des siècles, était parmi les plus élevés de la hiérarchie militaire des peuples turcs.

∴

Chez Mahmûd al-Kāšgarī, dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle, *čavuš* a déjà le même aspect phonétique qu'en Osmanlı et en tchaghataï, avec une acception voisine de celle de « sergent », et désigne une fonction militaire disciplinaire : le *čavuš*, précise Mahmûd (p. 185 du manuscrit unique), est chargé, au combat, de ranger les soldats en ordre de bataille, et, en dehors du combat, de les empêcher de commettre des violences.

Ce que l'on sait de l'histoire phonétique des langues turques permet sans difficulté de reconstituer la forme qui serait celle du mot *čavuš*, s'il y était employé, dans la langue archaïque des inscriptions turques de Mongolie et

de Sibérie (qui datent, pour la plupart, du VIII<sup>e</sup> siècle). En effet, la présence à la fois chez Mahmûd al-Kāšgarî, en tchaghataï et en Osmanli d'un *-v-* intervocalique (sans qu'aucune forme dialectale à *-g-* intervocalique soit attestée) dénote presque sûrement un *-b-* intervocalique ancien. On peut citer, par exemple, pour le radical du verbe qui signifie « se rejoindre, se réunir », la correspondance du turc de Kāšgarî et de l'Osmanli *qavuş-* avec le turc ancien épigraphique *qabiš-*, ou encore, pour le nom du « lièvre », celle du tchaghataï *tavuşgan* avec le turc ancien épigraphique *tabišgan*. Dans ces conditions, la forme archaïque attendue dans les inscriptions turques anciennes serait : *čabiš* (la voyelle *i* étant plus tard labialisée en *u* sous l'influence du *v* qui la précède immédiatement).

Or, nous pensons que cette forme est précisément attestée dans trois inscriptions turques du VIII<sup>e</sup> siècle, dont deux situées en Mongolie et une en Sibérie : les inscriptions d'Ixä-Xöšötü, de Bain-Tsokto (Tonyuquq), et d'Uybat I.

∴

L'Inscription d'Ixä-Xöšötü (du nom mongol-xalxa de son site, qui signifie « l'endroit de la Grande Inscription ») se trouve au Sud-Ouest d'Ulân-Bâtor, par environ 47° de latitude Nord et 104° 1/2 de longitude Est. Nous avons expliqué (*Philologiae Turcicae Fundamenta*, vol. II, p. 202) les raisons qui nous permettent de la dater approximativement entre 720 et 725 de l'ère chrétienne. C'est, aussitôt après l'Inscription de l'Ongîn (720), le plus ancien texte turc datable. Elle fait partie du groupe homogène et important des épitaphes de grands personnages de l'Empire des Turcs orientaux (*Kök-Türk*), groupe auquel appartiennent les célèbres Inscriptions de l'Orkhon I et II, qui datent respectivement de 732 et 735.

Le héros dont l'Inscription d'Ixä-Xöšötü évoque la mémoire est un certain *İşbara Bilgä Kōli Čor*, mort à 80 ans. Ses combats et sa carrière sont retracés dans un texte d'une trentaine de lignes, malheureusement fort abîmé par endroits et plein de lacunes graves (cf. Hüseyin Namık ORKUN, *Eski Türk Yazıtları*, Istanbul 1936-1941 ; I, p. 135 et sq.). De nombreuses similitudes de rédaction avec l'Inscription de Bain-Tsokto (épitaphe de *Tonyuquq*), qui lui est de peu postérieure et nous est parvenue en excellent état (cf. René GIRAUD, *L'Inscription de Bain Tsokto*, Paris, 1961), permettent néanmoins d'imaginer assez bien les grandes lignes du récit dans les passages manquants, car il s'agit en partie des mêmes événements militaires, relatés avec les mêmes conventions de style. C'est ainsi qu'aux lignes 16 et 17 on comprend que notre héros seconde dans ses combats un empereur (*Qagan*) qui est peut-être nommé dans les débuts (entièrement dégradés et illisibles) de la ligne 16. A la fin de la ligne 17, bien conservée, se trouve la conclusion de ce passage, qu'on peut translittérer de la façon suivante, en notant par des minuscules les consonnes et voyelles réservées aux mots de la classe vocalique antérieure, par des majuscules celles réservées aux mots de la classe postérieure, et par des italiques celles qui valent pour les deux classes :



(k ü l i ě ) U R : n t Q : b l g a s i : ě B s i r t i : L p i : b ü k a s i : r t i

(Le signe « : » indique les séparations de mots ou de groupes de mots ; le signe « s » note à volonté « s antérieur » ou « š » des deux classes, comme dans les autres textes de ce groupe).

Selon l'interprétation traditionnelle, on lirait : (*Köli Čor antaq bilgä eši, ĉab eši ärti ; alpi, bökäsi ärti*. Le sens serait alors : « Köli-Čor, alors, était son compagnon de sagesse (de l'empereur), son compagnon de gloire ; il était son héros, son champion ».

Mais il y a une grosse difficulté à lire : *bilgä eši* « son compagnon de sagesse ». *Bilgä*, en effet, signifie « sage », et non pas « sagesse » (qui se dit dans cette langue : *bilig*) ; or, on ne peut pas lire « *bilig eši* » car le *ä* final de *bilgä* est écrit en graphie pleine (par le signe qui note *a* ou *ä* indistinctement), et l'on ne peut rattacher ce signe « *a* ou *ä* » au mot suivant, car *eši*, qui a au début un *e* fermé distinct de *ä*, n'est jamais noté avec le signe « *a* ou *ä* » initial dans aucun texte épigraphique turc ancien. Cette lecture traditionnelle se heurte donc à un obstacle majeur. Arrivés à ce point de la discussion, il nous faut passer aux données complémentaires que nous trouvons dans l'Inscription de Bain-Tsokto.

∴

L'épithaphe de *Tonyuquq*, beau-père et général de l'empereur *Bilgä Qagan*, compagnon de lutte de son père l'empereur *El-teriš*, contient à la ligne 7 (cf. GIRAUD, *op. cit.*) un passage qui rappelle beaucoup le précédent, bien que moins développé. Parlant des premiers grands combats menés, pour la restauration de l'Empire des *Kök-Türk*, par l'empereur *El-teriš* et lui-même, *Tonyuquq*, qui a rédigé son épithaphe à la première personne, dit en conclusion du passage la phrase que nous translittérons déjà comme suit, selon les conventions déjà exposées :

b l g s i : ě B s i : b n ü k r t m :

M. René Giraud, qui a bien vu l'impossibilité de lire *bilgä eši* comme on l'a fait (à tort certainement) dans l'Inscription d'Ixä-Xöšötü, lit plus raisonnablement :

*bilig eši, ĉab eši bän-ök ärtim.*

Il traduit (*op. cit.*, p. 60) : « Son compagnon de savoir, son compagnon de gloire, c'était moi-même ».

Cette interprétation, en elle-même satisfaisante, serait inattaquable si l'on pouvait admettre que les graphies respectives : « b l g a s i : ě B s i » et : « b l g s i : ě B s i » des Inscriptions d'Ixä-Xöšötü et de Bain-Tsokto correspondent à deux textes différents. Mais c'est bien peu probable. En effet, les deux épithaphe, presque contemporaines, et géographiquement très voisines (Bain-Tsokto est au Sud-Est d'Ulân-Bâtor, par environ 47° 1/2 de latitude Nord et 107° 1/2 de longitude Est), qui sont toutes deux celles de grands chefs de guerre du même Empire, sont étroitement apparentées par leur phraséologie, et celle de *Tonyuquq* (qu'on peut dater de 726 environ selon nous), un peu postérieure, a dû parfois s'inspirer de celle de *Köli-Čor*. On

constate d'ailleurs dans tout ce groupe d'inscriptions maints emprunts successifs, les mêmes formules toutes faites servant à décrire des faits analogues.

Nous sommes donc contraint de chercher, à la fois pour les graphies : « b l g a s i » et : « b l g s i », une lecture qui ne soit ni *bilgä eši* (à écarter pour des raisons linguistiques), ni *bilig eši* (parce que le signe *a* ou *ä* de la première graphie exclut la lecture *e* fermé indispensable pour *eši*). Dans ces conditions, la seule lecture possible est selon nous : *bilgäsi* « son Sage » (*bilgä* « sage », est un titre fréquent de dignitaires). Du même coup, la lecture *eši*, que nous écartons du premier terme de la formule, ne s'impose plus, stylistiquement, pour le second, et nous devons songer à la possibilité d'une lecture, tout aussi plausible d'après la graphie, *čabiši* « son » *čabiš* (nous verrons plus tard quel sens précis donner à ce titre). Encore faut-il que nous ayons quelque raison solide de penser que ce titre existait à cette époque, le mieux étant de le trouver attesté dans une autre inscription ancienne, au sein d'un contexte différent qui exclut la possibilité d'une lecture *čab eši*. Or, cette satisfaction nous est donnée par un passage, jusqu'ici incompris, de la Première Inscription d'Uybat.

∴

L'Inscription n° 1 d'Uybat est située à 1 300 km environ au Nord-Ouest des précédentes (à vol d'oiseau), en Sibérie, dans la région du Haut-Iénisséï, près du village de Čarkov, sur la rive droite de la rivière Uybat, affluent de l'Abakan (qui se jette dans le Iénisséï près de la ville du même nom), par environ 53° 1/2 de latitude Nord et 90° 1/2 de longitude Est.

Les inscriptions de cette zone, qui sont assez nombreuses, ont été laissées par un peuple de langue turque nettement différent des Kök-Türk, celui des anciens Kirghiz (Qırqız) du Haut-Iénisséï, qui constituaient une vaste confédération de tribus nomades, en guerre presque permanente avec les anciens Türk proprement dits. En dépit de leurs affrontements belliqueux, Türk et Qırqız avaient au VIII<sup>e</sup> siècle la même langue épigraphique, et les inscriptions laissées par les deux peuples ne diffèrent que par leur style et par quelques particularités graphiques de moyenne importance. D'une manière générale, les graphies du Haut-Iénisséï sont plus archaïques que celles de Mongolie, ce qui ne signifie pas toujours une plus grande antiquité de dates. En fait, les fouilles archéologiques effectuées dans les tombes kirghiz anciennes du Haut-Iénisséï ont mis à jour des objets qu'on peut dater du VII<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne.

L'Inscription d'Uybat I, qui nous intéresse ici, est extrêmement proche, par sa langue et par son système graphique, des deux inscriptions kök-türk de Mongolie précédemment mentionnées. La seule différence notable est l'existence, dans Uybat I, d'un signe spécial pour *š* (distinct de *s*), qui d'ailleurs nous rendra grand service pour l'identification du mot *čabiš*. En plus des raisons philologiques qui nous recommandent de la situer, comme les précédentes, au VIII<sup>e</sup> siècle, l'Inscription Uybat I nous fournit un indice historique de nature à nous éclairer sur sa date : elle est, en effet, gravée sur le



cénotaphe d'un ambassadeur kirghiz qui, parti en mission près du « Khan Noir » (*Qara Qan*), n'est pas revenu et a disparu.

Pour toutes sortes de raisons historiques, ce « Khan Noir » ne peut pas être un des *Qara Qan* qui ont dirigé, de Balasagun à Kašgar, à la fin du Xe siècle et au XI<sup>e</sup> siècle, l'État turc islamisé des « Kara-khanides » : en effet, à cette époque, les Kirghiz, chassés par les Khitaï, en 924, de la Mongolie qu'ils avaient occupée après 840, sont refoulés dans le Haut-Iénisséï et ne jouent plus un rôle international susceptible de leur faire nouer des liens diplomatiques avec les lointains Kara-khanides, dont les possessions sont à 1 700 km à vol d'oiseau de la région d'Uybat et d'Abakan, et dont ils sont séparés par les tribus karlouk et par le puissant Empire des Ouïgours. D'ailleurs, les caractéristiques épigraphiques de notre texte s'accommoderaient mal d'une date aussi tardive que celles des Kara-khanides musulmans.

A fortiori faut-il rejeter l'interprétation qui ferait de ce *Qara Qan* celui des Qara-Khitaï, qui ne prennent ce nom qu'au XII<sup>e</sup> siècle ?

Mais il est, au VIII<sup>e</sup> siècle, un autre « Khan Noir » qui joue un rôle important dans l'histoire des peuples turcs : c'est le khan des *Türgiș* noirs (les *Qara Türgiș* des Inscriptions de l'Orkhon). Par chance, nous avons la preuve que le khan de ces *Türgiș* portait le titre de *Qara Qan*, cela dans une inscription presque sûrement contemporaine de celle d'Uybat I et située dans son voisinage géographique, l'Inscription de Tuba III (cf. H. N. ORKUN, *op. cit.*, III, p. 170). Cette dernière se trouve près de la rivière Tuba, affluent de droite du Haut-Iénisséï, par environ 54° de latitude Nord et 92° de longitude Est. C'est l'építaphe d'un personnage qui se présente, à la ligne 1, comme un page du Khan Noir (*qara qan ičrägi bän*), et, à la ligne 3, comme un bey de l'Empire türgiș (*türgiș el ičintä bäg bän*) : il s'agit donc d'un dignitaire (vraisemblablement kirghiz) du service intérieur du Khan Noir, qui est le souverain des *Türgiș* noirs (*Qara Türgiș*).

On sait, par les sources chinoises (cf. Édouard CHAVANNES, *Documents sur les Tou-kiue (Turcs) Occidentaux*, St. Pétersbourg, 1903, p. 81 et sq.), qu'un chef militaire türgiș, nommé *Sou-lou* en transcription, s'empara du pouvoir, après 710, sur un important groupe de tribus türgiș qui prirent alors le nom de Tribus noires. Il continua la guerre de sécession contre les *Kök-Türk* jusqu'en 738 ou 739, date où il fut tué au combat. Son empire ne lui survécut pas. Il s'était étendu du bassin de l'Ili à la Dzungarie et au Tarbagataï, jusqu'en des zones situées, à vol d'oiseau, à moins de 1 000 km au Sud-Ouest du pays kirghiz du Haut-Iénisséï. De plus, *Sou-lou* était, comme les Kirghiz, en guerre permanente contre les Turcs orientaux (*Kök-Türk*), ce qui constituait une excellente base de rapprochement. Il est donc naturel que les Kirghiz lui aient envoyé un ambassadeur (Uybat I), et même aient fourni un page à sa cour (Tuba III), ce qui est le signe d'une alliance en bonne et due forme. C'est presque sûrement ce *Sou-lou* qui est le « Khan Noir », *Qara Qan*, de nos deux inscriptions kirghiz. Cette observation permet de les dater de son règne (710 à 738 ou 739). Elles sont donc sensiblement contemporaines des deux inscriptions *kök-türk* où nous avons décelé le mot *čabiš*, ce que confirme par ailleurs leur degré d'évolution linguistique et graphique.

Or, l'ambassadeur disparu de l'Inscription d'Uybat I est nommé dans un groupe de mots dont voici la translittération :

Č B Š T U N T R Q N :

La lecture admise traditionnellement (depuis RADLOFF), *čab šat on tarqan*, n'est satisfaisante que pour le dernier mot, qui est sans nul doute le titre élevé et bien connu de *tarqan*. On ne voit pas ce que le nom de nombre *on* « 10 » viendrait faire ici. Quant à supposer que « *šat* » désignerait le haut dignitaire qui partout ailleurs est appelé *šad*, c'est une hypothèse fort hasardeuse, qui se heurte à toute la tradition épigraphique turque ancienne. Enfin, « *čab* », considéré comme une attestation ancienne du mot connu plus tard en ouïgour, puis en vieil-osmanlı, sous la forme *čav*, et qui signifie « renom », offre l'inconvénient de n'apparaître dans aucun des noms propres ou titres que nous ont transmis les inscriptions turques de Mongolie et de Sibérie.

A notre avis, le premier mot de cette série jusqu'alors énigmatique est le titre de *čabiš*, qui offre ici l'avantage de ne se prêter à aucune confusion avec un prétendu *čab eši*. C'est là sa troisième apparition dans ces textes du VIII<sup>e</sup> siècle.

Les trois caractères, T U N, qui restent, entre *čabiš* et *tarqan*, correspondent à un nom de personne fréquent dans les textes manuscrits ouïgours et clairement expliqué dans le traité de Mahmūd al-Kāšgarī: *tun*, nous dit-il, est le nom du premier-né d'une femme ; ce mot existe encore aujourd'hui dans les parlers turcs de l'Altaï, où RADLOFF l'a signalé (avec une voyelle longue). De telles désignations, d'origine familiale, entrent couramment dans les noms propres chez les peuples de langue turque, surtout à date ancienne.

L'ambassadeur (*yalabač* = osmanlı *yalavač* « envoyé » et par suite « prophète ») dépêché par les Kirghiz de la région d'Abakan au « Khan Noir » des *Türgiš*, fraction dissidente des *Türks* occidentaux, et qui n'est pas revenu, s'appelait donc *Čabiš Tun Tarqan*. Il portait, outre son nom personnel de « Premier-Né », les deux titres de *Čabiš* (forme ancienne de *čavuš*) et de *Tarqan*. On sait que ce dernier titre était porté par de hauts dignitaires, comme par exemple Tonyuquq, beau-père de l'empereur Bilgä Qagan et grand chef militaire, dont la titulature complète, mentionnée dans son épitaphe, était : *Bilgä Tonyuquq Boyla Baga Tarqan*.

Ainsi, des trois personnages qui, dans les inscriptions *kök-türk* et kirghiz du VIII<sup>e</sup> siècle, portent le titre de *čabiš*, deux sont des *tarqan* et le troisième, *Köli Čor*, est un *čor*. Cela signifie que les *čabiš* de cette époque appartiennent à la haute aristocratie des tribus turques et kirghiz. Seuls, d'ailleurs, des dignitaires de rang élevé peuvent alors bénéficier d'une épitaphe gravée sur monuments de pierre : c'est un privilège très restreint. Le *čabiš* se situe donc, dans la hiérarchie sociale, à un niveau beaucoup plus élevé que les *čavuš* des temps ultérieurs.

∴



Maintenant que nous avons établi que le titre de *čabiš* faisait partie, dès le premier quart du VIII<sup>e</sup> siècle (et presque sûrement avant, compte tenu de son extension en Mongolie et en Sibérie), des plus hautes dignités, aussi bien chez les *Qirqiz* du Haut-Iénisséï que chez les *Kök-Türk*, il nous reste à en préciser la signification, et, si possible, l'étymologie.

L'examen du contenu des Inscriptions où ce mot figure doit nous permettre de comprendre, au moins grossièrement, à quelles fonctions il correspondait.

Tout d'abord, *Köli Čor* (Inscription d'Ixä-Xöšötü), qui est présenté comme un guerrier d'une grande bravoure, et dont les hauts faits personnels sont cités en détail, est aussi un organisateur militaire. Il est dit, à la ligne 9 (côté Ouest) :

*sünguš bolsar, čerig itär arti* « s'il y avait combat corps à corps, il organisait les rangées de soldats ».

Voilà qui rejoint clairement, à propos de ce *čabiš* de haut rang, ce que Mahmūd al-Kāšgarī dira, dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle, des fonctions du *čavuš* (cf. plus haut).

Quant à *Tonyuquq* (Inscription de Bain-Tsokto), pour comprendre dans quel contexte il évoque sa qualité de *čabiš*, il faut rappeler le contenu des 7 premières lignes de son épitaphe, qu'il a rédigée en personne. Il décrit d'abord les premiers combats de « libération nationale », contre le protectorat chinois, d'un groupe de 700 partisans turcs, noyau de l'insurrection qui rétablira l'Empire *Kök-Türk* de Mongolie. Il signale ensuite que le chef le plus haut en grade de ces 700 hommes était un *šad* (titre élevé, généralement dévolu à des princes du sang, et correspondant au gouvernement d'un groupe de tribus). Ce *šad* lui dit : « Conseille-moi ! » Sur quoi Tonyuquq, après mûre réflexion, éclairé par le Dieu-Ciel (*Tängri*), décida de le proclamer *qagan* (empereur) :

« Parce que Tängri me donna la sagesse, moi-même je le fis Qagan. En compagnie du Sage Tonyuquq Boyla Baga Tarqan, le Qagan El-Teriš, de cette manière, tua en grand nombre : au Sud, des Chinois ; à l'Est, des Khitaï ; au Nord, des Oghouz. Son Sage, son *Čabiš*, c'était moi-même » (Traduction en grande partie reprise de celle de M. René GIRAUD, mais avec quelques modifications de notre part).

Dans cette première armée de l'Empire *Kök-Türk* ressuscité, Tonyuquq, qui était en même temps le principal conseiller de l'empereur, devait avoir des fonctions d'organisateur : c'est sans doute ce qu'évoquent les deux titres de Sage (*Bilgä*) et de *Čabiš*.

D'autre part, il ressort de l'ensemble de l'épitaphe, très bien étudiée par M. GIRAUD, que Tonyuquq fut, pendant tout le règne d'El-Teriš (681-691), le bras droit de cet empereur qu'il avait lui-même porté au pouvoir suprême et dont le fils aîné, le futur empereur Bilgä, épousa sa fille, comme nous l'apprennent par ailleurs les sources chinoises. A plusieurs reprises, Tonyuquq eut même le commandement en chef de grandes expéditions militaires et en conçut personnellement la stratégie.

Chez les *Kök-Türk* de la fin du VII<sup>e</sup> siècle et du VIII<sup>e</sup> siècle, le *Čabiš* est donc un officier d'état-major de haut rang, chargé non seulement du maintien de l'ordre dans l'armée, mais aussi de son organisation générale et, éventuellement, de l'élaboration de plans stratégiques. Nous sommes moins bien renseignés sur les attributions du *Čabiš* en pays kirghiz, car l'Inscription d'Uybat I est laconique et ne décrit pas en détail la carrière de *Čabiš Tun Tarqan*. Il y est dit, toutefois, qu'il avait été envoyé comme ambassadeur « en raison de sa bravoure » (*ärdämin ücin*). Lui aussi était certainement un guerrier. C'est un aristocrate, un Bey (l'auteur de l'épithète s'adresse à lui au vocatif : *bäğimiz !* « notre Bey ! », « notre Seigneur ! »). Il a, comme Tonyuquq, le haut rang nobiliaire de *Tarqan*. Ces titres, et sa dignité d'ambassadeur (*Yalaḃaç*) auprès d'un khan puissant, le « Khan Noir », laissent présager que ce *Čabiš* kirghiz était, comme ses homologues *Kök-Türk*, un officier général, dont les attributions ne devaient pas être très différentes des leurs.

∴

Si nous recherchons l'étymologie du mot *čabiš*, nous devons penser, en turc ancien, à une racine *čab*. S'il s'agit d'une racine nominale, *čabiš* serait un nom dénomiatif formé à l'aide du suffixe *-š* (avec voyelle *i* de liaison après consonne) ; ce type de formation, bien qu'assez rare, est connu en turc ancien (cf. A. von GABAIN, *Alltürkische Grammatik*, Leipzig, 1950, p. 63) ; on a, par exemple : *bag-iš* « cordages », de *bag* « lien », *bügü-š* « sagesse », de *bügü* « sage », *tärk-iš* « hâte » et « altercation », de *tärk* « hâtif, précipité ». Comme l'a signalé notre Maître, le regretté Jean DENY, (*Grammaire de la langue turque*, Paris, 1921, p. 555), l'osmanli *geniš* « large » est formé de même à partir de *gen* = turc ancien *keng* « large ». Il est difficile de préciser la fonction de ce suffixe de nom dénomiatif : amplification, abstraction, sans valeur sémantique très définie

S'il s'agit, d'autre part, d'une racine verbale, *čabiš* serait un nom déverbatif en *-š* d'un type bien connu (cf. von GABAIN, *op. cit.*, p. 75), qui forme des noms d'action : *ur-uš* « combat », de *ur-* « frapper », etc. En osmanli, où il est très productif, ce suffixe déverbatif donne généralement au nom d'action une valeur descriptive : *gör-üş* « façon de voir », de *gör-* « voir ».

Une première difficulté réside, pour nous, dans le fait que la racine *čab*, sous sa forme évoluée *čav*, existe à la fois, à l'état pur, comme nom et comme verbe. On a, en effet, dans le traité déjà cité de Mahmūd al-Kāšgarī (p. 34 et p. 391 du mscr.), le mot : *čav* « renommée, bon renom ». On connaît aussi ce mot en vieil-osmanli : *čav* « bruit, clameur, proclamation » et « renom, bonne renommée ». Un dérivé de ce nom est attesté en ouïgour et chez Kāšgarī : *čav-iq-* « acquérir du renom », avec le suffixe bien connu de verbe dénomiatif en *-q-*, qui exprime l'acquisition d'un état : *ič-ik-* « venir à l'intérieur », de *ič* « intérieur », etc. ; osmanli : *bir-ik-* « se réunir », de *bir* « un ».

Mais en tchaghataï, *čav-* est un verbe, qui signifie « devenir célèbre ». Cette dualité d'emploi d'une racine turque, comme nom et comme verbe, ne



doit pas nous étonner outre mesure ; on en connaît plusieurs exemples ; ainsi : *ič* « intérieur » et *ič-* « ingérer, absorber, boire », dans la plupart des langues turques ; ou : *ač* « affamé » et *ač-* « avoir faim », en ouïgour.

Nous ne pouvons pas exclure a priori la possibilité, pour le mot *čabiš*, d'être un nom déverbatif de *čav-* ; mais alors, on l'a vu, ce serait un *nom d'action* (le fait de devenir célèbre), ce qui cadre assez mal avec sa valeur sémantique connue, qui est plutôt celle d'un nom d'*agent*, désignant un fonctionnaire militaire. C'est pourquoi nous préférons voir dans *čabiš* un nom dénomiatif dérivé de *čab* « bruit, renom ». Telle était l'opinion de Jean DENY, qui, dans l'exemplaire interfolié de sa Grammaire (*op. cit.*), qu'a bien voulu nous confier sa famille après son décès, ajoute, à la page 555, à la fin de la Remarque 2, la note manuscrite suivante : *čavuş* (comme *čavun* —dialectal—, paragraphe 867) est formé également d'une base nominale (*čav* « renommée, proclamation »).

Le mot *čavun* (graphie turque moderne de Turquie, comme pour *čavuş* dans le passage précité ; dans notre système graphique, qui est celui retenu habituellement pour le turc ancien, respectivement : *čavun* et *čavuş*), que Jean DENY ajoutait ainsi comme exemple à son paragr. 867 (noms dérivés en *-n*), appartient à la série étymologique qui nous intéresse ici : il signifie, comme *čav* (= *čav*) « renommée, renom ».

Il faut peut-être rapprocher la racine *čab*, *čav* d'une autre racine bien connue, qui n'en diffère que par l'articulation de la consonne initiale, et qui a les mêmes significations : *sab*, *sav* largement attesté en turc ancien épigraphique, en ouïgour, chez Kāšgari, etc., avec les sens de « parole, récit, bruit qui court, renom, renommée ». En turc, les racines à *č-* initial apparaissent parfois comme des doublets « expressifs » de racines à autre initiale (ex. : *sal-* et *čal-* « lancer violemment », *tävür-* et *čävür-* « faire tourner, retourner, renverser »). Il y a là un procédé de création de mots nouveaux analogue à celui qu'on observe, en turc également, dans les expressions doubles à valeur d'amplification où le second terme est formé à partir du premier, mais avec *m-* initial (ex. = *kürk mürk* « fourrures de toutes sortes », de *kürk* « fourrure »).

Une question difficile reste à trancher quant au processus sémantique qui, à partir de *čab* « parole, proclamation, renom », a donné au titre de *čabiš* le sens que nous lui avons reconnu d'« officier qui préside à l'organisation de l'armée, range les troupes au combat, veille à leur discipline ». S'agit-il d'un titre originellement honorifique, donné à un militaire qui s'est acquis un grand *renom* de bravoure et de compétence ? Ou bien d'un nom de fonction plus technique, pour désigner celui qui transmet la *parole* du souverain et fait exécuter ses ordres ?

D'un point de vue purement théorique, nous devons observer que le sens de « *renom* » doit dériver de celui de « *parole* » (le personnage en renom étant celui dont on parle beaucoup), et que l'inverse se concevrait difficilement. L'allemand *Ruf* « cri, appel » et « renom » nous donne un exemple qui signifie « crier, appeler ». Le sens de « *parole* » est donc ici fondamental, « *renom* » étant un sens secondaire.

Historiquement, d'autre part, le titre de *čavuš* ne s'est pas seulement appliqué à des officiers ou sous-officiers chargés de la discipline militaire, du maintien de l'ordre au combat, mais aussi à des fonctionnaires chargés de proclamer les ordres qui émanent, directement ou indirectement, du pouvoir central. Nous ne pouvons ici retracer l'histoire des fonctions des *čavuš* dans l'Empire ottoman, mais nous nous en tiendrons à la première définition qu'en donne, excellemment, le Dictionnaire turc (Türkçe Sözlük, 2<sup>e</sup> éd., Ankara, 1955, p. 155) publié par le Türk Dil Kurumu : *Eskiden kararları, hükümleri yüksek sesle halka bildiren, daha sonraları, şimdiki yaver veya emir subayı işlerini gören kimse*, c'est-à-dire : « Autrefois, celui qui annonçait au peuple, à haute voix, les décisions et les ordres ; plus tard, personne remplissant les fonctions qui sont maintenant celles de l'aide de camp ou de l'officier d'ordonnance ».

Enfin, tout ce que nous savons, au cours des âges, de l'emploi de ce titre nous indique qu'il correspondait, non pas à une appellation honorifique générale, mais à des fonctions très précises.

Ces diverses considérations nous amènent à rejeter l'hypothèse d'une évolution sémantique à partir du sens de « renom », et à retenir seulement celle qui part du sens de « parole ». Du même coup se trouve aussi écartée l'hypothèse d'un nom déverbatif dérivé du verbe *čav-* attesté en tchaghataï et dont le sens est « acquérir du renom ».

∴

Nous pouvons maintenant, croyons-nous, aboutir avec la plus haute vraisemblance aux conclusions suivantes :

Il existe en turc ancien, probablement comme doublet expressif de *sab* « parole », une racine nominale *čab* qui signifie « parole prononcée à haute voix » (et secondairement « renom »). Elle a donné, avec le suffixe de nom dénommatif d'amplification *-š*, un dérivé *čab-iš*, avec le sens de « porte-parole ».

De ce sens fondamental découlent les diverses acceptions historiquement connues du mot *čabiš* et de sa forme ultérieure *čavuš*. Le *čabiš* ou *čavuš* est toujours, en principe, à divers degrés de la hiérarchie, le « porte-parole » d'une autorité supérieure. Il transmet des ordres et veille à leur exécution.

Dans les épitaphes turques orientales (*kök-türk*) et kirghiz (*qırqız*) de Mongolie et de Sibérie, au début du VIII<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, épitaphes gravées sur des monuments de pierre qui ne sont érigés qu'à la mémoire de hauts personnages, les trois *čabiš* dont il est fait mention sont les porte-parole du souverain (*qagan* « grand-khan », ou *qan* « khan »), ses aides de camp, officiers généraux de rang très élevé, chargés d'importantes missions militaires, ou, éventuellement, diplomatiques.

Il n'est pas impossible que, dès son origine, le mot *čabiš* ait également désigné des porte-parole de chefs moins haut placés. En tout cas, au XI<sup>e</sup> siècle, à l'époque du royaume turc islamisé des Kara-khanides, Mahmūd al-



Kāṣṅarī décrit le *čavuš* comme un gradé chargé du maintien de l'ordre dans l'armée, sans préciser son rang dans la hiérarchie.

Plus tard, et notamment chez les Ottomans, le *čavuš*, porte-parole du pouvoir central, est un héraut qui proclame les décisions et les ordres du sultan. Mais le titre tend à se répandre tout en se dévaluant, et finit par être donné aux huissiers de diverses administrations ottomanes. Dans l'armée turque, il se spécialise pour désigner un sous-officier, le sergent, qui transmet et fait exécuter les ordres supérieurs.

Il y a, en définitive, une cohésion remarquable dans l'histoire de ce titre attesté depuis plus de douze siècles.

## L'ORIGINE DU NOM TIBET

*en collaboration avec James HAMILTON*

Le nom du Tibet, sous les formes de Tebet, Thebet, Thebeth, Tybot, Thibocht, etc., remonte dans les langues européennes jusqu'aux environs du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. A faire abstraction des graphies en *-h-* telles que *th*, sans véritable signification phonétique, attribuables à une tradition médiévale héritée du latin pour orthographier des mots étrangers<sup>2</sup>, les formes Tebet et Tibot du nom du Tibet ont pu avoir été empruntées par des voyageurs européens du moyen âge aussi bien à la forme mongole Töböt (voir plus loin) qu'aux formes Tibit, Tibbit, Tibbet, Tibat, Tibbat, Tibbut, Tubbat, etc. du même nom dans la langue persane<sup>3</sup>. Quant aux formes persanes de ce nom, elles seraient basées, pour la plupart, sur Tubbat, écrit généralement *tbt*, *tbbt* ou *tubbat*, nom du Tibet en arabe, tel qu'il figure dans de nombreux textes d'historiens ou de géographes musulmans entre le IX<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>. Or, la forme

<sup>1</sup> Notamment chez Marco Polo, Rubrouck, Plan Carpin, et Oderic de Frioul : cf. E. BRETSCHNEIDER, *Mediæval Researches II*, pp. 24-25, et tout particulièrement Léon FEER, "Étymologie, histoire, orthographe du mot Tibet", extrait de *Berichte des VII. Internationalen Orientalisten-Congresses* (Wien 1886, pp. 63-81), Vienne 1889, pp. 1-19. L'étymologie du mot Tibet proposée par Léon Feer à partir du tibétain *bod* reste encore très largement en faveur dans le monde savant d'aujourd'hui, comme en témoigne l'étude récente de Victor H. MAIR, "Tufan and Tulufan : The Origins of the Old Chinese Names for Tibet and Turfan", *Central and Inner Asian Studies*, volume 4 (1990), pp. 14-70, qui reprend tous les arguments de Feer. C'est, d'ailleurs, cette dernière étude de M. Mair qui a déclenché en quelque sorte la présente tentative pour expliquer le nom Tibet. Voir à cet égard la note supplémentaire sur le nom Tibet par Victor H. Mair à la fin des *Sino-Platonic Papers* (Department of Oriental Studies, University of Pennsylvania), n° 18, May 1990, pp. B-8 et B-9.

<sup>2</sup> Cf. les nombreux exemples d'alternances de *t* ~ *th* figurant chez Paul PELLIOU, *Notes on Marco Polo, I-III*, Paris 1959-1973, tels que Catay ~ Cathay provenant du nom Qitay, Temur ~ Themur du turc *tämür* "fer" et Themurçi pour Tämürçin, le nom de Činggis-khan, Tauris ~ Thauris pour la ville persane Tauriz ~ Tabriz, etc., comme par ailleurs Alcai ~ Alchai ~ Altai pour les Monts Altaï.

<sup>3</sup> Cf. le *Dictionnaire Persan-Français* du Baron Jean Jacques Pierre DESMAISONS (volumes I à IV, Rome 1908 à 1914), vol. I, p. 459, col. 2, et *A comprehensive Persian-English Dictionary* de F. Steingass (London 1892), p. 279, col. 1.

<sup>4</sup> Pour divers textes géographiques musulmans médiévaux mentionnant le Tibet, cf. Gabriel FERRAND, *Relations de voyages et textes géographiques arabes, persans et turks relatifs à l'Extrême-Orient du VIII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris 1913-14, tome II, à l'index p. 736, sous Tibet. Voir aussi le nom du Tibet noté *tbt* dans l'édition, Paris, 1836-1840, par



arabe Tubbat apparaît comme la correspondance phonétique normale en arabe d'une forme telle que *twp'yt* en écriture sogdienne, que nous lisons \*Topet et qui figure comme nom du Tibet au début de la l. 19 de la version sogdienne de l'inscription trilingue de Qara-Balgasun datant de la deuxième décennie du IX<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>. En effet, à la voyelle labiale *-w-* de *twp'yt* correspond la première voyelle labiale *-u-* de la forme arabe, à la consonne labiale sourde *-p-* de *twp'yt*, qui manque en arabe, correspond la consonne labiale sonore renforcée *-bb-* de Tūbbat, tandis que la voyelle semi-ouverte et moyennement antérieure du genre de *-e-* ou *-ä-* qu'ont dû noter les deux lettres sogdiennes *'y* de *twp'yt*, mais qui fait également défaut à l'arabe, est rendue dans la syllabe finale de Tubbat par la voyelle ouverte *-a-*. La forme *twp'(')yt* du nom du Tibet figure également dans l'inscription sogdienne du Ladakh datant de l'an 841-842<sup>6</sup>. Par ailleurs, dans un texte pehlevi, rédigé probablement aux alentours du IX<sup>e</sup> siècle, figure la forme *twp'yt* comme nom du Tibet<sup>7</sup>. De plus, le médecin grec du XI<sup>e</sup> siècle, Syméon, fils de Seth, aurait donné Τουπάτα ou Τουπάτ comme le nom du pays d'où vient le musc<sup>8</sup>. Or, toutes ces différentes formes du nom du Tibet en sogdien, en pehlevi, et en grec peuvent se ramener à un prototype \*Topet.

Remontant toujours plus haut dans le temps, dans les inscriptions turques runiformes de la première moitié du VIII<sup>e</sup> siècle, on trouve le Tibet désigné en turc ancien sous la forme Töpüt<sup>9</sup>. Or, entre la forme turque runiforme que

A. Jaubert de la *Géographie d'Edrisi*, tome I, pp. 490-493 et 498, tome II, pp. 221 et 350. Pour les formes *tbbt* et *tubbat* voir l'édition par V. Minorsky de *Hudūd al-'Ālam*, pp. 92-93, ainsi que son édition de *Sharaf al-Zamān Tāhir Marvazī on China, the Turks and India*, § 42, pp. 27-28 et \*16-\*17.

<sup>5</sup> A la différence d'Olaf Hansen, qui, dans la première édition de cette inscription, a lu ici à la l. 19 *twp'wtč'ny* "tibétain" (cf. Olaf HANSEN, « Zur soghdischen Inschrift auf dem dreisprachigen Denkmal von Karabalgasun », *Journal de la Société Finno-Ougrienne*, XLIV/3, Helsinki 1930, pp. 20 et 34), J. HAMILTON a lu, lors de son déchiffrement de cette inscription d'après les estampages de Bouillane de Lacoste dans les années 60, *twp'ytč'ny*, comme le fait d'ailleurs actuellement le spécialiste du sogdien Yoshida Yutaka dans son article à propos de la version sogdienne de l'inscription de Qara-Balgasun « Karabarugasun hibun no sogudo gohan ni tsuite » in *Seinan Ajia Kenkyū*, n° 28, 1988, pp. 34, 37 et 47.

<sup>6</sup> Sur l'inscription du Ladakh, cf. F. W. K. MULLER, « Eine soghdische Inschrift in Ladakh », *SPAW*, 1925, pp. 371-373 ; E. BENVENISTE, « Notes sogdiennes », *BSOS*, IX, 1938, pp. 502-505 ; et Mark DRESDEN, « Sogdian language and literature », in *The Cambridge History of Iran*, III-2, p. 1229. Cette brève inscription, datée de l'an 210, sans doute de l'ère de Yaztigird, se termine par les mots ... *z'γnt kw twp'(')yt x'γn s'r* "messager au qaγan du Tibet". Le petit trait serré entre les lettres ' et y dans le nom du Tibet, qu'on a lu aussi *twp'nyt* et *twp'yyt*, doit correspondre à un petit défaut de la pierre plutôt qu'à une lettre.

<sup>7</sup> Dans le *Zand-i-vohuman Yasn*, IV. 58 : cf. *Zand-i-vohuman Yasn and two Pahlavi fragments*, with text, transliteration, and translation in English by B. T. Anklesaria, Bombay 1957, p. 34. Sur la date probable de ce texte, cf. Philippe GIGNOUX, « Sur l'inexistence d'un Bahman Yasht avestique », *Journal of Asian and African Studies*, n° 32, 1986, pp. 53-64.

<sup>8</sup> Cf. l'étude précitée (n. 1) de Léon FEER, « Étymologie, histoire, orthographe du mot Tibet », p. 12, n. 1.

<sup>9</sup> Notamment dans les Inscriptions de Kōl Tegin et de Bilgā Qaγan aux ll. 4 et 5 respectivement du côté Est et ailleurs : cf. V. THOMSEN, *Inscriptions de l'Orkhon*



nous lisons Töpüt, et la forme sogdienne, pehlevie, ou grecque que nous lisons \*Topet, existe une différence sensible, à savoir la présence à la deuxième syllabe d'une voyelle labiale -*ü-* dans le premier cas et d'une voyelle plus ouverte -*e-* ou -*ä-* dans le second. Cependant, autant l'assimilation d'une seconde voyelle semi-ouverte telle que -*e-* ou -*ä-* à une première voyelle labiale telle que -*ö-* paraîtrait normale en turc, autant la dissimilation d'une seconde voyelle labiale telle que -*ü-* en une voyelle semi-ouverte telle que -*e-* ou -*ä-* paraîtrait exceptionnelle. Nous sommes donc amenés à supposer qu'une forme telle que \*Topet, soit \*Töpät en turc, tout en étant attestée un siècle plus tard que Töpüt, au début du IX<sup>e</sup> au lieu du VIII<sup>e</sup> siècle, a dû avoir précédé cette dernière forme.

Rappelons à cet égard le nom sous lequel à l'époque des T'ang, à partir du début du VII<sup>e</sup> siècle, les Chinois désignaient le Tibet, à savoir T'ou-fan 吐蕃 (Karlgrén \**t'uo-piwoŋ*, PULLEYBLANK EMC \**t'ɔ-puan*)<sup>10</sup>, transcription chinoise pouvant très bien, aux environs de l'an 600<sup>11</sup>, noter une forme telle que \*Töpän. Or, \*Töpän et \*Töpät ont tout à fait l'air de deux dérivés différents d'un même mot *töpä*, qui pourrait bien être le mot turc connu au sens de « sommet, hauteur, haute terre »<sup>12</sup>, ou son correspondant dans une langue altaïque. L'alternance *zéro* ~ -*n* ~ -*t* est caractéristique du mongol, où, d'une part, le pluriel des substantifs en -*n* se forme par substitution de -*t* à -*n*, et où, d'autre part, -*n* final des substantifs est très souvent quiescent : *mori(n)* « cheval », pl. *morit* ; *elči(n)* « envoyé, ambassadeur », pl. *elčit* ; *sumu(n)* « flèche », pl. *sumut* ; etc. La situation est beaucoup moins claire en turc, où

déchiffrées, *Mémoires de la Société Finno-Ougrienne*, V, 1896, pp. 98, 114, 115 et 140 ; et Hüseyin Namık ORKUN, *Eski Türk Yazıtları*, I, pp. 24, 30 et 52, ainsi que IV, index p. 169. Pour la lecture avec *ö* (et non *ü*) en première syllabe, voir plus loin.

<sup>10</sup> Sur le nom T'ou-fan, cf. le grand dictionnaire sino-japonais de Morohashi TETSUJI, *Dai Kanwa jiten*, n° 3300-73, tome II, p. 842. Pour la prononciation ancienne des caractères chinois, cf. B. KARLGRÉN, *Grammata Serica Recensa* (reprinted Stockholm 1957), n° 62 d, p. 37, et n° 195 m, p. 71 ; ainsi que E. G. PULLEYBLANK, *Middle Chinese : a study in historical phonology*, Vancouver 1984, Appendix I, pp. 232-237 pour les prononciations en *Early Middle Chinese* (EMC) et *Late Middle Chinese* (LMC).

<sup>11</sup> Pour expliquer qu'avant le VII<sup>e</sup> s. environ on ne trouve pas dans les textes chinois de nom spécifique pour désigner les Tibétains, c-à-d. T'ou-fan, on doit sans doute supposer que jusqu'alors les Chinois ne les connaissaient pratiquement pas. Voir à ce sujet, notamment, l'ouvrage de Gabriella MOLÈ, *The T'u-yü-hun from the Northern Wei to the time of the Five Dynasties*, Serie Orientale Roma, XI, I, Rome 1970, p. 172, n. 473, où on lit à propos d'événements de l'an 641 : "The T'u-fan, or Tibetans, who probably descended from western Ch'iang tribes (cf. Eberhard, *Kultur und Siedlung der Randvölker Chinas*, p. 92 ff.) had only recently appeared on the Chinese historical horizon. Towards the end of the VIth century they had become organised in a feudal-type monarchy centred on the Yar-kluñs valley on the right bank of the gTsañ-po (Brahmaputra) and had progressively enlarged their territory till it occupied the whole of central Tibet. In 641 the king of that land was Sroñ-brtsan-sgam-po (629-649 ca.) who in that very year (on the day *ting-ch'ou* of the 1st month) had obtained the hand of the Chinese princess of Wên-ch'eng (cf. *Chiu Tang shu*, ch. 3, p. 11b)."

<sup>12</sup> Cf. Sir Gerard CLAUSON, *An Etymological Dictionary of pre-thirteenth-century Turkish* (abrégé ci-après en *EDPT*), Oxford 1972, p. 436 ; et Gerhard DOERFER, *Türkische und mongolische Elemente im Neupersischen*, Band II, Wiesbaden 1965, n° 872, pp. 450-452.



ce type d'alternance n'apparaît qu'exceptionnellement et de façon fragmentaire, sans constituer un système régulier comme celui du mongol. Le *-n* quiescent après voyelle s'y observe à l'état de traces : démonstratif *bu(n)*, avec forme nue *bu* et radical *bun-* devant les suffixes de déclinaison (devenant *mun-* en ouïgour et dans la plupart des langues vivantes : locatif *bunda* ou *munda* ; pluriel *bular* ou *bunlar* ; etc.) ; turc ancien *ortu* « centre » et « central », *ortun* « central » ; même phénomène pour l'adjectif *tolu* « plein », mais *tolun ay* « pleine lune » (osmanli *dolu, dolun ay*). E. G. PULLEYBLANK, dans une étude sur le consonantisme en chinois ancien<sup>13</sup>, met en évidence la trace en turc ancien, pour le titre bien connu *tarqan*, d'une forme *tarqa*, et l'existence, à côté de *böri* « loup », d'une forme *börin*<sup>14</sup> pour désigner « les Loups », titre que certains grands officiers du *qayan* portent en souvenir de l'ancêtre mythique des Türk. Quant au pluriel en *-t* des substantifs en *-n*, ordinaire en mongol, il est bien attesté en turc ancien pour les titres de *tegin* (pl. *tegit*) et de *tarqan* (pl. *tarqat*) ; l'on y voit généralement une influence proto-mongole (des Jouan-jouan ?), ce qui est fort possible, mais la question se complique du fait que le pluriel en *-t* existe aussi en sogdien, langue iranienne orientale qui a fourni au turc ancien de nombreux emprunts. De plus, on relève en turc des formes identiques à des pluriels mongols en *-t* de noms en *-n*, mais ayant perdu le sens d'un pluriel : turc *Bayat* « le Seigneur (Dieu) », mongol *bayat* « les riches », pl. de *bayan* ; turc *süt* « lait », mongol *süt* « les laitages », pl. de *sün* « lait ». Enfin, le turc ancien présente un pluriel en *-t* après voyelle (sans *-n* ; peut-être *-n* quiescent disparu ?) dans *alpayut* « braves guerriers », pl. d'*alpayu* (mot inconnu en mongol ; en turc, dérivé du mot *alp* « héros »), et le turc *qanat* « aile » (cf. mongol *qana* « id. ») est peut-être un ancien pluriel en *-t* non ressenti comme tel et devenu singulier (cf. *süt* ci-dessus).

Dans son étude précitée, E. G. PULLEYBLANK est amené à reconnaître dans les plus anciennes des transcriptions chinoises de titres turcs les vestiges d'une alternance à trois termes, après la voyelle de la dernière syllabe : *zéro ~ -n ~ -t* (ainsi, *tarqa ~ tarqan ~ tarqat* ; *\*tegi ~ tegin ~ tegit*). C'est précisément cette alternance que nous retrouvons dans les formes *töpä* « sommet » ~ *\*Töpän* ~ *\*Töpät* « Tibet ». Cette même alternance étant, comme on l'a vu, classique en mongol (*mori ~ morin* « cheval » ~ *morit* « chevaux », etc.), et le sens de *töpä* « sommet, hauteur » convenant bien pour désigner le « toit du monde », région des hauteurs par excellence, nous proposons d'attribuer à ces noms du Tibet (donc à leurs successeurs arabo-persans, puis occidentaux) une étymologie turque ou turco-mongole.

Notre proposition entre donc en contradiction avec les étymologies généralement proposées à partir du tibétain *Bod*, nom indigène du pays, alternant parfois avec *Bon*, nom indigène de la religion, et complété parfois par d'autres mots tibétains pour former des expressions comme *stod Bod* « Tibet

<sup>13</sup> PULLEYBLANK (E. G.), "The Consonantal System of Old Chinese", Part II, *Asia Major*, IX-2, 1963, pp. 256-262.

<sup>14</sup> *Op. cit.*, p. 261.

supérieur » ou *mtho Bod* « Tibet élevé »<sup>15</sup>. De telles étymologies se fondent sur la prononciation moderne du tibétain, où les épithètes invoquées au sens de « supérieur, élevé », *stod* ou *mtho*, ont subi une usure phonétique qui les simplifie respectivement en *to* ou *t'o* (*tö* ou *t'ö*). Les diverses variantes du nom « étranger » du Tibet remonteraient donc à *\*to-bod* ou *\*t'o-bod* (*\*tö-böd* ou *\*t'ö-böd*), ce qui pourrait assez bien rendre compte de la forme Töpüt « Tibet » qui apparaît dans les inscriptions turques anciennes (*Orkhon I et II, Altın-köl*) dans le premier tiers du VIII<sup>e</sup> siècle. Mais il est aventureux de s'appuyer, pour une démonstration étymologique, sur une prononciation postérieure d'un millénaire aux faits à expliquer. De plus, cette hypothèse se heurte au fait que la variante la plus ancienne (début du VII<sup>e</sup> siècle) du nom chinois du Tibet correspond à *\*Töpän* ou à une prononciation analogue, en tout cas avec *-n* final et non *-t*, alors que les transcriptions chinoises de cette époque distinguent parfaitement *-t* (ou *-d* de Bod) de *-n* final.

Le turc du VIII<sup>e</sup> siècle Töpüt, loin de contredire une étymologie turque ou turco-mongole à partir de *töpä* « sommet, hauteur », en est plutôt, par la voyelle *ü* (et non *ä*) de la seconde syllabe, une confirmation, car le turc ouïgour littéraire, continuateur immédiat du turc épigraphique du VIII<sup>e</sup> siècle, a régulièrement pour ce nom du sommet la forme *töpü*. Il s'agit d'une assimilation labiale de la seconde voyelle à la première, qu'on observe aussi en mongol, où, à côté de la graphie classique (archaïsante) *twyb'd* = Töbät, on a Töwöt « Tibet » dans la prononciation vivante (déjà Töböt, ca. 1240, dans *l'Histoire Secrète des Mongols* !)<sup>16</sup>. Signalons à ce propos que la forme mongole (vraisemblablement empruntée au turc) invite à lire Töpüt, et non Tüpüt comme on le fait par tradition depuis les premières lectures, la forme épigraphique turque du VIII<sup>e</sup> siècle. De même, il convient de lire *töpü* « sommet », et non *tüpyü*, la forme ouïgoure classique graphiée *twypw*, où le groupe *uy* note *-ö-* : cf. néo-ouïgour *töpä*, kirghiz *töbö*, etc., même sens.

Les formes à première voyelle *ä* du turc « oghouz » (osmanli *täpä*, anatolien *täpä* ~ *däpä*, turkmène *däpä* « sommet ») posent un problème de phonétique historique. Si elles représentent la conservation d'un état ancien, il faut admettre que les formes de type *töpä* ont subi une labialisation de la première voyelle sous l'influence de la consonne suivante *p*. Une telle évolution phonétique est théoriquement possible, mais nous n'en avons pas trouvé d'exemple dans ce secteur dialectal, où, par exemple, le groupe « *täp* » du verbe *täp-* « ruer (cheval), donner des coups de pied », bien attesté en ouïgour classique et en turc karakhanide du XI<sup>e</sup> siècle (où il s'oppose clairement au groupe « *töp* » de *töpü* « sommet ; occiput »)<sup>17</sup>, a conservé la voyelle *ä* : osmanli *täp-*, turkmène *däp-* « id. ». En revanche, on observe en osmanli et en turc anatolien le processus inverse, à savoir une dissimilation

<sup>15</sup> Cf. entre autres, les études de Léon FEER et de Victor H. MAIR, citées au début de ce travail, ainsi que F. GRENARD, *Le Tibet* (Paris 1904), p. 242, n. 1, et J. HAMILTON, *Les Ouïghours à l'époque des Cinq Dynasties...* (Paris 1955), p. 20, n.3.

<sup>16</sup> E. HAENISCH, *Wörterbuch zu Manghol un Niuca Tobca'an*, Leipzig 1939, p. 183 a.

<sup>17</sup> Cf. EDPT, pp. 435 et 436 ; et *Drevnetjurskij Slovar'* (Leningrad 1969), pp. 552b et 580ab.



de labialité (délabialisation de la voyelle *ö* suivie de *p*) dans le mot *höp*, du turc ancien *köp* (*qop* ~ *köp*) « en masse, en totalité »<sup>18</sup>. Les formes avec *ö* (*töpü*) étant, de beaucoup, les plus anciennement attestées, il est préférable de les considérer comme historiquement antérieures.

Cette observation amène à réviser l'hypothèse selon laquelle le correspondant mongol de *töpä* ~ *töpü* ~ *täpä* etc. serait le radical *dä'ä-* (mongol classique *dägä-*, où *g* note un hiatus après chute d'une consonne intervocalique) « au-dessus, en haut » qui a donné divers dérivés : avec suffixe *-rä*, *dä'ärä* (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles), *därä*, *där*, etc. « en haut, au-dessus, sur » ; avec suffixe *-tü*, *dä'ütü*, *dätü*, *dät*, etc. « qui est en haut, supérieur »<sup>19</sup>. Cette hypothèse, qui part du fait bien établi qu'à des mots turcs présentant un *-p-* intervocalique correspondent des mots mongols où, ce *-p-* perdant régulièrement son occlusion, on constate un hiatus, suivi plus tard d'une contraction (Ex. : turc *qapa-* « fermer » ~ mongol *qa'a-* écrit « *qaya-* », *qā-* « fermer, enfermer »)<sup>20</sup> revient à supposer un prototype \**däpä*, ou même \**däpö* (pour expliquer les voyelles labiales du turc). Cela soulève plusieurs objections : nous venons d'exposer les raisons qui sont en faveur d'une première voyelle *ö* (et non *ä*), et, pour la seconde voyelle, la comparaison interne des langues turques rend plus que douteuse la présence d'un *ö*, les voyelles *o* et *ö* paraissant bien être originellement, en turc, réservées à la première syllabe (l'apparition de *o* ~ *ö* en syllabe non initiale étant due à des phénomènes secondaires d'assimilation labiale de *a* ~ *ä* ou à l'adjonction d'enclitiques)<sup>21</sup>. D'autre part, le correspondant turc normal de *d-* initial mongol est *y-* (mongol *dai-sun* ~ turc *yayı* « ennemi » ; mongol *da'aki*, *däki* ~ turc *yapayı* « laine de tonte, toison » ; mongol *dürügä* « étrier » ~ turc *yüzük* « anneau » ; etc.)<sup>22</sup>. Certes, ce dernier argument n'est pas décisif, car on constate à l'initiale des correspondances entre mongol *d-* et turc *t-* (mongol *dör-bän* ~ turc *tör-t* « quatre » ; mongol *darqan* ~ turc *tarqan*, titre, cf. plus haut ; mongol *dalai* ~ turc *taluy* « océan ») ; mais il peut s'agir là, en mongol, d'une sonorisation de \**t-* ancien en *d-* : on peut considérer qu'on en a la preuve historique pour le titre *tarqan*, pour lequel tous les témoignages anciens sont en faveur de *t-* (et non *d-*) initial ; il y a aussi un demi-millénaire entre les premières attestations de *taluy* et de *tört* (sans doute *tört*) au VIII<sup>e</sup> siècle et celles de *dalai* et de *dörbän* au XIII<sup>e</sup>. La sonorisation de *t-* mongol classique en *d-* mongol moderne est bien attestée dans un certain nombre de

<sup>18</sup> Cf. *EDPT*, p. 686, et *Drevnetjurskij Slovar'*, p. 317a.

<sup>19</sup> HAENISCH, op. cit., p. 34, *de'ere* ; cf. p. 35, *dege'un* « uber », avec *-g-* ancien conservé !

<sup>20</sup> HAENISCH, op. cit., p. 54, *ha'ahu* « umringen, einschliessen » ; pour les formes mongoles ou turques bien connues, se reporter aux dictionnaires usuels.

<sup>21</sup> Les graphies *o* ~ *ö* en syllabe non initiale attestées en turc ouïgour d'écriture brāhmī doivent noter (lorsqu'il ne s'agit pas de notations mécaniques sans référence aux nuances phonétiques) des nuances particulières de réalisation (un peu ouverte) de *u* ~ *ü*, sans pertinence phonologique ; en ouïgour les graphies telles que *birök* « au cas où » marquent l'agglomération de l'enclitique d'insistance *oq* ~ *ök* (*Drevnetjurskij Slovar'*, pp. 103a, 369a oq IV, 382b ök II) ; le suffixe osmanli *-yor* de présent est un ancien verbe auxiliaire enclitique *yori-* « marcher, aller » ; etc.

<sup>22</sup> Voir, entre autres : N. POPPE, *Vergleichende Grammatik der altaischen Sprachen*, Wiesbaden 1960, pp. 22-23.

mots de divers parlers méridionaux et orientaux, notamment en mongol-ordos : classique *toqo-* « seller (le cheval, etc.) », *toqta-* « rester ferme, tenir bon », *tasura-* « briser, arracher » (ou « se briser »), *tusa* « utilité, profit », *tata-* « tirer » (cf. turc *tart* « id. ») ~ ordos *doxo-*, *doqta-*, *dasur-*, *dusa*, *data-*, mêmes sens<sup>23</sup>. Le même phénomène se manifeste dès le XI<sup>e</sup> siècle en turc oghouz : *daqı* « aussi » (turc commun : *taqı*, cf. mongol *taki* ~ *daki* « aussi, et », emprunt au turc !); *däwä* « chameau » (turc ancien *täwä(y)*, *täwi*; cf. mongol *tämägän*); etc.<sup>24</sup> Cette sonorisation se constate dans de nombreux mots en osmanli, turc anatolien, et turkmène : ainsi dans *däpä* « sommet » précité. Elle est aléatoire (et donc sans valeur pour le comparatisme étymologique) comme on peut le constater dans les nombreuses hésitations dialectales en turc anatolien ancien et actuel (*däpä* ~ *täpä*; *düz* ~ *tuz* « sel »; *dürlü* ~ *türlü* « sorte, variété »; etc.), dans des mots où le turc ancien a toujours *t-*.

Dans nombre de cas où le correspondant d'un mot turc ancien en *t-* apparaît avec *d-* initial, il s'agit d'emprunts du mongol au turc : ainsi pour *daki* et *darqan* précités ; on en a un exemple clair dans le plus ancien texte mongol connu (*Histoire Secrète*, ca. 1240) où il y a hésitation entre *törä* et *dörä* « loi, règle, droit (coutumier) », emprunt au turc ancien *törä* (VIII<sup>e</sup> siècle)<sup>25</sup>. Cette constatation nous amène, après avoir exprimé les raisons de notre suspicion envers un rapprochement étymologique entre le turc *töpä*, *töpü*, *täpä*, etc. « sommet » et le mongol *dä'ä-* « en haut, supérieur » (cf. selon nous, turc *yeg* « meilleur », de « supérieur », avec correspondance normale : mongol *d-* ~ turc *y-*, *dä'ä-* remontant à *dägä-*, conservé dans la graphie du mongol classique)<sup>26</sup>, à proposer comme correspondant mongol de *töpä* (dont l'un des sens le plus fréquent, aujourd'hui encore, est « sommet, colline ») le mongol *dobo* « colline », où nous inclinons à voir un emprunt au turc, avec sonorisation de l'initiale (cf. *daki*, *darqan*, *dörä*) et - ce qui est moins fréquent - changement de classe vocalique.

Sans ce changement, l'étymologie serait claire, *töpä* avec initiale sonorisée devant *\*döpä*, et, la consonne sourde *p* ayant disparu dès le proto-mongol<sup>27</sup>, transformation de *p* en *b*, comme dans l'emprunt mongol *tobraq* ~ *tobroq* (moderne *touroy*, etc.) au turc *topraq* « terre, humus », d'où *\*döbä*, qui, en raison de l'assimilation de labialité régulière en mongol (où les successions de « *ö ... ä* » et « *o... a* » anciennes deviennent « *ö ... ö* » et

<sup>23</sup> N. POPPE, *Introduction to Mongolian Comparative Studies*, Helsinki 1955 (ci-après : *IMCS*), pp. 102-105.

<sup>24</sup> La sonorisation de *t-* en *d-* des dialectes oghouz au XI<sup>e</sup> siècle est signalée par Kāšgārī cf. B. ATALAY, *Divanü Lügat-it-Türk Dizini*, Ankara 1943, Index ; sous D, pp. 165-166.

<sup>25</sup> HAENISCH, op. cit., pp. 37, 151 ; *Drevnetjurskij Slovar'*, pp. 580b et 581b ; *EDPT*, p. 531. Le mot turc, comme pour *töpä* ~ *töpü*, apparaît sous deux variantes (-*ä* ~ -*ü* final), *törä* ~ *törü* ; dans les deux cas, ce sont les variantes en -*ü* qui figurent dans les textes épigraphiques du VIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>26</sup> La transcription phonétique chinoise conserve *dägä-* avec -*g-* dans *däga'un* (HAENISCH : *dege'un*, déjà cité).

<sup>27</sup> *IMCS*, pp. 93-98.



« o... o » : cf. *Töbät* devenu *Töböt*, puis *Töwöt*), serait devenu \**döbö*, \**döwö*, au lieu de *dobö*, *dowo* « colline ».

Il nous faut donc examiner si ce changement de classe vocalique (avec opposition de classe, pour le même mot, en turc et en mongol) est possible. Les exemples en sont rares (si l'on excepte ceux, non probants, dus à l'instabilité de *i* postérieur, d'où alternances *i* ~ *i*, comme dans le turc *biç-* ~ *biç-* « couper », *biḡ* ~ *biḡ* « mille », etc.). On en constate cependant quelques-uns, plus significatifs, en turc (*tarḡan* ~ *tärkän*, titre, déjà cité) et en mongol (*yatul-* ~ *gätül-* « traverser », cf. turc *käč-*). Quant aux exemples, seuls pertinents pour notre hypothèse, opposant le turc au mongol pour un mot supposé de même étymologie, ils sont encore plus rares, comme on peut s'y attendre en matière de probabilité, puisque la combinaison d'une probabilité de 1/a en turc et de 1/b en mongol aboutit à une probabilité de 1/ab en pareil cas. Nous pouvons toutefois, après avoir éliminé tous les cas douteux, en citer deux exemples de sens inverse (classe postérieure en turc, antérieure en mongol ; ou inversement), pour lesquels la cohésion sémantique est assez probante : turc *qarḡa* ~ mongol *käriyä* « corbeau » (\**qariḡa* ~ \**käriḡä*) ; turc occidental-osmanli, anatolien *öbäk* « amoncellement, monceau » ~ mongol classique *oboḡa(n)*, moderne *owö(n)* « amoncellement de pierres, *obo* (russe *obon*) » (\**öbägä(n)* ~ \**obaḡan*). La conservation de l'occlusion de la consonne labiale en turc laisse d'ailleurs supposer un prototype plus ancien avec *p* précédé d'une voyelle longue : \**öpägä(n)* ~ \**öpaḡa(n)*, puisque *b* après voyelle brève devient *w* ou *v* en turc occidental (turc épigraphique du VIII<sup>e</sup> siècle *ab*, turc anatolien et osmanli *av* « gibier, chasse » ; cf. mongol classique *aba*, moderne *aw* « chasse par encerclement, battue »).

Ce dernier exemple, pour le présent, pour notre hypothèse, l'intérêt d'un parallélisme phonétique, pour le groupe : turc \**öpä* ou \**öpä* ~ mongol *obo*, dans deux exemples de mots sémantiquement correspondants : turc *töpä* ~ mongol *dobö* « colline », et turc \**öpäk*, *öbäk* ~ mongol *oboḡa(n)* « amoncellement ».

Au terme de cette longue discussion étymologique, nous proposons donc d'expliquer le nom arabo-persan, puis occidental, du Tibet en prenant en compte la plus ancienne attestation chinoise du nom de ce pays, « T'ou-fan », pour \**Töpän* (début du VII<sup>e</sup> siècle, avec *-n* contredisant l'étymologie par le tibétain Bod), son attestation turque épigraphique *Töpüt* (ca. 730), et ses attestations sogdienne et moyenne-iranienne du IX<sup>e</sup> siècle représentant \**Töpät*, toutes formes que nous rapprochons du turc *töpä* ~ *töpü* « sommet, hauteur », le Tibet, « toit du monde », étant appelé « les hauteurs ».

Le *-t* de \**Töpät* ~ *Töpüt* nous apparaît comme un pluriel « altaïque » (plus précisément turco-mongol), mais ce suffixe a la même valeur en sogdien. Quant à *-n* de \**Töpän*, pour lequel on peut, à première vue, penser à « *-n* quiescent » turco-mongol, il s'agit peut-être d'un ancien suffixe turco-mongol de collectif, dont subsistent quelques traces : turc *är* ~ mongol *ärä* « mâle, homme mâle », collectif turc *ärän* « les hommes (mâles) »,

développé en *ärän-lär* « id. »<sup>28</sup> ; mongol *yaqai* « porc, sanglier », collectif archaïque *Ḡaqan* « les Sangliers », nom de tribu ; pluriel mongol en *-tan* des dérivés adjectifs en *-tu*<sup>29</sup>. On pourrait citer d'autres exemples turcs et mongols de suffixe *-(a)n* ~ *-(ä)n* dont certains ont une valeur collective, et d'autres non<sup>30</sup>. Il semble bien qu'il faille distinguer, dans l'ensemble turco-mongol, entre *-n* quiescent sans valeur collective (le meilleur exemple en est le pronom mongol de 1<sup>ère</sup> personne du singulier, *bi* « je, moi » = *\*bi(n)*, cf. turc *bän*, accusatif ancien - épigraphique - *bin-(i)* et ce suffixe *-(a)n* ~ *-(ä)n*, dont la fonction de collectif ne subsiste que sporadiquement (en turc, à côté du collectif *är-än* précité, *oḡl-an*, dérivé de *oḡ(u)l* « enfant, fils », ne signifie « les enfants » qu'en turc ancien, mais n'a plus que le sens de « garçon » - par opposition à « fille » - dans l'usage moderne)<sup>31</sup>.

Dans *\*Töpän*, variante ancienne de *Töpüt*, c'est le sens de collectif (« l'ensemble des hauteurs qui constituent le Tibet ») qui, en définitive, paraît à retenir. Sans doute en était-il ainsi de *\*börin* « les Loups » (collectivité des grands officiers du *ḡaqan* des *Türk*), précité, dérivé de *böri* « loup ».

Quelle que soit l'interprétation donnée aux suffixes en présence (« *-n* quiescent » lui-même pouvant être considéré comme un suffixe), la série *\*Töpän*, *\*Töpät*, *Töpüt*, rapprochée de *töpä* ~ *töpü* turcs et peut-être de *doḡo* mongol, paraît bien appartenir au groupe « altaïque », et plus précisément turco-mongol - que l'on considère ce groupe comme tirant sa cohésion d'une communauté génétique, ou d'influences réciproques et d'emprunts préhistoriques sur une très longue durée<sup>32</sup>. Le nom mongol du Tibet : mongol classique *Töbät*, *Histoire Secrète* (ca. 1240) *Töböḡ*, mongol

<sup>28</sup> *Drevnetjurskij Slovar'*, p. 176a, et *EDPT*, p. 232 ; turc moderne de Turquie, *erenler*, terme d'appel des derviches.

<sup>29</sup> *IMCS*, pp. 176-177 ; L. HAMBIS, *Grammaire de la Langue mongole écrite*, Paris 1945, p. 3, remarque II.

<sup>30</sup> Pour le mongol, HAMBIS, op. cit., loc. cit., note en mongol ancien *noḡan* « les chiens », *ḡulaḡari* « les voleurs », et *yaḡan* (précité) ; mais le « *-n* quiescent » des substantifs correspond à un singulier, par opposition à *-t* du pluriel : (*mori(n)* « cheval », *morit* « chevaux ». En turc anatolien, *ḡızan*, ancien collectif de *ḡız* « fille vierge », a localement le sens de « jeune garçon » (vierge), et, par ailleurs, les dérivés *tämrän* (de *tämür* « fer »), « fer de flèche ou de lance », et *kökän* (de *kök* « racine ») « origine » et - tout autre sens - « pied (de melon ou de pastèque) » ont pris des significations spécifiques.

<sup>31</sup> Le sens (asexué) d'« enfant » (fils ou fille) en général subsiste dans le turc anatolien *ḡız oḡlan* (avec, pour *ḡız*, le sens ancien de « vierge », coexistant avec celui de « fille »), originellement « enfant vierge » (cf. note précédente, anatolien *ḡızan*), qui constitue avec *ḡız* au sens de « fille », « jeune fille », un groupe épithétique dans l'expression, à première vue insolite, *ḡız oḡlan ḡız* « fille vierge ».

<sup>32</sup> A la conception plus ou moins traditionnelle, dans le cadre de l'« altaïque », d'une parenté génétique turco-mongole tend à se substituer une autre théorie, illustrée principalement par Gerhard Doerfer, qui, tout en reconnaissant l'importance capitale, pour la reconstitution du proto-turc, du comparatisme turco-mongol, considère que le mongol (attesté seulement de façon positive depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, alors que le turc l'est depuis le VIII<sup>e</sup>) est une langue d'autre origine, mais profondément influencée et modifiée par le proto-turc, puis le turc historique, dans son vocabulaire et même sa grammaire, au point d'apparaître, au moment de sa fixation écrite, comme apparentée aux langues du groupe turc. Cf. L. BAZIN, « Réflexions sur le problème turco-mongol », *Turcica*, XV, 1983, pp. 31-58.



moderne Töwöt, apparaît comme un emprunt à la variante \*Töpät (et non Töpüt) du nom turc.

La plus ancienne attestation de ce nom, en transcription chinoise (« T'ou-fan » = \*Töpän), remontant au début du VII<sup>e</sup> siècle, ce serait donc par l'intermédiaire d'un peuple appartenant au groupe linguistique turco-mongol que les Chinois auraient alors connu cette dénomination, un siècle avant son attestation sous la variante en -t Töpüt chez les Turcs de Mongolie, et deux siècles avant son apparition irano-sogdienne sous la variante \*Töpät.

Or, on connaît précisément un peuple de cette appartenance linguistique ayant occupé, du IV<sup>e</sup> siècle au VII<sup>e</sup>, une position géographique intermédiaire entre le Tibet d'une part, les Chinois et les Turcs de Mongolie d'autre part : il s'agit des T'ou-yu-houen 吐谷渾 (Karlgrén \**t'uo-ɣwok-ɣwan*, PULLEYBLANK EMC \**t'o-juawk-ɣwan* > LMC \**t'ua-jyawk-xhün*)<sup>33</sup>, peuple de race Sien-pi 鮮卑, passés, vers le début du IV<sup>e</sup> siècle, depuis leur pays d'origine sur le fleuve Leao en Mandchourie actuelle jusque dans la région du Koukou-nor (Ts'ing-hai) et du Tsaidam où leur royaume devait durer jusqu'en 663, lorsqu'il fut détruit par l'empire tibétain<sup>34</sup>. Ainsi, du IV<sup>e</sup> jusqu'à la fin du VII<sup>e</sup> siècle environ, les T'ou-yu-houen occupaient une large bande de territoire au Nord et au Nord-Est du Tibet propre, autour du Koukou-nor et à travers les marécages du Tsaidam jusqu'au Lobnor, face aux Turcs au Nord et aux Chinois au Nord-Est et à l'Est<sup>35</sup>.

Il est donc permis de supposer que, le Tibet ayant d'abord été connu des Turcs et des Chinois par l'intermédiaire des T'ou-yu-houen, les uns et les autres aient adopté, pour le désigner, une expression empruntée à la langue des T'ou-yu-houen, signifiant « les sommets, les hauteurs » : directement sous la forme collective en -n, \*Töpän, par les Chinois ; et, pour plus de clarté (le collectif en -n étant rare en turc), sous la forme turco-mongole de pluriel en -t, \*Töpät (passée en sogdien), devenue au VIII<sup>e</sup> siècle Töpüt, par les Turcs (les Mongols reprenant plus tard, sous la forme Töbät, devenue Töböt, puis Töwöt, la variante originelle \*Töpät, à partir d'un parler turc ayant conservé cette variante, qui est aussi à l'origine du kirghiz *töbö* « hauteur », pour le singulier, *töpä* évoluant normalement vers *töbö* en kirghiz).

<sup>33</sup> Pour la prononciation ancienne des caractères chinois, cf. B. KARLGRÉN, *Grammata Serica Recensa* (reprinted Stockholm 1957), n° 62 d, n° 1202 a (mais ce caractère est à lire comme 1202 d), et n° 458 b ; ainsi que E. G. PULLEYBLANK, *Middle Chinese : a study in historical phonology*, Vancouver 1984, Appendix I, pp. 232-237, pour les prononciations en *Early Middle Chinese* (EMC) et *Late Middle Chinese* (LMC). Sur la transcription et prononciation de ce nom, voir aussi Gabriella MOLÈ, *The T'u-yu-hun from the Northern Wei to the time of the Five Dynasties*, Serie Orientale Roma XLI, Rome 1970, n. 1, pp. 66-67. On y trouvera toutes précisions sur les sources chinoises et sur la chronologie.

<sup>34</sup> Cf. Paul PELLISOT, « Note sur les T'ou-yu-houen et les Sou-pi », *T'oung Pao*, XX, 1921, pp. 323-331, et Gabriella MOLÈ, op. cit., p. XII seq.

<sup>35</sup> Sur le départ de la masse des T'ou-yu-houen de la région du Koukou-nor après leur défaite en 663 par les Tibétains, et leur installation ensuite dans la région du Kan-sou oriental et dans la région de l'Ordos, cf. notamment l'ouvrage de Molè, pp. 58-63 et les notes correspondantes.

Au début du VIII<sup>e</sup> siècle, la plupart des T'ou-yu-houen se trouvaient réfugiés dans la région de l'Ordos, donc sur le chemin entre la capitale de la Chine, Tch'ang-ngan, et la capitale turque sur l'Orkhon<sup>36</sup>. Or, dans l'inscription turque runiforme de Köl Tegin, après avoir rappelé la mort de Köl Tegin à l'année du mouton de 731 et l'aménagement de son monument funéraire à l'année du singe de 732, la ligne du coin Nord-Est de ce monument se termine par la phrase : ...**BWnča** : **bdzčig TWYΓN** : **ltbr** : **klw[r]ti** ; ... *bunča bädizčig tuy(u)γun eltäbir kälü(r)ti*, c.-à-d. « ... le chef de tribu *tuy(u)γun* amena autant de décorateurs », ou peut-être mieux « (celui qui) amena (de Chine) autant que ceci de décorateurs (ce fut) le chef de tribu *tuy(u)γun* »<sup>37</sup>. On sait, en effet, par les lignes 11 à 13 de la face Sud de l'inscription, que Bilgä Qaghan fit venir de la Cour de Chine se trouvant alors à Tch'ang-ngan les décorateurs (*bädizčei*) du monument funéraire de son frère Köl Tegin<sup>38</sup>. On sait, d'autre part, qu'en 731-732 le chef de tribu des T'ou-yu-houen devait se trouver en fonction dans la région de la Boucle du Fleuve Jaune entre Ling-tcheou et Wou-yuan-kiun, c.-à-d. très précisément dans le territoire que les décorateurs chinois avaient à traverser pour aller de la Cour de Chine à la capitale des T'ou-kiue sur l'Orkhon<sup>39</sup>. Il nous paraît donc évident que le chef de tribu (*eltäbir*) *tuy(u)γun* qui escorta alors ce groupe d'artisans chinois depuis les frontières chinoises jusqu'à l'Orkhon n'était autre que le chef *t'ou-yu-houen*, et que, par conséquent, *Tuy(u)γun* est bien le nom de tribu turc ou mongol transcrit par T'ou-yu-houen.

Le sens premier de *Tuy(u)γun* devait être « faucon ou autour blanc ». Albert von LE COQ, dans son étude « Bemerkungen über Türkische Falknerei », avait déjà remarqué que le terme *tuyγun* ou *toyγun* figurant « in den köktürkischen Runen-Inschriften der Mongolei » devait correspondre à un nom de faucon ou autour blanc<sup>40</sup>. W. RADLOFF, dans son monumental

<sup>36</sup> Cf. G. MOLÈ, op. cit., pp. 59-61.

<sup>37</sup> Cf. Vilh. THOMSEN, *Inscriptions de l'Orkhon déchiffrées*, seconde livraison, Mémoires de la Société Finno-Ougrienne, V. Helsingfors 1896, pp. 119-120 ; H. N. ORKUN, *Eski Türk Yazıtları*, I (Istanbul 1936), pp. 52-53 ; Talât TEKIN, *A Grammar of Orkhon Turkic* (Bloomington 1968), pp. 237 et 272 ; et G. CLAUSEN, *EDPT*, p. 568, sous *tayγun / toyγun*. A confondre le nom de tribu TWYΓN = *Tuy(u)γun* avec le terme TYΓWN = *t(a)y-qu(a)n*, correspondant au chinois *ta-kouan* (Karlgrén \*d'âi-kwân), « hauts fonctionnaires », figurant à la ligne de la face Sud-Est de la même inscription, Sir Gerard Clausen a mal compris ce passage.

<sup>38</sup> Cf. THOMSEN, *ibid.*, p. 119 ; H. N. ORKUN, *ibid.*, I, p. 28 ; et T. TEKIN, *ibid.*, pp. 232 et 263.

<sup>39</sup> Cf. G. MOLÈ, *ibid.*, p. 189, n. 518.

<sup>40</sup> Cf. Albert von LE COQ, « Bemerkungen über Türkische Falknerei », *Baessler-Archiv*, extrait du vol. IV, fasc. 1, Leipzig und Berlin 1913, p. 2, n. 2, et 10-11. Il écrit notamment à la p. 2 : « Dass Attila auf seinem Banner einen Habicht (*Astur*) getragen, weist auf die Wertschätzung des Vogels schon in dieser frühen Zeit ; in späteren Jahrhunderten finden wir, dass türkische Vornehme häufig die Namen von Falken usw. als Eigennamen tragen z. B. *Toγan* - note 2 : In der Form *tuiγun* (und wahrscheinlich auch *taiγun*) kommt dieser Name, von W. RADLOFF irrtümlich als « eine Würde » erklärt, in den kök-türkischen Inschriften der Mongolei vor. »



*Versuch eines Wörterbuches...*<sup>41</sup>, signale en tchaghataï, tatar de Baraba et « kirghiz » (pour kazakh) : *tuyγun* « der weisse Falke », mais K. K. JUDAXIN, dans son dictionnaire kirghiz-russe (1965)<sup>42</sup>, généralement plus précis, donne à ce mot le sens d'« autour (*jastreb*) blanc », qu'il faut sans doute préférer, les lexicographes confondant souvent l'autour (*Accipiter*) avec le faucon (*Falco*), qui lui ressemble fort. Ainsi, ce fut bien le nom de *Tuy(u)γun* « autour blanc », oiseau sans doute réputé pour ses qualités de chasseur et remarquable par sa couleur, que prit au III<sup>e</sup> siècle le chef T'ou-yu-houen, éponyme de sa tribu, qui vivait alors au Leao-si, à l'ouest du fleuve Leao en Mandchourie<sup>43</sup>. Dans la Corée voisine, d'ailleurs, la présence de « faucons blancs » est signalée encore tout particulièrement en 851 par un voyageur arabe, le marchand Sulaymân<sup>44</sup>. Rémy DOR nous précise, d'autre part, dans une note manuscrite, que chez les Kirghiz *tuyγun* « genre d'autour blanc » évoque « un héros valeureux ».

Dans un tableau, basé sur le *Leao che*, de divers peuples et tribus, WITTFOGEL et FÊNG<sup>45</sup>, se référant notamment à Paul PELLLOT<sup>46</sup>, rappellent que, vers la fin des T'ang, la transcription chinoise du nom des T'ou-yu-houen était très souvent abrégée en T'ou-houen (Karlgrén \**t'uo-γuan*) ou T'ouei-houen (Karlgrén \**t'uâi-γuan*, PULLEYBLANK EMC \**t'uj-γwan*). Ils suggèrent que ces transcriptions pourraient représenter le titre *tuyγun* en turc de l'Orkhon, donné comme « eine Würde » par RADLOFF dans son *Wörterbuch* (III, 1424 - et non 1432 comme chez WITTFOGEL et FÊNG), lequel serait à interpréter comme « celui qui remarque ou perçoit », du turc *tuy-* « remarquer, percevoir ». Or, à notre avis, cette interprétation ne contredit en rien, et tendrait même à confirmer celle par *tuyγun* « autour blanc », car le dérivé *tuy-γun* du turc *tuy-* « percevoir » (cf. osmanli *duy-* « percevoir » et « être sensible », dérivé *duyγun* « sensible ») convient parfaitement pour désigner cet oiseau de proie par référence à l'acuité de ses sens (notamment son acuité visuelle), qualité remarquable chez les oiseaux chasseurs. Elle convient aussi pour le nom du souverain éponyme des T'ou-yu-houen, *tuyγun* évoquant, outre l'héroïsme et la noblesse, la perspicacité, vertu essentielle du chef<sup>47</sup>.

<sup>41</sup> W. RADLOFF, *Versuch eines Wörterbuches der Türk-Dialecte* (4 vols., St. Petersburg 1893-1911), tome III, p. 1424b (et non 1432).

<sup>42</sup> K. K. JUDAXIN, *Kirgizsko-Russkij Slovar'*, 2<sup>e</sup>éd., Moscou 1965, entrée *tujγun*.

<sup>43</sup> Cf. G. MOLÈ, op. cit., pp. xii et 1-3.

<sup>44</sup> Cf. Gabriel FERRAND, *Relations de voyages et textes géographiques arabes, persans et turks relatifs à l'Extrême Orient du VIII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècles*, I, Paris 1913, p. 46 ; et id. *Voyage du marchand arabe Sulayman en Inde et en Chine rédigé en 851*, Paris 1922, pp. 72-73.

<sup>45</sup> Cf. Karl A. WITTFOGEL et FÊNG Chia-sheng, *History of Chinese Society, Liao (907-1125)*, New York 1949, p. 105, N° 25 et 26.

<sup>46</sup> Cf. Paul PELLLOT, « Note sur les T'ou-yu-houen et le Sou-p'i », *T'oung Pao*, XX, 1921, p. 323.

<sup>47</sup> Dans l'excellent ouvrage, précité, de Gabriella MOLÈ, *The T'u-yü-hun from the Northern Wei to the time of the Five Dynasties*, p. 67, figure néanmoins une inexactitude quant à l'histoire de l'interprétation du nom T'ou-yu-houen : Ce n'est pas Radloff (« Versuch... », III, p. 1432) qui aurait mis en relation le titre *tuyγun* de l'inscription de Kôl

Il n'est pas sans intérêt de noter, par ailleurs, la présence dans la ligne du coin Sud-Ouest de l'inscription de Köl Tegin, et donc à l'exact opposé de la ligne du coin Nord-Est comportant TWYΓN = Tuy(u)γun, d'une forme TWYΓT, qui semble représenter Tuy(u)γut, qui serait le pluriel en *-t* de Tuy(u)γun. Dans cette partie de la ligne, malheureusement lacunaire, on ne peut guère lire avec certitude que ... **in** : **YΓma** : **TWYΓT** : **BW...**, soit ... *in Yaγma Tuy(u)γut bo [δun ?]...*, « ... (les tribus ?) des Yaγma et des Tuy(u)γut... »<sup>48</sup>. Yaγma est connu comme le nom d'une importante tribu turcophone issue des Toquz-Oγuz, qui habitait depuis le Xe siècle, tout au moins, la région de Kāšgar<sup>49</sup>. Quant à la forme Tuy(u)γut, à côté de Tuy(u)γun, elle semble confirmer l'usage en langue *t'ou-yu-houen*, pour désigner des peuples, de formes du collectif en *-n* alternant avec des formes du pluriel en *-t*, tel que nous l'avons supposé dans le cas de \*Töpän ~\*Töpät.

Tous ces rapprochements, qui se situent dans un contexte linguistique « altaïque », plus précisément turco-mongol, posent des questions immédiatement liées à celle de l'appartenance linguistique des T'ou-yu-houen, abordée successivement par divers auteurs, dont certains voyaient en eux des Toungouses et d'autres des mongolophones, cette dernière opinion ayant été appuyée par Paul PELLIOU en 1921<sup>50</sup>. En faveur de l'hypothèse (proto)mongole, PELLIOU avance un argument historique (présence d'une tribu Mong-wou - dont le nom évoque celui des Mongols - parmi les Che-wei, descendants des Sien-pi à l'époque des T'ang), mais surtout des arguments linguistiques : présence, dans la langue des T'ou-yu-houen d'après des transcriptions chinoises, d'un pronom de 2<sup>e</sup> personne du singulier \*čü ou \*čü qui correspondrait au mongol čü « tu, toi », d'un mot \*aqan au même sens que le mongol aqa « frère aîné », avec en t'ou-yu-houen *-n* quiescent, et d'un mot \*baγa « père », utilisé également comme titre, à rapprocher du mongol abaya « oncle paternel », etc.<sup>51</sup> En faveur de la thèse proto-mongole

Tegin avec le nom des T'ou-yu-houen, ni qui l'aurait donné comme dérivé du verbe *tuy-* « percevoir ». En réalité, Radloff, *Versuch...*, III, 1424 (et non « 1432 », erreur de Wittfogel et Fêng), s'est borné à indiquer (comme deux mots distincts et sans évoquer le verbe *tuy-*) : 1 *tujγun* - eine Würde ; et plus loin, 2 *tujγun* - der weisse Falke. Ce sont Wittfogel et Fêng qui, en 1949, op. cit. p. 105, n° 26, à propos de la transcription T'ou-yu-houen, ont eu l'idée de rapprocher le nom des T'ou-(yu)-houen du « titre *tujγun* » indiqué par Radloff, WB III, 1432 (= 1424) et de l'interpréter par le verbe *tuy-* « percevoir » - sans pour autant songer à rapprocher la forme en question, comme l'avait fait A. von Le Coq, du nom du « weisse Falke » donné plus loin par Radloff.

<sup>48</sup> Cf. V. THOMSEN, *ibid.*, p. 120 ; W. RADLOFF, *Die Altürkischen Inschriften der Mongolei* (St. Petersburg 1895), pp. 38-39 ; H. N. ORKUN, *ibid.*, I, p. 54 ; et T. TEKIN, *ibid.*, pp. 238 et 272.

<sup>49</sup> Cf. notamment l'édition précitée par V. MINORSKY de *Ḥudūd al-'Ālam*, pp. 95-96 et 278.

<sup>50</sup> PELLIOU, op. cit., pp. 325-330.

<sup>51</sup> Voir PELLIOU, op. cit., pp. 326-329. Plus tard, dans *T'oung Pao*, XXIX, 1932, p. 261, Pelliot aurait abandonné son hypothèse de la correspondance de la transcription chinoise *tch'ou* (Karlgrén \*tš'juo avec le mongol čü « toi », pour y voir plutôt un terme au sens de « oui, soit, d'accord », correspondant au mongol jöb ou jä : cf. E. G. PULLEYBLANK, « The Consonantal system of Old Chinese », Part II, *Asia Major*, IX-2, 1963, p. 261 ; G. MOLÈ, op.



semblent être également les collectifs en *-n* et les pluriels en *-t* que représenteraient les noms *Tuyγun* ~ *Tuyγut* et *\*Töpän* ~ *\*Töpät*.

Enfin, dans une note additionnelle à son article de 1921<sup>52</sup>, PELLIOT explique par le mongol la réduction de la transcription chinoise de trois à deux syllabes (voir plus haut) : « L'alternance T'ou-yu-houen et T'ouei-houen paraît être de même type que celle des doublets *γuyu-* et *γui-*, « demander », *güyü-* et *güi-*, « courir », en mongol ». Effectivement, le passage de *\*Tuyγun* à *\*Tuyγun* reflété par les transcriptions chinoises paraît témoigner d'une évolution phonétique historiquement constatée à la fois en mongol et en turc : transformation d'un trisyllabe en dissyllabe par chute de la voyelle médiane (inaccentuée). Ainsi : mongol classique *abala-* « chasser par encerclement », moderne *awla-* (cf. turc *avla-* « chasser ») ; classique *ämünä*, moderne *ömnö* « devant » etc. ; turc ancien *yügürük*, turc karakhanide *yügrük* « rapide » (de *yügür-* « courir ») ; turc ancien épigraphique *tabišγan*, ouïgour *tawišγan*, moderne *tawšan*, *tavšan*, etc. « lièvre » (cf. mongol *taulai* « id. »).

La syllabe *-γun* étant un suffixe, le radical du verbe serait anciennement *\*tuyu*, devenu ensuite *tuy-*, comme en turc. La comparaison du turc et du mongol offre plusieurs exemples de radicaux verbaux dissyllabiques en mongol et monosyllabiques en turc : mongol *uqa-* « concevoir, comprendre », turc ancien *uq-* « id. », mongol *sana-* « penser », turc *san-* « id. » : mongol *tata-* (de *\*tarta-*) « tirer », turc *tart-* « id. » etc. En mongol même, certains radicaux verbaux (comme ceux signalés par Pelliot) présentent une hésitation entre formes dissyllabique et monosyllabique : *ayu-* ~ *ai-* « s'effrayer » (cf. turc ancien, avec réfléchi en *-n*, *ayın-* « id. »), *abu-* ~ *ab-* « prendre », etc.

L'évolution de *\*Tuyu-γun* en *Tuy-γun* peut donc s'expliquer aussi bien par le turc que par le mongol. De même, les suffixations *-n* et *-t* de *\*Töpän*, *\*Töpät* ~ *\*Töpüt* comme dérivés de *töpä* ~ *töpü*, si elles sont beaucoup plus courantes en mongol qu'en turc, peuvent à la rigueur être expliquées par le turc, où sont attestés sporadiquement des pluriels en *-t* (de mots en *-n*) et des collectifs en *-n*. Toutefois, *töpä* apparaissant (en face du mongol *dobö*) comme une forme turque, et *tuy-*, bien connu en turc dès le VIII<sup>e</sup> siècle<sup>53</sup>, n'ayant pas, que nous sachions, de correspondant en mongol, ce nom et ce verbe proviennent très vraisemblablement du vocabulaire turc.

Nous inclinierions donc à voir, comme Paul PELLIOT, dans les T'ou-yu-houen un groupe tribal proto-mongol ayant subi une forte influence culturelle proto-turque, au moins dans son vocabulaire. Il aurait notamment emprunté le mot *töpä* « hauteur », mais en le traitant avec une suffixation proto-mongole (le mongol *dobö* « colline » serait aussi un emprunt à *töpä* avec changement de classe vocalique et sonorisation des consonnes : un proto-

cit., pp. 70-71. En fait, il aurait fallu considérer le chinois *\*ts'üwo* comme une transcription de *čl* plutôt que de *či*, étant donné que le pronom mongol de 2<sup>e</sup> pers. sg. *či*, gén. *činu* (et non *\*čünü*), devait être anciennement *č'i* (postérieur).

<sup>52</sup> PELLIOT, op. cit., p. 331.

<sup>53</sup> *Drevnetjurskij Slovar'*, p. 584 ; *EDPT*, p. 567.

mongol \**töpä* aurait normalement donné un mongol *tö'ä*) De même, le nom de son éponyme, \*Tuy(u)γun « Autour Blanc », serait d'origine turque : le plus ancien texte mongol connu, l'*Histoire Secrète* (ca. 1240), contient d'assez nombreux anthroponymes turcs portés par des Mongols.

Le nom de l'autour blanc doit figurer également sous la forme *TWXWN*, à lire sans doute *tuyun*, dans un petit texte ouïgour du Xe siècle griffonné au dos d'un *sūtra* chinois de la grotte aux manuscrits de Touen-houang<sup>54</sup>. Voici ce texte, qui représenterait un proverbe et qui est noté deux fois : *yemä saβda bar : toγan quš oγlī toquz bolur, toquzīn(?) bir tuyun bolur, toγanī üčün tutγan bolur, qadiri üčün qapγan bolur*, « Ainsi, dans les proverbes il y a : La progéniture de l'oiseau faucon est (au nombre de) neuf. Parmi les neuf il y a un autour blanc (ou « le neuvième est un autour blanc » ?) Parce qu'il est faucon, il est très rapace ; parce qu'il est féroce, il est très prédateur. » On peut penser que les neuf rejetons du faucon représentent les neuf autres clans des On-Uyyur « Dix-Ouïgours », dominés par le clan royal, d'autant que le faucon devait être en quelque sorte le symbole des Ouïgours, le nom Uyyur lui-même étant transcrit en chinois par deux caractères signifiant « le faucon qui tourne ». Quant à la forme *TWXWN*, *tuyun*, il y a tout lieu de penser qu'il s'agissait bien de l'autour blanc, alors qu'en 933, à l'époque approximative de notre texte, une paire de faucons blancs, soit plus vraisemblablement d'autours blancs, fut offerte par le *qayān yaγlaqar* des Ouïgours de Kan-tcheou à l'empereur Ming-tsong des T'ang postérieurs<sup>55</sup>. Il se peut fort bien, d'autre part, que le terme *tuyun*, dans ce proverbe ouïgour du IX<sup>e</sup>-Xe siècle de Touen-houang, s'entendait en même temps au sens des « T'ou-yu-houen », qui seraient devenus le neuvième clan des Ouïgours, puisqu'on sait que des T'ou-yu-houen, appelés alors surtout T'ouei-houen 退浑 dans les manuscrits chinois de Touen-houang, vivaient, jusque vers la fin du IX<sup>e</sup> siècle tout au moins, dans la région de Kan-tcheou comme les Ouïgours<sup>56</sup>. Pour ce qui est de la graphie *TWXWN* du manuscrit ouïgour, qui semble noter *tuyun* au lieu de *tuyγun*, il s'agirait, plutôt que d'une variante, à notre avis, d'une omission ou faute d'orthographe, surtout dans ce manuscrit très peu soigné. En effet, on ne comprendrait guère comment ce mot au sens de « autour blanc », conservé jusqu'à nos jours avec la diphtongue *-uy-*, aurait pu perdre le second élément de cette diphtongue au IX<sup>e</sup> siècle. D'autre part, la transcription T'ouei-houen 退浑 (Karlgren \**t'uai-γwan*, PULLEYBLANK EMC \**t'wən-γwan* > LMC \**t'uaj-xhun*), employée encore à la fin du IX<sup>e</sup> siècle pour noter

<sup>54</sup> Il s'agit d'un rouleau partagé entre le British Library de Londres et la Bibliothèque Nationale de Paris sous les cotes *Or. 8212 (116)* et *Pelliot Chinois 2969*. Voir l'étude du texte ouïgour au verso dans l'édition de J. HAMILTON, *Manuscrits ouïgours du IX<sup>e</sup>-Xe siècle de Touen-houang*, I, n° 17, pp. 97-101.

<sup>55</sup> Cf. J. HAMILTON, *Manuscrits ouïgours du IX<sup>e</sup>-Xe siècle...*, p. 100, n. 17.6 ; et id., *Les Ouïghours à l'époque des Cinq Dynasties d'après les documents chinois*, pp. 76 et 93.

<sup>56</sup> Voir à ce sujet chez Nicolas SIMS-WILLIAMS et James HAMILTON, *Documents turco-sogdiens du IX<sup>e</sup>-Xe siècle de Touen-houang*, *Corpus Inscriptionum Iranicarum*, Part II, Vol. III (Londres 1990), l'étude du manuscrit G, pp. 63-76, surtout la note G16 et les planches 43-47 des manuscrits chinois concernés.



le nom des T'ou-yu-houen<sup>57</sup>, précise bien la prononciation « Tuy- » de la première syllabe de leur nom, tandis que la transcription T'ou-houen 吐蕃 (KARLGREN \**t'uo-γuan*), qui reprend exactement le premier et le troisième caractère de la transcription plus ancienne T'ou-yu-houen, peut s'expliquer comme une simple abréviation mécanique.

N'ayant aucune compétence en tibétologie, nous sommes conscients de ce que notre hypothèse « turco-mongole » sur l'origine du nom « occidental » du Tibet, contrevenant à celle généralement acceptée par les tibétologues les plus compétents, peut avoir de hardi, voire d'incongru, surtout dans un hommage au grand spécialiste de la région, le Professeur Géza URAY. Nous la présentons donc avec humilité, non pas comme certitude, mais comme élément d'une discussion que nous souhaitons<sup>58</sup>.

Aussi devons-nous, pour contribuer au débat, récapituler brièvement nos principaux arguments :

1° L'étymologie par le tibétain, dont les deux variantes proposées au début de sa tradition sont fondées, en bonne logique, sur l'identification de la seconde syllabe avec le nom indigène du Tibet, Bod, présente des inconvénients : elle repose, pour la première syllabe, sur les prononciations modernes de *stod* (ou *mtho*), dans une locution supposée, signifiant « le Haut-Tibet », sans que l'on ait, à notre connaissance (sans doute insuffisante), établi la prononciation de *stod* (ou *mtho*) à l'époque, antérieure de plus d'un millénaire, où le nom considéré apparaît. Cette apparition, en transcription chinoise dès les débuts du VII<sup>e</sup> siècle, « T'ou-fan », qui peut être approximativement reconstituée comme notant \**Töpän*, à une époque où les transcriptions chinoises distinguent clairement *-n* final de *d ~ -t* (rendu par *-t*), ne convient pas pour *-bod* en seconde syllabe.

2° Les transcriptions irano-sogdiennes du IX<sup>e</sup> siècle ne tombent pas sous le coup de cette dernière objection, car elles présentent bien le *-t* final conservé dans les noms arabo-persans, puis « occidentaux », du Tibet : elles peuvent, en effet, être des notations de \**Töpät*, forme dont le rapprochement s'impose avec le nom turc du Tibet, Töpüt, bien attesté dans l'épigraphie de Mongolie au VIII<sup>e</sup> siècle. Mais \**Töpät* peut parfaitement être considéré comme un pluriel en *-t* « altaïque » (turco-mongol, et surtout mongol) de \**Töpän*, ce que confirme la forme mongole classique Töbät (moderne Töwöt) - la graphie mongole classique *-d* pour *-t* final du pluriel, analogique de sa sonorisation en *-d* devant suffixe vocalique, n'étant pas phonologique-

<sup>57</sup> Cf. par exemple chez SIMS-WILLIAMS et HAMILTON, op. cit., pl. 43-45, le *Stein 389*, manuscrit chinois de Touen-houang conservé à Londres, qui doit dater de 884 ou 885.

<sup>58</sup> Cet article commun a eu pour point de départ le fait que les deux auteurs avaient séparément acquis la conviction que les noms « occidentaux » du Tibet étaient à expliquer par référence au turc *töpü ~ töpü* « sommet, hauteur », le nom turc du Tibet attesté dès le VIII<sup>e</sup> siècle, Töpüt, étant le pluriel en *-t* de *töpü* et signifiant « les hauteurs ».

James Hamilton a poursuivi la recherche dans les domaines chinois et irano-sogdien et interprété les transcriptions chinoises et irano-sogdiennes du nom du Tibet ; il a pensé que celui-ci avait été transmis aux Chinois et aux Turcs anciens par les T'ou-yu-houen, dont il a rapproché le nom de *tuyun* « autour blanc ».

Louis Bazin, pour sa part, s'est consacré à l'étude des problèmes philologiques soulevés, dans une perspective de comparatisme turco-mongol.

ment pertinente. Quant au turc du VIII<sup>e</sup> siècle Töpüt, il présente une assimilation de labialité de la seconde syllabe, comme en mongol moderne (ou, déjà, vers 1240, dans l'*Histoire Secrète* : Töböt), mais avec *ü* au lieu de *ö* (les voyelles *o* ~ *ö* n'apparaissant normalement qu'en première syllabe en turc ancien). Cette labialisation se constate aussi en turc ancien (épigraphique et ouïgour) dans *töpü* « sommet, hauteur », à partir de *töpä* (conservé en néo-ouïgour), qui est lui-même à l'origine de formes telles que le kirghiz *töbö*, et dont la voyelle non labialisée s'est conservée en turc anatolien et en turkmène, *täpä*, *däpä* (avec, en outre, délabialisation par dissimilation de *-öp-* en *-äp-* comme dans l'osmanli *häp*, ancien *köp*). Cette correspondance de variante phonétique entre *\*Töpät* (mongol classique Töbät, sans doute du turc) ~ Töpüt « Tibet » et *töpä* ~ *töpü* « sommet, hauteur », jointe au fait que le *-t* correspond à un pluriel normal par rapport à un nom (collectif ou non) en *-n*, autorise à interpréter *\*Töpät* ~ *Töpüt* comme un ancien pluriel signifiant « les hauteurs », pour désigner « le Toit du Monde ».

3° L'arabo-persan Tubbat, Tibbat, Tibat comme nom du Tibet<sup>59</sup> manifeste dans ses variantes une hésitation entre *u* et *i* (pour *ö*, qui n'existe ni en arabe, ni en persan : *u* rendant son caractère labial et *i* son caractère pré-palatal, la 3<sup>e</sup> voyelle arabo-persane disponible, *a*, étant de toute façon impropre). Il paraît bien remonter à *\*Töpät* (~ Töbät). C'est presque sûrement du persan (*lingua franca* en Asie Centrale au moyen-âge), plutôt sous sa forme Tibat, vraisemblablement prononcée « *Tibät* » (d'où Tibet et formes voisines) ou « *Tebät* » (cf. Marco Polo : Tebet) que proviennent les noms « occidentaux » du Tibet (sans reprise de la double consonne *b* arabe, simplement destinée à rendre *p*, qui n'existe pas en arabe, en le distinguant de *b* simple). La tradition scientifique arabo-persane a vraisemblablement emprunté le mot aux Turcs ou aux Irano-Sogdiens d'Asie Centrale. La question mériterait une étude historique.

4° Hypothèse annexe (en relation contingente avec la précédente) : les Chinois et les Turcs (puis, peut-être par ces derniers, les Irano-Sogdiens et, plus tard, les Mongols) auraient reçu le nom *\*Töpän* ~ *\*Töpät* ~ Töpüt des T'ou-yu-houen, groupe « altaïque » venu, au début du IV<sup>e</sup> siècle, de Mandchourie, de la région du fleuve Leao, en passant par le Kan-sou oriental, pour s'installer dans la région du Koukou-nor (Ts'ing-hai) et du Tsaidam jusqu'au Lob-nor et au sud du Bassin du Tarim - vaste étendue de territoire qu'ils dominaient jusqu'à leur défaite par les Tibétains en 663, lorsque, avec leurs principaux chefs, la plupart des tribus t'ou-yu-houen s'enfuirent vers le Kan-sou et l'Ordos. La position médiane des T'ou-yu-houen entre le Tibet d'un côté, les Chinois et les Turcs (et sans doute aussi les Sogdiens) de l'autre, ainsi que les dates de leurs contacts avec les Tibétains, permettrait de voir en eux les créateurs du nom *\*Töpän*, puis *\*Töpät* (devenu Töpüt en turc ancien oriental, mais conservé en *\*Töpät* dans les dialectes turcs qui n'ont pas transformé *töpä* en *töpü*), « les hauteurs », nom adopté par les Chinois dès le VII<sup>e</sup> siècle sous la forme *\*Töpän*, attesté dans les premiers textes turcs

<sup>59</sup> Cf. le *Dictionnaire Persan-Français* précité de Desmaisons, vol. I, p. 459, col. 2.



dès le VIII<sup>e</sup> siècle sous la forme Töpüt, mais transmis aux Irano-Sogdiens (soit par des Turcs, soit directement) sous la forme un peu plus ancienne \*Töpät.

5° Ces T'ou-yu-houen tiraient leur nom d'un souverain éponyme, \*Tuy(u)γun. Les transcriptions chinoises de leur nom représentent \*Tuyuγun pour la première période de leur histoire (remontant au III<sup>e</sup> siècle dans l'historiographie chinoise), puis \*Tuyγun à partir du IX<sup>e</sup> siècle (cf. déjà Tuy(u)γun et son pluriel Tuy(u)γut dans l'inscription turque runiforme de Köl Tegin en 732), et même \*Tuyγun si l'on tient compte de la transcription T'ou-houen de la dernière période (qui apparaît plutôt comme une simple abréviation de T'ou-yu-houen). Ce nom du héros éponyme, puis du groupe tribal, est selon toute vraisemblance le même que celui de l'« autour blanc », tuyγun, oiseau symbole d'héroïsme dans le monde turc, et dont le nom doit être dérivé du turc *tuy-* « percevoir », pour évoquer son acuité visuelle d'oiseau de proie. Les rares vestiges de la langue de ces \*Tuy(u)γun sont tous de type « turco-mongol », avec des indices contradictoires quant à leur appartenance turque ou proto-mongole. L'examen de ces vestiges permettrait d'y voir plutôt des Proto-Mongols dont la langue aurait, dans son vocabulaire, subi une forte influence du turc, notamment en ce qui concerne les mots *tuyγun* et *töpä*.

### Notes Additionnelles

En dernière minute, grâce notamment au Dr. Nicholas SIMS-WILLIAMS qui arrive aujourd'hui même de Samarkand, nous prenons connaissance de la forme *twpt* du nom du Tibet, relevée par le Professeur V. A. LIVŠIC dans une peinture murale découverte à Afrāsiyāb, site ancien de Samarkand, dans laquelle l'inscription *twpt mrty* « homme du Tibet » se rapporte à une figure d'homme. Il s'agit, en fait, après la transcription chinoise T'ou-fan, de la forme la plus ancienne du nom du Tibet qu'on ait rencontrée jusqu'à ce jour, puisque l'inscription en question date nécessairement, pour des raisons archéologiques, de la dernière moitié du VII<sup>e</sup> siècle. Or, la notation *twpt*, avec une première voyelle labiale et une graphie défective de la voyelle à la seconde syllabe impliquant généralement *a* ou *ä*, apparaît comme tout à fait compatible avec un nom du type \*Töpät, que nous avons proposé ci-dessus comme la forme première du nom du Tibet et dont l'antériorité serait ainsi confirmée.

Par ailleurs, *in extremis*, l'article du Professeur E. G. PULLEYBLANK, « The Name of the Kirghiz », *Central Asiatic Journal*, vol. 34, n° 1-2, 1990, pp. 98-108, dont nous venons de prendre connaissance, nous rappelle l'existence de toute une série de transcriptions chinoises désignant les Qirqiz, dont certaines sont fort anciennes, à savoir Ko-k'ouen 隔昆 (EMC \**ker-jk-kwan*) du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère, Kien-kouen 堅昆 (EMC \**ken-kwan*) du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère, K'i-kou 契骨 (EMC \**ket-kwet*) et Ho-kou 紇骨 (EMC \**γet-kwet*) du VI<sup>e</sup> siècle, ainsi que Kie-kou 結骨 (EMC \**ket-kwet*) du VI<sup>e</sup> au VIII<sup>e</sup> siècle de notre ère. Or, malgré l'hypothèse assez audacieuse de Pulleyblank selon laquelle il pourrait s'agir dans tous les cas de \*Qirqir variante rhotacisante

supposée de Qırqız, il nous semble bien que les deux transcriptions d'avant notre ère noteraient clairement \*Qırqun, tandis que les trois autres des premiers siècles de notre ère noteraient tout aussi clairement \*Qırqut. Les formes du nom ethnique \*Qırqun ~ \*Qırqut, qui seraient respectivement le collectif en *-°n* et le pluriel en *-°t* de *qırq* « quarante (clans ?) » (alors que Qırqız, représenterait un autre pluriel en *-°z*), apparaissent donc comme tout à fait analogues aux formes Tuy(u)γun ~ Tuy(u)γut et \*Töpän ~ \*Töpät que nous venons d'étudier.

J. H.



V - VOCABULAIRE ANIMALIER





## NOMS DE LA « CHÈVRE » EN TURC ET EN MONGOL

Le nom de la « chèvre » présente, dans les diverses langues mongoles, des formes qui sont de toute évidence étroitement apparentées entre elles, et que M. N. POPPE a groupées aux pages 40 et 166 de son *Introduction to Mongolian comparative studies* (Helsinki, MSFO, 1955) :

Histoire Secrète : *ima'at* (pluriel de \**ima'an*) ; Muqaddimat-al-Adab : *ima'an* ; Mongol écrit : *imaγan* ; Monguor : *imā* ; – Kalmouk : *yomān* (écrit « *yamaγan* ») ; Bouriate Khori : *yamāη* ; Khalkha et Ordos : *yamā* ; – Bouriate Alar : *namān* (= \**nima'an*). – Le sens du mot est partout le même : il désigne la « chèvre (domestique) » (femelle). Il semblerait que toutes ces formes proviennent d'un ancien \**imaγan*, tantôt sans prothèse, tantôt avec prothèse de \**y-* : \**yimaγan* > \**yamaγan* (avec assimilation régressive de « *i* » par « *a* ») tantôt, enfin, avec prothèse de \**n-* : \**nimaγan*.

∴

Le toungouse *imagan* « chèvre » est presque sûrement un emprunt au mongol. – De même, le yakoute *imaya* « veau atteint d'albinisme », que PIEKARSKI rapproche à bon droit des précédents, et qui présente une curieuse évolution sémantique (sans doute : « veau qui ressemble à une chèvre – blanche – »).

∴

Les noms turcs de la « chèvre (domestique) » sont d'un tout autre type (*äčkü*, etc., et, après métathèse, *käçi*). Toutefois, il existe en turc un nom de la « chèvre sauvage » (osm. « *dağ keçisi* ») très semblable au nom mongol de la « chèvre domestique » : Ouïgour : *yimya* « das Weibchen des Steinbockes » (RADLOFF, Wörterbuch). Dictionnaire d'Ibn-Muhannā (vers l'an 1300) : *imya* « *dağ keçisi* » (édition Aptullah BATTAL, İstanbul 1934). Vieil-Osmanlı : *ima* ou *imä* « *dağ keçisi* », notamment dans les expressions *imä käçi* et *imä geyik* « id. » (cf. T. D. K., Tanıklariyle Tarama Sözlüğü, Ankara 1943-1954) ; attesté depuis la fin du XIV<sup>e</sup> siècle.

Turc d'Anatolie : *ima* « ovalarda yaşayan iri ve yüksek bir geyik » (Akseki, région d'Antalya) ; « büyük ve çatalı geyik boynuzu » (Gâvurdağ, région de Cebelibereket-Seyhan) ; autre forme : *imä* « boynuzları düz, dik ve müvazi olan davar ve geyik » (Bozüyük, région de Göksün-Maraş ; Kadırlı, région

d'Adana) ; d'après : T. D. K., « Söz derleme dergisi », İstanbul 1939-1947. Nous avons nous-même entendu l'expression : *ima geyik*, chez des Yörük hivernant, en 1947, dans les environs du village d'Imren, près de Ceyhan (région d'Adana), pour désigner un gros gibier que, faute de le voir, nous n'avons pu identifier, mais qui nous a été décrit comme du genre « geyik » (« biche ») ; il doit s'agir du même animal que celui dont le nom a été noté à Akseki (cf. plus haut), et qui désigne une variété de cervidé habitant la plaine ; il ne semble donc plus s'agir de « chèvres sauvages », sens qui était pourtant bien celui du vieil osmanli.

∴

Toutes les formes turques précitées remontent, à notre avis, à un prototype *yimya*, attesté en ouïghour. La rupture, en osmanli et en turc d'Anatolie, de l'harmonie vocalique, avec la forme *ima* (et non *\*ima*), est selon nous à rapprocher de celle qu'on observe dans le verbe *inan-* « avoir confiance, croire », qui provient d'un ancien *\*yinan-*. La voyelle vélaire *i* passe à *i* sous l'influence palatalisante du *\*y-* initial. La même évolution phonétique s'est produite en azéri, avec chute de *y-* initial, dans : *yil* > *il* « année ».

∴

Mais, à côté du prototype *yimya*, assez proche du mongol écrit *imayan*, nous pensons qu'il existe aussi une forme à vocalisme *a* de la première syllabe, comme dans les formes mongoles dialectales de type *\*yamaya(n)*.

Nous croyons en effet qu'une telle forme est attestée dans un mot resté incompris du texte paléo-turc de Touen-houang *İrq Bitig* (en caractères « orkhoniens », mais d'époque ouïghoure et voisin de l'an 1000), qui est écrit *m, ʎ, a*.

Il s'agit, d'après le contexte (ligne 75), d'un animal qui échappe à un tigre en grim pant sur un roc escarpé : cela s'accorde bien avec le mode de défense de la chèvre de montagne, bien connu des chasseurs. C'est pourquoi, au lieu de lire *mayā* comme on l'a fait jusqu'à présent dans ce passage, nous préférons lire *amya*, comme nous y autorise la graphie : on sait en effet que *a-* initial peut, dans cette écriture, n'être noté par aucun signe.

Nous proposons donc de lire : *äsri amya yalim qayaqa önüp barmiš, ölümtä ozmiš*, et de traduire : « la chèvre sauvage rayée grimpa sur un roc escarpé et s'en fut ; elle échappa à la mort ».

Il se peut que nous ayons le même mot dans le nom d'un camp retranché attesté dans l'Inscription I de l'Orkhon (N 8), *Amya Quryan*, qui serait « le camp retranché de la Chèvre-Sauvage » (lieudit).

A côté de la forme *yimya* de l'ouïghour et de la forme *imya* d'Ibn-Muhannā, nous aurions donc aussi, pour ce mot, une forme à vocalisme *a* de la première syllabe (comme dans le type *\*yamaya(n)* de divers parlers mongols), sans *y-* initial : *amya*, qui serait d'ailleurs la plus anciennement attestée.



L'alternance *yî-/a-* qu'on aurait ici (*yîmγa/amγa*) n'est pas sans exemple en turc, dès une date ancienne : cf. turc ancien et ouïghour : *alpaγu/yilpaγu-t* « héros » (le second mot étant un pluriel en *-t* de type mongol) ; cf. encore : *yîγač/āγač* « arbre », *yîγla-/aγla-* « pleurer », *yîšiq/ašiq* « casque ».

Cette alternance *yî-/a-*, très bien attestée, n'est en turc qu'un aspect particulier d'une alternance à 4 termes : *ya-/yî-/a-/î-*, qu'on observe par exemple dans : *yaγač* (özbek, Sin-Kiang) / *yîγač* (al-Kāšğarî) / *aγač* (osmanli) / *îγač* (turc ancien, ouïghour).

Bien qu'il soit impossible d'être pleinement affirmatif en ce domaine, il nous semble que, lorsque se présente cette quadruple alternance, on est en présence des diverses formes prises par un groupe *\*ya-* initial, par fermeture éventuelle de *a* en *î* sous l'effet du *y-*, puis par chute éventuelle du *y-* initial, phénomène très fréquent en turc (ancien et moderne) :

*\*ya- > ya- > a-*  
*> yî- > î-*

∴

Dans ces conditions, nous aurons donc, en « turc commun » un nom de la « chèvre sauvage » de forme : *\*yamγa*, avec les évolutions phonétiques suivantes :

*\*yamγa > amγa.*  
*> yîmγa > îmγa.*  
*> \*yîmγa > îma > imä.*

On remarquera que le prototype « turc commun » *\*yamγa* est extrêmement proche du type mongol *\*yamaγa(n)* qui est celui du kalmouk *yamān*, du bouriate-khori *yamāñ*, du khalkha et de l'ordos *yamā*.

Compte tenu, d'une part, du caractère suffixal du *-n* en mongol, et d'autre part du fait qu'en turc beaucoup de mots de 2 syllabes représentent la réduction, par chute d'une voyelle intérieure (atone), d'un plus ancien mot de 3 syllabes (ainsi : *ärän-gäk > ärñäk* « doigt », *bäkini > bägñi* « bière », etc.), ce qui apparaît notamment par comparaison avec le mongol (Mongol *abačï*/Turc *awčï* « chasseur » ; Mongol *arsalan*/Turc *arslan* « lion » ; Mongol *jabayan*/Turc *yawγan* « fade » ; Mongol *dabalγa(n)* /Turc *talγa* « vague (d'eau) » ; etc.), on peut supposer avec vraisemblance que les formes turques, comme les formes (mongoles) kalmouk, bouriatekhori, khalkha, et ordos, remontent à un archétype : *\*yamaγa(n)*.

∴

Dès lors, on peut se demander (contrairement à l'hypothèse que nous avons envisagée dans notre premier paragraphe, et qui est légitime si l'on ne considère que les faits mongols, sans tenir compte du turc ancien *amγa*) si le prototype mongol *\*imaγan*, qui est à l'origine du mongol écrit *imaγan* et des formes des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles *ima'a-t*, *ima'an*, ne provient pas lui-

même d'un plus ancien *\*yamaγan*, avec un intermédiaire *\*yimaγan*, la voyelle *a* se trouvant, comme en turc, fermée en *i* par le *\*y-* initial. On aurait en ce cas un archétype « turco-mongol » *\*yamaγa(n)*, avec les évolutions suivantes :

« turco-mongol » *\*yamaγa(n)*  
 > « turc commun » *\*yamγa* > etc. (cf. plus haut).  
 > « mongol commun » *\*yamaγa(n)* > *\*yimaγan* >  
*\*imaγan*;  
 d'où : *\*yamaγa(n)* > *yamān yamāŋ, yamā.*  
*\*yimaγa(n)* > *\*nimaγan* > *nima'an > ḡnamān*  
*\*(y)imaγa(n)* > *imaγan* > *ima'an* (pl. *ima'at*) > *imān, imā.*

∴

Il serait prématuré, dans l'état actuel des connaissances, d'affirmer que telle est bien l'évolution phonétique qu'on doit restituer.

Quoi qu'il en soit, il reste à peu près sûr qu'un mot de type *\*(y)am(a)γa(n) / \*(y)im(a)γa(n)* désigne en turc la « chèvre sauvage » et en mongol la « chèvre domestique ».

S'agit-il d'un mot « turc commun » passé en « mongol commun », ou inversement, ou d'un mot « turco-mongol commun », si l'on accepte l'hypothèse de la parenté des deux langues ? Il est impossible de le savoir tant qu'on n'aura pas éclairci la question – encore largement controversée des rapports historiques turco-mongols. Tout ce qu'on peut dire pour l'instant, c'est que ce mot fait partie, avec beaucoup d'autres noms d'animaux sauvages ou domestiques, d'un fonds de vocabulaire commun au turc et au mongol, antérieur aux emprunts historiquement constatés. D'autre part, nous croyons que le sens (conservé en turc) de « chèvre sauvage » est le sens le plus ancien, le sens (constaté en mongol) de « chèvre domestique » ayant dû se développer à partir de lui, au moment où l'élevage de la chèvre s'est introduit chez les Mongols.

∴

Les noms turcs de la « chèvre (domestique) », qui peuvent d'ailleurs aussi, quand le contexte le précise, désigner telle ou telle espèce de chèvre sauvage, n'ont aucun rapport avec le mot que nous venons d'étudier. Rappelons-le brièvement :

Ouïghour et Turc-Moyen : *äčkü* ; Néo-Ouïghour (Sin-Kiang) : *öčkä* ; Coman-Kiptchak, Özbek, Kirghiz, Caraïte de Pologne : *äčki* ; Kiptchak d'Égypte : *ečki, ekči, ekši* ; Kazakh, Nogay : *äški* ; Touva : *öškü* ; Khakas : *öski*.

Oghouz du XI<sup>e</sup> siècle : *käči* ; Osmanli, Azéri : *keči* ; Turkmène : *geči* ; Kazan : *käjä* ; Bachkir : *käzä*.

Toutes les formes du premier groupe remontent à *äčkü*. Toutes celles du second, à *käči*, qui, au XI<sup>e</sup> siècle (cf. Kašγarı), est une forme typiquement oghouz ; de nos jours, le type « *käči* » se rencontre, outre dans les parlers turcs-oghouz (osmanli, azéri, turkmène), dans le groupe des parlers « tatars »



de l'Oural-Volga (Kazan, Bachkir), où il est peut-être un emprunt au groupe oghouz. Ce type « *käči* » nous semble devoir, par un intermédiaire \**käčü*, remonter lui-même à une métathèse de *äčkü*.

Le nom « turc commun » de la « chèvre (domestique) » serait donc : \**äčkü*. Mais le mot avait-il ce sens dès l'origine ? Il est permis d'en douter si l'on considère que le Codex Cumanicus a glosé « *betus* » le mot *äčki*, réservant la glose « *capra* » pour l'expression : *tiši äčki*. Il semble donc que le sens premier ait plutôt été « bouc », du moins dans certains dialectes.

Or, le mot *äčkü* n'est pas sans rappeler le nom mongol du « jeune bouc » ou « chevreau (mâle) » :

Histoire Secrète : *äsigä* ; Mongol écrit : *äsigä, isigän* ; Mongol moderne (divers dialectes vivants) : *äsigä, isigä* ; Bouriate : *äsägän*.

Tous ces mots se ramènent au « mongol commun » : \**äsigä(n)*, qui devait avoir le sens de « chevreau mâle ».

∴

Bien que la ressemblance des deux mots, alliée à une communauté de sens, soit assez frappante, il n'est pas aisé de préciser les rapports historiques qui ont pu exister entre le « turc commun » \**äčkü* et le « mongol commun » \**äsigä(n)*. Les éléments *-kü* en turc et *-gä(n)* en mongol sont vraisemblablement des suffixes, connus par ailleurs dans ces langues, mais la comparaison des deux radicaux restants, \**äč-* et \**äsi-*, est embarrassante, *č* turc correspondant normalement, non à *s*, mais à *š* mongol. Faut-il supposer que le mongol \**äsi-* remonte à un plus ancien \**äči-*, le passage de \**č* à \*(*š*) ayant alors une origine, non phonétique, mais phonologique (discriminatoire), en raison de la nécessité de distinguer le mot d'avec le nom du « père » : *ätigä(n)*, qui lui-même pourrait représenter un ancien \**ätigä(n)* ? On pourrait en effet supposer que dans un stade archaïque de la langue \**äčigä(n)* « chevreau mâle » se distinguait de \**ätigä(n)* « père », et que, lors du passage de \**ti* à : *či*, par ailleurs bien connu en mongol, le besoin de discrimination aurait amené le passage de \**äčigä(n)* « chevreau mâle » à : \**äsigä(n)*. Le radical commun serait alors \**äči-*, le turc *äčkü* remontant à \**äči-kü* (ou : \**äčigü* ?), et le mongol à \**äči-gä(n)* > *äsigä(n)*. Mais cette hypothèse, pour n'être pas insoutenable, n'en est pas moins très hasardeuse : d'autres suppositions peuvent être faites et nous ne prétendons nullement résoudre ici un problème qui dépasse les limites de notre compétence.

Contentons-nous donc de signaler la « ressemblance » du turc *äčkü* (« chevreau mâle » ? →) « chèvre » et du mongol *äsigä(n)* « chevreau mâle ».

∴

Les mots turcs *äčkü* et *käči* servent normalement à désigner l'animal domestique, mais, comme le français « chèvre » dans le langage des chasseurs, ils peuvent aussi nommer telle ou telle variété sauvage, notamment dans des

expressions telles que : (Osmanli) *dağ keçisi* « chèvre des montagnes ». Le sens premier du terme *äčkü* a donc pu être, avant l'introduction de l'élevage de la chèvre chez les Turcs, celui de « jeune bouc sauvage », de même qu'en mongol le sens primitif de *yama'a(n)/ima'a(n)* semble avoir été « chèvre sauvage ».

Ainsi, lors de l'introduction parmi eux de l'élevage des chèvres, les Mongols se seraient servi, pour désigner l'espèce dans son ensemble, du nom de la « chèvre sauvage », et les Turcs, du nom du « jeune bouc sauvage ». Ces choix ont été indépendants l'un de l'autre, et il n'y a donc pas, à proprement parler, de mot « turco-mongol commun » pour désigner la « chèvre domestique ». La situation est tout autre en ce qui concerne les ovins domestiques, que les éleveurs mongols et turcs désignent par un ensemble de termes présentant une grande unité en général. Rappelons les correspondances les plus frappantes :

Mongol : *qonin* / Turc : *qoñ* « mouton (en général) » et spécialement « brebis (adulte) ».

Mongol : *quča* / Turc : *qoç* « bélier (reproducteur) ».

Mongol : *qori-qan* / Turc : *qozî* « agneau dans sa première année ».

Mongol : (H. S.) *šilägü* / Turc : *sišäk* « mouton dans sa deuxième année ».

∴

Quel que soit le sens (parenté ou substrat commun) qu'on attribue à l'existence d'un fonds préhistorique de vocabulaire commun au mongol et au turc, et qu'on peut appeler « turco-mongol », il est certain que le système des noms des ovins domestiques est parfaitement développé dans ce fonds commun turco-mongol, tandis que les noms des caprins domestiques n'y figurent pas en tant que tels. C'est là un indice, selon nous, du caractère relativement récent de l'introduction, chez les Mongols et chez les Turcs, de l'élevage des caprins.



## LES NOMS DU « YAK » CHEZ LES PEUPLES TURCS ET MONGOLS

La plupart des langues européennes désignent le *yak* par un mot qui vient de son nom tibétain (*gyak*), cela depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle, et le public occidental considère ce bovidé comme typiquement tibétain. Cependant, son habitat, dans les régions montagneuses et de hauts plateaux d'Asie Centrale, s'étend largement au Nord du Tibet, en Mongolie et en pays bouriate, dans le bassin supérieur du Iénisséï et même, au Nord-Ouest, en pays kirghiz et aux alentours du Pamir. Les populations turques et mongoles de ces régions le connaissent de longue date et le désignent par des noms dont nous esquisserons ici l'étude.

∴

L'attestation la plus ancienne, à notre connaissance, d'un nom turc du yak remonte à 1069 et figure dans le *Qutadγu Bilig*, qui appartient à la littérature des Turcs islamisés de la région de Kāšgar, les Kara-khanides<sup>1</sup>. Quelques années plus tard, c'est un membre de la famille régnante kara-khanide, Maḥmūd de Kāšgar, qui, à deux reprises<sup>2</sup>, mentionne ce même nom dans son célèbre ouvrage de lexicologie turque (1072–1083)<sup>3</sup>. Dans les deux textes, la graphie, ouïgoure ou arabe, qui ne distingue pas « o » de « u », permet une lecture « *qutuz* » ou « *gotuz* ». Les éditeurs ont opté, sans en dire la raison, pour la première forme, mais la comparaison avec les formes encore vivantes du même mot permet sans hésitation de conclure à un vocalisme « o » de la première syllabe (voir ci-après). Nous adopterons donc la leçon : *gotuz*.

Les vers du *Qutadγu Bilig* (5372 dans l'édition ARAT) opposent les nombreux *gotuz* des régions montagneuses froides (*quz*) aux boeufs, vaches et taureaux des régions de plaine (*tüz*). Quant à Maḥmūd, il définit, en arabe, le *gotuz* comme un « bovin sauvage », *baqar al-waḥīš*. Il apparaît donc que,

<sup>1</sup> Reşid Rahmeti ARAT, *Kutadgu Bilig*, I, Istanbul, 1947, p. 534. Et W. RADLOFF, *Versuch eines Wörterbuchs der Türk-Dialecte*, Petersburg, 1893-1911, II, 1, 615 : *kodus*.

<sup>2</sup> Besim ATALAY, *Divanü Lûgat-it-Türk Dizini*, Ankara, 1943, p. 390 : *kutuz*.

<sup>3</sup> Pour ces dates, cf. Louis BAZIN, *Les dates de rédaction du "Divan" de Kāšgarī* in : *Acta Orientalia Hungarica*, VII, 1, Budapest, 1957, pp. 21-25.

chez les Turcs de la région de Kāšgar, au XI<sup>e</sup> siècle, le mot *gotuz* désignait un bovidé sauvage des montagnes froides, relativement abondant, qui ne peut être que le yak sauvage, compte tenu des acceptions ultérieures du même nom.

En effet, le yak (domestiqué) est appelé *gotas* en čaŷatay et en özbek contemporain, *gotaz* dans l'« ouïgour moderne » du Turkestan chinois, et *godas* en kazakh actuel<sup>4</sup>. Ces formes, ainsi que les emprunts iraniens au turc : tadjik *qutās* et persan *qutās* « yak »<sup>5</sup>, remontent toutes à un prototype *gotaz* (conservé au Sin-kiang), qui ne diffère du kara-khanide *gotuz* que par le vocalisme de la seconde syllabe. L'alternance « a/u » en seconde syllabe est un fait ancien, bien connu des turcologues (cf. ouïgour *qamaŷ/qamuŷ* « tout »)<sup>6</sup>; de même l'alternance « z/s » en fin de mot polysyllabique (cf. ouïgour *kögüz/osmanlı, gögüs* « poitrine »)<sup>7</sup>.

On peut donc établir l'existence, dès le XI<sup>e</sup> siècle, dans la partie relativement occidentale et méridionale du monde turc d'Asie Centrale (du Turkestan chinois actuel au Nord de l'Afghanistan), d'un nom spécifique du yak, *gotuz/gotaz*, qui aurait d'abord désigné principalement l'animal sauvage, puis, après les progrès de sa domestication, l'animal domestique.

Or, ce nom du yak, aux siècles suivants, a pénétré jusqu'à l'Occident du monde turc, chez les Ottomans, qui pourtant ne pouvaient connaître ce bovidé que par ouï-dire. L'excellent dictionnaire osmanlı-anglais de REDHOUSE<sup>8</sup>, qui malheureusement ne donne pas ses références, lui consacre en effet deux articles. L'un, sous la rubrique : *gotaz & gotas*, avec renvoi à la rubrique *gotoz* dont il sera question ci-après, est ainsi rédigé :

« 1. The yak, *bos grunniens*. 2. An ornament of the long hair of the yak or of horse hair, suspended to the breast of a horse, or bound on a spear-shaft as a pennon. (See *tuy*). 3. A kind of tuft of hair or feather worn as an aigrette. 4. A woman's turban. 5. A bird's crest. »

L'autre, sous : *çotaz & çotoz*, donne les sens suivants :

« 1. The yak, *bos grunniens*. 2. A yak tail, formerly used as a banner. 3. A tuft of yak hair (used as an ornament). 4. An aigrette. 5. A crest of a bird's head. *qayiq çotoz*. A boat-shaped crest ; a sort of bonnet worn by women. »

Dans l'article *gotaz*, REDHOUSE, en renvoyant à la forme *çotoz*, la caractérisait comme *vulg.* = *vulgar*. C'est cette forme populaire qui vit encore dans le turc de Turquie, sous la graphie latinisée *hotoz*, pour désigner une coiffure féminine en voie de disparition, sur laquelle les lexicographes actuels ne nous donnent aucun renseignement précis, mais qui doit être en rapport avec celles mentionnées par REDHOUSE :

L'évolution sémantique subie en osmanlı par l'ancien nom turc du yak est aisée à comprendre. Il suffit de noter que les longs poils soyeux du yak et tout

<sup>4</sup> N. T. SAURANBAEV, *Russko-Kazaxskij Slovar'*, Moscou, 1954, p. 924a, sub : *jak*.

<sup>5</sup> M. V. RAXIMI & L. V. USPENCKOJ, *Tadžiksko-Russkij Slovar'*, Moscou, 1954, p. 492b ; et DESMAISONS, *Dictionnaire persan-français*, vol. II, Rome, 1910, pp. 953-954.

<sup>6</sup> Annemarie von GABAIN, *Alltürkische Grammatik*, Leipzig, 1941, p. 326.

<sup>7</sup> A. v. GABAIN, o.c., p. 315, et REDHOUSE, *A Turkish and English lexicon*, Constantinople, 1921, p. 1598a.

<sup>8</sup> Ouvrage cité, p. 1480 a, b, p. 874a.



spécialement de sa queue, étaient recherchés pour confectionner divers ornements (bannières du type *tuy* des Turcs et des Mongols, aigrettes, pompons, etc.) et faisaient l'objet d'un commerce avec l'Asie Centrale. Le nom de l'animal a donc, chez les Turcs d'Occident, désigné les ornements en question, ou les coiffures qui en étaient parées, ou, par comparaison, l'aigrette de certains oiseaux. En azerbaïdjanais contemporain, une forme du même mot, *yotaz*, désigne les pompons des pantoufles ou des bonnets<sup>9</sup>.

Quant à savoir si le sens de « yak » relevé par REDHOUSE était vraiment vivant en osmanli, c'est fort difficile, en l'absence d'une référence précise. Pour notre part, nous inclinons à penser que c'est une restitution philologique des lexicographes ottomans, à partir du *çaytatay* (que beaucoup d'entre eux ont bien étudié).

La plus ancienne attestation, sur le territoire de la Turquie, du mot qui nous intéresse est, à notre connaissance, celle du *Kitāb-i Dede Qorqut*, dont les deux manuscrits connus sont du XVI<sup>e</sup> siècle, mais dont la recension doit remonter au XV<sup>e</sup>. Le mot *çotaz* y désigne un ornement porté par un cheval de combat, et n'apparaît qu'une fois, dans l'épithète de *bahrī çotazlı* appliquée à ce cheval (page 60, ligne 9 du mscr. de Dresde)<sup>10</sup>. Or, le mot *bahrī*, en osmanli, désigne l'orfraie, aigle pêcheur à aigrette, dont le nom anglais, *osprey*, signifie aussi « aigrette (de plumes) ». Ce cheval porte donc une aigrette d'orfraie, et *çotaz*, comme *çotoz*, signifie ici « aigrette », sans aucun souvenir du yak. On voit donc que dès le XV<sup>e</sup> ou le XVI<sup>e</sup> siècle l'ancien nom turc du yak avait déjà subi l'évolution de sens vers « aigrette », et il est fort peu probable que les Ottomans (sauf quelques spécialistes du *çaytatay* aient conservé la mémoire de sa signification primitive, le yak étant entièrement inconnu sur leur territoire.

∴

On peut difficilement séparer de *çotaz* le mot osmanli *çaytaz*, qui n'en serait qu'une variante selon les lexicographes (REDHOUSE renvoie du second au premier), avec les mêmes significations diverses. Toutefois, l'excellent dictionnaire de SÂMÎ BEY<sup>11</sup> en 1901, ignore totalement le sens de « yak » pour *çotaz/çotas/çotoz*, qui ne désigne plus pour lui que l'« aigrette » et divers ornements, tandis qu'il donne, pour *çaytaz*, après le sens d'« aigrette d'oiseau », celui de « bovin de Tartarie », *Tataristan siyirî*, et signale, avec ce dernier sens, l'expression *qara çaytaz* « *çaytaz* noir » qui s'applique à une personne trop remuante.

Le grand mérite de SÂMÎ BEY étant de ne tenir compte que de l'usage réel, vivant, de son époque, il faut, à notre avis, considérer que, chez les Ottomans, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et sans doute bien avant, *çotaz* et ses diverses formes n'évoquaient plus le « yak », tandis que *çaytaz* (qui est un autre mot, phonétiquement et morphologiquement irréductible à *çotaz*) dé-

<sup>9</sup> X. A. AZIZBEKOV, *Azerbajdžansko-Russkij Slovar'*, Baku, 1965, p. 110b.

<sup>10</sup> Muharrem ERGIN, *Dede Korkut Kitabı*, Ankara, 1958, I, p. 112.

<sup>11</sup> Ş. SÂMÎ *Qamūs-i Türkî*, Der-i Se'âdet, 1317 (= Istanbul, 1901), p. 592a, 1103b, 1045 a, b.

signait un « bovin de Tartarie » dont on est en droit de se demander s'il s'agit bien exactement du yak.

Pour répondre à cette question, et pour tirer au clair les rapports entre *gotaz* et *qaytaz* en osmanli, nous trouvons heureusement du secours dans les vocabulaires azerbaïdjanais et mongol. Bien sûr, le yak n'existe pas en Azerbaïdjan, mais la tradition lexicographique azerbaïdjanaise<sup>12</sup> donne comme équivalents du mot russe *yak* (venu du tibétain, suivant l'usage européen moderne) les deux mots *γaytay* et *sarliγ*, dont l'aspect phonétique plus ancien peut être reconstitué, respectivement, comme : \**qaytaq* et \**sarliq*. D'autre part, les Mongols de la République Populaire de Mongolie actuelle, chez qui le yak et ses croisements sont des animaux domestiques courants dans toutes les régions montagneuses du pays, ont, dans leur vocabulaire, noté sur la base du parler khalkha<sup>13</sup>, les deux mots : *χaynag* « métis de vache mongole et de yak » et *sarlag* « yak (proprement dit) ». Ces deux termes répondent respectivement au mongol « classique » *qayinuy* et *sarluy*<sup>14</sup>, et se retrouvent parmi les Mongols Ordos de Chine, chez qui toutefois le yak n'existe pas<sup>15</sup>, sous les formes : *χānak* et *sarluκ*, qui sont comprises comme signifiant, la première : « vache de yak », la seconde : « yak » (employé aussi au sens de « vache de yak », nous dit le Père Mostaert). On observera que la distinction que les Ordos font entre ces deux mots manque de rigueur et ne saurait nous fournir une base solide : le yak et ses croisements leur étant en pratique inconnus, ils ont imaginé que l'un des mots désignait spécialement la femelle, alors que, dans l'usage concret qu'on fait des deux termes en parler khalkha, le premier, *χaynag* (= mongol écrit *qayinuy*) désigne le croisement de vache et de yak ; le second, *sarlag* (= mongol écrit *sarluy*) étant réservé au yak proprement dit. C'est aussi « yak (proprement dit) » que signifie le mot mongol bouriate *harlag*<sup>16</sup>, correspondant phonétique exact du khalkha *sarlag*. Nous n'avons pas trouvé en bouriate, d'équivalent à *χaynag*.

Nous traiterons plus tard de la série : *sarliq*, *sarliγ*, *sarluκ*, *sarluy*, *sarlag*, *harlag*.

Quant à la série mongole : *qayinuy*, *χaynag*, *χānak*, qui peut être ramenée à un prototype commun : \**qaynuq*/\**qaynaq*, elle est à rapprocher du prototype \**qaytaq* de l'azerbaïdjanais et du *qaytaz* ottoman.

L'hypothèse la plus vraisemblable est que le nom mongol \**qaynaq* du « métis de vache et de yak » (qui prédomine sur le yak pur dans les élevages de l'Asie Centrale montagneuse) a été, quand ils l'ont emprunté, déformé en \**qaytaq* par les Turcs d'Azerbaïdjan (chez qui *qaynaq* signifiait « source », comme en osmanli) afin d'éviter une confusion, et que, par la suite,

<sup>12</sup> Akademija Nauk Azerbajdžanskoj SSR, *Russko-Azerbajdžanskij Slovar'*, Baku, 1959, II, p. 926a.

<sup>13</sup> A. LUVSANDENDEV, *Mongol Oros Tol'*, Moscou, 1957, p. 351b, p. 500a.

<sup>14</sup> Cités par MOSTAERT, voir note suivante.

<sup>15</sup> Antoine MOSTAERT, *Dictionnaire Ordos*, Pékin, 1941-1944, I, p. 346a, II, p. 563b.

<sup>16</sup> C. B. CYDENDAMBAEV, *Russko-Burjat-Mongol'skij Slovar'*, Moscou, 1954, p. 743a, sub : *jak*.



parvenant en pays ottoman, ce mot \**qaytaq* a été transformé en *qaytaz* sous l'influence du nom ancien du yak, *gotaz*. Le « bovin de Tartarie » mentionné par SÂMÎ BEY dans son article *qaytaz* doit être, non le yak pur, mais le métis en question.

Quant au mongol \**qaynaq*, il n'a aucune étymologie mongole satisfaisante, et son aspect phonétique incline à y voir un emprunt (il ne semble d'ailleurs pas que les Mongols anciens aient pratiqué l'élevage du yak et de ses croisements avec la vache). Nous croyons que, tout comme *sarluy/sarlag/harlag* (dont nous montrerons plus loin qu'il vient du turc *sarliq*), il a été emprunté au turc. En effet, il existe en turc un verbe *qayna*<sup>17</sup> dont le sens fondamental est « bouillonner en se mélangeant » (en parlant de liquides, d'eaux), avec le sens secondaire de « se mélanger intimement » (surtout sous la forme coopérative : *qayna-ş-*) ; en osmanli, le dérivé *qayna-q* signifie « source (bouillonnante, à l'origine) », mais aussi « soudure » et « jointure ». Il est vraisemblable que c'est ce même dérivé, au sens de « mélange intime », d'où « produit d'un croisement (d'animaux) », qui a servi, chez des Turcs éleveurs de yak et voisins des Mongols, à désigner le « métis de yak et de vache », et a été emprunté par les Mongols.

Le vocalisme « u » du mongol écrit (dont la graphie, quand il s'agit d'emprunts, n'est jamais un indice parfaitement sûr quant à la prononciation réelle), si même il ne provient pas d'une décision arbitraire de scribes, peut provenir du parallélisme avec le nom du yak, *sarluy* ; la graphie trisyllabique : *qayinuy* est sans doute de pure forme, le groupe « yn » étant toujours noté « yin » en mongol « classique ». En fait, les formes vivantes (les seules dont la réalité phonétique soit indiscutable) remontent toutes à \**qaynaq*.

Or, le parler très conservateur des Turcs de Tuva, qui habitent le plus haut bassin du Iénisséï, où ils sont les voisins septentrionaux des Mongols, et qui ont des yaks sur leur territoire, désigne précisément un « animal croisé, métissé » par le mot *ḡaynak*<sup>18</sup>, qui correspond exactement au turc commun *qaynaq*. (Les Turcs de l'Altai emploient dans le même sens le mot *qayliq*<sup>19</sup>, qui doit appartenir à la même racine). C'est là, pensons-nous, un argument de poids en faveur de l'étymologie turque que nous proposons pour le nom mongol du « croisement de yak et de vache ».

∴

Ces mêmes Turcs de Tuva appellent le yak : *sarliq*<sup>20</sup>, tout comme le font les Turcs de l'Altai<sup>21</sup> et les Sagay<sup>22</sup> du Haut-Iénisséï (au Sud-Ouest d'Abakan) ; ces divers peuples turcs, géographiquement voisins, dont les parlers sont étroitement apparentés entre eux, et qui possèdent des yaks do-

17 REDHOUSE, ouvrage cité note 7, p. 1429b et 1430a.

18 A. A. PAL'MBAX, *Tuvinsko-Russkij Slovar'*, Moscou, 1955, p. 445 a.

19 N. A. BASKAKOV, *Russko-Altajskij Slovar'*, Moscou, 1964, p. 536 b.

20 PAL'MBAX, ouvrage cité note 18, p. 534 b.

21 BASKAKOV, ouvrage cité note 19, p. 862 a.

22 RADLOFF, ouvrage cité note 1, IV, 1, p. 335.

mestiques, ont donc, pour désigner cet animal, un terme différent de celui dont usent les Turcs plus méridionaux et occidentaux (*gotuz*, *gotaz*, etc.).

Il semble qu'on puisse proposer pour *sarliq* une étymologie en rapport avec l'élevage de cet animal. En effet, en turc de Tuva et de l'Altai, le nom du « beurre » est, respectivement, *sar-žag* et *sar-jū* (le second terme du composé provenant des noms de la « graisse » : *čag* et *jū*, du turc commun *yāy*<sup>23</sup>. L'origine de ce nom du « beurre », qui se retrouve, avec des variantes phonétiques, dans les divers dialectes turcs de la région Altaï-Iénisséï, est clairement indiquée par le yakoute (lui-même étroitement apparenté à ces parlers), où le nom du « beurre », *arī* est identique au nom de couleur signifiant « jaune » (du turc commun *sāriγ*)<sup>24</sup> : le sens premier est « graisse jaune ». Dans les composés du type *sar-žag* l'élément *sar-* (de *sāriγ*) doit à lui seul être senti comme le signifiant spécifique du « beurre » (cf. yakoute *arī*), et c'est à partir de lui, à notre avis, par addition du suffixe turc bien connu *-lik*<sup>25</sup>, qu'est formé le dérivé *sar-liq* « producteur de beurre », qui sert à désigner le yak d'élevage : on sait, en effet, que le lait de yak est extrêmement gras et fournit beaucoup de beurre.

Du même coup se trouve expliquée la dualité des noms du yak en turc : *gotuz/gotaz*, plus ancien, désigne à l'origine le yak sauvage (comme le précise Maḥmūd de Kāšgar dans sa glose en arabe) ; *sarliq*, formé plus tard par des Turcs élevant le yak, désigne l'animal domestiqué (de préférence la femelle), considéré comme producteur de beurre par excellence.

Quant aux noms mongols du yak (domestiqué), *sarluγ/sarluk/sarlag/harlag*, ce sont des emprunts au turc *sarliq* (mot dialectal, relativement récent, de la région Altaï-Iénisséï).

L'azerbaïdjanais *sarliγ* « yak » a fort peu de chance de venir directement du turc de l'Altai ; il doit être passé par l'intermédiaire du mongol *sarluγ*, à l'époque où les Mongols d'Iran occupaient l'Azerbaïdjan, dans les deux derniers tiers du XIII<sup>e</sup> siècle et le premier tiers du XIV<sup>e</sup>.

∴

Un nom turc isolé du yak (domestiqué) est celui qu'emploient présentement les Kirghiz, grands éleveurs de yak : *topoz* ou *topos* (correspondant à un plus ancien *\*topaz*). Ce mot a maintenant remplacé *qotos*, que signalent encore les dictionnaires kirghiz<sup>26</sup>, et qui, comme le kazakh *godas*, remonte à *gotaz*, précédemment étudié.

Le passage de *qotos* à *topos* n'est pas un phénomène phonétique, mais, connaissant la prédilection des langues turques pour les « mots à écho », on est en droit de penser que *topos* est un mot « expressif », refait à l'imitation

<sup>23</sup> PAL'MBAX, ouvrage cité note 18, p. 354b ; RADLOFF, ouvrage cité note 1, IV, 1, p. 334 et III, 2, p. 1842, III, 1, pp. 38 et 534.

<sup>24</sup> E. K. PEKARSKIJ, *Slovar' jakutskago jazyka*, I, Petrograd, 1917, article *arī* et RADLOFF, Ouvrage cité note 1, IV, 1, pp.319-322.

<sup>25</sup> A. v. GABAIN, ouvrage cité note 6, p. 61 (54).

<sup>26</sup> K. K. JUDAXIN, *Kirgizsko-Russkij Slovar'*, Moscou, 1965, p. 410a et 751 a, b.



de *gotos*, et qui a pu figurer dans une expression double telle que « *topos gotos* ». Il y a, de plus, toute raison de croire que le noyau étymologique de *topos* est le mot turc (et kirghiz) *top* « boule, sphère », dont les nombreux dérivés désignent des êtres ou des objets ronds, sphériques, massifs. La « rondeur » massive du yak est ainsi évoquée dans ce mot *topos*, dont le caractère plus directement expressif aura assuré la prédominance sur *gotos*.

Il se peut que la série *gotuz, gotaz, gotos*, etc. remonte elle-même à une origine étymologique en rapport avec l'aspect massif du yak. On rencontre en effet en turc des séries de mots de radical *got-* désignant des choses ou des êtres gros, rond, massifs. Citons, par exemple, dans les parlers actuels de l'Anatolie : *gota* « gros, épais » et « buffle » ou « petit du buffle », *gotal* « trapu », *gotas* « gros et court »<sup>27</sup>.

∴

Nous pensons pouvoir proposer, pour l'histoire du nom du « yak » et de ses croisements chez les peuples turcs et mongols, le schéma suivant :

A date relativement ancienne (XI<sup>e</sup> siècle ou même avant), les Turcs des régions montagneuses situées au Nord-Ouest du Tibet (notamment, à coup sûr, ceux de la région de Kāšgar) connaissent bien le yak sauvage et le nomment *gotuz/gotaz* (« le gros, le massif » ?). Ce nom du yak se répand dans une partie du monde turc, du Turkestan chinois actuel à l'Anatolie ; il vient à désigner, dans les régions où l'animal est inconnu, divers ornements, faits à l'origine avec la queue velue ou les poils soyeux du yak.

A une date plus tardive (vers le XIII<sup>e</sup> siècle ?), les populations de montagnards turcs les plus septentrionales de l'Asie Centrale (de l'Altaï au Haut-Lénisséi) ont appris l'élevage du yak, précieux notamment pour son beurre abondant, et le nomment *sarliq* « le producteur de beurre ». Ces mêmes populations pratiquent le croisement de yak et de vache, et en nomment le produit *qaynaq* « l'hybride ».

Devenus leurs voisins orientaux au XIII<sup>e</sup> siècle, les Mongols leur empruntent, avec les techniques de l'élevage du yak et de ses croisements, ces deux dénominations, notées *sarluy* et *qayinuy* en mongol écrit.

Enfin, assez récemment sans doute, les Kirghiz, éleveurs de yak, remplacent le nom *gotos* de cet animal (hérité de *gotaz*) par un mot « expressif », *topos/topoz* « le tout rond ».

Nous n'avons fait ici, dans ce court article que nous dédions respectueusement au Professeur ALTHEIM à l'occasion de son jubilé, qu'une esquisse d'histoire linguistique, dont on peut espérer qu'elle sera un jour précisée et développée par l'étude chronologique des textes où apparaissent des noms turcs ou mongols du yak. Nous souhaitons, aussi sommaire soit-elle, qu'elle puisse contribuer à l'étude historique de la domestication du yak.

<sup>27</sup> T. D. K., *Söz Derleme Dergisi*, Istanbul, 1939-1947, p. 963 b à 965 a.

## LES NOMS TURCS ET MONGOLS DE L'« OURS »

L'ours est un personnage familier du folklore turc, et Pertev BORATAV l'a souvent rencontré dans ses chasses pacifiques aux traditions populaires. Il n'est, pour s'en convaincre, que de consulter la rubrique *Bär*, avec ses 35 renvois, dans les *Typen türkischer Volksmärchen* qu'il a publiés en 1953 avec Wolfram EBERHARD, ou de savourer une fois encore son bel article sur « Les histoires d'ours en Anatolie » des *Folklore Fellow Communications* de 1955.

Aussi nous a-t-il paru indiqué, pour ce volume dédié à notre ami et maître, de procéder à une enquête préliminaire sur les différents noms que reçoit, dans les diverses régions du monde turc (et du monde mongol, qui, en cette affaire comme en tant d'autres, n'en peut guère être séparé), l'« Énorme Gars », *Koca Oğlan*, mangeur de miel et ravisseur de filles.

Le nom de l'« ours » qui, de très loin, est le plus largement représenté, sous des aspects phonétiques variés, dans l'ensemble du domaine linguistique turc, est celui qui correspond au turc de Turquie *ayı* :

turc ancien et uygur *adıg* (graphie *adug* dans la Légende d'Oguz Kagan) ; kara-khanide *adıg* ; tuva *adıg* ; sagay, beltir *azıg* ; salar *atix, atx* ; oguz et kipçak du XI<sup>e</sup> siècle (d'après Kāšgarī), šor, küärik *ayıg* ; čagatay *ayıq* ; özbek *ayıq* ; néo-uygur *eyiq* ; čulim *ayug* ; tatar de Crimée, nogay, kumuk, karaim *ayuv* ; baškir, balkar, kara-kalpak *ayuw* ; kirghiz *ayū* ; coman, vieil-osmanlı et anatolien dialectal, karačay, tatar de Kazan, de Baraba, de Tobol, kazakh, altay, teleüt, lebed, tuba du Nord-Altay *ayu* ; türkmen, azéri, osmanlı et turc anatolien, gagauz *ayi*.

Toutes ces formes correspondent à un prototype qu'on peut reconstituer comme *\*adıg* ou *\*adug*.

On pourrait être tenté, en raison de la très large répartition de ce prototype, de le considérer comme le nom « turc commun » de l'« ours ». Ce serait toutefois compter sans un fait important, à savoir l'absence d'une forme correspondante en čuvaš. On sait que le groupe des parlers bulgar-čuvaš s'est détaché à date ancienne de l'ensemble des parlers turcs et présente, de ce fait, des particularités qui peuvent être interprétées comme des archaïsmes, ou, à tout le moins, comme des témoignages d'une différenciation dialectale proto-turque. Il importe d'en tenir compte dans toute réflexion sur la préhistoire des faits linguistiques turcs.

Le nom čuvaš de l'« ours » est *upa* (haut-čuvaš *opa*), qui représente un ancien *\*apa*. Or, c'est ce même prototype qu'on retrouve dans le nom de l'« ours », *aba*, attesté au XI<sup>e</sup> siècle en kipçak (à côté de *ayıg*) par Kāšgarī, et



encore vivant dans quelques parlars actuels du Haut-Iénisséï : en khakas standard, koybal et kača, le sagay ayant à la fois *aba* et *azig*.

On doit donc conclure à une dualité d'appellation de l'« ours » en proto-turc : \**adig* (ou \**adug*) et \**apa*, dualité qui subsistait au XI<sup>e</sup> siècle en kipčak et qui persiste de nos jours en sagay.

La seule langue turque vivante où n'apparaît, que nous sachions, nul vestige de ces deux noms pour désigner l'« ours » semble être le yakut. Cependant, le mot yakut le plus fréquemment attesté pour évoquer cet animal, et qui signifie aussi « grand-père », *ehe* (au XIX<sup>e</sup> siècle : *ese*), n'est pas sans rapport avec \**apa*. Il remonte, en effet, à \**eče*, à rapprocher du turc ancien du VIII<sup>e</sup> siècle *ečü* « aïeul » (dans le couple *ečü-apa* « ancêtres »). Il s'agit là vraisemblablement, chez les Yakut, d'un substitut de \**apa* destiné à pallier un interdit de vocabulaire en relation avec les croyances du chamanisme sibérien.

Nous ne retiendrons, comme désignations spécifiques de l'« ours » dans le monde turc ancien, que les deux termes \**adig*/\**adug* et \**apa*, dont nous rechercherons maintenant l'étymologie.

Pour celle de \**apa*, le yakut *ehe* nous met aisément sur la voie : il s'agit presque certainement, ici comme là, d'un terme de remplacement résultant de traditions socio-religieuses frappant d'interdit dans certaines circonstances le nom habituel de l'« ours » et amenant à le remplacer par un terme de révérence désignant comme « aïeul » cet animal crédité de pouvoirs surnaturels et considéré comme pouvant engendrer des êtres humains.

Le mot est identique au turc ancien *apa* « ancêtre ». C'est un Lallwort, à l'origine terme d'adresse, qui peut s'appliquer à des ascendants des deux sexes, ou plus généralement à des parents plus âgés qu'*ego*, si l'on en juge d'après les sens variés (« ancêtre », « grand-père », « père », « grand-mère », « mère », « oncle paternel », « tante paternelle », « frère aîné », « soeur aînée ») que présentent dans les parlars vivants ses continuateurs *apa* ou *aba*.

On notera que, dans les régions de la Sibérie où il peut désigner l'« ours », il a surtout le sens de « père » : ainsi, en sagay, šor, et teleüt.

Quant à \**adig*/\**adug*, son étymologie ne nous paraît pas accessible par les seules ressources du comparatisme turc. Le rapprochement que l'on a pu imaginer avec l'özbek de Taškent *oyim* « mère », terme d'adresse qui se retrouve dans le néo-uygur *ayim* « id. » et correspond comme lui à un plus ancien *ayim*, est contredit par le fait que les noms de l'« ours », *ayiq* à Taškent et *eyiq* en néo-uygur, ne sauraient être confondus avec lui dans les parlars considérés ; il s'agit, en réalité, d'une appellation de type poétique, « Ma Lune ! » : turc commun *āyim*, özbek *oyim*, néo-uygur *ayim* « id. », de *āy* (*oy*, *ay*) « Lune ».

C'est du côté du mongol que nous pourrions découvrir un correspondant de \**adug*/\**adig*, dans la série :

mongol classique *adugusun*, *adagusun* « animal » et « bétail » = ordos *adagūs(u)*, khalkha *adgūs(an)*, bouriate standard *adūhan*, bouriate alar

*adahay*, monguor *āse* dahur *adasa*, mêmes sens ; Histoire Secrète *adu'usun* « bétail » et surtout « chevaux » ;

mongol classique *adugu(n)*, *adagu(n)* « bétail », « chevaux, manade » (couple *mal adugu* « bétail ») = ordos *adū (mal adū)*, khalkha *adū(n)*, bouriate *adūn*, mêmes sens ; Histoire Secrète *adu'un* « manade » ;

mongol classique *adugula-* « garder, faire paître (les bestiaux) » = ordos et khalkha *adūla-*, bouriate *adūl-* ; Histoire Secrète *adu'ula-* « id. ».

Tous ces mots sont formés sur un radical *adugu*, avec, respectivement, les suffixes *-sun*, *-n*, *-la-*, ou sans suffixe dans les formes *adugu*, *adū*. La variante *adagu* est le résultat d'une assimilation de la seconde voyelle à la première (accentuée). Le turc *\*adug* est le correspondant phonétique exact du mongol *adugu*, et le prototype « altaïque commun » est *\*adugu* ; la variante turque *\*adig* provient d'une délabialisation de *u*, après *a*, non labial ; il faut exclure l'hypothèse d'un « altaïque » *\*adigu*, car le mongol aurait dans ce cas *\*aḡigu* et non *adugu*.

Le sens initial de *\*adugu* est « animal ». La plupart des parlers turcs ont donc utilisé, pour désigner l'« ours », un mot de sens très général : « l'animal », qui, comme *\*apa*, n'est qu'un substitut destiné à remplacer un terme (disparu) frappé d'interdit.

Les parlers mongols, eux, ont spécialisé le sens de *adugu-* dans celui de « bétail », et, le plus souvent, de « manade ». Mais celui d'« animal » en général subsiste jusqu'à présent dans ce radical, comme en témoigne le khalkha moderne *adgūsan am'tan* « faune », *adgūsan amt'ni sudlal* « zoologie ».

∴

Les noms mongols de l'« ours » laissent apparaître, comme les noms turcs, une dualité ancienne :

mongol classique *ötege* « ours » = khalkha *ötög*, même sens ;

mongol classique *babagai* « ours » = khalkha *bāvgay*, bouriate *bābgay*, même sens.

On observe en mongol ordos un fait très remarquable : c'est que les noms mongols classiques de l'« ours » y ont disparu, remplacés par le tibétain *dom* ou par des périphrases : *kūḡ gōrōs* « espèce d'ours » = *\*kūmūn gōrūgesūn* « gibier-homme » ; *noxō gōrōs* « espèce d'ours noir » = *\*noqai...* « gibier-chien ». On a là, de toute évidence, le résultat d'un interdit de vocabulaire.

Le même interdit a dû frapper partiellement les parlers khalkha et bouriates, car on trouve dans ces deux langues, à côté des représentants de *babagai*, les expressions : khalkha *xar gōrōs*, bouriate *xara gūrōhen* = *\*qara gōrūgesūn* « gibier noir », pour « ours » (cf. yakut *xara kīl*, idem).

Le mongol classique *ötege* « ours » est lui-même un terme de remplacement signifiant à l'origine « le vieux » (cf. Histoire Secrète *ötögü* « le vieux », mongol classique *ötel-/ötöl-*, ordos *ötöl-*, khalkha *ötlö-*, bouriate *ütel-* « vieillir » = *\*öte-l-*, à rapprocher du turc du XI<sup>e</sup> siècle *ötäl-* « se fatiguer », cité par Kašgari).



Quant au mongol classique *babagai* (khalkha *bāvgay*, bouriate *bābgay*), il est évidemment à rapprocher du khalkha dialectal et du bouriate *bābay* « père », « papa », qui lui-même correspond à une série turque bien connue : türkmen *bāba* « grand-père », turc de Turquie *baba* « père », etc. La tradition turcologique considère généralement que ces mots sont des emprunts au persan, mais il s'agit là d'un Lallwort international, comme « *papa* » ou « *mama* », de la même série que *apa* / *aba* (cf. précédemment les exemples dans les langues turques, et : mongol classique *abai* « papa » = ordos *awā*, bouriate *aba*, khalkha *āv* et *av*, etc.). Il y a sans doute convergence, et non emprunt, entre le persan *bābā* « père » ou « grand-père », le turc et le mongol *bāba(y)* « id. ». L'expansion du Lallwort *bābay* jusqu'en bouriate, dans une société restée très loin de l'Islam et de l'influence persane, et plus encore la désignation de l'ours par *babagai* (cf. kazakh *babakay* « cher papa ! », noté par RADLOFF), sont en faveur d'un développement autonome du terme en milieu « altaïque ».

Cet emploi mongol de *babagai* au sens d'ours est exactement parallèle à celui, dans le même sens, du turc \**apa* : il consiste à appeler l'ours d'un terme qui s'applique normalement à un ascendant, « père » ou « grand-père, aïeul » (pour ce dernier sens, cf. le tatar de Kazan *babay* « grand-père », du mongol *babagai*), par substitution à un mot frappé d'interdit.

∴

Le chamanisme turco-mongol n'est pas la seule idéologie socio-religieuse qui ait déterminé, par interdiction de vocabulaire, la substitution d'un terme de sens différent, ou d'une périphrase, au nom spécifique de l'ours. Dans le domaine linguistique indo-européen, ce nom, qui devait être anciennement celui représenté par le latin *ursus* (grec *āktos*, persan *xirs*, etc.), a été remplacé par des mots nouveaux en germanique, en baltique et en slave : ainsi, en russe, *medved'* = « mangeur de miel ».

Le même procédé de substitution, dû à des interdits et à des croyances qui peuvent varier d'une société turque ou mongole à l'autre, mais qui toutes ont pour effet d'obliger le locuteur à trouver un terme ou une périphrase susceptible d'évoquer l'ours sans le nommer, s'observe encore de nos jours dans l'ensemble du domaine linguistique turco-mongol.

Une étude complète de ce phénomène dépasserait les dimensions d'un simple article. Nous nous bornerons à en commenter ci-après quelques manifestations dépourvues d'ambiguïté.

On a vu précédemment que le mongol ordos remplaçait intégralement le nom de l'ours par des périphrases (« gibier-homme », ou « gibier-chien ») et que des parlers khalkha ou bouriates faisaient de même (« gibier noir »). Le bouriate xorin, quant à lui, appelle cet animal *bāxalday*, mot qui, tout en rappelant le bouriate standard *bābgay* « ours », paraît se rattacher, avec suffixation en *-day* et métathèse, au radical *balka-* qu'on rencontre dans le mongol classique *balkayi-* « être très gros, obèse », et dans l'ordos *balxagar* « très gros ».

Un autre nom bouriate dialectal de l'« ours » est *bartaxi*, qui semble à rapprocher de l'ordos et du khalkha *barda-* « faire le fier, le fanfaron ».

Quelques parlers turcs de Sibérie présentent des noms de l'« ours » formés sur un radical \**moka-* : sagay et šor *mokay*, moyen-čulim *mogalak*. On comparera le kirghiz *mokok* « obtus, stupide », et surtout, du même radical, *mokoy* « croque-mitaine ». Ce sont des dérivés de *moko-* « être ému, obtus » (au propre et au figuré), du mongol *moko-* « id. ».

En contraste avec ces dénominations peu flatteuses, le tuva décore l'ours d'un titre éminent, puisqu'il l'appelle éventuellement *xayırakan* = *kayrak-kan*, qui, dans les parlers turcs de l'Altay, signifie « Souverain Compatissant », et est le terme rituel d'adresse aux divinités du chamanisme (cf. turc *kayır-* « compatir » et *kan* « khan, souverain »).

C'est une adresse plus familière que le turc d'Anatolie réserve à l'ours, en l'appelant *koca oğlan* « énorme garçon », ou « vieux garçon » (*koca* signifiant à la fois « très grand » et « âgé »).

La plus grande variété d'expressions désignant l'« ours » dans le monde turcophone se rencontre chez les Yakut :

*ehe* (ancien *ese*) « grand-père », ou *ehe (ese) kıl* « animal-aïeul » ; dans le langage des vieilles femmes (région de Verxoïansk) : *ebe* « grand-mère » ;

*öbüge* « aïeul(e) », *ogonyor* « vieux », *kirjagas* « vieillard », ou, à l'opposé, *ünüges* « adolescent » (cf. plus haut *koca oğlan* ! ) ;

*toyon* « seigneur », *tia toyono* « le seigneur de la forêt », *ulü toyon* « le grand seigneur » ;

*Melber*, sobriquet à rapprocher de *meley* « au visage rond », *Melber ogonyor* « le vieux Melber » ;

*mongus* « le glouton », *sirgan* « l'affamé » ;

*xardātči*, *xadačči* « le brave (littéralement : « le faucon ») ;

*xara* « le noir », *xara kıl* « l'animal noir », *xaraña tülēx* « celui au pelage sombre » ;

*arbagas* « vieille pelisse », *arbagastāx* « celui qui a une vieille pelisse » ;

*oyürdāgi* « celui qui est dans les fourrés », *tuatāgi*, *tuatāni* *tuatāyi*, « celui qui est dans la forêt », *tia kıla* « l'animal de la forêt », *tia ogonyoro* « le vieux de la forêt » ;

*xox*, onomatopée du grognement, plutôt que son homophone *xox* « saleté, boue » ;

*kıl* « l'animal » (cf. le prototype turc \**adug* ! ) ;

*kini* « Lui ».

Cette dernière façon quasi religieuse d'évoquer l'ours est typique de l'interdit qui frappe le nom de cet animal, envers lequel la tradition du chamanisme sibérien commande une attitude de respect craintif, puisqu'il est un des porteurs du *kut*, force surnaturelle qui anime, notamment, les chamanes.



Nous n'avons pu donner ici qu'un aperçu, nullement exhaustif, des procédés linguistiques qui, dans les domaines turc et mongol, sont employés pour désigner, sans jamais le nommer explicitement (du moins à l'origine de l'emploi), un animal dont le « nom propre » est frappé d'un interdit. Une extension de l'enquête en direction des langues tunguz apporterait des constatations semblables : le dictionnaire russe-even de V. I. CINCIUS et L. D. RIŠES (1952) ne donne pas moins, pour *medved'*, de dix-sept équivalents, dont les significations rappellent beaucoup celles des expressions yakut précitées.

Il y aurait lieu, en ce qui concerne les noms de l'« ours » dans les langues « altaïques », de compléter l'inventaire linguistique par une étude précise des conditions d'emploi des termes en relation avec les conceptions socio-religieuses, anciennes ou encore actuelles, des peuples considérés.

## NOTE SUR LE TURC *SUGUR* (*SOĞUR* ?) « MARMOTTE »

Une interrogation de notre confrère A.-S. MELIKIAN au sujet du toponyme *suğurlu*, nom « mongol » de Taxt-e-Solaymân, nous a amené à une enquête lexicographique – trop brève pour épuiser le sujet – fertile en surprises.

Le mot *suğur* (= *sugur* ou *soğur*) apparaît pour la première fois (ca. 1080) dans le *Dîwân* de la langue turque de Kâşğarî Il y est traduit par l'arabe *al-wabr* et suivi d'un commentaire dont l'interprétation – la seule publiée, que nous sachions – par l'éditeur turc Besim ATALAY, puis, d'après lui sans doute, par l'éminent et regretté étymologiste Sir Gerard CLAUSEN (dont l'autorité est à bon droit considérable), présente un caractère surréaliste qui n'a pas échappé à ses auteurs : il s'agirait d'un « petit animal ressemblant au *waral* » (nom arabe d'un grand saurien, notre *varan*) et dont la peau servirait à faire des vêtements de pluie (arabe *al-mimtar*)!... Sir Gerard CLAUSEN conclut cependant fort raisonnablement qu'il s'agit de la « marmotte ».

Une exploration très superficielle de la lexicographie arabe nous conduit déjà dans cette direction, la racine *wbr* de *wabr* signifiant « être très velu », ce qui exclut les sauriens – de même que la définition de *wabr* dans le classique BELOT, « petit quadrupède à queue courte » (ce qui ne suffit guère à la détermination d'une espèce zoologique).

C'est ici le turc qui, à l'inverse de nos habitudes, nous permettra de préciser que *wabr* est bien, pour Kâşğarî, la « marmotte » (à la fourrure imperméable à la pluie).

Un lexicographe ottoman de la fin du XVI<sup>e</sup> s., 'Āşiq Mehmed de Trébizonde, cité (tome V, p. 3671) dans le *Tarama sözlüğü* du Türk Dil Kurumu (2e éd., Ankara 1971), donne en effet comme équivalent « persan » de *suğur* un certain *warak*. Or, si nous nous rapportons à la p. 183 du facsimilé de l'unique mscr. de Kâşğarî publié par Besim ATALAY (T. D.K., Ankara 1941), nous voyons clairement que le texte porte, non pas *waral* mais bien *warak* avec un kâf parfaitement lisible et non pas un lâm. Il faut donc comprendre que le *suğur* de notre auteur (qui vivait à Bagdad dans le dernier tiers du XI<sup>e</sup> s.) est un « petit animal ressemblant au *warak* » (et non au *waral* « varan »). Nous avons là, grâce à la confrontation avec la notation de 'Āşiq Mehmed, la révélation de l'existence d'un nom d'animal attesté au moins du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> s., utilisé en arabe (par K., qui rédige ses commentaires en arabe)



sous la forme *al-warak*, considéré par un Ottoman comme persan, *varak*, et désignant chez ce dernier le *suğur* des Turcs, tandis que K. l'évoque seulement pour dire que le *suğur* lui ressemble. Et la lexicographie comparée des langues turques permet d'établir de façon sûre que le *suğur* (*soğur* ?) est bien notre « marmotte ».

Nous ne surchargerons pas cette note de références bibliographiques que tous les turcologues comparatistes pourront aisément rétablir : elles sont presque toutes (en raison des langues concernées) du domaine de la lexicographie russe et soviétique contemporaine. Nous nous contenterons de citer ci-après, en transcription latine, les noms de la « marmotte » (commune : russe *surok*, ou « d'Asie » : russe *bajbak*) dans diverses langues turques vivantes :

uzbek et néo-ouïgour *suğur* ; sarı-yogour idem ; variante uezbèke *sūğir* ; tatar de Kazan *suyir* ; kazakh *suwir* ; kirghiz *sūr* ; čuvaš *sāvār*. Toutes ces formes remontent à *\*suğir* ou *\*soğir*.

Les langues turques de Sibérie (altaïen, khakas, touvien, yakoute) ont *tarbağan*, emprunt direct au mongol (d'où le nom mongol du *Tarbağatay* « région des marmottes »). Les autres langues turques ont des noms divers, empruntés ou de formation récente (turc de Turquie *dağ siçani* « rat des montagnes »).

La dispersion des attestations géographiques de *\*suğir* (*\*soğir*) et surtout l'existence d'un mot de même origine dans le čuvaš, qui appartient au groupe hunno-bulgar (détaché dès le IV<sup>e</sup> s. de l'ensemble des autres langues turques), permettent de considérer ce nom de la « marmotte » comme pan-turc à l'origine, donc ancien (le rapprochement avec un nom persan du « porc-épic », *suğur*, suggéré par E. BENVENISTE, J. A., CCXXXVI-2, p. 184, est certes intéressant, mais ne permet nullement de conclure à un emprunt du turc au persan, en raison de la chronologie).

Le nom « mongol » de Taxt-e-Solaymân que nous a signalé A.-S. MELIKIAN, *suğurlq = Sugurluq* ou *Sogurluq* « marmottière », est donc en réalité un mot turc (le mongol ayant *tarbağan* pour nom, très stable, de la « marmotte »), avec le suffixe *-lik* bien connu – notamment pour désigner des « lieux où il y a quelque chose ». Il n'y a là rien d'étonnant, puisque les Mongols d'Iran et de l'*ulus* de čaytay ont subi très tôt une acculturation turque massive. Le site montagneux de la ville, à une altitude qui est précisément celle où vivent les marmottes, corrobore l'interprétation que nous donnons de son nom turc (ou turco-mongol).

Quant à savoir s'il faut lire *Sugurluq* ou *Sogurluq*, c'est là une question qu'on ne peut trancher radicalement. Parmi les formes vivantes précitées du nom turc de la « marmotte », l'uzbek, le néo-ouïgour et le sarı-yogour sont en faveur de *suğur*, mais la variante uezbèke *sūğir* représente *\*soğir*, ainsi que le tatar de Kazan *suyir* (« u » tatar correspond à « o » turc ancien et réciproquement !) ; les autres formes peuvent aussi bien remonter à *\*suğir* qu'à *\*soğir*.

Seule une étymologie sûre permettrait de décider. On sait, en effet, que les noms turcs d'animaux sont très souvent dérivés de radicaux verbaux ou nominaux connus par ailleurs. Dans le cas présent, nous sommes tenté de

rapprocher le nom de la « marmotte » du verbe turc ancien *soğî-* « devenir froid » (osm. *soğ-u-*, etc.), dont il pourrait être le participe aoriste (d'habitude), *soğî-r*, la marmotte « se refroidissant » = « hibernant », ce qui est une de ses caractéristiques. Le kazakh et le kirghiz (respectivement : *suw-* et *sū-* « se refroidir », *suwir* et *sūr* « marmotte ») sont en faveur de cette hypothèse peut-être hardie, que nous avançons sous réserve.



NOTE SUR \*ANTİRT,  
NOM TURCO-MONGOL D'UNE  
VARIÉTÉ DE « CANARD »

Dans son magistral ouvrage, *Türkische und Mongolische Elemente im Neupersischen*, Tome II (Wiesbaden 1965), sous le N° 563, M. Gerhard DOERFER a fort bien étudié le nom, répandu sur l'ensemble des domaines linguistiques turc et mongol, passé en persan et dans les langues toungouses, qui désigne un oiseau aquatique du genre « canard », le plus souvent décrit comme « rougeâtre », en tout cas différent du « canard sauvage commun » et dont la forme la plus ancienne paraît devoir être reconstituée en \**ayğirt*.

Nous renvoyons au travail de M. DOERFER pour les nombreuses références qu'il donne de ce mot, en nous contentant ici de rappeler que les formes des langues turques se répartissent entre les deux types *ayğit* et *ayğir*, les formes mongoles appartenant toutes au second type.

Bien que les mots en question désignent, selon les régions, et d'après des données lexicographiques parfois confuses, des variétés assez différentes de « canards » (sauf en yakoute, où l'on constate des sens aberrants, sans doute récents), il semble bien que la signification centrale de \**ayğirt* ait été celle de « canard roux » (*anas casarca* et espèces voisines), le sens de *anas casarca* étant encore attesté présentement pour les variantes de ce mot de la Mongolie à l'Anatolie.

Notre présente contribution ne prétend pas reprendre l'étude, solide et parfaitement documentée, de M. DOERFER (dont nous approuvons les conclusions), mais simplement apporter, sur un sujet qui nous paraît d'un vif intérêt, quelques réflexions nouvelles, suscitées par les hasards de nos recherches en cours.

∴

La plus ancienne attestation datée et reconnue du mot qui nous intéresse est celle de Kāšgarī (fin du XI<sup>e</sup> s.) : *ayit* ; elle est corroborée par une forme identique dans la traduction ouïgoure du *Suvarṇaprabhāsa-sūtra* (cf. *Drevnetjurskij Slovar'*, Leningrad 1969, p. 47a), dont les manuscrits se répartissent sur plusieurs siècles, mais dont Mlle Annemarie von GABAIN (cf. *Philologiae Turcicae Fundamenta*, Vol. II, Mayence 1964, pp. 225-226) estime que la rédaction remonte aux environs de l'an 930 de l'ère chrétienne.

Ces deux témoignages tendraient à établir que c'est la forme *aḡit* qui est celle du turc ancien écrit, la forme *aḡir* et ses variantes, attestées seulement dans les régions septentrionale et orientale du domaine turc (cf. les références de G. DOERFER, à des dates postérieures à la grande extension mongole), pouvant alors être considérées (de même que les formes toungouses), comme des emprunts au mongol, où seul apparaît le prototype \**aḡir*.

Telle était notre opinion, jusqu'au moment où M. James R. HAMILTON, à l'occasion de ses recherches sur les textes turcs anciens de Touen-houang, nous a communiqué une photographie du Manuscrit Ch. 0014 du British Museum, rapporté par Sir Aurel STEIN, et étudié par Vilhelm THOMSEN dans le *Journal of the Royal Asiatic Society* (Londres 1912, pp. 215-217).

Dans ce court texte en caractères « runiformes », que M. HAMILTON, se fondant sur les indications du texte chinois au verso duquel il est écrit, nous dit pouvoir situer dans les trois derniers quarts du Xe siècle, figure (fragments c, d, ligne 3) entre deux ponctuations le groupe graphique : *SUBḡiRi* (avec *S, U, B, R* de la classe « postérieure » et *ḡ, i* indifférents), que V. THOMSEN, tout en le lisant, correctement selon nous, « *sub(a?)ḡiri* » désespère d'interpréter par le turc, cherchant plutôt du côté du sanskrit, sans trop de conviction : « ... perhaps Indian (cf. e. g. Sanskrit *Ṣubhankara?*) ? ».

Or, même en l'absence d'un contexte suivi, puisqu'il s'agit d'un très court fragment, où ni le groupe de mots précédent, ni le groupe de mots suivant ne sont identifiables, on peut avec vraisemblance, en écartant toute hypothèse sanskrite de ce texte qui, par ailleurs, apparaît comme une suite de courts proverbes et non comme un écrit bouddhique, lire, en turc : *sub aḡiri* « le canard roux aquatique » (de *sub* « eau », et *aḡir*). On sait, en effet, que le caractère aquatique du canard *aḡir/aḡit* est souligné par plusieurs lexicographes.

Nous aurions ainsi un précieux indice selon lequel la différenciation dialectale, en turc, entre les formes *aḡir* et *aḡit*, serait déjà réalisée au Xe siècle. Il n'y aurait pas alors de raison pour considérer la première comme un emprunt au mongol. Il se pourrait même, au contraire, que le mot mongol fût un emprunt à une forme turque (orientale).

∴

Une autre remarque, concernant le nom turco-mongol du « canard roux », nous est inspirée par l'article *aḡir* (p. 25a) du *Dictionnaire Ordos* du P. Antoine MOSTAERT (Pékin 1941). Le savant spécialiste du mongol ordos ne mentionne pas, pour ce mot, de signification ornithologique, mais seulement celle de « jaune », dans le langage des Ordos qui, respectant un code d'interdits de vocabulaire prohibant l'emploi de plusieurs noms de couleur dans diverses circonstances, utilisent *aḡir* en remplacement de *šara*, désignation normale du « jaune » en mongol ordos.

On peut rapprocher de cet usage ordos l'existence, en mongol khalkha, de l'expression *aḡir šar* « jaunâtre, jaune-rouge », mot à mot « jaune *aḡir* »



(le second mot étant *šar* = ordos *šara* « jaune »), couleur se référant à la teinte dominante du plumage du « canard roux », bien connu des Khalkha sous le nom de *aŋgir* (à la différence, semble-t-il, de ce qui se passe chez les Ordos, où ce nom n'est plus compris comme celui de l'animal). Cf. A. LUVSANDENDEV, *Mongol Oros Tolj*, Moscou 1957, p. 38b.

Ces faits dénotent une tradition mongole selon laquelle le canard *aŋgir* était pris comme référence d'une couleur (« jaune-rouge »).

Or, la même tradition est attestée dans le domaine turc : en Osmanlı et en turc contemporain de Turquie, où le canard roux du genre *casarca* est nommé *ağit* ou *aŋut*, on appelle *aŋudî* une couleur « jaune-rouge » ou « brique » (cf. T. D. K., *Türkçe Sözlük*, 5e éd., Ankara 1969, p. 40).

Une concordance aussi précise entre les usages turc et mongol est difficilement attribuable au hasard, d'autant plus qu'elle se constate aux deux extrémités de l'aire linguistique turco-mongole, chez les Ordos et en Anatolie. Nous inclinons à voir ici, de part et d'autre, la conservation d'un même usage ancien.

Un tel accord pour considérer comme caractéristique la teinte jaune-rouge du plumage de l'animal, au point d'en faire une référence de couleur, nous paraît être un indice de première importance pour déterminer la signification fondamentale du mot *\*aŋyirt* : il doit bien s'agir, à l'origine (et il s'agit encore, dans la plupart des emplois actuels des formes issues de ce mot), d'un genre de canard présentant dans son plumage, du moins chez le mâle (puisqu'on sait que les femelles de l'espèce sont généralement de plumage terne), une couleur rougeâtre assez vive, qui frappe l'observateur. C'est l'espèce *casarca*, largement répandue dans l'Eurasie, et que désignent nommément plusieurs lexicographes à propos des diverses formes, turques ou mongoles, de *\*aŋyirt*, qui nous paraît la plus apte à correspondre à ce signalement.

Il ne faut pas toutefois attribuer une parfaite précision ornithologique au vocabulaire des Turcs et Mongols anciens, et il est bien certain que le même mot a pu, simultanément ou ultérieurement, désigner diverses espèces de canards dont les mâles avaient un plumage plus ou moins rutilant, tels les tadorner, les canards mandarins, certaines variétés de canards-faisans, etc.

Ce qui est certain, en tout cas, c'est qu'il s'agit toujours, avec *\*aŋyirt*, d'une autre espèce que celle du canard sauvage commun (dont le mâle a le « col vert »), pour lequel les Turcs ont un nom du type *ördäk* (première voyelle longue en turkmène !), et les Mongols un nom du type *noyosun*, deux dénominations entièrement distinctes.

Sans nous dissimuler ce qu'une telle entreprise a d'aléatoire, nous pouvons songer à rechercher, pour ce mot *\*aŋyirt*, une étymologie.

En effet, le mot ne nous paraît pas entièrement isolé dans les langues turques. Le kirghiz possède un verbe onomatopéique, *aŋil-da-* « crier *aŋ!*... », qui s'emploie, notamment, pour le cri du canard *aŋir* : *aŋir uçup aŋıldap* « le canard roux s'est envolé en criant » (cf. K. K. JUDACHIN, *Kirgizsko-Russkij Slovar'*, Moscou 1965, p. 60a). Le tatar de Kazan a, pour le cri du cygne, avec une aspirée « expressive », une onomatopée *haŋ* (cf. Akad. Nauk

SSR, Kazanskij Institut Jazyka, Literatury i Istorii, *Tatarsko-Russkij Slovar'*, Moscou 1966, p. 779b).

C'est d'ailleurs à une origine « expressive », onomatopéique, que fait penser l'aspirée initiale du nom du canard *casarca* en turc du Turkestan chinois : *hangit* (cf. E. N. NADŽIP, *Ujgursko-Russkij Slovar'*, Moscou 1968, p. 755a).

On sait qu'un des suffixes les plus courants, en turc, pour dériver des verbes signifiant « crier » d'une onomatopée monosyllabique est le suffixe *-kir-* (cf. notamment, A. von GABAIN, *Alttürkische Grammatik*, Leipzig 1950, p. 68) : *ay-qir-* « crier *ay!* » ; et, en turc de Turquie, avec aspirée : *hay-qir-*.

Dans ces conditions, et compte tenu des observations précédentes sur le kirghiz, le tatar de Kazan, le « néo-ouïgour » et l'osmanli, on peut supposer, sur une onomatopée « (h)ay », la formation d'un verbe *\*(h)ay-qir-* évoquant, notamment, le cri du canard en question, dont le nom serait dérivé de ce verbe par adjonction du suffixe de nom déverbatif *-t*, bien connu en turc (cf. A. von GABAIN, *o.c.*, p. 75), donc : *\*(h)ay-qir-t*. Cette explication aurait l'avantage de rendre compte, et de l'aspirée (fréquente dans les onomatopées) du « néo-ouïgour », et de la sourde « q » des formes *çaytay* et osmanli du mot (*ayqit*, *ayqut*), que la reconstitution (par ailleurs correcte pour un stade ultérieur d'évolution dans la plupart des dialectes) en *\*ayqirt* ne permettait pas aussi facilement de justifier.

Si l'on retient notre hypothèse, on pourra du même coup ébaucher l'histoire des formes mongoles (type *ayqir*). En effet, le correspondant mongol du suffixe turc *-kir-* formant des verbes à partir d'onomatopées est : *-kirü-* / *-qira-* (Cf. Louis HAMBIS, *Grammaire de la langue mongole écrite*, Paris 1946, p. 43), et non pas *-kir-* / *-qir-*. Par conséquent, la formation que nous sommes amené à supposer n'est pas mongole : il y aurait donc ici un emprunt du mongol au turc.

De plus, cet emprunt aurait été fait à une époque où la forme avec chute de *-t* final, *ayqir*, était déjà existante en turc, ce qui, nous l'avons vu, nous paraît acquis au X<sup>e</sup> siècle à Touen-houang. En effet, si le mongol avait emprunté la forme plus ancienne à finale *-rt*, elle eût normalement abouti, non pas à *-r*, mais à *-t*, si l'on en juge d'après le traitement : *-r-t > -t* des pluriels mongols en *-t* de noms en *-r* (Cf. L. HAMBIS, *o.c.*, p. 4 : *ükär* « boeuf », pl. *ükät* ; *nökör* « compagnon », pl. *nököt* ; etc.).

Le mongol aurait donc emprunté le nom du « canard roux », à une date qui pourrait se situer vers l'an mil (?), à des parlars turcs géographiquement voisins de l'aire mongole, donc septentrionaux et orientaux. Du mongol, ce nom serait passé ensuite dans les langues toungouses, y compris en mandchou, comme le suppose déjà M. G. DOERFER.

∴

Notre hypothèse quant à une origine onomatopéique (d'après son cri) de ce nom de « canard » rejoint, en son principe, l'opinion courante d'étymologistes du français, pour qui le « canard », qui « cancanne » et fait « coïcoï », tirerait essentiellement son nom d'une « formation expressive d'après



le cri de l'animal » (cf. Albert DAUZAT, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris 1938, p. 134b).

Sans en tirer la moindre conclusion génétique, il y aurait peut-être, pour notre nom turc de « canard » tiré, supposons-nous, d'une onomatopée (*h)an*) un rapprochement à faire avec la forme indo-européenne \**anat*— du nom du « canard », représentée notamment en italique, en germanique et en slave (cf., à propos du latin *anas* : A. ERNOUT & A. MEILLET, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris 1939, p. 48). Ce nom indo-européen pourrait être d'origine « expressive » et formé sur une onomatopée *an* assez semblable à celle supposée pour le turc.

∴

Nous soumettons nos réflexions au jugement avisé de nos confrères les turcologues de Hongrie, à qui nous sommes heureux d'offrir, en toute amitié, cette modeste contribution pour fêter le 100<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la Chaire de Turcologie de l'Université de Budapest, dont les titulaires successifs ont apporté à nos études les travaux les plus solides, les plus amples, les plus brillants, et sans qui la turcologie ne serait pas aujourd'hui ce qu'elle est.

## LES NOMS TURCS DE L'« AIGLE »

On sait toute l'importance de l'aigle, comme oiseau cosmique et agent de liaison avec le Ciel (*Tängri*), dans la religion ancienne des Turcs et dans le chamanisme contemporain. La présente communication, nécessairement fort limitée, a pour objet l'étude de l'apparition du nom de cet oiseau dans les premiers textes turcs, puis l'évolution historique de ses dénominations, éventuellement selon ses espèces diverses, jusqu'à la période actuelle. Cette investigation essentiellement linguistique peut avoir des conséquences pour les historiens des religions, à qui nous voulons surtout fournir une documentation de base.

Le premier texte connu en langue turque où apparaît un nom de l'« aigle » est le manuscrit runiforme dit *İrq Bitig*, découvert dans la grotte de Touen-houang, et qu'on peut dater au plus tard du Xe siècle. L'oiseau, présenté comme un être cosmique « aux ailes d'or », passant sa première vie au fond de l'Océan, y est appelé *talim qara quş*, ce qui signifie mot à mot « l'oiseau noir carnassier ». Les mots *qara* « noir » et *quş* « oiseau » sont parfaitement connus. Quant au mot *talim*, sa signification est précisée par l'apparition, dans la version ouïgoure du conte bouddhique des Deux Princes, de l'expression *talim baliq* pour désigner un « poisson carnassier ». Il s'agit vraisemblablement d'un mot de même racine que le verbe *tala-* « piller ». La traduction la plus précise serait peut-être « prédateur ».

Dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle, chez Kāşğarī, le nom de l'« aigle » est, plus simplement, *qara quş* « oiseau noir », et cette expression désigne aussi, fait très remarquable, la planète Jupiter. On est frappé par l'analogie avec la mythologie gréco-romaine, où Jupiter, Dieu céleste, a pour compagnon l'aigle, roi des oiseaux comme lui l'est des Dieux. Une telle rencontre dans les concepts religieux et astrologiques ne peut être mise au compte du seul hasard.

L'expression *qara quş* pour désigner l'« aigle » est ensuite constante dans la plupart des littératures de langue turque, notamment dans les textes ottomans et çagatay. Elle est encore d'usage aujourd'hui, avec de légères variantes phonétiques parfaitement attendues, et qu'il n'est d'aucun intérêt d'étudier ici, dans les parlars turcs vivants qui suivent : turc de Turquie et des Balkans, azéri, turkmène, nogay, qumuq, tatar de Kazan et de Sibérie, başkir, karakalpak, özbek, néo-ouïgour, xakas.



On remarque que, dans cette expression le mot *talim* « prédateur », qui figurait systématiquement avant *qara quş* dans le texte d'*İrq Bitig*, a disparu. Mais nous pensons qu'on le retrouve, altéré il est vrai, dans un autre nom de l'« aigle », attesté, sous deux formes légèrement différentes, en *çagatay* d'une part, en *Osmanlı* et *azéri* d'autre part : *çagatay*, cité par RADLOFF, *qara tal*, turc de Turquie *qartal*, *azéri gartal*.

Nous sommes d'avis que cette dénomination provient d'une altération de *\*qara talim* « le prédateur noir », variante de *qara quş* « l'oiseau noir », et de *talim qara quş* « l'oiseau noir prédateur », toutes expressions périphrastiques désignant l'« aigle », lequel, comme animal sans doute tabou, ne peut avoir de « nom propre » prononçable. En effet, « *qara talim* », où la finale *-im* aura été confondue avec un suffixe possessif de 1<sup>re</sup> personne, sera devenu *qara tal*, dans l'expression *çagatay* notée par RADLOFF, puis, par contraction, *qartal* en *osmanli*, *gartal* en *azéri*.

∴

Il est un autre nom de l'« aigle », et souvent de l'« aigle royal », totalement inconnu des textes anciens conservés, mais très régulièrement attesté dans un ensemble cohérent de langues turques : *turkmène*, *tatar de Kazan* et de *Sibérie*, *başkir*, *karakalpak*, *kazakh*, *kirghiz*, *özbek*, *néo-ouïgour*, *altaïen*. C'est un mot qui, sous différentes variantes phonétiques sans surprise et qu'il serait de peu d'intérêt d'évoquer ici, peut se ramener à une forme initiale *bürküt*.

Il est d'autre part très remarquable que le même mot, à notre avis par emprunt au turc, est également le nom mongol de l'« aigle », sous une forme *bürgüt* avec de légères variantes, attestées en *mongol classique*, en *khalkha*, en *ordos*, en *bouriate*, notamment.

Nous serions bien embarrassé pour tenter de trouver une étymologie à ce mot *bürküt* si nous n'avions que les seules ressources documentaires des langues turques. En effet, la racine *bür-* « envelopper » et ses dérivés ne paraît pas permettre, du point de vue sémantique, une interprétation satisfaisante.

Or, il se trouve que nous avons, en dehors du domaine turc, un point de repère philologique du plus haut intérêt dans le nom russe de l'« aigle royal », *bérkut*. Ce mot, qui ne semble pas avoir d'étymologie slave, est à notre avis à rapprocher du *bürküt* qui nous intéresse. Mais un turc *bürküt* pouvait difficilement, du point de vue du vocalisme, donner *bérkut* en russe.

L'hypothèse que nous soumettons ici à nos confrères turcologues, dont plusieurs ont aussi une connaissance approfondie du slave, est que le mot russe *bérkut* représente, à peine altérée, la forme turque la plus ancienne du mot qui, par la suite, en raison, croyons-nous, d'une assimilation vocalique progressive, puis régressive, peut-être accélérées l'une et l'autre par le désir de déguiser un mot qui tendait à devenir tabou, est devenu le *bürküt* que nous connaissons.

En effet, une forme ancienne *\*berkut* peut être interprétée étymologiquement, en supposant une simple réduction d'une consonne géminée, comme

provenant de l'expression \**bärk qut* « le solide *qut* », le mot *qut*, sur lequel les turcologues ont déjà écrit beaucoup de choses excellentes, étant difficilement traduisible en français : il s'agit à la fois de la majesté, du bonheur, de la chance, de la bénédiction divine, du bon augure, etc. Selon nous, l'aigle, oiseau du Ciel-Dieu *Tängri* comme il est celui de Jupiter, est un animal à la fois majestueux et faste, qui apporte une chance solide, un *bärk qut*. Il faut ici rappeler que la planète Jupiter, que les Turcs anciens appelaient l'« Aigle », est la *megalê tukhê*, le « grand bonheur », de l'astrologie grecque classique.

∴

Il conviendrait d'approfondir l'étude des noms de l'« aigle » dans les langues turques en dressant un répertoire des dénominations précédemment mentionnées qui, dans une même langue, désignent parfois des espèces différentes de ce rapace. Contentons-nous d'en donner ici quelques exemples :

En turkmène, *bürgüt* est le nom général de l'« aigle », mais *garaguš* (= *qara quš*) désigne plus particulièrement l'« aigle royal » (alors qu'en russe c'est *bérkut* qui désigne ce dernier !).

En özbek, *bürgüt* est le nom de l'« aigle royal » et de l'« aigle » en général, *qoraquš* (= *qara quš*) désignant spécialement une variété noire d'aigle des steppes.

En néo-ouïgour, *bürküt* est l'« aigle royal » et *qara quš* l'« aigle » en général (russe *orël*).

La tendance la plus répandue (à laquelle quelques langues, dont le turkmène, paraissent faire exception) est de réserver le nom de *bürküt* ou *bürgüt* pour l'« aigle royal » (*bérkut* en russe), *qara quš* désignant les autres variétés et l'espèce en général (*orël* en russe).

∴

En dehors des noms précités, on trouve dans diverses langues turques des dénominations isolées de l'« aigle » ; leur variété même nous paraît être un indice du caractère sacré de l'animal, dont le nom est, pour cette raison, sujet à des interdictions, suivies de substitutions volontaires et conventionnelles.

En karaçay, il est appelé simplement *quš* « l'oiseau – (par excellence) » ; ce qui entraîne, dans l'acception d'« oiseau » en général, le remplacement de *quš* par *qanatlu* « l'ailé ».

En yakoute, il a un nom particulier, *toyon* ou *xotoy*, dont nous n'avons pas pour l'instant établi l'étymologie.

En čuvaš, il est appelé l'« oiseau sombre », *ämärt kayäk* (cf. *ämär* « sombre » et *kayäk* « oiseau »).

En xakas, à côté de *xara xus* (= *qara quš*), on trouve pour nom de l'« aigle » : *kikčün* « le chasseur de gibier » (de *kik* = *keyik* « gibier »).

∴



Compte tenu du fait, largement constaté, que, tout en donnant aux diverses variétés d'aigles un nom générique, on tend régulièrement, dans le monde turc, à affecter un nom particulier au plus imposant d'entre eux, l'aigle royal, on pourrait proposer le schéma suivant pour rendre compte, dans ses grandes lignes, de l'évolution historique du vocabulaire turc qui désigne cet oiseau :

1° A date ancienne, l'aigle, dont le nom précédent a sans doute été frappé d'interdiction en raison du caractère à la fois redoutable et sacré de l'animal, est appelé, par périphrase, l'« oiseau noir », *qara quş*. L'aigle royal est désigné par la même périphrase, précédée de l'épithète *talim* « prédateur » : *talim qara quş*.

2° Plus tard, une situation analogue persiste, mais la périphrase, en trois mots, qui désignait l'aigle royal, s'abrège : le mot *quş*, non spécifique, est abandonné : de plus, dans le groupe restant, c'est *talim* qui est conçu comme mot spécifique, *qara* n'étant qu'un adjectif de couleur ; d'où la construction, inversée, qui substantive *talim* : \**qara talim*, abrégé à son tour en : *qara tal* (çagatay), qui se contracte enfin en *qartal* (osmanli).

3° A une époque postérieure, semble-t-il, à la fin du XI<sup>e</sup> siècle (puisque Kāşğarī, si complet, n'en fait pas mention) apparaît, dans la plupart des langues turques de Turkestan et d'Asie Centrale, une nouvelle dénomination de l'aigle royal, qui remplace *talim qara quş*, frappé peut-être d'interdiction : ce serait, si l'on retient notre hypothèse, \**bärk qut* « le solide *qut* », dont le russe *bérkut* garderait un témoignage assez fidèle, mais qui, soit pour des raisons purement phonétiques, soit par une altération systématique (toujours en rapport avec une interdiction de vocabulaire), a donné bientôt après *bürküt* et *bürgüt*, cette dernière forme étant empruntée par le mongol.

4° Il faut souligner que les deux langues oghuz, l'osmanli et l'azéri, qui ont gardé, avec le mot *qartal*, un souvenir lointain de *talim qara quş*, ne connaissent pas le mot *bürküt* ou *bürgüt* : cela semble bien confirmer que ce dernier est un substitut de *talim qara quş*.

5° Le caractère sacré de l'aigle entraînant dans diverses sociétés l'interdiction périodique de prononcer son nom, celui-ci, chez quelques peuples turcs, est l'objet de substitutions assez variées.

Cette rapide étude des noms turcs de l'« aigle » n'est ici présentée que pour donner une idée des directions dans lesquelles peuvent s'engager les recherches d'étymologie et d'histoire du vocabulaire concernant les dénominations d'animaux qui, pour des raisons diverses, sont plus ou moins sacralisés dans les sociétés turques. Une recherche d'ensemble sur les noms des oiseaux de proie serait d'ailleurs à entreprendre, et nous pensons qu'elle présenterait un double intérêt, ethnographique et linguistique.





VI - DANS LE TEMPS ET DANS L'ESPACE.  
ASTROLOGIE ET MESURE DU TEMPS





## LE CONCEPT D'« ANNÉE D'ÂGE » CHEZ LES PEUPLES TURCS ANCIENS

Dans les sociétés techniquement et scientifiquement évoluées, où la temporalité occupe une place importante et où la mesure du temps physique est définie par des calendriers fondés sur des principes constants de comput astronomique, permettant à la fois de reconstituer les cadres temporels du passé et d'élaborer ceux de l'avenir, l'année représente une simple unité de mesure, établie par convention, aisée à manier et à comptabiliser, sur laquelle le commun des usagers ne se pose pratiquement pas de questions, et qui, pour les durées de quelque étendue, sert aussi bien à mesurer le temps physique en général, que, particulièrement, la portion de ce temps écoulée depuis la naissance de tel individu, jusqu'au moment considéré. L'année d'âge y est donc de même nature que l'année physique en général ; elle a les mêmes définitions, relève des mêmes procédés de calcul, et est habituellement désignée par le même mot : « Il a 29 *ans* et demi. » « La révolution sidérale de Saturne dure 29 *ans* et demi. »

Mais dans les sociétés où la pensée scientifique est encore rudimentaire, où la temporalité est encore mal dégagée et où n'existent pas des calendriers précis, il en va tout autrement. Les constatations faites à cet égard par les ethnologues, les historiens, les linguistes sont d'ailleurs fort diverses selon les groupes humains étudiés, et il faut soigneusement éviter les généralisations hâtives. La psychologie et l'ensemble des sciences humaines tireraient certes beaucoup de profit d'une étude comparative des diverses notions temporelles (et non pas seulement de celle d'« année ») dans toutes les sociétés connues. Mais un tel travail, hautement souhaitable, doit être précédé d'analyses minutieuses de tous les faits particuliers qu'il devra utiliser. C'est une de ces analyses préparatoires que nous voulons ici ébaucher. Elle portera sur le concept d'« année d'âge » (différent, en l'espèce, de celui d'« année » en général, et exprimé par un autre mot), tel qu'il apparaît, à la lumière des faits linguistiques, des textes indigènes, et des informations en provenance de peuples voisins, chez les peuples turcs anciens de la Haute-Asie, particulièrement chez ceux qui, aux VI<sup>e</sup>, VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles de notre ère, occupaient l'actuelle Mongolie et le bassin supérieur de l'Énisséï.

∴

De nos jours encore, les Turcs de Turquie, entrés cependant depuis des siècles dans le monde de la pensée scientifique et dotés de calendriers précis, n'utilisent jamais le même mot pour parler d'une « année d'âge » (*yāš*), ou d'une « année » de temps physique en général (*yil*). C'est là le vestige d'un état ancien : les deux mots, sous les mêmes formes et avec des valeurs identiques, s'opposaient déjà dans les plus anciens textes turcs connus, les inscriptions funéraires de Mongolie et du Haut-Iénisseï des VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles ; ils s'opposent encore dans tous les parlers turcs vivants (sauf en tchouvache) : azéri, turkmène, tatar, kazakh, kirghise, ouzbek, parlers du Sin-kiang, parlers de l'Altaï, yakoute, etc., ce qui prouve l'ancienneté du fait.

La méthode linguistique comparative permet d'établir le système « turc commun » des divisions principales du temps, d'ailleurs bien conservé dans les textes anciens. La notion de nyctémère (notre « jour de 24 heures ») était absente ; on distinguait le « jour lumineux » (appelé du même nom, *kün*, que le Soleil) de la « nuit » qui avait un nom propre, *tün*, et l'on comptait séparément les jours et les nuits. Il y avait, d'autre part, un « mois (lunaire) », commençant à la phase obscure de la Lune (notre « Nouvelle Lune »), appelé du même nom, *ay*, que la Lune. Toutes ces notions étaient fondamentalement concrètes : la nuit se définissait par son obscurité, le jour était « un Soleil », le mois « une Lune ». Des légendes conservées dans le folklore contemporain dénotent une ancienne croyance selon laquelle ces deux astres, conçus comme des êtres vivants, « naissaient » et « mouraient » (aujourd'hui encore, dans toutes les langues turques, le verbe « naître », *tog-*, est seul utilisé pour parler du lever du soleil) ; le Soleil naissait le matin, mourait le soir, renaissait le lendemain : deux jours étaient donc « deux Soleils » ; la Lune mourait à la fin de chaque mois, pour reparaitre, renaître, peu après : deux mois étaient donc « deux Lunes ». Les nuits n'étaient comptées que quand des événements importants, qu'on voulait situer, se passaient la nuit. Mais, dans le cas général, on se contentait, pour définir des durées, de compter les Soleils et les Lunes.

Tout aussi concrète, à l'origine, était la notion d'« année d'âge ». Le mot qui la désigne (turc ancien : *yāš*) n'est pas isolé dans le vocabulaire. Il désigne aussi l'humidité (adjectif : *yāš* « humide » ; substantif : *yāš* « larme »), la fraîcheur des plantes nouvelles, gorgées de sève (*yāš ot* « herbe nouvelle »), la verdure (dérivé : *yāš-ıl* « vert »). La clé de son étymologie nous est donnée par un texte chinois historique, le *Tcheou chou* (Annales de la dynastie Tcheou), qui, pour une période comprise entre 557 et 581 de notre ère, décrit les Turcs (*T'ou-kiue*) de Mongolie, voisins immédiats de la Chine, et dit d'eux : « Ils ne connaissent pas la succession des années, et ne les comptent que par l'herbe qui verdit » (cf. PELLISOT, *T'oung Pao*, XXVI, p. 207). Cela signifie qu'ils n'ont pas de calendrier astronomique pour le comput annuel, mais se contentent d'apprécier le retour d'une année nouvelle par la constatation concrète du reverdissement printanier de l'herbe. En somme, une année d'âge est une *verdure*. Alors que, pour l'appréciation des jours-Soleils et des mois-Lunes, les Turcs anciens avaient recours à l'observation astronomique élémentaire, leur technique n'était pas suffisante pour leur permettre d'évaluer avec netteté le cycle solaire annuel ; en ce cas, au lieu d'observer directement les modifications



annuelles du mouvement apparent de l'astre, ils en observaient les conséquences botaniques, essentielles pour leur économie de pasteurs nomades de la steppe.

Cette conception de l'année d'âge comme une « verdure nouvelle » était particulièrement adéquate à l'activité économique fondamentale de cette société, à savoir l'élevage du mouton. Le rythme de la reproduction, très régulier chez cet herbivore, est tel que les agneaux naissent précisément au début du printemps, quand pousse l'herbe nouvelle. La durée de la vie de ces animaux est donc jalonnée avec précision par les reverdissements printaniers successifs, qu'il suffit de compter pour déterminer leur âge (important à connaître pour la technique de l'élevage). Il faut remarquer que, dans ce comput, le point de départ est compté pour « un ». Un mouton de deux ans révolus arrive ainsi à sa 3<sup>e</sup> herbe nouvelle ; le Turc dit alors (encore aujourd'hui) qu'il est « dans ses 3 verdures », *üç yāşında*. Le mot *yāş* désigne donc, *non les ans révolus, mais la « quantité année d'âge »*. Les Occidentaux s'y trompent généralement, quand ils traduisent des âges exprimés en turc ; ils oublient qu'il faut retrancher un du nombre des *yāş* pour avoir le nombre des « ans » occidentaux (conçus comme révolus).

La même difficulté se produit quand il s'agit des âges humains, qui sont comptés de la même façon, par « quantité année » (sans toutefois employer un ordinal !), et non, comme chez nous, par ans révolus. Une fille « dans ses 12 *yāş* » est, en français, une fille « de onze ans ».

Mais, pour les âges humains, la notion de « verdure nouvelle » ne convient pas aussi bien : les enfants naissent en toute saison, et non pas seulement au printemps. Le problème se pose donc de savoir comment compter les *yāş* des humains nés en dehors du reverdissement printanier. Nul texte ancien ne nous renseigne à ce sujet de façon directe. Toutefois, nous savons (et les ethnographes modernes le confirment) que la tradition turque, quand elle n'est pas perturbée par des influences étrangères, ignore pratiquement la notion de « jour anniversaire ». Ce n'est donc certainement pas par un calcul d'« anniversaires », même approximatifs, qu'on déterminait l'âge des individus. Quand les Turcs orientaux adoptèrent le calendrier chinois, ils comptèrent du même coup leurs *yāş* exactement comme les Chinois leurs années d'âge, qui sont des années de calendrier : dans le comput chinois, on a autant d'années d'âge qu'on peut compter d'années de calendrier au cours desquelles on a vécu (n'eût-on vécu qu'un jour dans une d'elles). Un enfant né la veille du Jour de l'An chinois est dit « de deux ans » le lendemain ! Si les Turcs ont adopté d'emblée cette conception, pour nous si étrange, c'est apparemment qu'elle ne les choquait pas : l'« anniversaire » ne jouant pas de rôle dans leurs traditions, ils devaient eux aussi avoir un système dans lequel tous les individus « prenaient leurs années » en même temps, au début de l'année commune.

Ce début était fixé au reverdissement printanier. Aujourd'hui encore, ceux des calendriers populaires turcs qui n'ont pas subi de fortes influences étrangères commencent l'année avec le « printemps », défini comme moment de la verdure nouvelle : en mars-avril généralement, mais parfois plus tard, si le climat l'exige ; ainsi, les Yakoutes du Grand Nord font commencer leur année en

mai, après le dégel. L'adoption du calendrier civil chinois, qui, lui aussi, commence l'année avec le « printemps », mais selon une définition astronomique qui en fixe le début au moment équidistant entre le solstice d'hiver et l'équinoxe de printemps, vers notre 6 février, n'a pas gravement perturbé les habitudes des Turcs d'Asie Centrale : elle a seulement avancé d'un peu plus d'un mois leur Nouvel An (« tête de l'année », *yil başı*). D'ailleurs, l'usage chinois n'était généralement suivi que dans les milieux dirigeants, la masse du peuple restant fidèle aux vieilles coutumes turques. Chez les Turcs qui, dès le X<sup>e</sup> siècle, furent en contact suivi avec l'Iran, la définition iranienne du début de l'année (*nawrûz*, en principe à l'équinoxe de printemps) fut adoptée d'emblée : elle était en parfaite harmonie avec la tradition turque, qu'elle venait simplement préciser. Dans tous les cas, le principe restait le même : l'année commençait avec le début du printemps (diversement évalué, mais primitivement lié au reverdissement), et c'est au commencement de l'année (*yil*) qu'on prenait ses années d'âge, ses « légumes » (*yâş*).

Ainsi, bien que les mots *yâş* et *yil* soient strictement différenciés dans l'usage, jusqu'à nos jours, le premier s'employant nécessairement (et uniquement) quand il s'agit d'années d'âge, il y a une relation étroite entre les deux notions qu'ils expriment, puisque les débuts de l'année d'âge (*yâş*) et de l'année commune (*yil*) coïncident, et que le comput des *yâş* et des *yil* est le même : on a autant de *yâş* qu'on a vécu (même partiellement) de *yil*. Cette relation se trouve seulement altérée dans les pays, comme la Turquie d'Europe et d'Asie Mineure, où le comput occidental est introduit depuis assez longtemps.

Il y a plus. Bien que le sujet parlant n'en ait nulle conscience, les mots *yâş* et *yil* sont étymologiquement des doublets : tous deux remontent à un prototype « altaïque » de forme \**n'al*, signifiant « humidité, sève » (tougouse *niäl* dans *niälakča* « humide » ; « vert » en parlant du bois ; mongol *nil* dans *nilqa* « jeune plante » ; « nouveau-né », *nilbusun* « larme », *nilbu-* « cracher » ; cf., dans le domaine finno-ougrien, hongrois *nyál* « crachat », également apparenté à cette série). Le \**n'* initial « altaïque » passe à *y-* en turc dans tous les cas ; quant au \**-l'* final, il passe à *-ş* dans la plupart des dialectes, mais à *-l* dans certains, dont le tchouvache. La voyelle *ä* se conserve dans certains dialectes, mais s'abrège en *a* dans d'autres, et alors le groupe *ya* passe fréquemment à *yï*. Dans ces conditions, on voit que la différence entre *yâş* et *yil* est d'origine dialectale ; en gros, on peut dire que le groupe dialectal d'où dérivent presque tous les parlars vivants, sauf le tchouvache, avait *yâş*, mais que le groupe d'où dérive le tchouvache (assez aberrant par rapport au reste des langues turques) avait \**yal*, d'où *yil*, l'une et l'autre formes signifiant à la fois « humide », « verdure » et « année (liée au reverdissement annuel) ». Le fait que le groupe du tchouvache avait dès l'origine une forme de type \**yal* (*jal* attesté en bulgaro-turc de la Volga, ancêtre du tchouvache) explique qu'on n'y rencontre pas l'opposition d'emploi – ni de forme – entre les types *yâş* et *yil* : le même mot *s'ül*, issu de \**yal*, y signifie tout à la fois « année » et « année d'âge ».



Il semble qu'avec cette incursion dans la préhistoire « altaïque » des langues turques, nous nous écartions de l'analyse du contenu psychologique du mot *yāš*. Mais, en vérité, les faits que nous venons de dégager sont révélateurs quant à l'histoire de ce contenu. En effet, si les Turcs anciens du groupe dialectal *yāš* ont éprouvé le besoin d'emprunter au groupe \**yal/yil*, le mot *yil* avec le sens, non pas d'« année d'âge » (qui reste le seul attesté pour *yāš*), mais d'« année (en général) », d'« année commune », nous dirions d'« année civile » si nous ne craignons l'anachronisme, c'est qu'un mot doué de ce sens leur faisait défaut, c'est, en d'autres termes, que leur unique nom de l'année, *yāš*, n'avait pas ce sens « socialisé », mais restait uniquement apte à désigner l'« année vécue par l'individu », cette « année d'âge » fût-elle définie objectivement, de façon concrète, par le renouveau printanier.

Inversement, si le mot dialectal *yil* se trouvait apte à désigner l'« année commune », c'est que, dans le groupe humain où il avait pris cette forme, la notion d'« année commune » s'était nettement développée, à la faveur, sans doute, d'un resserrement social, de la constitution d'un État relativement unifié, où s'était imposé un calendrier (précis ou approximatif), commun à l'ensemble des tribus, et non plus laissé à l'appréciation locale d'un reverdissement printanier dont la date pouvait varier sensiblement selon les sites géographiques. Pour autant que l'on commence à entrevoir la proto-histoire des peuples de langues turques, il semble bien qu'un tel État a pu être celui que dirigèrent, du III<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ jusqu'en 155 de l'ère chrétienne, ceux que les Chinois, dans leurs annales, appellent « Hiong-nou », et dont les rares vestiges linguistiques interprétés paraissent montrer l'appartenance au groupe dialectal turc (ou proto-turc) où l'on a *l*, et non *š*, comme correspondant de *l'* primitif « altaïque », donc au groupe \**yal/yil* précédemment défini, ce qui serait de nature à confirmer l'origine hiong-nou du mot *yil* emprunté, dans le sens nouveau d'« année commune », par les dialectes turcs du groupe *yāš* (qui constituent aujourd'hui l'immense majorité, et auxquels appartenait la langue écrite turque la plus anciennement attestée, celle des inscriptions funéraires de l'Iénisséï et de Mongolie, des VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles de notre ère). On sait, grâce aux sources chinoises, que l'Empire des Hiong-nou, avec quelques vicissitudes, établit son influence sur la plus grande partie de l'aire linguistique turque ancienne, notamment sur toute l'actuelle Mongolie.

Quoi qu'il en soit, dans les dialectes du groupe *yāš*, qui nous intéressent particulièrement ici, la notion d'« année commune », d'« année de calendrier », liée au mot d'emprunt *yil*, n'apparaît pas comme familière dans les textes les plus archaïques, où la notion d'« année d'âge » et le mot *yāš* sont, au contraire, constamment attestés. Tout se passe comme si le concept temporel d'« année-reverdissement » ne pouvait, au début, être habituellement pensé qu'en fonction de l'âge des individus, et non pas, en général, dans le cadre de la société (pourtant très solidement organisée à l'échelon du clan). L'histoire de la « littérature » (épigraphique) turque ancienne est à cet égard très démonstrative, et il est utile d'en donner maintenant un bref aperçu.

Bien qu'il soit impossible de les dater archéologiquement de façon très précise, il est un ensemble assez homogène de textes turcs anciens épigraphiques

que leur facture, leur graphie, leur stylistique, leur contenu idéologique s'accordent à caractériser comme les plus archaïques. Ce sont les inscriptions funéraires dites « de l'Iénisséï », réparties dans les vallées du bassin supérieur de ce fleuve, jusqu'au 54<sup>e</sup> parallèle environ. Or, dans tous ces textes, le mot *yāš* et le concept d' « année d'âge » qu'il recouvre sont constamment présents, tandis que le mot *yil* n'apparaît que deux fois, dans des inscriptions (2 sur 51) visiblement plus « modernes » que les autres et où se révèle un sentiment nouveau et plus vif de la temporalité (essais de chronologie précise).

Sauf dans ces deux derniers textes, les auteurs des inscriptions funéraires « de l'Iénisséï » (qui doivent dater du VII<sup>e</sup> siècle de notre ère, certaines atteignant sans doute les débuts du VIII<sup>e</sup>) ne connaissent apparemment d'autres sortes d'années que les années d'âge (*yāš*) des individus, en l'occurrence des défunts en l'honneur de qui sont gravées les stèles. Conformément au rituel funéraire turc ancien, la biographie sommaire du mort est placée dans sa propre bouche, et parfois jalonnée de « dates » par années d'âge qui marquent les points essentiels de sa carrière familiale et sociale, mais qui ne sont pas pour autant ordonnées chronologiquement, et qui sont généralement présentées dans un contexte affectif de lamentation. Voici, par exemple, la traduction de l'inscription de Begre :

« Je suis Tör Apa le Page. O mon épouse, que j'ai prise dans ma quinzième année ! malheur ! je t'ai quittée ! O mes chers Soleil et Lune ! je vous ai perdus ! O mes trois fils ! je vous ai quittés ! Clamez ! Je ne suis pas rassasié ! Efforcez-vous !

• O, pour ma fortune qui remplit des traîneaux, j'en ai élevé, des troupeaux ! Je n'en ai pas assez profité ! Clamez ! O, j'ai perdu mes troupeaux blancs et noirs !

• O ma terre ! – clamez ! – ô mes eaux ! je vous ai quittées ! Malheur ! ô vous, les miens, clamez ! O mon peuple, mes gens, mes compagnons, je vous ai quittés ! Je ne suis pas rassasié ! O ma nation, ô mon Khan ! Je ne suis pas rassasié ! Dans ma 67<sup>e</sup> année, je vous ai perdus ! Clamez ! J'ai quitté mes parents par alliance ! O mes compagnons, assermentés ou non, ô mes bons camarades, je vous ai quittés !

• Dans ma quinzième année, je suis allé chez l'empereur de Chine ! J'ai pris, par ma virile vaillance, j'ai conquis de l'or, de l'argent, des chameaux bossus, des esclaves étrangers ! J'ai tué sept loups ! J'ai repoussé tigres et onces ! »

Les divisions que nous avons introduites dans ce texte correspondent aux quatre faces de la stèle. On remarque l'imprécision du plan. La chronologie est embryonnaire et réduite à trois « dates » par années d'âge : 15<sup>e</sup> année, mariage ; 67<sup>e</sup>, mort ; 15<sup>e</sup> encore, mission à la Cour de Chine ; on notera, pour cette dernière, le retour en arrière. La façon dont la stèle est gravée montre d'ailleurs que le scripteur ne savait pas tout à fait, au début, où il allait, et qu'il a surtout cherché à remplir, par tâtonnements successifs, toute la surface de pierre utilisable. Les précisions d'âge notées dans cette épitaphe et dans d'autres du même groupe prouvent l'existence, dans cette société, du moins dans les familles dirigeantes (on n'a de tels monuments que pour des défunts importants), d'une comptabilité des années d'âge, des « verdure » des individus. Cela indique déjà l'éveil d'un certain sens chronologique, en rapport étroit avec l'histoire



familiale et sociale de l'individu : on retenait en mémoire ceux des âges du sujet où s'étaient produits des événements marquants pour son statut social (perte du père ou de la mère ; mariage ; accès à des fonctions ou dignités ; enfin, décès), et on les mentionnait sur son épitaphe.

Or, parmi ces événements marquants, il en est un, la naissance, qui ne se laissait évidemment pas saisir dans une telle chronologie par âges du sujet. C'était là une lacune sérieuse, et quelques auteurs d'épitaphes en ont eu conscience. Dans deux textes géographiquement voisins (*Altin-Köl*, I et II), on assiste à un effort naïf, mais significatif d'un besoin intellectuel insatisfait, pour fixer en quelque sorte la « date de naissance » du défunt : enfermés dans le système de comput par âges du sujet, les auteurs n'ont pu « définir » le moment de sa naissance que par la durée de gestation ! D'où ces passages :

• Dix lunes, elle m'a porté, ma mère ! (puis) elle m'a fait venir (au monde) • (A.-K, I, 7).

• Dix lunes, elle m'a porté, ma mère. Je suis né garçon. J'ai grandi en homme mâle • (A.-K., II, 5).

Qu'on ne s'y trompe pas : ces « dix lunes » ne représentent en rien une gestation d'une longueur exceptionnelle, mentionnée pour cette raison ; dans le système de compte des Turcs anciens, elles sont l'équivalent exact de nos « neuf mois », car ces « neuf mois » sont répartis sur dix lunaisons différentes, qui sont toutes comptées, de même qu'on compte pour une année d'âge toute fraction d'année commune vécue par le sujet.

Ces deux passages, outre qu'ils nous montrent que les Turcs anciens connaissaient bien la durée de la gestation et en tenaient la comptabilité par lunes, révèlent un développement déjà non négligeable des besoins chronologiques, un certain souci historique et un début de réflexion logique sur l'opportunité, puisqu'on indique l'âge de décès du héros, de donner, symétriquement, son « âge de naissance ».

L'abandon de cette tentative manquée dans les épitaphes ultérieures de la même région indique d'autre part la conscience de l'échec du procédé.

Ce sont précisément ces insuffisances de la chronologie par âges, nettement ressenties par des esprits qui commençaient à s'éveiller à la temporalité, qui ont amené à concevoir, peu après, une chronologie dégagée de l'individuel, rattachée à l'ensemble social, une chronologie par années communes : d'où l'emprunt de cette notion, et du mot *yil* qui l'exprimait, au groupe dialectal *yal/yil*, plus avancé dans l'élaboration d'une chronologie sociale que le groupe *yāš* de nos inscriptions. Ce passage de la notion d'année d'âge, d'année vécue par l'individu, à celle d'année commune, d'année vécue par l'ensemble du corps social, exigeait un effort intellectuel de généralisation, donc un certain développement de la logique et de l'esprit scientifique. Il exigeait aussi l'acquisition d'une technique chronologique nouvelle, celle d'un calendrier valable pour tous, avec, nécessairement, l'adoption, pour les années successives, de dénominations générales, communes à toute la société.

Cette technique, les Turcs anciens du groupe dialectal *yāš* l'acquirent progressivement, à partir de la fin du VI<sup>e</sup> siècle de notre ère et au cours des VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup>, en assimilant de plus en plus largement, sous une forme simplifiée et « nationalisée », le calendrier remarquablement scientifique de leurs voisins les Chinois. Nous ne pouvons ici décrire en détail ce calendrier. Bornons-nous à dire qu'il combinait des mois strictement lunaires (commençant, comme ceux des Turcs, à la Nouvelle Lune, mais calculée par des procédés astronomiques précis, et non pas définie par l'observation élémentaire) et une année solaire commençant en principe au moment équidistant entre le solstice d'hiver et l'équinoxe de printemps, mais qu'on s'arrangeait pour faire commencer par une Nouvelle Lune, la première lunaison de l'année devant être celle dont le milieu était le plus proche du commencement théorique de l'année solaire. Il va sans dire que les Turcs anciens qui empruntaient ce calendrier n'entraient pas dans ces définitions compliquées, mais se contentaient d'en appliquer les données préalablement élaborées en Chine. Le décalage par défaut qui existe entre 12 lunaisons et une année tropique était compensé régulièrement par l'insertion de mois intercalaires. Les lunes successives étaient nommées simplement par leur numéro d'ordre (sauf, éventuellement, la lune intercalaire, numérotée bis). Quant aux années, elles étaient désignées par quantités de règne de l'empereur, mais aussi par la combinaison de deux séries de classificateurs, l'une de 10, l'autre de 12, selon un cycle sexagésimal. Mais, dans les milieux populaires, on se servait plus simplement d'un cycle de douze animaux, correspondant chacun à l'un des classificateurs de la série de 12, et qui avaient une valeur symbolique dans l'astrologie chinoise : *Rat, Boeuf, Tigre, Lièvre, Dragon, Serpent, Cheval, Mouton, Singe, Coq, Chien, Porc*. On a prétendu naguère que ce Cycle des Douze Animaux était d'origine turque, parce que les Turcs l'ont largement répandu en Asie ; mais une analyse historique plus précise montre que c'est à la Chine que les Turcs l'ont emprunté, vers le VI<sup>e</sup> siècle de notre ère (il ne fut chez eux d'un usage vraiment général qu'à partir de 700 environ : les inscriptions turques les plus anciennes l'ignorent). Sous sa forme simplifiée et populaire, le calendrier chinois fut aisément assimilé par les Turcs : comme les Chinois, ils désignèrent les lunes par numéros d'ordre ; d'autre part, ils désignèrent les années par des traductions turques des noms des Douze Animaux.

Si embryonnaire que puisse être une chronologie fondée sur un cycle de 12 ans (les noms d'années redevenant les mêmes au bout de ce laps de temps), elle représentait, pour les Turcs anciens, un progrès décisif par rapport à la chronologie par âges individuels ; grâce à elle, le saut était fait, de la conception du temps comme vécu individuellement, à celle du temps comme universel.

Un tel saut exigeait un certain développement intellectuel et un sens nouveau de la temporalité que n'avaient pas tous les individus. C'est pourquoi, dans les premiers temps de l'introduction du Cycle des Douze Animaux, son utilisation reste exceptionnelle : elle n'est le fait que d'esprits particulièrement évolués. Ainsi, le seul texte épigraphique du Haut-Iénisséï (*Elegeš*, début du VIII<sup>e</sup> siècle) où elle apparaisse est l'œuvre d'un auteur capable, au lieu du



désespoir devant la mort, général chez ses compatriotes (cf. traduction précédente de l'épithaphe de Begre), d'une réflexion déjà philosophique :

• Étant né, par nature, homme d'ici-bas, que je meure, c'est juste. Cela s'est produit dans l'Année du Tigre. •

L'autre épithaphe du Haut-Iénisseï où apparaît, avec le mot *yil*, la notion d'« année commune », ne comporte pas de date selon le cycle animalier, mais, tout en utilisant encore largement la chronologie par âges, elle contient un calcul de durée (40 *yil*) en années communes :

• Dans ma 5<sup>e</sup> année, je suis resté sans père, et, dans ma 19<sup>e</sup>, j'ai perdu ma mère. Je me suis endurci, et, dans ma 30<sup>e</sup> année, je suis devenu Ögä (*Intelligent*, titre). Pendant 40 ans, comme Alp-el-tutuk (*Brave Gouverneur de Nation*, titre), j'ai dirigé mon peuple. J'ai mené des hostilités contre l'ennemi extérieur et l'ai soumis. Dans ma 61<sup>e</sup> année, ô Lune et Soleil qui êtes dans le Ciel bleu ! je me suis perdu (= je suis mort), ô vous, les miens ! •

Ce texte, qui contient l'indication d'une durée de fonctions et 4 notations chronologiques par âges, dénote un éveil de l'esprit historique. Mais la pensée du temps y est encore incertaine : l'auteur ne donne pas de date de calendrier (bien qu'il soit capable de tenir un compte de 40 années communes), et il cite son titre d'Ögä (parce que le plus élevé) avant son titre d'Alp-el-tutuk, qu'il a pourtant acquis plus tôt et qui correspond à sa vraie fonction sociale (le titre d'Ögä étant honorifique, sans plus).

Si, maintenant nous nous tournons vers le groupe d'inscriptions, dans l'ensemble moins archaïque (toutes sont postérieures à 700), laissé par les Turcs (T'ou-kiue en chinois) sur le territoire de l'actuelle Mongolie, nous apercevons, au début, les mêmes inégalités et les mêmes flottements en matière chronologique.

La plus ancienne de la série, celle de l'Ongin, épithaphe d'un partisan relativement jeune de l'empereur Bilgä tué dans la guerre civile qui précéda son règne, est d'une conception plutôt « moderne », puisqu'elle donne à la fois la date de naissance (approximative) et la date de décès (précise, au mois près) du héros :

• Je suis né sous le règne de l'empereur El-teriš le Conquérant. • ... [Puis, la parole passant au fils du défunt] :

• L'Année du Dragon, à la 7<sup>e</sup> lune, vous avez quitté mon puissant et brave empereur (= vous êtes mort). • [Et encore] :

• Mon cher papa, ce sage, dans l'Année du Dragon, cet homme sage et glorieux, ce bon père, mon cher papa est mort. •

Notre connaissance du calendrier chinois, utilisé ici sous la forme turque, permet de fixer du 24 juillet au 21 août 716 cette 7<sup>e</sup> lune de l'Année du Dragon. La date est donc historiquement précise. Mais le règne d'El-teriš dure de 682 à 691, et nous ne pouvons donc savoir qu'à 9 ans près la date de naissance du

héros (dont l'âge de décès n'est pas indiqué, du moins dans la partie conservée du texte). Cependant, l'idée même de dater, fût-ce approximativement, la naissance par une mention de règne, donc en rapport avec l'histoire de la nation, procède d'une mentalité déjà historique.

L'inscription suivante du groupe (Ixe-Xüšötü), qu'on peut dater, par recouplements, des environs de 720, ignore, quant à elle, le calendrier des Douze Animaux. C'est l'épithaphe d'un grand chef octogénaire, depuis longtemps en retraite. Bien que l'inscription soit étendue et circonscrite quand il s'agit, par exemple, des hauts faits guerriers du défunt, elle ne comprend en tout et pour tout que la notation chronologique suivante :

« Ayant vieilli sous le règne de l'empereur Bilgä, il s'occupa bien de sa tente ; le grand Köli-čor, ayant vécu sa 80<sup>e</sup> année d'âge, disparut. » (On ne peut considérer comme chronologique l'indication ultérieure du texte qui dit que « dans sa 7<sup>e</sup> année, il valait un homme dans sa 20<sup>e</sup> », ce qui veut dire tout simplement que, dès l'enfance, il était fort intelligent et vaillant.)

Par sa technique de datation, ce texte est en retard sur le précédent. Mais il décèle une velléité de datation (par règne) de caractère social, à côté de l'emploi traditionnel du comput par années d'âge individuelles.

Le document le plus étonnant, en ce qui concerne les réticences d'un « Vieux-Turc » intelligent et cultivé, mais traditionaliste, nationaliste, et « réactionnaire », envers les techniques, « modernes » pour l'époque, de la datation par années communes (*γιλ*), à l'aide du calendrier sino-turc des Douze Animaux, est sans aucun doute la fameuse « Inscription de Tonyoukouk », avec laquelle nous avons quelque familiarité grâce aux travaux encore inédits (pour peu de temps, nous l'espérons) de notre collègue et ami M. René GIRAUD, à qui nous empruntons l'essentiel des observations suivantes.

Le Sage Tonyoukouk est un grand chef de guerre et un homme politique de premier plan de l'Empire turc (de Mongolie) de la fin du VII<sup>e</sup> et du début du VIII<sup>e</sup> siècle de notre ère. Issu d'une famille turque sinisée de « mandarins », grand connaisseur de la civilisation chinoise et lettré turc tout à la fois, il a mis toute sa compétence et toute son énergie à dégager sa nation du protectorat chinois, participant dès 682 à l'insurrection nationale dirigée par l'empereur turc El-teriš (« Le rassembleur d'Empire »), dont il fut le bras droit, et jouant jusqu'à sa mort (vers 725) un rôle dirigeant, sous les empereurs suivants, Kapgan « Le Conquérant » (691-716) et Bilgä « Le Sage » son neveu et successeur. Le contenu même de son épithaphe (qui d'ailleurs, fait unique dans la littérature funéraire des Turcs anciens, ne parle pas de sa mort) montre évidemment, comme l'a établi M. GIRAUD, qu'il l'a rédigée lui-même dans sa vieillesse, en homme prévoyant et lucide. L'importance, mêlée de considération, que lui donnent, dans les annales officielles de l'Empire de Chine, les historiens chinois ses contemporains, souvent portés au mépris envers les « barbares » et la solidité même du texte autobiographique qu'il nous a laissé, parfaitement composé quant à l'enchaînement causal des faits, explicite quant aux circonstances sociales et économiques, habilement politique dans l'exposé sous-jacent d'une



doctrine nationaliste en réaction contre le « modernisme » et les tentations chinoises de son souverain, l'empereur Bilgä, concourent à le présenter comme un homme d'une intellectualité supérieure par rapport à son milieu historique.

Or, ce froid politicien, ce stratège conscient de la temporalité au point de prévoir longtemps à l'avance le déroulement chronologique d'une vaste campagne militaire, ne nous a laissé, dans l'épithète circonstanciée, fort longue, et systématiquement historico-politique, qu'il s'est composée avant le terme fatal, que des indications vagues et presque insignifiantes dans l'ordre de la datation. Les voici :

« Moi, le Sage Tonyoukuk, je suis né au moment de la domination chinoise » (ligne 1) ; – on sait par ailleurs que ce protectorat chinois a duré une cinquantaine d'années (630-682).

« J'ai fait écrire ceci sous le règne de l'empereur Bilgä » (ligne 58) ; – ce règne, commencé en 716, s'acheva en 734 ; il devait durer depuis une dizaine d'années à la mort de Tonyoukuk.

Cette imprécision des « dates » (si l'on peut dire) données par Tonyoukuk ne provient pas de l'ignorance. Le vieux chef turc connaissait certainement le calendrier des Douze Animaux, mais il n'a pas voulu faire état de cette innovation due aux Chinois, lui qui, parce que de famille sinisée, faisait profession de réagir avec vigueur contre la culture chinoise. D'autre part, son sens historique était assez développé pour qu'il ne pût se satisfaire de la chronologie traditionnelle par années d'âge. Il a donc recherché, pour les deux « dates » qu'il a cru suffisant de donner, une chronologie à la fois objective et nationale : celle par règnes ou régimes politiques (protectorat chinois ; règne de Bilgä). Qu'il s'en soit contenté prouve qu'en dépit de sa propre évolution intellectuelle il ne ressentait nullement le besoin de donner, dans son autobiographie, des dates précises que, par ailleurs, il eût pu certainement établir, lui qui, dans son récit, suit un ordre rigoureusement chronologique en fait. Ce qui lui importait, ce n'était pas l'histoire en tant que telle, mais les enseignements moraux et politiques qu'il estimait devoir en dégager : il est attentif à l'enchaînement psychologique et politique des faits, non à leur chronologie propre ; il n'est pas historien, mais seulement moraliste et homme d'action politique.

Un grand progrès vers la chronologie historique sera fait, quelques années plus tard, dans le milieu social qui est celui-là même de Tonyoukuk, mais par des hommes plus jeunes et plus ouverts à la pensée scientifique nouvelle (qui leur venait de Chine). Les rédacteurs des épithètes de Köl-tegin (le « Prince-Lac », frère de l'empereur Bilgä) et de Bilgä lui-même (gendre de Tonyoukuk), dont les textes furent gravés respectivement en 732 et 735 et semblent, pour l'essentiel, inspirés par l'empereur Bilgä en personne, ont le souci constant de dater, année par année, les nombreux événements historiques qu'ils relatent. Mais, en bons Turcs qui se veulent traditionalistes et nationalistes (le texte ne laisse aucun doute à cet égard), ils persistent à donner cette chronologie détaillée par années d'âge (*yāš*) des défunts. Seulement, et c'est là qu'apparaît leur souci d'une chronologie vraiment historique, ils donnent avec clarté, à la fin de l'épithète de Köl-tegin, et l'âge du défunt à sa mort, et le jour exact de cette

mort selon le calendrier des Douze Animaux, ainsi que ceux des funérailles et de l'achèvement du monument :

« Kōl-tegin s'envola l'Année du Mouton, le 17<sup>e</sup> jour (de l'an = 27 février 731). La 9<sup>e</sup> lune, au 27<sup>e</sup> jour (= 1<sup>er</sup> novembre 731), nous fîmes faire les funérailles. Le monument, la décoration, la pierre d'inscription, nous les terminâmes entièrement l'Année du Singe, la 7<sup>e</sup> lune, au 27<sup>e</sup> jour (= 21 août 732). Kōl-tegin, à sa mort, venait d'entrer dans sa 47<sup>e</sup> année d'âge.»

On peut donc reconstituer en années de calendrier toutes les données chronologiques du texte en années d'âge de Kōl-tegin, puisque ces années d'âge suivent les années communes et que la correspondance est donnée. Ainsi, par un biais, et tout en restant fidèles à la vieille tradition indigène du comput par années d'âge du défunt, les rédacteurs de la stèle funéraire de Kōl-tegin insèrent en fait leur récit dans une chronologie vraiment historique, dans une chronologie de calendrier, du type moderne.

Les choses sont un peu moins nettes dans l'épithaphe de Bilgä, où le récit est soigneusement classé par années d'âge du défunt, où le jour de sa mort est donné, ainsi que celui de ses funérailles, dans le calendrier des Douze Animaux, mais où, par une curieuse négligence, on ne donne pas son âge de décès ; mais les événements relatés sont, presque tous, les mêmes que dans l'épithaphe voisine de Kōl-tegin, si bien qu'un facile recoupement permet de retrouver l'ensemble de la chronologie par années de calendrier des Douze Animaux. Ces années sont d'ailleurs, dans les deux textes, définies conformément au calendrier chinois, sorte de calendrier international de l'Asie du Nord-Est à l'époque.

Il faudra encore attendre une vingtaine d'années avant que l'usage de dater les événements par le calendrier des Douze Animaux se généralise parmi les Turcs de Mongolie. Le pouvoir politique sera alors passé aux mains des Turcs Ouïgours, fort sensibles aux influences chinoises. L'inscription de Šine-Usu, épithaphe d'un Khan ouïgour, qui est de 759-760, relate de nombreux événements dans un ordre chronologique parfait et, à partir de 743, les date régulièrement, souvent avec la précision du jour, selon le calendrier sino-turc des Douze Animaux :

« Je me mis en route au moment de l'Année du Mouton et livrai un second combat le 6 de la Nouvelle Lune du premier mois (= 4 février 743) », etc.

Dès lors, c'en sera quasiment fini de la chronologie par années d'âge individuelles ; on indiquera parfois l'âge d'un personnage lors d'un événement, mais dans les mêmes conditions où nous le ferions, non pour dater, mais pour donner un renseignement de plus ; on donnera parfois aussi des dates de règne ; mais, toujours, la chronologie de base sera, dorénavant, une chronologie de calendrier, qui deviendra même détaillée jusqu'à l'excès chez les Ouïgours de Tourfan aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles ; les auteurs ne feront alors, généralement, grâce d'aucun des classificateurs chinois du jour, du mois, et de l'année, donnés en plus des turcs ; ils ajouteront même, éventuellement, le moment astrologique, selon la position de la Lune dans les 28 astérismes (*nakshatras*) de la tradition



indo-bouddhique. Les calendriers détaillés rédigés en turc se multiplieront, et comporteront des données astronomiques et astrologiques (c'est la même chose à l'époque) des plus minutieuses. La civilisation turque d'Asie Centrale sera, définitivement, entrée dans l'ère des chronologies de calendrier astronomique, cependant que les Turcs d'Occident, au contact de l'Islam qui les convertira, adopteront tout à la fois le calendrier, l'astronomie et l'astrologie des Arabes, héritiers de la science grecque.

∴

Au terme de ce survol trop rapide de l'histoire des conceptions chronologiques des Turcs anciens, nous voyons se dessiner les grandes lignes d'un processus presque continu de temporalisation, lié à un éveil intellectuel et à une participation croissante à la culture scientifique internationale. Au début, l'année, quoique définie objectivement (de façon purement empirique et concrète) comme un « reverdissement » de la nature, n'est pratiquement pensée qu'en tant que vécue par l'individu : c'est essentiellement une « année d'âge » (*yāš*). A tel point que, quand s'éveille, d'abord timidement et confusément, le besoin de chronologie, c'est uniquement par années d'âge individuelles qu'on jalonne l'histoire d'une vie. Mais, peu à peu, le développement des structures étatiques amenant la nécessité d'une certaine chronologie commune, on en viendra à concevoir une année, non plus seulement de l'individu, mais de la société tout entière, une année commune que l'emprunt du mot *yıl* à un groupe voisin, plus avancé dans la temporalité, permettra de nommer et de distinguer de l'année d'âge : distinction qui dure encore de nos jours dans les langues turques du groupe *yāš*.

Ensuite, à la faveur du développement des relations internationales, spécialement avec la Chine, on concevra l'utilité d'un calendrier fixe, et l'adoption, puis l'assimilation progressive, du calendrier chinois, sous la forme simplifiée et « nationalisée » du Cycle des Douze Animaux, combleront ce nouveau besoin. Alors, cette technique nouvelle de comput et de datation, dont les avantages sont évidents, mais qui se heurte à la routine, voire à la réaction des traditionalistes conscients, entrera en vive concurrence avec la technique archaïque, profondément enracinée, du comput et de la datation par années d'âge individuelles. Cette dernière survivra jusque vers le milieu du VIII<sup>e</sup> siècle, même chez les Turcs les plus évolués, mais non sans compromis avec le nouveau calendrier. Après cette date, le calendrier des Douze Animaux sera définitivement entré dans les mœurs, et c'est lui qui servira à dater objectivement, avec précision, et à mesurer le temps. L'année d'âge individuelle sera dès lors pensée comme définissant des situations individuelles, particulières, et non plus comme étalon général du temps. L'année mesure du temps sera, uniquement, l'année commune de calendrier, pratiquement notre année solaire, définie avec précision et prévision par des calendriers écrits, d'élaboration astronomique.

Possesseurs désormais des techniques de mesure du temps et nettement engagés dans la temporalité, les Turcs médiévaux n'en chargeront pas moins ce temps de prestiges magiques : grands amateurs de divination, ils ne concevront

guère un calendrier qui ne soit accompagné d'un almanach astrologique ; en particulier, les Douze Animaux du Cycle de 12 ans auront à leurs yeux une valeur plus que symbolique et serviront à tirer maints présages, comme en Chine. Plus tard, ils commenceront à concevoir le temps physique scientifiquement : au XV<sup>e</sup> siècle, ils donneront au monde un grand astronome, Ouloug-beg, qui traitera des problèmes du temps en termes mathématiques.

La brève étude que nous venons de faire ne concerne qu'une partie des Turcs, ceux qui nous ont laissé des textes, c'est-à-dire les plus avancés en culture, qui étaient des nomades pasteurs. Dans les épaisses forêts de l'Altaï et de la Sibérie, d'autres Turcs, chasseurs à l'économie primitive, qui avaient bien moins de contacts avec le monde extérieur, ont évolué beaucoup plus lentement. Mais nous ne savons à peu près rien d'eux à date ancienne, c'est pourquoi nous ne les avons pas mentionnés.

∴

Nous laissons aux psychologues le soin de tirer des conclusions proprement psychologiques de la série de faits que nous avons cru pouvoir leur présenter à titre documentaire. Nous serons heureux si nous avons pu leur apporter matière à utiles réflexions.



## L'HOMME ET LA NOTION D'HISTOIRE DANS L'ASIE CENTRALE TURQUE DU VIII<sup>e</sup> SIÈCLE

Les textes turcs les plus anciens actuellement connus consistent en des inscriptions gravées sur des pierres tombales situées en Asie Centrale, sur des territoires où, à partir du VI<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, de vastes confédérations de tribus turques, groupant des nomades pasteurs et guerriers, avaient formé des États puissants, d'un caractère national très marqué, qui favorisèrent le développement d'une culture vraiment originale.

Bien qu'en relations suivies (politiques, diplomatiques, militaires, commerciales) avec le monde chinois, le monde iranien, et même avec l'Occident byzantin, ces États turcs d'Asie centrale conservèrent, dans l'ensemble, avec beaucoup de fidélité, jusque vers la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, leurs propres traditions économiques, sociales, et religieuses. Parmi ces dernières, les rites funéraires jouaient un rôle capital. Ils exigeaient, notamment, qu'on fit, dans des formes déterminées, un éloge public du défunt, afin d'immortaliser sa gloire, quand c'était un guerrier de quelque importance. L'introduction chez les Turcs (vers le VI<sup>e</sup> siècle, semble-t-il) d'une écriture spécialement adaptée à leur langue, dérivée d'éléments iraniens, fournit un moyen de renforcer et de pérenniser cet éloge funèbre oral, en le complétant par une inscription gravée dans la « pierre éternelle » (*bengü tash*, nom turc ancien de la stèle funéraire).

Ces épitaphes gravées, dont plus de cent sont actuellement répertoriées et relevées, de longueur variable, allant de quelques mots à un vaste texte bien composé, sont précisément les plus anciens témoignages écrits de la langue et de la pensée turques. Les plus archaïques, laconiques et peu élaborées, paraissent dater du VII<sup>e</sup> siècle. Les plus récentes atteignent vraisemblablement les environs de l'an mil. Mais le groupe le plus important et le mieux daté, celui dont l'interprétation historique est la plus sûre, grâce, notamment, aux recoupements avec des sources étrangères de même époque (chinoises surtout), appartient de façon certaine au VIII<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne et est situé sur le territoire de l'actuelle Mongolie. Parmi les documents capitaux qu'il renferme, citons les épitaphes du grand chef de guerre et homme d'État Tonyoukouk (sur deux stèles érigées vers 725 près de la rivière Tola, non loin d'Oulan-Bator), du prince Köl-Tegin, mort en 731, et de son frère aîné l'empereur Bilgä-Kagan (gendre de Tonyoukouk), mort en 734 ; ces deux dernières, situées près du

appartient de façon certaine au VIII<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne et est situé sur le territoire de l'actuelle Mongolie. Parmi les documents capitaux qu'il renferme, citons les épitaphes du grand chef de guerre et homme d'État Tonyoukouk (sur deux stèles érigées vers 725 près de la rivière Tola, non loin d'Oulan-Bator), du prince Köl-Tegin, mort en 731, et de son frère aîné l'empereur Bilgä-Kagan (gendre de Tonyoukouk), mort en 734 ; ces deux dernières, situées près du cours supérieur de la rivière Orkhon, affluent de droite de la Selenga, sont bien connues sous le nom d'*Inscriptions de l'Orkhon* (I et II).

Les inscriptions turques anciennes de Mongolie du VIII<sup>e</sup> siècle, et notamment ces trois épitaphes, ont un contenu historique très riche et bien élucidé. C'est pourquoi nous les prendrons pour base de cette étude.

Nous évoquerons aussi parfois, à titre de comparaison, sous le nom d'*Inscriptions de l'Iénisséï*, un groupe d'épitaphes nombreuses, en langue turque ancienne également, plus brèves, sans dates, mais sans doute d'époque voisine des précédentes, situées, plus au nord-ouest, dans le bassin supérieur du grand fleuve sibérien Iénisséï, sur le territoire des actuelles Républiques soviétiques des Khakas et de Touva. On pense qu'elles ont été laissées, pour la plupart, par les anciens Kirghiz qui habitaient alors ces régions.

Afin de ne pas embrouiller ce trop bref exposé, nous devons laisser de côté des textes épigraphiques turcs anciens analogues disséminés dans d'autres régions de l'Asie Centrale (notamment, beaucoup plus à l'ouest, dans la vallée du Talas).

La première remarque que l'on est amené à faire, dès qu'on examine ces inscriptions turques d'Asie centrale qui sont les plus anciens textes turcs de contenu historique qu'on connaisse, c'est que l'histoire y apparaît spontanément, comme un développement naturel du rite funéraire.

L'une des fonctions essentielles de ce rite est de conserver au héros défunt une certaine vie idéale et de préserver, par-delà sa mort terrestre, les liens qui l'attachent à son groupe social. A cet égard, l'éloge funèbre (surtout s'il est pérennisé par un texte gravé dans la pierre) est conçu comme profondément efficace : il maintient à l'existence le nom, le renom et le souvenir du héros ; il maintient aussi, par le rappel de ses appartenances familiales ou tribales et du rôle qu'il jouait dans la société, son intégration dans le groupe social. Ainsi évite-t-on un double danger : que le cher défunt soit entièrement anéanti ; ou que, les relations harmonieuses qui le liaient à sa société terrestre se trouvant rompues, il devienne, dans l'au-delà, soit indifférent, soit, pire encore, hostile à cette société. Conservation, par le défunt, d'une certaine existence et de son statut social ; préservation des vivants de son groupe : ces deux buts, croit-on, se trouvent efficacement atteints par l'éloge funèbre, et mieux encore par l'épitaphe gravée dans la « pierre éternelle ».

C'est pourquoi il importe de rappeler, dans l'épitaphe bien élaborée, non seulement les faits importants (et, par-dessus tout, les hauts faits) de la vie terrestre du héros, mais encore les éléments fondamentaux de son statut social et de son action au sein du groupe. L'histoire de l'individu, dans l'épigraphie funéraire, se trouvera donc nécessairement, à quelque degré, intégrée à l'histoire de sa société. Ce degré d'intégration est particulièrement élevé dans les trois



très fréquent que l'exposé des faits sociaux prenne le pas sur le récit de la vie personnelle du héros.

Ainsi, l'épithaphe de Tonyoukoug (où, comme dans la plupart des inscriptions funéraires turques anciennes, c'est le mort qui est censé parler) commence par ces phrases : « Moi-même, le Sage Tonyoukoug, je suis né sous la domination chinoise. Le peuple turc obéissait aux Chinois ». On voit qu'ici le contexte politique, la sujétion turque et le protectorat chinois, est retenu comme circonstance essentielle de la naissance du héros, plutôt que, par exemple, le contexte familial : il n'est nulle part question de ses père et mère. Et l'inscription continue, non pas par le récit de la vie personnelle de Tonyoukoug durant son enfance et son adolescence, mais par celui des événements politiques qui ont rempli cette période de son existence : première révolte massive des Turcs contre les Chinois, écrasée faute de discipline, puis constitution de « maquis » turcs pour une guerre d'indépendance dans laquelle le héros va jouer un grand rôle.

De même, dans l'épithaphe de l'empereur Bilgä-Kagan, l'enfance et la jeunesse du défunt ne sont pas racontées (sauf quelques brèves indications), mais on trouve un exposé détaillé et cohérent des péripéties politiques, militaires et dynastiques de la période correspondante. Les faits et gestes de Bilgä-Kagan (comme, d'ailleurs, ceux de Köl-Tegin, son frère, dans l'épithaphe de celui-ci) ne sont rapportés que dans la mesure où ils intéressent la vie de la société, le sort de l'État et de la nation turcs : campagnes militaires, options politiques, organisation des tribus, mesures prises pour la prospérité économique et pour la puissance nationale des Turcs, diplomatie, actes religieux d'État.

Dans ces conditions, l'individu, et notamment le chef étant conçus comme étroitement intégrés à l'ensemble social et national, l'élaboration, à des fins religieuses, pour le rite funéraire, de l'épithaphe d'un personnage exige nécessairement une prise de conscience historique, un travail d'historien soucieux à la fois de vérité, de pertinence et de cohésion logique. C'est pourquoi, partant de l'éloge funèbre d'un homme, les inscriptions turques anciennes d'Asie Centrale (les plus importantes, du moins) tendent à aboutir à la synthèse historique de toute la période de sa vie.

L'évocation de l'homme, lors de ses funérailles, aboutit donc à l'histoire de son temps, dépassant très largement l'individuel. En contrepartie, l'histoire est conçue à la mesure d'une vie humaine. Le champ de vision de cet authentique historien qu'est le rédacteur d'épithaphe se trouve, par la logique du rite, pratiquement limité à la durée de l'existence terrestre de son héros. En général, le récit des événements part de la naissance de celui-ci, et se termine par la description, sommaire ou prolixe, de ses funérailles. Mais cette dernière peut très bien manquer, comme c'est le cas dans *l'Inscription de Tonyoukoug*. D'autre part, il arrive, très rarement, qu'on évoque les temps qui ont précédé le héros, mais cette évocation est alors à la fois très brève et très floue, telle cette « Genèse » des *Inscriptions de l'Orkhon* I et II, qui prétend remonter aux débuts du monde :

« *Quand, en haut, le Ciel bleu, et, en bas, la Terre brune se furent formés, entre les deux naquirent les Humains. Sur les Humains, mes aïeux*

*Boumyn-Kagan et Istemi-Kagan régnèrent. Régnant, ils tinrent en main et façonnèrent l'Empire et la Loi du Peuple turc... »*

Ce passage représente le plus grand effort jamais fait par les rédacteurs des inscriptions turques anciennes d'Asie Centrale pour remonter aussi haut que possible dans le temps. Or, dans ce texte gravé en 732, les faits historiques précis les plus antiques qu'on puisse noter concernent des empereurs turcs, Boumyn et Istemi, du VI<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, qu'on croit déjà contemporains des premiers hommes...

On saisit bien là l'impuissance de cette forme d'histoire issue du rite funèbre à embrasser une vaste durée. Le caractère récent de l'introduction de l'écriture dans cette civilisation permet aussi d'expliquer qu'on ne puisse garder la mémoire d'événements trop anciens.

Limités, par principe, au cadre d'une vie humaine, les récits historiques des épitaphes turques anciennes, jusqu'au VIII<sup>e</sup> siècle, se fondent également sur une chronologie relative au seul héros défunt, dont les âges successifs (parfois vagues, plus souvent chiffrés) servent de jalons pour apprécier le déroulement du temps.

La première en date (vers 725) des trois grandes inscriptions de Mongolie que nous avons citées, celle de Tonyoukoug, commence sa narration, comme on l'a vu, à la naissance du héros. Après quoi elle suit un ordre évidemment chronologique, mais sans aucune précision d'âge. Tout au plus, Tonyoukoug déclare-t-il, à la fin du récit : « Maintenant, je suis devenu vieux. » L'auteur de ce texte est donc très peu préoccupé de chronologie, bien qu'il montre, par ailleurs, des qualités intellectuelles certaines : clarté, logique, souci d'explication et de construction.

Au contraire, les deux inscriptions de l'Orkhon gravées peu après, en 732 et en 735, les épitaphes de Köl-Tegin et de Bilgä-Kagan, contiennent une chronologie détaillée par années d'âge des deux héros. Citons, par exemple, les passages suivants :

*« Quand mon père le Kagan (empereur, Grand-Khan) s'envola, mon cadet Köl-Tegin resta orphelin dans sa septième année.... Dans sa seizième année, voici les succès qu'il remporta pour l'Empire et les Etats de mon oncle le Kagan : ... Dans sa vingt et unième année, nous nous battîmes contre le Sengün (général) Tchatcha, etc. »* (Orkhon I, épitaphe de Köl-Tegin).

*« Dans ma dix-septième année »* — c'est Bilgä-Kagan qui parle — *« je fis une expédition contre les Tangout... Dans ma dix-huitième année, je fis une expédition contre les Sogdiens... Dans ma vingt-deuxième année, je fis une expédition contre les Chinois... Dans ma vingt-sixième année, le peuple Tchik, uni aux Kirghiz, devint ennemi, etc. »* (Orkhon II, épitaphe de Bilgä-Kagan.)

Cette chronologie par années d'âge du défunt est aussi très bien attestée dans le groupe des inscriptions de l'Énisséï, pourtant très « primitives » de contenu et de facture. En particulier, l'âge qu'il avait lors de sa mort est très souvent mentionné. C'est, dans une société où l'on était habitué à ce type de comput, l'équivalent de ce qu'est pour nous la date de décès. Symétriquement,



certaines de ces textes donnent, en quelques sorte, la « date de naissance » du défunt, selon le même système, en lui faisant déclarer : « Je suis né à la dixième lune » (en comptant comme première celle de la conception). Cette assertion, qui pourrait nous paraître très naïve, est simplement la conséquence d'un système chronologique de définition purement relative, qui se réfère fondamentalement au cycle de vie de l'individu.

Ces quelques faits montrent clairement comment, dans une civilisation où, cependant, il est profondément intégré au groupe social, c'est l'homme, l'individu, qui sert de mesure à l'histoire.

L'inconvénient d'une chronologie relative à chaque être humain ne manqua pas d'être ressenti par ses usagers turcs anciens, qui éprouvèrent parfois le besoin d'y remédier en recourant, parallèlement, à d'autres systèmes. Parmi ceux-ci, l'un des plus simples, et qui conservait le principe de l'homme étalon du temps, consistait à choisir, au sein du groupe social, un être privilégié, le Souverain, qui pût servir de référence historique objective : on en viendra, de la sorte, à dater (accessoirement) les événements par années d'âge, ou même par années de règne du Kagan. C'est ainsi que plusieurs épisodes de la vie de Köl-Tegin sont datés, dans son épitaphe, par référence à l'âge de l'empereur son frère, Bilgä-Kagan.

De plus, sous l'influence grandissante de la civilisation chinoise, les Turcs du VIII<sup>e</sup> siècle commenceront à utiliser, dans leurs épitaphes, pour marquer quelques dates d'importance exceptionnelle (mort du héros, funérailles, achèvement de l'inscription), un calendrier entièrement objectif, de définition non plus humaine, mais astronomique, celui des Douze Animaux, adaptation simplifiée du calendrier officiel chinois. Un pas décisif sera dès lors franchi vers une chronologie scientifique. Aux siècles suivants, notamment au IX<sup>e</sup> siècle et au X<sup>e</sup>, à l'époque des souverains ouïgours, l'emploi de ce calendrier prévaudra dans tous les documents de caractère historique, y compris les épitaphes.

La chronologie des Douze Animaux pose des problèmes complexes que nous n'avons pas le loisir d'exposer ici. Contentons-nous de signaler qu'il s'agit d'un comput luni-solaire, où l'année (solaire, en principe) se trouve divisée en douze (parfois treize) lunaisons, et où douze années consécutives, désignées chacune du nom d'un animal symbolique (avec toutes les implications astrologiques que cela comporte), sont groupées par cycles qui se répètent indéfiniment. Ainsi, on peut lire dans l'épitaphe de Bilgä-Kagan (c'est son fils, le nouveau Kagan régnant, qui prend la parole) :

« *Ayant tant oeuvré, mon père le Kagan, l'Année du Chien, la dixième lune, le vingt-six, s'envola et partit. L'Année du Porc, la cinquième lune, le vingt-sept, je fis faire les funérailles...* » (Les deux dates ci-dessus correspondent respectivement au 25 novembre 734 et au 22 juin 735 dans le calendrier de l'ère chrétienne, style julien.)

Mais, dans les inscriptions turques d'Asie centrale, au VIII<sup>e</sup> siècle, de telles précisions chronologiques objectives restent exceptionnelles. Le procédé le plus largement employé consiste toujours à compter par années d'âge du défunt.

Certes, le principe même qui préside à leur élaboration fait perdre aux récits historiques de ces épitaphes, limités à la vie d'un homme et mesurés à son échelle, l'ampleur et la précision chronologiques que pourraient réclamer nos conceptions modernes de l'histoire. En revanche, il en assure, dans une large mesure, la véracité et le réalisme.

Le caractère public et religieux de ces textes épigraphiques, gravés pour satisfaire au rite funéraire et exposés sur des stèles dressées à la vue du peuple entier, exclut toute insincérité. En effet, pour que soit assurée leur efficacité religieuse, pour qu'ils puissent conserver au défunt une existence authentique dans l'au-delà et maintenir solidement ses liens avec son groupe social, il faut qu'ils soient conformes à la vérité, qu'ils ne soient entachés ni d'erreur, ni de mensonge, qu'ils reflètent le mieux possible la réalité vécue. Toute déformation des faits entraînerait une altération de la personnalité du défunt, préjudiciable à sa survie, ou susceptible de provoquer son courroux envers les vivants. Elle serait aussi sanctionnée par l'incrédulité populaire, s'agissant d'événements restés dans les mémoires des contemporains, et la désaffection qui en résulterait risquerait de compromettre le maintien des liens sociaux avec le mort.

L'importance attachée à la correction de l'épitaphe devait être grande, et, dans deux cas au moins, ceux de Tonyoukoug et de Bilgä-Kagan, on constate que l'intéressé a lui-même, de son vivant, pour éviter toute malfaçon, préparé l'essentiel du texte qui devait être gravé sur son tombeau. Il semble bien, dans l'inscription de Tonyoukoug, que le texte tout entier soit de la composition du défunt, ce qui a pour conséquence curieuse l'évocation de sa vieillesse, mais non de sa mort. Cependant, à l'épitaphe de Bilgä-Kagan rédigée nommément par lui-même, son fils a ajouté quelques compléments, clairement séparés. Dans les deux cas, Tonyoukoug et Bilgä-Kagan s'expriment directement, à la première personne du singulier. De nombreuses épitaphes de même époque sont rédigées de même. Plus rarement, c'est un proche parent du mort qui prend la parole : ainsi Bilgä-Kagan dans l'épitaphe de son frère cadet Köl-Tegin.

De toute façon, la véracité paraît bien être la loi fondamentale de ces textes rituels. On perçoit, certes, à plusieurs reprises, des velléités d'enjolivement élogieux, mais elles n'aboutissent jamais à la contrevérité, et des précautions visibles sont prises à cet égard. Par exemple, quand Bilgä-Kagan évoque les limites extrêmes de ses incursions, il est bien tenté de les étendre verbalement jusqu'à ces « bouts du monde » qu'étaient pour lui l'océan Pacifique et les monts du Tibet ; mais, comme, effectivement, il n'a fait que s'approcher de ces limites idéales, il résiste à la tentation, et écrit, comme à regret :

*« En avant (à l'Est), j'ai fait campagne jusqu'à la plaine de Chan-toung ; c'est de peu que je n'ai atteint l'Océan. A droite (au Sud), j'ai fait campagne jusque chez les Neuf-Ersin ; c'est de peu que je n'ai atteint le Tibet. »*

Quand, malgré tout, il se laisse aller à un mouvement de vantardise, il le fait en termes assez généraux pour ne pas entraîner de démenti précis :

*« J'ai formé les peuples des quatre coins du monde, j'ai fait se prosterner ceux qui avaient une tête, s'agenouiller ceux qui avaient des genoux ! Par décret du Ciel en haut, et de la Terre en bas, avec mon peuple j'ai remporté des succès tels que l'œil n'en avait jamais vus, tels que l'oreille n'en avait*



*jamais entendus !* » (On notera qu'au milieu même de ce morceau de bravoure, il n'oublie pas de mentionner son peuple comme artisan, avec lui, de ses succès, montrant ainsi qu'il ne perd pas le sens des réalités, ni celui des liens sociaux.)

Les vérités désagréables ne sont pas tues. Tout au plus observe-t-on, de temps à autre, des euphémismes. Mais souvent, le style est sans fard, brutal même. Voici comment Bilgä-Kagan rappelle à son peuple les révoltes et les sécessions de tribus qui ont amené la guerre civile où périt son oncle et prédécesseur :

*« Médite ! Contre ton Kagan qui t'avait guidé grâce à ton obéissance, contre ton bon Empire qui s'était rendu indépendant, c'est toi-même qui as commis des erreurs ; c'est toi qui as introduit le mal ! Des hommes cuirassés sont-ils venus de quelque part te disperser et te chasser ? Des lanciers sont-ils venus de quelque part te déporter et te chasser ! Peuple de la forêt sacrée d'Ötüken, c'est toi qui es parti !... Tu es parti aussi loin qu'on pût partir ! Sur les terres où tu étais parti – c'est bien fait pour toi –, ton sang a ruisselé comme les eaux, tes os ont jonché le sol en montagnes. Tes garçons de la race des seigneurs sont devenus esclaves ; tes nobles filles, serves. Parce que tu ne savais pas, parce que tu étais mauvais, mon oncle le Kagan s'envola et partit... »* (C'est seulement dans cette dernière phrase, par respect pour la mémoire du Kagan, qu'apparaît l'euphémisme : « s'envoler et partir », pour « mourir » ; cet empereur eut la tête tranchée, comme on le sait par les annales chinoises.)

La sincérité dans le rapport des faits et dans leur appréciation s'accompagne d'une spontanéité de sentiments qui est l'un des traits les plus remarquables de cette littérature épigraphique. Ainsi, le vieux Tonyoukuk, à la fin d'une vie remplie de gloire militaire, ne cache pas que certains de ses succès contre l'ennemi ont été acquis en contrevenant aux ordres du pouvoir central, représenté par le Kagan d'alors, père du souverain régnant Bilgä-Kagan, et il parle de ce dernier – son gendre – avec beaucoup de condescendance. Quant à Bilgä-Kagan, il n'hésite pas, au moment même où il est allié (et, en fait, vassal) de l'empereur de Chine, à lancer de vives attaques contre la civilisation chinoise, qu'il accuse d'amollir l'esprit guerrier des Turcs ; et il présente ouvertement son accord avec la Chine comme dicté par de simples considérations d'intérêt matériel, tout en professant un nationalisme plein de superbe :

*« Il n'y a jamais rien eu de supérieur à la forêt d'Ötüken. La terre qui tient l'Empire, ça a (toujours) été la forêt d'Ötüken. Habitant ce territoire, je me suis arrangé avec le peuple chinois : comme cela, il donne de l'or, de l'argent, des brocards, du velours, sans restriction. »*

Et ce même Bilgä-Kagan, tout en montrant l'immensité de son pouvoir, qui s'étend, dit-il, « aux quatre coins du monde », avoue les inquiétudes que lui cause, pour l'avenir, la turbulence de son peuple et de ses Beys :

*« Vous les Beys et le peuple turc, écoutez cela ! Peuple turc ! Comment, obéissant, tu détiens l'Empire, je l'ai gravé ici. Et comment, t'égarant, tu péris, je l'ai gravé ici. Tout ce que j'avais de paroles à dire, je l'ai gravé dans*

*la pierre éternelle : sachez y obéir ! Alors, peuple et Beys turcs, vous, Beys, qui en ce moment, obéissez, irez-vous, par hasard, vous égarer ? »*

∴

Cette sincérité, cette spontanéité manifestes, qui donnent à ces textes une valeur historique et documentaire profonde, ne sont pas, tant s'en faut, gages d'impartialité. La conception moderne d'objectivité et d'impartialité historiques est entièrement étrangère à ces hommes, pour qui la seule vérité est la leur propre : ils ne se posent même pas la question de savoir si d'autres modes de vie ou de pensée que le leur ont quelque justification, de fait ou de droit.

Pour eux, la seule existence digne d'un homme est celle du monde pasteur et guerrier turc, la seule structure sociale concevable, celle des tribus à forte hiérarchie militaire, confédérées sous la direction d'un Kagan, souverain absolu désigné par le Ciel lui-même. Et ce Ciel, Tengri, la plus haute divinité du panthéon turc ancien, qui tend même à éclipser toutes les autres, est, bien entendu, le Ciel turc, Turk Tengri, qui inspire et soutient le Kagan turc, assure la victoire des armes turques, la pérennité du peuple turc, et son hégémonie sur tous ses voisins. Les décrets du Ciel, l'ordre cosmique imposent l'obéissance des Turcs au Kagan et des autres peuples aux Turcs. Cette obéissance ne peut être altérée que si l'ordre cosmique lui-même est perturbé momentanément :

*« Le peuple des Neuf-Oghouz était mon propre peuple. Parce que le Ciel et la Terre étaient en discordance, il devint ennemi. »* (Épithète de Köl-Tegin.)

*« A moins qu'en haut le Ciel ne s'écroulât, qu'en bas la Terre ne s'abîmât, peuple turc, qui aurait pu détruire ton Empire et tes Etats ? »* (Inscriptions de l'Orkhon, I et II.)

La doctrine politique qui se dégage des inscriptions turques de Mongolie, au VIII<sup>e</sup> siècle, est donc, en quelque sorte, un nationalisme monarchique de droit divin. L'univers est conçu, comme la tribu, hiérarchiquement : sur la masse des peuples des « quatre coins du monde » règne le groupe privilégié des tribus turques confédérées, que domine à son tour le clan impérial, au sommet duquel trône le Kagan, maître de l'univers, institué par le Ciel. Chaque tribu turque a ses esclaves des deux sexes, prisonniers de guerre ou de razzia ; au-dessus d'eux sont les gens du peuple, les « masses obscures », comme disent les inscriptions, que dirige une aristocratie de chefs militaires et de riches éleveurs, organisés en hiérarchie et obéissant à un Bey, lui-même vassal du Kagan.

Les textes épigraphiques expriment clairement des préoccupations conservatrices : tout changement politique, social ou religieux, toute entorse à la coutume ancestrale, dans quelque domaine que ce soit, sont réputés mauvais. Or, dans l'Asie Centrale du VIII<sup>e</sup> siècle, chez les Turcs comme chez leurs voisins, l'influence économique et culturelle de la Chine (sans parler même de son influence proprement politique, par l'intermédiaire de certains chefs de tribus) se faisait de plus en plus sentir. Il y avait là, aux yeux de chefs profondément conservateurs, comme Tonyoukoug ou Bilgä-Kagan, un danger que ce dernier dénonce à plusieurs reprises, bien qu'il soit alors l'allié de l'empereur de Chine :



« *Le peuple chinois avait des paroles douces comme le lait et des soieries moelleuses. Les séduisant par ses douces paroles, par ses soieries moelleuses, il faisait ainsi approcher les peuples lointains. Après s'être établis près de lui, alors ils pensaient selon des doctrines malfaisantes...* » (Inscriptions de l'Orkhon, I et II.)

L'empereur turc met aussi ses sujets en garde contre les tentations de la sédentarisation, de la vie agricole dans la plaine, et les adjure de garder leur vie de nomades et de caravaniers, en conservant pour centre de ralliement la zone montagneuse de la Forêt Sacrée :

« *Peuple turc, voici ta mort : si tu dis : « Etablissons-nous à droite (au Sud), non dans la forêt de Tchoghay, mais dans la plaine » , peuple turc, c'est ta mort !. Mais si, habitant la Terre d'Ötüken, tu envoies caravanes et convois, tu n'auras pas la moindre misère. Si tu habites la forêt d'Ötüken, tu demeureras détenteur d'un empire éternel.* » (Inscriptions de l'Orkhon, I et II.)

Ces passages montrent bien comment, animés par la passion conservatrice qui est la leur, les grands chefs turcs d'Asie Centrale du VIII<sup>e</sup> siècle deviennent des doctrinaires politiques, jugeant des faits historiques en fonction de leur propre vision du monde et de la société, et dispensant volontiers, sous une forme didactique, conseils et mises en garde.

Ces préoccupations dogmatiques, dont les textes antérieurs ou plus « primitifs » ne portent pas la trace, traduisent précisément l'inquiétude des milieux dirigeants traditionalistes devant l'évolution rapide des idées, conséquence de contacts de plus en plus étroits avec la civilisation intellectuellement et techniquement plus avancée de la Chine voisine.

Cette évolution, d'ailleurs, se manifeste fortement chez Bilgä-Kagan lui-même (tandis que Tonyoukouk, son vieux beau-père, y résistait, semble-t-il, très fermement) ; tout en multipliant les conseils de méfiance envers les Chinois et leur mode de vie, l'empereur turc ne dédaigne pas d'utiliser leur calendrier (sous la forme simplifiée des Douze Animaux), et, dans un acte religieux aussi important que celui des funérailles de son frère Köl-Tegin, il fait appel à la participation d'artistes chinois pour lui ériger un temple et graver une inscription, partie en turc, partie en chinois, qui nous est parvenue presque entièrement.

Qui plus est, Bilgä-Kagan, aussi conservateur qu'il veuille se montrer, est le seul des auteurs turcs anciens d'épithèses, à cette époque, qui ait osé faire porter sa réflexion logique sur les rites funéraires traditionnels eux-mêmes, allant jusqu'à critiquer, au nom de la raison, les excès auxquels donnait lieu, d'habitude, la déploration funèbre :

« *Mon cadet Köl-Tegin a rencontré la Fatalité. Moi, j'ai pensé. Mes yeux qui voyaient sont devenus comme sans vue, ma sagesse qui savait est devenue comme sans savoir. Moi, j'ai pensé : « Le Dieu Temps ordonne. Les humains sont tous nés pour mourir. » Ainsi ai-je pensé. « Si aux yeux viennent les larmes, si à l'âme et au cœur viennent les sanglots » , ainsi ai-je pensé d'autre part, ai-je pensé fortement, « alors, les deux Chad (Vice-Rois), et aussi mes cadets, mes fils, mes Beys, mon peuple vont en avoir les yeux et les cils abîmés » , ai-je pensé.* » (Orkhon, I.)

Pour discrète qu'elle soit, cette invitation à modérer les lamentations rituelles, et les considérations philosophiques dont elle s'accompagne, marquent bien, chez Bilgä-Kagan, une évolution rationnelle de la pensée.

∴

Les grandes inscriptions turques de Mongolie du VIII<sup>e</sup> siècle (à la différence de la plupart des inscriptions de l'Iénisséï) expriment, très généralement, un mode de pensée qui n'a rien de « primitif », où domine le raisonnement logique, et où les notions de chronologie relative et de causalité sont nettement présentes. On y observe toutefois, en ce qui concerne la causalité, une certaine confusion entre « cause causante » et « cause finale », favorisée par une structure linguistique qui ne permet pas aisément de distinguer l'une de l'autre : la même particule, en effet, signifie « afin de... » et « parce que... ». Les faits sont présentés le plus souvent dans leur enchaînement objectif, mais des considérations de finalité s'y mêlent presque toujours : intentions des protagonistes, et aussi, avec insistance, volonté des divinités turques (le Ciel, la Terre et l'Eau), qui interviennent, par l'intermédiaire des chefs et des souverains, en faveur de la nation.

Ainsi Bilgä-Kagan présente comme suit l'accession de son père au trône, à un moment très critique où l'empereur de Chine voulait détruire les restes d'organisation politique des tribus turques assujetties :

*« Mais le Ciel des Turcs, là-haut, et la Terre et l'Eau Sacrées des Turcs dirent ainsi : « Que le peuple turc n'aille pas au néant ! Qu'il redevienne un peuple ! » Et pour cela, mon père le Kagan El-Terish et ma mère la Khatoun El-Bilgä, le Ciel les saisit par le sommet de la tête et les éleva dans les hauteurs. »*

Ce type d'explication religieuse des faits historiques n'est d'ailleurs pas propre à l'idéologie turque du VIII<sup>e</sup> siècle : on le retrouve, sous des formes très semblables, chez presque tous les historiens, orientaux ou occidentaux, de l'Antiquité et du Moyen Age. Il persiste même chez des auteurs modernes appartenant à des civilisations très diverses.

Il n'est toutefois pas prédominant chez les auteurs des épitaphes turques d'Asie centrale du VIII<sup>e</sup> siècle, en dépit de certaines apparences : il n'intervient chez eux que dans un nombre limité de cas critiques, pour expliquer un redressement imprévu de la situation, en faveur de la politique et des armes de la nation turque. Il présente, en définitive, un caractère plus nationaliste que mystique. Pour les événements dont le cours paraît conforme aux prévisions rationnelles, l'explication donnée est presque toujours d'ordre « naturel ».

∴

En ce qui concerne leur contenu d'information historique, ces textes épigraphiques présentent une richesse singulière, et répondent dans une large mesure aux curiosités de la science moderne.

Bien sûr, comme tous les récits historiques anciens, ils accordent une très grande place aux faits dynastiques et militaires. Comme, d'autre part, ils sont ré-



digés à la gloire d'un héros défunt, on y rencontre de nombreux passages rappelant ses hauts faits sur un mode plus épique que proprement historique, avec des traits de bravoure qui sont ceux des « chansons de geste » :

« *Le Wang-Toutouk chinois vint avec une armée de cinquante mille hommes. Nous nous battîmes. Köl-Tegin, à pied, bondit à l'assaut. Il prit de sa main, tout harnaché, le jeune beau-frère du Wang-Toutouk, et, tout harnaché, en fit hommage au Kagan. Cette armée, alors, nous la réduisîmes à néant.* » (Orkhon, I).

Toutefois, comme on le voit par cet exemple, l'évocation des hauts faits individuels reste brève, presque sobre en comparaison de textes du même genre. De plus, l'exposé des faits dynastiques et militaires n'est jamais isolé du contexte politique et diplomatique, ni de ce que nous appellerions maintenant le contexte économique : situation matérielle des tribus et de leurs troupeaux, moyens de subsistance, biens et marchandises dont disposent les Turcs, mentionnés, il est vrai, en termes généraux, sans précisions chiffrées. La prospérité matérielle est, en effet, l'un des objectifs nationaux poursuivis par le Souverain :

« *L'or jaune, l'argent blanc, le velours frappé, le brocart à grains, les chevaux de selle, les étalons, les zibelines noires, les écureuils bleus (petit-gris), je les ai gagnés, je les ai assurés à mes Turcs, à mon peuple : j'ai fait mon peuple sans souci* », dit Bilgä-Kagan dans sa propre épitaphe.

Le contexte géographique est, de même, évoqué de façon suivie, avec des précisions toponymiques précieuses, qui nous permettent de suivre sur la carte la marche des tribus. Les principales directions de l'espace sont régulièrement mentionnées, selon un système d'orientation qui se réfère au Soleil levant : « en avant » signifie « à l'Est », « en arrière » : « à l'Ouest », « à droite » signifie : « au Sud », « à gauche » : « au Nord ». En plus des données chronologiques dont nous avons parlé précédemment, on trouve souvent des indications concernant les saisons de l'année (selon un système de quatre saisons semblable à celui de l'Europe), ou, parfois, les moments de la journée, sans qu'il y ait jamais de précisions d'heure : il ne semble pas, en effet, que la division du jour en heures soit, à cette date, entrée dans l'usage des Turcs d'Asie Centrale.

Des annales historiques chinoises étendues et aussi divers textes occidentaux (byzantins surtout) permettent de faire de nombreux recoupements avec les indications données par les Turcs d'Asie Centrale, au VIII<sup>e</sup> siècle, dans leurs épitaphes. Ces comparaisons montrent bien le sérieux et la haute valeur documentaire des textes épigraphiques turcs anciens, qui, non seulement, ne sont jamais pris en défaut de véracité, mais qui apportent encore, sur de nombreux sujets, une masse d'informations précieuses absentes des autres textes.

On pourrait, au nom de la conception moderne, objective, de l'histoire, reprocher aux épitaphes turques anciennes de présenter si souvent les faits sous un aspect subjectif, avec des jugements de valeur, sous un éclairage psychologique propre à la mentalité de leurs rédacteurs. Ce serait méconnaître, d'une part, la fonction essentielle de ces textes, qui, comme on l'a vu, est religieuse. Ce serait aussi ne pas voir l'intérêt profond, inégalé, de témoignages qui nous renseignent non seulement sur le déroulement des faits historiques, mais encore sur la psychologie des hommes et de la nation, sur les motivations, sur

les diverses tendances idéologiques, et sur l'évolution de la mentalité des nomades turcs d'Asie Centrale à cette époque.

∴

Il nous apparaît, en définitive, que les inscriptions turques anciennes de Mongolie représentent un moment particulièrement intéressant de l'éveil de la conscience historique chez un peuple oriental nomade, resté longtemps à l'écart des grandes civilisations sédentaires, conservant des formes d'organisation sociale et d'économie nettement archaïques, et venu depuis peu à l'usage de l'écriture.

Issue directement et spontanément du rite funéraire, l'histoire du héros défunt s'élargit soudain en histoire de son temps. L'homme, l'individu, reste au centre de l'histoire et la durée de sa vie en fixe les bornes chronologiques. Mais, comme l'individu est étroitement solidaire de la société et de la nation, son histoire est aussi la leur. D'où l'éclosion d'un genre historique typiquement national (et nationaliste), fait très remarquable au VIII<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne.



## ÜBER DIE STERNKUNDE IN ALTTÜRKISCHER ZEIT

Ich habe das Thema der Sternkunde in alttürkischer Zeit gewählt, weil es ein bis heute fast unbekanntes Gebiet der Turkologie umfaßt.

Die älteste handschriftliche Literatur der Türkvölker in Mittelasien vor der Islamisierung enthält sehr verschiedene Vorstellungen über Kosmologie und Sternkunde. Allgemein darf man sagen, daß diese Vorstellungen in enger Verbindung mit fremden religiösen und wissenschaftlichen Systemen stehen. Die chinesische Tradition, der iranisch-sogdische Manichäismus, der indische oder sino-indische Buddhismus hatten ihre eigene Kosmogonie und Sternkunde, die der Reihe nach von den alttürkischen Gebildeten übernommen wurden.

Infolgedessen gibt es in diesen handschriftlichen Texten der alttürkischen Periode fast keine Daten über die originale Sternkunde der Türkvölker. Die Namen der Gestirne, der Sternbilder, der Ekliptikeinteilungen, der Mondstationen usw. sind in dieser Literatur, je nach der Religion des Autors, bald iranische, bald sanskritische, bald chinesische Wörter oder wörtliche Übersetzungen von chinesischen Ausdrücken. Zum Beispiel : der Name des Planeten Jupiter ist *ormizt* (iranisch, Name des Gottes Ahuramazda) in einer manichäischen Handschrift aus dem zehnten Jahrhundert, dagegen aber *braxsiwadi* (sanskritisch *brhaspati*) in einer buddhistischen Sutra-Übersetzung vom Jahre 1022 und *iyač yultuz* (d. h. „Holzgestirn“ wörtliche Übersetzung der astrologischen chinesischen Benennung dieses Planeten) in einer uigurischen Rolle vom Jahre 1202<sup>1</sup>. Fast alle astronomischen, astrologischen und kalendarischen Daten der alttürkischen Handschriften vor der Islamisierung sind direkte oder indirekte Entlehnungen aus dem Chinesischen, Indischen oder Iranischen<sup>2</sup>.

Nach der Islamisierung der Türken wird allgemein die ganze Terminologie der Sternkunde arabisch, oder arabo-persisch. Es gibt jedoch eine interessante Ausnahme im fünften Kapitel des berühmten Lehrgedichtes vom elften

<sup>1</sup> *ormizt* : Hüseyin Namik ORKUN, *Eski Türk Yazıtları*, II (Istanbul, 1939), S. 58 („*urmizt*“).

*braxsiwadi* und *iyač yultuz* : W. BANG, A. von GABAIN, G. R. RACHMATI, *Türkische Turfan-Texte*, VII (SBAW, Berlin, 1936), s. Index.

<sup>2</sup> Vgl. BANG-GABAIN-RACHMATI, o.c., Index ; A. von GABAIN, *Alttürkische Grammatik* (Leipzig, 1950) Glossar ; H. N. ORKUN, o. c., S. 57-59 (*tir* „Merkur“, *ormizt* „Jupiter“, *naçid* „Venus“, *kiwan* „Saturn“ *may* „Mond“ : aus dem Iranischen) ; usw.

Jahrhundert, das den Titel *Qutadgu Bilig* hat<sup>3</sup>: für die Namen der sogenannten „sieben Planeten“ und der zwölf Bilder des Tierkreises hat der Dichter türkische Worte gebraucht. Aber alle seine Ausdrücke sind bloß türkische Anpassungen aus der astrologischen Terminologie der griechisch-arabischen Tradition. Zum Beispiel ist der Name des Planeten Venus in diesem Text *sävüg* (d. h. die „Liebe“); eine solche Benennung ist gar nicht üblich bei den Türkvölkern: sie kommt aus der griechischen Mythologie. Als Namen der Sonne und des Mondes finden wir in diesem Kapitel ganz ungewöhnliche Ausdrücke, die nur poetische Schöpfungen des Dichters sein können. Ein solcher Text kann uns leider keine Auskunft liefern über urtürkische Sternkunde.

Die alten Quellen zur Sternkunde, die wir für eine Wiederherstellung der originalen, volkskundlichen Traditionen der Türken zugrunde legen können, sind sehr selten und gering. Die alttürkischen Runeninschriften in Mittelasien, vom achten bis zum zehnten Jahrhundert, liefern uns nur die Namen der Sonne, des Mondes, des Planeten Venus und der Pleiaden<sup>4</sup>. Die einzige Inschrift mit astronomischem Inhalt (Wirtelinschrift der Insel Olchon, Baikalsee, wahrscheinlich vom achten Jahrhundert) ist sehr kurz, gibt uns aber wertvolle Aufschlüsse über einen Pleiaden-kalender antiker Herkunft<sup>5</sup>. Endlich finden wir einige Daten über die Namen der Planeten Jupiter, Mars und Venus sowie einiger Sterne und Sternbilder, im großen türkisch-arabischen Wortschatze von Maḥmūd-al-Kāšgarī am Ende des elften Jahrhunderts<sup>6</sup>. Außer den schriftlichen Quellen können wir auch interessante Aufklärungen aus der Vergleichung der Türkisprachen herleiten.

Sonne und Mond spielen natürlich die Hauptrolle in den Vorstellungen der alten Türkvölker. Der übliche Name der Sonne, *kün* findet sich im ganzen türkischen Sprachgebiet auch mit der Bedeutung „Tag“<sup>7</sup>. Er wird immer in der Zeitrechnung gebraucht: z. B. „drei Tage“ = *üç kün*. Ein neuer Tag wird als eine „neue Sonne“ betrachtet. Das Verbum *toγ-*<sup>8</sup>, das für den Aufgang der

<sup>3</sup> Vgl. Reşid Rahmeti ARAT, *Kutadgu Bilig*, I (Istanbul, 1947), S. 29-31.

<sup>4</sup> Vgl. H. N. ORKUN, *Eski Türk Yazıtları*, IV (Istanbul, 1941), S. 64-65 (*kün*), S. 14 (*ay*); s. auch unsere Anm. 20

<sup>5</sup> Diese Inschrift wurde zuerst von Kai DONNER und Martti RÄSÄNEN veröffentlicht (in: *Journal de la Société Finno-Ougrienne*, XLV; Helsinki, 1931), und nachher von H. N. ORKUN (o.c., II, S. 158-159) wiedergegeben. Ihr astronomischer und kalendarischer Inhalt wurde aber von den Herausgebern nicht ganz verstanden. Vgl. unsere Anm. 19.

<sup>6</sup> Vgl. Besim ATALAY, *Divanü Lûgat-it-Türk Tercümesi*, I (Ankara, 1939), II (Ankara, 1940), III (Ankara, 1941), und Index: *Divanü Lûgat-it-Türk Dizini* (Ankara, 1943). Ein Faksimile des Textes, *Divanü Lûgat-it-Türk Tıpkıbasımı*, wurde vom Türk Dil Kurumu herausgegeben (Ankara, 1941).

<sup>7</sup> Alttürkische: *kün*; noch heute kirgisisch, kasakisch, nogaisch, karaimisch, modern-uirgisch, Altai-türkisch, tuvaisch, khakassisch, yakutisch: *kün*; Türkei-türkisch, aserbaidshianisch, türkmenisch: *gün*; Kasan-tatarisch, baschkirisch: *kön*; özbekisch, tschuwaschisch: *kun*. Die Bedeutung „Tag“ wird überall konserviert. Für die Bedeutung „Sonne“ gibt es aber andere Wörter in mehreren heutigen Türk-Sprachen: *çoyaş*, *çoyaç* in einigen anatolischen Dialekten; özbekisch, modern-uirgisch, Troki-karaimisch, lebedisch, schorisch: *qoyaç*; yakutisch: *quyas*; barabaisch: *küyöş*; teleutisch: *künäs*; Türkei-türkisch: *güneş* tschuwaschisch: *xevel*. Die alte Bedeutung dieser Wörter war allgemein „sonnenhitze“ Urtürkisch \**kün* bedeutete zweifellos „Tag“ und auch „Sonne“.

<sup>8</sup> Vgl. Türkei-türkisch: *doğ-*, usw.



Sonne und der anderen Gestirne gebraucht wird, hat auch die Bedeutung „geboren werden“, aber dieser Ausdruck darf nur im bildlichen Sinne verstanden werden, weil die Personifizierung der Sonne in alttürkischer Zeit nicht üblich ist : der Ausdruck *kün tängri* „Sonnengott“ erscheint nur in manichäischen und buddhistischen Texten und ist wahrscheinlich fremder Herkunft<sup>9</sup>. Ich möchte hier einschalten, daß die Türk Sprachen kein grammatisches Geschlecht haben : infolgedessen sind die Gestirnnamen weder männlich noch weiblich.

Der alttürkische Name des Mondes, *āy*, ist noch heute (zufällig mit kleinen phonetischen Änderungen) bei allen Türk Völkern im Gebrauch, auch in der Bedeutung „Monat“<sup>10</sup>. Der neue Monat wird als „neuer Mond“ betrachtet und der Beginn des Monats ist die dunkle Phase des Mondes, die wie bei uns „Neumond“ genannt wird. In der Zeitrechnung entsprechen z. B. sechs Monaten und zehn Tagen „sechs Monde, zehn Sonnen“ : *altī āy*, *ōn kün*.

Das alttürkische System der Jahreszeiten ist das uns wohlbekannte System der meisten Völker Europas : vier Jahreszeiten (*yāz* „Frühling“, *yāy* „Sommer“, *kūz* „Herbst“, *qiš* „Winter“) <sup>11</sup> mit Beginn annähernd an Tagundnachtgleichen und Sonnenwenden. Man weiß gut, daß dieses System weder chinesisch noch indisch ist. In dieser Hinsicht näherten sich die Alttürken Mittelasiens dem europäischen Kulturkreise.

∴

Für die Wandelsterne, hatten die Alttürken keine besondere Benennung. Sie nannten sie *yultuz*, d. h. „Sterne“ <sup>12</sup>. Die Wörter für „Planet“ in der uigurischen Literatur sind iranisch oder indisch<sup>13</sup>. Wenn man die fremden Wörter oder Ausdrücke außer Betracht läßt, gibt es in den alten Quellen kein türkisches Wort für die Planeten Merkur<sup>14</sup> und Saturn<sup>15</sup>. Auch in den lebenden Türk Sprachen haben alle Namen dieser Wandelsterne eine nicht-türkische Herkunft : sie sind arabisch, persisch oder europäisch<sup>16</sup>. Sehr wahrscheinlich

<sup>9</sup> Vgl. z. B. BANG-GABAIN-RACHMATI o. c. Text Nr. 9 (manichäisch), und F. W. K. MÜLLER, *Zwei Pfahlschriften aus den Turfanfunden*, SBAW (Berlin, 1915), Text Nr. 1 und Anhang Nr. 1 (buddhistisch).

<sup>10</sup> Alttürkisch, mitteltürkisch : *āy* ; noch heute, türkménisch : *āy* ; yakutisch : *īy* ; tschuwaschisch, mit Suffix *\*-iq* : *uyax* (= *\*ayiq*) ; in allen anderen Türk Sprachen : *ay* ; die zwei Bedeutungen „Mond“ und „Monat“ werden überall konserviert.

<sup>11</sup> In den modernen Türk Sprachen werden häufig *yāz* und *yāy* verwechselt ; z. B. im Türkei-türkischen : *yaz* bedeutet „Sommer“ (und *ilk yaz* „Frühling“), während das alte Wort *yāy* nur in der Ableitung *yayla* „Sommer-Aufenthalt“ bleibt.

<sup>12</sup> Alttürkische : *yultuz* und *yulduz* : osmanisch *yıldız*.

<sup>13</sup> Vgl. H. N. ORKUN, o. c., II, S. 57, *paγar-*, vom iranisch-sogdischen *paγar* „Planet“ ; BANG-GABAIN-RACHMATI, o. c. passim (cf. Index), *grax*, vom sanskritischen *graha* „Planet“.

<sup>14</sup> Für „Merkur“ finden wir : *tir* (iranisch, vgl. Anm. 2, ), *bud* (vom sanskritischen *budha*) und *suw yultuz* „Wasser-Planet“ (Übersetzung aus dem Chinesischen).

<sup>15</sup> Für „Saturn“ finden wir : *kiwan* (iranisch, vgl. Anm. 2, ), *šaničar* (vom sanskritischen *śanaiścara* und *topraq yultuz* „Erd-Planet“ (Übersetzung aus dem Chinesischen).

<sup>16</sup> Vgl. z. B. im Türkei-türkischen : *Utarit* (vom arabischen *‘utārid* und *Merkür* (vom Französischen) „Merkur“ ; *Kivan* (vom persischen *kīwān*), *Zūhal* (vom arabischen *zūhal* und *Saturn* (vom Französischen) „Saturn“.



gab es in der urtürkischen Kultur keine spezielle Tradition für Merkur und Saturn. Es scheint leicht, dies zu erklären : Merkur bleibt immer in der Nähe der Sonne und ist nur zweimal im Jahre einige Tage sichtbar, wenn sich am Horizont weder Nebel noch Staub bilden. Selbst Kopernikus, dessen Sternwarte in Frauenburg war, hat niemals diesen Planeten sehen können, weil die meteorologischen Verhältnisse nicht günstig waren. Es ist auch nicht leicht, mit bloßem Auge den Saturn zu sehen. Sein Aussehen ist dasjenige eines kleinen Sternes und die Langsamkeit seiner scheinbaren Bewegung (seine siderale Umlaufzeit beträgt fast 30 Jahre !) bezeichnet ihn nicht unmittelbar als Wandelstern. Mit bloßem Auge im Himmel gesehen, fällt er gar nicht besonders auf.

Infolgedessen ist es nicht erstaunlich, daß die alttürkischen Völker allgemein nur die drei Planeten kannten, die gut sichtbar waren und besonders hervortraten, nämlich Venus<sup>17</sup>, Jupiter<sup>18</sup> und Mars<sup>19</sup>. Für diese drei Gestirne gibt es echt türkische Namen in den alten Quellen.

Venus heißt *ärklig* in der uigurischen Literatur und *ärilig* (dasselbe Wort, mit normaler Vereinfachung der Konsonantenhäufung *rkl*) findet sich in der Inschrift der Insel Olchon (Baikalsee)<sup>20</sup> in dieser lakonischen Erwähnung : *qat äy ärilig* „eine Reihe von Monaten, Venus“, d. h. „Venus ist eine Reihe von Monaten sichtbar“. Diese Beobachtung ist astronomisch ganz korrekt. Die Etymologie des Wortes *ärklig* (*ärilig*) ist klar : der Wortstamm ist *är* „Mann, männlich“ ; das Suffix *-k* bildet das denominal Substantive *ärk* „männliche Kraft“ ; das Suffix *-lig* verwandelt es in ein denominales Adjektive. *Ärklig* bedeutet also „mit männlicher Kraft versehen“ und substantivisch „der Kräftige, der Mächtige“. Diese Benennung hängt möglicherweise zusammen mit dem chinesischen Mythos des Morgensternes, der als männlicher Krieger personifiziert wird. Auch in den westlichen Mythologien finden wir Spuren einer männlichen Personifizierung des Morgenplaneten Venus : der lateinische *Lucifer* ist männlich. Ein seltsames Zusammentreffen : so wie *Lucifer* in der römisch-christlichen Tradition der Höllenfürst geworden ist, finden wir in der uigurischen buddhistischen Literatur den Namen *Ärklig*<sup>21</sup> als türkische Benennung des indischen Höllengottes *Yama*. Im modernen Schamanismus der Altaivölker ist noch heute *Ärlik* (moderne Form von *Ärklig*) der Gott der Hölle

<sup>17</sup> Für „Venus“ finden wir auch fremde Ausdrücke : *naʿid* (iranisch, vgl. Ann 2.), *šukur* oder *šikür* (vom sanskritischen *śukra*) und *altun yultuz* „Gold-Planet“ (Übersetzung aus dem Chinesischen).

<sup>18</sup> Für „Jupiter“ auch fremde Ausdrücke : *ormizd* (iranisch, vgl. Anm. 1), *braxsiwadi*, *braxasiwadi* oder *braxaswadi* (vom sanskritischen *brhaspati*), und *iʿaç yultuz* „Holz-Planet“ (Übersetzung aus dem Chinesischen).

<sup>19</sup> Für „Mars“ auch fremde Ausdrücke : *aṇarak* (vom sanskritischen *aṅāraka*), und *öt yultuz* „Feuer-Planet“ (Übersetzung aus dem Chinesischen).

<sup>20</sup> Über diese Inschrift haben wir am 8. januar 1960 auf einer Sitzung der Société Asiatique zu Paris referiert. Wir lesen : *q(a)t (a)y äril(i)g. (a)rqa(r) (a)y, bič(i)n qıš (ä)dgüülgär*, d. h. „Eine Reihe von Monaten, Venus. Am Wildziegen-Monat, Schnitt, Winter, die guten Pleiaden“. Wenn die Pleiaden, am Wildziegen-Monat (ungefähr November), in der Abenddämmerung aufgehen, beginnt der Abschnitt (vgl. osmanisch *qasım*) der kalten Periode des Jahres.

<sup>21</sup> Vgl. z. B. BANG-GABAIN-RACHMATI, o. c., Text Nr. 13 : *Ärklig Xan = Yama* (6. Palast).



und der Unterwelt<sup>22</sup>. Aber diese Vorstellung eines Höllengottes ist nicht ursprünglich türkisch und kommt vom Buddhismus. Der alttürkische Held des Morgensternes *Ärklig* ist lediglich ein mächtiger Krieger.

Im türkisch-arabischen Wortschatze von Maḥmūd-al-Kāšgarī (elftes Jahrhundert) gibt es einen anderen Namen des Planeten Venus, *yaruq yulduzi*<sup>23</sup>, d.h. „Lichtstern“ (vgl. lat. Lucifer !): es ist dies eine selbstverständliche Benennung des Morgensternes, der das Tageslicht anmeldet. Andererseits findet sich der Name *Ärklig* nicht in Kāšgarīs Wortschatz. So können wir verstehen daß im alttürkischen Sprach- und Kultur-gebiete die Benennung des Planeten Venus nicht einheitlich war.

Maḥmūd-al-Kāšgarī überliefert uns einen interessanten türkischen Namen des Planeten Jupiter: *qara-quš*<sup>24</sup> „der schwarze Vogel“, d. h. „der Adler“. Dieser glänzende Wandelstern kann, so wie die Sonne, sich hoch in den Himmel erheben und der Vergleich mit dem Adler ist ganz natürlich. In der griechischen und griechisch-römischen Mythologie ist gewöhnlich der Adler der Vogel des Zeus-Jupiter. Es ist sehr schwierig festzustellen, ob diese Gleichartigkeit rein zufällig ist: leider gibt uns Kāšgarī keine weitere Auskunft über diesen „schwarzen Vogel“, der den Planeten Jupiter verkörpert, und dieser Mythos ist in den türkischen Volksüberlieferungen nicht mehr lebendig. In allen türkischen Quellen mit Ausnahme von Kāšgarī und im ganzen heutigen türkischen Sprachgebiet sind die Namen des Planeten Jupiter fremder Herkunft. Wenn auch seine astrologische Benennung *ongay*<sup>25</sup> (seit dem „*Qutadyu Bilig*“, 1070) etymologisch gesehen türkisch ist (*ong* „richtig, günstig, leicht“; mit Suffix *-ay:ongay* „günstig, wohlätig“), ist es klar, daß eine solche Vorstellung von der griechischen Sterndeutung herkommt: *ongay* „der Günstige“ ist eine türkische Übertragung der „*Μεγάλη Τύχη*“ (*Fortuna Major*) der klassischen Astrologen, deren Lehre von den Arabern bei den islamisierten Türken verbreitet wurde. Ich darf daran erinnern, daß der Zeitpunkt der Islamisierung der Türken nicht überall derselbe war. Die Islamisierung hat sich im zehnten und elften Jahrhundert, teilweise sogar später vollzogen.

Ein sehr kurioser Name des Planeten Mars, *baqir-soqum*<sup>26</sup> findet sich bei Kāšgarī. Er bedeutet „der Pfeilspitzenschutz aus Kupfer“, also eine Art Kappe. Kāšgarī erklärt, daß dieser Schutz der Pfeilspitze allgemein ein tannenzapfenförmiges Stück Holz war, mit innerer Ausbohrung, in das man die Spitze des Pfeils hineinsteckte (türkisch *soqum* ist ein deverbales Substantiv, mit Suffix *-m*, des Verbs *soq-* „hineinstecken“). Bei dem Namen des Planeten Mars, sagt Kāšgarī, wird dieser Spitzenschutz als kupferig betrachtet (türkisch *baqir* bedeutet „Kupfer“), wegen der rötlichen Farbe des Gestirnes. Diesen Erklärungen nach müssen wir annehmen, daß diese Benennung des Planeten Mars rein deskriptiv war, ohne mythologische Bedeutung. Der interessante

<sup>22</sup> Vgl. Wilhelm RADLOFF, *Versuch eines Wörterbuches der Türk-Dialekte*, I (Petersburg, 1893), S. 789, *Ärlik* und *Erlük*.

<sup>23</sup> Vgl. B. ATALAY, o.c., S. 96 und III, S. 194.

<sup>24</sup> Vgl. B. ATALAY, o.c., III, S. 221.

<sup>25</sup> Vgl. R. R. ARAT, o.c., S. 30.

<sup>26</sup> Vgl. B. ATALAY, o.c., I, S. 361, 398 und III, S. 40.



Ausdruck *baqir-soqum*, der sich nur in Kāšgarī's Werk findet, ist der einzige echt türkische Name des Planeten : alle anderen Namen dieses Gestirnes im türkischen Sprachgebiet sind Entlehnungen.

Man sieht, daß diese Planetennamen in den alttürkischen Quellen kein System bilden wie z. B. bei den alten Griechen oder bei den Chinesen.

Über die türkischen Namen der Fixsterne in alter Zeit haben wir auch nur geringe, aber durchaus bedeutsame Nachrichten.

Der Polarstern bei Kāšgarī heißt *tämür-qazuq*<sup>27</sup> (türkisch *tämür* „Eisen“ und *qazuq* „Pflock“). Der Autor des Wortschatzes erklärt, daß der Stern so genannt wird, weil der Himmel sich um ihn herumdreht. Diese Benennung ist allgemein bekannt und noch heute lebendig in verschiedenen Gegenden des türkischen Sprachgebietes : Türkei-türkisch *demir-kazık*, türkmensch *demir-gaziq*, özbekisch *temir-qāziq*, kasakisch und kirgisisch *tämür-qaziq* usw. Trotz der Ähnlichkeit mit den europäischen und vorderasiatischen Vorstellungen (denn griechisch *πολος* und arabisch *qutb* bedeuten „die Achse, z. B. des Rades“) ist die Bedeutung des Ausdruckes *tämür-qazuq* ihrem Ursprung nach vollkommen türkisch : er bedeutet nicht „eiserne Achse“, sondern „eiserner Pflock“ und ganz besonders „eiserner Viehpflock“, der Pflock, mit dem man das Vieh am Weideplatz festbindet. Auch in den heutigen mongolischen Sprachen finden wir das Wort *gadasun* (chalcha-mongolisch *gadas*, ordos-mongolisch *gadás*, buriatisch *gadahan* usw.) mit den Bedeutungen „Pflock, Viehpflock“ und auch „Polarstern“. Die mündliche Tradition verschiedener türkischer und mongolischer Völker erklärt, daß alle anderen Sterne (außer den Wandelsternen) wie Tiere auf der Weide des Himmels mit dem eisernen Pflock des Polarsternes festgebunden werden und daß sie sich ewig um ihn herum-drehen. Diese Sage ist sehr charakteristisch für die Hirtenkultur der türkisch-mongolischen Völker Mittelasiens. Ich darf hier erwähnen, daß der Pflock des Polarsternes, nach den Chalcha- und Buriat-Mongolen, nicht aus Eisen, sondern aus Gold sein soll (chalcha-mongolisch *altan-gadas*, buriatisch *altan-gadahan*)<sup>28</sup> ; aber der Ursprung der Sage ist derselbe.

Der Name des Großen Bären bei Kāšgarī ist *yätikān*<sup>29</sup>. Er findet sich auch in der uigurischen Literatur und zwar in der Form *yitikān*. Er ist heute noch lebendig mit kleinen phonetischen Änderungen in verschiedenen Türksprachen: anatolisch *yedigen*, kirgisisch *žätigän*, baschkirisch *yetegän*, chakassisch *čitigän* usw. Die Urform ist wahrscheinlich *\*yeti-kān* (mit langem Vokal der letzten Silbe wie in Kāšgarī's Wortschatz) und der Anfang des Wortes ist zweifellos das türkische Zahlwort *yeti* „sieben“. Meiner Meinung nach ist die Endung *-kān*, die, wie Annemarie von GABAIN erwähnt<sup>30</sup>, vorwiegend bei den Titeln hoher Personen zu finden ist, eine durch Lautharmonie (mit *yeti*) vorder-vokalisierte Form des bekannten Herrschertitels *xān* (auch *qān*) „Chan“. *Yeti-kān*, Name des Großen Bären, bedeutet also „die sieben Chane“, so wie z. B. der mongolische Name dieses Sternbildes, *dolo'an-burxat*, „die sieben Buddha-

<sup>27</sup> Vgl. B. ATALAY, o.c., III, S. 40, 383.

<sup>28</sup> = klassisch-mongolisch *altan γadasun*.

<sup>29</sup> Vgl. B. ATALAY, o.c., III, S. 37, 40, 247 (*ä* mit Elif geschrieben).

<sup>30</sup> Vgl. A. von GABAIN, o.c., S. 60, § 48.



Chane“ bedeutet. Die alttürkische Sage dieser „sieben Chane“ selbst ist leider unbekannt. In den modernen mündlichen Traditionen der Türkvölker werden die sieben glänzenden Sterne des Großen Bären fast immer als sieben männliche Helden betrachtet, mit verschiedenen Varianten, die auch in den Namen des Sternbildes erscheinen : in Anatolien, neben *yedigen* und den sekundären Formen *yediger*, *yediker*, *yedigir* (die letzte auch literarisch), finden wir auch *yedi-kardeş* und *yedi-kardeşler* (d. h. „die sieben Brüder“), *yedi-yâr* und *yedi-yârlar* (d. h. „die sieben Freunde“) und einfach *yediler* („die Sieben“) ; bei den Özbeken finden wir *yetti-âga-ini*, *yetti-âgayni* (d. h. „die sieben Gebrüder“) ; *yetti* ist eine bekannte Form mit Doppelkonsonant *-tt-* von *yeti* „sieben“ und *âga-ini*, *âgayni* „die Gebrüder“ ist die Nebeneinanderstellung von *âga* = osmanisch *âga* „älterer Bruder“ und *ini* = alttürkisch *ini* „jüngerer Bruder“ ; bei den Kasaken ist der Name des Großen Bären *žäti-qaraqşı* (d. h. „die sieben Räuber“). Bei den Mongolen gibt es ähnliche Ausdrücke : ordos-mongolisch *dolön-burxat* „die sieben Buddhas“, chalcha-mongolisch *dolön-övgön* und buriatisch *dolön-übgän* „die sieben Greise“<sup>31</sup>. Die einzige wichtige Diskordanz im türkisch-mongolischen Kulturgebiet findet sich bei den Kirgisen, die zwei verschiedene Namen für den Großen Bären haben : erstens *žätigän* (d. h. das alter Wort *yeti-kän* „die sieben Chane“, aber, so wie bei den anderen heutigen Türken, ohne Erinnerung an diese Bedeutung) ; zweitens, besonders im Epos, *žäti-arqar* (d. h. „die sieben Wildziegen“ ; *arqar* ist der Name des Weibchens des Steinbockes Mittelasiens ; das Männchen heißt *qulža*). Andererseits nennen die Kumüken den Großen Bären einfach *yätti-yulduz* „die sieben Sterne“, ohne Referenz zu sieben Helden oder Tieren. Jedoch bleibt immer, als Charakteristik der türkischen (und auch mongolischen) Namen dieses Sternbildes, der Gebrauch des Zahlwortes *yeti*, *yätti*, *žati* usw. „sieben“ (mongolisch *dolo'an*, *dolön*) an erster Stelle. Auch bei den Chinesen wird der Große Bär *ts'i-sing* genannt, d. h. „die sieben Sterne“. Diese Benennung ist sehr natürlich, weil das Sternbild aus sieben glänzenden Sternen besteht. Es ist immer schwierig und gefährlich, eine Hypothese über die Urform einer Sage und besonders einer Sternen-sage aufzustellen, aber das relative Alter des zusammengesetzten Wortes *yätti-kän* „die sieben Chane“, seine weite Verbreitung in den lebenden Türkssprachen sowie die Beständigkeit des Themas der „sieben Helden“ fast im ganzen türkischen Kulturgebiet lassen uns daran denken, daß die sieben Sterne des Großen Bären in der urtürkischen Vorstellung als „sieben Herrscher“, „sieben Chane“ betrachtet wurden. Diese „sieben Chane“ könnten auch Brüder sein wie in der anatolischen und özbekischen Tradition ; und sie könnten auch Greise sein wie in der chalcha-mongolischen und buriatischen Überlieferung. Die ordos-mongolische Benennung der „sieben Buddhas“ ist zweifellos später und vom Buddhismus beeinflußt. Schwieriger ist die kirgisische Tradition der „sieben Wildziegen“ zu erklären ; vielleicht gibt es hier keine urtürkische Vorstellung, die von einer späteren Jägersage herkommt.

Die Benennung des Pleiaden-Sternbildes ist im ganzen türkischen Sprachgebiet erstaunlich beständig und einheitlich. Alle alten und modernen Formen (alttürkisch *ülkär* und *ülgär*, osmanisch *ülker*, kirgisisch *ürkör* usw.)

<sup>31</sup> = klassisch-mongolisch *doluγan burqat* und *doluγan ebügen*.



sind rein phonetische Entwicklungen eines Archetypus \**ülkär*. Über die Etymologie dieses Wortes habe ich schon auf dem letzten Internationalen Orientalistenkongreß referiert<sup>32</sup> : es ist eine aoristische Form, mit Suffix *-är*, der intensiven Erweiterung mit Suffix *-k* des Verbstammes \**ül-* „teilen“. Die ursprüngliche Bedeutung von *ülkär* ist „das Teilende“. Diese Benennung ist weder mythisch noch deskriptiv, sondern rein technisch : in der alttürkischen Kultur Mittelasiens (wie die Inschrift der Insel Olchon zeigt), und noch in moderner Zeit bei verschiedenen türkischen und mongolischen Völkern spielt im Volkskalender die jährliche Opposition der Sonne und der Pleiaden eine große Rolle ; diese Opposition, die im achten Jahrhundert ungefähr am 10. November eintrat (heute am 27. November !), wurde der Tradition nach als Beginn der kalten Periode des Jahres betrachtet ; andererseits war die symmetrische Stellung, d. h. die Konjunktion der Sonne und der Pleiaden (mit scheinbarem Verschwinden des Sternbildes), im Mai, am Anfang der warmen Periode. Also schnitten die Pleiaden das Jahr in zwei Teile (z. B. bei den Osmanen, *qäsım* und *xidrellez*) ; darum nannten die Türken dieses Sternbild *ülkär*, d. h. „das Teilende“. Eine ähnliche Etymologie finden wir, der indischen Tradition nach, für den sanskritischen Namen der Pleiaden, *Krittikā*, der seit der vedischen Literatur mit der Wurzel *kart* „schneiden“ zusammengestellt wird. Es gibt auch, bei verschiedenen türkischen und mongolischen Völkern (Osmanen, Kirgisen, Altaiern, Buriaten usw.), mehr oder weniger wichtige Spuren eines monatlichen Pleiadenkalenders, über den ich vor vier Jahren in einer Sitzung der Société Asiatique zu Paris referiert habe<sup>33</sup>. Es würde zu weit führen, diesen Kalender zu beschreiben, aber seine Charakteristik ist, daß er das monatliche Datum der Konjunktion des Mondes und der Pleiaden benutzt, um die Mond-Monate mit dem Sonnenjahr zu kombinieren und besonders den eventuellen dreizehnten Schaltmonat zu bestimmen. Diese sehr interessante Technik, deren Wirksamkeit von der merkwürdigen Stellung der Pleiaden (nahezu über der Ekliptik) herkommt, ist wahrscheinlich mesopotamischen Ursprungs : sie wird schon in babylonischen Texten beschrieben<sup>34</sup> ; andererseits ist sie in der chinesischen Tradition unbekannt. Eine Verbreitung dieser Technik von Mesopotamien nach Mittelasien in antiker Zeit ist anzunehmen.

Im türkisch-arabischen Wortschatz des Maḥmūd-al-Kāšgarī findet sich ein Sternbildname, der eine schwierige philologische Frage aufwirft. Dieser Name ist *ärän-tüz* (in zwei Worten). Kāšgarī schreibt, daß dieser Ausdruck das Sternbild der Waage (arabisch *al-Mizān*) bezeichnet. Aber im fünften Kapitel des *Qutadḡu Bilig*, das zur gleichen Zeit (ungefähr 1070) geschrieben worden ist, ist zweifellos eine sehr nahe Form, *ärän-diz*<sup>35</sup>, für die Zwillinge gegeben.

<sup>32</sup> Vgl. L. BAZIN, *Les noms turcs et mongols de la constellation des Pléiades*, Acta Orientalia Hungarica, X, 3 (Budapest, 1960), S. 295-297.

<sup>33</sup> 12. Dezember 1958.

<sup>34</sup> Vgl. J. SCHAUMBERGER, *Sternkunde und Sterndienst*, Ergänzungsheft (1935), S. 337f.

<sup>35</sup> Vgl. B. ATALAY, o.c., I, 76 und III, 40 (mit Umkehrung !) Vgl. auch R. R. ARAT, o.c., S. 30 : „*erentir*“ var. „*eren-tez*“ ; wir glauben, daß man *ärän-diz* lesen soll : die Ferghana-Handschrift, in arabischer Schrift, die sehr klar ist, schreibt zweifellos: *ärän-diz* : vgl. Faksimile : Türk Dil Kurumu, *Kutadḡu Bilig, Tıpkıbasım*, II (Istanbul 1943), S. 22, Z. 12, b.



Das erste Wort des Ausdrucks, *ärän*, Pluralform mit Suffix *-än* von *är* „Mann“, bedeutet „Männer“ und besonders „die Helden, die tapferen Krieger“. Das zweite Wort *tüz* bei *Käşgari*, ist wahrscheinlich das Adjektiv *tüz* „gleich, harmonisch“ und *ärän-tüz* bedeutet also „die Helden sind in Harmonie“. Die Form *ärän-diz* im *Qutadyu Bilig* kann regelmäßig von *ärän-tüz* herkommen (mit Wegfall der Rundung des Vokals durch progressive Assimilation an die nichtlabialen Vokale des ersten Wortes und mit progressive Sonorisierung von *t* durch *n*): diese phonetischen Entwicklungen sind im Karakhanidischen, also der Sprache dieses Werkes, gut bekannt und üblich. Aber die Hauptfrage ist, ob der Ausdruck *ärän-tüz* (*ärän-diz*) Name der Waage oder der der Zwillinge ist. Das Aussehen beider Sternbilder kann zu ihrer Benennung als Sternbilder, in denen „die Helden in Harmonie sind“, berechtigen. Die vier Hauptsterne der Waage bilden eine fast regelmäßige Raute, eine harmonische Figur. Harmonisch sind aber auch die zwei glänzenden Sterne der Zwillinge, Kastor und Pollux, deren Licht ungefähr gleich ist (*ärän-tüz* kann ebenso „die Helden sind gleich“ bedeuten) und die bei mehreren Völkern als „Zwillingstern“ betrachtet werden. Andererseits ist das Sternbild der Zwillinge mehr boreal als die Waage, und folglich leichter sichtbar in Mittelasien, und der Glanz der Zwillinge ist viel stärker. Im alttürkischen Kulturkreise in dem die sternkundlichen Traditionen sehr gering und die Sternnamen sehr selten sind, ist es wahrscheinlicher, daß die Zwillinge einen Eigennamen haben, als die Waage. Infolgedessen glaube ich, daß die richtige Erwähnung diejenige des *Qutadyu Bilig* sein dürfte. Der Autor dieses Werkes, Yüsuf Xaşş Hâgib, hat eine breitere Kenntnis über Sternkunde als Maḥmūd-al-Käşgari. Maḥmūd verwechselt z. B. an einer Stelle seines Wortschatzes das Fixsternbild der Waage mit dem Wandelstern Jupiter und behauptet, daß Jupiter in den türkischen Gegenden in Mittelasien am Morgen aufgeht, was astronomisch bedeutungslos ist<sup>36</sup>. Yüsuf aber gibt über die Bewegungen der Planeten und über die Sterne des Zodiakalkreises richtige Erklärungen<sup>37</sup>. Yüsuf, endlich, lebte in türkischem Land und konnte sich direkt über die türkischen Sternnamen unterrichten, aber Maḥmūd, der in Bagdad lebte und für die Araber schrieb, konnte sich nun wieder leichter in diesem Gebiet irren.

*Ärän-tüz* oder *ärän-diz* ist als Name des Sternbildes der Zwillinge nicht mehr bekannt: in den späteren Texten und in den lebenden Türk Sprachen ist der Name dieses Sternbildes *ikizlär*<sup>38</sup>, d. h. „die Zwillinge“, eine reine Übersetzung, der griechisch-arabischen Benennung.

Die alttürkischen Daten über die Sternkunde sind also sehr mangelhaft, jedoch allgemein anregend und original. „Der Mächttige“ für Venus, „der Adler“ für Jupiter, „der Pfeilspitzenschutz aus Kupfer“ für Mars, „der eiserne Pflock“ für den Polarstern, „die sieben Chane“ für den Großen Bären, „das Teilende“ für die Pleiaden, „die Heldenharmonie“ für die Zwillinge sind eigenartige

<sup>36</sup> Vgl. B. ATALAY, o. c., III, S. 40 und 221.

<sup>37</sup> Vgl. R. R. ARAT, o. c., S. 30-31.

<sup>38</sup> Auch arabisch *ğävzâ* „die Zwillinge“.

Vorstellungen mit großer poetischer Kraft, die sich bei anderen Völkern nicht finden.

Diese verschiedenartigen Benennungen haben gleichwohl untereinander keinen Zusammenhang : sie sind alle selbständig und bilden kein System. Diese Zusammenhanglosigkeit zeigt, daß die Alttürken keine einheitliche mythische, religiöse oder wissenschaftliche Lehre auf dem Gebiet der Sternkunde besaßen. Deshalb waren die alttürkischen sternkundlichen Vorstellungen allgemein nicht sehr beständig. Als diese heterogenen Begriffe mit denjenigen einer systematisierten religiösen Doktrin wie Manichäismus, Buddhismus und Islam, oder später mit den Lehren der westlichen Kosmographie in Konkurrenz getreten sind, haben sie keinen dauerhaften Widerstand leisten können.

Heute bleiben, außer den Namen für Sonne und Mond, als urtürkische Gestirnnamen nur diejenigen des Polarsternes, des Großen Bären und der Pleiaden am Leben, meistens im nichtliterarischen, mündlichen Gebrauch. Die gebildeten Türken gebrauchen fremde wissenschaftliche Name, wie z. B. arabisch *Dübbüekber* „der Große Bär“, *Kutub* „der Polastern“, *Süreyya* „die Pleiaden“, *Cevza* „die Zwillinge“, oder französisch *Venus*, *Mars*, *Jupiter* im modernen Türkei Türkischen.

Eine solche Tendenz finden wir bei allen Völkern der Welt : überall werden die alten nationalen Überlieferungen der Sternkunde von den Gebildeten verlassen, wenn sie mit der internationalen astronomischen Wissenschaft in Kontakt kommen. Fast überall wird die internationale Terminologie der modernen Sternkunde übernommen. Aber diese internationale Terminologie kommt nun ihrerseits wieder hauptsächlich von den Mythen der Völker in Mesopotamien, von den Griechen und den Römern.



## LES NOMS TURCS ET MONGOLS DE LA CONSTELLATION DES « PLÉIADES »

Le nom de la constellation des « Pléiades » dans les divers dialectes turcs remonte à un prototype commun \**ülkär* (ou \**ülgär*). L'aspect extérieur de ce mot est bien turc, et on ne lui connaît pas d'origine étrangère. Il est donc raisonnable d'en rechercher l'étymologie à l'intérieur de la langue turque.

A première vue, le mot *ülkär* paraît isolé, et l'on ne voit aucune raison évidente de le rattacher à un autre mot connu. Toutefois, la seule série étymologique de mots en *ül-* attestée en turc ancien est celle de *ül-ä-* « partager », *ül-üg* « part », *ül-üş* « partie », à laquelle il faut sans doute rattacher *ül-gü* « mesure » (= partie d'un tout) et quelques autres dérivés formés, semble-t-il, sur un radical \**ül-* exprimant l'idée de « partager » ou de « partage ».

D'autre part, la seule expression attestée anciennement où le mot *ülkär* apparaisse avec un sens différent du sens astronomique de « Pléiades », est celle rapportée par Kāšgarī (XI<sup>e</sup> siècle), *ülkär čäriḡ* (avec *čäriḡ* « armée, troupe, soldats »). Elle pourrait très bien se concilier avec une étymologie remontant à un radical exprimant le « partage » : elle désigne en effet une ruse de guerre qui consiste à partager ses forces en petits groupes agissant solidairement, afin de créer un effet de surprise. Mais il pourrait aussi s'agir là d'une comparaison semi-poétique entre cette formation militaire et la constellation, composée d'un ensemble de petits amas stellaires. Rien de décisif ne ressort donc de l'examen purement linguistique du mot *ülkär*.

Heureusement, l'histoire des traditions astronomiques turques vient à notre secours. Elle nous apprend (grâce, notamment aux faits rapportés par RADLOFF concernant les calendriers populaires des Turcs de l'Altaï et des Kirghiz, et aux observations faites en Turquie sur les calendriers populaires locaux) que, dans le calendrier luni-solaire des peuples turcs, l'observation directe des positions relatives de la lune, du soleil, et des Pléiades tout au cours de l'année servait de moyen empirique pour déterminer la place des lunaisons successives à l'intérieur du cycle solaire, et pour résoudre ainsi le problème toujours délicat, des « lunes intercalaires ». Les Pléiades offrent en effet, pour ce genre de recherches d'astronomie populaire, le double avantage d'être à la fois faciles à reconnaître (en raison de leur aspect caractéristique), et très proches de l'écliptique, ce qui permet d'observer avec précision leurs conjonctions et oppositions avec la lune et avec le soleil. Les Pléiades, dans ces traditions turques, servent donc à « partager » et à « mesurer » l'année (deux sens qu'on retrouve dans les autres mots de radical *ül-*).

En particulier, on retrouve chez divers peuples turcs une tradition qui consiste à diviser l'année en deux grandes périodes, délimitées par la conjonction et par l'opposition du soleil et des Pléiades. Chez les Turcs de Turquie, la période qui commence à la conjonction est appelée *hidrellez* et celle qui commence à l'opposition est appelée *qāsim*. Ce dernier mot, participe actif de la racine arabe *q s m* « partager », est pour nous fort intéressant, puisqu'il exprime clairement cette notion de « partage » qui est celle, en turc, du radical *ül-*, et que nous croyons pouvoir reconnaître dans l'étymologie du mot *ülkär*.

Il y a donc quelque vraisemblance à considérer *ülkär* comme un mot de sens très voisin de celui de l'Osmanlı *qāsim*. Ce serait, tout comme *qāsim*, un participe de sens actif (aoriste en *-är*) formé sur un radical verbal *\*ül-k-*, lui-même dérivé, à l'aide du suffixe intensif de verbe déverbatif en *-k-* (cf. Osmanlı *sil-* et *sil-k-*), du radical *\*ül-* « partager » : les Pléiades seraient conçues comme la constellation « qui partage » (l'année). Rappelons à ce propos, dans un autre domaine, l'étymologie traditionnelle (attestée dès l'époque védique) du nom indien des Pléiades, *krittikā*, par une racine signifiant « couper », en raison du « découpage », du « partage » de l'année que permet l'observation des positions de la lune et du soleil par rapport à cette constellation. Il s'agit, chez les Indiens comme chez les Turcs, d'un procédé d'astronomie populaire très ancien, en rapport étroit avec l'élaboration du calendrier luni-solaire. Soulignons que le même procédé est clairement attesté dans l'antiquité babylonienne, ainsi qu'en font foi divers textes publiés par M. VIROLLEAUD et qui nous ont été signalés par M. LABAT : les astronomes babyloniens vérifiaient l'opportunité d'insérer une « lune intercalaire » dans leur année par l'observation des Pléiades.

∴

Chez les Mongols, l'usage du même procédé est bien attesté, notamment dans les calendriers populaires bouriates, étudiés par KOTWICZ. Quant aux divers noms mongols des « Pléiades », *bičīn*, *mičīn*, *mečīn*, *mešin*, *müšen* ou, au pluriel, mêmes formes avec *-t* au lieu du *-n* final, ils semblent bien se ramener tous à un prototype commun *\*bičīn* (pl. mongol *-t*), qui n'a aucune étymologie mongole connue et qui se confond avec un mot identique signifiant « singe ». Or, ce nom du « singe », lui, est clairement un emprunt au nom turc ancien et ouïgour du « singe », *bičīn* et *bičīn*. Une telle homonymie a déclenché, par étymologie populaire, la création de légendes mongoles représentant les Pléiades comme des « Singes » célestes... Il doit s'agir là d'un accident secondaire, qui ne pourrait que nous dissimuler l'étymologie authentique du nom mongol des « Pléiades ».

Plutôt que de rattacher ce nom à *bičīn* « singe », il nous paraît beaucoup plus indiqué, en raison des observations faites précédemment, de le rattacher à un autre mot *\*bičīn*, sans doute d'origine turque également, mais du turc *bič-*, *bič-* « couper ». Ce *bič-in* ou *\*bič-in* serait un nom déverbatif du même type que *tüt-ün* « fumée » (de *tüt-* « fumer »). Il signifierait à l'origine « coupure, section », par référence à la « coupure » que les Pléiades permettent de pratiquer dans l'année (cf. *ülkär*, *qāsim*, et *krittikā*).



Ce mot nous paraît d'ailleurs attesté en turc ancien, dans un texte épigraphique qui doit dater environ du VIII<sup>e</sup> siècle, écrit en caractères « de l'Orkhon », et jusqu'à présent mal connu : l'une des deux inscriptions sur fusaïole trouvées dans l'île d'Ol'khon (lac Baïkal). Dans une communication faite en janvier dernier à la Société Asiatique de Paris, nous avons donné une lecture de cette inscription, qui, à notre avis, se termine par ces mots : *bičîn, qış, ädğü ülgär*, que nous traduisons : « coupure (avec le même sens que dans *qāsım*), hiver, le bon Ülgär (= Pléiades) ». Plus explicitement, nous pensons que la « coupure » en question est celle entre la belle saison et la saison froide (*qış*), qui a lieu lors de l'opposition du soleil et des Pléiades (vers novembre à l'époque), et qui correspond au *qāsım* d'Anatolie (actuellement, 8 novembre).

∴

Dans ces conditions, nous pensons pouvoir, sans trop de témérité, proposer l'explication suivante des noms turc et mongol des « Pléiades » :

En raison de son rôle de « diviseur » de l'année dans les traditions de l'astrologie et du calendrier populaires de l'Asie ancienne, l'astérisme des Pléiades aurait été nommé par les Turcs *ül-k-är* « celui qui partage » (de \**ül-* « partager », avec *-k-* intensif et *-är* aoriste). D'autre part, la grande division de l'année (début de la saison froide) fixée au moment de l'opposition des Pléiades au soleil (moment où elles sont visibles toute la nuit) aurait été appelée *bič-in* « la coupure », de *bič* « couper », avec *-in* suffixe de nom déverbatif comme dans *tüt-ün*.

Le mot *bičîn*, passant en mongol, serait venu à signifier, non plus la « coupure », mais l'astérisme qui paraît en être la cause, l'astérisme de la coupure », c'est-à-dire les Pléiades.

Ces quelques remarques appelleraient, évidemment, des justifications et des développements plus amples, qui nous sont interdits faute de temps. Nous aimerions connaître, en tout cas, l'opinion de nos collègues sur les hypothèses que nous venons de formuler concernant ces noms turc et mongol des Pléiades, *ülkär* et *bičîn*, jusqu'alors si énigmatiques.

## REMARQUES SUR LES NOMS TURCS DES « DOUZE ANIMAUX » DU CALENDRIER DANS L'USAGE PERSAN

A la page 113 de ses « *Dialogues Français-Persans* » publiés en 1883, A. de BIBERSTEIN-KAZIMIRSKI signale la persistance dans l'usage persan de ce qu'il appelle le « cycle ouïgour de douze années », et donne la liste des douze expressions empruntées au turc qui servent à désigner les années de ce cycle bien connu. De son côté, le Baron Jean Jacques DESMAISONS, dans son vaste « *Dictionnaire Persan-Français* », rédigé de 1859 à 1868 (et publié en 1908), cite plusieurs de ces expressions, qu'il dit appartenir au « cycle mongol », tout en les reconnaissant pour turques linguistiquement.

La comparaison des deux auteurs, jointe à la connaissance des mots turcs en cause, permet de reconstituer comme suit, en prononciation turque, la liste des douze années :

- |     |                                 |   |                  |
|-----|---------------------------------|---|------------------|
| 1.  | <i>sitchqan yıl</i>             | : | Année du Rat     |
| 2.  | <i>ud yıl</i>                   | : | Année du Boeuf   |
| 3.  | <i>bars (ou : pars) yıl</i>     | : | Année du Tigre   |
| 4.  | <i>tavishqan yıl</i>            | : | Année du Lièvre  |
| 5.  | <i>luy yıl</i>                  | : | Année du Dragon  |
| 6.  | <i>yılan yıl</i>                | : | Année du Serpent |
| 7.  | <i>yont yıl</i>                 | : | Année du Cheval  |
| 8.  | <i>qoy yıl</i>                  | : | Année du Mouton  |
| 9.  | <i>bitchi (ou : pitchi) yıl</i> | : | Année du Singe   |
| 10. | <i>tahâqu yıl</i>               | : | Année du Coq     |
| 11. | <i>it yıl</i>                   | : | Année du Chien   |
| 12. | <i>tonguz yıl</i>               | : | Année du Porc    |

Notre dessein n'est pas ici de faire l'historique de ce Cycle, largement répandu dans l'Asie Centrale et Orientale, mais, plus modestement, d'étudier les formes ci-dessus, passées dans l'usage persan, afin de tenter d'en définir aussi précisément que possible la provenance immédiate.

Une première remarque d'ensemble s'impose au turcologue : les constructions syntaxiques reproduites dans cette liste, avec juxtaposition du nom de l'animal et du mot *yıl* « année » sans suffixe possessif (-i), sont archaïques. On ne les rencontre plus dans les parlers turcs vivants, où a uniformément prévalu, et depuis longtemps, le type de construction avec suffixe possessif ajouté au



second mot dans les expressions de ce genre (ainsi : *yılan yılı* « Année du Serpent », en Osmanlı comme en tchaghataï, et déjà chez Maḥmūd-al-Kāšgarī dans le dernier quart du XI<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne). Les constructions sans suffixe (type : *yılan yıl*) que nous avons ici ne sont attestées que dans la tradition turque ancienne : dans les Inscriptions dites « runiformes » (Orkhon, Iénisséï, etc.) connues depuis le VIII<sup>e</sup> siècle, et, plus tard, dans la littérature ouïgoure, du X<sup>e</sup> siècle au début du XV<sup>e</sup>. Une provenance directe des civilisations turques de l'époque des Inscriptions « runiformes » étant historiquement invraisemblable, c'est donc, dès à présent, à une provenance ouïgoure (comme le disait déjà A. de BIBERSTEIN-KAZIMIRSKI) que nous sommes amenés à penser. L'examen, l'un après l'autre, des noms d'animaux passés dans l'usage persan nous permettra de préciser cette hypothèse et de fixer des limites chronologiques aux emprunts en question.

∴

1. *sitchqan* « rat » correspond exactement à l'ouïgour *sitchghan*, même sens (avec assourdissement de *gh* en *q* après la consonne sourde *tch*, cf. N° 4); ce nom du « rat » est en concurrence, dans les calendriers ouïgours, avec un synonyme, *küskü*, qui semble d'usage plus ancien et est bien attesté du X<sup>e</sup> siècle au XIV<sup>e</sup> inclus ; *sitchghan* apparaît une fois, comme nom d'animal du Cycle chronologique, à côté de *küskü* (4 fois), dans le manuscrit T. II Y. 29 de Tourfan (édité par R. Rachmati, « *Türkische Turfan-Texte* », VII, Berlin, 1936), qu'on peut dater de 1202 de l'ère chrétienne ; c'est déjà *sitchghan* qui figure chez Maḥmūd-al-Kāšgarī en 1077.

2. *ud* « boeuf » constitue un archaïsme traditionnel très remarquable ; c'est une forme de turc ancien conservée artificiellement, comme nom d'année, dans toute la littérature ouïgoure jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle, et maintenue comme mot technique en tchaghataï, alors même que le *-d* final, spirant dès une date ancienne, était passé à *-y* dans la prononciation courante (cf. kirghiz *uy*, ouïgour moderne *uy* « boeuf, vache ») ; ce mot est tombé en désuétude dans la plupart des parlars turcs vivants, où il a été remplacé par un synonyme, *sighir* ; la présence de *ud* dans la liste des expressions d'usage persan confirme bien qu'elles ne sont pas empruntées à tel ou tel langage turc vivant, mais proviennent de la tradition littéraire ouïgoure (continuée en partie par le tchaghataï).

3. *bars* « tigre » (et nom d'année du Cycle) est exactement conforme à l'usage turc ancien, ouïgour (d'où le mot est passé en mongol), et se retrouve dans la plupart des parlars turcs vivants, avec une variante *pars* que connaît aussi notre liste ; cf. Osmanlı *pars* « panthère » ; la forme avec *p-* est aussi attestée dans le vocabulaire mongol d'Istanbul que vient d'éditer M. L. LIGETI, « *Acta Orientalia Hungarica* », XIV, 1, Budapest 1962 ; elle est identique au persan *pârs* « once, léopard » ; le mot paraît bien être emprunté par le turc à l'iranien, à une date antérieure aux premiers textes turcs connus.

4. *tavishqan* « lièvre » correspond exactement au turc des Inscriptions « runiformes » et à l'ouïgour *tavişghan* (avec assourdissement de *gh* en *q* après la consonne sourde *sh*, cf. N° 1) ; pour ce mot comme pour

*sitchghan/sitchqan*, la variante avec sourde *q* devait exister en ouïgour dès une date ancienne : Mlle von GABAIN, dans le glossaire de son « *Alttürkische Grammatik* » (2<sup>e</sup> éd., Leipzig, 1950), donne *tavishqan* à côté de *tavishghan* ; les prononciations vivantes, à Tourfan, sont avec *q* : *sashqan*, *teshqan*.

5. *luy* « dragon » est l'un des mots les plus intéressants de notre liste ; il continue directement l'usage ouïgour classique, qui remonte lui-même au chinois *lung* « dragon » ; on avait cru lire ce mot sous les formes « *liii* » et « *lii* » dans l'Inscription « runiforme » de l'Ongin (VIII<sup>e</sup> siècle), mais Sir Gerard CLAUSON a montré récemment (J.R.A.S., octobre 1957) qu'il s'agissait là d'erreurs matérielles de RADLOFF ; en réalité, ce mot est *luu* (= *lû*) en ouïgour (jamais « *lii* » ni « *liii* »), où il apparaît toujours sous cette forme dans des calendriers bien datés qui vont de 1202 à 1398 de l'ère chrétienne (cf. RACHMATI, o. c., textes 4, 5, 7, etc.) ; le mot n'est certainement pas d'origine turque, ni « altaïque » en général, *l-* initial étant exclu des langues turques et « altaïques » ; l'emprunt ouïgour *lü* au chinois *lung* (*long* dans la tradition sinologique française) est fondé sur une prononciation du chinois différente de celle qui a servi de base aux notations de sinologues occidentaux (plutôt « *lu* : » que « *lung* » ou « *long* ») ; cf. le signe cyclique du calendrier chinois *ping* emprunté par les Ouïgours sous la forme *pî* ; la présence de *lû* dans les textes turcs anciens relatifs au calendrier des Douze Animaux est un argument de poids en faveur de l'origine chinoise du Cycle ; le mongol classique a de même, pour le nom du « dragon », notamment comme nom d'année, le mot *luu* (= *lû*), venu de l'usage ouïgour ; les auteurs tchaghataï proches de la tradition ouïgoure, comme Ulugh Beg, emploient aussi le mot *lû* ; mais les quelques parlars turcs vivants qui conservent ce nom du « dragon » dans leur calendrier l'ont presque tous adapté au phonétisme turc par prothèse de *u-* : kazakh, kirghiz *ulu*, etc. ; chez la plupart des peuples turcs, ce mot phonétiquement insolite a été éliminé au profit d'autres mots de sens voisin (persan *ajdarhâ* ou *ajdar*) ou de sens vaguement analogues (persan *nahang* « crocodile », turc *baliq* « poisson » : en 1077, Maḥmūd-al-Kāšgarī ne connaît pas *lû* et emploie à sa place le mot *nâk*, du khotanais, qu'il glose par l'arabe *timsâh* « crocodile ») ; la forme *luy* (ou : *lûy*) de notre liste ne peut que remonter à la tradition ouïgoure et au mot *lû* ; la transformation de la finale en « *uy* » (ou : « *ûy* ») est sans doute un phénomène secondaire, dû à l'analogie avec les finales persanes en *-û(y)*, ou encore à l'influence du *y* qui suit *û* dans l'expression *lû yil* « Année du Dragon ».

6. *yilan* « serpent » est constant dans tous les textes turcs anciens et médiévaux (Inscriptions, ouïgour, tchaghataï, Osmanli, etc.), et encore vivant dans la plupart des parlars turcs.

7. *yont* « cheval » est bien attesté, comme terme de calendrier, dans les Inscriptions « runiformes » et dans les littératures ouïgoure et tchaghataï ; mais il n'est plus guère vivant dans les parlars modernes, qui l'ont remplacé, même dans le Cycle des Douze Animaux, par des synonymes, *at* ou *yilqï* ; sa présence dans notre liste est un indice de plus en faveur d'une origine ouïgoure.



8. *qoy* « mouton » correspond au turc ancien des Inscriptions et à l'ouïgour classique *qoyñ*, mais avec une évolution phonétique (chute de la nasale finale) qui est déjà signalée au XI<sup>e</sup> siècle par Maḥmūd-al-Kāšġarī et qui correspond à la prononciation de la plupart des parlers vivants (özbek, kazakh, kirghiz, ouïgour moderne *qoy* ; mais Osmanlı *qoyun*).

9. *bitchi* (ou : *pitchi*) « singe » est une forme très remarquable ; elle est évidemment à rapprocher du nom turc ancien du « singe » utilisé dans le Cycle des Douze Animaux : *bitchin* en 732 dans l'Inscription de l'Orkhon I et, vers le milieu du IX<sup>e</sup> siècle, dans l'Inscription « runiforme » de Khoïtou-Tamir II ; la forme à initiale sourde *pitchin* (cf. la variante *pitchi* dans l'usage persan) est aussi attestée dans l'Inscription de Khoïtou-Tamir X, contemporaine de la précédente, et dans l'Inscription « runiforme » de Talas II, laissée par des Turcs occidentaux du VIII<sup>e</sup> siècle ; il y avait donc, dès les premières attestations du mot en turc, hésitation entre sonore et sourde à l'initiale ; la littérature ouïgoure a normalisé le mot sous la forme *bitchin*, qui dure jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle et apparaît aussi en tchaghataï (toutefois, Mlle von GABAIN, o. c., glossaire, note une variante rare de vocalisme postérieur, *bitchin*) ; de l'ouïgour, le mot est passé en mongol, sous les formes *bitchin* puis *betchin* et *metchin* ; le vocabulaire mongol précité qu'a édité M. L. LIGETI donne la forme à initiale sourde *pitchin*, qui atteste la persistance, dans la prononciation ouïgouro-mongole, de cette hésitation entre *b-* et *p-* qu'on retrouve dans l'usage persan (cf. aussi N<sup>o</sup> 3, *bars/pars*) ; les peuples turcs islamisés ont remplacé ce nom du « singe » par l'arabe *maymūn* ou par le persan *hamdūna* (ce dernier, en ouïgour moderne) ; les formes *bitchi* et *pitchi* de notre liste doivent remonter à l'ouïgour *bitchin* (*pitchin*), mais elles présentent un amuïssement de la finale *-n* qui est fort intéressant : il ne nous paraît pas pouvoir s'expliquer par les faits turcs, ni persans, mais bien par les faits mongols ; on sait, en effet, que *-n* final des substantifs est quiescent dans la plupart des parlers mongols (notamment dans les textes mongols anciens, du XIII<sup>e</sup> siècle et du XIV<sup>e</sup>, et en mongol classique) : *morin/mori* « cheval », *qonin/qoni* « mouton », etc. ; certes, la tradition savante conserve le *-n* final de l'emprunt ouïgour *bitchin* (*betchin*, *metchin*) en mongol écrit, mais il n'y a aucune raison pour que l'usage oral n'ait pas traité *bitchin* comme un mot mongol quelconque en *-i(n)*, avec alternance *bitchin/bitchi* (ou : *pitchin/pitchi*) ; d'ailleurs, le mongol khalkha moderne *metch* « singe », alternant avec *metchin*, suppose une forme intermédiaire sans *-n* final ; nous pensons donc que les formes *bitchi* et *pitchi* de l'usage persan trahissent un intermédiaire mongol dans l'emprunt à l'ouïgour ; cf., à cet égard, le mot suivant.

10. *tahaqu* « coq, poule » correspond certes à la forme *taqighu* des Inscriptions turques « runiformes » et de la littérature ouïgoure (variante ouïgoure, plus proche, *taqiqu* notée par Mlle von GABAIN, o.c., glossaire), mais avec une altération très particulière de la consonne et de la voyelle de la seconde syllabe (« *ha* » avec ʈ arabe, au lieu de « *qi* ») ; or, c'est une altération très voisine (« *gha* » au lieu de « *qi* ») qu'on retrouve dans le vocabulaire mongol précité qu'a édité M.L. LIGETI et dont la documentation remonte essentiellement au mongol de Perse : *taghaqu* « poule » (année du Cycle) ; cette altération, par

spirantisation de la gutturale et assimilation vocalique de l'ancien « *i* » à la voyelle « *a* » de la première syllabe, est parfaitement conforme au phonétisme mongol (et non pas au phonétisme turc) ; il est d'ailleurs très significatif que la forme vivante du nom de la « poule » la plus proche de *tahaqu* de notre liste (prononcé à la persane *tahâqu*) est celle du mogol d'Afghanistan, *takhâqu* (avec *ح* arabe) ; or, on connaît les rapports historiques étroits qui ont existé entre Mongols d'Iran et d'Afghanistan ; comme pour le mot étudié précédemment, *bitchi/pitchi* « singe », nous voyons dans le *tahâqu* de notre liste un emprunt à l'ouïgour par un intermédiaire mongol ; le nom proprement mongol de la « poule » (et du « coq ») est voisin, mais différent : mongol ancien *taqiya*, classique *takiya* ; les formes *taghaqu* et *takhâqu* sont des emprunts mongols à l'ouïgour *taqiǵhu/taqiǵu*.

11. *it* « chien » est exactement conforme à l'usage ouïgour ; le mot reste inchangé dans presque tous les parlers turcs ; notons toutefois que l'Inscription de l'Orkhon II, qui date de 735 de l'ère chrétienne, a la forme de vocalisme postérieur *it*, plus archaïque, que seuls conservent aujourd'hui le yakoute et le turc de Touva.

12. *tonguz* « porc » est identique au mot ouïgour, par ailleurs très répandu en turc (avec des variantes, comme Osmanli *domuz*) ; les Inscriptions « runiformes » turques anciennes n'emploient pas ce mot, mais présentent un autre nom du « porc » (dans le Cycle des Douze Animaux), certainement d'origine étrangère : *laghzin* dans l'Inscription de l'Orkhon II (de 735) et dans celle de Shiné-Ousou (épitaphe d'un Khan ouïgour de Mongolie mort en 759) et *laqzin*, forme sans doute plus archaïque, dans l'Inscription d'Ikhé-Askhété (que nous croyons pouvoir dater de 723) ; la littérature manuscrite ouïgoure ignore totalement ce mot *laghzin/laqzin* et atteste toujours *tonguz* « porc » comme nom d'année : *tonguz yil*, exactement comme dans l'expression passée dans l'usage persan.

∴

Au terme de cet examen des douze expressions conservées en Iran jusqu'à l'époque contemporaine pour désigner les années du Cycle des Douze Animaux, nous constatons que huit d'entre elles (N<sup>os</sup> 1, 2, 3, 4, 6, 7, 11, 12) sont identiques (N<sup>os</sup> 2, 3 première variante, 6, 7, 11, 12) ou presque (nuances phonétiques légères : N<sup>os</sup> 1, 3 deuxième variante, 4 ; occlusive sourde au lieu de la sonore) à celles de la littérature manuscrite ouïgoure attestées du X<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne au XV<sup>e</sup>. Une neuvième (N<sup>o</sup> 8 : *qoy yil*, en face de l'ouïgour « classique » *qoyñ yil*) paraît bien traduire la prononciation ouïgoure courante (dès la fin du XI<sup>e</sup> siècle). Une seule (N<sup>o</sup> 5 : *luy yil*, en face de l'ouïgour *luu yil*) semble présenter une altération persane, d'ailleurs minime, de l'expression ouïgoure « classique », issue d'un emprunt au chinois « *lung* », nom du « dragon ». Deux, enfin (N<sup>o</sup> 9 : *bitchi yil*, ou : *pitchi yil*, en face de l'ouïgour *bitchin yil* ; et N<sup>o</sup> 10 : *tahaqu yil*, en face de l'ouïgour *taqiǵhu yil*, variante : *taqiǵu yil*, présentent des particularités phonétiques remarquables qui dénotent, à notre avis, un intermédiaire mongol dans l'emprunt à l'ouïgour.



Dans ces conditions, nous estimons pouvoir conclure que nous nous trouvons en présence d'une série d'expressions techniques empruntées en totalité à la tradition turque ouïgoure « classique » (telle qu'on la connaît par les manuscrits de Tourfan édités par RACHMATI, o. c.), mais par l'intermédiaire de Mongols ou d'un milieu bilingue ouïgouro-mongol, ce qui justifie à la fois les dénominations de « cycle ouïgour » et de « cycle mongol » employées respectivement par BIBERSTEIN-KAZIMIRSKI et pas DESMAISONS. Précisons toutefois que nous n'avons pas, dans notre liste, les termes proprement mongols, qui sont différents (1. *qulughana jil* ; 2. *hüker jil* ; 3. *bars jil* ; 4. *taulai jil* ; 5. *lû jil* ; 6. *moghai jil* ; 7. *morin jil* ; 8. *qonin jil* ; 9. *bitchin jil* ; 10. *takiya jil* ; 11. *noqai jil* ; 12. *ghaqai jil*).

On sait qu'après l'invasion de 1231 les Mongols commencèrent à dominer la Perse et que le gengiskhanide Hülägü (mort en 1265) y fonda une dynastie mongole qui garda le pouvoir jusqu'en 1335. On sait aussi que les Turcs d'Ouïgourie étaient nombreux et influents dans l'entourage des dirigeants mongols de Perse, et qu'en particulier la chancellerie du nouvel État se trouvait, au début, presque entièrement entre les mains d'Ouïgours, qui étaient, notamment, techniciens du calendrier (et de l'astrologie, qui en dépendait). Il est donc aisé de concevoir que les termes ouïgours traditionnels désignant les années du Cycle des Douze Animaux, sur lequel se fondait le calendrier officiel des Mongols, aient alors pénétré dans l'usage persan, sous des formes très voisines de celles de l'ouïgour « classique » du XIII<sup>e</sup> siècle, avec, par instants, de légères altérations allant dans le sens de prononciations ouïgoures vivantes (*sitchqan* et *tavishqan* au lieu de *sitchghan* et *tavishghan* de l'ouïgour écrit ; *qoy* au lieu de *qoyin* de l'ouïgour écrit), ou de l'usage mongol (*bitchi* au lieu de *bitchin*, *tahaqu* au lieu de *taqiqu*).

L'analyse linguistique est donc en accord avec les faits historiques les plus notoires pour nous autoriser à dater, environ, du second tiers du XIII<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, sous la domination mongole, l'introduction dans l'usage persan des termes turcs-ouïgours désignant les années du Cycle des Douze Animaux (et des croyances astrologiques sino-ouïgoures qui s'y rattachaient). Il faut rappeler, à ce propos, que si, dès le XI<sup>e</sup> siècle, Bîrûnî donne sur ce Cycle quelques indications, présentées plutôt comme des curiosités étrangères, c'est l'écrivain persan du XIII<sup>e</sup> siècle Naşîr-ad-Dîn ʿTûsî, conseiller du premier souverain mongol de Perse, Hülägü, à partir de 1256, qui a écrit le premier ouvrage systématique connu dans le monde musulman sur le calendrier des Douze Animaux, « *Ahkâm-i Sâl-i Turkân* », malheureusement perdu. Le titre même de cette oeuvre, avec l'expression désormais classique en persan, *Sâl-i Turkân* pour désigner ce calendrier, montre bien qu'on le considérait comme spécifiquement turc (ouïgour).

Ces trop brèves remarques, que nous offrons respectueusement en hommage à notre ancien Maître et Administrateur, Monsieur Henri Massé, tendent à rappeler l'intérêt philologique et historique que présenterait une étude d'ensemble des nombreux éléments de vocabulaire turc passés en persan à des époques diverses, et notamment au temps des Mongols d'Iran.

## PERMANENCE DU CALENDRIER PRÉ-ISLAMIQUE LES *NEPTU* DANS LES *PRIMBON* JAVANAIS\*

*en collaboration avec Christine CLÉMENT*

Les *primbon* javanais, équivalents de nos almanachs astrologiques, sont des opuscules qui indiquent les jours de chance ou de malchance et les dates, appropriées ou non, pour effectuer des actes ou des rites importants, en fonction d'un comput réalisé à partir du jour de naissance du consultant dans le *pasaran* (cycle de cinq jours).

Quiconque a parcouru l'un de ces opuscules a pu se rendre compte de l'importance du rôle qu'y tient le *neptu*. Il s'agit, soit d'un chiffre de 3 à 9 attribué à un jour du *pasaran* ou de la semaine (cycle de 7 jours, identique au nôtre), soit d'un chiffre de 1 à 7 attribué au mois islamique, ou encore à l'année du *windu* (cycle de 8 ans). Dans ce dernier cas, chaque chiffre est lié à une lettre de l'alphabet arabe, sous son nom javanisé.

Le terme, pour lequel on trouve aussi les variantes *naptu* et *noktah*, apparaît comme une adaptation javanaise de l'arabe *nuqta* « point ». Selon notre corpus, les chiffres de *neptu* auraient été « révélés magiquement », ce qui semble indiquer que l'on aurait perdu, à Java, toute conscience de leur origine historique. Le sens premier de « point » paraît confirmé dans le système de divination (*ilmu nujum*) transcrit par H. A. Van HIEN (*De Javaansche Geestenwereld*, Semarang, 1896, 4 vols, Livre I, p. 8), car le *neptu* était alors transcrit par un ensemble de points, plutôt que par un chiffre.

Le plus frappant est l'extrême cohérence du système. Pas une fois, dans notre corpus (réunissant une cinquantaine de *primbon* javanais), nous n'avons observé la moindre discordance dans l'attribution de tel chiffre du *neptu* à tel élément du calendrier traditionnel javanais.

Dans les *primbon* que nous avons étudiés, le *neptu* concerne essentiellement les 7 jours de la semaine ou les 5 du *pasaran*. Il semblerait que ce soit

\* Le présent article a pour point de départ la thèse de 3<sup>e</sup> cycle de Mme VUILLEQUEZ-CLÉMENT, *Pawukon et Primbon, Étude d'un corpus d'almanachs javanais contemporains comme contribution à une histoire des mentalités en Indonésie* (École des Hautes Études en Sciences Sociales, fin 1981, 421 pp. dactylographiées, en 2 fascicules ; directeur de recherche : M. Denys Lombard), ainsi que les observations faites par M. Louis Bazin, membre du jury, lors de la soutenance, le 8 janvier 1982.

Les premiers paragraphes descriptifs sont de Christine Clément, et le reste de Louis Bazin.



un souci de logique qui en ait étendu l'usage au comput des *sasi* (mois islamiques) et des 8 années du *windu*.

Nous rappellerons ci-après les chiffres du *neptu* correspondant aux éléments du calendrier javanais :

Jours du *pasaran* :

1. <i>Kliwon</i>	8
2. <i>Legi</i>	5
3. <i>Paing</i>	9
4. <i>Pon</i>	7
5. <i>Wagé</i>	4

## Jours de la semaine :

1. Dimanche	5
2. Lundi	4
3. Mardi	3
4. Mercredi	7
5. Jeudi	8
6. Vendredi	6
7. Samedi	9

## Mois islamiques :

1. <i>Sura</i>	7
2. <i>Sapar</i>	2
3. <i>Rabingulawal</i>	3
4. <i>Rabingulakhir</i>	5
5. <i>Jumadilawal</i>	6
6. <i>Jumadilakhir</i>	1
7. <i>Rejeb</i>	2
8. <i>Ruwah</i>	4
9. <i>Pasa</i>	5
10. <i>Sawal</i>	7
11. <i>Dulkaidah</i>	1
12. <i>Besar</i>	3

Années du *windu* :

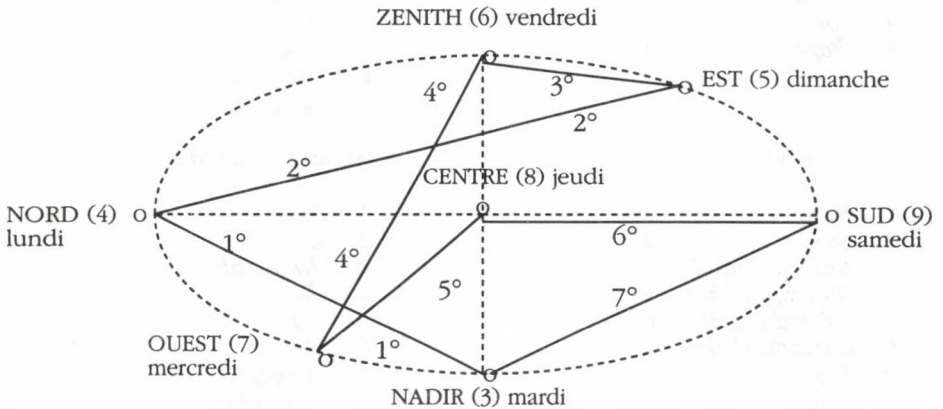
1. <i>Alip</i>	1
2. <i>Ehé</i>	5
3. <i>Jimawal</i>	3
4. <i>Jé</i>	7
5. <i>Dal</i>	4
6. <i>Bé</i>	2
7. <i>Wawu</i>	6
8. <i>Jimakhir</i>	3

Le calcul type utilisé pour répondre à une question est celui dit *panca-suda*, ce qui pourrait signifier « quinte diminuée » dans notre vocabulaire (*panca* « 5 » ; *suda* « diminuer »). On ajoute, par exemple, les *neptu* des jours de la semaine et du *pasaran*, et, selon la variante du calcul, on divise par 5 ou 7 et l'on considère le reste, qui peut varier de 1 à 7. A ce reste est attribué un nom qui symbolise le résultat ; ainsi :

- Reste 1 : *Wasesa segara* « Autorité de l'Océan » : *Moyen*  
 Reste 2 : *Tunggak semi* « La souche bourgeonne » : *Bon*  
 Reste 3 : *Satriya wibawa* « Grandeur du Chevalier » : *Bon*  
 Reste 4 : *Sumur sinaba* « Source errante » : *Bon*  
 Reste 5 : *Sumriya wirang* « Le chevalier perd la face » : *Mauvais*  
 Reste 6 : *Bumi Kapetak* « Terreensemencée » : *Mauvais*  
 Reste 7 : *Lebu katiup angin* « Poussière soufflée par le vent » :  
*Mauvais.*

On interrogera surtout le *primbon*, avec calcul des *neptu*, pour choisir un époux ou une épouse, ou pour fixer la date d'un mariage ou de la mise en chantier d'une construction.

L'explication traditionnelle de l'origine des *neptu* par une révélation magique ne nous renseigne guère, mais l'un des plus importants auteurs de *primbon*, R. TANOYO, nous livre un schéma intéressant, qui peut nous mettre sur la voie d'une interprétation. Il décrit comme suit le « cheminement des *neptu* » : du 3 (Nadir, mardi) au 4 (Nord, lundi), au 5 (Est, dimanche), au 6 (Zénith, vendredi), au 7 (Ouest, mercredi), au 8 (Centre, jeudi), au 9 (Sud, samedi), avec retour au 3 (Nadir, mardi), etc... Soit le schéma :



Si l'on reste obnubilé par le fait que nous avons affaire à une « tradition javanaise », on néglige de prendre en compte le rapport, pourtant habituel en astrologie, entre le nom des jours de la semaine planétaire et la planète concernée. Mais si l'on tient compte de ce rapport, le système des *neptu* se trouve être susceptible d'une explication astrologique.

Si l'on s'en tient à la pure synchronie, il est pratiquement impossible d'expliquer le fonctionnement des *neptu* et le rôle qui est le leur dans le système de mancie des *primbon* javanais. C'est qu'une telle explication ne peut être que diachronique. Le système actuel des *neptu* résulte, en effet, de compromis historiques entre un vieux fonds local et les apports successifs des astrologies indienne, puis arabo-islamique (ces deux dernières largement tributaires de l'occultisme hellénistique). Les sources javanaises contemporaines (qui parlent de « révélation magique ») ne pouvaient, à elles seules, fournir à cet égard des informations qu'elles ignorent manifestement, de même qu'elles occultent, sciemment ou non, le caractère fondamental du système, qui est astrologique.

Bien que les *primbon* javanais nomment *'ilmu nujum* (de l'arabe *'ilmu nujūm* « science des astres ») la science divinatoire dont ils sont l'expression, ce caractère est presque imperceptible dans tous ceux - environ une cinquantaine qui ont été l'objet d'examen. La seule référence aux astres y est indirecte et réside uniquement dans l'apparition furtive des noms indiens des « Sept Planètes » de notre semaine planétaire (dont presque tous les usagers ignorent, d'ailleurs,



l'origine astrologique). Toutefois, le « cheminement des *neptu* », décrit par R. TANOYO, ne laisse aucun doute quant au caractère initialement astrologique du système.

Ce « cheminement » des 7 *neptu* de la semaine planétaire, bizarre à première vue, n'est qu'une adaptation locale (sous latitude équatoriale, et dans une tradition javanaise qui prend en compte le Centre au milieu des 4 points cardinaux Nord, Sud, Est, et Ouest) d'un schéma astrologique de « cheminement du Soleil ». Celui-ci, conçu comme Est-Sud-Ouest-Nord-Est-etc., dans les astrologies classiques élaborées au Nord du Tropique du Cancer, mais inadapté aux zones équatoriales, a été modifié. A Java, où le mouvement apparent du Soleil est à peu de chose près « Est-Zénith-Ouest », ordre constaté dans la succession, d'après TANOYO, des trois *neptu* correspondants (ordre 5-6-7), le schéma attendu aurait pu être « Est-Zénith-Ouest-Nadir-Est-etc. », mais la tradition locale imposait de donner une place au Centre. On a donc imaginé, dans un système à 7 composantes, où l'on devait, aux 3 lieux « naturels » locaux du Soleil (Est, Zénith, Ouest), ajouter, outre le Centre, 3 autres lieux (Sud, Nadir, Nord), de placer le Centre au centre du système, entre ces deux groupes de 3, donc aussitôt après l'Ouest, d'où un début de série « Est, Zénith, Ouest, Centre » (succession 5-6-7-8 du schéma de TANOYO).

En complétant à 7 cette série de 4 par l'ensemble Sud, Nadir, Nord, il convenait, pour se conformer à l'ordre naturel de l'espace, de situer, dans cet ensemble, le Sud et le Nord en opposition réciproque et de part et d'autre du Nadir, d'où une succession « Sud-Nadir-Nord », qui, s'ajoutant aux 4 termes de la série précédemment élaborée, engendre un cycle « Est-Zénith-Ouest-Centre-Sud-Nadir-Nord-Est-etc. ».

Mais, comme le Nadir est « en bas » et « au plus bas », il a paru logique de le placer au début du cycle, avec le *neptu* de valeur la plus basse, à savoir 3.

D'où, au terme de spéculations logico-astrologiques, le cycle maintenant attesté : « Nadir-Nord-Est-Zénith-Ouest-Centre-Sud », avec les valeurs successives « 3-4-5-6-7-8-9 », aboutissement qu'exprime le schéma de TANOYO sur le « cheminement des *neptu* ». On observera que le Nadir se trouve ainsi, autant que faire se peut dans un ensemble impair, à l'opposé du Zénith, ce qui est conforme à l'ordre de l'univers.

Il s'agit donc de spéculations partant de données cosmologiques propres à la zone équatoriale où se trouve Java et intégrant la notion traditionnelle javanaise de centre (élément d'asymétrie du système). Ce fonds cosmologique javanais se retrouve d'ailleurs dans la détermination de la durée des mois locaux inégaux d'après la longueur de l'ombre du gnomon. Mais l'adoption de la semaine planétaire à 7 termes, introduite sous l'influence de l'Inde (cf. les noms sanskrits des jours, conservés partiellement), et confirmée par l'islamisation, s'est accompagnée d'une introduction de concepts astrologiques et cosmologiques indiens, puis arabes, ce qui aboutit à des hybridations.

La raison pour laquelle le chiffre supérieur des *neptu* est 9 (et non 7) doit être recherchée dans l'influence ancienne du système astrologique indien des 9 Planètes : les 7 de la semaine planétaire (Soleil, Lune, Mars, Mercure, Jupiter, Vénus, Saturne), plus les 2 « Planètes sombres » *Ketu* et *Rahu* qui

correspondent aux Noeuds de l'orbite lunaire, et, respectivement, à la Tête et à la Queue du Dragon dans l'astrologie occidentale. Les chiffres 1 et 2 qui manquent devaient être anciennement attribués à *Ketu* et *Rahu*, mais ont été éliminés, par la force des choses, lors de l'abandon du système des 9 Planètes.

Reste à expliquer la raison de l'attribution successive des *neptu* 5-4-3-7-8-6-9 aux sept jours de la semaine planétaire, de celui du Soleil (dimanche) à celui de Saturne (samedi).

Si l'on ordonne les Planètes des jours de la semaine dans l'ordre croissant des *neptu*, de 3 à 9, qui leur sont attribués à Java, on obtient la série : « Mars-Lune-Soleil-Vénus-Mercure-Jupiter-Saturne ».

Si l'on complète cet ensemble en plaçant en tête *Ketu* et *Rahu*, on a une série à 9 termes :

« *Ketu-Rahu*-Mars-Lune-Soleil-Vénus-Mercure-Jupiter-Saturne ».

Il est remarquable que, dans cette série, le Soleil est placé en position centrale, entouré de part et d'autre de 4 astérismes. Ceci nous amène à supposer, pour cette série, un prototype conforme à l'un des divers systèmes astrologiques indiens héliocentriques.

L'ordre « Soleil-Vénus-Mercure-Jupiter-Saturne » correspond exactement à celui d'éloignement progressif des Planètes par rapport au Soleil selon l'astrologie classique grecque, hellénistique et gréco-romaine, qui croyait à tort Vénus plus proche du Soleil que Mercure (ce dernier, d'observation très difficile) et considérait comme conforme à l'ordre d'éloignement croissant par rapport à la Terre (dans une conception géocentrique) la série : « Lune-Mercure-Vénus-Soleil-Mars-Jupiter-Saturne ».

C'était là une estimation correcte, sauf pour Mercure et Vénus, dont les places respectives auraient dû être interchangées. Cette erreur s'explique aisément par les conditions de l'observation à l'oeil nu : Mercure (à la différence de Vénus), n'étant visible que très peu au-dessus de l'horizon, était estimé plus proche de la terre que Vénus, et les positions de ces deux Planètes « inférieures » étaient inobservables quand elles se situaient « au-delà du Soleil ».

Cette série « classique », antérieure à l'astronomie héliocentrique et à l'usage de télescopes, transformée en cycle astrologique, est à l'origine de l'ordre de succession retenu pour la « semaine planétaire » (en prenant successivement une sur 4 des Planètes du cycle). Cette semaine, suivant l'ordre « Soleil-Lune-Mars-Mercure-Jupiter-Vénus-Saturne » (dimanche-*Sunday*, lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi-*Saturday*), conservée dans les calendriers européens et islamiques, a été adoptée par l'astrologie indienne à l'époque hellénistique, puis introduite à Java au cours de la période d'hindouisation.

Mais l'Inde a, parallèlement, conservé jusqu'à nos jours un système à 9 Planètes (avec *Ketu* et *Rahu*), combiné, à l'époque gréco-romaine, avec les données de l'astrologie occidentale (*romaka*) et intégré ultérieurement dans une astrologie héliocentrique (*sūrya-siddhanta*). C'est, fort vraisemblablement, de ce dernier avatar de l'astrologie indienne qu'a hérité Java, avant son islamisation massive.

Un tel système héliocentrique à 9 astérismes devait rechercher un arrangement symétrique de 4 Planètes de part et d'autre du Soleil. Le Dieu-Soleil étant



supposé regarder la terre, il s'agissait de répartir les astérismes à sa droite et à sa gauche, en respectant l'ordre d'éloignement qui leur était attribué par rapport à lui. On a donc placé la Lune à sa droite, et Vénus à sa gauche (ordre : « Lune-Soleil-Vénus »), ces deux Planètes étant estimées les plus proches de lui. La proximité remarquable de Vénus et de Mercure étant bien connue des astronomes, on a placé Mercure aussitôt après Vénus, à la gauche du Soleil. Pour équilibrer le système, il fallait placer à sa droite, après la Lune, une seconde Planète, en l'occurrence la plus proche du Soleil dans la suite, à savoir Mars (ordre « Mars-Lune-Soleil-Vénus-Mercure »).

Restaient à répartir Jupiter et Saturne, ainsi que *Ketu* et *Rahu*. Ces deux derniers, qui correspondent aux Noeuds de l'orbite lunaire (respectivement, Tête et Queue du Dragon), ont été placés pour cette raison du même côté que la Lune, à droite du Soleil (après Mars, déjà placé). Restaient Jupiter et Saturne, qui, pour achever d'équilibrer le système, ont été placés à gauche du Soleil, dans l'ordre d'éloignement connu des astronomes. D'où la série finale :

« *Ketu-Rahu-Mars-Lune-Soleil-Vénus-Mercure-Jupiter-Saturne* » (respectivement n° 1 à 9 de la série).

Quand, après l'islamisation, *Ketu* et *Rahu* (n° 1 et 2) ont été rejetés du système (l'astrologie arabe ne les reconnaissant pas comme Planètes), il est resté la série dont témoigne, par le biais des 7 jours de la semaine planétaire, le schéma de Tanoyo, à savoir :

« 3. Mars, 4. Lune, 5. Soleil, 6. Vénus, 7. Mercure, 8. Jupiter, 9. Saturne ». Ainsi pensons-nous devoir expliquer l'attribution des *neptu* de 3 à 9 aux jours de la semaine planétaire dans l'astrologie (et la mancie) javanaises contemporaines :

« dimanche : 5; lundi : 4; mardi : 3; mercredi : 7; jeudi : 8; vendredi : 6; samedi : 9 ».

Cette attribution, qui joue un rôle très important dans les *primbon* de Java, est d'origine indienne. Quant au « cheminement des *neptu* » dans les régions de l'espace, dont nous avons précédemment proposé l'explication, il est le résultat de spéculations cosmologiques locales, partant d'un fonds javanais, et combinées ensuite avec des données indiennes, puis arabes.

Nous sommes en présence de deux systèmes, l'un plus astrologique, l'autre plus cosmologique, qui se sont développés chacun selon sa logique propre, puis ont été mis en correspondance par attribution, à la série des régions de l'espace, des *neptu* de 3 à 9 de la série astrologique, de façon purement mécanique, terme à terme dans l'ordre de succession, sans autre intervention spéculative (il serait vain, par exemple, de chercher d'autres raisons aux correspondances Mars/Nadir, Lune/Nord, Soleil/Est, Vénus/Zénith, Mercure/Ouest, Jupiter/Centre, Saturne/Sud, bien que ces correspondances aient pu, par la suite, prêter à de nouvelles spéculations des devins). Il s'agit là, que nous sachions, d'une innovation typiquement javanaise.

Les *neptu* du *pasaran*, dans l'ordre chronologique des 5 jours du cycle : « 8-5-9-7-4 », peuvent être expliqués par référence aux régions successives de l'espace auxquelles sont attribués ces *neptu*, à savoir : « Centre-Est-Sud-Ouest-Nord ». C'est là un cheminement classique du soleil (le Centre étant ajouté, par

la tradition javanaise, dans le parcours invisible du Soleil, entre le Nord et l'Est), mais un cheminement propre aux régions situées au Nord du Tropique du Cancer (cycle : Est-Sud-Ouest-Nord-Est-etc.). Comme il fallait, ici, supprimer deux facteurs pour passer du cycle de 7 jours à celui de 5, ce sont le Zénith (*neptu* 6) et le Nadir (*neptu* 3) qui ont été éliminés. Ce choix, comme celui d'un cheminement du Soleil boréal, avec midi au Sud (et non près du Zénith, comme à Java, en zone équatoriale), ne peut qu'avoir été influencé par une astrologie (indienne ou islamique) élaborée au Nord du Tropique, et non pas à Java, qui se trouve au Sud de l'Équateur (de 7 à 8 degrés environ de Latitude Sud).

Quant à l'explication des *neptu* des mois islamiques (*sasi*), elle est relativement simple : les chiffres retenus correspondent successivement aux quantifiées, de 1 à 7 (et non plus de 3 à 9 !), dans la semaine planétaire, de dimanche à samedi, des premiers jours des mois lunaires du calendrier islamique dans le cas où l'année commence par un samedi (n° 7). Ces mois étant alternativement de 30 et 29 jours, leurs premiers jours sont successivement :

I - samedi (7) ; II - lundi (2) ; III - mardi (3) ; IV - jeudi (5) ; V - vendredi (6) ; VI - dimanche (1) ; VII - lundi (2) ; VIII - mercredi (4) ; IX - jeudi (5) ; X - samedi (7) ; XI - dimanche (1) ; XII - mardi (3).

Le choix, apparemment arbitraire, d'une année-type commençant un samedi semble avoir été retenu parce qu'il concilie avec le calendérisme islamique le principe, déjà évoqué, d'une astrologie héliocentrique (d'origine indienne) : le Soleil (dimanche, n° 1) est bien placé au centre de la série (6<sup>e</sup> sur 12).

Les *neptu* des années du *windu* (cycle de 8 ans) s'expliquent non moins clairement par le calendrier islamique. Il est très symptomatique que les 8 années du cycle sont respectivement affectées de lettres arabes à valeur numérique de 1 à 7 correspondant à l'ordre alphabétique sémitique ancien (conservé en hébreu), selon le système appelé en arabe *abjad* et toujours utilisé pour la divination, ou dans les spéculations ésotériques (comme dans la Kabbale hébraïque). On reconnaît, avec les altérations phonétiques javanaises, les lettres-chiffres arabes, qui correspondent aussi aux quantifiées des jours de la semaine planétaire :

*Alip* : 1; *Ehé* : 5; *Jim* : 3; *Jé (Zé)* : 7; *Dal* : 4; *Bé* : 2; *Wawu* : 6; et de nouveau *Jim* : 3; soit, respectivement, les consonnes arabes : *alif*, *hā*, *jīm*, *zā*, *dāl*, *bā*, *wāw*, *jīm* (mêmes valeurs numériques).

Série des jours correspondants : « dimanche, jeudi, mardi, samedi, mercredi, lundi, vendredi, mardi ».

Ces jours sont, successivement, les premiers de 8 années islamiques consécutives dont les 7 premières ont, dans l'ordre 354 - 355 - 354 - 354 - 355 - 354 - 354 jours, la première commençant un dimanche (*alif*, n° 1). La durée de la 8<sup>e</sup> année (354 ou 355 jours) est indifférente, puisqu'elle ne fait pas intervalle et que le rang de son premier jour dans la semaine planétaire est déterminé par la longueur (354 jours) de l'année qui la précède immédiatement.

Des séries de 8 années consécutives remplissant ces conditions sont assez fréquemment attestées dans le calendrier islamique ; ainsi, pour les années du



dernier siècle et demi : 3 séries successives de 8 ans, des années islamiques 1239 à 1262 (de 1823 à 1846), et 2 autres, des années islamiques 1348 à 1363 (de 1929 à 1944), soit durant 40 années.

Mais cette succession-type n'est pas universelle, et il faut en chercher le choix dans des motivations théoriques : ici, l'on a voulu mettre en tête, avec « dimanche, n° 1 », la lettre *alif* ; initiale d'*Allah*, symbole de la primauté de Dieu et de son Unicité dans l'ésotérisme islamique. Et la série-type a été choisie parce qu'elle assure l'apparition de tous les nombres, de 1 à 7, correspondant aux quantèmes de la semaine planétaire, avec une seule et inévitable répétition, celle de *jīm* (n° 3). Les deux termes de cette répétition sont distingués dans les *primbon* par les dénominations arabes (javanisées) respectives : *Jimawal* « *jīm* premier » et *Jimakhir* « *jīm* dernier ».

Il reste encore beaucoup à découvrir, concernant les *neptu* des *primbon* javanais. Ainsi, nous n'avons pas maintenant d'hypothèse à présenter au sujet des *neptu* affectés aux 20 lettres (*aksara*) de l'alphabet javanais : les *primbon* attestent là deux systèmes, avec chiffres de 1 à 10 ou de 1 à 20, dont le détail varie beaucoup d'un auteur à l'autre, ce qui semble traduire le résultat des spéculations de diverses écoles locales.

On ne peut qu'être frappé par la complexité de la tradition contemporaine des *primbon*, qui opère des synthèses fort originales entre un fonds javanais de cosmologie divinatoire et des éléments variés empruntés, au cours des siècles, aux astrologies de l'Inde, puis du monde islamique.





## VII - MOMENTS DE LA VIE D'UNE LANGUE





## LES INTERDITS DE VOCABULAIRE ET LA COMPARAISON TURCO-MONGOLE

Il est inutile de rappeler ici, devant un public de spécialistes, les controverses, toujours actuelles, auxquelles donne lieu l'hypothèse linguistique « altaïque », et, en particulier, la comparaison turco-mongole. Notre intention présente n'est pas de prendre parti sur le fond du problème posé, à savoir l'existence, ou non, d'une « parenté », d'une « communauté d'origine » entre les groupes linguistiques turc et mongol, mais d'attirer l'attention sur l'une des deux difficultés majeures auxquelles se heurte la comparaison des vocabulaires turc et mongol (quel que soit le sens, « génétique » ou non, que l'on veuille donner à cette comparaison).

La première de ces difficultés est bien connue, et vigoureusement soulignée par les adversaires de la « parenté » : il s'agit de l'abondance des emprunts, sans cesse augmentés au cours des siècles, que les langues du groupe mongol ont faits à celles du groupe turc, et dont les plus anciens remontent certainement à la préhistoire linguistique du mongol, sans doute même à celle, plus reculée, du turc. D'où la nécessité, si l'on veut confronter en toute rigueur scientifique les vocabulaires turc et mongol, d'étudier ces emprunts par séries chronologiques distinctes (faisant apparaître des correspondances phonétiques également distinctes, selon les époques). C'est là une tâche importante et délicate pour les philologues, à entreprendre avec patience et sans idée préconçue. Ce travail, déjà commencé, même s'il n'apporte pas de lumières définitives sur le problème de la « parenté », sera de toute manière fructueux pour l'histoire linguistique et culturelle de l'aire turco-mongole. Il devrait pouvoir progresser, sans obstacle majeur, au cours des années à venir.

L'autre difficulté, celle qui fait l'objet de notre exposé (qui a d'ailleurs pour seule prétention d'amorcer une discussion), réside dans le fait qu'aussi bien du côté turc que du côté mongol, des secteurs fondamentaux du vocabulaire, comprenant notamment des noms de parenté, des termes de relations sociales, des noms d'animaux, des noms de couleurs, etc., ont subi des transformations radicales, souvent répétées, sous l'empire de causes extra-linguistiques : il y a là, en effet, le résultat d'interdits, implicites ou explicites, qui, pour des raisons socio-religieuses, viennent régulièrement et périodiquement frapper tel ou tel terme important du vocabulaire.

Ce phénomène, souvent constaté par les philologues et les linguistes du secteur « altaïque », apparaît aussi dans bien d'autres secteurs, mais il est particulièrement clair et fréquent dans les domaines turc et mongol, où il nous semble jouer un rôle perturbateur exceptionnellement grave pour le comparatisme.

Nous nous bornerons à en donner ici quelques exemples caractéristiques, déjà connus des spécialistes, notre but n'étant pas de grouper tous ces faits, mais d'en tirer des conséquences méthodologiques pour la comparaison turco-mongole (conséquences d'ailleurs valables, croyons-nous, pour l'ensemble du comparatisme dit « altaïque »).

Dès les plus anciens textes turcs connus, ceux des inscriptions du Haut-Iénisséï et de Mongolie, le nom de la « femme », de l'« épouse », *qunčuy*, emprunté au chinois, est certainement une innovation, un euphémisme, venu se substituer, pour des raisons de pudeur ou de respectabilité, à un plus ancien terme, de nous inconnu. Il sera vite remplacé, aux siècles suivants, par des substituts divers, variables selon les dialectes et les classes sociales, mais toujours instables, et dont la liste serait longue. Les conceptions islamiques ont ici pris le relais de conceptions plus anciennes, pour aboutir au même résultat, à savoir une transformation incessante d'un terme fort important.

Les mêmes textes turcs archaïques emploient, pour désigner le « père » et la « mère », deux mots, *qay* et *ög* qui ont eux-mêmes été vite remplacés, dans les divers parlars turcs, par des mots variés, généralement du type « Lallwort », comme *ata* et *ana*. Il est difficile d'interpréter les raisons sociales ou psychologiques de telles substitutions, mais on ne peut, en tout cas, que constater la disparition des termes anciens et l'instabilité de leurs substituts, dans un domaine fondamental du vocabulaire familial.

Cette instabilité, en turc, s'étend à de nombreux noms de parenté ou d'alliance matrimoniale. Elle aboutit à un renouvellement profond, au cours des siècles, et dialectalement très varié, de tout ce secteur du vocabulaire, qui, dans d'autres domaines linguistiques, est souvent considéré comme l'une des bases les plus solides et les plus probantes du comparatisme.

Dans un ordre d'idées tout différent, il est, en turc, un exemple frappant d'instabilité systématique du vocabulaire, en liaison avec des croyances ancestrales que nous avons la chance, cette fois, de connaître au moins approximativement. Il s'agit du nom du « loup », attesté dans les textes anciens sous la forme *böri*, conservé avec quelques nuances d'évolution phonétique dans plusieurs groupes dialectaux, mais frappé, dans le groupe oghouz, d'un véritable tabou, dont le témoignage remonte au XI<sup>e</sup> siècle, puisque Kāšgārī nous signale déjà que les Oghouz appellent le loup *qurt*. Ce nom, identique à celui du « ver », est certainement, au départ, le substitut volontaire de *böri*. On sait que le loup, ancêtre mythique des Turcs, jouissait dans leurs anciennes croyances d'un prestige particulier. Il devait être interdit de prononcer son nom dans diverses circonstances (ce qui est, par ailleurs, bien constaté dans les traditions mongoles). Cette interdiction a dû être particulièrement étendue chez les Oghouz, où elle a abouti à la disparition du mot *böri*. Bien que les considérations mythiques relatives au loup aient perdu leur contenu religieux après



l'islamisation des Oghouz, elles ont laissé des vestiges dans les traditions populaires, et l'interdit frappant le nom du « loup » y a subsisté en partie, le mot *qurt* se trouvant à son tour écarté et remplacé, chez les Turkmènes, par *möjäk* (correspondant de l'osmanli *böjäk* « insecte »), et, dans maints parlers d'Anatolie, par le persan *janavar*.

On pourrait faire des observations analogues au sujet du nom de l'« ours ».

De même, les noms du « tigre », du « sanglier », du « lièvre », ou de l'« aigle » ont fréquemment subi, en divers points du domaine turc, des mutations brusques conditionnées par diverses croyances relatives à ces animaux, notamment dans le cadre du corps mouvant de doctrines communément appelé « chamanisme ».

À une date relativement récente, l'horreur éprouvée, au sein de l'islam, à l'égard du porc, domestique ou sauvage, a provoqué l'apparition, en Anatolie, d'une désignation du « sanglier » par une périphrase qui dénote explicitement l'existence d'un interdit de vocabulaire, à savoir : *adi yaman*, ce qui signifie littéralement « son nom est mauvais ».

Dans certains cas, sans qu'un mot soit frappé d'un interdit général, il peut se trouver chargé d'une valeur idéologique ou symbolique particulière, qui exclut son emploi dans diverses circonstances. Un exemple typique de ce phénomène est fourni par la transformation, en turc de Turquie, des noms de quatre couleurs : « noir », « blanc », « bleu », et « rouge », les termes turcs-oghouz traditionnels *qara*, *aq*, *gök* et *qizil* n'étant conservés que dans des expressions toutes faites ou dans des contextes où la couleur est symbolique, mais étant remplacés dans les autres cas, c'est-à-dire dans la grande majorité des emplois, par des mots d'origine arabe ou persane : *siyah*, *beyaz*, *mâvi*, *qirmizi*. On sait que ces quatre couleurs jouaient un rôle important dans la cosmogonie des Turcs anciens, où, en accord avec les conceptions chinoises, elles étaient associées, notamment, aux quatre directions de l'espace géographique. Elles étaient ainsi chargées de valeurs symboliques diverses, qui se sont trouvées intimement liées à leurs noms. Si bien que, quand on a voulu exprimer ces quatre couleurs pour leur seule valeur physique, optique, en dehors de tout symbole, on a été amené à recourir à des termes nouveaux, par voie d'emprunt.

Il y a donc toutes sortes de variétés parmi les raisons qui, dans le monde linguistique turc, provoquent l'abandon d'un terme de vocabulaire et son remplacement par un autre mot, indigène ou emprunté. Il y a aussi d'importantes différences de degré dans la force d'éviction ainsi manifestée : rares sont, à date historique, les interdictions totales (comme celle du mot *böri* chez les Oghouz) ; elles devaient toutefois être plus fréquentes à date antique, et elles ont pu jouer un rôle important dans l'évolution du vocabulaire ; nombreuses sont, d'autre part, et jusqu'à nos jours, les répugnances (d'origine sociale) à prononcer tels et tels mots, surtout dans telles et telles circonstances, répugnances qui aboutissent tôt ou tard à l'élimination du mot en question et à son remplacement par un substitut ou par un euphémisme.

De tels phénomènes, renouvelés et accumulés au cours des siècles, dans des secteurs importants du vocabulaire, ne peuvent manquer d'avoir transformé de façon sensible le système lexical.

Il serait sans aucun doute intéressant, pour mieux saisir les tendances générales de l'évolution du vocabulaire dans les langues du groupe turc, de dresser un inventaire aussi complet que possible de ces mutations conditionnées par des facteurs extra-linguistiques, et d'en reconstituer l'histoire en liaison étroite avec celle de la société, de ses structures et de ses croyances.

En ce qui concerne les Mongols, l'existence, chez eux, de nombreux interdits de vocabulaire, explicitement formulés, est bien connue et largement signalée par les spécialistes. La société mongole, généralement plus archaïque, paraît avoir, en cela, conservé plus longtemps et plus clairement ses traditions, que la société turque.

On possède, à ce sujet, une information qui remonte aux premiers temps de l'histoire mongole proprement dite, c'est-à-dire au XIII<sup>e</sup> siècle : on sait, en effet, qu'à la mort de *Tolui* il fut interdit de prononcer son nom.

N'ayant pas la compétence requise pour traiter nous-même des faits mongols, nous nous bornerons à rappeler les observations, si nombreuses et si caractéristiques, recueillies chez les Ordos par le Père Antoine Mostaert et publiées dans ses « Textes oraux ordos » (Pékin, 1937), puis dans son « Dictionnaire ordos » (Pékin, 1941 - 1944).

Certains mots, considérés comme de mauvais augure (pour des raisons généralement faciles à concevoir), sont l'objet d'une prohibition générale ; les prononcer est contraire à la bienséance. Ainsi, le verbe *ükü-* « mourir », qu'il est vivement recommandé de remplacer par le verbe *öggörö* « passer ».

D'autres sont seulement interdits dans certaines circonstances, assez fréquentes pour en restreindre sérieusement l'emploi. Ainsi, le mot *čono* « loup », ne doit être prononcé ni devant le feu, ni devant le bétail ; on le remplace alors par des euphémismes, comme *darma awagā* « Monsieur Darma », du nom d'un roi du Tibet persécuteur du bouddhisme.

Particulièrement intéressante pour notre sujet est la coutume ordos dénommée *nere gälaxu* : elle consiste dans l'interdiction, pour un enfant, de prononcer le nom de ses parents, et, pour la bru, celui de ses beaux-parents ; ils doivent alors le remplacer par un substitut fixé par l'usage. Or, beaucoup de noms d'homme ou de femme mongols sont des noms communs appartenant au vocabulaire le plus courant. L'observation de cette coutume conduit donc à la constitution d'un double registre de vocabulaire, celui des désignations propres et celui de leurs substituts.

C'est ainsi qu'il y a des noms de remplacement, connus de toute la société ordos, pour les couleurs « noire », « blanche », « jaune », « bleue », « verte » et « rouge », pour les nombres « sept » et « huit », pour le « feu », le « soleil », la « lune », la « fleur », le « millet », la « galette », l'« agneau », etc.

Certes, cette coutume, constate le Père Mostaert, tombe maintenant en désuétude. Mais, à l'époque où elle s'appliquait régulièrement, elle ne pouvait manquer d'avoir une influence sur l'évolution du vocabulaire. S'il s'agit, comme il semble, d'une tradition mongole ancestrale, il se peut qu'au cours des siècles elle ait entraîné un renouvellement non négligeable du lexique, certains substituts, initialement d'emploi limité, ayant pu gagner peu à peu la faveur de l'ensemble de la société.



Il y a donc, chez les Mongols, plus encore que chez les Turcs (du moins pour les dates où ces faits sont connus), des facteurs sociaux ou socio-religieux qui tendent, par voie d'interdit et de substitution, à provoquer des mutations du vocabulaire.

Si l'hypothèse que nous venons d'esquisser (et que nous désirons soumettre à la discussion des « altaïstes ») pouvait être retenue, il en résulterait que, sur une longue période de temps, les langues du groupe turc, d'une part, et du groupe mongol, d'autre part, ont dû, indépendamment, renouveler leur vocabulaire dans des proportions très importantes, et que ce renouvellement n'a pas dû épargner les secteurs du lexique généralement considérés comme fondamentaux.

Dans ces conditions, et compte tenu de la nécessité de mettre de côté les très nombreux emprunts que ces langues se sont faits les unes aux autres ou qu'elles ont faits à des langues tierces, on ne saurait attendre du comparatisme turco-mongol, dans le domaine du lexique, que des résultats extrêmement minces et fragmentaires, insuffisants pour prouver une communauté d'origine, quand bien même cette communauté serait réelle.

Toutefois, ces résultats, aussi limités soient-ils, pourraient acquérir une grande valeur démonstrative s'ils étaient corroborés par une comparaison précise et structurée des systèmes phonologiques et grammaticaux des deux groupes.

Bien que des efforts nombreux et méritoires aient été déjà faits en ce sens, il nous semble que la confrontation des structures phonologiques et des structures grammaticales des deux groupes linguistiques turc et mongol n'a pas encore été poussée avec assez de rigueur méthodique et n'a pas profité autant qu'elle le pourrait des acquisitions récentes de la linguistique structurale. Elle reste, à notre avis, trop attachée au modèle, certes prestigieux, mais impossible à suivre pour elle, du comparatisme indo-européen. Or, la documentation dont nous disposons pour la comparaison des langues turques et mongoles, et, plus généralement, des langues dites « altaïques », est infiniment plus pauvre, plus disparate, plus altérée par des interactions, plus obscurcie par des écarts chronologiques, moins éclairée par des données historiques positives, que celle dont disposaient les fondateurs de la linguistique comparative indo-européenne.

Une telle documentation ne peut pas être traitée exactement selon les mêmes méthodes de travail, si éprouvées soient-elles dans l'autre domaine. La comparaison turco-mongole doit élaborer ses propres méthodes, en restant, bien entendu, dans la rigueur scientifique, mais en tenant le plus grand compte de la nature particulière des informations dont elle dispose.

Une tâche primordiale, déjà fort avancée grâce aux travaux des spécialistes, mais qu'on ne peut encore considérer comme définitivement achevée, réside dans la reconstruction, par la méthode comparative historique, des systèmes phonologiques et grammaticaux du « turc commun » et du « mongol commun ». Mais cette reconstruction doit, à notre avis, se faire séparément pour les domaines turc et mongol, sans interférence entre les théories élaborées de part et d'autre, et sans intervention de la moindre hypothèse concernant une possible

« parenté ». L'attitude idéale du turcologue ou du mongoliste se livrant à ce travail de base serait une parfaite indifférence à l'égard du problème de la « parenté ».

Les systèmes ainsi reconstruits devraient être étudiés dans leur fonctionnement interne, selon les principes de la linguistique structurale : répartition et fréquence d'emploi des phonèmes, des morphèmes, et des constructions syntaxiques, structure prosodique, organisation et rendement des éléments signifiants, incompatibilités et neutralisations, etc.

C'est seulement ensuite que les systèmes turcs et mongols pourraient être confrontés valablement : on devrait pouvoir juger, alors, s'ils peuvent, ou non, dériver de prototypes communs.

La confrontation des systèmes phonologiques en tant que tels, dans une perspective structurale, aurait l'avantage de n'être pas obérée par le problème, toujours délicat par ailleurs, des emprunts réciproques.

Les difficultés à cet égard commenceraient à se faire jour dès qu'on aborderait la confrontation des systèmes grammaticaux et syntaxiques. Dans des langues à suffixes, comme les langues turques et mongoles, l'emprunt de suffixes est toujours possible, à tous les stades de l'histoire : l'expérience philologique ne laisse aucun doute à ce sujet. Il s'agirait donc de déceler, autant que faire se peut, ceux des suffixes qui ont été certainement ou très vraisemblablement empruntés d'un groupe à l'autre, afin de les écarter de la comparaison « génétique ». Il faudrait aussi mettre de côté, comme non probants, les suffixes qui, sans qu'on en soit sûr, peuvent théoriquement provenir d'inter-emprunts. La comparaison la plus solide porterait sur le résidu, s'il y en avait un. Elle devrait, naturellement, être conditionnée par les conclusions de la comparaison phonologique préalablement effectuée. Sa valeur probante serait fonction, non de la quantité, mais de la qualité des faits retenus.

La confrontation des systèmes syntaxiques ne saurait intervenir qu'à titre accessoire : en ce domaine, les interactions sont toujours possibles, ainsi que les convergences indépendantes de toute « parenté ». Plutôt que de rechercher de nombreuses similitudes sans valeur probante (qu'on pourrait aussi trouver avec des langues sans aucun lien historique connaissable avec les langues turques et mongoles), on devrait s'efforcer de voir s'il y a, ou non, dans les structures syntaxiques fondamentales des deux groupes, des incompatibilités radicales excluant une communauté récente d'origine. Le rôle de ce test serait, en somme, plus négatif et critique que positif et constructif.

Enfin, pour ce qui est de la comparaison lexicale, qui nous intéresse particulièrement ici, la plus grande prudence devrait être requise. Il faudrait répartir les éléments de vocabulaire des deux groupes linguistiques par catégories d'intérêt inégal :

1. Les inter-emprunts, du groupe mongol au groupe turc ou inversement, qui ont une signification de choix pour l'histoire culturelle, mais doivent être totalement écartés de la comparaison linguistique « génétique ».

2. Les éléments qui, sans être des inter-emprunts historiquement clairs, peuvent théoriquement, en raison de leur structure phonétique, avoir été empruntés d'un groupe à l'autre. Ils doivent être mis en réserve en attendant que les



progrès de nos connaissances nous permettent de décider de leur signification linguistique. Importants, eux aussi, pour l'histoire ou la préhistoire culturelle, ils n'ont pas de valeur pour la comparaison « génétique » et doivent, comme les précédents, être mis à l'écart.

3. Les éléments empruntés par l'un et l'autre groupe à des langues tierces. Eux aussi doivent être écartés, comme non probants, de la comparaison « génétique ». Si toutefois, cette comparaison ayant par ailleurs abouti à des conclusions positives, il apparaissait que ces emprunts ont pu être faits en un stade suffisamment archaïque pour qu'on puisse les supposer comme déjà effectués à l'époque d'une hypothétique communauté, ils devraient être versés, en tant qu'emprunts, au dossier du « turco-mongol commun ».

4. Les éléments de vocabulaire communs aux deux groupes, dont la structure phonétique serait telle, qu'un emprunt de l'un à l'autre serait impossible, et qui, d'autre part, n'apparaîtraient pas comme des emprunts communs à des langues tierces. Ceux-là, ne seraient-ils qu'en petit nombre, auraient, à notre avis, une valeur démonstrative pour la comparaison « génétique » entre langues turques et langues mongoles, à condition, bien entendu, que leurs correspondances phonologiques soient en parfait accord avec les résultats de la confrontation phonologique générale précédemment menée à bien.

Les conditions que nous suggérons ici de poser pour la poursuite du comparatisme turco-mongol (et, plus généralement, « altaïque ») peuvent paraître draconiennes, voire irréalisables, et risquent d'être interprétées comme une prise de position indirecte et sournoise contre la théorie de la « parenté ». Telle n'est pas, cependant, notre intention. Nous avons tenté de rester aussi neutre que possible dans ce domaine justement controversé. Qu'on veuille bien, d'autre part, considérer, que nos observations sur le rôle des interdits de vocabulaire dans la transformation des lexiques turcs et mongols tendraient, de leur côté, à écarter les objections des adversaires de la « parenté » fondées sur l'importance des divergences lexicales.

## RÉFLEXIONS SUR LE «PROBLÈME TURCO-MONGOL»

Depuis que les Mongols, au XIII<sup>e</sup> siècle, sont apparus sur la scène de l'histoire mondiale, les auteurs, tant orientaux qu'occidentaux, n'ont cessé de les comparer aux Turcs, du moins à ceux des peuples turcophones ayant très largement conservé leurs traditions socio-culturelles ancestrales (avant que celles-ci ne fussent bouleversées par une acculturation massive – notamment islamique).

Les nombreuses et profondes similitudes observées entre les genres de vie, l'organisation sociale, les idéologies des deux groupes ethniques ont conduit maints historiographes à les considérer comme étroitement « apparentés », voire à les confondre. Ainsi, la légende généalogique, d'inspiration islamo-biblique, qui fait de Türk un fils de Japhet, place Mogol et son jumeau Tatar parmi les descendants de Türk.

Cette vision diffuse d'une certaine unité turco-mongole se précisa en Europe, au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, en une théorie linguistique, toujours vivante, affirmant la proche « parenté » des langues turques et mongoles. Elle allait bientôt se développer en une théorie « altaïque » englobant les langues toungouses, puis le coréen (enfin en une théorie « ouralo-altaïque », étendue aux langues ouraliennes et finno-ougriennes).

Les problèmes ainsi posés ont suscité une abondante littérature, qu'il n'est pas ici question d'évoquer en détail. Nous nous contenterons ici, sur des points particulièrement significatifs, de quelques rappels sommaires. On voudra bien, pour les références, se reporter, *in fine*, à la *Bibliographie*, où chaque publication mentionnée est codée par une lettre de l'alphabet, dans l'ordre de première mention (les chiffres subséquents renvoyant aux pages).

∴

Les réflexions qui suivent n'ont la prétention, ni de traiter exhaustivement le problème, ni de le résoudre de façon définitive. Elles porteront essentiellement sur des questions d'ordre linguistique, limitées à l'ensemble turco-mongol.

Nous constaterons d'abord que le problème de la « parenté » turco-mongole a été trop longtemps obscurci (et l'est encore chez quelques auteurs de seconde main) par un mélange abusif de considérations archéologiques, anthropologiques, culturelles et linguistiques. Ni l'archéologie, ni l'anthropologie



somatique, ni l'anthropologie culturelle ne peuvent fournir en tant que telles des arguments valables menant à des conclusions linguistiques (elles peuvent seulement aider la recherche linguistique en lui suggérant des orientations). Quant à l'histoire, elle peut, surtout quand elle met en œuvre des sources mentionnant – fût-ce épisodiquement – des faits de langage, fournir à la recherche linguistique des cadres chronologiques d'un intérêt parfois considérable, mais elle ne peut à elle seule permettre de trancher des questions linguistiques. Les problèmes linguistiques ne peuvent être traités fondamentalement que par des méthodes spécifiquement linguistiques.

Ainsi, pour ce qui est des rapports entre peuples turcs et mongols, les similitudes d'ordre culturel ne prouvent pas qu'il y ait eu entre eux une communauté originelle de langue : bon nombre des caractéristiques culturelles qui leur sont communes se retrouvent, par exemple, chez les Scythes nomades de l'antiquité, dont la langue (iranienne) appartient à l'ensemble « indo-européen » et n'a rien d'« altaïque ». (Inversement, des peuples dont les caractéristiques culturelles sont très différentes peuvent appartenir à la même « famille » linguistique : tels les Altaïens chamanistes de l'URSS et les Turcs musulmans de Turquie).

Moins pertinents encore, pour induire une « parenté » linguistique, sont les traits d'anthropologie somatique : s'il est vrai que les peuples mongolophones (dont la dispersion géographique est relativement récente, puisqu'elle n'a pris de grandes proportions qu'à partir de la fin du XII<sup>e</sup> siècle) présentent un certain degré d'homogénéité somatique, avec un type dit « mongoloïde », il est tout aussi vrai que les caractéristiques de ce type (sujet d'ailleurs à d'importantes variantes, et somme toute assez vaguement défini) se retrouvent chez des peuples, comme divers Amérindiens, dont les langues n'ont rien à voir avec le mongol. D'autre part, toute argumentation fondée sur des ressemblances somatiques entre certains peuples turcs et des peuples mongols se heurte au fait, maintenant bien établi, que, dès leur apparition dans l'histoire aux alentours du IV<sup>e</sup> siècle, les peuples de langues turques ou proto-turques avaient des apparences physiques très variées : les Huns d'Attila étaient en partie « mongoloïdes », mais les Kirghiz du Haut-Iénisséï, décrits par les Chinois comme de grands gaillards roux, à la peau blanche et aux yeux bleus, avaient un type nettement « nordique » ; quant aux premiers *Türk* historiques, les représentations barbues et moustachues que nous en ont transmises de nombreux objets trouvés dans des fouilles archéologiques ne permettent pas de les ranger sous le type « mongoloïde » ; c'est donc un non-sens que de parler de « race turque », et nul argument tiré de l'anthropologie somatique ne peut être invoqué, en ce qui les concerne, pour reconstituer la protohistoire linguistique des peuples turcophones.

∴

Nous n'examinerons donc, maintenant, que les arguments d'ordre linguistique tendant à affirmer ou à nier l'existence d'une communauté de langage ori-

ginelle dont la différenciation progressive aurait abouti à la constitution de deux groupes linguistiques distincts, respectivement proto-turc et proto-mongol.

Il convient de souligner que, si une telle communauté a existé, ce ne peut être que dans une antiquité assez lointaine. En effet, la comparaison phonétique entre les éléments de vocabulaire communs aux deux groupes montre que, dès leurs plus anciennes attestations (abondantes à partir, environ, de l'an 700), les mots turcs présentent, par rapport aux formes « turco-mongoles communes » reconstruites (généralement bien conservées en mongol ancien et classique – bien que les attestations textuelles du mongol n'apparaissent qu'à partir du XIII<sup>e</sup> siècle), les traits d'une usure phonétique qui n'a pu se produire qu'au terme d'un long processus. Nous n'en citerons que deux exemples concomitants : turc *tūz*, mongol *dabusun* (\**tabusun*) « sel » ; turc *tōz*, mongol *to'osun* (\**topasun*) « poussière » (cf. turc *toprak* = \**toparak* « terre, humus »). Dans ces deux cas parallèles, il y a eu, en turc, chute de la 3<sup>e</sup> voyelle, et chute de la seconde consonne intervocalique, suivie de la contraction des deux premières voyelles ; un trisyllabe est ainsi réduit à un monosyllabe. Une usure analogue se constate dans une langue mongole actuelle, le khalkha (*xalx*) : *daws* « sel », *tōs* « poussière » ; mais elle a mis des siècles à se produire (entre le XIII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup>). Il n'est donc pas déraisonnable de supposer, approximativement, pour le processus d'usure qui avait abouti en turc dès avant l'an 700, une durée du même ordre, ce qui situerait, pour les deux mots en question, la communauté de vocabulaire turco-mongole vers les débuts de l'ère chrétienne.

Par rapport au « turco-mongol commun », s'il a toutefois existé, les formes turques et mongoles les plus anciennement connues seraient respectivement postérieures de plus d'un demi-millénaire et de plus d'un millénaire. En de tels laps de temps, il devrait donc s'être produit, de part et d'autre, d'importants changements linguistiques, dont les divergences expliqueraient la différenciation profonde que l'on constate, dès leurs plus anciennes attestations, entre les groupes turc et mongol.

Dans ces conditions, l'on devrait tenir pour éminemment suspectes les comparaisons pratiquées, aux fins de reconstructions « turco-mongoles », entre des mots turcs et mongols phonétiquement presque identiques : il y a, en pareil cas, de fortes chances pour que l'on soit en présence d'emprunts faits au turc par le mongol (on sait pertinemment que le mongol a fait au turc uygur de très nombreux emprunts dès avant l'apparition, au XIII<sup>e</sup> siècle, des premiers textes mongols).

∴

Malheureusement, bon nombre des travaux où s'affirme avec le plus de vigueur l'hypothèse d'un « turco-mongol commun » s'appuient en partie sur des comparaisons de vocabulaire où le mot mongol représente l'aboutissement phonétique normal d'un mot turc emprunté (ou, encore, sur des parallèles entre mots du type « Lallwort », qui se retrouvent dans diverses langues qui n'ont rien d'« altaïque »). Ces erreurs de méthode, relevées à bon droit par des philologues éminents, ont entraîné, dans les dernières décennies, un scepticisme croissant



envers l'hypothèse turco-mongole, qui, auparavant, était presque un article de foi pour la grande majorité des spécialistes.

Le débat a été relancé avec force en 1960, lorsque N. POPPE a publié un important ouvrage de comparatisme phonétique des langues « altaïques » : turc, mongol, tOUNGOUSE, coréen (A). Des comptes rendus critiques ont suivi, notamment celui de D. SINOR en 1963 (B) et celui de I. R. MEYER en 1966 (C), qui contestaient, d'un point de vue philologique, un certain nombre de comparaisons utilisées par Poppe. Mais la critique la plus étendue, portant sur l'ensemble des conclusions linguistiques de ce savant, et même sur la totalité de l'hypothèse « altaïque », est contenue dans un article très dense et très vigoureux de G. DOERFER, paru dans les *Indo-germanische Forschungen* en 1966 (D). Le même auteur a publié en 1976 un article fondamental sur les problèmes de reconstruction du proto-turc (E), où sont spécialement étudiées, sous leur aspect phonétique, les correspondances de vocabulaire entre turc et mongol.

Nos réflexions sur le problème linguistique turco-mongol porteront essentiellement sur les faits linguistiques les plus importants qui sont présentés par DOERFER pour appuyer ses conclusions extrêmement sceptiques quant à l'hypothèse « altaïque » en général, et « turco-mongole » en particulier.

La position de DOERFER est claire : pour lui, ces hypothèses de communautés linguistiques originelles ne sont pas prouvées, et il convient plutôt, dans l'état actuel des connaissances, de considérer les éléments « turco-mongols » du mongol comme des emprunts archaïques au proto-turc, et les éléments « altaïques » du tOUNGOUSE comme des emprunts au proto-mongol ou au mongol (D 81). Pour ce qui est des rapports linguistiques turco-mongols, DOERFER pense que les comparaisons avec le mongol portant sur les éléments communs doivent intervenir dans la reconstruction du proto-turc (E I), mais cela, précisément, parce que les formes mongoles proviennent, là, d'emprunts au proto-turc. Bien qu'assez sévère à l'égard des « pro-altaïstes » classiques (qui, à l'instar des indo-européanistes et des sémitisants du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup>, ont une vision généalogique des « familles » de langues, dont les divers membres seraient le produit d'une filiation directe à partir d'une antique langue commune qu'on s'efforce de reconstruire abstraitement), DOERFER ne manifeste pas, envers les théories « altaïque » ou « turco-mongole », un dogmatisme négateur : son attitude est à la fois sceptique (quant à la théorie génétique pure et simple) et constructive (quant aux apports irremplaçables que peut et doit apporter le comparatisme entre turc et mongol, ou entre mongol et tOUNGOUSE). C'est, fondamentalement, à la notion classique de « parenté » (*Verwandtschaft*) qu'il s'attaque, dans le domaine « altaïque ». Il établit une nette différence (déjà suggérée par divers travaux de linguistes – notamment d'indo-européanistes – qu'il cite) entre une stricte parenté, homologue, de filiation – *echte (homologe) Verwandtschaft* – et une « parenté par emprunts » – *Lehnverwandtschaft* –, « analogique » (*analoge*), due à des contacts séculaires, qui peut, en se développant, aboutir à la fusion de groupes linguistiques en un ensemble commun dont les descendants seront apparentés génétiquement, de façon homologue, situation dont les langues « altaïques » (et tout spécialement turques et mongoles) étaient proches : «... *eine stark entwickelte*

*analoge Verwandtschaft geht endlich in eine homologe über, und die altaischen Sprachen standen kurz davor* » (D 122-123).

∴

Ce point de vue de DOERFER, loin d'être décourageant pour le comparatisme turco-mongol (et « altaïque »), est plutôt stimulant, et il a le mérite de poser clairement la distinction méthodologique indispensable entre ce qui pourrait être, entre turc et mongol (pour nous en tenir à cet aspect partiel du problème), la manifestation d'une antique parenté génétique (que DOERFER envisage avec un grand scepticisme), et ce qui est effectivement un ensemble de convergences dues à l'emprunt (non pas limité aux époques historiques, mais continu depuis une longue préhistoire, le proto-mongol ayant déjà massivement emprunté au proto-turc).

L'une des tâches essentielles du comparatisme turco-mongol (trop souvent négligée) est certainement d'identifier les emprunts (surtout ceux, de très loin les plus nombreux, du mongol au turc), afin de les exclure de toute théorisation génétique.

Ce n'est pas là chose facile. Certes, les emprunts faits par le mongol au turc historique (par exemple, ceux, multiples, du mongol ancien ou classique à l'uygur) sont aisément décelables, et l'on peut s'étonner de ce que plusieurs d'entre eux aient été utilisés pour le comparatisme « génétique » turco-mongol : tels les mots mongols *jil* « année » (turc *yil*), *adak* « extrémité » (uygur *adak* « pied » & « id. »), *ašik* « profit » (turc *asig*), *tuk* « bannière » (turc *tug*), *altan* « or » (turc *altun*, ancien composé *āl-tun*, cf. *tunč* bronze), *ärdäm* « talent, vertu » (turc *ärdäm*), *ulus* « nation, royaume » (turc *ulus*), *tüb* « centre » (turc *tüp* « base, origine »), *tobrak* « humus » (turc *toprak* ; cf. plus haut mo. *to'sun!*), etc.

Bien plus difficiles à identifier sont les emprunts du proto-mongol au proto-turc, puisqu'il s'agit là de langues non attestées, mais reconstruites par hypothèse. De plus, ces emprunts antiques ayant presque sûrement été effectués à des époques successives, où les deux groupes linguistiques devaient l'un et l'autre se trouver à des stades différents d'évolution, les correspondances phonétiques d'un groupe à l'autre doivent être plus ou moins différentes selon les époques d'emprunt. L'idéal serait de pouvoir établir une sorte de stratigraphie des emprunts, fondée sur ces différences de correspondances. Or, il faut avouer qu'en l'état actuel de la philologie turco-mongole on n'est parvenu, en ce domaine, à aucun résultat incontestable.

Les interprétations (génétiques, ou par emprunt) des correspondances de vocabulaire turco-mongoles où les deux mots comparés sont phonétiquement assez dissemblables pour qu'on doive exclure un emprunt au turc historique sont alors, inévitablement, fonction de la croyance ou de la non-croyance du comparatiste dans l'existence antique d'un « turco-mongol commun ». Même dans les cas les plus simples, on se trouve dans un cercle vicieux, la démonstration s'effectuant dans l'optique d'une hypothèse préétablie, qu'elle doit précisément avoir pour fonction d'établir.



Considérons, par exemple, turc *ab*, *aw* et mongol *aba*, *awa*, *aw* « chasse », et plus précisément, à date ancienne, « chasse par encerclement ». Tous les comparatistes sont d'accord pour reconstruire, dans les deux groupes linguistiques, un prototype *\*aba*, qui serait donc à la fois proto-turc et proto-mongol. Mais, selon leur attitude envers l'hypothèse de parenté génétique, les uns poseront *\*aba* comme « turco-mongol commun », les autres comme proto-turc emprunté par le proto-mongol, sans qu'il y ait de raisons péremptoires de les départager : un « turco-mongol » *\*aba* aurait bien dû aboutir à turc *ab*, mongol *aba* (le turc ayant perdu les voyelles finales brèves, que le mongol conserve dans son stade ancien et classique) ; mais, d'un autre côté, le proto-turc de *ab* doit bien être *\*aba*, et le proto-mongol pouvait parfaitement emprunter ce terme technique, comme le mongol en a, depuis, emprunté bien d'autres au turc.

Même dans le cas de la correspondance phonétique plus complexe, évoquée précédemment, entre turc *tūz* et mongol *dabusun* « sel », le prototype *\*tabusun* peut être, à volonté, interprété comme « turco-mongol commun » ou comme proto-turc emprunté par le proto-mongol à une date antique. Aucun argument de nature phonétique ne permet, ici, de départager les tenants des deux théories, du moins en l'état actuel de nos connaissances. Un doute méthodique doit être à tout le moins observé.

∴

Dans ces conditions, il est certain que le seul comparatisme phonétique ne peut être déterminant pour prouver ou infirmer la théorie d'une parenté génétique entre langues turques et mongoles. DOERFER en est bien conscient, qui pose le problème dans l'ensemble du domaine linguistique (phonétique, morphologie, syntaxe, vocabulaire), en présentant successivement thèse et antithèse. Ainsi, pour ce qui est de la syntaxe, il rappelle l'ensemble important de traits caractéristiques des langues « altaïques » et même « ouralo-altaïques » (D 96-97) qui sont en faveur de l'hypothèse d'une communauté d'origine, et que D.R. FOKOS-FUCHS avait mis en avant en 1962 dans un ouvrage (F) solidement construit et argumenté. Mais il signale en même temps que des traits identiques sont attestés dans les langues iraniennes, même anciennes, et qu'en tout cas le tadjik les présente à peu près tous : proposition nominale sans copule ; absence d'accord adjectif-substantif ; nom au singulier après un numéral ; singulier pour désigner l'ensemble de deux parties du corps symétriques (« yeux », « mains » etc.) ; emploi adjectif du substantif ; ablatif de comparaison ; nominatif en fonction d'accusatif indéfini ; noms verbaux employés comme verbes finis ; binômes verbaux ; particule interrogative ; verbe en fin de proposition. DOERFER remarque que, si l'on s'en tenait à ces caractéristiques, le tadjik pourrait être considéré comme « altaïque », alors que son caractère iranien (et indo-européen) ne fait aucun doute quant à sa filiation génétique.

DOERFER évoque aussi le fait, très remarquable, que le tadjik septentrional présente, à la seule exception de l'accusatif (-*a* / -*ra*, iranien), une déclinaison identique à celle de l'özbek, avec les mêmes suffixes dans les mêmes emplois (datif-directif -*ga*, locatif -*da*, ablatif -*dan*, équatif -*daĥ*, terminal -*gaĥa*). C'est

là, évidemment, le résultat d'une symbiose avec le turc *čagatay-özbek*, d'où l'emprunt par une langue iranienne des suffixes de déclinaison d'une langue turque. Par ailleurs, diverses constructions syntaxiques du tadjik septentrional sont identiques à celles de l'özbek. Tout ceci prouve clairement qu'une langue peut faire des emprunts massifs, morphologiques et syntaxiques, à une autre langue de toute autre origine génétique. On observe ici un stade avancé vers la constitution, entre deux langues de filiation différente, d'une sorte de *Mischsprache* (comme on en connaît plusieurs autres dans divers domaines géographiques), et cet exemple suggère que l'ensemble considérable des similitudes entre turc et mongol (déclinaison, syntaxe, pronoms personnels, vocabulaire, etc.) pourrait s'interpréter, en raison de la durée des contacts protohistoriques et historiques entre les deux groupes linguistiques, comme le résultat d'une imprégnation séculaire du mongol par le turc, le mongol étant en voie de devenir une *Mischsprache* entre une langue antique encore inconnue et le proto-turc, puis le turc historique. Ce qui ruinerait l'hypothèse « altaïque ».

∴

D'autre part, DOERFER (D 105-111) passe en revue les principaux points de divergence qui vont à l'encontre de l'hypothèse d'une parenté turco-mongole. Nous les examinerons ci-après.

Sont d'abord mentionnés quatre faits morpho-syntaxiques (D 105-107) concernant le verbe :

1) Le turc n'a pas originellement de verbe fini : la conjugaison turque s'est développée à partir de noms verbaux impersonnels, essentiellement des participes, comme *-r* ou *-miş*, suivis éventuellement de pronoms personnels enclitiques, mais aussi un nom d'action *-t* qui, muni de suffixes possessifs, a formé le parfait en *-ti-di*. En revanche, le mongol possède, avec le prétérit-parfait en *-bä*, une forme de verbe fini qui n'est jamais employée ni comme participe, ni comme gérondif, ni comme nom d'action.

2) Le turc n'a pas, dans le verbe, d'opposition masculin/féminin, alors que le mongol la présente, justement dans le prétérit-parfait : turc *käl-miş* « il (elle) est venu(e) » / mongol *irä-bä* « il est venu », *irä-bi* « elle est venue ».

3) Le turc n'a pas, à l'origine, de pluriel verbal de 3<sup>e</sup> personne (l'emploi, dans la conjugaison du pluriel nominal *-lär* est secondaire, tardif, et facultatif), tandis que le mongol présente un pluriel dans le prétérit-parfait : turc *käl-miş* « il(s), elle(s) est (sont) venu(e)(s) » mongol *irä-bäi* « ils (elles) sont venu(e)s ».

4) Le verbe mongol n'exprime pas la personne (celle-ci est indiquée par le sujet, pronom personnel ou nom), tandis que le parfait turc en *-ti/-di* l'exprime dès l'époque de son attestation par des suffixes possessifs : turc *käl-t-im* « je suis venu », *käl-t-i* « il est venu », etc. / mongol *bi irä-bä* « je suis venu », *änä irä-bä* « celui-ci est venu », etc.

Que penser de ces quatre arguments « anti-altaïstes » ? Ils nous paraissent, quant à nous, ne rien prouver, ni dans un sens, ni dans l'autre. Tout d'abord, on peut s'étonner de constater que les trois premiers privilégient le même suffixe mongol *-bä/-bi/-bäi*, dont les variantes en genre et en nombre constituent



un cas isolé dans la conjugaison mongole (si conjugaison il y a, ce terme s'appliquant mal à des formes verbales invariables en personne dans tous les paradigmes sauf deux, prétérit-parfait et impératif ; de même, en turc, n'apparaît de conjugaison, à date ancienne, que pour le parfait en *-ti* et l'impératif).

Mais surtout, le statut linguistique de *-bä/-bi/-bäi* est loin d'être évident et de correspondre à coup sûr à des catégories « masculin/ féminin/pluriel ». S'il est vrai qu'en mongol pré-classique *-bi* apparaît presque toujours accompagné d'un sujet désignant une personne de sexe féminin, son emploi en pareil cas reste facultatif, et un très bref relevé que nous avons fait, empiriquement, dans le premier chapitre du texte mongol étendu le plus ancien que nous connaissions, à savoir *l'Histoire Secrète des Mongols* (ci-après : HS), de 1240, dans l'édition de Paul PELLIOU (G 5-14), nous donne même un exemple d'un emploi de *-bi* avec un sujet qui désigne un garçon : *törä'ül-bi* « elle a enfanté » apparaît 5 fois (HS I, 10, 17, 18, 20, 41) ; *ügülä-bi* « elle a parlé », 1 fois (HS I, 20), ainsi que *kä'ä-bi* « elle a dit » (HS I, 22) et *bol-bi* « elle est devenue » (HS I, 22) ; mais on a 2 fois *ök-bä* « elle a donné » (HS I, 19) et 1 fois *kä'ä-bä* « elle a dit » (HS I, 38) ; enfin, ce qui contredit la spécificité féminine de *bi*, on trouve 1 fois *kö'ü törä-bi* « un fils est né » (HS I, 40), à côté de *kö'un törä-bä*, beaucoup plus fréquent. On ne doit donc pas prétendre que *-bi* soit une terminaison verbale intrinsèquement féminine, et son emploi doit exprimer une notion plus générale, peut-être affective, qui est autre chose qu'un genre grammatical.

L'affirmation selon laquelle *-bäi* serait un pluriel est plus suspecte encore. Il serait en tout cas hautement facultatif : dans le chapitre de HS précité, on trouve seulement *-bä/-ba* après des sujets pluriels (donc la même forme qu'après un sujet singulier). Mais surtout, *-bäi* en mongol classique et ses correspondants dans les langues mongoles vivantes (*-wā* le plus souvent) s'emploient parfaitement avec un sujet singulier aussi bien que pluriel et ont une valeur, non plurielle, mais emphatique ; cf., par exemple, la grammaire khalkha de POPPE (H, 80) ; ainsi, *irä-bäi* signifiera aussi bien « il est venu ! » qu'« ils sont venus ! ».

On pourrait ajouter un exemple, en mongol préclassique, d'une forme verbale affectée spécialement à un sujet féminin : *aji'ai* « elle était ». Mais la forme *aju'u*, *aju'u'ui* avec laquelle elle contraste, si elle est bien constante avec un sujet masculin, est aussi, dans les mêmes textes où apparaît *aji'ai*, fréquemment employée avec un sujet féminin. Ainsi, on trouve successivement, dans HS I (1 & 7) : *gärgäi inu ... aji'ai* « sa femme était ... » ; ... *ökt'äi üdü'ui ökin aju'u...* « était une fille non mariée ». Et dans la suite du texte, fréquents sont les verbes de forme *aju'u* dont les sujets sont des personnages féminins.

Comme, par ailleurs, les autres paradigmes du verbe mongol ignorent toute opposition « masculin/féminin », les faits isolés qui viennent d'être mentionnés ne permettent pas de considérer que la catégorie du genre grammatical existe vraiment en mongol dans le verbe, et cela d'autant plus que les sujets féminins qui peuvent être suivis des formes spéciales du verbe considérées appartiennent exclusivement à l'espèce humaine (à l'exclusion des femelles des animaux, pour lesquelles, on le verra, existent seulement des spécifications



d'ordre nominal, et non verbal). L'emploi de *-bi* et d'*aj'ai* relève bien plutôt d'une convenance sociale (façon particulière de parler des femmes et des filles) que d'une authentique catégorie linguistique du genre féminin.

Signalons à ce propos que les prétendues traces d'un genre féminin traditionnellement relevées en philologie mongole dans la classe nominale sont des faits de vocabulaire d'une autre nature que des faits de genre grammatical : *jin*, qui, face à *koyar* « 2 » et « les 2 » (*zwei, beide*), apparaît, le plus souvent postposé, dans HS (70, 71, 101, 110, etc.), à deux noms propres de femmes ou de filles (« ... & ... toutes deux »), apparaît aussi dans HS 245 au sens de « tous deux » dans un contexte où les deux personnes sont du sexe masculin, et dans HS 245 à propos de deux détachements militaires, *jin käsi'üt*. Le suffixe *-kcin* qui, ajouté à des noms de couleurs, désigne habituellement la robe de femelles quadrupèdes, apparaît aussi pour désigner la couleur d'une bannière, ou d'un arc, comme le signale POPPE (H 240), et le suffixe *-jin*, qui, ajouté à des noms de nombre, désigne des femelles d'animaux domestiques selon leur âge, sert aussi à désigner des langages (*uygurjin kälän* « langue uygur »), ou des rivières, comme *Bargujin* (H 240). Il est parfaitement normal que des éleveurs, pour des raisons pratiques qui n'ont rien de grammatical, aient un vocabulaire spécial distinguant les femelles. De même, l'usage fréquent du suffixe *-lün* dans les noms de filles et de femmes répond à une nécessité sociale de distinction des sexes qui est de tout autre nature qu'un genre grammatical. Voir dans ces divers faits de *vocabulaire* une manifestation de la catégorie grammaticale du genre est une erreur de catégorisation linguistique due à l'influence (inconsciente) des langues européennes à genres grammaticaux. La même erreur est commise par ceux des turcologues qui voient dans les titres de dames *xan-um, bög-üm, täyri-m*, évidemment formés avec le suffixe possessif (de respect) de la première personne du singulier (cf. *Monsieur, Madame*) des noms féminins – au sens grammatical.

Quant à l'argument « anti-altaïste » selon lequel le verbe mongol n'a pas de suffixes de personne, alors que le verbe turc en a dans le parfait en *-t-im, -t-i*, etc., il est aisément récusable, si l'on considère que ce parfait a pour origine une série nominale possessive (*käl-t-im* « ma venue », etc.) dont l'usage comme verbe fini est secondaire et résulte d'une innovation propre au turc. DOERFER observe d'ailleurs très objectivement (D 106-107) que les parlers mongols ont développé, tout comme les parlers turcs, une conjugaison verbale à suffixes personnels (issus d'anciens pronoms personnels postposés).

∴

Beaucoup plus sérieuses sont les trois objections principales que DOERFER relate (D 110) contre l'hypothèse de la « parenté » turco-mongole :

- 1) Les noms de nombres sont différents.
- 2) Le système phonétique des deux langues ne peut être réduit à un système unique, qui serait celui d'une « langue-ancêtre ».
- 3) Il en est de même de leurs systèmes verbaux.



La première objection se fonde sur des faits patents : sauf pour « 4 » (turc *tört*, mongol *dörbän*, peut-être \**törbän*/\**törbät* avec *-t* du pluriel), et pour « 1.000 » et « 10.000 » (grands nombres vraisemblablement empruntés au turc, qui lui-même tient le second d'une langue iranienne), les noms de nombres turcs et mongols correspondants ne peuvent certainement pas provenir de prototypes communs (cf. tableau : D 116). Tout au plus pourrait-on supposer que le mongol *koyar* « 2 » est apparenté au turc *koş* « paire ». Mais il faut observer que la numération turque ne représente pas nécessairement, même dans les plus anciens textes, celle du proto-turc archaïque, car, dans la période historique, elle fait preuve d'une grande instabilité. Aussi étonnant que cela puisse paraître, les seuls numéraux communs à toutes les langues turques (anciennes ou vivantes) sont ceux de « 1 » à « 10 » et celui pour « 100 ». Au-delà de « 10 », le turc ancien des Inscriptions (VIII<sup>e</sup> siècle) comptait les nombres dépassant chaque dizaine en faisant suivre les noms des unités de celui, non de la dizaine dépassée, mais de la dizaine suivante : *bir yegirmi* « 1 ; 20 » pour « 11 » ; *üç ällig* « 3 ; 50 » pour « 43 » ; etc. Ce système a changé vers l'an mil, sa conception devenant identique à celle dont nous avons l'habitude : *ön bir* « 10 ; 1 » pour « 11 » ; *kürk üç* « 40 ; 3 » pour « 43 » ; etc. Pour « 20 », on a les représentants de *yegirmi* dans les langues turques vivantes, à l'exception du *sarı yogur* du Kansou, qui a *işk-on* = \**ikkiön* « 2 ; 10 » (et qui, de même, exprime les dizaines successives comme « trois dix » = 30, « quatre dix » = 40, etc.). Le parler tuva procède de même à partir de « 30 » (*üzän* = \**üç-ön* « 3 ; 10 » ; etc.). Le yakut et l'altaïen emploient le même système à partir de « 40 » (*tüört-uon* = \**tört-ön* « 4 ; 10 » ; etc.). Les autres langues turques ont des noms spéciaux de dizaines de 20 à 70, mais ceux de 20 à 50 (turc ancien : *yegirmi* « 20 », *ottuz* « 30 », *kürk* « 40 », *ällig* « 50 ») n'ont aucun rapport étymologique avec les unités correspondantes (*ekki* « 2 », *üç* « 3 », *tört* « 4 », *bés* « 5 »), tandis que les noms pour « 60 » et « 70 » (*altmiş* et *yetmiş*) sont formés sur *alti* « 6 » et *yetti* « 7 ». Enfin, les noms pour « 80 » et « 90 » sont, dans toutes les langues turques, comme en *sarı yogur* et dans les exemples tuva, yakut et altaïen ci-dessus, formés périphrastiquement et remontent à *säkkiz-ön* « 8 ; 10 » et *tokkuz-ön* « 9 ; 10 » (osmanli *säksän* et *doksan*). Tout ceci montre, à l'évidence, d'une part l'hétérogénéité du système numérique turc ancien, d'autre part son remaniement continu (et divergent selon les dialectes) du VIII<sup>e</sup> siècle à nos jours.

En revanche, le système mongol, qui, soulignons-le, n'est connu qu'un demi-millénaire après le système turc ancien, frappe dès le premier abord par son homogénéité : les noms des dizaines, de 20 à 90, y sont dérivés de ceux des unités correspondantes (*koyar* « 2 », *korin* « 20 » ; *gurban* « 3 », *gučin* « 30 », etc.) et le comput, dès les premiers textes du XIII<sup>e</sup> siècle, y est de type « moderne », les unités suivant la dizaine dépassée (*gučin koyar* « 32 », etc.), comme dans les langues turques postérieurement à l'an mil. Cette situation paraît bien être (de même que celle de divers systèmes turcs modernes) le résultat d'une rationalisation supposant une durée importante, et peut-être influencée (comme dans les dialectes turcs les plus orientaux) par une acculturation chinoise.



De même que le système turc ancien, dans son hétérogénéité, semble bien être l'aboutissement (provisoire) d'un « bricolage » empirique du vocabulaire ne reflétant pas de façon pertinente un état « primitif » reconstruisible, de même, *a contrario*, la rationalité du système mongol et son homogénéité remarquable doivent être historiquement secondaires. Autrement dit, à supposer qu'il y ait eu un système de noms de nombres « altaïque » ou « turco-mongol commun », les formes attestées dans les deux langues ne permettent pas de le reconstituer.

La protohistoire des langues toungouses, qui pourrait apporter en principe des matériaux pour un développement de la théorie « altaïque », est extrêmement difficile à reconstituer. KOTWICZ (I) expliquait, en 1930, la quasi-totalité des noms de nombres toungouses par des emprunts au mongol, mais BENZING (J), en 1955, exprime à ce sujet un scepticisme qui nous paraît justifié. Il est certain que le mandchou (et quelques autres langues toungouses) ont emprunté au mongol les nombres « 20 », « 30 », « 40 », « 1.000 » et « 10.000 », mais ce sont là des faits relativement tardifs, qui n'ont pas de valeur pour la reconstruction du « toungouse commun ». Celui-ci, comme il ressort du travail de BENZING (J 101-107), présente un ensemble de formes originales, dont certaines ont de vagues ressemblances avec des formes mongoles, sans que l'on puisse proposer à ce sujet des explications phonético-morphologiques sûres. Le problème, de toute façon, reste à peu près entier. En revanche, on observe dans les langues toungouses une rationalisation du système numéral analogue à celle du mongol, et qui a de fortes chances d'être secondaire, voire tardive. Ici encore, une acculturation chinoise directe ou indirecte n'est pas à exclure.

Reste que les nombres mongols et turcs n'ont pas les mêmes dénominations, à de rares exceptions près (dont celle pour « 4 » est la seule pertinente). Nous pensons que la question devrait être examinée dans un contexte plus large que celui des langues « altaïques », les problèmes techniques de la numération, dont l'ouvrage de Georges IFRAH (K) nous donne des aperçus du plus haut intérêt, étant largement de nature extra-linguistique. Il est vraisemblable qu'une étude des systèmes numériques de diverses langues sibériennes, avec lesquelles les peuples turcs, mongols, et toungouses ont eu des contacts très anciens, offrirait des éléments de comparaison (non génétique) pertinents pour éclairer les questions linguistiques concernant la numération, et ce tout spécialement dans la région « altaïo-sibérienne », qui constitue, sur le plan des cultures matérielles, un ensemble assez cohérent.

Relevons, à titre d'exemple, quelques informations provenant des travaux d'enquête de K. Donner en 1912, édités en 1955 par A.J. JOKI (L), sur la langue des Ket du Iénisseï (appelés naguère, à tort, « Ostiaks du Iénisséï », bien que leur langue ne soit nullement de l'ostiak), descendants de populations sibériennes qui furent voisines, au nord, de peuples turcophones, dont les Kirghiz anciens. On y remarque, entre autres, que « 1 » s'exprime par deux mots différents selon le contexte (L 62 & 67), que « 6<sup>e</sup> » et « 6 » correspondent à deux mots sans étymologie commune (L 18-19 & 28), que « 8 » et « 9 » se disent respectivement « 2 en moins de 10 » et « 1 en moins de 10 », quand ils ne sont pas exprimés par des emprunts récents au russe (L 25, 53 & 31, 69), etc. On est ici dans un ensemble hétérogène, comme en turc ancien.



Tout ceci montre l'instabilité des systèmes numériques anciens ou archaïques de la région, instabilité qui pourrait être invoquée pour expliquer la non-concordance des numérations turques et mongoles. Un autre type (non contradictoire) d'explication pourrait être recherché dans les mutations de vocabulaire (bien observées dans les domaines turc et mongol) dues aux interdictions socio-religieuses de vocabulaire, sur lesquelles nous ferons plus loin quelques réflexions.

∴

Venons-en à examiner l'objection – certainement très importante – à l'hypothèse d'un « turco-mongol commun » qui réside dans le fait indéniable que les paradigmes verbaux des deux groupes linguistiques sont profondément différents.

Le verbe fini turc ancien est très pauvre en paradigmes : un aoriste en *-or*, deux parfaits en *-t-i* et *-miš*, un futur en *tačï* ou *-čï* ; le futur optatif en *-gay* est inconnu dans les Inscriptions du VIII<sup>e</sup> siècle, qui sont les textes les plus anciens, ainsi que le remarque Mlle von GABAIN (M 115 ; cf. pour l'ensemble M 111-116). Soit, en tout, 4 ou 5 paradigmes seulement si l'on met à part l'impératif.

En revanche, le verbe fini mongol (attesté, il est vrai, à partir du XIII<sup>e</sup> siècle seulement) est d'une grande richesse en paradigmes – que relève le travail de comparatisme mongol de POPPE (N 251-291), dont nous citerons la terminologie : impératif, bénédicatif, prescriptif, optatif, volontatif, concessif, dubitatif ; présents-imparfaits I, II et III, présent-parfait, prétérit-imparfait, prétérit-parfait.

De cette constatation peuvent être tirées des conclusions diverses, selon que l'on pose ou non l'hypothèse « turco-mongole » : ou bien un hypothétique système turco-mongol s'est appauvri en turc et enrichi en mongol ; ou bien les deux systèmes remontent à deux ensembles linguistiques génétiquement non apparentés.

Une des caractéristiques de l'évolution des paradigmes verbaux dans les langues turques est leur instabilité, marquée par des abandons (appauvrissements) et par des créations (enrichissements, cas le plus fréquent) : dans le verbe fini osmanli, les formes en *-tačï* / *-čï* ont disparu ; les vestiges de la forme en *-gay* (optatif en *(y)a*) sont en voie de disparition en turc de Turquie, où subsiste donc très peu du fort pauvre système ancien ; en revanche, dans cette partie du domaine turc occidental, le développement de formes en *-(i)yor*, *-(y)ajak*, *-makta*, *-mali* et la contraction, en formes à suffixes enclitiques, de formes périphrastiques composées avec les vestiges du verbe « être » (*i-*, d'un ancien *är-* « être » par ailleurs disparu !) aboutissent à la formation d'un riche ensemble de paradigmes (plus de 30 formes en tout). De même, le kirghiz, où la forme en *-miš* est tombée en désuétude, développe sous nos yeux une très riche « conjugaison », mettant en œuvre l'emploi prédicatif de noms verbaux et l'agglomération de suffixes provenant d'anciens verbes auxiliaires dans des constructions périphrastiques.

Il n'est donc pas interdit de supposer que la richesse en paradigmes du mongol, lequel n'est connu qu'à partir du XIII<sup>e</sup> siècle (époque où le pré-osmanli avait déjà fortement enrichi le système verbal du turc ancien), est un phénomène secondaire, relativement récent, qui ne prouve rien de façon péremptoire contre une communauté génétique turco-mongole.

C'est là, certes, un point de vue extrême, qui se concilie mal avec le caractère généralement très conservateur du mongol. Il serait préférable d'envisager une hypothèse moyenne, selon laquelle, partant d'un état « commun » où les paradigmes verbaux seraient d'une richesse moyenne, le turc ancien se serait appauvri et le mongol enrichi.

La comparaison des paradigmes verbaux ne permet aucune conclusion définitive quant à la « parenté » ou la « non-parenté » des deux groupes linguistiques.

∴

Nous ouvrirons ici une parenthèse pour évoquer quelques faits régulièrement mis en avant pour contester cette « parenté ».

On observe, ainsi, que le mongol a très clairement une catégorie morpho-syntaxique du pluriel (avec des phénomènes d'accord), alors que le turc ancien ne l'avait pas (le développement de *-lar* est postérieur au VIII<sup>e</sup> siècle ; c'est un phénomène secondaire). A cela, l'on peut répondre qu'il existe en turc ancien des traces morphologiques d'anciens pluriels en *-t* (*oglı-it* « les fils »), en *-(a)gut* (*alp-agut* « les héros »), en *-n* (*är-än* « les hommes » – « mâles »), qui ont des correspondants en mongol. Ce à quoi l'on peut rétorquer qu'il s'agit d'emprunts turcs au proto-mongol. Comme souvent dans le débat « altaïque », on tourne dans un cercle vicieux.

D'un bien plus grand poids est la constatation qu'une très forte proportion de mots portant sur des notions qui apparaissent dans toutes les sociétés comme fondamentales (parties du corps, termes de parenté, objets usuels, verbes essentiels comme « donner » ou « prendre », ou encore « mourir ») est exprimée par des mots tout à fait différents en turc et en mongol.

Nous n'entrerons pas dans le détail de la question, mais nous ferons observer que des coutumes turques et mongoles concernant des interdits de vocabulaire suffisent à expliquer, dans le cas d'une « parenté » d'origine, des développements profondément divergents des vocabulaires turc(s) et mongol(s), notamment pour exprimer les notions essentielles précitées. Ces coutumes sont conservées jusqu'à nos jours chez les turcophones altaïens d'une part, chez les Mongols Ordos d'autre part.

Dans un opuscule distribué en 1968 au VIII<sup>e</sup> Congrès International des Anthropologues et des Ethnologues (Tokyo), N.A. BASKAKOV a décrit, chez les Altaïens turcophones contemporains, la pratique des *bāy sös* (= \**bāy söz*), ou mots taboués : noms d'animaux chez les chasseurs, et, dans le langage des femmes, nom du mari et de ses parents âgés (O).

Du côté mongol, des coutumes analogues sont connues, et, notamment, les textes oraux mongols ordos publiés en 1947 par A. MOSTAERT (P) donnent des



exemples d'interdits de vocabulaire (*neregāla*). Ainsi, la femme ne doit pas prononcer le nom de ses beaux-parents (P 570), comme chez les Altaïens.

Or, chez les peuples turcs et mongols, l'ancienne tradition consiste généralement à donner aux hommes et aux femmes des noms « communs », désignant des animaux, des objets, ou se référant à des manières d'être ou d'agir. Ces noms (de radical nominal ou verbal) doivent, s'ils sont taboués, être remplacés par des substituts convenus, ce qui crée, dans le langage des femmes (de qui les enfants apprennent généralement leur premier langage), et plus partiellement dans celui des chasseurs, un double registre lexical.

De telles pratiques ont eu pour résultat, dans bien des cas, des mutations du vocabulaire, le mot taboué disparaissant au profit de son substitut. Ce qui explique, d'un parler à l'autre, des divergences lexicales. Pour nous en tenir à des faits très connus dans le domaine turc, citons les noms divers du loup, turc ancien (*bōri*), turkmène (*mōjāk*, cf. osmanli *bōjāk* « insecte »), osmanli *kurt* (« ver »), etc., et notons que les mots pour « père » et « mère » (qui font pourtant partie du vocabulaire fondamental) ont changé au cours des âges, ceux du turc ancien, *kaŋ* et *ög*, ayant à jamais disparu.

On ne doit donc pas s'étonner si des mots « fondamentaux » ne se retrouvent pas d'un dialecte turc à l'autre, et encore moins si les vocabulaires « fondamentaux » turc et mongol présentent d'importantes divergences.

Dans des langues où sont pratiqués ancestralement des interdits de vocabulaire avec substituts convenus, la non-concordance lexicale ne peut être retenue comme preuve irréfutable de « non-parenté ».

∴

En définitive, la plus grave des objections retenues par DOERFER (D 110), la seule qui pourrait entraîner la conviction, est la suivante : « *Das Lautsystem der beiden Sprachen ist unvereinbar und lässt sich nicht auf eine gemeinsame Ursprache zurückführen* ».

Si l'on peut, en effet, prouver l'impossibilité de reconstruire, par la comparaison turco-mongole, un système phonologique originel pouvant être considéré comme ayant abouti, par des évolutions divergentes, respectivement aux systèmes turc et mongol (anciens), on établit par là même l'inanité de l'hypothèse d'une communauté génétique turco-mongole.

Mais, à notre avis, une telle preuve est loin d'être donnée.

Il est certain que l'état actuel des recherches laisse subsister des lacunes sérieuses dans le tableau des correspondances phonétiques turco-mongol, dont la complexité s'accroît avec les progrès de la réflexion. Il est non moins certain que l'existence indéniable d'emprunts massifs du proto-mongol au proto-turc, et du mongol au turc, à des époques diverses où les correspondances varient en fonction du degré d'évolution phonétique de chacun des groupes, complique considérablement la question et sème des embûches sur les pas des comparatistes. Mais ce n'est pas une raison pour désespérer.

Nous estimons que, si la « parenté » turco-mongole n'est pas encore démontrée de façon indubitable, la « non-parenté » ne l'est pas davantage, du moins si

l'on admet qu'il reste encore des découvertes à faire dans la comparaison phonétique turco-mongole (et cela en appliquant les règles méthodologiques dont les travaux des « sceptiques », et notamment ceux de Doerfer rappellent très opportunément l'impérieuse nécessité).

L'argument qui nous paraît le plus solide dans l'examen très sérieux fait par DOERFER du problème turco-mongol est l'absence (jusqu'à présent du moins) de correspondances convaincantes, pour le turc, avec les consonnes initiales *m-* et *n-* du mongol (accessoirement avec *g-* mongol), et avec *-j-* intérieur mongol. C'est certainement sur ces points précis que devraient porter les recherches. Nous avons à ce propos quelques idées, que le cadre limité du présent article ne nous permet pas de développer comme il conviendrait. Nous nous bornerons ici à les évoquer brièvement, sans entrer dans le détail. Elles auront ainsi le caractère de suggestions, plutôt que d'affirmations définitives.

La question soulevée par *m-* mongol (qui fait intégralement partie du système phonologique mongol) est la plus difficile. Une assimilation de nasalité régressive, connue de tous les spécialistes, explique aisément la correspondance turc *b-* / mongol *m-* (et aussi turc-uygur *m-*) dans les mots où le radical comporte une nasale subséquente : turc ancien *bini*, uygur *mini* / mongol *min-u* (en turc, accusatif *-i*, en mongol génitif *-u* du pronom personnel de 1<sup>e</sup> pers. sg.) ; etc. Nous n'y reviendrons pas (tout en convenant qu'il faut écarter de ce type de correspondance les emprunts manifestes du mongol au turc-uygur). Mais on n'est pas encore parvenu à dresser un tableau d'ensemble des correspondances turques de *m-* mongol dans les mots où le radical (en principe, la première syllabe originelle) ne comporte pas de nasale subséquente. Il nous semble que plusieurs types de correspondance peuvent être envisagés, sans que toutefois nous puissions encore en faire la théorie. Ainsi, on peut supposer une correspondance turc *b-* / mongol *m-* dans quelques cas : turc *bur-* « tordre » / mongol *murui* « tordu » ; turc *bärä* « contusion » / mongol *mär* « blessure légère » HS ; avec changement de classe vocalique (cf. turc *karga* / mongol *käriyä* « corbeau » !) : turc *buz-* / mongol *mülüsün, mülsün* « glace » (cf. kirghiz *muz* !) ; turc *bökä* « grand serpent » / mongol *mogai* « serpent ». Mais il semble bien exister, concurremment, une correspondance sans consonne initiale en turc, soit turc *Ø* / mongol *m-* : turc *öz*, Anatolie *örän* « cours d'eau encaissé » / mongol *mürän, mörän* « rivière ». De plus, le mongol lui-même présente, avec chute d'une voyelle labialisée, une alternance *um-* / *m-*, dans : *umarta, marta-* « oublier » (cf. turc *unut-* « id. » ???), ce qui permet peut-être de rapprocher turc *omuz* / mongol *muru* « épaule ». S'il y a ainsi des cas où *m-* mongol apparaît à l'initiale par suite de la chute d'une voyelle qui le précédait, cela ouvre à la comparaison une direction nouvelle, qu'on pourrait explorer. Une autre occasion d'apparition secondaire de *m-* en mongol pourrait être la constitution, très largement attestée en mongol vivant, de doublets de généralisation à second terme en *m-*, comme en turc (et sous son influence ?) : *koni moni* « moutons et ovins » : turc *koyun moyun* « id. ». Dans des parlers où l'on pratique des interdictions de vocabulaire, des formes en *m-* pourraient être des substituts de formes disparues, à initiales diverses. Notons enfin que le mongol pré-classique et classique a effectué de nombreux emprunts de mots en



*m-* au chinois, au sanskrit, au tibétain, et qu'il a même emprunté à l'arabe (via le turc ?) un terme pourtant « fondamental » chez des nomades pasteurs : *mal* « bétail » : il a aussi emprunté au turc uygur (qui l'a dérivé du sogdien) le mot *bačak* « jeûne », sous les deux formes *bačak* et *mačak* (ordos). Le statut phonologique de *m-* mongol, envisagé historiquement, est donc loin d'être clair, et il faut se garder de toute conclusion hâtive à ce sujet. Nous conservons toutefois l'impression (mais non la certitude) que la correspondance « normale » serait : turc *b-* / mongol *m-* d'un prototype \**b-*, mais qu'elle aurait été fortement perturbée par l'apparition en mongol de *m-* secondaires (apparition dont le turc donne une foule d'exemples, qu'il s'agisse d'évolutions phonétiques, de créations, ou d'emprunts).

Le cas de *n-* mongol nous paraît bien moins obscur. Ici, la correspondance « normale » est : turc *Ø-* ou *y-* / mongol *n-* ou rarement *Ø*. Les exemples sont nombreux : turc *imga, yimga* « chèvre sauvage » / mongol *nimagan, imagan* « chèvre (domestique) » ; turc *yurt* / mongol *nuntutuk* « territoire de pâture » ; turc *yüz* / mongol *ni'ur* « visage » ; turc *ya-p* « recouvrir », *yap-iš* « se coller » / mongol *na'a* « coller » ; turc *yudruk* / mongol *nidurga, nudurga* « poing » ; etc. Certes, on peut toujours supposer (sans pouvoir le prouver de façon certaine) qu'il s'agit là d'emprunts archaïques du proto-mongol au proto-turc, mais en ce cas on admet forcément l'existence en proto-turc de *n-* initial, et l'on ne peut alors argumenter, contre la « parenté », de l'existence de *n-* en mongol et de son absence en turc (sauf dans l'interrogatif *nä...*). Il reste que la reconstruction du prototype (*n-*, ou *n'* « *n* mouillé ») est sujette à discussion, le problème étant lié à celui de la voyelle qui suit (car il faut expliquer des contrastes vocaliques, tels que ceux de turc *yil* « année » / mongol *nilka* « nouveau-né, jeune né dans l'année », en face de turc *yāš* / mongol *nasun* « année d'âge », question complexe, qui a déjà suscité des controverses, et qui nous entraînerait à de trop longs développements.

Pour ce qui est de *g-* initial, nous ne pensons pas qu'il faille distinguer, pour en faire deux consonnes fonctionnellement différentes, ses réalisations vélaire (« *γ* ») et prépalatale (« *g* ») quand il s'agit du turc ancien, où ces deux réalisations dépendent automatiquement de la classe vocalique (postérieure, ou antérieure) du mot. C'est d'ailleurs pourquoi, dans nos notations du turc ancien, nous ne distinguons pas ces deux graphies : elles n'ont de raison d'être notées que dans les langues turques où, à la suite d'emprunts massifs à des langues telles que l'arabe ou le persan, est apparue une opposition secondaire, fonctionnelle, entre ce qui n'était à l'origine que deux réalisations combinatoires du même phonème (même chose pour *k* et *q*, pour les mêmes raisons : le turc ancien et le mongol ancien n'ont qu'un phonème *g* et qu'un phonème *k*, qui sont seulement réalisés de deux façons selon l'entourage vocalique : c'est pourquoi, ici, où seules les oppositions non secondaires nous intéressent, nous nous abstenons, contrairement à l'usage le plus répandu, de distinguer deux graphies pour *g* et *k*, turcs ou mongols). La correspondance nous paraît bien établie : turc *k-* / mongol *g-* (pour un prototype \**g-* ; mais *k-* dans les deux langues, sauf développements secondaires, pour un prototype \**k-*). DOERFER ne paraît pas soulever d'objections à la correspondance dans la réalisation vélaire,

mais il la met en doute pour *g* « antérieur ». Nous ne comprenons guère pourquoi, puisqu'on a, par exemple : -turc *käc-* / mongol *gätül-* « traverser » ; turc *kär-* « tendre », *käräkü* « tente » / mongol *gär* « yourte » ; turc *kedin*, *kidin* « en arrière » & « après » / mongol *gädärgü* « en arrière », *gädägär* « penché en arrière », *gädä* « occiput » ; turc *käm* « maladie » / mongol *gäm* « vice, défaut, maladie » ; turc *kösäk* « chameleon » / mongol *göligä* « chiot », « chaton » ; etc .

Voyons enfin ce qui en est de -*ǰ*- intérieur, qui n'apparaît pas en turc ancien (pour l'initiale, la correspondance turc *y-* / mongol *ǰ-* est des plus fréquentes). Une part notable des -*ǰ*- mongols provient de -*d-* devant *i/i* ancien (représenté en mongol par *i*, ou par d'autres voyelles par suite d'assimilations progressives ou régressives) : turc *adgır* / mongol *ajırğa* « étalon » ; turc *edi*, *idi* « maître, possesseur » / mongol *äjın*, *äjän* « id. » ; turc *kayır* (de *\*kadır*) « terre grossière », « sable » en oguz / mongol *gajar* (de *\*gajır*) « terre, sol ». Mais on voit aussi apparaître des -*ǰ*- mongols dans des mots qui ont un correspondant turc sans -*d-* : turc *äşgäk* / mongol *äljigan* « âne » ; turc *kicila-* / mongol *gäjigälä-* « chatouiller » ; ce sont certainement là des cas différents, dont l'interprétation est sujette à discussion ; on peut songer à expliquer le premier par un prototype mongol (avec suffixe -*än* que n'a pas le turc) *\*älğigän*, et penser que -*g-* entre *l* palatal et *i* s'est palatalisé en -*ǰ-* (il faudrait trouver d'autres exemples pour donner corps à cette conjecture) : dans le second exemple, on peut supposer en mongol une sonorisation d'un ancien -*č-* en -*ǰ-* en position intervocalique, phénomène très fréquent dans beaucoup de parlers turcs vivants (et presque constant en osmanlı). Nous ne prétendons pas ici donner une solution à un problème certainement complexe, mais nous pensons qu'il mérite d'être étudié dans plusieurs directions (traitement particulier de -*č-*, sonorisé, ou de -*g-*, palatalisé, dans certaines conditions ; et surtout, recherche des possibilités d'existence d'un ancien -*d-* devant un *i/i* disparu par chute ou assimilation). Mais nous croyons qu'il est trop tôt pour décider que -*ǰ-* mongol n'a pas de correspondant ancien en turc.

Plus généralement, nous pensons que les objections de caractère phonétique relevées par DOERFER sont sérieuses, bien motivées, qu'elles doivent être examinées avec beaucoup d'attention et susciter des recherches nouvelles, mais qu'elles sont loin de condamner définitivement l'hypothèse d'une antique langue commune « turco-mongole ».

∴

Le prestige scientifique mérité dont jouissent les comparatismes indo-européen et sémitique a tout naturellement amené la plupart des comparatistes turco-mongols à appliquer exactement leurs méthodes classiques dans le champ de la phonétique, ce qui a permis de grands progrès. Mais nous devons avoir conscience des différences considérables entre les conditions des comparatismes indo-européen et sémitique d'une part, turco-mongol d'autre part. Les deux premiers ont à leur disposition une immense documentation philologique, remontant à plusieurs millénaires ; le second ne dispose de



textes turcs qu'à partir du VIII<sup>e</sup> siècle de notre ère, et de textes mongols qu'à partir du XIII<sup>e</sup>. Les premiers opèrent sur des langues qui, aux stades les plus anciens pour le groupe indo-européen, et à toute époque pour le sémitique, se caractérisent par des structures de la racine, où les consonnes jouent un rôle essentiel, avec un consonantisme très riche et un vocalisme pauvre, tandis que le second opère sur des langues où la voyelle, autant que les consonnes, est partie intégrante de la racine, avec un consonantisme pauvre et un vocalisme riche (au moins 16 voyelles, 8 longues et 8 brèves pour le turc ancien – 24 en principe si l'on accepte la théorie de DOERFER qui aboutit à 3 degrés de quantité à la suite de ses travaux sur le *xalač* ; 8 voyelles pour le mongol ancien, qui semble, comme la plupart des langues turques vivantes, avoir perdu les anciennes oppositions de quantité vocalique).

De plus – et ceci n'est pas assez pris en considération dans la plupart des travaux –, la grande régularité des correspondances phonétiques qui permet en général une grande rigueur aux comparatismes indo-européen et sémitique ne se retrouve pas dans le domaine turco-mongol, où certaines évolutions phonétiques ont un caractère aléatoire, inexplicable par la phonétique « mécaniste » classique, mais qui trouvent aisément leur explication par la *phonologie* moderne (largement ignorée dans la philologie turco-mongole). Le principe de cette explication est le suivant : quand, dans un mot déterminé, deux réalisations possibles, phonétiquement, d'une même consonne ou d'une même voyelle, ne correspondent pas à une opposition phonologiquement pertinente (c'est-à-dire ne contribuent pas à produire deux mots de sens différent), le fonctionnement de la langue n'est pas perturbé par le choix arbitraire et accidentel, par les locuteurs, de l'une ou l'autre de ces réalisations : en conséquence, il arrive fréquemment qu'on observe, dans un même groupe (restreint ou vaste) de locuteurs d'une même langue, des réalisations différentes, que la phonétique « mécaniste » classique ne peut expliquer, mais qui sont sans conséquence pour l'intercompréhension, et qui subsistent l'une et l'autre dans le groupe, jusqu'à ce que l'une finisse historiquement par prévaloir.

Ainsi, en turc anatolien, l'on trouve, pour des mots du fonds turc, des réalisations phonétiques différentes (et aléatoires), sourde ou sonore, pour un certain nombre de consonnes : *bärk, pärk* « solide » ; *tuz, duz* « sel » ; *kara, gara* « noir » ; *čoš-još* « s'exalter » ; *talas, talaz* « tornade » ; etc. Ces hésitations s'expliquent historiquement : il n'y avait pas en turc ancien d'opposition phonologique de sonorité pour ces consonnes dans ces positions (les seules occlusives initiales étaient, respectivement, *b-, t-, k-, č-*, et l'opposition *s/z* n'était pas productive de sens à la fin d'un dissyllabe). Même pour des voyelles de 1<sup>re</sup> syllabe, qui sont, dans le statut phonologique de la langue, en opposition pertinente, comme *ä/i, ö/ü, o/u*, on trouve des hésitations, en Anatolie, telles que *vär-, ver-, vir* « donner » ; *böyük, büyük* « grand » ; *orgun, urgun* « caché » ; dans tous ces cas, l'une ou l'autre réalisation n'apporte aucun trouble à l'intercompréhension, aucune confusion ne pouvant se faire avec un mot d'autre sens ; d'où choix facultatif. Il est bien certain que de telles évolutions phonétiques aléatoires ne peuvent être du ressort de la phonétique classique (du moins, de son seul ressort), mais de celui de la phonologie, où le point de

vue « mécaniste » est remplacé par un point de vue fonctionnel. On trouverait aussi en mongol des faits de ce genre (notamment pour *t-*, *d-* ; *k-*, *g-* ; *č-*, *ǰ-* : surabondance d'exemples pour les voyelles, même en première syllabe, l'opposition *ö/ü* étant la plus dégradée dans la plupart des parlars). On conçoit que, dans ces conditions, on ne puisse se montrer aussi strict qu'en comparatisme indo-européen ou sémitique, quand il s'agit du domaine turco-mongol : on doit se résigner à constater de nombreuses « exceptions » (explicables phonologiquement et non pas phonétiquement) aux correspondances-types. Certains philologues l'oublient trop souvent.

Il ne faudrait pas, pour autant, tomber dans un laxisme qui permettrait de comparer entre elles des formes quelconques : ici, c'est le contrôle par la méthode phonologique qui s'impose. Nous appelons donc les comparatistes du domaine turco-mongol à combiner l'observation phonétique avec la réflexion phonologique, et nous pensons que des progrès certains peuvent être ainsi réalisés.

∴

Les procédés classiques de la phonétique comparative ne pouvant à eux seuls éclairer entièrement le problème turco-mongol, nous suggérons aussi une utilisation de la méthode statistique, avec ses prolongements informatiques (qui permettent de gagner du temps). Nous avons fait nous-même, en ce sens, une première tentative (Q), dont les résultats nous paraissent significatifs. Elle a consisté à comparer statistiquement les rendements des voyelles radicales (de 1<sup>re</sup> syllabe) de corpus lexicaux turcs anciens (Inscriptions, uygur, turc de Kāšgarī) et mongol ancien (HS), archaisant (mongol classique), ou conservateur (ordos), d'après la distribution des voyelles de 1<sup>re</sup> syllabe. Pour rendre la comparaison homogène, nous avons dû nous en tenir à des ensembles ramenés aux huit voyelles fondamentales des langues turques et du mongol ancien (*ä, i, ö, ü/a, ĩ, o, u*), en négligeant la quantité (l'opposition « brève/longue » n'apparaissant pas en mongol ancien), en rétablissant *ĩ* (attesté en mongol ancien) dans les corpus mongols, d'après la classe vocalique des mots (où apparaissent *a, o, u*), et en réunissant *e* turc ancien avec *ä*. Nous avons, de plus, éliminé autant que possible les emprunts étrangers ou inter-emprunts manifestes. La valeur de la méthode statistique n'étant assurée que pour des données nombreuses, il est certain que les résultats sont bien moins significatifs à partir de corpus restreints (Inscriptions : 1.095 mots ; uygur : 2.500 ; HS : 3.370) qu'à partir de corpus plus vastes (Kāšgarī : 7.033 ; mongol classique, épuré d'une masse d'emprunts : 8.978 ; ordos, également épuré : environ 20.000).

L'application du test statistique dit « de  $\chi^2$  » (Q 541-543 ; R 81 & sq.) aux dépouillements effectués (dont nous avons aussi, pour ceux que rebute l'informatique, donné des tableaux (Q 540) selon le procédé simpliste des pourcentages) a donné des résultats bien supérieurs à notre attente. Ce test permet, en un second temps, de calculer, entre deux systèmes (ici, ceux de distribution des 8 voyelles de base), un coefficient de corrélation (cf. R 94-103) qui



peut varier de 1 (interdépendance totale des deux systèmes) à zéro (indépendance totale) et à -1 (interdépendance totale par opposition). Or, on a obtenu les coefficients suivants de corrélation, selon les corpus comparés (nous ne retenons que les plus significatifs ; tableau complet : Q 542) :

Inscriptions turques/uygur	: 0,92
Inscriptions/Kāšgarī	: 0,96
Uygur/Kāšgarī	: 0,87
Hist. Secrète/mongol class.	: 0,93
Hist. Secrète/mongol ordos	: 0,89
Mongol classique/mo. ordos	: 0,97

Ces résultats (très forte interdépendance) ne sont pas étonnants, puisque sont comparées là des langues étroitement « apparentées ». Mais les suivants le sont, s'agissant de comparaisons turco-mongoles :

Inscr. turques/Hist. Secrète	: 0,79
Uygur/mongol classique	: 0,82
Inscr. turques/mongol class.	: 0,90
Kāšgarī/Histoire Secrète	: 0,90
Kāšgarī/mongol classique	: 0,97
Kāšgarī/mongol ordos	: 0,89

Le résultat le plus pertinent est celui qui porte sur les deux corpus les plus vastes d'époque ancienne : Kāšgarī (XI<sup>e</sup> s.) et mongol classique (archaïsant, notant généralement des formes moins évoluées que celles de HS au XIII<sup>e</sup> s.!). Il est de 0,97 et donc très proche de l'indice 1 d'interdépendance totale ! N'est-ce pas là, puisque la voyelle radicale est ce qu'il y a généralement de plus stable dans la phonologie des deux langues, un indice très fort de « parenté » ?

A cela, on peut répondre, en s'inspirant des observations de DOERFER, que cette interdépendance presque totale est le résultat, non d'une « parenté homologue, de filiation » : *echte, homologe Verwandtschaft*, mais d'un « apparentement par emprunts » : *analoge Lehnverwandtschaft*, due à des contacts séculaires, comme entre l'özbek et le tadjik (langue turque et langue iranienne, qui ont maintenant le même système de 6 voyelles).

Nous nous sommes fait précisément cette objection, et, afin d'en étudier la portée, nous avons soumis au test précité la comparaison des voyelles de 1<sup>e</sup> syllabe de l'özbek et du tadjik soviétiques, d'après leurs vastes corpus lexicaux respectifs, de 40.000 mots chacun, extraits des deux plus grands dictionnaires récents (S & T). On ne pouvait, à première vue, imaginer terrain plus favorable à une très forte corrélation de dépendance, puisqu'il s'agit de deux langues vivant dans le même ensemble géographique et socio-culturel, ayant exactement chacune 6 voyelles identiques à celles de l'autre, très abondamment fournies des mêmes emprunts au persan, à l'arabe, au russe, et ayant poussé les inter-emprunts à un niveau considérable. Or, à notre surprise, le test, qui portait non sur la nature phonétique, mais sur la *distribution* de ces voyelles, a abouti, dès la première étape (calcul de  $\chi^2$ ), à un résultat qui écartait nettement, *quant à cette distribution*, l'hypothèse d'interdépendance des vocalismes

özbek et tadjik : on a trouvé pour  $\chi^2$  la valeur 34,9, alors que, s'agissant de 6 voyelles, le « degré de liberté » est  $6 - 1 = 5$  (cf. R 79) ; pour ce degré 5, il faut que  $\chi^2$  soit inférieur ou égal à 11,1 (table : R 80) pour qu'il y ait au moins 5% de probabilité en faveur de l'hypothèse d'interdépendance ; or, la valeur de  $\chi^2$  est ici plus de 3 fois supérieure à 11,1. La probabilité d'interdépendance est donc infime, et il n'est même pas nécessaire de calculer un coefficient de corrélation, qui serait trop faible pour être d'un quelconque intérêt. Ainsi, la méthode statistique a permis, en dénonçant (contre toute attente) la non-dépendance des distributions des 6 voyelles identiques de 1<sup>re</sup> syllabe de l'özbek et du tadjik, de confirmer la « non-parenté » (historiquement bien connue) de ces deux langues.

Le test a donc pu distinguer un « apparentement d'emprunt », très avancé, d'une « parenté homologue » (de filiation). Son application, portant sur le même point (distribution des voyelles de 1<sup>re</sup> syllabe), à la comparaison turco-mongole, d'après des corpus anciens ou archaïsants, ayant au contraire abouti à de très forts coefficients de corrélation, il nous apparaît de nature à infirmer l'hypothèse d'un « apparentement d'emprunt », et à confirmer celle d'une « parenté homologue » (de filiation) entre le turc et le mongol.

∴

Aucun des arguments divers avancés contre cette dernière hypothèse, et que nous avons passés en revue, ne nous ayant paru entraîner une entière conviction, nous concluons à une très grande probabilité de « parenté » entre les groupes linguistiques turc et mongol (sans nous prononcer, toutefois, sur l'hypothèse « altaïque » incluant le groupe toungouse et le coréen, qui échappent à notre compétence),

Nous ne prétendons pas pour autant mettre fin à la discussion : les objections des « anti-altaïstes » méritent toute notre attention et doivent stimuler les recherches. Elles ont de toute façon le mérite de montrer la complexité du problème et d'indiquer les difficultés à résoudre. Elles sont en cela plus fructueuses que les tranquilles certitudes des « pro-altaïstes » de naguère, trop souvent fondées sur des rapprochements hâtifs.

#### BIBLIOGRAPHIE

Il ne s'agit pas ici d'une bibliographie d'ensemble du sujet, qui serait considérable, et dont on trouvera des éléments importants dans A, B, C, D, E, H, J, M, N ci-dessous :

(A)—N. POPPE, *Vergleichende Grammatik der altaischen Sprachen*. I, Wiesbaden, 1965.

(B)—D. SINOR, « Observations on a new comparative Altaic phonology », *BSOAS*, XXVI, 1 pp. 133-144, London, 1963.

(C)—I. R. MEYER, in Reviews, pp. 109-115 *Acta Linguistica Hafniensia*, X, I, Copenhagen, 1966.



- (D)—G. DOERFER, « Zur Verwandtschaft der altaischen Sprachen », *Indo-germanische Forschungen* 71, 1/2, pp. 81-123, Berlin, 1966.
- (E)—G. DOERFER, « Proto-Turkic : Reconstruction Problems », *Türk dili araştırma yillığı Belleten* 1975-76 pp. 1-59, Ankara, 1976.
- (F)—D. R. FOKOS-FUCHS, *Rolle der Syntax in der Frage nach Sprach-Verwandschaft*, Wiesbaden, 1962.
- (G)—P. PELLIOT, *Histoire Secrète des Mongols*, Paris, 1949.
- (H)—N. POPPE, *Khalkha-mongolische Grammatik*, Wiesbaden, 1951.
- (I)—W. KOTWICZ, *Contributions aux études altaïques*, II, Lwow, 1930.
- (J)—J. BENZING, *Die tungusischen Sprachen*, Wiesbaden, 1956.
- (K)—G. IFRAH, *Histoire universelle des chiffres*, Paris, 1981.
- (L)—(A. J. JOKI :) K. DONNER, *Ketica*, Helsinki, 1955.
- (M)—A. von GABAIN, *Altürkische Grammatik*, 2<sup>e</sup> éd., Leipzig, 1950.
- (N)—N. POPPE, *Introduction to Mongolian Comparative Studies*, Helsinki, 1955.
- (O)—N. A. BASKAKOV, *Vestiges de tabou et de totémisme dans les langues des peuples altaïques*, Moscou, 1968 .
- (P)—A. MOSTAERT, *Textes oraux ordos*, Monumenta Serica, Monograph Series N° 1, Peip'ing, 1937.
- (Q)—L. BAZIN, « Histoire et Philologie Turques », *Annuaire 1977-1978 de l'École Pratique des Hautes Études*, IV<sup>e</sup> Section. pp. 537-544, Paris, 1978.
- (R)—A. VESSEREAU, *La Statistique* (Que sais-je ? N° 281), Paris, 1956.
- (S)—S. F. AKABIROV, Z. M. MAGRUFOV, A.T. XODŽAXANOV, *Uzbeksko-Russkij Slovar'*, Moskva, 1959.
- (T)—M. V. RAXIMI & L. V. USPENSKAJA, *Tadžiksko-Russkij Slovar'*, Moskva, 1954.

## LES DATES DE RÉDACTION DU « DIVAN » DE KĀŠĠARĪ

L'unique manuscrit connu du « Divan » de KāšġarĪ renferme, concernant les années de rédaction, des passages apparemment contradictoires. L'édition turque de M. Besim ATALAY (B.A.), la dernière en date, évoque le problème dans son introduction (I, pages XIV et XV), en rappelant notamment qu'il fut déjà soulevé par MM. Zeki VELIDI TOGAN et KILISLI, mais ne lui donne pas de solution satisfaisante. Qui plus est, cette édition, par ailleurs méritoire et en tout cas fort utile, introduit des erreurs matérielles de conversion des dates musulmanes en dates chrétiennes : 466 de l'Hégire n'est pas « 1072 », mais bien 1073-1074 etc.

L'intérêt profond du « Divan » pour l'histoire de la langue turque au XI<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne exige, nous semble-t-il, que soit traitée dans son ensemble cette question jusqu'à présent fort embrouillée.

∴

Toutes les données premières du problème sont contenues dans 4 passages du texte (feuillet 3, 174, 513 et 638 du manuscrit, respectivement B.A. I, pages 4-5 ; B.A. I, page 346 ; B.A. III, page 156 ; B. A. III, page 451) :

1) Le feuillet 3 mentionne comme calife régnant l'Abbasside Al-MuqtadĪ. On sait par les historiens arabes que ce calife fut proclamé en *ša'bĀn* 467 (avril 1075) et mourut en *muġarram* 487 (février 1094).

2) D'après le feuillet 174, l'ouvrage était en cours de rédaction « en *muġarram* 466 » et, continue le texte, « dans l'Année du Serpent ». Il y a là une erreur flagrante, l'Année du Serpent de la période en cause ne tombant pas en 466, mais allant du milieu de 469 au milieu de 470. Or, le texte poursuit en spécifiant que « l'année suivante », dans le cours de 470, sera celle du Cheval. Il y a bien une Année du Cheval en 470-471, mais elle ne peut « suivre » l'année 466 de l'Hégire. Toutefois, l'Année du Cheval en question suit bien l'Année du Serpent (469-470). Seule, donc, la mention de « *muġarram* 466 » fait ici difficulté. Nous suivons l'opinion de M. Besim ATALAY, qui dénie justement toute valeur documentaire à une correction tardive du passage, à l'encre rouge, biffant la date de « 470 » et la remplaçant par « 467 » (qui ne correspond pas à une Année du Cheval). Il s'agit là d'une correction mécanique sans aucune



autre signification qu'arithmétique, 467 suivant 466 : c'est une tentative malheureuse pour esquisser la difficulté.

3) Le feuillet 513 nous apprend que l'ouvrage était en cours de rédaction en 469, dans l'Année du Dragon. Or, 469 correspond à 1076-1077 de l'ère chrétienne, et la première moitié de cette année musulmane tombe bien dans l'Année du Dragon 1076.

4) Le colophon, au feuillet 638, note que le « Divan » fut commencé au début (*ġurra*) de *jumādā-al-awwal* 464 et achevé, après avoir été quatre fois écrit et amélioré, le 12 *jumādā-al-aḥīr* 466. Cette dernière date, cependant, antérieure à la proclamation du calife Al-Muqtadī (467) et à l'année 469, clairement mentionnée dans le passage précité, est en contradiction avec tout ce qui précède.

∴

Parmi les quatre passages que nous venons de mentionner, il en est deux (N° 1 et N° 3) qui ne renferment aucune contradiction interne, aucune trace d'altération, et, qui, de plus, ne se contredisent pas entre eux. Aussi sommes-nous décidé à les considérer comme sources d'information authentiques. Le passage N° 1 nous permet de fixer l'époque de l'une au moins des versions du « Divan » sous le califat d'Al-Muqtadī, donc entre *ša'bān* 467 et *muḥarram* 487. Le passage N° 3 nous autorise à considérer qu'il y a eu une rédaction de l'ouvrage dans l'année musulmane 469, soit en 1076-1077 de notre ère. D'ailleurs, la seconde partie du passage N° 2, qui appelle 470 « l'année suivante », confirme bien cette date de 469. Il faut aussi remarquer que la partie du passage N° 2 où est mentionnée l'Année du Serpent confirme aussi la date de 469, bien que cette même année musulmane 469 soit dite « Année du Dragon » dans le passage N° 3. En effet, l'année de l'Hégire 469 est précisément à cheval sur l'Année du Dragon 1076 et l'Année du Serpent 1077. La mention simultanée, pour 469, des Années du Dragon et du Serpent s'explique aisément par le fait que la rédaction en question a duré plusieurs mois, en partie dans l'Année du Dragon en partie dans celle du Serpent, mais toujours en 469.

La première partie du passage N° 2, qui mentionne « *muḥarram* 466 », est en contradiction flagrante, non seulement avec les passages N° 1 et N° 3, mais avec la suite même du passage N° 2, qui appelle 470 « l'année suivante ». Il doit y avoir dans cette partie du texte, une erreur initiale de rédaction, et non pas simplement une altération due au copiste. En effet, il ne peut s'agir, comme on le penserait tout d'abord, d'une inadvertance pour « *muḥarram* 469 », car ce mois musulman, qui va du 5 août au 3 septembre 1076 dans le calendrier julien, tombe de toute façon dans l'Année du Dragon 1076, et non pas dans l'Année du Serpent que mentionne ici le texte : l'Année du Serpent, qui correspond en gros à 1077 de notre ère, ne commence que vers le milieu de 469, et certainement pas dès *muḥarram*.

Dans ces conditions, il nous paraît vraisemblable que la mention de « *muḥarram* 466 » représente un vestige d'une « édition » antérieure du « Divan », conservé par négligence dans une rédaction « mise à jour » en 469.

Ce qu'il faut, en effet, surtout retenir du passage N° 4 (colophon), c'est la précisions que le « Divan » a eu 4 rédactions successives (nous dirions aujourd'hui « 4 éditions »). Nous trouvons là l'explication des flottements de dates :

464, mentionné clairement dans le colophon comme date d'entreprise du travail, correspond à la première rédaction ;

466, qui figure dans la première partie du passage N° 2, doit correspondre à une rédaction suivante ;

469, date nettement mentionnée dans le passage N° 3 et qu'on peut aussi déduire de la seconde partie du passage N° 2, est celle d'une rédaction ultérieure, qui, contrairement aux deux précédentes, tombe bien dans le règne d'Al-Muqtadī.

Nous connaissons ainsi, de façon quasi certaine, 3 des 4 rédactions évoquées par le colophon.

∴

Le problème le plus délicat concerne la 4<sup>e</sup> rédaction, la dernière qui nous soit connue, celle dont l'unique manuscrit conservé du « Divan » nous transmet le texte.

La date de 466, donnée dans le colophon comme celle de l'achèvement définitif de l'oeuvre au bout de 4 rédactions, est manifestement entachée d'erreur, puisque le manuscrit évoque ailleurs, de façon indubitable, une rédaction de 469. Il faut aussi noter que la mention du calife Al-Muqtadī (feuillet 3), qui vint à régner au 8<sup>e</sup> mois lunaire de 467, ne se concilie pas avec celle du 6<sup>e</sup> mois lunaire de 466, donnée comme terme ultime du travail de Kāšġarī.

Dans ces conditions, de deux choses l'une : ou bien, il y a ici encore une négligence rédactionnelle, imputable à l'auteur ; ou bien, il y a une erreur de copie portant sur le millésime de l'année en cause, et « (4)66 » doit être corrigé.

La première hypothèse, qui a l'avantage certain d'éviter toute correction du manuscrit, a été soutenue, dans la discussion qui, au XXIV<sup>e</sup> Congrès International des Orientalistes, a suivi notre communication sur ce problème, par notre ami M. Jean-Paul ROUX. Elle consiste à maintenir dans le texte la date du « 12 *jumādā-al-aḥīr* 466 » (soit : 12 février 1074), mais à considérer qu'il s'agit là, en fait, non de l'achèvement définitif de l'ouvrage comme il est dit dans le colophon, mais de la fin de la rédaction de 466. Cette hypothèse est certes soutenable, mais elle implique une négligence presque incroyable de l'auteur, qui, écrivant bien après 466 (au plus tôt en 469 : cf. feuillet 513), et venant d'évoquer les 4 rédactions successives de son oeuvre, n'en donnerait pas moins, comme date ultime de son travail « revu et corrigé » définitivement, celle d'une rédaction intermédiaire de 466 ! La chose eût été, à la rigueur, compréhensible s'il se fût agi de la fin de la première rédaction, celle de 464, qui représente sans doute l'essentiel du travail. Mais tel n'est pas le cas.

C'est pourquoi, sans être catégoriquement affirmatif, nous inclinons pour la seconde hypothèse, celle d'une erreur de copie. Le chiffre de « 66 » (abréviation du millésime 466) serait alors à corriger, soit dans ses unités (« 6 »), soit dans ses



dizaines (« 60 »). Une correction des unités pourrait nous mener au plus tard à la date de 469, déjà connue par ailleurs comme date d'une des rédactions du « Divan ». Nous aurions alors « 12 *jumādā II* 469 » (soit : 11 janvier 1077). Mais cette date n'est pas assez tardive pour se concilier avec la mention, au feuillet 174, de l'Année du Serpent comme année de rédaction du « Divan ». En effet, même si l'on prend pour référence le calendrier chinois, dans lequel les dates de départ des années du Cycle des Douze Animaux sont les plus précoces, on constate que l'Année du Serpent 1077 ne peut commencer qu'à la Nouvelle Lune qui correspond, dans le calendrier musulman, à celle de *raġab* 469, donc après *jumādā II*. La date du 11 janvier 1077 convient encore moins si, conformément à l'usage qui semble s'être établi dès le XI<sup>e</sup> siècle de notre ère chez les Turcs islamisés, les Années des Douze Animaux commencent avec la lunaïson qui contient l'équinoxe de printemps (*nawrūz*). Aucune correction des unités du nombre « 66 » n'apporte donc de solution satisfaisante.

Reste donc la seule possibilité d'une correction des dizaines (« 60 »). Or, de tous les noms arabes de dizaines, le seul qui puisse, à la lecture, être facilement confondu avec *sittina* سِتِينَ « 60 » est le nom qui signifie « 70 » : *sab'ina* سَبْعِينَ.

Nous sommes donc amené à la correction plausible de « 66 » en « 76 ». Ajoutons que le « 60 » que nous supposons entaché d'erreur a très bien pu être attiré par le « 60 » (correct) de « (4)64 » qui figure dans le contexte immédiatement précédent (date d'entreprise de l'oeuvre), et même par le « 6 » du « 76 » que nous supposons être à l'origine de ce « 66 » nécessairement inexact.

Or, la date, corrigée, du 12 *jumādā II* \*476 (soit : 27 octobre 1083) est parfaitement convenable, puisqu'elle tombe bien dans le règne d'Al-Muqtadī et qu'elle est bien postérieure à 469 et à l'Année du Serpent 1077, où se situe la rédaction la plus tardive qui soit connue par ailleurs.

∴

En conclusion, nous estimons que le « Divan » de Kāšġarī, commencé le premier jour de *jumādā I* 464 (soit : 25 janvier 1072), a fait l'objet de 4 rédactions successives : en 464 (soit : 1072) ; en 466 (notamment en *muġarram* de cette année-là : 6 septembre-5 octobre 1073) ; dans le cours de l'année musulmane 469, à cheval sur l'Année du Dragon 1076 et l'Année du Serpent 1077 ; enfin, si l'on admet l'hypothèse que nous venons de développer, en 476, cette dernière rédaction connue étant achevée le 12 *jumādā II* 476 (soit : 27 octobre 1083), ce serait cette ultime version qui correspondrait au texte connu par l'unique manuscrit découvert, et qui aurait, en cet état « définitif », été offerte en hommage à la cour du calife Al-Muqtadī (467-487/1075-1094).

Rappelons en terminant que l'unique copie connue du « Divan » est postérieure de deux siècles à l'original : elle est datée du dimanche 27 *šawwāl* 664, qui correspond au dimanche 1<sup>er</sup> août 1266. Bien qu'assez soignée, elle n'est pas exempte d'erreurs matérielles.

## CENSURE OTTOMANE ET LEXICOGRAPHIE : LE *KAMUS-I FRANSEVÎ* DE SÂMÎ BEY

Les témoignages abondent sur les effets de la censure littéraire et politique au temps d'Abdülhamid. Il est dans l'ordre des choses que l'activité des censeurs s'exerce à l'encontre des auteurs qui, directement par l'écrit politique, ou indirectement par l'écrit littéraire, expriment des opinions qui peuvent inquiéter le pouvoir. Il est plus rare, mais non exceptionnel (et l'histoire contemporaine en donne des exemples), qu'elle atteigne un ouvrage aussi neutre politiquement, du moins en principe, qu'un dictionnaire.

Tel fut le cas pour le dictionnaire français-turc, *Kamus-i Fransevî*, de Şemsettin Sami Fraşeri, et spécialement pour sa 4<sup>e</sup> et dernière édition, parue à Istanbul en 1322/1905, peu après la mort de l'auteur, à un moment où la censure ottomane était particulièrement vigilante.

Nous nous proposons d'analyser rapidement les effets, parfois inattendus, de cette vigilance.

∴

Le *Kamus-i Fransevî*, excellent dictionnaire bilingue, a pour point de départ français le *Larousse illustré*, dont il reproduit d'ailleurs les images à l'occasion. Or, on constate que, dans l'édition du *Kamus* de 1905, certains mots français très courants, qui figurent dans le *Larousse*, sont, soit totalement absents, soit traduits de façon sélective évitant les acceptions qui pourraient déplaire au *Padişah* ou à son Gouvernement.

Une première série de mots absents désigne des doctrines politiques jugées subversives, ainsi que leurs partisans, ou même les notions auxquelles elles se réfèrent.

Parmi ces mots frappés d'interdit, citons : « anarchie », « anarchisme », « anarchiste », et « communisme », « communiste », dont la proscription n'a rien d'étonnant. Il est, en revanche, assez curieux de voir figurer dans le *Kamus-i Fransevî* les mots « socialisme » et « socialiste ». Mais ils sont suivis, du moins le premier, d'une traduction, ou plutôt d'un commentaire, de nature à détourner le lecteur de toute tentation d'adhésion : *silk-i sekim-i iştirakiyun* « la voie erronée des socialistes ».



Le mot « libéralisme » est absent, et nous verrons plus loin que les mots de la famille de « libre » ont été traduits sélectivement, de façon à éviter toute connotation politique.

Assez étrange est la situation en ce qui concerne les dérivés français de *demos* : seuls figurent dans le *Kamus* les mots « démogérontie », *ihhtiyar meclisi*, et « démogérontes », *ihhtiyar meclisi azası*, le « Conseil des Anciens » ne paraissant pas subversif, ainsi que « démographie », *milel-i muhtelife istatistiki*, « statistique des diverses nations », définition qui n'est nullement compromettante. Mais, comme on pouvait s'y attendre, « démocrate » et « démocratie » sont absents, de même que « démagogue » et « démagogie », qui, pourtant, pouvaient prêter à un vertueux commentaire.

Si *demos* est ainsi redouté, *ethnos* l'est encore plus, en raison, sans doute, du rôle qu'il avait joué dans l'indépendance de la Grèce et qu'il jouait encore parmi les sujets *rum* de l'Empire ottoman. Ni « ethnologie », ni « ethnique », ni aucun mot de cette famille ne figure au *Kamus-i Fransevî*.

Le mot « nation », « *millet, kavim* » est, quant à lui, accepté, ainsi que « national », « nationalement », « nationalité », et même « nationaliser », *bir kavim-ü-ümmete mahsus etmek* (traduction peu compromettante), mais « nationalisme » et « nationaliste » sont absents, comme contraires à la fois à l'ottomanisme et au panislamisme. Bien entendu, les mots « islam », « islamique » « islamisme », et « islamiste » sont retenus, ce dernier, toutefois, avec une faute d'impression qui le transforme en « islamite » (mais la traduction : *din-i Islam tarafdarı* ne laisse aucun doute sur le fait qu'il s'agit bien, en réalité, du mot « islamiste », dans l'intention du rédacteur).

De même que tout terme relatif à une doctrine considérée comme subversive, tout mot évoquant une révolution antimonarchique et ses conséquences est proscrit de la 4<sup>e</sup> édition du *Kamus-i Fransevî* - et singulièrement tout ce qui concerne la Révolution Française de 1789.

Le mot « révolution », dont nous reparlerons, est réduit à ses sens géométriques et astronomiques, mais « révolutionnaire » n'est pas mentionné. Sont également absents, comme de très mauvais augure, les mots « détronner » et « régicide ». Les mots « Jacobin », « Jacobine » sont présents, mais le sens historique qu'ils ont pris dans la Révolution Française n'est pas expliqué ; tout au plus, figure, en fin de rubrique, la mention purement phonétique « Jakoben », qui peut y faire allusion. Les seules explications données sont seulement : a) *Sen Dominik tarikına mensub rahib ve rahibe*, « religieux et religieuse de l'Ordre de Saint Dominique » ; b) *Hind'in bir nev'i kuşu*, « sorte d'oiseau de l'Inde » ; aucun de ces deux sens ne risquait, évidemment, d'inciter à troubler l'ordre de l'Empire ottoman.

Un sort particulier est fait au mot « sans-culotte », qui est traduit littéralement, puis commenté comme suit : *donsuz (Fransa'da bir takım serserilere verilen isimdir)* ; or, *donsuz* signifie à la fois « sans culotte » et « sans caleçon », et le commentaire, « c'est le nom donné en France à une bande de vagabonds », précédé de *donsuz*, est de nature à donner une image peu favorable de ces vagabonds déculottés...

Quant au mot « république », inquiétant entre tous, il est rigoureusement proscrit du *Kamus-i Fransevî* ; ainsi que tous ses dérivés. Et pourtant, son équivalent *cümhuriyet* figurait, en 1316/1900, dans le *Kamus-i Türki* de Sâmî Bey, à une époque où la censure était moins stricte, mais, il est vrai, avec une explication plus que lénifiante : *bir re'is-i müntehabın taht-ı riyasetinde bulunan bir hey'et*, « un corps qui se trouve sous la présidence d'un chef élu » ; seul exemple donné : *İsviçre cümhuriyeti*, « la République Helvétique », dont le passé insurrectionnel était assez lointain pour ne plus éveiller, chez les Ottomans, d'idées subversives.

Si le vocabulaire politique à résonance antihamidienne était rejeté du *Kamus-i Fransevî* de 1905, en revanche celui qui était agréable au Sultan figurait en bonne place. On a de la sorte : « monarchie », « monarchisme », « monarchiste » ; « absolutisme », « absolutiste » ; « théocratie », « théocrate » ; « aristocratie », « aristocrate » ; tous ces mots sont traduits en termes positifs, de même qu'« impérialiste », *İmparatorluk tarafdarı* « partisan de l'Empire » (aucune allusion à l'autre sens du mot, qui pourrait nourrir de dangereuses réflexions).

∴

A côté du procédé radical qui consiste à rejeter purement et simplement un mot désagréable au Padişah ou à son entourage, il en est un autre, qui consiste à n'en donner que les acceptions politiquement anodines. Nous en donnerons quelques exemples.

Le mot « révolution » et son commentaire occupent une bonne place dans le *Kamus-i Fransevî* de 1905, et bénéficient même de deux illustrations : la première, sous-titrée simplement « Révolution », représente les orbites de la Terre autour du Soleil et de la Lune autour de la Terre, avec les quatre positions correspondant aux quatre phases principales de la Lune ; la seconde, sous-titrée « Révolution synodique », donne un schéma géocentrique, avec l'aspect de huit phases lunaires. Le lecteur ottoman est ainsi attiré, par l'image, vers des pensées qui, depuis la réhabilitation de Galilée, n'ont plus rien de révolutionnaire. L'article consacré à « révolution » donne de façon détaillée les divers sens géométriques et astronomiques du mot. Il n'est pas question de sa signification politique ou sociale. Le *Kamus* donne aussi le verbe « révolutionner », mais seulement avec son sens affectif, *telâşa düşürmek, tahrik, igzâb etmek*, « mettre en émoi, exciter, mettre en colère », ainsi que son réfléchi, « se révolutionner », *teheyyüc etmek, telâşa düşmek*, « s'émouvoir, s'agiter ».

Le mot « liberté » figure dans le *Kamus-i Fransevî*, mais réduit à sa valeur de « libre-arbitre » : *serbestlik, ihtiyar* ; aucune allusion à la liberté politique, et le mot *hürriyet*, qui l'exprime plus précisément, est banni.

Le mot « libéral » est pris, d'une part, dans l'acception de « généreux », (*cömerd, sehi, kerim*), associé à « libéralement » et « libéralité » ; d'autre part dans l'expression « professions libérales », pour lesquelles sont donnés en exemple la médecine et le professorat, avec, pour explication : *mehâret-i maddiyeden ziyâde i'mâl-i fikre muhtâc olan meslek*, « profession qui exige plus d'activité intellectuelle que d'habileté manuelle ». Il n'est pas question,



naturellement, du sens politique, et le dérivé « libéralisme » est absent, comme on l'a dit.

Les mots en rapport avec des doctrines d'opposition ne sont pas les seuls à attirer la suspicion des censeurs. Dangereux sont aussi, pour le pouvoir, les termes dépréciatifs dont usent les opposants à l'égard des gouvernants ou des souverains. Ainsi, les mots « tyran » et « tyranneau », ce dernier plus blessant encore parce que méprisant dans sa forme de diminutif. Et pourtant, l'un et l'autre figurent dans le *Kamus-i Fransevî* de 1905, et même chacun bénéficie d'une illustration charmante : on y voit, respectivement sous-titrées « Tyran » et « Tyranneau », l'image d'un oiseau agréablement huppé, et d'un autre volatile gobant un insecte ailé, pacifiquement perchés sur une branche.

En effet, si, pour « tyran », sont donnés, en cachant bien qu'il peut s'agir d'un souverain, les sens de *gaddâr*, « cruel », et de *şedid*, « sévère », la rubrique passe aussitôt à une acception plus attrayante : *Amerikaya mahsus incir kuşu*, « becfigue propre à l'Amérique ».

Quant à tyranneau, seul son sens ornithologique figure : *Amerikaya mahsus iskete kuşu*, « mésange propre à l'Amérique ».

Ces oiseaux d'Amérique venaient à point pour aider le lexicographe à franchir un passage difficile.

Naturellement, Sâmî BEY, qui était un homme très cultivé et un savant remarquable, et dont l'œuvre lexicographique a été à bon droit comparée à celle de Littré pour le français, connaissait parfaitement les sens frappés d'interdit des mots en question. Mais il devait, pour assurer la publication de ses dictionnaires, qui ont été d'une grande utilité nationale en Turquie, tenir compte des exigences de la censure, soit en acceptant la suppression d'un certain nombre de mots, soit en donnant d'un certain nombre d'autres des interprétations filtrées, ou même nettement détournées, comme dans le cas qui va maintenant retenir notre attention.

On sait que les milieux intégristes islamiques sont, en général, plus que réticents devant l'accès des filles à l'enseignement supérieur. Telle était, entre autres, la position du Sultan Abdülhamid II. Aussi, après la rédaction de la rubrique « étudiant » (traduit normalement, *şâgird*, *mektebli*, avec, pour exemples, « étudiant en droit » et « étudiant en médecine »), est-il embarrassé pour traiter la rubrique « étudiante ». Il s'en tire par une pirouette, en se souvenant des romans français de l'époque, où les lorettes du Quartier Latin étaient appelées par plaisanterie « étudiantes ». Et il traduit bravement : « étudiante », *bir gencin metresi*, (la maîtresse d'un jeune homme). Les intellectuels turcs des années 1905 n'étaient évidemment pas dupes de ce stratagème.

∴

Ce serait une erreur complète que d'imaginer, de la part de Sâmî Bey Fraşeri, une volonté personnelle d'éliminer certains mots et de travestir le sens de certains autres. Tout ce que nous savons de lui et de son caractère montre qu'il était d'esprit libre et avancé, et qu'il n'avait rien d'un *dalkavuk*, d'un

courtisan flatteur. Ce n'est certes pas de son propre chef qu'il a écarté tel ou tel mot. Et s'il a dû édulcorer ou dévier le sens de quelques termes, ce fut par ruse, afin de les faire passer coûte que coûte dans son œuvre.

Nous n'avons pu donner ici, dans ce bref exposé, qu'un aperçu du problème spécifique des relations entre la censure ottomane et la lexicographie turque sous le règne d'Abdülhamid. Une étude approfondie de la question, qui ne serait pas sans intérêt pour l'histoire intellectuelle de la société ottomane, puis turque, devrait, pour chaque auteur, examiner systématiquement les éditions successives des dictionnaires (unilingues ou bilingues), ainsi que les sources, en particulier les sources occidentales, de ces travaux, aux fins de comparaison.

Il faudrait, par exemple, pour les *Kamus* de Sâmî BEY, confronter chaque édition bilingue avec les *Larousse* de l'époque, qui très certainement ont joué un rôle important dans sa documentation, et aussi avec le *Littré*, qu'il n'a pas pu ignorer. On pourrait ainsi mener à bien une étude historique que nous sommes bien loin d'avoir accomplie, et dont notre intervention n'a pour but que de signaler l'intérêt.



## LA RÉFORME LINGUISTIQUE EN TURQUIE

*Légende de prononciation*

Graphèmes	APlh
â	a :
c	ç
ç	tʃ
ğ	ɣ, j (devant voyelle palatale)
î	i :
ı	i
j	ʒ
ö	ø
ş	ʃ
û	u :
ü	y
y	j

**1. Aperçu historique**

Bien peu de réformes linguistiques ont été aussi rapides et aussi radicales que celle décidée et imposée par Mustafa Kemâl (Atatürk) dans les premières années de la République de Turquie, fondée en 1923 sur les ruines de l'Empire ottoman. L'expression « dil devrimi » (« révolution linguistique », qui la désigne maintenant en turc, n'a rien d'outrancier : l'écart entre la langue turque-ottomane (écrite) de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ou du début du XX<sup>e</sup> et la langue turque « républicaine » actuelle, écrite et enseignée, est à ce point considérable, que, même transcrits de l'ancien système arabo-turc dans le nouvel alphabet turc-latin, les textes ottomans de la dernière période sont, dans leur grande majorité, incompréhensibles pour un Turc de moins de soixante ans n'ayant pas suivi des cours spécialisés (de niveau universitaire).

C'est bien d'une révolution qu'il s'agit, puisque, cinq ans après l'abolition du pouvoir impérial ottoman, la langue écrite de l'Empire a été, jusque dans son alphabet, frappée d'interdit par l'État turc républicain, qui l'a autoritairement remplacée, dans tout texte officiel, tout imprimé, tout enseignement, par une notation phonétique latine de la langue parlée populaire – toute différente.

Pour comprendre un phénomène aussi extraordinaire en apparence, il faut savoir que, dans l'État islamique théocratique et multinational qu'était l'Empire

ottoman, soumis à une acculturation arabe et persane intense dans ses classes dirigeantes – et spécialement dans la classe intellectuelle, comme dans celle des ulémas –, la langue écrite officielle et littéraire était devenue, au cours des siècles, un idiome savant envahi de termes arabes et persans, de plus en plus éloigné du parler turc vivant, et inaccessible à la masse populaire turque.

Le turc, en effet, originaire de l'Est de l'Asie Centrale, où il voisinait avec le mongol (avec lequel il a beaucoup de traits communs), est aussi éloigné, génétiquement et dans sa structure, d'une langue sémitique comme l'arabe, que d'une langue indo-européenne comme le persan. Il en diffère à la fois par sa phonologie (riche en voyelles), par sa morphologie (ne comportant que des suffixes, souvent accumulés), par sa syntaxe (dont les normes de position sont généralement inverses de celles de l'arabe ou du persan), et par un fonds de vocabulaire profondément original.

Le mélange linguistique turco-arabo-persan, bien qu'homogénéisé jusqu'à un certain point par des siècles de pratique savante, aboutissait, dans le turc ottoman, à un idiome artificiel extrêmement riche et compliqué, apanage d'une minorité intellectuelle dirigeante, de plus en plus étranger à la langue naturelle parlée, seule comprise par neuf dixièmes de Turcs analphabètes.

La révolution kémaliste, essentiellement nationaliste et populiste, ne pouvait se satisfaire, pour langue nationale écrite de la jeune République Turque, de l'héritage ottoman. D'ailleurs, dans presque tous les domaines de sa politique culturelle, Mustafa Kemâl (le futur Atatürk) prenait le contre-pied de la tradition ottomane et de son relatif cosmopolitisme islamique, qu'il entendait remplacer par un nationalisme laïc de type européen et moderne.

Dès mars 1924, aussitôt après avoir fait supprimer le Califat (fonction religieuse suprême de l'Islam sunnite, exercée jusque-là par les Sultans ottomans), il fit adopter une loi qui nationalisait, laïcisait et unifiait les divers types d'enseignements. En 1925, les divers ordres de derviches furent dissous. A la fin de la même année, le calendrier occidental (millésime compris) fut seul autorisé dans l'usage public, ainsi que le compte des heures à l'européenne.

Mais la réforme culturelle fondamentale que préparait le fondateur de la République Turque avait un caractère encore plus osé en terre d'Islam : il ne s'agissait ni plus ni moins que de remplacer, dans l'écriture, les caractères arabes (ceux du Coran !) par des caractères latins phonétiquement adaptés au turc. Outre ses intentions politiques évidentes (rupture avec les aspects conservateurs de l'Islam ottoman, européanisation accélérée de la Turquie), ce projet avait des motivations linguistiques et techniques très sérieuses : le système graphique de l'arabe, conçu pour une langue sémitique (où les racines consistent uniquement en consonnes), était très déficient pour noter les huit voyelles du turc (parties intégrantes et stables de la racine) ; il parvenait tout au plus, après divers remaniements, à distinguer quatre timbres vocaliques (*öldü* « il est mort » s'écrivait exactement comme *oldu* « il est devenu ») ; de plus, il posait de difficiles problèmes pour l'alphabétisation (ambiguïtés, mal compensées par des conventions compliquées) et pour la typographie (lettres liées, à formes variables) ; enfin, il constituait un obstacle aux échanges linguistiques avec



l'Europe, échanges qu'on se proposait d'intensifier, afin de confirmer et d'accélérer l'adhésion de la Turquie à une culture de type européen moderne.

Depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, plusieurs savants et écrivains turcs avaient pris conscience des graves insuffisances de la graphie arabe traditionnelle pour noter leur langue. Dès 1862, Münif Efendi (le futur Münif Pacha, ministre ottoman de l'Instruction publique, 1830-1910) propose une réforme consistant à ne plus lier les lettres arabes, et à les pourvoir de signes diacritiques. De son côté, le grand écrivain turc-azerbaïdjanais Mirza Feth-Ali (Akhundov, 1812-1878) est parvenu à des conclusions analogues, et propose en 1863 au Grand Vizir ottoman un projet complet de modification de l'écriture arabe, dont le principe est bien accueilli, mais qu'on renonce à mettre en œuvre par crainte d'une rupture avec la tradition écrite islamique.

Retourné à Tiflis, Mirza Feth-Ali, quelques années plus tard, franchit un pas décisif : il parvient à la conviction qu'il faut, pour noter correctement le turc, abandonner l'écriture arabe et adopter un alphabet latin. Il adresse un projet en ce sens au Grand Vizir ottoman Âli Pacha (1815-1871). Mais cette idée révolutionnaire n'est pas acceptée.

Jusqu'en 1927, une vaste discussion se développa dans la presse turque, sous la plume d'écrivains et de savants des plus connus, au sujet d'une réforme de l'écriture dont chacun admettait plus ou moins la nécessité. La grande majorité des auteurs préconisait diverses modifications des caractères arabes, ou diverses additions de graphies pleines pour les voyelles, ou encore un emploi plus ou moins étendu de signes diacritiques.

Les partisans de l'alphabet latin, très minoritaires, faisaient figure d'extrémistes du modernisme et étaient suspectés (souvent à bon droit) de désaffection envers l'Islam. Ils appartenaient essentiellement à la fraction du mouvement nationaliste turc (et non pas ottoman) qui prenait pour modèles les États nationaux européens laïcs. Ils attendirent d'ailleurs assez longtemps avant d'exprimer publiquement leur point de vue, conscients qu'ils étaient des vives réactions qu'il ne manquerait pas de susciter.

L'occasion leur en fut donnée en 1910, lorsque les intellectuels de l'Albanie (encore sous domination ottomane, et peuplée d'une majorité de Musulmans) eurent mis au point et adopté une notation latine de leur langue nationale. Le journaliste Hüseyin Câhid (Yalçın) les soutint vigoureusement dans le « Tanin » d'Istanbul, ce qui souleva des discussions passionnées. Les autorités religieuses ottomanes, pour leur part, condamnèrent cette innovation.

Beaucoup plus qu'un caractère technique, le débat public des Turcs sur leur écriture prenait un caractère idéologique : les intégristes de l'Islam s'y heurtaient aux modernistes et aux libéraux ; le courant nationaliste lui-même était divisé, selon que ses tenants faisaient, ou non, de l'Islam un composant essentiel du « turquisme ».

L'effondrement, après la Première Guerre mondiale, de l'État théocratique ottoman affaiblit suffisamment le pouvoir des ulémas pour que les partisans de l'adoption d'un alphabet latin pussent reprendre vigoureusement leur combat, à visage découvert, et recruter de nouveaux partisans. La proclamation de la République, en octobre 1923, acheva de les encourager. Entre-temps, en 1922,

l'idée hardie de Mirza Feth-Ali Akhundov avait triomphé dans son propre pays, puisque l'Azerbaïdjan soviétique avait adopté pour le turc azerbaïdjanais une notation latine phonétique, qui se révélait parfaitement possible à l'usage : la démonstration était ainsi faite que la latinisation de l'écriture d'une langue turque n'avait rien d'utopique (les orientalistes européens usaient d'ailleurs depuis longtemps, pour le turc, de diverses transcriptions latines).

Toutefois, la majorité des écrivains et des savants, même modernistes, était hostile au changement d'alphabet, plus pour des raisons de continuité culturelle que pour des motifs religieux.

Les plus déterminés partisans de l'alphabet latin étaient les journalistes et écrivains Hüseyin Câhid (Yalçın), Abdullah Cevdet, Yûnus Nadi, et Fâlih Rifki (Atay). Ils avaient un allié de poids, mais encore prudent sur ce point délicat, en la personne du fondateur et dirigeant suprême de la République, Mustafa Kemâl.

Celui-ci, en dépit de tout son prestige et de son pouvoir, dut attendre quelques années avant d'imposer la réforme de l'écriture, l'opinion publique n'étant pas encore mûre pour un tel bouleversement : en 1923, l'un des chefs militaires les plus importants du pays, le Général Kâzım Karabekir, publiait, dans le journal même du parti kémaliste, une proclamation intitulée : « Nous ne pouvons pas accepter l'alphabet latin » ; en 1926 encore, deux des historiens turcs nationalistes les plus influents, Mehmed Fuad Kôprülû et Zeki Velidi (Toğan), publiaient des articles allant dans le même sens. L'argument principal, dans le camp nationaliste et moderniste lui-même, contre l'introduction de l'alphabet latin était qu'elle entraînerait une rupture de la tradition culturelle (ce qui devait se vérifier).

Mais c'est précisément cette rupture que voulait opérer Mustafa Kemâl : persuadé que l'éducation islamique traditionnelle était, par son conservatisme, responsable du retard pris par les Turcs, dans les domaines économique, social, et militaire, sur l'Occident chrétien ou laïc, il voulait la remplacer par une éducation nationale laïcisée de type occidental, et, pour cela, couper les racines arabes et persanes de la culture ottomane. C'est pourquoi il n'allait pas, dans l'avenir, se contenter d'imposer un alphabet latin : il allait aussi interdire l'enseignement, dans les écoles, lycées, et collèges, de l'arabe et du persan, puis lancer une grande campagne (qui dure encore !) d'« épuration » de la langue turque, visant à en expulser le maximum de mots arabes ou persans, et à les remplacer par des mots turcs ou par des néologismes à base de turc – ou encore, à défaut, par des mots empruntés aux langues occidentales (surtout au français).

Après qu'une campagne de presse eut préparé l'opinion, Mustafa Kemâl institua une « Commission linguistique » (« Dil Encümeni ») qui fut chargée, durant l'été 1928, de mettre au point un alphabet phonétique turc-latin. Quand elle eut remis son rapport final, il convoqua à Istanbul, dans le Parc de la Pointe du Sérail, une grande réunion populaire, sous l'égide de son Parti, le 8 août 1928, et, dans un discours public, y annonça l'adoption du nouvel alphabet.



Devant ce coup d'audace, bien dans sa manière, les éventuels opposants s'inclinèrent – quand ils ne se rallièrent pas avec un enthousiasme au moins apparent – et la Loi sur l'alphabet turc latin fut votée à l'unanimité, le 1<sup>er</sup> novembre 1928, par la Grande Assemblée Nationale d'Ankara.

Dès le mois d'août, une campagne de propagande et d'alphabétisation populaire sans précédent fut lancée à travers toute la Turquie. Mustafa Kemâl en personne l'inaugura le 11 août, en jouant lui-même le rôle d'instituteur, dans une réunion publique au Palais de Dolmabahçe.

La réforme fut menée tambour battant. L'emploi des nouveaux caractères fut rendu obligatoire pour toute enseigne ou affichage public, ainsi que pour tout journal ou périodique, à dater du 1<sup>er</sup> décembre 1928. Il le fut également pour tout livre imprimé à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1929. Un délai de grâce jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 1929 fut accordé aux particuliers s'adressant aux services publics avec les anciens caractères. Les administrations purent utiliser leurs anciens imprimés jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 1930. Passé cette date, tout usage public des anciens caractères fut rigoureusement interdit, et leur enseignement proscrit.

Toléré pour l'arabe dans les Corans et livres de religion, l'alphabet arabe ne fut plus employé désormais, pour écrire le turc, que dans les correspondances privées, et entra dans une demi-clandestinité. Le Coran lui-même fut transcrit phonétiquement en caractères latins. Les gens qui gardaient l'habitude de prendre des notes en cursive arabe durent s'en excuser en disant que c'était là leur sténographie.

L'alphabet turc-latin étant seul enseigné dans les écoles à partir de l'automne 1928, la connaissance de l'ancienne écriture disparut progressivement avec la montée des nouvelles générations : bien rares sont aujourd'hui les Turcs de moins de soixante ans qui sont capables de lire un écrit ou un imprimé turc antérieur à 1929.

Il y a donc rupture importante de la tradition écrite.

## 2. La « révolution linguistique »

Parachevant cette rupture, la suppression, dès 1929, des enseignements d'arabe et de persan donnés jusqu'alors dans les écoles moyennes et les lycées condamnait pour l'avenir, non seulement l'ancienne orthographe, mais la langue savante ottomane elle-même, dont la grande majorité du vocabulaire était arabe ou persane, et qui utilisait abondamment des constructions de type arabe ou persan.

On ne pouvait donc en rester à une réforme de l'écriture (qui, d'ailleurs, rendait extrêmement difficile l'identification précise des mots d'origine arabe, notés strictement selon le phonétisme turc, qui ne leur convient nullement : cf. *zekâ* = arabe *zakā* « probité » ou *ḍakā* « intelligence » ; *zâḥif* = *zāḥif* « reptile » ou *zāḥif* « vantard ») ; il fallait encore réformer profondément la langue écrite : d'abord, ce qui était facile, en proscrivant les constructions grammaticales arabo-persanes pour les remplacer par les constructions turques équivalentes ; ensuite, ce qui était beaucoup plus délicat et allait demander un travail considé-

rable, en remplaçant l'énorme vocabulaire arabe et persan de l'ottoman par des mots turcs, existants ou à créer.

Une institution nouvelle fut fondée à cet effet en 1932 : la « Société d'Étude de la Langue Turque » (« Türk Dili Tetkik Cemiyeti »), devenue dans les années suivantes « Fondation de la Langue Turque » (« Türk Dil Kurumu »). Elle fut officiellement chargée des travaux de recherche indispensables à la « purification » et au développement de la langue, sur des bases étymologiquement turques (ou, éventuellement, censées telles), et Mustafa Kemâl en suivit de très près les activités, lui donnant des directives et présidant ses congrès.

L'une de ses premières tâches consista à recueillir, d'une part dans les divers dictionnaires de langues turques (anciennes ou modernes), d'autre part dans les dialectes vivants de la Turquie (par voie d'enquêtes), des équivalents turcs des mots arabes et persans utilisés en turc ottoman.

Elle joua aussi un rôle important dans la recherche de noms turcs pouvant servir de noms de famille, quand une Loi de juin 1934 eut rendu obligatoire pour tous les citoyens turcs l'adoption d'un patronyme d'étymologie turque (ou supposée telle). C'est à cette occasion que Mustafa Kemâl prit le nom d'Atatürk (Père-Turc).

Le « Türk Dil Kurumu » participa activement aux tâches d'éducation, en publiant des dictionnaires donnant les équivalents nouveaux de termes ottomans, et en coopérant à la rédaction des nouveaux manuels scolaires, dont le vocabulaire et la phraséologie étaient entièrement transformés.

Jusqu'à sa mort, survenue en novembre 1938, Atatürk attacha la plus grande importance à la poursuite de la réforme linguistique et à la recherche de plus en plus poussée d'une langue turque dite « pure » (« öz türkçe »), se rapprochant le plus possible de la langue parlée des grandes villes et rejetant le plus possible de termes ottomans arabo-persans.

Après lui, son successeur à la tête de la République Turque, le Président İsmet İnönü, continua systématiquement sa politique linguistique et culturelle, en s'appuyant, lui aussi, sur le « Türk Dil Kurumu », institution d'ailleurs très liée au Parti alors unique, le Parti Républicain du Peuple (« Cumhuriyet Halk Partisi »), instrument politique fondamental du kémalisme.

Lorsque après 1945 la Turquie entra progressivement dans un régime à partis multiples, et surtout lorsqu'en mai 1950 le Parti Républicain du Peuple perdit le pouvoir au profit du nouveau Parti Démocrate, le Türk Dil Kurumu vit contester son rôle et son action, et, tout en gardant une grande influence dans les milieux intellectuels et enseignants, subit une diminution d'autorité. Ses relations avec le Gouvernement démocrate finirent même par être fort tendues, et il n'eut plus le caractère officiel que lui avaient conféré, puis confirmé, Atatürk et İnönü.

La réforme linguistique radicale jusque-là poursuivie fut en butte à de nombreuses et vives critiques, et marqua, dans l'ensemble, un temps d'arrêt. Certes, il n'était plus question de revenir au turc ottoman d'autrefois, encore moins aux caractères arabes, totalement ignorés des jeunes, mais une partie de l'opinion publique réagissait contre une transformation autoritaire du vocabulaire qui avait parfois abouti à des excès, et dont le rythme accéléré déroutait les généra-



tions d'âge mûr. Au nom du libéralisme, le Parti Démocrate était hostile à tout dirigisme, y compris le dirigisme linguistique. De plus, le nouveau pouvoir pacifisait avec les mouvements islamiques, défavorables par principe, dans leur majorité, à la réforme linguistique.

Le Türk Dil Kurumu, bien que privé de l'appui gouvernemental, n'en continua pas moins son action, en l'infléchissant davantage vers les travaux philologiques.

Le 27 mai 1960, après une période de crise aiguë, le gouvernement du Parti Démocrate (avec à sa tête Adnan Menderes) et le Président de la République (Celâl Bayar), accusés d'outrepasser leurs droits et de violer la constitution, furent destitués par les Forces Armées Turques et emprisonnés. Un gouvernement provisoire à direction militaire fut formé. Plusieurs anciens ministres (dont Adnan Menderes) furent condamnés à mort et exécutés.

Ce brusque coup d'arrêt infligé à une politique qui remettait en cause plusieurs orientations du kémalisme (auquel les chefs militaires restaient attachés) eut notamment pour effet de redonner des forces au mouvement d'« épuration » linguistique animé par le Türk Dil Kurumu.

Quand le gouvernement militaire eut organisé des élections libres et cédé la place à un gouvernement civil, le régime parlementaire se développa en Turquie dans un pluralisme politique soumis à des fluctuations diverses et marqué par l'alternance de gouvernements où la prépondérance revenait tantôt au Parti de la Justice (« Adalet Partisi »), héritier de la clientèle du Parti Démocrate dissous, tantôt au Parti Républicain du Peuple, résolument kémaliste.

Les problèmes politiques, économiques, diplomatiques, ou de sécurité intérieure, extrêmement ardu, auxquels ces différents gouvernements ont eu à faire face, ne leur ont pas laissé le loisir d'intervenir dans la question linguistique. Tout au plus peut-on dire que les gouvernements « néo-démocrates » étaient plutôt hostiles à l'« épuration » du lexique, et les gouvernements « kémalistes » plutôt favorables, tout comme le Gouvernement militaire actuel (1982).

Mais on peut considérer que, dans la situation présente, l'État et le pouvoir gouvernemental n'interviennent plus directement dans la question linguistique, et que le débat à ce sujet ne se poursuit plus au sein des partis politiques, mais au sein de l'opinion publique et parmi les intellectuels.

Toutefois, les attitudes envers l'épuration et l'öz türkçe restent en partie conditionnées par des options politiques ou religieuses : les milieux conservateurs ou islamiques continuent, dans l'ensemble, à y être opposés, tandis que les milieux progressistes et laïcistes y sont très généralement favorables.

### 3. La réforme de l'écriture

L'aspect de la « révolution linguistique » turque qui entraîne le moins de critiques, et est même accepté par l'ensemble de l'opinion (exception faite de quelques « intégristes » musulmans), est cependant celui qui, au départ, était le plus hardi, à savoir l'abandon de l'alphabet arabe pour un alphabet latin.

Le principe de la nouvelle graphie en usage depuis la fin de 1928 est purement phonétique, et l'alphabet est lui-même presque parfaitement phonologique. La notation des voyelles est très proche de celle de l'allemand (*a, e, i o, ö, u, ü* ont à peu près les mêmes valeurs dans les deux langues) ; un « *i* sans point » (*ı*) a été ajouté pour rendre le « *i* postérieur » turc (analogue à *y* polonais) ; les longues sont notées par le circonflexe (*â, î, û*) ; les 8 brèves et les 3 longues du système vocalique turc sont, ainsi, exactement représentées. Les consonnes de l'alphabet latin ont été presque toutes retenues avec la valeur qu'elles ont dans la plupart des langues européennes occidentales (*q, x*, et *w* étant abandonnés) ; toutefois, *c* a la valeur de « *dj* » français, et *ç* celle de « *tch* ». Un « *s* cédille » (*ş*) correspond à « *ch* » français, et un « *g* doux » (*ğ*) aux réalisations non occlusives de *g*. On ne relève dans cet alphabet qu'un cas d'ambiguïté : c'est que l'accent circonflexe, qui indique en principe une voyelle longue et rien de plus, a aussi été retenu pour indiquer la « mouillure » de *k* et *g* devant *a* et *u*. La conséquence en est qu'on ne peut noter *a* et *u* longs après *k* et *g* « non mouillés ». Mais cette imperfection ne concerne qu'un petit nombre de mots, tous d'origine arabe ou persane. La notation des longues tend d'ailleurs de plus en plus à être négligée.

Dans l'ensemble, l'alphabet turc-latin est l'un des plus parfaits qui existent. Il rend très facile l'apprentissage de la lecture (qui était fort ardu au temps de l'alphabet arabe). L'orthographe est intégralement phonétique, la norme étant la prononciation du parler urbain des grandes villes (Istanbul, Ankara, Izmir, etc.). C'est, là encore, un grand progrès par rapport à l'écriture (arabe) ottomane, où les problèmes orthographiques étaient très complexes (3 *h*, 3 *s*, 4 *z*, etc.), et où seule une partie des voyelles était notée (un même signe, le *wâw* arabe, notant à la fois *o, ö, u, ü*, et *v*!).

Le fait que la graphie reflète fidèlement la phonétique d'une langue naturelle, celle des grandes villes, entendue constamment à la radio (voire à la télévision), facilite l'unification linguistique et la réalisation des prononciations « canoniques », notamment au stade scolaire. La langue écrite se fondant par principe sur une langue parlée, l'écart entre l'écrit et le parlé (si considérable, par exemple, en français) tend à se combler. Certes, les parlers locaux, dialectaux, continuent d'exister, mais l'emprise du « turc-standard » se fait, sur eux, de plus en plus forte. La scolarisation tend à les faire dépérir. La presse et la radio agissent dans le même sens.

#### 4. Modifications grammaticales

Dans le domaine de la morphologie, la réforme linguistique turque n'a touché que les éléments allogènes : ainsi, presque tous les pluriels arabes ont disparu, au profit du seul pluriel turc en *-ler/-lar* (*harabe* « ruine », pl. ottoman *harabât*, pl. actuel *harabeler*, etc. ; les « pluriels internes » ne subsistent plus que dans des expressions toutes faites (on ne dit plus *kütübâ* « les secrétaires », mais *kâtipler*). Le vocabulaire arabe se réduisant de plus en plus, et la grammaire arabe n'étant plus enseignée, les procédés morphologiques arabes de formation des mots ne sont plus, ni utilisés, ni reconnus : bien rares sont les



jeunes Turcs qui voient un rapport entre *kâtip* « le secrétaire » et *mektep* « l'école », ou *mektup* « la lettre » ; ce sont, pour eux, trois mots indépendants les uns des autres.

La morphologie proprement turque, elle, n'a pas subi de changement. Son domaine a simplement été étendu à tous les mots du lexique, sans plus tenir compte, le cas échéant, de leur origine étrangère : tout mot étranger adopté ou conservé est traité désormais, morphologiquement, comme un mot turc (ce qui était, de tout temps, le procédé normal de la langue parlée populaire). Par exemple, à partir du mot *dost* « ami », d'origine persane, on ne dérive plus, en milieu jeune, l'expression adverbiale signifiant « amicalement » avec un suffixe persan comme autrefois (*dostâne*), mais avec un suffixe turc (*dostça*).

Dans le domaine de la syntaxe, les constructions de type arabe ou persan ont été abandonnées. Par exemple, on ne construit plus les noms d'action arabes transitifs avec un complément d'objet à l'accusatif : on ne dira plus, ni n'écrira *mektubu irsâl* « le fait d'envoyer la lettre » (ordre des mots turc, et non arabe), mais, à la rigueur, *mektubun irsâli* « l'envoi de la lettre » (avec un génitif, complément du nom *irsâl*, qui n'est plus senti comme nom d'action transitif), et, de préférence, avec un second terme turc et non arabe, *mektubun gönderilmesi*.

La construction persane dite en turc « *izâfet* » (de l'arabe), dans laquelle l'ordre des mots est l'inverse de celui du turc, très largement employée dans le turc ottoman (et de plus en plus dans la dernière période), est brusquement tombée dans une extrême désuétude et ne subsiste que dans des expressions toutes faites, comme *efkâr-ı umûmiye* « l'opinion publique », qui apparaît dans les dernières éditions des dictionnaires comme un mot unique, soudé : *efkârumumiye* (la construction syntaxique turque serait : *umumî efkâr*, mais on préfère encore le néologisme *kamuoyu*, mot composé turc). Rares sont ceux qui savent, aujourd'hui, que *efkâr* « opinion » est le pluriel arabe de *fikr* (en turc, *fikir*) « pensée », et que l'adjectif doit être accordé au féminin (en *-iye*) après un pluriel arabe... alors que c'était là une des premières choses qu'on apprenait aux jeunes Ottomans dans les écoles moyennes.

En revanche, la syntaxe proprement turque reste inchangée, et, tout comme la morphologie turque, elle est étendue à l'ensemble des termes, fussent-ils arabes ou persans.

C'est au niveau de la stylistique que les différences de constructions sont les plus accusées entre le turc actuel et le turc ottoman. La plupart des écrivains ont renoncé aux longues phrases complexes, à gérondifs, de la prose ottomane. Ils adoptent aussi, en utilisant abondamment la ponctuation, un ordre des mots beaucoup plus libre, imitant en cela la langue parlée.

L'influence des nouvelles langues de culture (français et anglais surtout) qui ont remplacé l'arabe et le persan n'est pas sans jouer un certain rôle dans ces innovations stylistiques.

Dans le domaine de la poésie, l'abandon de la métrique quantitative arabo-persane (analogue à la métrique gréco-latine) est maintenant total : les poètes ont recours, soit au vers syllabique (de vieille tradition turque), soit au vers libre de type occidental.

## 5. Épuration des éléments arabo-persans

Les quelques « épurations » morphologiques ou syntaxiques auxquelles a procédé, spontanément et sans difficulté, la « révolution linguistique » turque ne sont rien en regard des bouleversements considérables qu'elle a introduits dans le vocabulaire de la langue écrite, au prix d'un effort soutenu, qui ne se relâche pas de nos jours, et qui semble appelé à se perpétuer – au moins en ce qui concerne les néologismes à former – pour exprimer sans cesse des notions nouvelles.

Durant des siècles, le vocabulaire ottoman de la langue écrite s'était presque exclusivement développé par des emprunts à l'arabe et au persan, ou par la formation de néologismes à partir d'éléments arabes et persans (jouant là le même rôle que les éléments grecs et latins en Occident). Dans les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, c'est encore à partir de l'arabe que les savants ottomans constituaient le vocabulaire turc des sciences modernes (physique, chimie, biologie, etc.). En revanche, aucune tentative sérieuse n'avait été faite, depuis un demi-millénaire, pour développer les ressources propres du vocabulaire turc. Le prestige intellectuel et religieux de l'arabe, joint à la séduction poétique du persan, avait amené les lettrés turcs à sous-estimer leur langue maternelle (nous ne disons pas nationale, car le concept de nation s'effaçait presque entièrement, dans l'Empire ottoman, avant le XIX<sup>e</sup> siècle, devant celui de Communauté islamique). La langue parlée avait évolué spontanément, sans intervention directe des clercs – dont elle assimilait, toutefois, à sa manière, une partie du vocabulaire. Quant à la langue écrite, l'effort normatif et de développement fait à son sujet ne portait, pratiquement, que sur ses innombrables emprunts arabo-persans.

Observons à ce propos que le turc ne peut, en raison d'incompatibilités morphologiques, emprunter directement des verbes arabes ou persans. Cette difficulté a été constamment tournée par l'emprunt de noms (ou de formes nominales du verbe), à partir desquels sont constitués, soit des verbes dérivés à l'aide de suffixes turcs, soit, beaucoup plus souvent, des verbes composés par adjonction d'un verbe auxiliaire turc. Le suffixe de verbe dénomiatif le plus fréquent est *-le-/-la-* : *zor* « contrainte » (du persan *zūr*), *zor-la-* « contraindre » ; *esef* « regret » (arabe *'asaf*), *esef-le-n-* « regretter », avec addition de *-n-*, suffixe de réfléchi. Les verbes auxiliaires les plus largement employés sont *et-* (plus anciennement, *eyle-* ou *kil-*) « faire », et *ol-* « être, devenir » : *tahsil et-* « apprendre » (arabe *tahsil* « étude ») ; *kayb ol-* « disparaître » (arabe *gayb* « disparition »). Il est curieux de constater que beaucoup de ces formations « mi-turques », « mi-arabes » ou « mi-persanes », étaient purement pédantes, la langue parlée ayant des équivalents sémantiques autochtones : ainsi, pour reprendre les exemples ci-dessus, *acın-* « regretter », *öğren-* « apprendre », *yit -* « disparaître ».

Alors que l'arabe et le persan étaient largement enseignés, le turc proprement dit ne l'était pas : on était censé l'acquérir par la pratique orale.



Cette situation avait commencé à changer au XIX<sup>e</sup> siècle, avec l'éveil d'un nationalisme turc-ottoman qui redécouvrait la valeur de la langue turque. L'intérêt pour la langue maternelle – devenue nationale – était allé croissant, dans les milieux intellectuels, au cours de ce siècle, et avait abouti notamment, à l'élaboration de dictionnaires turcs de plus en plus riches, dont la série fut couronnée, en 1900, par celui de Sâmî BEY (1850-1904), le « Littré turc », source principale des travaux lexicographiques ultérieurs.

Le déchiffrement, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, des inscriptions turques anciennes de Mongolie (Orkhon I & II ; VIII<sup>e</sup> siècle), puis l'important développement international de la turcologie comparative, apportèrent à la lexicologie turque un enrichissement considérable. De plus, le nationalisme linguistique turc était soutenu, à l'extérieur, par l'exemple et par la sympathie agissante du nationalisme linguistique hongrois, dont les tendances « touraniennes » entraînaient, en Hongrie, un essor remarquable des études turques.

Durant la dernière période de l'Empire ottoman, des écrivains turcs nationalistes de talent, comme Ömer Seyfeddin (1884-1920), avaient donné l'exemple d'une langue harmonieuse et riche dont le vocabulaire était essentiellement turc et ne contenait généralement, en fait d'emprunts arabes ou persans, que des mots depuis longtemps adoptés par la langue parlée.

La voie était donc ouverte pour la constitution et le développement d'une langue littéraire turque vraiment nationale et proche de la langue parlée, en tout cas compréhensible même pour des Turcs n'ayant jamais appris d'arabe ni de persan.

Une langue de ce type se développa rapidement, sous l'influence du patriotisme et du « populisme », dès les premiers temps de la République Turque. Avec l'adoption de l'alphabet latin, en 1928, le turc « réel », en tant que langue naturelle, se trouvait doté d'une notation fidèle, permettant une alphabétisation rapide.

On pouvait donc alors penser que les buts de la réforme nationale du langage étaient atteints, et qu'on écrivait désormais un turc proche de la langue parlée, avec le même vocabulaire (sans se soucier de son origine).

Telle était, d'ailleurs, la solution retenue, dans le pays turcophone le plus voisin (et le plus proche, linguistiquement) de la Turquie, l'Azerbaïdjan soviétique.

Mais la « révolution linguistique » de la République de Turquie ne s'arrêta pas là : le nationalisme kémaliste, en réaction vigoureuse contre le panislamisme ottoman, se fixait en effet pour but, sur le plan linguistique et culturel, une rupture aussi complète que possible avec la tradition ottomane de synthèse turco-arabo-persane (d'où la suppression de l'enseignement de l'arabe et du persan).

La logique de cette politique conduisait à « épurer » au maximum la langue turque du vocabulaire arabe et persan qui l'avait progressivement envahie durant des siècles de pouvoir ottoman. Et c'est précisément ce qui fut fait, et dure encore à présent.

La tâche était immense, car la quasi-totalité du vocabulaire intellectuel et scientifique était arabe ou arabo-persane. Les dernières créations en date de

termes scientifiques et techniques, dans l'Empire Ottoman, étaient faites à partir de l'arabe (ainsi, *müvellid-ül-humuza* « oxygène », *müvellid-ül-mâ* « hydrogène » – calqués sur l'étymologie grecque) ; beaucoup étaient, en fait, concurrencées par des emprunts directs au français (*oksijen*, *hidrojen*, ou *tentürdiyot* « teinture d'iode », encore actuels, même si d'aucuns s'efforcent de remplacer ce dernier par une construction à la turque : *iyot tentürü*). Mais le langage quotidien lui-même, dans les grandes villes, était abondamment pourvu de termes arabes ou persans, voire de composés arabo-persans.

L'objectif théorique étant de remplacer tout le vocabulaire arabo-persan par un vocabulaire étymologiquement turc, le premier travail consistait à faire un inventaire aussi complet que possible des éléments lexicaux proprement turcs.

Par « turc », les artisans de la « révolution linguistique » entendaient toute langue, ancienne ou moderne, appartenant à la famille turque : de la langue des Inscriptions de l'Orkhon aux parlars vivants des Turkestans, du Caucase, de la Volga, de Sibérie, etc., en passant par l'ouïgour et le tchaghataï, sans oublier, bien sûr, les dialectes anatoliens et balkaniques.

Tous les savants, professeurs, instituteurs, fonctionnaires, officiers de la Turquie furent invités à coopérer à une immense récolte de vocabulaire dialectal, et les fiches affluèrent au siège du « Türk Dil Kurumu », à Ankara. De plus, les philologues, ou même les simples connaisseurs (ou locuteurs résidant en Turquie) de langues turques diverses furent appelés à participer à cette énorme collecte lexicale. Parmi ces derniers figuraient, notamment, des turcophones émigrés de l'ancien Empire russe ou de l'U.R.S.S., au nombre desquels les Tatars de Kazan et les Azerbaïdjanais étaient des plus actifs.

Une première publication, déjà considérable, vit le jour dès 1934 : « Tarama Dergisi » (« Recueil de Dépouillements »), volume de 1300 pages, édité par « T.D.T.C. » (« Türk Dili Tetkik Cemiyeti », qui n'avait pas encore adopté le nom de Türk Dil Kurumu). Cet ouvrage se composait de deux parties : l'une donnait, suivis de leurs équivalents turcs avec référence d'origine, la liste de plusieurs milliers de mots ottomans (arabes ou persans) qu'il s'agissait de remplacer ; la seconde était l'index turc de cette liste. Le tout reposait sur le tri et l'examen de plus de 125.000 fiches.

Par la suite, le Türk Dil Kurumu publia d'importants recueils de vocabulaire turc, dont le plus remarquable est, à partir de 1939, le « Söz Derleme Dergisi » (« Recueil de Collectes lexicales »), répertoire de termes dialectaux de Turquie. Il édita plusieurs dictionnaires de turc ancien ou médiéval, traduisit du russe un dictionnaire kirghiz et un dictionnaire yakoute, multiplia les publications d'ouvrages linguistiques et philologiques, ainsi que des guides à l'usage du grand public. Son activité se poursuit dans la même direction, et il publie, notamment, en éditions successives constamment augmentées, un dictionnaire turc unilingue, « Türkçe Sözlük » (« Dictionnaire Turc »), avec de nombreux exemples, qui est l'un des meilleurs dictionnaires turcs existants.

A côté de ce travail considérable de documentation, quelques initiatives privées, de moindre importance, se manifestent ; divers journaux ou revues traitent de problèmes linguistiques, et proposent, le cas échéant, des néologismes turcs destinés à remplacer des mots étrangers.



Nous ne pouvons ici donner le détail de toutes ces activités. Nous nous efforcerons seulement de caractériser les divers procédés employés en Turquie pour la rénovation et le développement du vocabulaire.

## 6. Les moyens de la création de néologismes

### 6.1. Emprunt interne

Le plus simple consiste à exhumer, à partir de textes anciens, ou à extraire des dialectes vivants, des mots turcs susceptibles de remplacer des mots étrangers (pour l'essentiel, arabes ou persans).

Certains des termes anciens remis ainsi en vigueur étaient oubliés depuis tant de siècles, qu'ils font figure d'inventions, dès lors qu'ils ne se rattachent pas à une racine encore productive (ou qu'une lecture erronée, ce qui arrive, masque leur parenté avec des mots vivants) ; ils sont alors difficilement acceptés par le grand public. Par exemple, *budun*, lecture imparfaite du mot du VIII<sup>e</sup> siècle *bodun* (Inscriptions de l'Orkhon) « peuple », collectif de l'ancien *bod* « tribu » (turc moderne *boy*), n'a pas réussi à supplanter *halk* (de l'arabe), qui reste d'un usage constant pour « peuple », et il n'est plus guère retenu que dans les néologismes où il correspond au grec *ethno-* (*budunbilim* « ethnographie », etc.).

Beaucoup plus facile est l'adoption d'un mot ancien, disparu depuis longtemps, mais dont subsistent des « parents » reconnaissables, notamment des dérivés : ainsi, le turc ancien (ouïgour) *tür* « espèce, sorte », immédiatement resenti comme radical du terme bien vivant *türlü* « varié, variété ».

Les mots pris à des langues turques extérieures à la Turquie conservent dans la conscience linguistique du grand public un caractère d'étrangeté quand ils ne peuvent être rattachés à une famille connue : ainsi, *kent* « ville », pris (avec un changement de sens) à l'azerbaïdjanais *känd* « village », a du mal à supplanter *şehir* (du persan), et n'apparaît que dans les écrits des partisans décidés du « turc pur » (« öz türkçe ») ; ce mot (d'origine sogdienne, en réalité) est un peu plus familier à ceux des intellectuels qui le reconnaissent dans la seconde partie du nom de villes d'Asie Centrale, comme *Semerkent* (Samarcande), ou *Taşkent* (Tachkent).

On remarquera, par l'exemple précédent, que les créateurs du nouveau lexique turc « épuré » ne se privent pas, le cas échéant, de solliciter, pour les besoins de la cause, le sens des mots empruntés à des langues turques anciennes ou extérieures : *oy* (turkmène, kirghiz, etc.) « pensée, opinion, décision », est pris au sens de « vote » ; *ozan* (oghouz, turkmène) « barde, poète-chanteur populaire » est pris au sens général de « poète » ; *savcı* (tchaghataï) « porte-parole » au sens de « procureur » (magistrat) ; etc.

L'exemple de *kent*, réputé *öz türkçe*, bien que d'origine iranienne (sogdienne), montre aussi que les novateurs n'ont pas toujours été bien stricts dans leur conception de l'origine « turque » de certains mots. Dans les débuts de la réforme, surtout, l'influence des idées « touraniennes » (dont le kémalisme récusait les visées politiques, mais non les doctrines culturelles) aboutissait parfois

à faire considérer comme turcs des mots mongols, tel *kurultay* « congrès » (mongol *kuriltay* « grande assemblée d'élection du Khan »).

Dans les années 1935-1938, on assista même au développement d'une théorie dite de la « Langue-Soleil », favorisée par Atatürk, voisine des doctrines de Marr, qui tendait à démontrer que la plupart des langues du monde étaient apparentées au turc. Cela permit d'inventer des étymologies turques à des mots comme *elektrik*, ou *sinus* et *kosinüs*, qu'on voulait conserver.

Un procédé intermédiaire entre l'étymologie populaire et le calembour servit aussi à créer, à partir d'éléments turcs largement sollicités morphologiquement et sémantiquement, des mots nouveaux ressemblant providentiellement aux mots français de même sens qui s'étaient introduits dans la langue intellectuelle : *okul* « école » (turc *oku-* « lire ») ; *terim* « terme, néologisme » (turc *ter-*, *der-* « rassembler » ... parce que les néologismes étaient dégagés de collectes lexicales !) ; *soysal* « social » (turc *soy* « lignée, race ») ; *belleten* « bulletin » (turc *bellet-* « rendre clair, évident ») ; *genel* « général » (turc *geniş* « large », radical *gen-*) ; etc. Tous les mots précités ont survécu, et *okul* a même presque entièrement remplacé *mektep* (d'origine arabe). D'autres n'ont pas eu le même succès, comme *kamun* « commune » (turc ancien *kamug*, turc anatolien médiéval *kamu* « tous »), qui a disparu très tôt des dictionnaires.

Après 1940, et plus encore dans les deux dernières décennies, l'entrée au *Türk Dil Kurumu* de philologues turcs d'excellente formation scientifique a mis progressivement fin à ces jeux étymologiques, et les travaux de création lexicale ont pris un tour beaucoup plus rigoureux, en s'appuyant sur des éditions de textes et sur des recherches linguistiques très sérieuses. L'apport du *Türk Dil Kurumu* à la turcologie scientifique est devenu de plus en plus important. Les publications authentiquement philologiques de cette institution se sont multipliées. Le grand dictionnaire turc philologique, « *Türkçe Sözlük* », constamment mis à jour, qu'elle publie avec le concours de très bons savants, est désormais un instrument indispensable à une connaissance tant soit peu approfondie de la langue turque.

Plutôt que de se laisser fasciner par la quête, toujours aventureuse, de mots oubliés ou d'étymologies rares, les novateurs de la langue turque se consacrent essentiellement, de nos jours, à l'enrichissement du vocabulaire par des procédés éprouvés : la dérivation, la composition, et le calque sémantique. Ils puisent aussi dans des dialectes vivants de la Turquie. Le turc étant une langue où les mots se forment exclusivement par addition, à un radical stable, de suffixes cumulables, la dérivation y est le procédé le plus naturel et le plus productif d'enrichissement du vocabulaire. Les suffixes turcs, en effet, peuvent introduire et combiner un nombre important de modifications sémantiques. La composition, bien qu'assez peu fréquente dans la langue naturelle, peut être, par convention, largement développée. Quant au calque, c'est un procédé quasi universel, auquel le turc se prête aisément.

Si, par ailleurs, ces divers procédés, en accord avec la structure de la langue, s'appliquent à des radicaux déjà existants, soit dans le turc-standard, soit dans les dialectes anatoliens, le résultat est l'introduction de mots relativement aisés à comprendre, et qui ont beaucoup plus de chances d'être



réellement adoptés dans l'usage, que des vocables plus ou moins étranges tirés des inscriptions de Mongolie, vieilles d'un millénaire, ou de lointains parlers turkestanais ou sibériens.

La publication, par le *Türk Dil Kurumu*, des résultats de la très vaste enquête lexicale opérée dans les dialectes de Turquie, et surtout de l'Anatolie turque, « *Söz Derleme Dergisi* » (3 volumes, 1939-1947 ; 1.590 pages ; suppléments ; réédition récente), donne des matériaux extrêmement riches et, dans l'ensemble, bien contrôlés.

La très grande majorité des mots dialectaux anatoliens réintroduits dans la langue écrite correspondent, soit dans leur entier, soit dans leur radical, à des mots qui ont existé dans la langue ottomane pré-classique (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.), mais que le prestige du vocabulaire arabo-persan a fait rejeter progressivement comme « patois », les lettrés n'utilisant plus que le mot arabe ou persan de même sens. Beaucoup se rattachent étymologiquement à des expressions déjà connues – notamment à des archaïsmes conservés dans des formules toutes faites, ou dans des préceptes ou proverbes. Ils peuvent alors être aisément réanimés.

Par exemple, le choix, pour remplacer les mots d'origine arabe *sual* « question » et *istifham* « interrogation », du mot *soru*, resté vivant à Konya et à Kastamonu, a été immédiatement accepté, parce que ce terme, vivant en turc ottoman jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, d'une part se rattachait d'emblée au verbe *sormak* « interroger », d'autre part subsistait dans son dérivé *sorucu* « interrogateur », resté en usage pour désigner les Anges Interrogateurs du Jugement Dernier, et conservé dans le précepte : *sorucu ol ki bilgin olasin* « sois interrogateur, afin d'être savant ! ».

## 6.2. Dérivation et calque

Pour en rester au radical *sor-* « questionner », on peut constater qu'il a servi efficacement à la mise en circulation, par dérivation et calque, de plusieurs termes nouveaux. Sur le mot *soru*, on a fait le dérivé *sorulu* « interrogatif ». De *sor-*, on a formé un coopératif *soruş-* « s'entre-questionner », et, sur ce dernier, le factitif *soruştur-* « enquêter », d'où le nom dérivé *soruşturma* « enquête » (qui remplace l'arabe *tahkik*, *tahkikat...* et le français *anket*), ou encore *soruşturucu* « enquêteur » (plus turc que *anketçi* !). D'autre part, prenant en considération l'étymologie arabe (racine *SWL*) des mots arabo-ottomans *mes'ele* « question, problème », *mes'ül* « responsable », *mes'üliyet* « responsabilité », on leur a créé des équivalents par dérivation à partir de *sor-*, correspondant sémantique de la racine arabe (*SWL* « questionner ») : *sorun* « question, problème », *sorum* « responsabilité », *sorumlu* « responsable » – eux-mêmes susceptibles de créer par dérivation de nouveaux mots, comme *sorumsuz* « irresponsable », et *sorumsuzluk* « irresponsabilité ».

Dans les derniers exemples considérés, l'emploi respectif des suffixes de dérivation nominale, à partir de verbes, *-n* et *-m* (l'un et l'autre attestés en turc, bien que le premier soit très peu productif : *tüt* « fumer », d'où *tütün* « fumée » puis « tabac » ; *öl-* « mourir », *ölüm* « mort » ; etc.) a été purement conventionnel,

mais, une fois la convention admise, le public a accepté sans trop de difficulté ces nouveaux mots, très employés dans la presse, la radio, la télévision.

En règle générale, on peut prévoir le succès d'un néologisme öz türkçe quand il procède par dérivation, à partir d'une racine bien connue, au moyen d'un suffixe attesté : ainsi, *bakım* « point de vue », de *bak-* « regarder », d'autant mieux accueilli qu'il remplace un composé arabo-persan plus ou moins étrange, lui-même calqué sur le français, *nokta-i nazar*, s'est imposé partout dans la langue écrite – et parlée – contemporaine.

L'accueil est plus mitigé quand, la racine étant familière, le procédé de suffixation est insolite, voire contraire à la norme. Ainsi, le suffixe artificiel de dérivation adjectivale *-sel/-sal* (à partir de noms), prétendument justifié par l'existence des mots *uysal* « docile, adaptable » (qui n'est pas formé sur un nom, mais sur le verbe *uyamak* « s'adapter ») et *kumsal* « terrain sablonneux » (de *kum* « sable » ; substantif, et bien plus rarement adjectif), n'est pas accepté sans réticences et n'a rien de populaire ; *yersel* « terrestre » (de *yer* « terre ») n'est employé que par des intellectuels, encore que la plupart préfèrent recourir à la construction normale, où *yer* non suffixé, comme complément du nom qui le suit, exprime le même sens : *yer kabuğu* « écorce terrestre ». Plus critiqué encore est le suffixe *-el/-al* qu'on a tiré du précédent par l'intermédiaire de néologismes formés à partir de noms à *-s* final (après lequel on ne répétait pas *s-*) : *cins* « genre, sexe », *cinsel* « sexuel » – mot bâtard, *cins* étant arabe ! Il faut, en effet, être bien naïf, ou avoir une foi ardente, pour croire que l'arabe *siyasî* « politique » devient turc par simple substitution à *-i* arabe du *-al* prétendu turc ; pourtant, *siyasal* est maintenant largement employé, après avoir été accablé de sarcasmes au demeurant justifiés...

D'autres suffixes non attestés en turc de Turquie ont été mis à contribution pour la dérivation de néologismes. Certains ont été empruntés à d'autres langues turques ; par exemple, *-(e)v/-(a)v*, attesté dans les langues du groupe kiptchak : *sınav* « examen », formé sur *sına-* « éprouver, examiner ». Certains autres ont été introduits artificiellement, à la faveur de ressemblances diverses : ainsi, *-gen/-gan*, d'aspect turc (puisqu'il y a des noms déverbatifs de même terminaison : *alınan* « susceptible », de *alın-* « se vexer » ; *çekingen* « timide », de *çekin-* « ne pas oser »), a servi à former, en géométrie, les noms des polygones (parce qu'il ressemblait aussi à *-gone* ! ) à partir des noms turcs de nombres cardinaux, et cela sans être soumis aux lois phonétiques d'harmonie vocalique, ni d'assimilation « sourdes/sonores » des consonnes : *üçgen* « triangle », *altıgen* « hexagone » (*üç* « 3 » ; *altı* « 6 ») ; etc. Quelles que soient les critiques théoriques que l'on puisse, d'un point de vue philologique, adresser à ces néologismes, force est de constater qu'ils sont, pour le public turc (et pour les élèves), infiniment plus clairs, plus logiques, que les dénominations en usage antérieurement, faites à partir de l'arabe : *müselles* « triangle », *müseddes* « hexagone », etc. Ils se sont donc immédiatement imposés. Remarquons d'ailleurs que des dénominations conventionnelles (arbitraires à l'origine) sont indispensables dans toute une partie du vocabulaire scientifique. Elles sont efficaces dès qu'elles sont conçues dans un système logique, ce qui est ici le cas.



### 6.3. Composition

A côté de la dérivation, la composition est largement utilisée dans la création des néologismes turcs. Il faut entendre ici « composition » dans un sens large, différent en tout cas de celui qui prévaut dans diverses grammaires et ne concerne pas les syntagmes ordinaires figés dans une acception spéciale. La « composition » turque consiste essentiellement dans la fixation de tels syntagmes, écrits conventionnellement d'un seul tenant.

Cette convention graphique permet de signaler le sens spécifique pris par le composé, sens qui diffère de celui, beaucoup plus général, du syntagme. Mais il faut observer que l'opposition entre composé et syntagme se manifeste, en turc, dans la communication orale, par une différence d'accentuation significative : l'accent tonique, dans le composé, est unique et remonte sur la première syllabe du complexe, tandis que, dans le syntagme, chaque mot a son accent propre, presque toujours sur la dernière syllabe. Ainsi, *güne bakán* « celui qui regarde le soleil » s'oppose à *günebakan* « tournesol ». Cette observation est valable pour tous les exemples qui vont suivre.

Le syntagme utilisé pour la composition peut être un groupe « épithète + nom », que le turc forme par simple juxtaposition. L'épithète est généralement un adjectif : *akmantar* « agaric champêtre » (*ak* « blanc », *mantar* « champignon »), *düzbaşkı* « impression à plat » (*düz* « uni, plat », *başkı* « pression, impression »). Ce peut être aussi un substantif, notamment quand il s'agit d'un nom de matière : *taşkömür* « charbon minéral » (*taş* « pierre », *kömür* « charbon », à l'origine « charbon de bois ») ; cf. *taş köprü* « pont de pierre ».

Un autre syntagme couramment employé comme « nom composé » est celui qui fait suivre un complément du nom (sans suffixe de génitif) du nom complété, augmenté du suffixe d'appartenance *-(s)i/-(-s)ı/-(-s)ü/-(-s)u* : *kamuoyu* « opinion publique » (« opinion de tous » : *kamu* « tout, tous », *oy* « opinion » ; remplace l'expression ottomane, plus haut citée, *efkâr-ı umumiye*) ; *buzdolabı* « réfrigérateur » (*buz* « glace », *dolap* « armoire ») ; *uluslararası* « international » (*ulus-lar* « les nations », *ara* « intervalle, entre... ») ; remplace *beynelmilel*, de l'arabe, ou *enternasyonal*, du français, qui reste usité pour la Foire Internationale d'Izmir, *Izmir Enternasyonal Fuarı*).

On trouve également, assez souvent, des groupes « complément d'objet (sans suffixe) + participe de verbe » : *buzkıran* « brise-glace » (*kır-* « casser ») ; *gökdelen* « gratte-ciel » (*gök* « ciel », *del-* « percer » : « perce-ciel ») ; ou tout « complément + forme nominale du verbe (participe, nom d'action, etc.) » : *günebakan* « tournesol » (datif de *gün* « soleil », *bak-* « regarder ») ; *hastabakıcı* « garde-malade » (*hasta* « malade » *-ıcı*, nom d'agent).

D'autres syntagmes sont encore possibles pour former de nouvelles expressions figées.

Le « nom composé » *stricto sensu* est nettement plus rare en turc dans la langue courante. Il s'agit alors, presque toujours, d'une juxtaposition pure et simple de deux noms, dont le premier est le complément logique du second, procédé qui n'est, historiquement, que la simplification (par suppression du

suffixe d'appartenance dans le second terme) du syntagme illustré ci-dessus par *kamuoyu*, *buzdolabi*, etc. On peut en citer quelques exemples antérieurs à la réforme ; ils sont surtout fréquents dans la toponymie : *Kadıköy* « Village (*köy*) du Cadi », *Topkapı* « Porte des Canons » (*top* « canon », *kapı* « porte »). Ce type fort simple de composition est maintenant assez souvent utilisé pour la formation du nouveau vocabulaire scientifique et technique : *toplumbilim* « sociologie » (*toplum* « société », *bilim* « science », deux néologismes), *gökbilim* « astronomie » (*gök* « ciel »), *dipnot* « note en bas de page » (*dip* « fond, partie inférieure, bas » ; *not*, du français).

#### 6.4 Emprunt aux langues occidentales

Ce dernier exemple montre que même les artisans de la réforme se résignent, le cas échéant, à employer des mots de langues occidentales (français le plus souvent), alors qu'ils pourchassent les mots arabes et persans de l'ottoman. C'est par centaines dans le langage courant, par milliers dans les langages scientifiques et techniques, que s'introduisent en turc, de nos jours, des mots occidentaux transcrits phonétiquement (de façon parfois très approximative). Dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, c'est presque exclusivement au français qu'ont été faits ces emprunts. De nos jours, des termes anglais ou anglo-américains pénètrent aussi dans le turc vivant, mais ils sont en général plus déformés encore que les mots français, le vocalisme anglo-saxon, en particulier, se conciliant moins bien que le vocalisme français avec celui du turc.

Ce n'est pas ici le lieu de traiter des emprunts occidentaux, qui ne font pas partie intégrante du programme de réforme de la langue turque, et qui se multiplient, soit par nécessité pratique (absence de terme turc prévu en remplacement ; exemple : *atom enerjisi* « énergie atomique »), soit par un snobisme comparable à celui, en France, du « franglais » (exemple : *omlet* « omelette », plat aussi turc que français, et pour lequel le turc a le mot *kaygana* ; les menus – *mönü* – des restaurants – *restoran* – sont envahis par un vocabulaire cosmopolite, surtout français ou censé tel, aussi bien dans leur partie intitulée *tabldot* « table d'hôte », que dans celle intitulée *alakart*).

Cette invasion de mots occidentaux, qui ne sont pas tous, bien loin de là, nécessaires, même dans la technique (où des équivalents turcs pourraient être trouvés), est maintenant beaucoup plus dangereuse pour la « pureté » du turc, que les mots arabes ou persans qui ont survécu à l'« épuration » nationaliste.

### 7. Problèmes actuels

La « révolution linguistique » étant loin d'être terminée, il est trop tôt pour en faire un bilan complet. On manque d'ailleurs, pour en évaluer le rendement, de données statistiques. Mais il est possible, en l'état actuel, de faire plusieurs constatations importantes :

Quelles qu'aient pu être les réticences d'une partie de l'opinion publique, ou les critiques, souvent justifiées scientifiquement, des philologues, il est de



fait que la réforme a profondément influencé le développement de la langue turque contemporaine et atteint les plus importants de ses objectifs.

L'abandon de la graphie arabe ottomane pour une écriture latine phonétique a, d'une part, coupé la langue écrite de la tradition ottomane et de l'influence arabo-persane, et, d'autre part, rapproché considérablement la langue écrite de la langue parlée. Il a, en permettant la lecture immédiate de mots mêmes ignorés, et en supprimant les difficultés inextricables de l'orthographe ottomane, facilité dans une large mesure l'alphabétisation massive de la population. Il a provoqué le déclin de l'acculturation panislamique, au profit d'un nationalisme culturel qui tente plus ou moins consciemment de renouer avec le passé pré-islamique des Turcs d'Asie Centrale. Il a facilité les contacts linguistiques et culturels avec l'Occident européen et américain.

La réforme radicale du vocabulaire n'a pas été assimilée au même degré par tous les milieux. Les instituteurs (qui ont beaucoup contribué à la collecte de dialectalismes) en ont été les plus ardents propagateurs, ce qui a eu de très grandes conséquences : les jeunes générations scolarisées ont été formées à la langue écrite en conformité avec la nouvelle doctrine linguistique, et la version du turc standard qu'elles ont apprise a été celle de l'öz türkçe. Ainsi, la révolution lexicale a touché successivement toutes les classes d'âge alphabétisées à partir de 1930 environ. Le résultat est que la langue actuellement écrite en Turquie est partout imprégnée du nouveau vocabulaire. Il en est de même pour celle que l'on peut entendre à la radio ou à la télévision. Cette imprégnation s'étend naturellement, peu à peu, à la langue parlée. L'öz türkçe des écoles joue, en Turquie, un rôle d'uniformisation du langage à l'échelle nationale, comparable à celui du français scolaire sous la III<sup>e</sup> République.

Dans le domaine littéraire, on constate que les plus célèbres écrivains et poètes utilisent la nouvelle langue. Beaucoup d'entre eux contribuent même activement à la formation de néologismes. Ceux-ci se multiplient également dans la presse – et même, ce qui est révélateur, dans des journaux ou revues conservateurs, très critiques en principe à l'égard de l'öz türkçe.

Il est vrai qu'en revanche subsistent de nombreux vestiges de la langue ancienne sous la plume d'écrivains ou de journalistes partisans de l'öz türkçe, mais appartenant à des classes d'âge formées au turc ottoman, ou dont les spécialités (histoire et droit, en particulier) exigent une lecture assidue de textes antérieurs à 1930.

L'âge n'est pas le seul facteur qui influe sur le degré d'adaptation à la « révolution linguistique » : l'idéologie joue, en ce domaine, un rôle au moins égal ; les milieux conservateurs, et surtout ceux à orientation islamique caractérisée, sont généralement hostiles à l'abandon du vocabulaire arabo-persan traditionnel.

Bien que beaucoup plus proche de la langue naturelle que ne l'était le turc ottoman, l'öz türkçe est, lui aussi, jusqu'à un certain degré, variable selon les auteurs et les locuteurs, imprégné d'un vocabulaire conventionnel (fût-il d'étymologie turque) que ne comprennent pas toujours les catégories non scolarisées de la population – surtout en milieu rural.

La langue populaire, de toute façon, conserve ceux des mots arabes ou persans qu'elle avait assimilés depuis plusieurs siècles. La pratique de l'Islam, restée très vivace, entretient la connaissance et l'emploi du vocabulaire religieux arabe, dont le champ d'application n'est pas seulement culturel, mais aussi social. D'un autre côté, le développement massif du tourisme introduit dans l'usage populaire des termes occidentaux, là même où le turc a son propre vocabulaire naturel.

Un exemple caractéristique de ce phénomène est l'irruption dans les parlers turcs urbains de l'expression américaine *O.K.*, prononcée, ou même écrite, *okey*, sur laquelle est dérivé un verbe *okeylemek* « approuver, accepter », alors que le turc possède depuis des siècles, avec l'interjection « *hay hay!* », extrêmement vivante, un équivalent quasiment parfait de *okey*... Dans ses dernières publications, le « *Türk Dil Kurumu* », à bon droit ému, propose de remplacer cet *okeylemek* par *oldulamak*, dérivé (avec les mêmes suffixes) sur *oldu!* (littéralement : « c'est réalisé ! »), parfait du verbe *ol-* « devenir », employé exclamativement pour exprimer un accord. Cette initiative a quelque chose d'insolite, car il n'est pas du tout normal, en turc, de former un dérivé de ce type sur une forme verbale finie (*-le-mek/-la-mak* ne forme, dans la langue naturelle, que des verbes dérivés de noms). Mais elle s'explique par le désir, conscient ou non, de trouver une expression parallèle, dans sa forme même, à *okeylemek* (alors que le turc est riche en verbes, d'autres formes, exprimant l'approbation, l'accord, l'acceptation, la décision positive).

On voit donc que le vocabulaire étranger – qui n'est plus arabe ni persan – continue d'exercer des contraintes, même sur les gens les plus déterminés à résister aux invasions lexicales non turques.

Maintenant que le problème posé par la prolifération démesurée du vocabulaire arabo-persan en turc ottoman a été pratiquement réglé par la « révolution linguistique » de la République Turque, on peut se demander quelles solutions seront apportées au problème non moins ardu que pose l'invasion du turc actuel (et surtout du turc de presse) par le vocabulaire occidental.

## 8. Sources

La réforme linguistique turque a inspiré un nombre considérable d'articles ou de travaux en turc, mais on ne peut guère citer qu'un ouvrage d'ensemble écrit, sur ce sujet, dans une langue occidentale :

—Uriel HEYD, 1954 ; 116 p.

On trouvera de nombreuses informations sur le développement moderne de la langue, ainsi qu'une bibliographie très étendue, dans le travail suivant :

—Jean DENY, 1959 ; voir pp. 238-239 pour la bibliographie turque de notre sujet.



Les ouvrages turcs mentionnés dans notre article sont :

—T.D.T.C. (= Türk Dili Tetkik Cemiyeti, Société d'Étude de la Langue Turque), Tarama Dergisi (Recueil de Dépouillements), Istanbul, 1934 ; 1309 p.

—T.D.K. (= Türk Dil Kurumu, Fondation de la Langue Turque), Söz Derleme Dergisi (Recueil de Collectes lexicales), 3 vol., Istanbul, 1939-1947 ; 1590 p.

—T.D.K., Türkçe Sözlük (Dictionnaire Turc) ; 6<sup>e</sup> édition, Ankara, 1974 ; 893 p. (éditions successives depuis 1944-1945).

On pourra, d'autre part, consulter les ouvrages turcs suivants, qui comportent des bibliographies :

—T.D.K., Dil Devrimi üzerine (De la Réforme Linguistique), Ankara, 1967 ; 291 p.

—T.D.K., Türk Dil Kurumu Kol Çalışmaları (Travaux des Sections de la Fondation de la Langue Turque), Ankara, 1972 ; 100 p. ; donne une bibliographie à peu près exhaustive des publications de la Fondation de 1932 à 1972.

—T.D.K., M. Sakir Ülkütasır, 1973 ; 141 p. ; contient une bibliographie importante des discussions soulevées par cette question depuis 1911.

—T.D.K., Prof. Dr. Vecihe Hatiboğlu, 1973 ; 69 p. ; retenir les pp. 55-58 sur la « Langue-Soleil », dont l'auteur semble être un des derniers zéloteurs.

### Bibliographie

HEYD, Uriel. 1954. *Language reform in modern Turkey*. Jerusalem. The Israel Oriental Society ; 116 pp.

DENY, Jean. 1959. L'osmanli moderne et le türk de Turquie. Dans : *Philologiae Turcicae Fundamenta* I. Réd. par J. Deny et al. Wiesbaden, pp. 182-239.

HATIBOĞLU, Vecihe. 1973. *Ölümsüz Atatürk ve Dil Devrimi* (L'immortel Atatürk et la Réforme Linguistique). Ankara.

ÜLKÜTAŞIR, Şakir. 1973. *Atatürk ve Harf Devrimi* (Atatürk et la Réforme de l'Écriture). Ankara.

## MUSTAFA KEMAL ATATÜRK ET LA TURCOLOGIE FRANÇAISE

La turcologie s'est développée en France à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, quand l'Empire ottoman était à son apogée. Les relations suivies, et généralement amicales, entre les deux États développèrent rapidement dans le public français cultivé un intérêt très vif pour la Turquie ottomane. De Racine à Voltaire, des écrivains de premier plan traitèrent des sujets turcs – non sans fantaisie parfois – et il y eut par moments une mode des turqueries. Quant à l'étude sérieuse de la langue et de la culture turques, elle fut surtout le fait, à partir du règne de Louis XIV, des Jeunes de Langues et des Drogmans formés par l'administration française pour servir aux relations diplomatiques et commerciales avec la Porte. Ils se signalèrent, notamment, par des travaux de traduction qui ne sont pas sans valeur. De leur côté, divers voyageurs français ou écrivant en français publièrent, sur la Turquie ottomane, des observations faisant souvent preuve d'objectivité scientifique et contrastant ainsi avec les écrits polémiques, anti-turcs parce qu'anti-musulmans, des derniers nostalgiques des Croisades.

Mais, sauf rares exceptions, les travaux scientifiques ou pré-scientifiques quiannoncent, en France, les débuts de la turcologie sont caractérisés par un amalgame des trois concepts (souvent mal distingués dans l'Empire ottoman lui-même) de Turc, d'Ottoman et de Musulman. Cet amalgame va, dans le public non averti, jusqu'à une confusion totale, dont le langage courant porte la marque : le Padichah ottoman est appelé « le Grand Turc », et « se faire Turc » est l'expression consacrée pour désigner la conversion à l'Islam.

Quand, au XIX<sup>e</sup> siècle, l'orientalisme français prit son essor et se constitua en un ensemble de disciplines scientifiques, on commença de distinguer les trois concepts. En particulier, pour des raisons liées historiquement à l'expansion coloniale, l'islamologie et les études arabes furent dissociées des études ottomanes et turques, acquérant ainsi leur autonomie. La distinction fut plus lente à s'établir entre « Turc » et « Ottoman » : le grand public continua de confondre les deux termes, mais les travaux scientifiques qui se développèrent, d'une part sur les cultures turques antérieures à l'islamisation, d'autre part sur les langues et traditions des peuples non turcs de l'Empire ottoman, mirent progressivement fin à cette confusion dans le monde savant.

Dans les deux premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, avant le déclenchement de la Première Guerre mondiale, les études turques avaient acquis, en France, leur autonomie scientifique, comme, d'ailleurs, dans l'ensemble de l'Europe. Au



cours de la période précédente, l'étude du tchaghataï (où s'était signalé le Français Pavet de Courteille), de l'ouïgour, de quelques langues turques de l'Empire russe, enfin et surtout le déchiffrement spectaculaire des Inscriptions de l'Orkhon par Thomsen et Radloff avaient contribué de façon décisive à faire prendre conscience de la spécificité linguistique et culturelle du monde turc. Bref, la turcologie, au sens strict, était née.

Cependant, comme l'Empire ottoman, bien qu'en voie de désintégration, survivait, et comme la littérature ottomane et la langue qui la portait, l'*osmanlı*, restaient encore imprégnées de culture et de vocabulaire traditionnels arabopersans, la plupart des turcologues devaient intégrer à leur formation une étude approfondie de l'arabe, du persan, et de l'islamologie. Ils devaient également se familiariser avec l'histoire de la Dynastie ottomane et avec les oeuvres des poètes et prosateurs de cour, *divan şairleri* ou *vak'anüvis*. Ainsi, il était considéré comme indispensable, pour les diplômés de turc de l'École des Langues Orientales de Paris, d'acquérir également les diplômes d'arabe et de persan. Comment, d'ailleurs, eût-on pu lire, sans une connaissance au moins partielle de ces deux langues, les textes ottomans de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup>, dont la plupart des auteurs poussaient jusqu'à un degré jamais atteint auparavant le recours à un vocabulaire arabo-persan de plus en plus savant, ou, pour mieux dire, pédant ?

∴

La Première Guerre mondiale, puis la Guerre d'Indépendance, firent comprendre au monde entier que la Turquie des Janissaires et des poètes de cour ou même celle, plus récente, des « Désenchantées », n'était désormais qu'un songe. En France, la jeune génération des orientalistes avait été en grande partie engagée sur le front turc, aux Dardanelles ou en Cilicie, et elle avait appris, dans les dures réalités de la guerre, qu'il existait une nation turque bien vivante et bien décidée à occuper la place qui lui revenait légitimement au sein du monde moderne. Et il fut bientôt évident, pour les observateurs compétents, que le représentant le plus authentique de cette nation était Mustafa Kemal.

Dans les années qui précédèrent immédiatement la victoire définitive des Kémalistes et la proclamation de la République Turque sous l'impulsion de Mustafa Kemal, entre 1920 et 1923, les discussions furent vives, dans les milieux politiques, économiques, diplomatiques et journalistiques français, quant à la conduite à tenir envers le mouvement turc de résistance nationale et son chef. Une importante fraction de l'opinion conservatrice et cléricale, traditionnellement attachée à l'image de la France protectrice des Chrétiens d'Orient, se déclarait franchement hostile à leur égard. Il en était de même des groupes de pression économique-financiers qui avaient des intérêts dans les affaires ottomanes et qui étaient, en quelque sorte, les derniers bénéficiaires du régime des Capitulations. Mais d'un autre côté, les milieux républicains libéraux et progressistes, plus ou moins teintés d'anticléricisme, ainsi que les milieux socialistes anticolonialistes, éprouaient une sympathie croissante pour le mouvement nationaliste de Mustafa Kemal, dont les tendances démocratiques,

républicaines et laïcistes, s'affirmaient d'année en année. En particulier, la franc-maçonnerie française, qui avait des liens étroits avec plusieurs compagnons de Mustafa Kemal, maçons eux-mêmes, et le puissant Parti Radical qu'elle dominait, optèrent assez rapidement pour un soutien discret de la cause kémaliste, et se montrèrent ensuite, après la victoire définitive de Mustafa Kemal, parmi les plus enthousiastes partisans de sa politique et les plus constants amis de la jeune République de Turquie.

Relativement peu conditionnés par des motivations purement idéologiques, mais guidés surtout par une observation objective des faits, les spécialistes français de la Turquie, turcologues proprement dits ou responsables civils et militaires bien informés, comprirent très vite, dans leur immense majorité, que l'avenir était du côté de Mustafa Kemal et qu'il n'y avait rien à attendre de bon, ni d'un maintien à tout prix de la monarchie ottomane, ni, moins encore, de quelque mandat ou protectorat sur une nation dont la réalité sociologique, la vitalité et la volonté farouche d'indépendance étaient désormais évidentes.

L'influence de ces turcologues français (dont certains, comme Jean DENY, Professeur de turc à l'École des Langues Orientales et ancien Consul à Maraş, étaient régulièrement consultés par le Quai d'Orsay) et de ces spécialistes des questions turques (notamment des militaires des Armées d'Orient, dont les Rapports, aujourd'hui accessibles aux Archives du Fort de Vincennes montrent qu'ils étaient bien renseignés) fut déterminante pour infléchir vers la paix et l'entente avec le Gouvernement de Mustafa Kemal la politique étrangère française de l'époque.

Il faut signaler, parmi les moyens d'information mis à la disposition des milieux politiques, diplomatiques et militaires français par des turcologues traducteurs, l'important *Bulletin périodique de la Presse turque* régulièrement publié par le Ministère des Affaires Étrangères de Paris. Mais les autorités françaises dirigeantes disposaient par ailleurs, sur la Turquie, d'un ensemble d'informations particulièrement sérieuses et objectives, souvent teintées de sympathie pour le mouvement kémaliste.

Le résultat de cette bonne connaissance des réalités turques, acquise en grande partie grâce à des turcologues et à des spécialistes formés au contact direct de la Turquie, fut que la République Française tenta, dès mai 1920, de faire la paix, sur le front de Cilicie, avec les Kémalistes. Certes, l'armistice franco-turc d'Ankara, conclu le 30 mai 1920 et signé par un délégué du général Gouraud, ne dura que 20 jours, aucun accord n'ayant pu se faire sur l'évacuation de la Cilicie, mais la France était ainsi le premier des Alliés à reconnaître, au moins *de facto*, le Gouvernement kémaliste. En tout cas, dès l'automne 1920, la diplomatie française était acquise à l'idée d'une révision du traité de Sèvres dans un sens favorable à la Turquie. Par la suite, Aristide Briand rechercha un terrain d'entente avec la Turquie kémaliste. Ce fut toutefois une initiative officieuse, celle de Franklin-Bouillon, homme politique radical, venu à Ankara sans mandat officiel, mais en liaison personnelle suivie avec les dirigeants français, qui aboutit, en juin 1921, à un accord franco-turc, transformé le 20 octobre 1921 en un traité de paix en bonne et due forme, signé à Ankara. Ce traité était le résultat des discussions directes entre Mustafa Kemal et Franklin-Bouillon, ce



dernier bien informé par les spécialistes français de la Turquie et parfaitement conscient de la validité des revendications du mouvement kémaliste.

La fin de l'état de guerre entre la France et la Turquie kémaliste permit désormais la publication, sous forme d'articles ou d'ouvrages, de témoignages ouvertement favorables au nouveau régime turc, et à Mustafa Kemal, son fondateur. Dès 1922, l'écrivain Claude FARRÈRE publia, sous le titre : *Turquie ressuscitée. Choses vues*, un éloquent reportage, qui eut un certain retentissement dans les milieux intellectuels. La proclamation de la République Turque, le 29 octobre 1923, fut bien accueillie par la France républicaine, et l'abolition du khalifat, le 3 mars 1924, eut la faveur des laïcistes français. Le courant de sympathie envers la Turquie nouvelle et son chef prestigieux s'amplifiait, en même temps que les relations officielles franco-turques recevaient une impulsion favorable, notamment par l'envoi, en 1925, comme Ambassadeur de France à Ankara, d'un homme politique très influent, Albert Sarraut, l'un des leaders du puissant Parti Radical et des plus hauts dignitaires du Grand Orient de France, qui éprouvait une grande admiration pour Mustafa Kemal et pour sa politique républicaine et laïque.

Notre propos n'est pas ici de détailler tous les articles ou livres consacrés en France, par des spécialistes à titres divers, à la République de Turquie et à Mustafa Kemal, devenu par la suite Atatürk. Nous mentionnerons seulement les travaux les plus caractéristiques réalisés par des turcologues français à partir, essentiellement, de documents turcs.

On retrouve constamment, associé à ces travaux, le nom de notre maître Jean Deny, fondateur en France de la linguistique moderne et l'un des meilleurs connaisseurs, en son temps, de la Turquie.

Du 1er mars 1923 au 28 septembre 1926, Jean DENY fut le rédacteur du *Bulletin périodique de la Presse turque* édité et diffusé dans les milieux dirigeants par le Ministère français des Affaires Étrangères. Les spécialistes, les hommes d'État, les diplomates y trouvaient, en traduction française, tous les extraits de presse les plus significatifs de l'opinion turque républicaine et les plus riches en informations précises sur la vie nouvelle de la nation ressuscitée par le génie de Mustafa Kemal. Après Jean DENY, d'autres turcologues, fonctionnaires des Affaires Étrangères, poursuivirent la rédaction de ce très utile Bulletin, que l'on peut toujours consulter dans les Archives du Quai d'Orsay.

Plus tard, dans les années 30, la radiodiffusion parisienne faisait régulièrement une place, dans sa revue hebdomadaire de presse étrangère, à des extraits traduits de *Cumhuriyet* d'Istanbul, que le speaker annonçait toujours comme « l'officieux Kümürîyé », ainsi que je l'entendis souvent. Cet « officieux Kümürîyé » était, avec le *Tokyo Asahi Shimbun*, le titre de journal exotique qui m'impressionnait le plus dans mon enfance, quand j'écoutais, sans presque rien y comprendre, cette instructive revue de presse.

C'est à Jean DENY – encore lui – que l'on doit la publication, en traduction française commentée, des premiers documents originaux concernant la personne de Mustafa Kemal. En 1926, il publia, dans la *Revue du Monde Musulman* (N° 63, pages 146 à 167), un article intitulé : *Moustapha Kemal Pacha. Sa biographie d'après le nouvel Annuaire Officiel de Turquie*.

L'année d'après, il donna, dans le tome I de la *Revue des Études Islamiques* (pages 119 à 139 et 145 à 222), une version française, d'après l'original turc, des « Souvenirs » du « Ghazi Moustafa Kemal Pacha », avec une Introduction, et, en hors texte, deux photographies de Mustafa Kemal Paşa, l'une en uniforme militaire, tête nue, l'autre en jaquette et chapeau haut de forme, ainsi qu'un dépliant contenant des fac-similés d'autographes du *Gazi*. Ce gros article, d'une centaine de pages au total, donne un aperçu détaillé des documents existant à l'époque pour servir à la biographie de Mustafa Kemal, puis une traduction annotée de la série d'articles parue entre le 13 mars et le 12 avril 1926 dans le *Milliyet* d'Istanbul sous le titre : « *Büyük Gazi'nin Hatıratından sahifeler* ». Les diverses parties alors publiées des Mémoires autographes de Mustafa Kemal sont les suivantes : a) Les rapports avec les dirigeants unionistes et l'affaire Yakup Cemîl. b) Comment Mustafa Kemal s'est révolté. Un incident avec le général Falkenhayn. c) Cemâl Paşa. d) Séjour à Istanbul. e) Voyage en Allemagne avec le prince héritier. f) L'avènement de Vahîd-ed-Dîn. g) Sur le front syrien. h) L'armistice. i) La situation politique intérieure au lendemain de l'armistice.

En outre, cet article donne en Annexe une traduction de la lettre adressée au *Cumhuriyet* du 3 avril 1926 par Hilmi Bey, Député de Malatya, au sujet de l'affaire Yakup Cemîl, mentionnée dans les Souvenirs du Gazi. Il contient, enfin, un Index des noms de personnes mentionnés, qui est fort utile.

Les 12 pages d'Introduction que Jean Deny a rédigées pour présenter ces « Souvenirs » du Gazi sont d'un intérêt encore parfaitement actuel. Elles contiennent des réflexions pénétrantes sur la formation de la pensée politique de Mustafa Kemal, et posent des questions fondamentales à la sagacité des historiens. Citons-en quelques extraits :

« A plusieurs reprises M. K. parle des vues et des projets qu'il avait, mais sans jamais dire en quoi ils consistaient exactement. Quel aurait été son plan d'action, si Vahîd-ed-Dîn avait accepté de faire de lui son ministre de la Guerre comme il l'avait demandé, et plus d'une fois ? A-t-il médité de tout temps la chute du Sultanat, suivie de celle du Khalifat et de l'instauration du régime républicain ? A-t-il de tout temps tourné ses regards vers la civilisation occidentale, aussi résolument qu'il le fait maintenant, c'est-à-dire sans s'embarrasser des survivances panislamiques que tous les autres dirigeants turcs ont traînées comme un boulet ? A-t-il jamais caressé le rêve pantouranien, ou s'est-il toujours inspiré de l'idée d'un pays turc homogène protégé par une frontière 'de baïonnettes' ? A-t-il été de tout temps 'populiste' ? Voilà bien des questions, sans compter bien d'autres qu'on serait tenté de poser. » Et, plus loin : « Le moment est venu, en effet de signaler une particularité très curieuse de cette carrière : c'est l'éloignement de M. K. pour ce que nous appelons la politique. Et qu'on ne prenne pas cette observation pour une allusion à la réputation que pourrait avoir pour l' 'idéologie' un homme muni, dans le fait, de pouvoirs dictatoriaux. Cet éloignement, M. K. l'a témoigné de tout temps. Comme cela a été déjà signalé dans sa Biographie et comme l'a dit Tevfik Ruchdi bey dans son interview au *Vakit*, dès le congrès jeune-turc de 1909,



M. K. a demandé qu'on défendît à l'armée de faire de la politique et il était militaire lui-même ! un militaire qui comptait bien jouer un rôle politique ! »

« N'y a-t-il pas dans les termes mêmes où se pose le problème, une contradiction ? En réalité, je crois que, sans même s'attacher à la façon turque, différente de la nôtre, de concevoir la 'politique', on peut trouver la clé de cette difficulté dans les 'Souvenirs' ... »

Jean DENY, après avoir cité quelques passages éclairants des « Souvenirs », conclut :

« Ces citations permettent de supposer que si M. K. avait reçu une haute fonction dans l'ancien État ottoman, il aurait cherché à s'assurer moins une prépondérance politique que des contingents bien organisés et bien encadrés, lui permettant de consolider toujours davantage le pays et mener à bonne fin les réformes sociales et autres que nous lui avons vu réaliser depuis avec une telle rapidité et qui sont appelées à avoir des répercussions incalculables sur l'Islâm turc et, sans doute, sur l'Islâm en général. »

Citons enfin cette observation remarquable de Jean DENY : « Vu sous un certain angle, le 'populisme' (*Halqîliq*) même de M. K. semble être la théorie de la délégation, expresse ou tacite, de la souveraineté nationale (*hâkimiyet-i-milliyé*) à un seul réformateur et généralissime qualifié, c'est-à-dire la consécration légale de la force que le réformateur puise dans son prestige auprès du peuple . »

Quelques années plus tard, Jean DENY et René MARCHAND publiaient, à l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire de la République de Turquie (1933), un livre très dense, de 318 pages, intitulé : *Petit manuel de la Turquie nouvelle* (Paris, éditions Jacques Haumont et Cie). Cet ouvrage paraissait dans la Collection dirigée par Anatole de Monzie (futur ministre de l'Éducation Nationale dans le gouvernement Léon Blum) et contenait une préface enthousiaste d'Albert Sarraut, dont nous extrairons les lignes suivantes :

« L'offrande de ce témoignage s'adresse à la phalange des patriotes résolus, hardis, clairvoyants et tenaces dont l'enthousiasme réédifiait à Ankara la Turquie qui se mourait à Constantinople. Mais il se dédie d'abord, et surtout, à Mustafa Kemal, réveilleur de peuple, constructeur d'empire, animateur incomparable, en qui se conjuguèrent l'héroïsme du chef militaire et le génie du politique pour insuffler à son pays son mâle esprit de régénération. »

Ce Manuel, qui mériterait bien d'être réédité, contient une mine d'informations précises sur l'édification de la République de Turquie et sur l'histoire de sa première décennie. Il se termine par une précieuse Bibliographie.

Livre de chevet de notre génération d'apprentis turcologues à l'École des Langues Orientales, il est sans aucun doute le plus sérieux hommage rendu, à l'époque, au fondateur de la République et à son oeuvre politique et sociale.

∴

Quant à l'oeuvre culturelle d'Atatürk, dont il n'est pas exagéré de dire qu'elle a profondément transformé la forme et le contenu de la langue turque, elle a reçu d'emblée de la turcologie française un accueil positif.

La réforme de l'écriture (l'adoption de l'alphabet phonétique turc-latin en 1929-1930) a été saluée comme un grand progrès par les turcologues français, qui l'ont immédiatement appliquée. Elle allait d'ailleurs exactement dans le sens des travaux linguistiques de Jean DENY (toujours lui !), qui avait publié en 1921 sa monumentale et célèbre *Grammaire de la langue turque*, où, après une introduction sur l'écriture arabe adoptée par l'*osmanlı*, le turc était intégralement écrit en caractères latins phonétiques. En particulier, la notation des voyelles, si importante en turc et si défectueuse dans l'écriture arabe de l'*osmanlı* était presque identique, chez Jean DENY, à ce qu'elle est dans l'alphabet turc-latin mis en place par Atatürk : seule différence, à « *i* sans point » correspond « *ı* » surmonté d'un petit cercle.

La réforme de la langue (*dil devrimi*) engagée peu après par Atatürk allait, elle aussi dans le sens des travaux linguistiques faits en France, et notamment de ceux de Jean DENY. Ainsi, notre maître, dès sa *Grammaire* de 1921 (qui décrivait à la fois l'*osmanlı* et le turc parlé), notait soigneusement la différence entre les faits de vocabulaire et de grammaire empruntés à l'arabe ou au persan, et les faits proprement turcs, qu'il décrivait indépendamment comme étant les éléments fondamentaux et authentiques de la langue vivante et parlée et remplaçait dans un cadre historique et comparatif exclusivement turc.

Dans son enseignement à l'École des Langues Orientales (qui a formé toute notre génération de turcologues), il privilégiait le turc moderne et vivant en graphie latinisée, qui occupait intégralement les deux premières années d'études, pour ne réserver à l'*osmanlı* qu'une partie des cours de 3<sup>e</sup> année. Il nous tenait au courant de toutes les nouveautés de l'*öz türkçe*, qu'il approuvait dans l'ensemble, avec toutefois quelques réserves pour certaines audaces excessives ou certaines formations fantaisistes.

Dans ses *Principes de grammaire turque* édités en 1955, Jean DENY se conformait exactement aux normes graphiques établies par la réforme d'Atatürk, et il écrivait (pp. 6-7) :

« A l'actif de la tentative d'Atatürk poursuivie par le Président İsmet İnönü durant sa magistrature, il faut mettre avant tout l'adoption du nouvel alphabet, l'abandon total de l'ancienne prosodie (qui tendait de plus en plus à devenir surannée) et l'accélération du mouvement d'affranchissement à l'égard de l'arabe et du persan. Ce mouvement avait commencé dès le XIX<sup>e</sup> siècle, mais se poursuivait avec une sage lenteur. Maintenant la tendance à nationaliser la langue est solidement établie. »

Dans son dernier traité d'ensemble sur la langue turque de Turquie, publié en 1959 dans le 1<sup>er</sup> Volume des *Philologiae Turcicae Fundamenta* (pp. 182-239), Jean DENY souligne le rôle fondamental joué par Atatürk dans la réforme de l'alphabet et de la langue, et il donne comme spécimen de la langue (p. 219) un extrait, à la gloire d'Atatürk, d'un article de Hamdullah Suphi Tanrıöver intitulé *Gazinin büyük eseri*.

∴



Comme on le voit, Jean DENY, comme rédacteur du *Bulletin périodique de la Presse turque*, co-auteur du *Petit manuel de la Turquie nouvelle*, auteur d'ouvrages grammaticaux et professeur de turcologie, est sans conteste le Français qui a le plus largement contribué à faire connaître en profondeur à ses compatriotes l'oeuvre d'Atatürk, dans un esprit scientifique qui n'excluait nullement une sympathie évidente.

C'est par Jean DENY que la génération suivante des turcologues français a été formée, et c'est grâce à son enseignement et à ses écrits qu'ils ont pu mieux comprendre la personnalité d'Atatürk, s'initier à sa pensée politique et sociale, apprécier ses réformes dans les domaines linguistique et culturel, mesurer, enfin, toute l'étendue de son action pour sauver la nation turque du naufrage et lui donner une vie nouvelle dans un État moderne et démocratique.

On me permettra donc d'associer le nom de Jean DENY à celui d'Atatürk (dont il était le contemporain, étant né en 1879), et d'évoquer sa mémoire avec reconnaissance dans cet hommage que nous rendons aujourd'hui au génial fondateur de la République de Turquie.

## POSTFACE

Je suis très reconnaissant à mes amis, collègues et disciples, Michèle NICOLAS et Gilles VEINSTEIN, qui ont pris la peine de réunir dans un volume, à l'occasion de ma rentrée dans la cohorte des septuagénaires, la plupart de mes contributions à diverses revues et à des ouvrages collectifs, depuis mes premiers essais en 1948 jusqu'à ces dernières années. Ils ont choisi, parmi ces travaux, essentiellement turcologiques (avec des incursions dans le comparatisme turco-mongol), ceux qu'il était difficile de se procurer rapidement, en raison de la dispersion des revues et publications (une quarantaine) où ils avaient paru. Grâce à ce choix judicieux, le moment où les résultats de mes recherches tomberont dans l'oubli sera, je l'espère bien, suffisamment retardé pour que les progrès de la science les aient largement dépassés, ce qui est aussi à souhaiter. Il m'est agréable de penser que je n'aurai pas, durant bien des années, travaillé en vain.

La récapitulation de ces travaux qui m'est offerte avec ce volume m'amène à réfléchir sur leur contenu. Je ne me livrerai pas ici aux joies narcissiques de l'autosatisfaction. Avec le recul du temps, je vois bien, en me relisant, que telle ou telle de mes démonstrations n'a pas assez tenu compte - quitte à y répondre - des objections possibles, que le plan n'en est pas rigoureux, ou que la conclusion n'en est pas assez nuancée. Je constate aussi que, sur tel ou tel point, je me suis trompé. Faute de pouvoir ici réécrire certains articles, je me bornerai à exposer, sur quelques questions, l'état présent de ma réflexion.

Dans mon premier article paru (*Oriens*, I, 2 ; 1948), « Un texte proto-turc du IV<sup>e</sup> siècle : le distique Hioung-nou du "Tsin-chou" », j'avais proposé de ce distique (5 + 5 syllabes, avec rime) une reconstruction qui, dans le compte rendu qu'en a fait Mlle. von GABAIN (*Islam*, 29 ; 1950), a fait de sa part l'objet d'une contre-proposition très différente, mais qui m'a convaincu sur un point important.



Mon collègue et ami Talât TEKIN est l'auteur d'une troisième interprétation, qui me paraît la meilleure. Elle fait l'objet d'un article qui vient de paraître dans le volume des « *Mélanges* » qui m'ont été offerts récemment à Istanbul.\*

Un autre article sur lequel je voudrais revenir est celui (*Notes sur les mots* « *Oguz* » et « *Türk* ») que j'avais publié dans *Oriens*, VI, 2, en 1953. Au sujet du mot *Türk*, l'on pourrait étendre la documentation, mais, à propos d'*Oguz*, mon explication par une variante d'*öküz* au sens de « taureau » ne tient pas devant celle de James HAMILTON, qui a, je pense, très bien démontré (*Journal Asiatique*, CCL, 1, 1962 ; pp. 24-25) que cet ethnonyme, qui apparaît le plus souvent, dans les textes du VIII<sup>e</sup> s., dans l'expression *Toquz-Oguz* « les 9 *Oguz* », désignant la confédération de tribus turcophones que les Chinois appellent *kieou-sing* « les 9 Clans », provient d'une mutation de -*š* en -*z* par un effet de rime à partir du turc *toquz-oguş* « 9 clans ». Je me suis laissé abuser par la présence en tête du manuscrit Schefer de la Légende d'Oguz Khan (B. N., Suppl. Turc 1001) d'un dessin de bovidé, rehaussé de couleur bleu-vert, précédé de la mention : *anung angagu-su uşbu durur* « ceci est son image ». Il n'est pas du tout sûr, le manuscrit présentant une lacune initiale d'au moins un feuillet, que ce soit là le portrait d'*Oguz Khan*, dont la naissance n'est annoncée qu'à la 3<sup>e</sup> ligne de la première page restante, suivie d'une description du nouveau-né qui n'a rien de bovin. De plus, les deux autres animaux, un faucon et un unicomme, dessinés peu après dans le manuscrit, sont des animaux plus ou moins fantastiques tués par le jeune *Oguz*. Enfin, le fait que le premier acte du nouveau-né ait été de boire le colostrum (*oguz* dans le texte = turc ancien *aguz*) suggère une étymologie populaire pour ce mot. Le bovidé bleu-vert, dont nous ignorons le rôle, n'est décidément pas une figuration d'*Oguz*, et je me suis à coup sûr trompé. Il faut toujours se méfier des fausses évidences, en philologie comme ailleurs.

Pour me protéger de telles errances lors de la rédaction de notre article commun, « Un manuscrit chinois en turc runiforme de Touen-houang » (*Turcica*, IV ; 1972), j'avais le secours de mon savant et vigilant ami James Hamilton. J'ai pourtant commis une inexactitude, mais c'est lui qui, quelque temps après, me l'a signalée. Elle est apparemment bénigne, mais risque de répandre une fausse interprétation grammaticale qui peut conduire à des contresens. C'est pourquoi je saisis l'occasion de la redresser.

Au milieu de la p. 37, dans un dicton de lecture facile :

*eşidmiştä körü körmiş yeg,*

j'avais cru voir dans *körü körmiş* une expression double à partir de *kör-* « voir », avec valeur de renforcement, et j'avais traduit :

« Plutôt que d'avoir entendu (dire), mieux vaut avoir vu de ses yeux », et, pour concrétiser mon interprétation, j'avais placé une virgule après l'ablatif *eşidmiştä* de *eşidmiş* « entendu ».

Or, James Hamilton, en préparant son édition des textes de Touen-houang, avait relevé, dans une sorte de distique fait de deux proverbes rimés

\* *Mélanges offerts à Louis Bazin par ses disciples, collègues et amis*, J.-L. Bacqué-Grammont et R. Dor, eds, *Varia Turcica XIX*, Institut français d'études anatoliennes d'Istanbul, Paris, L'Harmattan, 1992, 358 pp.

(*Manuscripts ouigours...*, o.c., I ; p. 94 ; lignes 12-14), deux emplois symétriques de *körü* après ablatif en valeur de post-position signifiant « en regard de..., plutôt que, par rapport à » :

*altun sariginta körü ešič qarasi yeg*  
*yürüng kümüşdä körü ayaq tolusi yeg.*

« Plutôt que le jaune de l'or, mieux vaut le noir de la marmite.

Plutôt que l'argent blanc, mieux vaut le plein de la coupe. »

C'est bien cette même construction qui apparaissait dans *ešidmištä körü* ; j'aurais donc dû placer la virgule après *körü* et supprimer dans ma traduction les mots « de ses yeux ».

J'ai trouvé un autre exemple de cet intéressant emploi de *körü* en turc karakhanide (XI<sup>e</sup> s.) dans le *Divân* de Kâšgarî :

*yavlaq tillig begdän körü yalngus tul yeg.*

« Plutôt que (d'avoir) un mari à la langue méchante, mieux vaut (être) une veuve esseulée ».

La méconnaissance, par moi partagée, de cette valeur de *körü* a amené Besim ATALAY, éditeur de Kâšgarî, tout en traduisant correctement ce dicton, à lire par erreur sur le manuscrit (pourtant clair), non pas *körü*, bien lisible, mais *kerü* (osm. *geri*) « en arrière », qui n'a rien à faire ici (vol. III, p. 133 ; vol. IV, p. 305 ; fac-similé du mscr., p. 501). A ma connaissance, aucun auteur, avant James HAMILTON, ni aucun dictionnaire du turc ancien n'avaient signalé cet emploi de *körü*, sur lequel j'attire l'attention.

J'aurais, bien sûr, à apporter des retouches ou des additions à d'autres de mes articles. Je me contenterai, pour finir, de préciser l'état présent de mes réflexions sur un problème de vaste portée qui a déjà donné lieu à une abondante littérature : celui des liens, génétiques ou non, entre le turc et le mongol, avec en arrière-plan celui, plus vaste encore, de l'hypothèse « altaïque ». Ceci exigerait de longs développements, mais je n'en dirai ici que l'essentiel.

J'étais, dans mes débuts, convaincu de la « parenté linguistique » turco-mongole, que je concevais de même nature que celle, par exemple, entre langues indo-européennes ou sémitiques : j'y étais incité par la multiplicité des correspondances phonologiques, morphologiques et lexicales entre langues turques et mongoles. Le très haut degré, aux époques historiques, de communauté entre les traditions socio-culturelles des deux groupes ethnolinguistiques m'y poussait aussi. Mais avec le temps, au fur et à mesure que j'étendais mes investigations, je m'apercevais que les correspondances phonétiques (et par conséquent les correspondances lexicales, voire morphologiques, qui les sous-tendaient) n'étaient pas uniformes et pouvaient donc relever de stades chronologiques successifs, que l'écart d'un demi-millénaire entre les premières attestations des langues turques (VIII<sup>e</sup> s.) et mongoles (XIII<sup>e</sup> s.) ne permettait de dater avec quelque précision qu'à partir des environs de l'an 1200. Or, dans cette dernière période, il apparaissait clairement que les correspondances phonétiques et lexicales, proches de l'identité, relevaient d'emprunts très nombreux du mongol au turc uygur, qui fut dans les premiers temps la langue



de la chancellerie de l'Empire gengiskhanide et le vecteur, parmi les Mongols lettrés, d'une influence culturelle forte.

On ne pouvait donc pas écarter a priori l'hypothèse selon laquelle les correspondances phonétiques, morphologiques et lexicales de stades plus anciens étaient à expliquer par des apports successifs, au protomongol, du turc pré-uygur et du prototurc. En ce cas, il était loisible de supposer que les éléments de la langue mongole (dont de nombreux radicaux verbaux) irréductibles à la comparaison turco-mongole étaient l'héritage d'une langue spécifique qui ne pouvait être qualifiée de « turco-mongol commun ».

D'autre part, en raison des contacts et des enchevêtrements pluriséculaires, dans une histoire mouvementée et mal connue pour les périodes antérieures au VI<sup>e</sup> siècle, entre populations de langues prototurques et protomongoles, il serait téméraire d'exclure la possibilité d'emprunts réciproques.

Le problème est donc d'une grande complexité et doit être traité sans idée préconçue. L'hypothèse « altaïque » elle-même, fût-elle limitée à l'adjonction, à l'ensemble turc et mongol, de la composante toungouse, doit être examinée avec la plus grande prudence, et je ne crois pas, pour ma part, qu'elle puisse être sérieusement développée avant que le problème turco-mongol soit éclairci : il apparaît en tout cas que les langues toungouses ont subi des influences manifestes du mongol. En l'état actuel de la science, il convient encore d'accumuler une documentation plus étendue, avant de porter une conclusion ; il faudrait, entre autres, réactiver les études sur le mandchou, qui a produit une importante littérature à partir du début du XVII<sup>e</sup> siècle, alors que les autres langues toungouses sont restées orales jusqu'à celui du XX<sup>e</sup>.

Quant à la comparaison turco-mongole, il faut la poursuivre avec beaucoup plus de rigueur que par le passé, en traitant à part les emprunts du mongol au turc ou au prototurc, ainsi que les emprunts du turc ou du mongol à des langues tierces, afin de voir si les deux langues sont génétiquement apparentées, ou si, comme le pense Gerhard Doerfer, le mongol est une langue d'origine spécifique profondément imprégnée de turc au cours des siècles.

Quel que soit le résultat, le comparatisme turco-mongol est d'un intérêt capital, en raison du conservatisme phonétique du mongol en regard de l'usure phonétique du turc, pour permettre de reconstituer, au-delà du VIII<sup>e</sup> siècle, le passé de la langue turque.

Il ne faut certes pas, pour autant, négliger le comparatisme interne, entre langues turques, jusqu'aux parlers vivants, ni l'étude des langues turques littérisées du monde contemporain.

C'est, pour les philologues, un vaste champ de recherche qui est ouvert, et si l'on y ajoute, comme il se doit, celui des études historiques et culturelles, on peut assurer que la turcologie offre à la curiosité scientifique des perspectives illimitées et réserve généreusement à ses fidèles les joies de la découverte.

Louis BAZIN

*membre de l'Institut*

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

### I - FRAGMENTS ET INSCRIPTIONS

- « Un texte proto-turc du IV<sup>e</sup> siècle : le distique Hiong-Nou du "Tsin-Chou" », *Oriens*, I, 2, Leyde, 1948, pp. 208-219.
- « Turcs et Sogdiens : les enseignements de l'inscription de Bugut (Mongolie) », *Mélanges linguistiques offerts à Émile Benveniste*, Société de Linguistique de Paris, LXX, Paris, 1975, pp. 37-45.
- « L'inscription d'Uyug-Tarliq (Iénisséï) », *Acta orientalia*, XXII, Copenhague, 1955, pp. 1-7.
- « Eine Inschrift vom Oberen Jenissei als Quelle zur Geschichte Zentralasiens », *Materialia Turcica*, II, Bochum, 1976, pp. 1-11.
- « Notes de toponymie turque ancienne », *Acta Orient. Hung.*, XXXVI, 1-3, Budapest, 1982, pp. 57-60.
- « Un manuscrit chinois et turc runiforme de Touen-Houang », *Turcica*, IV, Paris, 1972, pp. 25-42.
- « Koča-Kan, textes altaïens », *Études mongoles et sibériennes*, VIII, Paris, 1977, pp. 109-126.

### II - STRUCTURES LINGUISTIQUES

- « Le problème des consonnes géminées en turc ancien (avant l'introduction des caractères arabes) », *Rocznik Orientalistyczny*, XXXI, 1, Varsovie, 1968, pp. 65-70.
- « Y a-t-il en turc des alternances vocaliques ? », *Ural-Altäische Jahrbücher*, XXXIII, 1-2, Wiesbaden, 1961, pp. 12-16.
- « Note sur la fréquence des voyelles turques », *Németh Armağanı*, Ankara, 1962, pp. 61-68.
- « Les classes du verbe turc », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, LXI, 1, Paris, 1966, pp. 265-285.
- « Le système verbal du turc de Turquie », *Actes des journées d'Études linguistiques des 22 et 23 mai 1979*, Université d'Angers, 1981, pp. 150-162.
- « L'opposition constatation/non constatation en turc et en bulgare », *Zeitschrift für Balkanologie*, XVI, Munich, 1980, pp. 9-15 (en collaboration avec Jack Feuillet).
- « La particule interrogative "-mi" en turc », *Actes du Colloque tenu les 19 et 20 décembre 1983*, Université Paris-Sorbonne, Département de linguistique, Paul Valentin éd., Paris, 1984, pp. 89-93.
- « Tendances nouvelles de la syntaxe de position dans la prose turque (de Turquie) contemporaine », *Rocznik Orientalistyczny*, XXXI, 2, Varsovie, 1968, pp. 15-21.



III - ÉTUDES LEXICALES

« Formules propitiatoires et genres oraux traditionnels : étude d'une famille de mots turco-mongole », *Turcica*, I, Paris, 1969, pp. 9-25.

« À propos de l'exclamation anatolienne "Abao !" », *Jean Deny Armağanı*, Ankara, 1958, pp. 39-49.

« Les noms turcs de l'or », *Langues et Techniques. Approche linguistique*, J. M. C. Thomas et L. Bernot édés., Paris, 1973, pp. 327-336.

« Remarques sur l'expression "Kız Koduz" en turc ancien », *Turcica*, XI, Paris, 1979, pp. 187-189 (en collaboration avec James Hamilton).

« À propos du vocabulaire turc du jeu de cartes », *Turcica*, XIII, Paris, 1981, pp. 170-173.

IV - DES HOMMES, DES TITRES

« Notes sur les mots "Oğuz" et "Türk" », *Oriens*, VI, 2, Leyde, 1953, pp. 315-322.

« Le nom propre d'homme "Qorquut" : discussion étymologique », *Ural-Altäische Jahrbücher*, XXXVI, 3-4, Wiesbaden, 1965, pp. 278-283.

« Kül Tegin ou Köl Tegin ? », *Veröffentlichungen der Societas Uralo-Altaiica, Scholia*, XIV, Wiesbaden, 1981, pp. 1-7.

« Pour une nouvelle hypothèse sur l'origine des Khazars », *Materialia Turcica*, VII-VIII, Bochum, (1981-1982), pp. 51-71.

« À propos du nom des "Petchénègues" », *Passé Turco-Tatar, présent soviétique*, Ch. Lemerrier-Quellejay, G. Veinstein et S. E. Wimbush édés., Louvain-Paris, 1986, pp. 67-77.

« Turc *ırq* "race" : une contamination arabo-tatare », *Mélanges linguistiques offerts à Maxime Rodinson*, Paris, 1981, pp. 103-107.

« "Ata" dans la tradition turque des titulatures », *Siyasal Bilgiler Fakültesi Dergisi, Atatürk Özel Sayısı*, XXXVI, 1-4, Ankara, 1981, pp. 87-94.

« Antiquité méconnue du titre d'"Ataman" ? », *Harvard Ukrainian Studies*, III-IV, 1979-1980, pp. 61-70.

« L'antiquité méconnue du titre turc "Čavuš", *Actes du premier congrès international des études balkaniques et sud-est européennes*, VI, Sofia, 1968, pp. 243-252.

« L'origine du nom Tibet », *Wiener Studien zur Tibetologie und Buddhismuskunde*, 26, Vienne, 1991, pp. 9-28 (en collaboration avec James Hamilton).

V - VOCABULAIRE ANIMALIER

« Noms de la "chèvre" en turc et en mongol », *Studia Altaica*, Festschrift für Nikolaus Poppe zum 60. Geburtstag, Wiesbaden, 1957, pp. 28-32.

« Les noms du "yak" chez les peuples turcs et mongols », *Beiträge zur Alten Geschichte und deren Nachleben*, II, R. Stiehl et H. E. Stier édés., Berlin, 1970, pp. 213-221.

« Les noms turcs et mongols de l'ours », *Quand le crible était dans la paille. Hommage à Pertev Naili Boratav*, R. Dor et M. Nicolas, édés., Paris, 1978, pp. 83-93.

« Note sur le turc *sugur* (*sogur* ?) "marmotte" », *Journal Asiatique*, CCLXXII, 3-4, Paris, 1984, pp. 339-341.

« Note sur \**ayyirt*, nom turco-mongol d'une variété de "canard" », *Studia Turcica*, Budapest, 1971, pp. 55-59.

« Les noms turcs de l'aigle », *Turcica*, III, Paris, 1971, pp. 128-132.

#### VI - DANS LE TEMPS ET DANS L'ESPACE ASTROLOGIE ET MESURE DU TEMPS

« Le concept d'"année d'âge" chez les peuples turcs anciens », *Journal de Psychologie*, LVI, 1, Paris, 1959, pp. 41-59.

« L'homme et la notion d'histoire dans l'Asie Centrale turque du VIII<sup>e</sup> siècle », *Diogenes* 42, Paris, 1963, pp. 84-102.

« Über die Sternkunde in Altürkischer Zeit », *Abhandlungen der Akademie der Wissenschaften und der Literatur*, V, Wiesbaden, 1963, pp. 571-582.

« Les noms turcs et mongols de la constellation des "Pléiades" », *Acta Orient. Hung.*, X, 3, Budapest, 1960, pp. 295-297.

« Remarques sur les noms turcs des "douze animaux" du calendrier dans l'usage persan », *Mélanges Henri Massé*, Téhéran, 1963, pp. 1-10.

« Permanence du calendrier pré-islamique. Les *neptu* dans les *primbon* javanais », *L'Islam en Indonésie*, I, *Archipel*, 29, Paris, 1985, pp. 193-201 (en collaboration avec Christine Clément).

#### VII - MOMENTS DE LA VIE D'UNE LANGUE

« Les interdits de vocabulaire et la comparaison turco-mongole », *Schriften zur Geschichte und Kultur des alten Orients*, Berlin, 1974, pp. 97-103.

« Réflexions sur le "problème turco-mongol" », *Turcica*, XV, Paris, 1983, pp. 31-58.

« Les dates de rédaction du "Divan" de Kāšgarī », *Acta Orient. Hung.*, VII, 1, Budapest, 1957, pp. 21-25.

« Censure ottomane et lexicographie : Le *Kamus-i Fransevî* de Sâmî Bey », *Économie et Société dans l'Empire ottoman*, (fin du XVIII<sup>e</sup>-début du XX<sup>e</sup> siècle), Paris-Louvain, 1983, pp. 203-206.

« La réforme linguistique en Turquie », *La réforme des langues*, I, I. Fodor et C. Hagège édés., Hamburg, 1978, pp. 155-177.

« Mustafa Kemal Atatürk et la turcologie française », *La Turquie et la France*, P. Dumont et J.-L. Bacqué-Grammont, édés., Paris, 1981, pp. 17-26.









